BOURSE DE PARIS du 29 Avril 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	87,50	87,25
5 % 1915	102,75	102,90
4 % 1917	100,50	100,60
4 % 1918	100,10	100,00
5 % 1920	108,—	108,10
5 % 1920	104,90	104,70
4 % 1925	101,80	101,90
4 % 1927	100,80	100,90
Rente 5 % 1928	102,50	102,50
Bons Trésor 5 % 1924	100,—	100,—
— 6 % 1928	100,50	100,50
— 6 % 1927	100,50	100,75
Oblig. Caisse Autonome	1003,—	1004,—
Crédit National 1919	1000,—	1000,—
— 1921	1000,—	1000,—
— 1923	1000,—	1000,—
— 1924	1000,—	1000,—
Bons 7 % 1926 Aisne	1000,—	1000,—
Bons 7 % 1926 Pas de Cal.	1000,—	1000,—
Départ. Seine 7 % 1926	1000,—	1000,—
Oblig. P.T.T. 1928	1000,—	1000,—
Paris 1928	1000,—	1000,—
— 1926	1000,—	1000,—
Communales 1870	1000,—	1000,—
— 1924	1000,—	1000,—
TERME		
Banque de France	10000,—	10000,—
— Nationale Crédit	1000,—	1000,—
— Paris et Pays-Bas	1000,—	1000,—
— Union Parisienne	1000,—	1000,—
Compagnie Algérienne	1000,—	1000,—
Compt. Nat. d'Escompte	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1070,—	1070,—
Crédit Lyonnais	1000,—	1000,—
Société Générale	1000,—	1000,—
Société Générale Foncière	1000,—	1000,—
Suez Capital	10000,—	10000,—
Suez Parts	10000,—	10000,—
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1000,—	1000,—
Est Capital	1000,—	1000,—
Lyon Capital	1000,—	1000,—
Midi Capital	1000,—	1000,—
Nord Capital	1000,—	1000,—
Orléans Capital	1000,—	1000,—
Paris-PLM Chemins de Fer	1000,—	1000,—
Ouest Capital	1000,—	1000,—
Compt. Gén. Electricité	1000,—	1000,—
Thomson	1000,—	1000,—
Tréfileries du Havre	1000,—	1000,—
Mines de Courrières	1000,—	1000,—
Mines de Lens	1000,—	1000,—
Boléo	1000,—	1000,—
Kuhlmann	1000,—	1000,—
Phosphate de Gafsa	1000,—	1000,—
Péchiney	1000,—	1000,—
Chargeurs Réunis	1000,—	1000,—
Transatlantique Cpt. 600 fr.	1000,—	1000,—
Voitures Paris	1000,—	1000,—
Air Liquide	1000,—	1000,—
Cultures Tropicales	1000,—	1000,—
Pathé Cinéma Joules	1000,—	1000,—
Sucreries Sey	1000,—	1000,—
Russe 4 %	1000,—	1000,—
Russe 5 % 1906	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1906	1000,—	1000,—
Turc 4 %	1000,—	1000,—
Turc 5 % 1914	1000,—	1000,—
Banque Nationale Mexique	1000,—	1000,—
Banque ottomane	1000,—	1000,—
Crédit Foncier Egyptien	1000,—	1000,—
Wagons-Lits Ordinaires	1000,—	1000,—
Central Mining	1000,—	1000,—
Rio Tinto	1000,—	1000,—
Oriental Carpet	1000,—	1000,—
Penarroya	1000,—	1000,—
Sucreries d'Egypte	1000,—	1000,—
Actions Peyrissac	1000,—	1000,—
Actions Usines du Rhône	1000,—	1000,—
Cambodge	1000,—	1000,—
Financières Caoutchouc	1000,—	1000,—
Chartered	1000,—	1000,—
Concordia	1000,—	1000,—
Cie Suez Ord.	1000,—	1000,—
Parts Dong Trieu	1000,—	1000,—
Franco Wyming	1000,—	1000,—
Goldfields	1000,—	1000,—
Hydraulique Ardèche	1000,—	1000,—
Jagersfontein	1000,—	1000,—
Malacca Ordinaire	1000,—	1000,—
Mexicain Eagle Ord.	1000,—	1000,—
Actions Dong Trieu	1000,—	1000,—
Monteagnini	1000,—	1000,—
Mozambique	1000,—	1000,—
Ntalla	1000,—	1000,—
Parlang	1000,—	1000,—
Rand Mines	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	1000,—	1000,—
Act. Banque de l'Indochine	1000,—	1000,—
Transports	1000,—	1000,—
Docks Marseille	1000,—	1000,—
Lyonnaise des Eaux Cap.	1000,—	1000,—
Electricité Paris	1000,—	1000,—
Union Electricité	1000,—	1000,—
Parenchimes	1000,—	1000,—
Lebon	1000,—	1000,—
Gaz de Paris	1000,—	1000,—
Schneider	1000,—	1000,—
Fives Lille	1000,—	1000,—
Saint-Gobain	1000,—	1000,—
Verreries de Cormeaux	1000,—	1000,—
Salins Midi Capital	1000,—	1000,—
Messageries Maritimes Ord.	1000,—	1000,—
Distill. Indochine	1000,—	1000,—
Cuivrelor Joubs	1000,—	1000,—
Pollet Chaumeau	1000,—	1000,—
Galeries Lafayette	1000,—	1000,—
Comp-Bird	1000,—	1000,—
Printemps	1000,—	1000,—
Bang. Franç. Rio Plate	1000,—	1000,—
Part 1 % Franco-Javanaise	1000,—	1000,—
Crédit Foncier Autriche	1000,—	1000,—
Eclairage Villes	1000,—	1000,—
Aciéries Brégnet	1000,—	1000,—
Corcoore	1000,—	1000,—
Banque Parisien. Maritime	1000,—	1000,—
Crédit Fons. Franco-Canad.	1000,—	1000,—
El.-Métal	1000,—	1000,—
Hotchkiss	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. sep. Climent Français	1000,—	1000,—
Tels Luxenes	1000,—	1000,—
Royal Dutch	1000,—	1000,—
Shell	1000,—	1000,—
Crew-Mines	1000,—	1000,—
Carbonite	1000,—	1000,—
Bergougnan	1000,—	1000,—
Départementales	1000,—	1000,—
Bulgare 5 % 1902	1000,—	1000,—
Chine 4 % 1895	1000,—	1000,—
Egypte Unifié	1000,—	1000,—
Hellénique 5 % 1914	1000,—	1000,—
Italie 3 ½	1000,—	1000,—
Japon 4 % 1905	1000,—	1000,—
Mexique 4 % 1904	1000,—	1000,—
Roumanie 4 % 1922	1000,—	1000,—
Buke	1000,—	1000,—
Serbe 1912	1000,—	1000,—
Electricité Saint	1000,—	1000,—

CHANGES

Londres	123,30	123,30
New-York	25,15	25,15
Allemagne (100 reichsmarks)	123,50	123,50
Belgique	354,—	354,—
Espagne	252,—	252,—
Hollande	1015,75	1015,75
Italie	132,50	132,50
Suisse	75,87	75,87
Autriche	354,—	354,—

Tonique pour tous les âges

L'usage du QUININUM LABARRAQUE à la dose d'un verre à Liqueur chaque repas suffit en effet pour rendre en peu de temps les forces aux convalescents les plus anémiés. Il est également souverain contre les accès de fièvre les plus tenaces. Aussi les personnes faibles, débilitées par la maladie, le travail, les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer ; les dames qui relèvent de couches laborieuses, les vieillards, affaiblis par l'âge ; les sauvageons, les sujets scrofuleux doivent prendre du vin de

Quinium Labarraque

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Dépôt : Maison FRÈRE 19, rue Jacob, PARIS

Vente en détail dans toutes les Pharmacies

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS — EMPLOYEZ LA — POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS

LYNXOLINE

l'huile idéale pour autos

HARTFORD OIL Cie, 7, Boulevard des Neigres — MARSEILLE

AGENT GENERAL pour les aérodromes d'Algérie, Berlia et Sartène :

M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71

Représentant d'Industries mécaniques et électriques

Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

STÉNO-DACTYLO en Chair **JAMET-BUFFEREAU**

aux Sténotypes de Marine, 26, Quai Paul-Peytral à Marseille, 10, Avenue Ch. Berthon.

Les Maladies de Peau

La ténacité des affections de la peau est proverbiale et beaucoup de personnes pensent même, à tort, qu'elles sont incurables, que l'on ne peut pas traiter une maladie de peau sans que le mal, guéri, en apparence, ne se reporte ailleurs.

C'est une grosse erreur : on guérit parfaitement les maladies de peau aujourd'hui sans provoquer aucune complication interne. Il s'agit simplement de suivre un traitement rationnel, sérieux.* De même l'ancienneté n'est pas une cause d'incurabilité. Evidemment c'est un petit obstacle à une cure rapide mais encore cela n'est-il pas vrai dans tous les cas. En voici un exemple pris entre mille :

« Monsieur, je vous prie de me faire parvenir de suite 6 flacons de *Tisane des Chartreux de Durbon*. Pour le bonheur j'en ai encore une petite provision. A ce propos, je dois vous dire que mon entourage n'était bien ce qu'on nomme pessimiste à cet complètement guéri au troisième emploi du Baume. Plus de démangeaisons, plus de plies et la peau devenue noirâtre a repris sa teinte ordinaire. Tout ça aussi rendre quelques services à d'autres personnes. Pour mon cas, il était grave et cette infirmité datait de 20 ans. »

A. A., missionnaire à Go-Cong (Cochinchine).

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le ROI des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies Pesteuses, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies de la vessie, foie, retour l'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc.

Prix en souscription avec les PILULES HYPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérie l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant à l'estomac sa vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, rougeurs, hémorroïdes, furoncles, plaies variqueuses, croûtes de cheveux, etc...

PREUVES INCONTRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, le flacon, 14,50 — Baume, le pot 8,95 — Pilules : Pot : 7,85.

Toutes pharmacies et Laboratoires J. Berthier à Grenoble, qui envoient brochures et attestations.

Dépôt à AJACCIO, Pharmacie Bonafedi ; à BONIFACIO, Pharmacie Parisot ; à CORTE, Pharmacie Degabriele ; à ILE-ROUSSE, Pharmacie Lucchesi ; à BASTIA, Pharmacie Emigi.

Pour votre Villégiature d'HIVER

procurez-vous l'édition hivernale de

LA SAISON

superbe guide-album illustré

Etudes détaillées et très complètes sur les stations hivernales françaises : Côte d'Azur, Côte Basque, Côte d'Argent, Algérie, Tunisie, Maroc, et Stations de Sports d'Hiver

PRIX SPECIAL DE SOUSCRIPTION

aux 2 éditions (été et hiver) ... Fr. : 20
» l'édition d'hiver seule ..... Fr. : 10
Envoi franco à la parution courant Novembre et Avril

Adresser les abonnements aux *ETABLISSEMENTS BISACHER & Cie* 4, Place des Saussaies — PARIS C. Chèque-postal : Paris C. 182-469

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION Toutes fournitures pour le Bâtiment

Laurent COLOMBANI

6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS D'AVRIL 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 17, de Bastia p. Marseille à 16 h. Vendredi 18, de Nice p. Nice à 19 h. 30. Samedi 19, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h. Samedi 19, de Calvi pour Nice à 23 h. Dim. 20, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h. Lundi 21, de Bastia p. Marseille à 16 h. Mardi 22, de Bastia p. Livourne à 12 h. Mardi 22, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h. Mercredi 23, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille, à 22 heures.

Jeudi 24, d'Ajaccio pour Nice à 19 h. 30. Samedi 26, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h. Samedi 26, de Calvi pour Nice à 23 h. Dim. 27, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h. Lundi 28, de Bastia p. Marseille à 16 h. Mardi 29, de Bastia p. Livourne à 12 h. Mardi 29, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h. Mercredi 30, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille, à 22 heures.

HORAIRES DU MOIS D'AVRIL 1930

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 24, d'Ajaccio pour Nice à 9 h. Samedi 19, de Nice p. Calvi à 12 h. Dim. 20, de Nice p. Bastia à 11 heures. Dim. 20, de Marseille p. Bastia à 12 h. Lundi 21, de Marseille p. Ajaccio à 17 h. Mardi 22, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h. Mercr. 23, de Livourne p. Bastia à 12 h. Mercr. 23, de Marseille p. Bastia à 15 h. Jeudi 24, de Marseille p. Ajaccio à 14 h. Vend. 25, de Nice p. Ajaccio à 9 h. Samedi 26, de Nice pour Calvi à 12 h. Samedi 26, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30 Dimanche 27, de Nice p. Bastia à 11 h. Dim. 27, de Marseille p. Bastia à 12 h. Lundi 28, de Marseille p. Ajaccio à 17 h. Mardi 29, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h. Mercr. 30, de Livourne p. Bastia à 12 h. Mercr. 30, de Marseille p. Bastia à 15 h.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS* — *Gérant* : FERNAND POLI

COMPTOIRS Généraux de Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER

FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment

grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et foulotra.

Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics — Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingueric, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...

Assortiment considérable

Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS

STAATH - SUSINI

9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA

forges et ateliers de construction :

Chemin de Paratojo

avec les cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Fabrication de tabac n'existant plus

Rue d'Alsace-Lorraine — Rue de nouvelles toiche — Rue d'emplacement de la garage

32e ANNEE — N° 20 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 1er MAI 1930.

DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION 6, Bd du Palais & Rue des Jardins BASTIA — Téléphone : 6.83

BUREAU A PARIS 6, Rue de la Coop.-Sablon — Téléphone : Provence 45-57

Adres. Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département telié pas fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS — Corse ... 1 an 65 — Comité, 6 mois 33 — Etranger, 1 an 130

Un abonnement partant du 1er ou 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE — La publicité entre locale est reçue aux Bureaux d'annonces, 16, rue de la Coopérative Bastiaise (1er) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

PAUL BOURDE

La Tunisie a érigé une statue à Paul Bourde, premier directeur général de l'Agriculture de la Régence, véritable promoteur de la forêt d'oliviers de Sfax qui couvre quatre millions de plants.

Rien ne qualifiait Paul Bourde pour cet emploi de grand agriculteur, sinon sa foi dans l'agriculture, et c'est le cas de constater une fois de plus que c'est bien la foi qui crée les miracles. Mais faut-il aller chercher des exemples si loin ? En plus petit, et sous nos yeux, tous les jours des miracles pareils se produisent, mais surtout dans le domaine de l'agriculture. Ne même qu'un habitant du Jura atteint aux limites extrêmes de l'émotion devant la mer, et rien ne l'empêchera, le cas échéant, de devenir un grand marin, des milliers de citadins enrayines ne rêvent que de paysans, maraîchers et de fermes, pour l'instant de leur retraite.

Ainsi Paul Bourde se révéla merveilleux colon et admirable fonctionnaire, le journaliste l'ayant conduit dans cette double voie lorsqu'il fut sollicité d'en sortir.

Mais déjà il s'était manifesté comme un grand journaliste attaché au *Temps*, on voit en lui un précurseur du reportage ici qu'il se pratique aujourd'hui sur une vaste échelle. Et la Corse fut le théâtre d'une de ces tournées de reportage.

Il a écrit de ses articles du *Temps*, on sait qu'ils fut réunie en volume sous le titre à *En Corse* ». C'est un ouvrage que de nombreuses bibliothèques possèdent. Une bibliographie de la Corse ne se conçoit pas si elle ne fait pas mention, à sa date, de ce volume qui date des débuts de la troisième république. On le relit toujours, on le lit surtout avec une curiosité qui ne s'émousse que chez ceux qui ont sur le pays corse des notions plus complètes, que celles que révèle Paul Bourde. Pourquoi le regrettons-nous pas que ses observation du pays nous y aura pas été superficielle...

Comme celui d'« Blanqui, mais qui est, celui-là, supérieurement nourri et mieux approfondi, le rapport de Paul Bourde aux lecteurs de son journal marquera sa date pour la description de la Corse de la fin du dernier siècle. Déjà, Bourde manifeste un goût de la clientèle journaliste abondante et assez variée : il lui fournissait, au lieu d'une étude serrée, au lieu d'une analyse des causes et des effets, des épisodes et des anecdotes, des Libraux de mœurs pris sur le vif, ramassés au passage. Même les sérieux lecteurs du *Temps* à cette époque, comme au moment actuel, appréciaient cette pâture plus récréative qu'instructive. Il est vrai que de son jours on route plus vite sur cette route ; c'est l'excuse et la justification de Paul Bourde.

Une histoire de bandits, le tableau des précautions prises par certaine personnalité pour ne pas se laisser voir et approcher de ses ennemis au maquis, Paul Bourde, entre autres choses, raconte cela pour établir l'atmosphère dans laquelle on vivait, de son temps, dans une région de l'île. Hélas ! aujourd'hui même cette atmosphère ne nous est pas toujours inconnue. Un des successeurs émérites de Paul Bourde, il y a de cela trois ou quatre ans, dans un grand magazine de Paris, esquissait avec une bellegèreté de plume la façon, par lui vécue, dont un fameux bandit avait « semé » la maréchaussée à ses trousses. Tout cela est bien amusant. Nous prenons à ces lectures le même plaisir qu'en éprouvent les bourgeois de Paris. C'est dit avec malice et esprit, et le plaisir, qui se double pour beaucoup de la révélation de ces curieuses mœurs, vient de là.

Mais il est passager. On n'en retient à peu près rien. Une minute après, on passe à d'autres sujets de conversation ou de préoccupation. C'est la Tunisie qui a eu la chance de retenir Paul Bourde pour tout ce que cet organisateur qui ne se connaissait pas, avait vu de ce qu'elle pouvait donner. Peut-être aussi le journaliste n'était-il pas assez mûr pour l'administration, et l'administration agricole, où il devait faire merveille. C'était un homme dont la grande activité d'esprit avait besoin de s'extérioriser en réalisation. Un jour, il découvrit la plaine de Sfax et la possibilité d'y multiplier ces trois rent mille oliviers qui ne couvraient qu'une infime partie de sa superficie. Mais il suffit de lire les journaux tunisiens pour savoir que, outre son immensité la plaine de Sfax dispose de conditions agraires bien supérieures à celles du reste du sol.

Et l'on peut poser en principe incontesté, qu'il y a eu plus de mérite à établir, bien avant Sfax et Paul Bourde, des oliveraies de la Balagne et du Sud, qui ne sont rien à côté de celles de la Régence. L'effort particulier qui a abouti à ces réalisations insulaires a été plus grand que l'autre, qui était seconde par un Paul Bourde, sans doute, et c'est quelque chose, mais aussi par un effort public qui nous a été trop mesuré. C'est cette relative disproportion de cause à effet qui manque un peu au livre de Bourde. L'engouement pour la Corse a toujours été à courtes secousses et à retardement. Alors, on a fait et on fait ce qu'on peut. *Inch Allah !*

V. M.

Sottise et Prétention

Il est tout de même navrant de constater qu'au moment où la Société des Nations essaye de réunir les Etats du Vieux et même du Nouveau Monde, un membre du Gouvernement français laissait écrire dans ses journaux qu'en citoyen français des Vosges est un intrus, un étranger en Corse ; on entend à ce sujet des réflexions d'une bêtise inconmable qui est particulièrement indisposé les nombreux touristes venus en Corse au cours des dernières vacances.

Eh ! Paul Lederlin est un étranger ; en Corse, nous voulons être représentés par des Corses, même très fatigués et très insignifiants...

Le touriste philosophe et fin, sourit de pitié en écoutant de pareilles balivernes.

Le touriste nerveux et souvent estampé répondait assez vertement : « pourqu'un français est un étranger parmi nous, nous renvoyons le plus tôt possible chez nous où l'on vit de façon plus confortable et à des prix plus raisonnables ».

Il faut convenir que ces disciples cortes de Monroe sont *ou des affairés* ou *des petits politiciens* ou des *agents électoraux*. Nous ne voulons pas dire par là que tous les gavinistes tiennent des raisonnements biscornus ou se prétendent être des supercorses ; il en est qui, franchement déclarent combattre la candidature Lederlin uniquement par esprit de parti : ils reconnaissent en même temps que *Paul Lederlin fut très sympathique, que Paul Lederlin peut être utile à la Corse*, mais avouent qu'ils ne peuvent lui accorder leurs suffrages en raison de leurs attaches gavinistes.

Nous nous inclinons devant tant de loyauté ; mais nous nous élevons avec indignation contre le charlatanisme de mauvais aloi, contre les doctrinaires hypocrites en tarés d'un nationalisme extranéier, contre l'attitude offusée de mauvais corses qui voudraient isoler encore davantage notre pauvre île afin de mieux l'asservir ou s'en servir pour consolider leur situation électorale.

Ces fous (?) spécimens ont peur en effet que la Corse ne devienne prospère, que les Corses ne soient plus dans l'obligation de quémander leur appui en vue d'obtenir de maigres situations dans les administrations de l'Etat, que l'élite de nos compatriotes ne cesse de s'expatrier ; car, alors une certaine dynastie qui n'a tenu jusqu'ici que par l'EXPLOITATION METHODIQUE DE LA JUSTICE et de l'Administration disparaîtrait au milieu de l'indifférence générale : et sombreraient aussi les ambitions féroces de tous ces « petits altiés » aussi prétentieux qu'insignifiants.

Voilà les raisons réelles pour lesquelles une minorité bruyante d'imbéciles, mais elle a voulu étendre ses bienfaits également aux muets du travail.

Le 6 mars dernier, les élèves de cette Ecole, accompagnés de leurs professeurs et de M. Mombolet, directeur, ont visité les différentes œuvres sociales de M. Lederlin, édifiées auprès de ses propriétés salines de Thaon-les-Vosges et la ferme de la Prairie Gérard.

L'après-midi fut réservé à la visite du Foyer Social, de la Prairie Citadel et à l'Foyer des Mutilés. Tous furent intéressés, en particulier par cette dernière visite et l'un d'eux, dès son retour à l'Ecole, crut devoir remercier en termes chaleureux M. Paul Lederlin.

Bouveau, le 7 Mars 1930

Monsieur Paul LEDERLIN
Industriel
23, rue de Marignan
Paris (VIIIe)

Monsieur Paul Lederlin.

Depuis quelque temps déjà, notre Directeur nous avait promis une intéressante visite de vos fermes modèles.

Nous devions faire un voyage agréable, instructif, et passer une journée à la campagne, emportant un repas froid. Ce voyage a eu lieu hier et nous l'avons à vous dire mes-sieurs et que ressentiment il a été du plus grand intérêt pour notre instruction, mais aussi que ce déplacement a été toute une journée de joie, de surprise agréable, aussi de grandes émotions.

Veuillez-vous nous permettre de vous dire, Monsieur Lederlin, d'une manière un peu décousue peut-être, un peu ce qui a fait notre intérêt, notre étonnement et nous a frappés le plus.

Dès notre arrivée à la Prairie Gérard votre collaborateur M. Pibarot, s'est immédiatement à notre disposition.

Avec les expressions les plus amicales, M. Pibarot nous a montré la bâtisse, un merveille, d'où le lait sort pour être livré aux ouvriers avec la plus grande garantie de pureté.

L'utilisation des excédents est aussi bien prévue et l'ensemble des services fonctionne avec une perfection qui ne peut être approchée nulle part.

La porcherie bien agencée, possède des reproducteurs que nous avons ad nutes.

Les étables, d'autres merveilles encore, réservent la plus belle heure de propreté et nous avons pu voir des animaux de toute beauté, entretenus avec un soin et une minutie qu'explique seulement un ordre parfait dans un service où tout est prévu, où tout est strictement exécuté.

La race tachetée possède là et de beaucoup, les plus beaux de ses représentants. Nous aurions demandé longtemps à examiner chaque sujet, tant notre intérêt était grand devant tant de choix, de sélection et de soins.

C'est presque à regret que nous nous sommes dirigés sur les jardins et les terres.

Ici encore, M. Pibarot nous a fait admirer de très belles variétés de fleurs, nous a expliqué avec tout le sentiment qu'il éprouve et que nous avons pu voir, tout l'intérêt que présente la culture florale et à Thaon nécessaire à l'alimentation et l'agrément de tous.

Le Petit-Elevage nous a permis de voir de très belles volailles, des lapins à fourrure dans des logements pour la plupart économiques et bien compris. L'exposition est fort bien choisie sur un terrain où l'élevage de la volaille offre quelques difficultés.

Les salles d'incubation et d'élevage, ainsi que les appareils différents de ceux en fonction à notre Ecole, nous ont vivement intéressés. M. Pibarot n'a pas manqué de nous montrer tout ce qui concerne l'alimentation du cheptel, en nous expliquant toute l'économie qui entrait dans un rationnement étudié et réalisé avec méthode.

Puis, nous nous sommes rendus à Thaon où notre modeste repas froid était, grâce à vous, remplacé par un excellent déjeuner auquel nous avaient encore préparés à faire honneur 30 kilomètres de route et notre visite si intéressante de la matinée.

Mais un intérêt égal, des surprises encore plus grandes, nous attendaient pour l'après-midi.

Toujours sous la conduite de M. Pibarot, auquel s'étaient joints M. Debeffe et d'autres de vos aimables collaborateurs, nous avons visité cette œuvre si parfaite : Le Foyer.

Notre admiration a été sans bornes devant une organisation aussi complète et qui fait de tous les ouvriers de Thaon des privilégiés du sort.

Ensuite, nous nous sommes transportés à la Prairie Citadel où M. Debeffe nous a montré le travail de géant accompli pour doter les mines de fermes et d'une production proche dans l'intérêt de tous.

Et nous avons pensé à tout l'effort de ténacité, à tout l'effort qu'il avait fallu pour établir ces sous-sols pratiques, où tout semble soigneusement les légumes de consommation et ceux destinés à la plantation.

Pour que cette journée soit complète, nous sommes allés voir le tracteur exécutant des labours sur friches pour les besoins d'avenir.

Pendant ce temps, M. Debeffe nous expliquait les travaux considérables qu'exigeaient les groupements de terrain pour une plus grande culture, l'irrigation et l'ameublement.

Puis nous avons vu arriver à regret l'heure de commencer en voiture, ayant eu le temps d'apercevoir seulement la Stade et bien d'autres organisations encore, telles avec tout le souci du mieux-être de la population, pour son bon état de santé physique et moral.

Et depuis notre arrivée, nous avons reposé ensemble, causant entre nous de ces choses vues, de tout l'intérêt qu'elles comportent pour l'instruction de tous et que nous n'oublierons pas.

Cependant, nous nous permettrons d'ajouter à notre long exposé, trop court et trop incomplet à notre gré, les impressions qui nous restent et qui demeureront.

En raccourci, toute cette organisation de guerre dirons-nous en somme, est si réjouissante, nous la voyons, nous, victimes de la guerre et du sort, dans tout ce qu'elle touche au bien-être des ouvriers, des employés, des populations rurales.

Des explications qui nous ont été données, nous tirons les conséquences :

La laiterie approvisionne le personnel avec une sécurité complète, quant à la santé de l'enfant surtout.

Le jardin où les fleurs donnent une si grande place, sert au plaisir des yeux des habitants des cités, où la place et l'ornementation a été prévue.

Les produits agricoles, sûrs comme le lait, à un prix très inférieur au prix de revient, permettent à tous un approvisionnement avantageux, que complètent les boucheries, coopératives, etc...

Nous avons visité le Foyer et vu tout ce qui a été fait dans l'esprit de la discipline sage, de la propreté et de l'hygiène.

Mais où notre émotion a été intense, c'est quand nous avons pu pénétrer dans ces petites chambres mises à la disposition des invalides de guerre.

Ceci nous a touchés plus que tout encore et pour cause ! Soyez-en mille fois remerciés.

Et maintenant disons-nous qu'à cette si réussie journée, il manque une dernière et très importante visite, celle de votre propre maison, où nous devinons les usines actives servant avec la belle organisation agricole.

Ceci complétant cela et le tout dominé par le désir constant, d'associer au même bien-être le paysan, l'ouvrier et l'habitant.

Voilà, M. Paul Lederlin, nos impressions que nous avons voulu vous faire connaître.

Ce n'est pas seulement une visite qui a servi à cette fois-ci, mais l'occasion particulièrement agréable aussi elle nous a montré l'in-

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

L'ŒUVRE DE M. PAUL LEDERLIN

Un témoignage de mutilés

L'Ecole de Rééducation de Rouceux avait primitivement pour but de rééduquer les blessés et mutilés de la guerre, mais elle a voulu étendre ses bienfaits également aux mutilés du travail.

Le 6 mars dernier, les élèves de cette Ecole, accompagnés de leurs professeurs et de M. Mombolet, directeur, ont visité les différentes œuvres sociales de M. Lederlin, édifiées auprès de ses propriétés salines de Thaon-les-Vosges et la ferme de la Prairie Gérard.

L'après-midi fut réservé à la visite du Foyer Social, de la Prairie Citadel et à l'Foyer des Mutilés. Tous furent intéressés, en particulier par cette dernière visite et l'un d'eux, dès son retour à l'Ecole, crut devoir remercier en termes chaleureux M. Paul Lederlin.

Bouveau, le 7 Mars 1930

Monsieur Paul LEDERLIN
Industriel
23, rue de Marignan
Paris (VIIIe)

Monsieur Paul Lederlin.

Depuis quelque temps déjà, notre Directeur nous avait promis une intéressante visite de vos fermes modèles.

Nous devions faire un voyage agréable, instructif, et passer une journée à la campagne, emportant un repas froid. Ce voyage a eu lieu hier et nous l'avons à vous dire mes-sieurs et que ressentiment il a été du plus grand intérêt pour notre instruction, mais aussi que ce déplacement a été toute une journée de joie, de surprise agréable, aussi de grandes émotions.

Veuillez-vous nous permettre de vous dire, Monsieur Lederlin, d'une manière un peu décousue peut-être, un peu ce qui a fait notre intérêt, notre étonnement et nous a frappés le plus.

Dès notre arrivée à la Prairie Gérard votre collaborateur M. Pibarot, s'est immédiatement à notre disposition.

Avec les expressions les plus amicales, M. Pibarot nous a montré la bâtisse, un merveille, d'où le lait sort pour être livré aux ouvriers avec la plus grande garantie de pureté.

L'utilisation des excédents est aussi bien prévue et l'ensemble des services fonctionne avec une perfection qui ne peut être approchée nulle part.

La porcherie bien agencée, possède des reproducteurs que nous avons ad nutes.

Les étables, d'autres merveilles encore, réservent la plus belle heure de propreté et nous avons pu voir des animaux de toute beauté, entretenus avec un soin et une minutie qu'explique seulement un ordre parfait dans un service où tout est prévu, où tout est strictement exécuté.

La race tachetée possède là et de beaucoup, les plus beaux de ses représentants. Nous aurions demandé longtemps à examiner chaque sujet, tant notre intérêt était grand devant tant de choix, de sélection et de soins.

C'est presque à regret que nous nous sommes dirigés sur les jardins et les terres.

Ici encore, M. Pibarot nous a fait admirer de très belles variétés de fleurs, nous a expliqué avec tout le sentiment qu'il éprouve et que nous avons pu voir, tout l'intérêt que présente la culture florale et à Thaon nécessaire à l'alimentation et l'agrément de tous.

Le Petit-Elevage nous a permis de voir de très belles volailles, des lapins à fourrure dans des logements pour la plupart économiques et bien compris. L'exposition est fort bien choisie sur un terrain où l'élevage de la volaille offre quelques difficultés.

Les salles d'incubation et d'élevage, ainsi que les appareils différents de ceux en fonction à notre Ecole, nous ont vivement intéressés. M. Pibarot n'a pas manqué de nous montrer tout ce qui concerne l'alimentation du cheptel, en nous expliquant toute l'économie qui entrait dans un rationnement étudié et réalisé avec méthode.

Puis, nous nous sommes rendus à Thaon où notre modeste repas froid était, grâce à vous, remplacé par un excellent déjeuner auquel nous avaient encore préparés à faire honneur 30 kilomètres de route et notre visite si intéressante de la matinée.

Mais un intérêt égal,

dustrie s'est aidée avec l'agriculture et, dans cette organisation collaborale, la part du malheureux, la bonne part est bien réservée.

Nous vous demandons, M. Paul Lacoste, de vouloir bien accepter l'expression sûre de notre gratitude à laquelle nous ajoutons notre profond respect.

Suivent les signatures :

MM. Vallat, mutilé du travail du département de la Loire, président ; Nadin, mutilé de guerre du département des Vosges ; Wecker, mutilé de guerre du département de la Moselle ; Grandjean, invalide civil du département des Vosges ; Benoni, mutilé de guerre du département des Vosges ; Goura, mutilé de guerre du département de la Seine ; Rabichaud, mutilé de guerre du département de l'Aveyron ; Sunier, mutilé de guerre du département de la Seine ; Barlot, ancien combattant de la Ille-Marne ; Mombelet Marcel, fils du directeur de l'école.

Billet Parisien

Pour si longtemps que les cavernes, préhistoriques et autres perruches ont été à la mode chez nous, cela n'aura pas empêché qu'on les répudie aujourd'hui et que personne ne veuille plus s'embarrasser de ces infortunés volatiles. Mieux la guerre leur est déclarée, impitoyable.

Cette espèce vénérable, dit-on, la politique, tout exotique et mystérieuse qui pardonne rarement aux humains.

Préférons-nous mourir en sacrifice sur la perruche ? La question ne se pose pas : on l'étrangle !

Et c'est bien dommage !

Un poète — qui écrit en prose — n'a-t-il pas dit du perroquet : « Son langage inintelligible, son joli aspect d'oiseau des îles, sa tête empreinte et caricaturale, lui avaient fait un sort depuis longtemps dans notre ingénieux. Sa voix extraordinaire, inimitable, à elle seule avait assez sa réputation en lui donnant or ne sait quel aspect de gauche qui nous faisait rire, tout en nous inclinant à l'indulgence. C'était le personnage bouffon, l'excentrique sûrs d'orpheux éclatants. »

En somme, le perroquet pouvait pour une sorte de don César de Bazan du bavardage, mais radoteur, sans esprit, et qui se connaissait surtout dans la compagnie des vieilles personnes.

Pourtant, jusqu'il ne jurait fier sont sur l'épaule du matelot qui le rapportait des tropiques ; il trônait même à côté des princesses et avait de la tenue lorsque la belle main blanche de sa maîtresse caressait le col des lévriers héraldiques.

Inoffensif, et par ricochet, il était tendu de la cour dans la loge de Mme Pipelet. Il y régna en l'en salle en vedette de la troisième année du mois siècle. Quand y reviendra-t-il ?

Loin de nous Vert-Vert perdre l'usage de la parole. Il inultera la murmure de la brise dans les forêts du Sud, et evis naudra mieux que de répéter les madrigaux qu'on lui souffle.

Mais on le rapportera, vous verrez. Dans politesse, il y a « pill » !...

Gabriel Bayle.

Nouvelles diverses

Buenos-Ayres, 30 avril. — On mande de Mendoza qu'un tremblement de terre a été ressenti à Saint-Raphaël et même à 7 heures 15.

***

Mondia, 30 avril. — La bibliothèque royale de Stockholm vient de demander au Gouvernement une subvention de 20.000 francs pour lui permettre de se munir acquérir de livres ouvrages du XVI^e siècle qui sont pour sa valeur publique dans un village de Laponie. Ce vieux a été arrêté.

Le vieux du premier exemplaire en langue suédoise imprimé en 1527. Il a ressenti d'hommes religieux de 1576 et d'un autre recueil perdu de 1547.

Lors ne connaissait jusqu'ici de ces 2 ouvrages qu'un seul exemplaire. Ces ouvrages vont passer ce vieux pour pr : ils appartiennent à un Lapon mort intestat.

***

Paris, 30 avril. — Demain, à 10 heures 30, se réunira au ministère de l'intérieur la commission de formation chargée de l'étude de la représentation des indigènes d'Algérie et des colonies au Parlement français.

La Commission étudiera dans cette séance plénière, les rapports présentés par MM. Barthélemy, doyen de la Faculté de droit, et Mirabeau, professeur au Collège de France.

***

Paris, 30 avril. — M. André Tardieu a lieu au Conseil, dans la 67^e Nie, dans son cabinet, pour se faire rendre compte de l'accueil prises pour assurer l'ordre et la liberté sur la voie publique le premier mai.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

SANTA REPARATA DI BALAGNA, *Mercredi*. — Le 8 avril dernier décédait à Bastia, après une courte maladie, Mme Veuve Capissi, née Lanzalavi de Fabiani.

Plus qu'octogénaire, la regrettée disparue a joui d'une vieillesse exempte de toute infirmité et a conservé son robuste bon sens jusqu'aux dernières heures de sa vie.

Elle a été aimée à l'affection des siens au moment où ceux-ci espéraient la conserver encore pendant de bonnes années. Chacun, autour d'elle, s'inspirait de la sagesse de ses conseils, de son expérience, de ses nobles qualités de mère et d'épouse modèle.

La mort l'a surprise au foyer de sa chère fille, Mme Veuve Moretti ; c'est là que ses enfants et petits-enfants s'efforcèrent en vain de prolonger son existence. Ils ont eu cependant la suprême consolation de contempler le front pur et les yeux clos par le dernier sommeil de leur mère et aïeule adorée, avant que la terre enfermât à jamais ses restes dans son sein.

Voyant venir la mort, elle manifesta le regret de ne revoir une dernière fois la maison familiale où elle avait vécu ses meilleurs jours auprès de son digne et regretté époux, et où elle soulagea bien des misères.

La disparition si soudaine de Mme Capissi a été ressentie par notre population de Fabiani dont elle était la doyenne.

Voyant venir la mort, elle manifesta le regret de ne revoir une dernière fois la maison familiale où elle avait vécu ses meilleurs jours auprès de son digne et regretté époux, et où elle soulagea bien des misères.

La disparition si soudaine de Mme Capissi a été ressentie par notre population de Fabiani dont elle était la doyenne.

Elle a été conduite à sa dernière demeure par une foule nombreuse et recueillie.

L'institution de cette journée, comme Fête du Travail est chose acquise et au Pouvoir au monde ne pourrait en supprimer les manifestations. Certains pays à dictature ont eux-mêmes éprouvé la nécessité de la reconnaître le légitimité, de sortir de ce cadre qu'en pour symbolique on la Nature, soient de se parare fleurie, incite les cœurs aux nobles actions, les salariés concentrent leur pensée sur les victimes du Travail, l'oppression patronale ou gouvernementale, énoncent en formules concrètes leurs revendications futures. Puis ? s'ajourne-ils, aux portes des nobles et généreux ? Puis aux Victimes de Chicago ? Puis aux Victimes du Fascisme ? Le souvenir des mauvais traitements, des arrêts répressifs dans de sang, constitue pour les travailleurs présents un stimulant à sanir plus étroitement contre un retour à la misère passée. Ces individus, jadis « faillables et corvéables à merci », ces îlots de somme impunément exploitées s'acheminent maintenant vers l'émancipation définitive. Fi de l'époque funeste où la trique représentait toute velléité de révolte contre les dures besognes ou le labeur inutilement prolongé. Voilà que le sang humain a de nouveau raclelé l'homme. Le Syndicalisme, timidement surgi de la pensée des Philosophes devient une arme puissante entre les mains des ouvrières ; ne forez s'accroît sans cesse du sacrifice de ceux qui tombent à son service. A la tête de ce mouvement, la Confédération Générale du Travail, groupant les Travailleurs et Fédérations Locales, Départementales, Nationales et Internationales, revendique toutes les idées émises au cours de discussions préliminaires au sein des assemblées syndicales ou abordent des compétences indiscutables. De ces études en commun se dégagent ensuite des formules précises qui ayant trait à l'amélioration du sort collectif et la Confédération Générale du Travail prend l'initiative de les imposer aux Parlementaires, aux Diplomates, à ceux en somme qui ont charge d'Etat. Si la solution n'intervient pas sur le champ, chaque étape tentée vers elle, s'en constitue pas moins un sérieux progrès. Pour ne citer que quelques exemples : hier ce fut le relèvement des salaires, la loi sur les accidents du travail, la création de l'inspection du travail dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a changé notablement les conditions de travail dans les mines et les ateliers, primitivement installés sans souci d'hygiène ni de sécurité, la journée des huit heures, les allocations familiales, la constitution du Bureau International du Travail ; demain, ce sera le congé annuel payé, le contrôle ouvrier, l'acquis unique et surtout la Loi tant attendue des Assurances Sociales, grâce à laquelle l'ouvrier sera devenu mais garanti contre les trois grands maux qui le tortureut affreusement : La Maladie, le Chômage, la Vieillesse.

Toutes ces améliorations sociales furent et seront le fruit du travail en commun entrepris en vue des organismes de la C. G. T., Mais, au monde ouvrier, il reste une mission plus importante en core à remplir et qui est d'instaurer à jamais la Paix des Peuples. La Confédération Générale du Travail atteindra facilement ce but car ses adhérents constituent la majeure partie de ceux qui font les frais de la guerre. Grâce à une propagande incessante et habilement menée, en dépit des excitations de guerre, cycles de gloires militaires ou de dictateurs en quête de lauriers sanglants, elle réussira à faire prévaloir sa volonté d'imposer aux Dirigeants l'obligation de soumettre tout conflit à l'arbitrage. Ainsi serait réalisé le vœu de Jean Jaurès. Si les gouvernants de 1914 eussent accueilli la proposition du Grand Tribun de confier à l'arbitrage du Président Wilson l'incident Austro-Serbe, un désastre eût été épargné et nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui la perte de millions de vies humaines ni la destruction de chefs-d'œuvre de l'art humain.

Telles sont, en cette commémoration du Premier Mai, les réflexions qui viendront à l'esprit des prolétaires, serout exposées éloquemment par leurs porte-

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO,
Ville Martha, BASTIA

CORTE

GHISONACCIA. — *Ligne des Incidents Humour*. — Les membres de la section de Prunelli-di-Fiumorbo sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à Ghisonaccia-Ville (Tour-de-Ville), le jeudi 8 mai à 11 heures du matin.

Ordre du jour : Formation du bureau ; questions diverses.

AJACCIO

De passage. — Mme et M. Barthélemy, député de l'Hérault, ancien de la Chambre des Députés.

A la place. — Le commandant Larrouilhet, le nouveau commandant de la place d'Ajaccio, a pris possession de son poste. Notre meilleure bienvenue.

Nos concierges. — On nous demande de mettre avec le paquebot Cyrnos, qui a été encore une escale. Mardi, ayant son bocaine de mardi matin, il n'est arrivé à Ajaccio que mercredi matin.

OPINIONS

PREMIER MAI

C'est la Fête des Travailleurs, mais, convient-il d'ajouter, une fête se traduisant moins en banquets ou réjouissances plus ou moins funambulesques qu'en meetings et réunions diverses d'où se dégage l'incontestable puissance progressivement acquise par la Classe Ouvrière organisée.

Issue de l'esprit populaire, cette journée parfois sanglante, constitue la Pâques des Ouvriers. Dans le monde entier, les prolétaires ayant conscience de leur état, ne manquent pas de mettre à profit leur repos pour se livrer à quelques méditations en commun.

Là où ils sont réunis en Syndicats ou Fédérations de Syndicats, ils organisent de vastes meetings suivis de cortèges imposants ; s'ils sont assez forts pour décréter leur volonté à eux, qui les exploitent, ils décrètent l'arrêt du travail et, durant quelques minutes, le mouvement des machines, le ronflement des moteurs, le tintamarre des outils le cèdent au recueillement.

L'institution de cette journée, comme Fête du Travail est chose acquise et au Pouvoir au monde ne pourrait en supprimer les manifestations. Certains pays à dictature ont eux-mêmes éprouvé la nécessité de la reconnaître le légitimité, de sortir de ce cadre qu'en pour symbolique on la Nature, soient de se parare fleurie, incite les cœurs aux nobles actions, les salariés concentrent leur pensée sur les victimes de l'oppression patronale ou gouvernementale, énoncent en formules concrètes leurs revendications futures. Puis ? s'ajourne-ils, aux portes des nobles et généreux ? Puis aux Victimes de Chicago ? Puis aux Victimes du Fascisme ? Le souvenir des mauvais traitements, des arrêts répressifs dans de sang, constitue pour les travailleurs présents un stimulant à sanir plus étroitement contre un retour à la misère passée. Ces individus, jadis « faillables et corvéables à merci », ces îlots de somme impunément exploitées s'acheminent maintenant vers l'émancipation définitive. Fi de l'époque funeste où la trique représentait toute velléité de révolte contre les dures besognes ou le labeur inutilement prolongé. Voilà que le sang humain a de nouveau raclelé l'homme. Le Syndicalisme, timidement surgi de la pensée des Philosophes devient une arme puissante entre les mains des ouvrières ; ne forez s'accroît sans cesse du sacrifice de ceux qui tombent à son service. A la tête de ce mouvement, la Confédération Générale du Travail, groupant les Travailleurs et Fédérations Locales, Départementales, Nationales et Internationales, revendique toutes les idées émises au cours de discussions préliminaires au sein des assemblées syndicales ou abordent des compétences indiscutables. De ces études en commun se dégagent ensuite des formules précises qui ayant trait à l'amélioration du sort collectif et la Confédération Générale du Travail prend l'initiative de les imposer aux Parlementaires, aux Diplomates, à ceux en somme qui ont charge d'Etat. Si la solution n'intervient pas sur le champ, chaque étape tentée vers elle, s'en constitue pas moins un sérieux progrès. Pour ne citer que quelques exemples : hier ce fut le relèvement des salaires, la loi sur les accidents du travail, la création de l'inspection du travail dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a changé notablement les conditions de travail dans les mines et les ateliers, primitivement installés sans souci d'hygiène ni de sécurité, la journée des huit heures, les allocations familiales, la constitution du Bureau International du Travail ; demain, ce sera le congé annuel payé, le contrôle ouvrier, l'acquis unique et surtout la Loi tant attendue des Assurances Sociales, grâce à laquelle l'ouvrier sera devenu mais garanti contre les trois grands maux qui le tortureut affreusement : La Maladie, le Chômage, la Vieillesse.

Toutes ces améliorations sociales furent et seront le fruit du travail en commun entrepris en vue des organismes de la C. G. T., Mais, au monde ouvrier, il reste une mission plus importante encore à remplir et qui est d'instaurer à jamais la Paix des Peuples. La Confédération Générale du Travail atteindra facilement ce but car ses adhérents constituent la majeure partie de ceux qui font les frais de la guerre. Grâce à une propagande incessante et habilement menée, en dépit des excitations de guerre, cycles de gloires militaires ou de dictateurs en quête de lauriers sanglants, elle réussira à faire prévaloir sa volonté d'imposer aux Dirigeants l'obligation de soumettre tout conflit à l'arbitrage. Ainsi serait réalisé le vœu de Jean Jaurès. Si les gouvernants de 1914 eussent accueilli la proposition du Grand Tribun de confier à l'arbitrage du Président Wilson l'incident Austro-Serbe, un désastre eût été épargné et nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui la perte de millions de vies humaines ni la destruction de chefs-d'œuvre de l'art humain.

Telles sont, en cette commémoration du Premier Mai, les réflexions qui viendront à l'esprit des prolétaires, seront exposées éloquemment par leurs porte-parole, réchauffées en crières du jour et auditeurs pour éveiller ensuite la réalité.

Puissent les Travailleurs, de mieux en mieux organisés, mettre fin à leurs valeureux exercices de tendresse, comprendre définitivement le besoin de rester unis. De cette union seulement peut dépendre la réalisation plus ou moins prochaine de leurs aspirations totales.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

MAI 1930

En mai, les jours croissent de 38 minutes le matin et de 39 le soir. Premier quartier le 5 à 16 h. 33, pleine et vent : Pleine lune le 12 à 17 h. 29. Dernier quartier le 20 à 16 h. 22, nouvelle lune le 28 à 5 h. 32, pluie.

1er MAI 1930 : SAINTS JACQUES ET PHILIPPE.

Le 1er : 1350 : Les Corsaires français quittent Ajaccio à sec les villages de Genitori et de Marsiglia. Ces bandits de la mer laissent de fréquentes incursions en Corse, tantôt pour commettre leurs déprédations sur nos côtes, tantôt pour tirer vengeance des Génois qui les Génois leur avaient infligées, comme lorsque Drugot vint avec ses pirates. Leur carrière s'est généralement le golfe de Porto-Vecchio.

***

Les Arts

Une statue de Jeanne d'Arc

Par une de ses heureuses caractéristiques de l'après-guerre, le Peuple Français aime à mettre en vogue le culte des belles Figures qui, au cours de notre Histoire Nationale, ont contribué à la grandeur de la Patrie ou à la libération du Territoire.

Parmi ces Héros, la Pucelle d'Orléans occupe le premier rang. Après avoir été la Sainte protectrice des poilus l'invoquant dévotement soit aux instants des douloureux combats, soit dans le creux des tranchées soit encore à la veille ou au lendemain des assauts périlleux, Jeanne d'Arc est devenue, dans le calme de la Paix, le sujet de prédilection d'artistes réputés. A tous les maîtres ayant contribué à perpétuer les traits symboliques de la Bonne Lorraine, vient se joindre un Corse d'adoption : M. le Marquis de Percin de Seibl dont on remarque avec empressement la sagesse statue exposée dans l'une des vitrines des Grands Magasins Firmin-Lots.

Dès le fait apprécié comme fin lettré, Monsieur le Marquis de Percin de Seibl se révèle aujourd'hui sculpteur habile. Le sujet qu'il offre à notre admiration se distingue agréablement d'œuvres similaires par un choix mieux approprié à notre époque de pacifisme. Au lieu d'une Jeanne équestre ou guerrière, il nous présente la physionomie, à notre avis, la plus sympathique de la Sainte. C'est Jeanne, prisonnière à Compiègne, dans l'attente de recevoir la palme du martyr. Le corps ployé par la fatigue et le poids des lourdes chaînes encerclant aux poignets et aux pieds, la Vierge de Domrémy esquisse un effort pour redresser sa poitrine et, les mains jointes, les yeux rivés au Ciel, elle semble écouter des voix ou offrir son âme à Dieu et son corps aux bourreaux. Cette attitude exprime fatigue exigeant une variété de lignes qui rendent le sujet si compliqué a été rendue avec une maîtrise parfaite. Nos félicitons bien sincèrement Monsieur le Marquis de Percin de Seibl et de plus nous lui savons gré d'avoir su ajouter une note fort délicate à son chef d'œuvre en accompagnant sous l'inspiration d'un modèle qui ne diminue en rien les traits si nobles et si purs de la Sainte Nationale.

Carnet Mondain

Le 25 avril a été célébré le mariage de la belle charmante Mlle Grimaldi Marinelle, fille de M. et Mme Grimaldi avec M. Joseph Reichard.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

***

État Civil

NAISSANCES : Pruneta Jean, Sauveur Noël, Ajaccio ; Joseph Vincent Henri, Ronal François Paul ; Pierre Jean Georges ; Vinciguerra Marie Angèle Cécile ; Paris Adélaïde ; Peretti Marie Antoinette ; Sanini Marie Thérèse ; Vinale Jacques Roger ; Fiori Marie Jeanne ; Semigio Henri ; Bianchi Pascalline.

MARIAGES : Santucci Alexandre François, négociant, et Cristofini Marie Joséphine Françoise, sage-femme ; Casanova Marcel Eugène, mécanicien dentiste, et Colonna d'Istria Adeline Lina, dactylographe ; Fiaschi Dominique Jean, marin, et Palmieri Marie Dominique, couturière ; Petroloni Stephan-poli Toussaint, employé de commerce, et Marchi Yvonne Marie Sophie Antoinette, sans profession ; Boccabianca Renaud Dominique, cultivateur, et Carboni Marie Angeline Thérèse, sans profession ; Laugerque René, sergent au 173me R. I. et Cesari Jeanne Mathée, sans profession ; Nicolai Jean Augustin, employé, et Andreani Marie, sans profession ; Boudure Claude Elie Arsène Eugène, industriel, et Marcocchi Angèle Marie, sans profession ; Tomasini Ange Ambroise, instituteur et Pellicci Amélie, sans profession ; Reichard Marie Auguste Joseph, secrétaire mécanicien, et Grimaldi Marie Anne, sans profession ; Cesari Armand Antoine, courtier, et Veschi Lucienne Emilie Paule, sans profession ; Veschi Joseph Emile Jules Lucien, propriétaire, et Cesari Angèle Espérance, sans profession ; Parfanti Pierre Joseph, sergent au 173me R. I. et Nicolai Angèle Félicité, sans profession ; Girardot Paul Claude Maurice, attaché à la Banque de France, et Milanta Germaine Marie Lucie Antonia, sans profession ; Cristi Léopold Théophile, employé, et Bagliano Pasquine, sans profession.

DÉCÈS : Nuvoli Antoine, 3 ans ; Santoni Marianne, veuve, 78 ans ; Vescovali Marie Grâce, veuve, 75 ans ; Ugolini Jean Baptiste, marin, 58 ans ; Siboni Angèle Marie, veuve, 84 ans ; Monti Ange, marié, 52 ans ; Armani François, célibataire, 33 ans ; Batali Paul, marié, 43 ans ; Contresti Marie Antoinette Epiphanie, veuve, 90 ans ; Geraldi Victor Louis, marié, 45 ans ; Bassi François, marié, 57 ans ; Scimari Marie Ascension, célibataire, 33 ans ; Milani Lucie Rose Magdeleine, célibataire, 30 ans ; Cosimi Jacques Pierre, marié, 66 ans ; Liberati Joseph, marié, 52 ans.

Dans les groupements

UNION LOCALE DES SYNDICATS OUVRIERS.

C.G.T. — Union Locale de Bastia : Conférence des Syndicats confédérés.

Les membres des Syndicats confédérés de Bastia sont invités à assister ce soir à 6 heures à la Bourse du Travail à la réunion donnée pour le premier mai

Ordre du jour :

Mr Bianchi, avocat-conseil ; Assma. E. S. : Terre, P.T.T. ; Viverali, S.G.

Communications

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

(Groupe Saint Jean Baptiste)

Les membres sont priés d'assister à la réunion du jeudi 1er mai à 14 heures au local habituel.

***

ASILE DES VIEILLARDS

La fête de l'adoration perpétuelle se célèbrera dans la chapelle de N. D. des Douleurs vendredi, 2 mai.

Messe de communion à 6 heures ; messe chantée à 8 heures ; exposition du T.S. Sacrement.

A 4 heures vêpres, sermon, donné par le R.P. Mongin, salut solennel.

Les religieuses de l'Asile espèrent que les Bastiais voudront bien leur donner un témoignage de leur sympathie en venant nombreux assister aux divers exercices de cette cérémonie et, d'avance, elles leur expriment leurs sincères remerciements.

***

SOCIÉTÉ GYMNOS SAINT-HUBERT

Les membres de la Société sont priés de se réunir aujourd'hui jeudi, 18 heures 30, au Café des Gourmets.

***

SYNDICAT DES INDUSTRIES DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion des Syndics, convoqués qui aura lieu ce soir premier mai à 6 heures à la Bourse du Travail.

Divers orateurs y prendront la parole ; présence d'rire exact.

***

EXERCICES DU MOIS DE MARIE

Les exercices du mois de Marie commenceront le 30 avril. Ils auront lieu les jours à 5 heures et demie et à 8 heures 30 le soir.

Avis Officiels

ÉCOLES

DES ECOLES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Par arrêté du 8 février 1930, les écoles des examens d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement technique de Nice et Gap ; séries ont été fixées aux 21, 22, 23 et 24 mai prochains.

Ces examens sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 mai inclus par M. le Vice-Recteur de la Corse.

Pour toute des documents les familles sont priées qu'aucune bourse nationale d'enseignement technique ne pourra être accordée aux élèves des écoles de commerce ou d'industrie qui n'auraient pas été admis à ces examens ou aux concours examen des bourses qui n'eu lieu le 10 avril dernier.

Les séquestres ou remises accordées par le Gouvernement et les institutions n'ont toujours qu'un caractère aléatoire et temporaire, alors que les bourses nationales sont acquises pour toute la durée des études. Elles présentent un intérêt tout particulier pour les élèves de la campagne sous forme de bourses d'internat et de demi-pension et pour les familles nombreuses où les bourses sont versées directement aux parents et peuvent être consultées avec les bourses de demi-pension et d'internat.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Vice-Recteur de la Corse ou à M. le Proviseur du Lycée de Bastia.

CHEMIN DE FER

ELECTIONS SENATORIALES

DU 11 MAI 1930

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'à l'occasion des élections sénatoriales qui auront lieu à Ajaccio le dimanche 11 mai 1930, un train supplémentaire des voyageurs de toutes classes, sera mis en circulation le lundi 1930 de Bastia à Ajaccio et suivra l'horaire ci-après :

Bastia, départ : 2 heures ; Casamozza : 3 h. 24 ;

Fontanicella : arrivée : 16 h. 50 ; départ : départ : 11 h. 20 ; Corte : 12 heures 40 ; Vivario : 13 h. 48 ; Vizzavona : 14 h. 29 ; Bocognano : 14 h. 53 ; Ucciani : 15 h. 28 ; Ajaccio, arrivée : 16 h. 25.

Ce train s'arrêtera à toutes les gares, haltes et arrêts du parcours mais *ne prendra que des voyageurs à destination d'Ajaccio seulement.*

Les places étant limitées, MM. les délégués sont priés de les retenir dès le 7 Mai à la gare de départ.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1887
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Par Martinique

DOCTEUR BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Matinée à 3 h. : Au programme : *Barrière Javee* dans *Ma Veuve*, vaudeville en 7 parties ; Fox Film présente Victor Mal Laglen dans *Le Capitaine Swing*, grand film dramatique.

En soirée à 8 h. 45. Au programme : *Régent-Journal : Pour moi mon chef peut*, comique ; Pathé Consortium Cinéma présente Tino Meller et Sylvio de Pedrelli dans *La Maison du Mystère*, d'après le roman de Jean Vignaud.

A la scène : Pour la première fois à Bastia : *Lido and C°*, Chanteurs-danseurs.

Prix des places : Loges et balcons : 7 francs ; Réservées : 6 frs ; Fauteuils : 4 fr. 50 ; Secondes : 2 fr. 50.

Location au Salon Pt « Origan ».

HOCCO-RHUM

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'agitation communiste pour le Premier Mai

A Paris et en Province

Paris, 30 avril. — Les cellules communistes s'agitent presque partout à Paris et en province, en vue du premier mai, mais il semble que leurs efforts ne seront pas couronnés d'un grand succès.

Le premier mai coïncide à Lyon avec le lock-out du bâtiment ce qui a permis aux communistes de donner l'ordre aux travailleurs de la corporation de chômer.

A Lille, les marchandes de quatre-saisons ont décidé de chômer.

A Paris, la C.G.T.U. a décidé, afin d'éviter les arrestations, de supprimer les meetings et le pointage des cartes.

Les chauffeurs de taxis chômeront comme d'habitude mais les transports en commun, Métro et tramways, marcheront comme ordinairement. Les cafés-théâtres et cinés seront ouverts comme les autres jours.

Vingt-deux étrangers expulsés

Paris, 30 avril. — Sur la proposition de M. Jean Chiappe, préfet de police, M. Tardieu vient de prendre des arrêtés d'expulsion contre vingt-deux étrangers qui s'abstiennent pour la plupart de toute politique exigée de tous les étrangers qui veulent en France et qui se livraient à une active propagande en vue de susciter des troubles le jour du premier mai.

Ces étrangers ont été immédiatement reconduits à la frontière.

Nombreuses arrestations

Au cours de la matinée, dix-huit arrestations ont été opérées dans différents quartiers de Paris et de banlieue pour la distribution de tracts communistes ou apposition d'affiches invitant les travailleurs à manifester le premier mai.

D'autre part, dans la journée d'hier, des distributeurs de tracts antimilitaristes ont été envoyés au dépôt pour être traduits en justice sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance.

Les premiers contingents de gardes mobiles destinés à renforcer le service d'ordre sont arrivés ce matin par les gares du Nord et de l'Est.

Le Parquet ouvre des informations

Paris, 30 avril. — A la suite de la proposition communiste du Parquet a ouvert des informations pour provocations de militaires à la désobéissance.

Il a fait saisir un tract intitulé : « Prime magie », publié par les éditions de culture sociale, fameuses Saint-Denis, et adressé spécialement aux communistes italiens.

D'autre part, il a fait saisir une affiche de l'Union amicale des réservistes, dont le siège est rue de Bretagne et qui porte en titre : « Dix réservistes assassinés ».

M. Delalié est chargé de centraliser ces instructions avec celle ouverte contre l'*Humanité*.

Aujourd'hui, la brigade des renseignements généraux a saisi dans les locaux du journal l'*Humanité* 105 mille exemplaires du journal *Le Premier Mai*, qui devait paraître demain.

Un député communiste arrêté à Varsovie à la suite d'une violente bagarre

Varsovie, 30 avril. — Les députés communistes Kierzanski et Zarski, ayant, malgré l'interdiction des autorités, convoqué pour hier après-midi, une réunion des chômeurs, au cours de laquelle des discours violents furent prononcés par eux, la police intervint et dispersa les assistants.

Dans leurs discours les députés communistes incitaient les ouvriers à faire de grandes manifestations le premier mai.

Un coup de *feu* ayant parti d'un groupe de chômeurs les agents répondirent bientôt par une décharge de leurs revolvers qui blessa deux ouvriers dont plusieurs grièvement.

Les deux députés ont pris alors la fuite, mais Zarski a été arrêté à la station de Kibunski. En dépit de ses protestations, il a été maintenu en état d'arrestation car on le soupçonne d'avoir tiré sur les agents.

Au Conseil Supérieur des Chemins de fer

Paris, 30 avril. — Le Conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni ce matin au ministère des travaux publics, sous la présidence de M. Albert Mahieu, sénateur.

Le Conseil supérieur des chemins de fer a examiné divers projets de la convention concernant d'une part l'aménagement des lignes de chemin de fer du sud-est, et notamment d'une ligne Avignon-Nice par les Arcs ; d'autre part, l'aménagement d'une voie ferrée de Massens au Bec Ambez dans la Gironde.

Le Conseil a, en outre, donné avis favorable à la déclaration d'utilité publique des chemins de fer de Bellwiller à Cheverémont, destinés à relier directement Belfort et Calmar.

Il a approuvé enfin diverses propositions de tarifs concernant notamment des réductions de prix pour les transports de certains engrais.

Un brillant mariage à Notre-Dame de Paris

Paris, 30 avril. — Aujourd'hui a eu lieu à Notre Dame le mariage de Mlle Anne Tyrrel, fille de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, et de M. Adrien Hollman, premier secrétaire de l'ambassade.

La cérémonie s'est déroulée devant une assistance des plus brillantes parmi laquelle on remarquait : MM. Tardieu et Briand, Sir Austen et Lady Chamberlain, venus exprès de la Glède d'Azur, M. Chiappe, préfet de police, le corps diplomatique. Deux mille invités se pressaient dans la nef.

Briand auteur. Mme Anne Tyrrel est la première anglaise qui se soit mariée à Notre Dame depuis Marie, reine d'Ecosse, qui y épousa, en 1559, il y a presque cinq siècles, le roi François II.

Les félicitations de M. Briand

Paris, 30 avril. — M. de Fouquières, directeur du protocole, représentant M. Briand au mariage de Miss Anne Tyrrel, a présenté les félicitations du ministre des affaires étrangères à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, père de la mariée et aux jeunes époux.

M. Schoeber à Paris

Le chancelier d'Autriche est nommé Grand' Croix de la Légion d'Honneur

Paris, 30 avril. — M. Doumergue a reçu cet après-midi, le chancelier Schoeber d'Autriche et lui a remis les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur.

L'Autriche émettra un emprunt

Paris, 30 avril. — Au cours des déclarations faites à la presse, M. Schoeber a déclaré que l'Autriche désirait faire un emprunt.

On croit que le montant en serait de 100 millions de dollars.

Aujourd'hui, la brigade des renseignements généraux a saisi dans les locaux du journal l'*Humanité* 105 mille exemplaires du journal *Le Premier Mai*, qui devait paraître demain.

Le banditisme en Chine

Londres, 30 avril. — On mande de Shanghai au *Daily Chronicle* qu'un groupe de soldats est arrivé à King Sucheu où des bandits ont récemment massacré mille personnes.

Un certain nombre d'habitants et d'enfants, seules femmes, hélèrent pendant 12 heures entre les bandits qui détruisirent en partie la ville de Soeching au sud du Rue-Yang-Tré et tuèrent les fonctionnaires de cette ville.

Un train postal déraille en gare Saint-Lazare

Paris, 30 avril. — La direction des chemins de fer de l'Etat communique une note annonçant que ce matin, en gare Saint-Lazare, une locomotive et deux wagons poste ont déraillé au cours des manœuvres, occasionnant une grosse perturbation dans le service des trains.

La circulation a été rétablie vers 15 heures.

LES ENNEMIS DU PROGRES
NE LISENT PAS
LE PETIT BASTIAIS

La Banque internationale des Règlements

Les milieux financiers de Londres sont mécontents

Londres, 30 avril. — Suivant le *Daily Telegraph*, dans les milieux financiers londoniens on est mécontent des nominations à la Banque des règlements internationaux, parce qu'aucun sujet britannique n'a été appelé à un poste important.

« De plus, écrit-il, la Cité n'est pas favorable à l'émission à Londres d'une tranche importante d'un emprunt des réparations dont le montant, dans sa presque totalité, ira à la France. »

Un énergumène blesse deux agents

Paris, 30 avril. — Cette nuit, vers minuit, les gardiens Berthou et Sudre interpellaient, rue Brémont, à Noisy, quatre cyclistes dont les machines étaient dépourvues d'éclairage. Comme ils voulaient les emmener au commissariat, un des individus, Roger Le Prévost, habitant 12, rue Pasteur, à Clichy, frappa les gardiens à coups de pied et à coups de poing.

Les agents Bodot et Robippol accoururent au secours de leurs camarades et furent également frappés.

Roger Le Prévost a été envoyé au dépôt.

Deux agents ont été blessés aux mains et ont eu plusieurs dents cassées.

Chinoiseries politiques

Toulon, 30 avril. — Les conseillers d'arrondissement de Toulon avaient reçu une invitation d'assister samedi au banquet offert au Président de la République.

Or, ils sont cartellistes et l'administration municipale toulonnaise ne l'ignore pas. Il leur appartenait donc impossible de se rendre à ce banquet.

C'est ce qu'ils avaient unanimement en cours de la réunion qu'ils avaient tenue à ce sujet mais, avant qu'ils se séparent, un de leurs collègues leur a fait observer que le banquet était organisé au nom du Conseil général du Var, lequel est présidé par M. Gustave Fourmont, sénateur S.F.I.O.

Les conseillers d'arrondissement se ravisèrent alors. Ils décidèrent d'adresser immédiatement et personnellement à M. Fourmont leur acceptation de l'invitation qu'ils avaient reçue par les soins de la municipalité toulonnaise, organisatrice du banquet.

Le transfert du corps du comte de la Vaulx

Paris, 30 avril. — Le bateau transportant le corps du comte de La Vaulx arrivera demain soir, à 9 heures au Havre.

Le corps transporté à Paris sera exposé vendredi matin de 9 heures à 11 heures, au siège de l'Aéro Club de France.

Le cortège s'acheminera ensuite, à 11 heures 15, vers l'église Saint-Louis des Invalides, où une messe sera dite à midi.

Terrible accident dans une carrière, en Alsace

Mulhouse, 30 avril. — Un accident s'est produit hier dans une carrière de Pfaffenheim.

Avant-hier, une mine avait été posée qui n'éclata pas ; hier, des ouvriers voulurent rouvrir le trou de mine pour poser une nouvelle charge de poudre lorsque soudain, par suite du forage des étincelles communiquèr

BOURSE DE PARIS du 30 Avril 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67,75	67,75
5 % 1915	101 fr.	101 fr.
5 % 1916	101 fr.	101 fr.
4 % 1918	101 fr.	101 fr.
5 % 1920	104,75	104,75
4 % 1925	104,75	104,75
5 % 1927	104,75	104,75
Rente 5 % 1928	104,75	104,75
Bons Trésor 5 % 1924	104,75	104,75
— 6 % 1925	104,75	104,75
— 5 % 1927	104,75	104,75
Obligations Communales	104,75	104,75
Crédit National 1919	104,75	104,75
— 1921	104,75	104,75
— 1923	104,75	104,75
— 1926	104,75	104,75
Bons 7 % 1928 Alsace-Lorraine	104,75	104,75
Bons 7 % 1928 Pas de Calais	104,75	104,75
Départ. Seine 7 % 1926	104,75	104,75
Obligations P.T.T. 1928	104,75	104,75
Paris 1928	104,75	104,75
— 1929	104,75	104,75
Communales 1879	104,75	104,75
— 1920	104,75	104,75
TERRE		
Banque de France	104,75	104,75
— Nationale Crédit	104,75	104,75
— Paris et Pays-Bas	104,75	104,75
— Union Parisienne	104,75	104,75
Compagnie Algérienne	104,75	104,75
Comptoir Nat. d'Escompte	104,75	104,75
Crédit Foncier de France	104,75	104,75
Crédit Lyonnais	104,75	104,75
Société Générale	104,75	104,75
Société Générale Foncière	104,75	104,75
Suez Capital	104,75	104,75
Suez Parts	104,75	104,75
Act. Créd. Ions. Alg.-Tunisie	104,75	104,75
Est Capital	104,75	104,75
Lyon Capital	104,75	104,75
Midi Capital	104,75	104,75
Nord Capital	104,75	104,75
Orléans Capital	104,75	104,75
Saint-Pd. Chemins de Fer	104,75	104,75
Dist. Electricité	104,75	104,75
Compt. Gén. Electricité	104,75	104,75
Thomson	104,75	104,75
Tréfileries du Havre	104,75	104,75
Mines de Courrières	104,75	104,75
Mines de Lens	104,75	104,75
Bor	104,75	104,75
Kuhlmann	104,75	104,75
Phosphate de Gafsa	104,75	104,75
Péchiney	104,75	104,75
Chargeurs Réunis	104,75	104,75
Transatlantique Ord. 400 fr.	104,75	104,75
Voitures Paris	104,75	104,75
Air Liquide	104,75	104,75
Cultures Tropicales	104,75	104,75
Pathé Cinéma Joues	104,75	104,75
Sucreries Say	104,75	104,75
Russe 4 %	104,75	104,75
Russe 5 % 1906	104,75	104,75
Barbe 1906	104,75	104,75
Turc 4 %	104,75	104,75
Turc 5 % 1914	104,75	104,75
Banque Nationale Mexique	104,75	104,75
Banque allemande	104,75	104,75
Crédit Foncier Egyptien	104,75	104,75
Wagons-Lits Ordinaires	104,75	104,75
Central Mining	104,75	104,75
Rio Tinto	104,75	104,75
Oriental Carpet	104,75	104,75
Pétrofina	104,75	104,75
Sucreries d'Egypte	104,75	104,75
Actions Peyrissac	104,75	104,75
Actions Usines du Rhône	104,75	104,75
Cambodge	104,75	104,75
Financières Caoutchouc	104,75	104,75
Caoutchoucs	104,75	104,75
Concordia	104,75	104,75
Du Boere Ord.	104,75	104,75
Parts Dong Tréu	104,75	104,75
Franco Wyoming	104,75	104,75
Onioftelées	104,75	104,75
Huanchaca	104,75	104,75
Jagerfontein	104,75	104,75
Malanoc Ordinaire	104,75	104,75
Mastenis Eagle Ord.	104,75	104,75
Actions Dong Trieu	104,75	104,75
Mutuelles	104,75	104,75
Mozambique	104,75	104,75
Mialla	104,75	104,75
Peñarroya	104,75	104,75
Rand Mines	104,75	104,75
Rio-Tinto	104,75	104,75
Rosario	104,75	104,75
Rothschild	104,75	104,75
Rumano-Belge	104,75	104,75
Act. Banque de Thessalonique	104,75	104,75
Tangarita	104,75	104,75
Docks Marseille	104,75	104,75
Lyonnaise des Eaux Cap	104,75	104,75
Electricité Paris	104,75	104,75
Union Electricité	104,75	104,75
Parenchimi	104,75	104,75
Lebon	104,75	104,75
Gaz de Paris	104,75	104,75
Schneider	104,75	104,75
Fives Lille	104,75	104,75
Saint-Gobain	104,75	104,75
Verreries de Carmaux	104,75	104,75
Salins Midi Capital	104,75	104,75
Messageries Maritimes Ord.	104,75	104,75
Distil. Indochine	104,75	104,75
Cusenier Joules	104,75	104,75
Pollet Chaussion	104,75	104,75
Sucreries Lafayette	104,75	104,75
Camp-Bird	104,75	104,75
Printemps	104,75	104,75
Banq. Franç. Rio Plata	104,75	104,75
Part 1 % Franco-Japonaise	104,75	104,75
Crédit Foncier Autrichien	104,75	104,75
Eclairage Villet	104,75	104,75
Aviation Bréguet	104,75	104,75
Corocoro	104,75	104,75
Banque Petiet, Mexicaine	104,75	104,75
Crédit Fonc. Franco-Canad.	104,75	104,75
Bi-Métal	104,75	104,75
Hotchkiss	104,75	104,75
Act. sup. Ciment Français	104,75	104,75
Tels Lucenay	104,75	104,75
Royal Dutch	104,75	104,75
Shell	104,75	104,75
Crew-Mines	104,75	104,75
Carbonite	104,75	104,75
Bourgogniun	104,75	104,75
Départementaux	104,75	104,75
Bulgare 5 % 1902	104,75	104,75
Chine 4 % 1896	104,75	104,75
Egypte Unifié	104,75	104,75
Hellénique 6 % 1914	104,75	104,75
Italie 3 ½	104,75	104,75
Japon 4 % 1908	104,75	104,75
Mexique 4 % 1904	104,75	104,75
Roumanie 4 % 1922	104,75	104,75
Boka	104,75	104,75
Serbe 1912	104,75	104,75
Electricité Seine	104,75	104,75

CHANGES

Londres	124,35	124,40
New-York	25,00	25,01
Allemagne (100 reichsmark)	123,50	123,50
Belgique	350,75	350,75
Espagne	261,50	261,75
Hollande	10,06	10,06
Italie	131,60	131,60
Prague	74,25	74,25
Suisse	497,75	497,75

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)

DANS LE THÉ
DANS LE LAIT
EN GROG
EN PUNCH

Est de temps immémorial le remède classique contre :

LA GRIPPE
LES RHUMES
LES BRONCHITES
ET LES
REFROIDISSEMENTS

Au premier frisson les matelots boivent un verre de Rhum St-James

IL RÉCHAUFFE
STIMULE, DÉSINFECTE
et, grâce à ses extraits aromatiques purs
NUIRITE PAS

Cette excellente qualité se trouve dans tous les bons magasins de la région

BANQUE DE LA CORSE
15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissement et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

Attention !

CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.

Machines à coudre
Machines à écrire
Phonographes

Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE
Expéditions dans toute la Corse

A cette adresse, VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE.

Macaire JACARIA
AJUSTEUR-MECANICIEN
Rue des Zephirs — BASTIA

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée spécialement de Jardins et Basse-Cours
Abonnement : 6 mois, 10 francs — 1 an, 20 francs
Spécimen gratuit sur demande

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS — EMPLOYEZ la LYNXOLINE l'huile idéale pour autos — POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEUR

HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia, Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villes, Corte

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS D'AVRIL 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 17, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 18, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 19, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 19, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 20, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 21, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 22, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 22, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 23, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille, à 22 heures.
Jeudi 24, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 25, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 26, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 26, de Calvi pour Nice à 23 h
Dim. 27, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 28, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 29, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 29, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 30, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille, à 22 heures.

HORAIRES DU MOIS D'AVRIL 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 24, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30
Vendredi 18, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 19, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 19, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 20, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 20, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 21, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 22, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 23, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 23, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 24, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 25, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 26, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 26, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dimanche 27, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 27, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 28, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 29, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 30, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 30, de Marseille p. Bastia à 13 h.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

LOCATION-VENTE. Importante Société vous offre, moyennant le versement du cinquième seulement du prix du terrain et de la construction, la possibilité d'habiter une maison construite selon votre goût et d'en devenir rapidement propriétaire en payant un simple loyer. Ouvertures de crédits pour maisons de rapport. Extrêmement sérieux. Renseignements gratuits. Correspondants demandés. Architectes de préférence. RIVAL, 4, place des Promenades à Boane (Loire).

" HOTEL CORONA "
Angle Cunehière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

Modèles pratiques d'appartement par jolis de 25 chaises
Tables Guéridons en marbre fabrication et forge d'intérêt
4 mois prix de fabrique
E. HAHN Agent Général
52, Rue Dervieux
M. Jules Mirbeau-Angeli — Bastia
NICE (Alpes-Maritimes)

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais Royal
SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT
Pour votre Villégiature d'HIVER
procurez-vous l'édition bisannuelle de
LA SAISON
superbe guide-album illustré
Etudes détaillées et très complètes sur les stations hivernales françaises : Côte d'Azur, Côte Basque, Côte d'Argent, Algérie, Tunisie, Maroc, et Stations de Sports d'Hiver
PRIX SPECIAL DE SOUSCRIPTION
aux 2 éditions (été et hiver) .. Fr. : 20
» l'édition d'hiver seule ..... Fr. : 10
Envoi franco à la parution contre remboursement et Avril
Adresser les abonnements aux *ETABLISSEMENTS BISACHER & Cie* 4, Place des Saussaies — PARIS C. Chèque-postal : Paris C. 102-460

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

COMPTOIRS Généraux de la Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, BONCES, GRILLAGES, FIL de FER *FABRIQUE*
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alembics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour mines, carrières, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zinguerie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, placeaux, bronzerie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 31, *Rue de l'Opéra* — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Parafojo

avec les cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPERIEUR
les inconvénients de la pipe n'existent plus
Rue d'Inkermann
Rue de marcelan louche
Rue d'imitation de la gorge

55e ANNEE. — N° 81. — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 2 MAI 1930.

DIRECTION-REDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais
Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 2-12
ADRESSE A PARIS
A. Ier & le Coup Lorillon
Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS
Trois Mois — Six Mois — Un An
Corse ..... 16 — 31 — 62
Comités, régions ... 17 — 33 — 64
Etranger, Pt. ... 34 — 66 — 130
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue à la Société Parisienne de Publicité, 15, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Rétablissement des Tribunaux

Donc, les trois tribunaux de la Corse supprimés par le fameux décret de 1926 sont rétablis. On a trop dit de mal de ce décret pourvoque nous y insistions : ce ferait trop facile. Il serait trop facile de critiquer une réforme augurée sous l'influence d'une situation trouble, d'une crise qui signala la moitié de l'année maudite de 1926. Si l'on avait attendu quelque temps, quelques mois, quelques semaines même, évidemment on aurait donné aux réactions bouffies de rancunes de se manifester et d'empêcher catégorique la signature du décret. Mais l'on aurait également donné à la chancellerie le temps d'opérer une exécution moins massive, plus graduée. La suppression de moins de tribunaux que le simple bon sens commandait de maintenir — le bon sens et aussi les chiffres, l'esprit d'économie qui fut visé à un moment-là quoiqu'il servit de prétexte à la suppression — eût peut-être décidé le Parlement à moins de rétablissements. La réaction, bien qu'elle ait été à retardement, a été aussi violente que la secure intrinsèque.

Cette réaction à retardement, mais restée vivace, a fait voter par les chambres une loi de rétablissement qui pèche par beaucoup de côtés. C'est ainsi qu'on rétablit les tribunaux de Calvi et de Sartène, mais sans parquet et instruction. Les cadres des tribunaux de Calvi et de Sartène seront presque au complet. Ils auront leur président, leurs juges, leurs greffiers, leurs avocats, leurs avoués. Ils disposeront d'installation, que manque-t-il à ces deux tribunaux pour avoir leur effectif complet, voilà d'avant le décret ? Un procureur. Une seule unité payée sur trois qu'on va me dire. — C'est toujours une économie d'une unité. Mais nous n'y sommes pas du tout, dans le cas qui nous occupe. Cette économie du parquet et de l'instruction ne compense aucunement les dépenses qui vont en résulter sur le plan de la justice du fait de l'éloignement du parquet et de l'instruction.

Envisageons le cas de Sartène. Nous disons, nous les cas évoqués, des tribunaux rétablis sans le parquet et l'instruction, ne sont pas les mêmes que ceux de Sartène, par exemple. Mais on voit un, au moins, où la rétablissement a été rétabli à effectif complet, si l'on n'avait pas suivi à la lettre les règles édictées en vue de ces rétablissements avec ou sans l'effectif normal.

Car on a suivi les règles ; mais on n'a suivies à la lettre et on en a négligé l'esprit. Nous pensons ne pas nous tromper en affirmant que les autorités locales opposées à donner un avis à la commission qui a établi à Paris le tableau des rétablissements a affecteur tout émis celui de donner à la section de Sartène son effectif complet, sans s'arrêter au chiffre de la moyenne des affaires traitées. Car même sur-le-nous d'une certaine moyenne, nous le disons définir d'établir certaines difficultés de communications, le plein exercice d'un tribunal à rétablir pouvait être promu par la commission. C'était, de la manière la plus parcimonieuse, le cas de Sartène. On a passé outre.

Il va y avoir à Sartène trois juges qui n'auront que au prétoire une besogne accablante, le sandit tribunal tirant une importance réelle également de ses sur tout des affaires qui relèvent d'abord du parquet et de l'instruction.

C'est donc toujours vers Ajaccio qu'il faudra se diriger pour les affaires criminelles et correctionnelles. La route est longue. On en le fait point en chemin de fer. Tamolus et qu'eux-mêmes prennent une traction mécanique qui n'a montre pas le caractère d'un service public, car ainsi qu'il se pratique pour les transports postaux en automobiles, que sont des moyens privés pour les voyageurs et marchandises, et seulement quelques bons sont et mêlés postaux. Voilà des myriamètres à parcourir dont le nuit n'est que toujours supporté par les plaideurs débouté ou les prévenus qui ne sont pas toujours condamnés ou solubles.

Le départ de l'instruction se fait à Ajaccio, qui en reste le siège. Voilà encore beaucoup de myriamètres à parcourir au centre ou sud de l'île dans les actes que l'élémentaire dignité des magistrats et auxiliaires du Parquet sont obligés de louer pour obvier à l'absence de la voie ferrée. Or, qu'on se dise bien que tout cela ne vaut pas l'économie d'un procureur et d'un parquet qui démarreront d'Ajaccio en route pour Portovecchio, défilant devant les magistrats aussi, c'est bien le terme, de Sartène.

Mais ne serait-ce que pour éviter à des centaines de témoins et de prévenus besoins la plupart du temps, de se transporter à gros frais sur également des centaines de kilomètres sur route, non sur rail, et de passer plusieurs nuits et journées hors de leur domicile, qu'il vaudrait qu'on remaille à Sartène le tribunal complet. Le débats poussé à ce point des intérêts des justiciables, c'est encore un aspect du désordre que la justice est appelée à sanctionner. Mieux encore et distinguée, elle l'exterait, et cela serait bien préférable.

Laissons donc rétablir les tribunaux sur les bases édictées; mais le dernier mot en cette affaire n'est pas dit.

La Tournée de notre Candidat

Nous donnons ci-dessous quelques nouveaux détails sur la tournée triomphale du candidat du P.R.D.S. dans les cantons de l'arrondissement de Corte.

A Folelli, MM. Lederlin et Landry, reçus par M. le docteur Séminili, s'entretiennent longuement avec nos amis.

A Alesio, M. le docteur Casalta présente à MM. Lederlin et Landry les délégués du P.R.D.S. du canton de Piedi-Verde.

A San Nicolao, notre candidat et M. Landry furent reçus par MM. Marchelli et tous les délégués amis du canton qui leur firent une réception enthousiaste et leur offrirent un apéritif d'honneur.

A Corvisse, l'arrivée de MM. Lederlin et Landry donna lieu à une grande manifestation de nos amis. Un déjeuner fut offert par M. le docteur Casalta, conseiller général, en son magnifique château, dont Mme et Mlle Casalta firent les honneurs.

On remarquait parmi les convives, MM. Landry, Lederlin, Sari, Giaccobi, le docteur Quilici, J.-P. Franchi, Dorial, etc.

A Valle d'Alesani tous les délégués et amis du canton s'étaient réunis autour de M. Vitani, conseiller général, pour recevoir le candidat et les chefs du P.R.D.S.

Il n'y eut pas de manifestation en raison de la mort récente de M. le docteur Marcantoni.

A Socaro, MM. Lederlin et Landry firent leur entrée au milieu de salves de mousqueterie. Un vin d'honneur fut servi à la Mairie. M. Ballesdi présenta à notre candidat tous les délégués amis du canton.

A La Porta, M. Morelli, conseiller général, était entouré de tous les délégués et maires amis du canton qui firent à MM. Lederlin et Landry une chaleureuse réception.

Mercredi matin, MM. Lederlin et Landry ont reçu à Aleria les délégués amis du canton de Moita.

Ils se sont ensuite rendus à Ghisonaccia où les attendaient les délégués amis des cantons de Fiumorbo.

Après une courte visite à Porgio-di-Naxza, MM. Lederlin et Landry sont partis pour Zonza.

AVIS
A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le
15 AVRIL 1930
de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du *Chèque Postal* que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera opposé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne sera servi et pas opéré le mandat-refusé.

LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS
Le PETIT BASTIAIS

Indignation et Contradiction

Nous lisons dans « Bastia-Journal » d'hier, 1er Mai, sous le titre « *En Tournée* » : « M. le Général Denis Gavini — (serait-il candidat ?) — accompagné PAR MM. Patrice de Corsi et Mathieu Morucci, conseillers généraux, A rendu visite hier aux délégués des cantons de la Porta et de Morosaglia.

A la Mairie de la Porta où ils se sont rendus, M. Patrice de Corsi prononça un discours longuement acclamé et s'écria avec force et émotion : « La Victoire du 11 Mai sera plus que la victoire d'un homme, elle sera la victoire de la Corse luttant pour son honneur ».

Le Général Gavini et M. Morucci nous paraissent avoir le sens du ridicule ; ils n'ont pas parlé ou s'ils l'ont fait, c'est avec une honnête modération.

Le bouillant conseiller général de Porto, au contraire ,ne doit pas avoir pour des obstacles : il les boit sans doute à la façon des jeunes « Michelis ».

Nous le croyons, quant à nous, plutôt affligé de daltonisme moral : ce cher maître est victime d'un certain mirage, car, si l'honneur de la Corse était à la merci d'une candidature étrangère, il y a belle lurette que notre pays l'aurait perdu par la faute d'ailleurs de MM. Gavini, de Corsi et consorts...

Faut-il rappeler au sympathique conseiller général de Pero son attachement désintéressé à un candidat sérieusement argenté qui avait vu le jour sur le continent français ?

Nous nous permettrons en passant de poser à M. de Corsi une seule question à laquelle il répondra, s'il de veut, avec sa loyauté habituelle : « Apporterait-il autant d'ardeur dans la campagne sénatoriale actuelle si, au lieu du vinaigre M. Sébastien Gavini, le candidat était ou M. Jacques Gavini, ou M. Pierangeli ou M. Pitti-Ferrandi ? »

M. de Corsi pourra nous dire, il est vrai, qu'il n'est pas dans les habitudes de son parti d'offrir un siège sénatorial aux enfants encore en nourrice... Nous n'insisterons pas.

Il est de notre devoir cependant en vue de l'édification et de l'instruction du jeune conseiller général de Pero, de rappeler certain événement de l'histoire électorale corse, de faire revivre une époque où M. de Corsi sans doute plus fait la culotte courte mais promenait déjà sa bonne figure de « gros nuit » et où LES GAVINI TRAVAILLAIENT POUR L'HONNEUR DE LA CORSE A ACCLIMATER ICI UNE CANDIDATURE EXOTIQUE.

La lutte avait pour cadre la splendeur de région de la Balagne, chère à M. Sébastien Gavini, *l'enjeu* était un mandat législatif et *les héros*, actuellement disparus, étaient Antonin Fabiani et Chaleil.

Antonin Fabiani, conseiller à la Cour de Nimes, était bien de chez nous par les origines et le tempérament : généreux et serviable. Il jouissait d'une grande popularité.

Chaleil, sous-préfet et continental, avait hâblement laissé croire qu'il possédait une grosse fortune ; Naturellement, les Gavini approuvèrent fortement la candidature Chaleil.

Antonin Fabiani obtint la majorité des suffrages, mais son concurrent Chaleil fut proclamé député de l'arrondissement de Calvi.

En-ce en souvenir de ce fameux exploit de fraude électorale qu'aujourd'hui, M. le Président, vous prononce « notre renom de probité » ?

En-ce pour continuer de si belles traditions que nous entendez aujourd'hui, M. le Président, porter, déployer un drapeau de « fière indépendance » ?

Notre mémoire est peut-être infidèle ; elle ne l'est pas au point d'avoir oublié totalement le grand électoral de notre île. Il est de notoriété publique que les Gavini ont été les importateurs les plus actifs des candidatures étrangères. Est-il nécessaire de produire cette longue théorie de politiciens purs qui eurent bien-être Corse comme terre d'asile de leur passage ?

Aujourd'hui, le P.R.D.S., pour la première fois présente devant le collège électoral de la Corse une personnalité étrangère à notre pays : cette personnalité, Paul Lederlin, est une puissance du monde de l'industrie : il vit non de la politique mais du produit de son travail : c'est un grand philanthrope en même temps qu'un grand réalisateur ; sa désintéressement est incontestable et incontesté.

Paul Lederlin demande à la Corse l'honneur de collaborer au relèvement économique d'un département français : il veut appliquer chez nous des méthodes fécondes de travail.

La Corse lui accordera certainement sa confiance, sans tenir compte des soi-disant de petits politiciens ambitieux et intéressés.

V. M.

La Tournée de notre Candidat

Nous donnons ci-dessous quelques nouveaux détails sur la tournée triomphale du candidat du P.R.D.S. dans les cantons de l'arrondissement de Corte.

A Folelli, MM. Lederlin et Landry, reçus par M. le docteur Séminili, s'entretiennent longuement avec nos amis.

A Alesio, M. le docteur Casalta présente à MM. Lederlin et Landry les délégués du P.R.D.S. du canton de Piedi-Verde.

A San Nicolao, notre candidat et M. Landry furent reçus par MM. Marchelli et tous les délégués amis du canton qui leur firent une réception enthousiaste et leur offrirent un apéritif d'honneur.

A Corvisse, l'arrivée de MM. Lederlin et Landry donna lieu à une grande manifestation de nos amis. Un déjeuner fut offert par M. le docteur Casalta, conseiller général, en son magnifique château, dont Mme et Mlle Casalta firent les honneurs.

On remarquait parmi les convives, MM. Landry, Lederlin, Sari, Giaccobi, le docteur Quilici, J.-P. Franchi, Dorial, etc.

A Valle d'Alesani tous les délégués et amis du canton s'étaient réunis autour de M. Vitani, conseiller général, pour recevoir le candidat et les chefs du P.R.D.S.

Il n'y eut pas de manifestation en raison de la mort récente de M. le docteur Marcantoni.

A Socaro, MM. Lederlin et Landry firent leur entrée au milieu de salves de mousqueterie. Un vin d'honneur fut servi à la Mairie. M. Ballesdi présenta à notre candidat tous les délégués amis du canton.

A La Porta, M. Morelli, conseiller général, était entouré de tous les délégués et maires amis du canton qui firent à MM. Lederlin et Landry une chaleureuse réception.

Mercredi matin, MM. Lederlin et Landry ont reçu à Aleria les délégués amis du canton de Moita.

Ils se sont ensuite rendus à Ghisonaccia où les attendaient les délégués amis des cantons de Fiumorbo.

Après une courte visite à Porgio-di-Naxza, MM. Lederlin et Landry sont partis pour Zonza.

AVIS
A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le
15 AVRIL 1930
de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du *Chèque Postal* que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera opposé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne sera servi et pas opéré le mandat-refusé.

LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS
Le PETIT BASTIAIS

La restauration des régions dévastées du Midi

Toulouse, 1er mai. — Le canal du Midi et le canal latéral de la Garonne avaient subi, du fait des inondations, des dégâts considérables.

M. Georges Perrod, ministre des travaux publics, avait annoncé le 9 avril que les réparations seraient achevées le premier mai entre Agen et Bordeaux. Devant l'énormité des travaux on pouvait douter de la possibilité de les mener à bien, dans un aussi court délai.

L'impulsion énergique et le dévouement du personnel qui, du haut en bas de l'échelle, fournit un effort considérable permirent à la date envisagée la réalisation de la première des deux promesses.

La navigation reprend aujourd'hui sur le canal du Midi.

A l'"Officiel"

Paris, 1er mai. — L'*Officiel* publie : Infanterie coloniale. — M. Colonna d'Ornano, sous-lieutenant de réserve au 16e régiment de sénégalais.

Marine. — Le capitaine de vaisseau Lambert est affecté au commandement du secteur maritime de la Corse.

A la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation

Paris, 1er mai. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté les pourvois de deux condamnés à mort : 1° Jean Gabillard, condamné à mort, le 19 mars, par la Cour d'Assises du Morbihan pour assassinat de Mme Colas ; 2° Beos, condamné à mort le 13 mars par la Cour d'Assises de l'Oise pour avoir tué un ouvrier briquetier, mort le Prudhomme et un gendarme, qui le poursuivait, meurtres commis en octobre 1929.

Le pourvoi d'un complice de Beos, condamné à 20 ans de travaux forcés, est également rejeté.

La fête nationale de Jeanne d'Arc

Paris, 1er mai. — Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant les diverses régions et corps d'armée une circulaire les informant que, comme les années précédentes la revue prévue pour la fête nationale de Jeanne d'Arc, et après entente avec les préfets intéressés pourrait être supprimée.

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

L'ŒUVRE DE M. PAUL LEDERLIN

Dans une série d'articles, nous avons montré l'œuvre admirable réalisée par M. Paul Lederlin.

A ceux qui sont tentés de ricaner et de faire douter des généreuses intentions d'où elle est issue et de la grandeur de l'œuvre qu'a conçue et mise sur pied notre candidat au Sénat, nous avons opposé une lettre de maîtres de guerre et de maîtres du travail qui ont eu l'occasion de visiter les écoles modèles, le Foyer Social et les belles habitations ouvrières créées par M. Lederlin et qui en sont revenus émerveillés.

Nous avons vu que, non content d'assurer aux familles des ouvriers des usines des conditions de vie privilégiées, le savant médical, l'assistance à la maternité, les bienfaits de la coopération, de la mutualité, de la retraite, de la vie sportive, de l'habitation gaie et saine, etc.... il s'était préoccupé d'augmenter le bien-être de la population ouvrière et agricole en favorisant la culture.

M. Paul Lederlin a également pensé aux petits cultivateurs et à ses ouvriers, en développant chez eux le goût de la culture florale et maraîchère. Une exposition de l'Union Horticole le prouve de plus en plus chaque année, en offrant un nombre toujours plus grand de visiteurs.

Cette œuvre, autrefois, n'intéressait qu'un petit nombre ; aujourd'hui elle a porté ses fruits dans toute la région de l'Est.

Les efforts de M. Paul Lederlin pour améliorer les conditions de vie de toute une région et aider au bonheur commun de la population laborieuse ne se sont pas bornés là. Parmi les grandes œuvres réalisées par lui, il en est une qui mérite particulièrement l'attention. Nous voulons parler de « Foyer Social ». Gîté près de l'usine-mère.

Il a réalisé là un édifice qui est la véritable maison commune, et dont le nom est pleinement justifié.

Le « Foyer Social » de Thann peut servir d'exemple à beaucoup d'autres villes plus importantes et mieux outillé, tout au point de vue de l'architecture que de l'agencement et de son utilisation multiple et parfaite une longue étude que nous ne pouvons donner ici.

Autour de la grande salle de spectacle se groupent des salles destinées aux différentes œuvres sociales créées par M. Lederlin.

Sous les vastes fermes de l'Helbronn on trouve, en effet, une salle de fêtes pouvant contenir près de 1.000 personnes, susceptible d'être transformée en dancing féerique en bonis comme en skating, voire en arène sportive. A gauche, à droite, dans les ailes, au-dessous, au-dessus, sont aménagés des compléments pour école du lit et des jeux de boules ; un restaurant, une buv

mi qui guérisse de l'incurabilité ? — Un « oignon » de bébé marque 12 kilocalo. Vais annoncer ce petit pois le meilleur...

Gabriel Bauer.

Services Maritimes

A partir du 12 et le départ de Calvi pour Nice sera rapide du samedi soir au dimanche matin 6 heures. Le paquebot « Général Bonnaire » quittant ainsi Calvi le dimanche à 6 heures (dernier Nice le lendemain à 14 heures et il en repartira à 21 heures pour arriver à Bastia le lundi matin à 5 h. 30.

La traversée Calvi-Nice sera donc effectuée de jour et notamment la traversée Nice-Bastia sera faite de nuit.

Par ailleurs, à partir du vendredi 22 mai les départs de Bastia pour Nice seront effectués à 21 heures au lieu de 19 h. 30 du matin ce qui assurera également une traversée nocturne de Bastia sur Nice.

Pour ce qui concerne le Service Ajaccio-Nice, le départ d'Ajaccio pour Nice aura lieu à 20 heures le jeudi au lieu de 19 heures 30 à partir du jeudi 22 mai. Le départ de Nice pour Ajaccio le vendredi sera également de 9 heures à 11 heures à partir du vendredi 23 mai et l'arrivée à Ajaccio se fera le même jour à 21 h. 23.

Service sur Livourne. — Le départ de Bastia pour Livourne aura lieu à 11 heures le mardi au lieu de midi, à compter du mardi 20 mai.

Le Ile de Beauté. — Le paquebot *Ile de Beauté* effectuera une excursion d'inauguration du samedi 31 mai au vendredi 30 mai. Il entrera officiellement en service le samedi 31 mai.

Nouvelles diverses

Paris, 1er mai. — Tenant compte des vœux exprimés par les délégués de la Fédération des marins-pêcheurs et des usiniers fabricant de conserves de poissons, réunis à la salle du Congrès lors du Salon de la marine de commerce, il a été décidé de soumettre prochainement aux ministres compétents un projet tendant à la création d'un Office national des pêches maritimes, dont le but serait de développer la consommation du poisson frais et de conserves, de faciliter l'écoulement des produits de la pêche et d'améliorer les conditions d'existence des marins-pêcheurs.

Paris, 1er mai. — Le Conseil général de la Banque de France a fixé à 4 francs le dividende de l'exercice 1929, ce qui représente un bénéfice net de 2 à 226 par cent.

La Seyne, 1er mai. — Le banquet d'Angleterre vient d'allonger la liste de son compte d'un demi pour cent.

Lichnane, 1er mai. — Un duel a eu lieu à Alpe, Nord du Portugal, entre les nommés Jorge Barrel et Antonio Machado.

Ils portaient à eux-mêmes blessés et le combat fut.

Washington, 1er mai. — M. Stimson, secrétaire d'Etat, a remis au président Hoover une note adressée au gouvernement de Londres qui sera déposée au Sénat dans le courant de la semaine.

Paris, 1er mai. — Le ministère de l'air communique :

L'hydravion de la mission Seguela a bien été vu cette nuit au-dessus de Pondichéry. Il a survolé cette ville à 3 h. 30 et à 6 heures, pour Bengale.

Paris, 1er mai. — M. Briand a reçu ce matin M. de Brouckère, ambassadeur de France au Québec.

Paris, 1er mai. — M. Doumergue vient de prononcer la suppression d'un poste d'ambassade, créé en A... à Paris.

Paris, 1er mai. — Le ministre de la santé publique, M. Désiré Ferry, a été accueilli hier par les hôpitaux de la Salpêtrière et de Bicêtre, qu'il a longuement visités aux nouveaux services qu'on y a construits.

Paris, 1er mai. — La Commission supérieure consultative des travaux d'hygiène s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Magimel.

Paris, 1er mai. — M. Serol, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, a visité dans la matinée l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
PETIT BASTIAIS

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

PIANNE. — *Carnet mondain.* — Samedi dernier, le coquet village de Pianne était en liesse : on célébrait le mariage de Mlle Pianne Françoise, fille de M. Pianne Michel, propriétaire-agriculteur et de Mme, née Fiorelli, avec M. Pianni Antoine, chef d'atelier à l'imprimerie Costa, à Bastia.

La mariée, toute resplendissante de grâce et de beauté dans sa robe Crêpe de Chine qui la voilait encore plus belle, a été conduite à la mairie par M. Antonetti Antoine, un beau-frère, un des nos meilleurs propriétaires, conseiller municipal. Un cortège aussi nombreux que choisi qu'égayaient les toilettes printanières aux couleurs chatoyantes formait sa suite.

Après l'union civile, célébrée par M. Costa, maire, le cortège s'est rendu à l'église, toute parée pour la circonstance. L'office s'est fait au son d'une marche nuptiale.

Pendant la messe, M. Morì, un virtuose du violon qu'accompagnait à l'harmonium le maestro Prunaire a joué les meilleurs morceaux de son répertoire : très goûté, l'Ave Maria de Gounod.

Le service d'honneur a été fait avec beaucoup de grâce et de distinction par Mlles Guidoni Catherine et Chiappini Pauline qu'accompagnaient MM. Louis Bioni et Jean Mariaglia.

Qui signe comme témoins à la mairie et à l'église, pour l'époux : MM. P. Jeanson et P. Casalta ; pour l'épouse : MM. A. Menghi et A. Antonetti.

A l'issue de la cérémonie, les époux ont reçu les félicitations et les vœux de bonheur de tous leurs invités ainsi que d'une foule de parents et d'amis qui ont tenu à s'associer à leur joie et leur témoigner leur sympathie.

A midi, les familles Pianna et Bioni réunissaient leurs invités autour d'une table copieusement servie, où les mets les plus délicats ont été savourés et les meilleurs vins du pays dégustés. Après les toasts, les chants et les monologues, une brillante sauterie s'est organisée qui n'a pris fin que le matin à l'aube. Pendant que les couples enlacés s'en donnaient à cœur joie, les époux qu'attendait une auto sont partis cacher leur bonheur.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs familles nos sincères félicitations.

Un invité.

GROUPE AMICAL DE PINO

Nécrologie. — Nous sommes navrés d'apprendre la mort de notre vénéré ami Jean Tobiani, à 92 ans, après une vie bien remplie aux cœurs maladie l'ayant à l'affection des siens. Homme pieux, ainsi bon travailleur que bon père de famille, il laisse des regrets unanimes dans toute le village. Aussi bien nombreuses ont été les marques de sympathie de tous ceux qui l'ont accompagné à sa dernière demeure. La mort regrettable de notre cher ami atteint plusieurs familles de Pino.

Père de Louis Tobiani, conseiller municipal, Antoine, Toussaint et Joseph Tobiani, beaupère de notre vice-trésorier, Vincent Bonacorsi, et oncle germain de notre cher président-maire, et de M. Olive Morganti, président d'honneur.

En cette triste circonstance, le groupe amical de Pino ne fait un devoir d'exprimer à toute la famille, les condoléances les plus sincères.

AJACCIO

Nos courriers. — Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Marseille mercredi 30 avril au lieu de mardi, à 9 heures du matin. Le courrier n'a pu être distribué que dans l'après-midi. Le voyage hebdomadaire du mercredi sur Propriano a été supprimé en raison de ce retard et pour cause de mauvais temps.

Le « Cyrnos » a d'ailleurs dû s'abriter d'ouvrir et ses passagers ont débarqué en rade à bord de la pilote.

Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti mardi pour Marseille avec 210 passagers.

Le voyage. — M. Emile Sari, Secrétaire-Maire de Bastia.

Accident. — Mardi à 16 heures 30, le jeune Michel Bertolucci, 16 ans, traversait imprudemment le Cours Napoléon, a été renversé par une automobile. Il a été conduit à l'hôpital, mais ses blessures sont légères.

Etat civil. — 29 avril. Naissance : Sampiero Agathe. Mariage : Paolini Daniel, marin, et Carlotti Marie. Décès : Frigeri Ange, boulanger, 25 ans.

CORTE

PIETRA-DI-VERDE. — *Nos Ecoles.* — Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Solleti a été nommée directrice de nos écoles. La population de Pietra se réjouit de voir cette distinguée institutrice récompensée du zèle qu'elle déploie avec tant d'intelligence, en vue d'une méthode remarquable qui semble lui être personnelle et qu'elle applique avec cette autorité empreinte à la fois de douceur et de fermeté qui dispose l'élève au travail en lui faisant aimer son maître.

Aussi, Mlle Solleti a-t-elle toujours obtenu de bons résultats et pour prouver sa valeur professionnelle il nous suffira de dire qu'un dernier examen du certificat d'études, elle eut tous les candidats et candidates reçus (sept), malgré l'Etat lamentable où elle avait trouvé la Cours supérieur qui lui fut confié dès son arrivée à Pietra et qui avait été délaissé par suite d'une question de personnel que nous avons déjà vu en son temps.

A l'arrivée de Mlle Solleti, notre enseignement communal le spécialisait de l'excellent système de Dr — ou méthode, dont la récente suppression aussi inattendue qu'incompréhensible, constitue une lourde faute que le vice-rectorat a dû laisser commettre ici, à cause des erreurs de notre régime administratif qui mêle le sacré avec le profane et laisse le fonctionnement de nos plus belles institutions en le faisant dépendre des revendications électorales.

D'abord, la soudaine faute a eu pour triste effet la perte du seul moyen de donner aux élèves le maximum d'instruction à treize ans et de les munir du certificat d'études à cette limite d'âge déjà trop basse : ensuite elle a occasionné la fermeture de nos trois écoles *pendant six mois* (!) — du premier octobre au 21 mars, sans raison aucune.

Le Vice-Recteur dirait, justement : mon personnel est à son poste. Pourvez lui les 5 cents écoliers dont vous avez pas cesse de disposer.

A quoi la Préfecture répondrait, naturellement : nous verrons ça avec le conseiller général de Pietra (!). Et nous, pauvre sœur Anne nous ne voyons rien...

Cette navrante situation aurait pu s'éterniser sans l'intervention du capitaine Cardelli qui, maire d'une liste de protestataires aux récents suffrages municipaux de la Préfecture où il exposa avec l'indignation de bon citoyen, sa révolte vouloir. De telle façon, que nos écoles ont été immédiatement rouvertes, ce qui prouve qu'il n'y avait aucun empêchement à le faire et que si elles sont restées fermées pendant six mois on l'a bien voulu, comme on l'aurait voulu encore plus longtemps, sans s'occuper des 150 élèves jetés à la rue.

Vive donc le vaillant capitaine Cardelli ! Nous le remercions de tout cœur et Pietra met désormais en lui le meilleur d'espoirs pour la défense de sa vie économique et sociale comme pour la modernisation de sa politique où d'un ne veut plus ni faux blasons ni Grèce.

En attendant, nous voyons dans la nomination de Mlle Solleti à la Direction de l'école de Pietra, une juste récompense de son zèle et de son dévouement à la cause de l'enseignement et nous nous réjouissons de voir cette institutrice si méritante, si digne de tous les éloges, si bien douée pour la tâche délicate qu'elle a assumée, si sympathique à tous ceux qui l'approchent, si aimée de ses élèves, si estimée de tous, si bien entourée de la sympathie générale, si heureuse de vivre dans un milieu où elle a su conquérir tous les cœurs, si bien faite pour y rester toujours, si digne de la considération de tous, si bien placée pour y faire le bien, si bien à sa place enfin, qu'elle ne la quittera jamais.

Et nous nous réjouissons aussi

BOURSE DE PARIS du 1er Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	87,20	87,40
5 % 1918	102,80	102,80
4 % 1917	94,—	94,—
4 % 1918	94,—	94,—
5 % 1920	104,90	104,90
5 % 1920	104,90	104,90
4 % 1920	104,—	104,—
6 % 1927	104,90	104,90
Rente 5 % 1928	102,10	102,10
Bons Trésor 5 % 1926	100,—	100,—
— 6 % 1926	100,—	100,—
— 6 % 1927	100,—	100,—
Oblig. Caisse Autonome	104,—	104,—
Crédit National 1919	417,—	417,—
— 1921	417,—	417,—
— 1923	417,—	417,—
— 1924	417,—	417,—
Bons 7 % 1928 A.-H.	100,—	100,—
Bons 7 % 1926 Pas de Cal.	100,—	100,—
Départ. Seine 7 % 1926	100,—	100,—
Obllg. P.T.T. 1925	100,—	100,—
Paris 1928	1150,—	1150,—
— 1926	1150,—	1150,—
Communales 1879	495,—	495,—
— 1926	1150,—	1150,—
TERME		
Banque de France	14750,—	14750,—
— Nationale Crédit	1040,—	1040,—
— Paris et Pays-Bas	1045,—	1045,—
— Union Parisienne	1040,—	1040,—
Compagnie Algérienne	1450,—	1450,—
Compt. Nat. d'Escompte	1150,—	1150,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1015,—	1015,—
Crédit Lyonnais	1515,—	1515,—
Société Générale Foncière	1040,—	1040,—
Suez Capital	10475,—	10475,—
Suez Parts	17050,—	17050,—
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1040,—	1040,—
Est Capital	1106,—	1106,—
Lyon Capital	1403,—	1403,—
Midi Capital	1040,—	1040,—
Nord Capital	1040,—	1040,—
Orléans Capital	1040,—	1040,—
Sainte-Fa Chemins de Fer	2175,—	2175,—
Dist. Electricité	1040,—	1040,—
Compt. Gén. Electricité	1040,—	1040,—
Thomson	1115,—	1115,—
Tréfileries du Hâvre	1040,—	1040,—
Mines de Courrières	1040,—	1040,—
Mines de Lens	1040,—	1040,—
Boléo	1040,—	1040,—
Kuhlmann	1040,—	1040,—
Phosphate de Gafsa	1040,—	1040,—
Pechiney	1040,—	1040,—
Chargeurs Réunis	1040,—	1040,—
Transatlantique Ord. 600 fr.	1040,—	1040,—
Voitures Paris	1040,—	1040,—
Air Liquide	1040,—	1040,—
Cultures Tropicales	1040,—	1040,—
Caoutchoucs Indochine	1040,—	1040,—
Bonneries Say	1040,—	1040,—
Pathé 4 %	1040,—	1040,—
Russe 5 % 1906	1040,—	1040,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Banque Ottomane	1040,—	1040,—
Crédit Foncier Egyptien	1040,—	1040,—
Wagons-Lits Ordinaires	1040,—	1040,—
Central Mining	1040,—	1040,—
Rio Tinto	1040,—	1040,—
Oriental Carpet	1040,—	1040,—
Péroufina	1040,—	1040,—
Sucreries d'Egypte	1040,—	1040,—
Actions Peyrissac	1040,—	1040,—
Actions Usines du Rhône	1040,—	1040,—
Cambodge	1040,—	1040,—
Finalsiéres Caoutchoucs	1040,—	1040,—
Chartered	1040,—	1040,—
Oriental Consol	1040,—	1040,—
De Beers Ord.	1040,—	1040,—
Parts Dong Trieu	1040,—	1040,—
Francs Wyoming	1040,—	1040,—
Goldfields	1040,—	1040,—
Huanchaca	1040,—	1040,—
Japarafrancin	1040,—	1040,—
Malacca Ordinaire	1040,—	1040,—
Mexican Eagle Ord	1040,—	1040,—
Actions Dong Trieu	1040,—	1040,—
Montecatini	1040,—	1040,—
Mozambique	1040,—	1040,—
Nzalia	1040,—	1040,—
Petang	1040,—	1040,—
Rand Mines	1040,—	1040,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	240,—	240,—
Act. Banque de l'Indochine	2425,—	2425,—
Hongrois	0,—	0,—
Docks Marseille	1040,—	1040,—
Lyonnaise des Eaux Dep.	1040,—	1040,—
Electricité Paris	1040,—	1040,—
Union Electricité	1040,—	1040,—
Parisienne	1040,—	1040,—
Lebon	1040,—	1040,—
Gaz de Paris	1040,—	1040,—
Schneider	1040,—	1040,—
Fives Lille	1040,—	1040,—
Saint-Gobain	1040,—	1040,—
Verreries de Cirmeaux	1040,—	1040,—
Salins Midi Capital	1040,—	1040,—
Messageries Maritimes Ord.	1040,—	1040,—
Otelt. Industrielle	1040,—	1040,—
Cosmetar Jovin	1040,—	1040,—
Pollet Chaumont	1040,—	1040,—
Galeries Lafayette	1040,—	1040,—
Camp-Bird	1040,—	1040,—
Printemps	1040,—	1040,—
Banq. Franc. Rio Plata	1040,—	1040,—
Part 1 % franco-Japonaise	1040,—	1040,—
Crédit Foncier Autriche	1040,—	1040,—
Estallage Villes	1040,—	1040,—
Aviation Bréguet	1040,—	1040,—
Ouracore	1040,—	1040,—
Mines de Penles. Mexique	1040,—	1040,—
Crédit Fonc. Franco-Chaud.	1040,—	1040,—
Si-Métal	1040,—	1040,—
Hotchkiss	1040,—	1040,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. sup. Ciment Français	6200,—	6200,—
Tala Lucenay	1040,—	1040,—
Royal Dutch	4260,—	4260,—
Shell	1040,—	1040,—
Crew-Mines	1040,—	1040,—
Carbonite	1040,—	1040,—
Bergougnan	1040,—	1040,—
Départementaux	1040,—	1040,—
Bulgare 5 % 1902	1040,—	1040,—
Chine 4 % 1895	1040,—	1040,—
Egypte Unifié	1040,—	1040,—
Hellénique 5 % 1914	1040,—	1040,—
Italie 3 ½	1040,—	1040,—
Japon 4 % 1905	1040,—	1040,—
Mexique 4 % 1904	1040,—	1040,—
Roumanie 4 % 1922	1040,—	1040,—
Serbe	1040,—	1040,—
Serbe 1913	1040,—	1040,—
Electricité Belge	1040,—	1040,—

CHANGES

Londres	123,30	123,40
New-York	25,—	25,—
Allemagne (100 reichsmark)	608,50	609,—
Belgique	354,—	354,75
Espagne	221,—	221,75
Hollande	1010,—	1010,75
Italie	132,—	132,75
Prague	74,50	75,25
Suisse	494,75	494,75

Grande Société de CAPITALISATION cherche de quelques parties vacants. Cons. prem. gros revenus. Ne pas écrire s'abstenir. Ecrire COURET, 3, Avenue Roche, PARIS.

MAGNETOS tous réparés parfaitement chez le spécialiste **RAITERY** 156 Rue Saint-Maur

COMPTOIRS Généraux de Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER FABRIQUE

de Ferronnerie pour Bâtiment grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, semoirs, pressoirs et fouleurs. Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures *pour autos, camions, etc...*

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, étagnerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, placeaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc... *assortiment considérable* Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS **STAATH - SUSINI** 9 et 21, *Rue de l'Opéra — BASTIA* forges et ateliers de construction : *Chemin de Paraloja*

SIÉNO-DACTYLO adopté par JAMET-BUFFERCAU

Qui dit belles dents, dit : Dentol...

Le DENTOL rend, pâte pendant, surveillant un dentifrice à la fois convenablement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Chez l'après les travaux de l'acteur, il nettoyait les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Maison FREZE, 19, rue Jacob, Paris

CADEAU Tout acheteur recevra gratuitement un échantillon du DENTOL. Il suffit d'envoyer à la Maison FREZE, 19, rue Jacob, Paris, votre adresse exacte et bien lisible. Il vous sera remis un échantillon du DENTOL et vous recevrez gratuitement et sans frais la preuve annoncée du DENTOL.

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS — EMPLOYEZ la — POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS

LYNXOLINE

l'huile idéale pour autos

HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE

AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène : *M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71* Représentant d'industries mécaniques et électriques

Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte

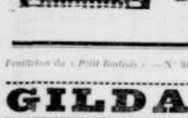

MAISONS Pour Tous LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Editée exactement le Jardin et Bonne-Cave, la meilleure publication de la maison, de la construction, sous et sous l'eau

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Vend. 2, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 4, de Bonifacio p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 29 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 29 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DU CONTINENT POUR LA CORSE

Vend. 2, de Nice p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 9 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14, de Marseille p. Bastia à 9 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 9 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA

Par jugement rendu contradictoirement en la Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle, le 15 mars 1930, le nommé Paulini Toussaint, âgé de 36 ans, demeurant à Corte, a été condamné pour falsification de lait, à 15 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République : Le Greffier en Chef,

Signé : DANESI

Vu et Vérifié :
Le Procureur de la République,
Signé : BOUSQUET

EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA

Par jugement rendu contradictoirement en la Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle, le 15 mars 1930, le nommé Guiseppi Jean-Thomas, âgé de 62 ans, demeurant à Monticello, a été condamné pour falsification de lait, à 15 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République : Le Greffier en Chef,

Signé : DANESI

Vu et Vérifié :
Le Procureur de la République,
Signé : BOUSQUET

EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA

Par jugement rendu contradictoirement en la Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle, le 27 mars 1930, le nommé Vincentelli Jacques, âgé de 47 ans, demeurant à Bastia, a été condamné pour falsification de lait, à 16 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République : Le Greffier en Chef,

Signé : DANESI

Vu et Vérifié :
Le Procureur de la République,
Signé : BOUSQUET

EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA

Par jugement rendu contradictoirement en la Chambre de ce Tribunal jugeant en police correctionnelle, le 15 mars 1930, le nommé Marcelli Joséphine, épouse Guerrini, âgée de 34 ans, demeurant à Vont'ello, a été condamnée pour falsification de lait, à un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République : Le Greffier en Chef,

Signé : DANESI

Vu et Vérifié :
Le Procureur de la République,
Signé : BOUSQUET

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

55e ANNEE — N° 85 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 3 MAI 1930

DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 2.39

BUREAU A PARIS 10, Rue de la Grange Batelière Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES — BASTIA

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Courant Postal : Ajaccio 214

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	30	60
Corse, et Tunisie	17	33	64
Etranger, Fr.	25	50	100
Etranger, Fr.	34	66	130

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

Dans les ruines de la Cité Antique

Religion de la terre

Dans les vieux temps qui font le sujet de la Cité antique, le droit de tester n'existait pas. Il ne s'institua que peu à peu, et, d'abord, dans certains cas exceptionnels consacrés au désaveu de l'auteur aux biens leur destination familiale : il y avait entre l'idée de la possession terrienne et celle de la perennité et de la puissance de la famille religion absolue.

L'un peut même dire que si l'idée de la perennité de la famille était symbolisée par des rites religieux, elle était consacrée par le domaine terrien, auquel il fallait donner la même vertu de perennité en lui donnant des bornes sacrées qu'on appelait les Dieux termes.

Toutes les institutions sûres de cette idée et la religion n'est qu'un moyen et le besoin de définir cette vie ici-bas, n'ont pas dirs au même titre dans les anciens temps. Elles étaient trop contre les droits de la nature. Le fils héritait, non la loi : cela passa assez vite, et, dès le IIe siècle avant notre ère, les agnats sur les cognats. Les anciennes lois rejetaient de la famille et de ses prérogatives les cognats, si rapprochés fussent-ils de cette famille par le sang, et, au contraire, avantageaient les agnats, c'est-à-dire les mâles issus du tronc familial, si éloignés qu'ils s'en fussent avec le temps. Cette distinction entre agnats et cognats se comprendra d'elle-même mieux en disant, un ce dernier terme est si mal dans le particulier local.

Mais ce qui a certainement survécu en Corse, ce sont les usages testamentaires et la répulsion que ont de la famille du non-testateur. Sans doute, l'individuisme est maintenant un anachronisme ; elle disparaît, mais non sans mal. Que d'efforts et de fallon pour opérer entre les parages et les marcellements, et que de drames cette obligation légale, lorsqu'on y a recours, n'ait-elle pas provoqués !

Hors de tout mystique, se retrouve ainsi l'institution de la pérennité du bien familial. Si elle n'est pas commandée par le culte, elle est imposée, dans la mesure où elle existe encore, par *des fois* mes mœurs, par une nécessité de vie. Mais à elle s'attache également un sentiment, peut-être particulier à la Corse, de puissance morale, d'influence flattant l'amour-propre, subordonné à la possession terrienne.

Dans une large proportion encore, la terre, la possession du plus vaste domaine est ce qui peut flatter le plus les Corses. Positifs, ils le sont : mais cet état ne les empêche pas d'apprécier les douceurs de l'influence morale qui s'est toujours exisé'dans le désir d'occuper les postes publics. Toute l'histoire de la Corse est une lutte d'influences entre les familles dans les rayons conditionnés par leur importance. A la base et à l'origine de ces influences, transmises dans le domaine électoral depuis la révolution française, se trouve la terre.

La *pève*, groupement de toutes les personnes appartenant à la même famille à des degrés souvent très éloignés, mais soumis à l'autorité du « pater » ; la clientèle, groupement, formant souvent multitude, de toutes les personnes volontairement ou non attachées, affichées à la famille, trouvent en réalité leur raison d'être dans la terre, car que.

ils en vivent. Par là sans doute se révèle le côté positif des Corses. Mais l'on ne saurait nier qu'un autre sentiment que voilà du besoin matériel n'donne cette valeur à la possession de la terre. Elle révèle un aspect presque mystique du tempérament corse, bien différent de celui qu'ont analysé des auteurs étudiant les mœurs paysannes de la Provence ou de la Beauce.

C'est parce qu'on est resté sous l'impression des valeurs indéfectibles un familles nées de la propriété terrienne qu'on attache encore à cette propriété le plus de prix qu'elle ne vaut calculée en monnaie. Des dizaines de familles tirent leur noblesse, héréditairement absente aussi vont. d'un patrimoine qui ne leur appartient pas grand' chose, qui se trouve toujours dans la plénitude. Entre cet état et celui d'un patricien titré et très bé dans la gêne, il n'y a nulle analogie à établir. Dans un cas, on respecte l'ancienneté gardienne de la famille, dans le second on gémit, même négligé, que la terre de différence.

C'est d'ailleurs même pourquoi, d'une façon générale, la vente des terres est parfois si difficile en Corse : des vendeurs en instance, tout qu'ils ne sont pas acculés aux extrémités, feront rapprocher une revente possible, au sol des prix exorbitants et sans aucune signification de ce sens, processif exagéré qui les oblige à s'engager qu'on plaignent aux pleurs de vue que nous expliquons.

Ainsi s'explique également qu'on se résolve si péniblement à diviser les terres familiales, que ces questions d'héritage et de partage aient des suites parfois tragiques. En fait, dans de nombreuses familles dont les membres se dispersent, une convention tacite laisse la jouissance du patrimoine terre à le cultiver, les expatriés se contentent rien à s'en occuper, quitte à en grossir un jour d'un écu que leur accorde la fois mais qu'ils n'exercent pas, si leur situation le permet et s'ils ont conservé tout soit peu le culte du vieux foyer, et dans ce cas, on leur fait fête lorsqu'ils le retrouvent aux périodes de vacances. Il n'est pas rare non plus que parmi ceux-là même qui ne la quittent jamais, une autre convention tacite ne permette qu'il l'un d'eux de se marier et de perpétuer la famille. Par ailleurs, des mariages consanguins avec cousins et cousines comme l'on sait, aboutissent au résultat désiré.

Il n'y a donc ces usages, qui persistent encore sur une assez grande échelle, rien d'une survivance culturelle qui, ainsi qu'il a été expliqué, n'a pas pu s'enraciner en Corse du temps des Romains et à l'époque antérieure de la Cité antique. Mais s'ils révèlent d'un besoin de l'ordre matériel, on ne saurait non plus les dégager d'un certain sentiment de religiosité qui les relie aux ancêtres morts loin de la Cité antique.

P&B

L'Œuvre de M. Paul LEDERLIN

LE FOYER SOCIAL DE TIMON

Paroles de bon sens

Il est un homme que les Gavinistes devraient paradoxaux tout respecter, c'est Giordan ; car Giordan a longtemps soutenu leur parti et a été pour nos adversaires les plus marquants, UN BIENFAITEUR. Il est incompréhensible que M. Sébastien Guvini laissât vilipender par ses sbires un Giordan qui est D.N. le à son parti et à ses amis.

Un œuvre de fleurs en retour un Caïfeouli traître à son parti ; nous avons dit de ce dernier ce que nous en pensions ; nous n'y reviendrons pas. Mais là vie qui est souvent l'instrument de la Justice immanente, se charge et se chargera de le récompenser selon ses mérites. CAITEUOLI N'APPARTIENT PLUS AU P. R. D. S. ; il n'en est exclu lui-même : que nos adversaires le gardent précieusement ; il fait d'ailleurs bonne figure au milieu de tous ces pohdins (?) de l'honneur (?), de la vertu (?), du désintéressement (?), que prétendent être les aboyeurs du Gavinisme, qui ne craignent pas le ridicule.

Nos adversaires éprouvent un malin plaisir à exploiter sur les différends les plus légers et les plus superficiels survenus au sein de notre parti : et ce faisant, ces messieurs prouvent faire de la haute stratégie. Les niais ! Ils nous rendent service : car ils contribuent à grouper de façon compacte, autour du chef respecté, *Landry*, tous nos amis et surtout ceux-là même qui semblaient s'en séparer pour des divergences ignorantes de méthode électorale. Oui, nous savons qu'il y a nos adversaires d'autrefois, qui ne sont arrogés le droit de me juger avant de m'entendre, ils avaient le devoir absolu de respecter l'honorabilité d'une famille, dont l'attitude politique ne jamais failli à l'idéal supérieur qu'elle a défendu de toutes ses forces en toute circonstance.

Qu'elle qu'ait été l'insistance déployée par mes amis pour me maintenir malgré moi à la tête du Comité Central Bonapartiste, ma conscience me commandait de ne plus assumer une charge dont on n'a plus voulu me croire digne.

De ce jour, je rentre dans le rang en simple soldat, prêt à lutter et à travailler pour la cause sacrée de l'Empereur.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Marc SALINI

pétuité le chef incontesté : mais ses épaules ne sont plus suffisamment solides pour supporter certaines charges ; il est une période dans l'existence d'un homme où l'honnêteté doit se substituer à une activité physiquement impossible.

Actuellement quoiqu'écrivent certains esprits volontairement désabusés et de mauvaise foi, se révèle en Corse dans les deux partis un esprit nouveau qui tient compte de plus en plus de l'intérêt général.

Depuis la guerre nos compatriotes ont beaucoup voyagé ; ils ont constaté que la Corse, pays cavalcadé et fertile, est par rapport à d'autres départements beaucoup moins privilégiés, très en retard en ce qui concerne l'agriculture et l'industrie.

Or, des circonstances heureuses nous allions être providentielles, nous mettent en présence d'un homme, *Paul Lederlin*, capable d'introduire chez nous des méthodes fécondes qui lui ont permis de doter déjà un autre département de tous les avantages économiques du progrès. Et l'on voudrait priver la Corse d'un concours aussi précieux sous le fallacieux prétexte de donner un hochet à un vieillard ? Beaucoup même de nos adversaires ne l'admettent pas : aussi n'hésitent-ils pas à se joindre à nous afin d'assurer le succès de *Paul Lederlin* qui promet de mettre à la disposition de notre pays la force scientifique de son nom et de sa puissance. Pour qui sacrifier *toujours* la Corse à des ambitions stériles ? Il est de VULGAIRES PANTINS pour accomplir une aussi vilaine besogne au nom de « l'honneur » de notre pauvre département.

Ces gens ont toujours traîné la mêlée,
Ont trompé, pillé à toutes les cohues,
Ont vendu tous les abandons

Ils s'érigent cyniquement aujourd'hui en défenseurs de l'honneur corse. Ils ne trompent plus personne.

Les électeurs sénatoriaux suivront leurs glorieuses évolutions avec une méprisante indifférence.

M. PAUL LEDERLIN A FAIT APPROUVER HIER MATIN, LA PROCLAMATION CI-APRES ? Ajacciens.

Sûr le point de terminer ma tournée dans votre île merveilleuse, je viendrai demain m'asseoir au foyer ajacien.

J'arrive dans une ville dominée par un immortel souvenir.

Dans les siècles qui sont encore à venir les enfants des hommes continueront à épeler le nom d'Ajaccio, patrie que Napoléon y est né.

Sans vaines flatteries, je m'incline, et, républicain, je salue la gloire dont vous vous êtes inscrites les légitimes gardiens.

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT

PAUL LEDERLIN

M. Paul Lederlin à Ajaccio

Hier matin, MM. Paul Lederlin et Adolphe Landry, qui accompagnaient MM. Emile Sari, Giordan, le docteur Peroni, Bereti et Balloni, qualifient l'Hôtel du Mouflon d'Or, à Zonza, pour suivant leur journée.

A Levie, où ils furent reçus au accueil enthousiaste, M. le docteur de Perelli, après avoir prononcé un discours, présenta à M. Lederlin, de nombreux délégués.

A Sainte Lucie de Tallano, une réception eut lieu chez M. le notaire Giacomoni, maire.

A Propriano, nos amis furent reçus par M. le maire Peretti, notaire, qui leur présenta les délégués du canton d'Olmeto.

A Olmeto, M. Balloni, maire et conseiller général, reçut MM. Lederlin, Landry et Sari, chaleureusement acclamés par un nombreux public.

A PETRETO BICHISANO, une réception enthousiaste attendait nos amis, qui furent accueillis par une foule considérable à la tête de laquelle se trouvaient MM. Peretti, maire, le docteur Ogliastroni, conseiller général, etc., etc., arrivaient à Ajaccio et se rendaient directement au Grand Hôtel.

Après cette entrevue fort amicalement avec les amis qui l'attendaient notre candidat, en compagnie de M. Sébastien Sari, maire de Bastia, se rendait en auto. Il parcourut les arrêtes de la Cité à l'heure où l'affluence est la plus grande et de nombreuses manifestations se bordèrent vers M. Sari, qui présenta à de nombreux républicains d'Ajaccio le candidat du P.R.D.S.

Ajoutons que sur tout le parcours nos amis furent l'objet d'une vive et sympathique curiosité.

Quand le futur sénateur de la Corse se dévouera en passant devant la statue de Napoléon, place du Diamant, la place était noire de monde. Puis nous allâmes reprendre tranquillement à l'Hôtel, salués par de nombreuses personnes.

Il convient de souligner avec quelle différence la ville d'Ajaccio a reçu hier notre candidat à l'élection sénatoriale du 11 mai.

Le peuple ajaccien a ainsi continué notre belle tradition d'hospitalité et a tenu par une attitude courtoise à faire oublier les gestes souvent discourtois et grossiers du premier magistrat de la ville.

L'arrivée à Ajaccio

M. Paul Lederlin est depuis hier à Ajaccio !

Malgré la campagne de calomnies et de provocations, à laquelle se livrèrent, depuis plusieurs jours, nos adversaires, le peuple ajaccien a fait à notre ami l'accueil le plus sympathique.

M. PAUL LEDERLIN A FAIT APPROUVER HIER MATIN, LA PROCLAMATION CI-APRES ? Ajacciens.

Sûr le point de terminer ma tournée dans votre île merveilleuse, je viendrai demain m'asseoir au foyer ajacien.

J'arrive dans une ville dominée par un immortel souvenir.

Dans les siècles qui sont encore à venir les enfants des hommes continueront à épeler le nom d'Ajaccio, patrie que Napoléon y est né.

Sans vaines flatteries, je m'incline, et, républicain, je salue la gloire dont vous vous êtes inscrites les légitimes gardiens.

Et, puisque je le fais continuer avec ces charges laissez-moi vous dire que je viens au milieu de vous, sans passions sans aucune ambition que celle de lutter avec vous pour votre bien.

Je ne veux pas savoir quelle sera l'affilade de vos mandataires à l'élection de demain. Je suis décidé à ne me souvenir que des deuils que vous avez au dévouement de ceux qui ont sollicité l'honneur de vous représenter.

Heureux si je peux vous servir, allez-vous dire, et quelqu'il arrive, à un pays auquel je ne connais point d'égal par la bravité, je me permets de vous exprimer mon vœu de entendre et ma certitude de voir dans votre hospitalité.

PAUL LEDERLIN.

Peu après 18 heures, MM. Adolphe Landry, député, et Paul Lederlin, accompagnés de MM. Emile Sari, sénateur-maire de Bastia, Giordan, ancien sénateur, Balloni, conseiller général, etc., etc., arrivaient à Ajaccio et se rendaient directement au Grand Hôtel.

Après cette entrevue fort amicalement avec les amis qui l'attendaient notre candidat, en compagnie de M. Sébastien Sari, maire de Bastia, se rendait en auto. Il parcourut les artères de la Cité à l'heure où l'affluence est la plus grande et de nombreuses manifestations se bordèrent vers M. Sari, qui présenta à de nombreux républicains d'Ajaccio le candidat du P.R.D.S.

Ajoutons que sur tout le parcours nos amis furent l'objet d'une vive et sympathique curiosité.

Quand le futur sénateur de la Corse se dévouera en passant devant la statue de Napoléon, place du Diamant, la place était noire de monde. Puis nous allâmes reprendre tranquillement à l'Hôtel, salués par de nombreuses personnes.

Il convient de souligner avec quelle différence la ville d'Ajaccio a reçu hier notre candidat à l'élection sénatoriale du 11 mai.

Le peuple ajaccien a ainsi continué notre belle tradition d'hospitalité et a tenu par une attitude courtoise à faire oublier les gestes souvent discourtois et grossiers du premier magistrat de la ville.

UNE LETTRE
##

SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DES REGIONS DU NORD ET DU NORD-EST DE LA CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 25 AVRIL 1930

L'an mil neuf cent trente, le vingt-cinquième avril, à dix-huit heures trente, le Bureau du Comité du Syndicat intercommunal d'électrification des régions du Nord et du Nord-Est de la Corse, s'est réuni à la Mairie de Bastia, sous la présidence de M. Alexandre MUSSO, conseiller général de San-Nicolao.

Etaient présents :

MM. Musso Alexandre, conseiller général, président ; Marchetti Antoine, maire de Ecuria, vice-président ; Lorenzi Victor, secrétaire ; Colidi Philippe, secrétaire-adjoint ; Abbatucci Nicolas, maire de Piève ; Albieri F.M., conseiller général ; Bastiani Hector, maire de Saint-Martino-di-Lota ; Barthelli Louis, maire de San-Nicolao. Morielli Jean-Baptiste ; Matteï François ; Matteï Nonce ; Bastiani Orsini ; Pinesi-Alessandrini, maire d'Oletta ; Daffiti, absent ; Santoni Barthelemy, maire de Sisco ; Santoni Lucien, conseiller d'arrondissement.

Assistait également à la séance, M. Heyraud, ingénieur du Génie Rural.

I. — ORDRE DU JOUR

M. le Président expose que la présente réunion a pour but principal de prendre les résolutions qui permettront d'apporter une solution définitive aux diverses questions d'ordre administratif et financier et de permettre au Syndicat de clôturer à l'exécution intégrale du programme d'électrification. Il rappelle que dans sa séance du 27 octobre 1929, le Comité du Syndicat a donné la délégation la plus étendue à son bureau pour prendre en son lieu et place les décisions qui sont normalement attribuées par la loi au Comité, à charge pour le Bureau de s'inspirer des directives adoptées lors de cette réunion.

En conséquence, le Bureau peut utilement statuer, ce qui concerne les marchés à passer, les mesures à adopter et donner l'avis prévu par les règlements au sujet de l'octroi de la Concession.

M. le Président ajoute que le Bureau aura à statuer également sur d'importantes questions d'ordre intérieur qui seront successivement exposées.

II. — FINANCEMENT

M. le Président fait connaître au Bureau que le Syndicat a bénéficié par Décision ministérielle du 22 janvier 1930 d'une dotation des subventions suivantes :

1° Une subvention principale de 33 % ;

2° Une subvention complémentaire de 16 % en remplacement de l'emprunt auprès du Crédit Agricole ;

3° Une majoration de subvention de 5 % à condition que les habitants souscrivent au emprunt à un taux tout moins inférieur à 4 %.

Le total de ces subventions s'élève ainsi au 54 % du devis soit à 16.200.000 francs.

Toutefois, il est dans l'exigibilité des crédits dont dispose le Ministère, le Syndicat ne pourra bénéficier pendant la période d'exécution que d'une première tranche de 8 millions de francs.

La Concessionnaire participe, d'autre part, pour 20 % à titre de subventions à fonds perdus et pour 6 % à titre de participation à l'emprunt, soit au total de 12 % correspondant au moyen d'une dotation de 9.30 45 sur le prix de 8.8 % admis au.

Le montant total des subventions à fonds perdus de 33 % plus (28 plus 6) p. 100 plus 5 % = 85 %.

Le complément soit 15 % doit être réalisé sous forme d'emprunt. M. le Président indique qu'après avoir reçu les diverses soumissions, il a été décidé d'un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations a été reconnue comme présentant le maximum d'avantages pour le Syndicat.

Dans ces conditions, l'emprunt à réaliser pendant 30 ans à cet Etablissement sera de :

15 % × 30.000.000 = 6.871 % égal 201.186 francs qui seront prélevés sur la subvention annuelle allouée par le département au Syndicat et s'élevant à 203.857 francs.

Le solde de cette somme sera affecté à combattre les avances consenties par le Crédit Agricole à la Société d'électrification des écarts à l'intérieur de première tranche.

M. le Président insiste sur le fait que toutes les ressources sont d'ores et déjà acquises, à l'exception de l'emprunt à souscrire à la Caisse des Dépôts et Consignations qu'il appartient au Bureau de discuter et, le cas échéant, demander en vertu des délégations reçues du Comité.

M. le Président donne connaissance de la correspondance qu'il a échangée avec M. le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il résulte de cette correspondance que le taux d'intérêt vient d'être abaissé à 5 % ; que le remboursement des prêts est absolument net de toutes charges fiscales, mais que cette cause ne peut admettre des remboursements anticipés en dehors des plus-values des ressources affectées à l'amortissement de l'emprunt. Si des taux non inférieurs il n'a pu obtenir la faculté d'un remboursement annuel anticipé, en vue de conversion éventuelle. D'autre part, les formalités à accomplir consistent pour le Bureau à prendre un engagement conforme à un modèle fourni par M. le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après en avoir délibéré, le Bureau accepte les offres susvisées et décide de donner suite à l'emprunt de 4.500.000 francs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

III. — AUTORISATION DU DEPARTEMENT

M. le Président fait remarquer que la passation du contrat d'emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations est subordonnée à l'avis préalable du Conseil général qui a décidé, lors de sa dernière session de 1929, de s'autoriser l'emploi de la subvention annuelle comme gage d'un emprunt qu'à la condition que le financement réalisé corresponde à l'annuité à plus faible.

M. le Président indique que cette réserve est satisfaite par la solution adoptée par le Syndicat du N. N. E. puisque la charge d'emprunt est avec la Caisse des Dépôt et Consignations inférieure de 147.000 francs à celle qui correspondrait à un emprunt auprès du Crédit Agricole.

Dans ces conditions, M. le Président propose de demander au Conseil Général :

1° D'autoriser le Syndicat du N.N.E. à contracter l'emprunt susvisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

2° De prendre l'engagement, réclamé par cet établissement, le Crédit de service en vue de l'amortissement de cet emprunt et de ceux qui seraient à réaliser l'électrification des écarts, conformément à ses délibérations antérieures des 24 avril 1929 et 25 septembre 1929. 34 annuités de 398.837 francs qui seront affectées par priorité au remboursement de l'emprunt que consentira au Syndicat la Caisse des Dépôts et Consignations.

IV. — OCTROI DE LA CONCESSION

M. le Président fait connaître que les formalités réglementaires prévues par le Décret du 29 juillet 1927 concernant l'octroi d'une concession d'une distribution d'énergie électrique se poursuivent régulièrement. En particulier, M. le Préfet doit prendre incessamment un arrêté fixant les conditions de l'enquête publique qui aura lieu dans toutes les communes du Syndicat. A l'issue de cette consultation et après rapport du Commissaire-enquêteur, le Service du Contrôle après conférence avec les directeurs intéressés, soumettra aux délibérations du Conseils municipaux et de toutes les communes syndiquées.

M. le Président déclare qu'il lui semble préférable pour prendre un avis définitif d'attendre l'accomplissement de ces diverses formalités. Cependant il dépose sur le Bureau le Cahier des Charges et la Convention-Annexe et il invite l'Assemblée à en délibérer, celle-ci décide après discussion, de renvoyer l'approbation définitive des textes précités après avis des Services administratifs.

V. — ELECTRIFICATION DES ECARTS

M. le Président fait connaître qu'un certain nombre de communes ont réclamé, lors de l'enquête sur l'utilité et la consistance du projet, qu'il soit procédé à l'électrification des hameaux non prévus au projet.

Il propose donc de demander à M. le Ministre de l'Agriculture le concours du Génie Rural pour l'étude de l'électrification de ces écarts ainsi qu'une subvention aussi élevée que possible pour la réalisation de ces travaux.

Adopté.

VI. — DIRECTION DES TRAVAUX

M. le Président propose de demander à M. le Ministre de l'Agriculture l'autorisation de confier la direction des travaux de construction des réseaux aux Ingénieurs du Génie Rural avec exonération de la responsabilité pécuniaire et éventuelle prévue à l'article 1792 du Code Civil.

Adopté.

VII. — BUDGETS PRIMITIF ET ADDITIONNEL

M. le Président indique que le Syndicat doit, conformément à la loi, procéder au vote du budget additionnel de 1929 et du budget primitif de 1931.

Ces deux budgets sont successivement votés par articles.

Adopté à l'unanimité.

VIII. — TRAVAUX-EXECUTION

M. le Président propose de demander à M. Burgos, représentant de la Cie Concessionnaire des précisions sur la date à laquelle les travaux seront commencés et celle de leur achèvement. M. Burgos est sonsible introduit, interrogé par M. le Président, il déclare que le principe définitif est exécuté et qu'les travaux, si les formalités de l'enquête sont achevées 5 fin mai, seront commencés dans le courant de juin. Ils seront achevés dans le délai maximum de deux ans.

IX. — CONTRIBUTION FINANCIERE DU CONCESSIONNAIRE

M. le Président demande au Concessionnaire de renoncer au bénéfice d'deux classes inscrites à la Convention-Annexe, reversant dans le remboursement par priorité sur le reliquat éventuel de l'annuité départementale, de l'avance de 6 % consentie par le Concessionnaire, la seconde la cession éventuelle d'un sixième des subventions complémentaires de l'Etat, dont le Syndicat pourrait bénéficier.

M. le Président ajoute que le Syndicat fera tout son possible pour se libérer dans le plus bref délai des avances consenties par le concessionnaire, car c'est en effet son intérêt, mais il ne veut pas que ce soit pour le Syndicat une obligation qui pourrait retarder l'exécution des travaux complémentaires tels que l'électrification des écarts.

M. Darqué déclare qu'il croit pouvoir affirmer que pour montrer son bon vouloir, sa Compagnie renoncera à ses précédents demandes. Il va lui demander, du reste, des instructions à ce faire sur ce point.

M. le Président prend acte de ces bonnes dispositions. Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Un cyclone devaste plusieurs états américains

Il y a de nombreuses victimes

Omaha, 4 mai. — Un violent cyclone a dévasté hier deux localités au nord-ouest de Nebraska.

On craint que le nombre des morts soit élevé.

Les dégâts sont considérables. Le village de Pender, comptant 382 habitants, serait complètement détruit. Toute les communications sont interrompues ; des avions ont été envoyés dans les régions dévastées.

Dix-sept personnes au moins ont été tuées au cours du cyclone qui s'abattit dans la matinée d'hier sur les Etats du centre, de l'ouest et du nord-ouest. Six personnes sont disparues ; il y a un grand nombre de blessés.

Quatre personnes ont péri au moment où Kansas et du nord-ouest de l'Etat du Missouri. Cinq autres personnes ont trouvé la mort à Tekamah, dans le nord-est du Nebraska. Les communications ont été coupées par une tornade d'eau au Sac City.

Billet Parisien

Le Sénat s'est refusé à permettre l'accès de la carrière judiciaire aux femmes. Le barreau leur est ouvert. Celui-ci leur suffira. Tout bien pesé, il est plus généreux et plus digne d'une femme de défendre un accusé que d'essayer de démontrer ouvrers et contribuables qu'il est coupable et de le condamner.

Donc, nous n'aurons pas de « magistrates ».

Mais nous avons déjà une garde champêtre. Ceci, dans un verbiage mesuré, peut consterner cela.

Il est à Turbon, en Seine-et-Oise, qu'cette « agente » de l'autorité exerce ses fonctions. Le maire du pays est fier de les lui avoir confiées. Il faut noter, d'ailleurs, qu'il n'a pas eu faire autre mérat. A la mort du dernier titulaire mâle de l'emploi, qui touchait 400 francs par an pour assurer l'ordre dans la commune, personne ne voulut le remplacer à ce prix de famine. C'est alors que la mère Benoux, paysanne quinquagénaire et robuste, se présenta. Sans abandonner les travaux agricoles qui assurent sa subsistance, elle voile les affiches administratives, porte les plis officiels, va aux renseignements, etc.

Fort heureusement, Turbon est une bourgade paisible et la mère Benoux n'a pas souvent à intervenir sur la voie publique ou dans les cabarets. Quand elle le fait, c'est maternellement. Elle sait raisonner un perhaut et sermonner les ivrognes qui s'égarent dans les blés à la mi-juillet...

Mais faudrait-il qu'elle verbalisât, elle ne le pourrait pas. La mère Benoux n'est pas assermentée. C'est, en somme, un garde champêtre à qui il manque quelque chose. Au demeurant, que serait-elle d'une plaque durée accrochée sur sa poitrine rebondie, puisqu'il ne se porse jamais rien dans le poche ?

— C'te bêtise ! répondit la mère Benoux, le téléphonerait à la gendarmerie.

Heureuse commune ! Heureux maire ! Heureuse garde champêtre ?

Mais je voudrais bien connaître l'avis des sénateurs de Seine-et-Oise sur ces particulier.

Gabriel Bayon.

ABONNEZ-VOUS
AU
PETIT BASTIAIS

A Travers la Corse

A la Commission Départementale

La Commission départementale de la Corse s'est réunie mercredi à 17 heures, sous la présidence de M. Balsan. Etaient présents : MM. le docteur Culloli, secrétaire, Albieri et Massoni. Absents excusés : MM. Borelli, le docteur Sebi, le docteur Albertini.

M. Bastiani, préfet assistait à la séance.

Les affaires suivantes sont examinées :

Situation de la comptabilité départementale.

Acte définitif de la donation Manfredi, hospice de Guéret.

Subventions départementales aux œuvres d'assistance.

Approbation des marchés de travaux pour la route départementale n° 5.

Avant-projet de construction du chemin vicinal ordinaire n° 1 d'Isolaccio de Fiumorbo.

Projet de réparation des groupes scolaires de Casalbone et de Pruneto-di-Casacconi.

Ouverture d'une usine hydraulique sur le Vecchio.

Loyer de la caserne de gendarmerie de Moroseglia.

La Commission départementale examine ensuite les diverses affaires à soumettre au Conseil général à sa prochaine session fixée au 12 mai et émet un avis favorable aux propositions de M. le préfet.

Arrondissement de Bastia

NONZA. — Vendredi dernier, eut lieu en l'église Sainte Julie de Nonza, les obsèques de M. Landini Louis, décédé à l'âge de 86 ans, des suites d'une chute mortelle causée par un vertige.

Les habitants ont tenu à rendre les derniers devoirs à ce vénérable monagénaire, père de famille laborieux, se faisant remarquer par sa droiture.

En l'absence de M. le curé doyen Morazzani-Pietri, c'est M. l'abbé Canale, curé d'Oletta, qui présida la cérémonie funèbre.

Le deuil était conduit par M. Spagnoli Jean, son gendre, employé à la Banque Fabiani, et par M. Spagnoli Pierre, son petit-fils, élève du petit séminaire d'Ajaccio.

Ses enfants retenus à Marseille n'ont pas eu la suprême consolation d'assister à ses obsèques.

Nous prions Mme Marie Landini, ses enfants, et MM. et Mmes Landini et Spagnoli et leurs enfants d'agréer nos sentiments de vives condoléances.

AJACCIO

Chez les chauffeurs. — Le Syndicat des chauffeurs d'Ajaccio proteste énergiquement contre les nouvelles taxes préconisées par le Conseil général à la réunion de septembre.

Considérant, toutefois, que s'il est équitable selon le vœu du docteur Carlotti que l'entretien de la route soit assuré en grande partie par les usagers, il est également équitable qu'on n'aille imposer une taxe de circulation basée sur un département et non sur soi, puisque nos voitures ne peuvent circuler que dans le département de la Corse.

Nos routes sont actuellement dans un état assez convenable, mais nous prions M. l'ingénieur en chef de bien vouloir rectifier les nombreux défauts de la route de Bocognano et celle de Porto à Evisa. — Le secrétaire : Nage Zevaco.

Cambriolage. — Le nommé Leca Charles, âgé de 46 ans, auteur, il y quelques jours, d'un meurtre commis sur la personne d'un sujet italien, à Marignana, s'est constitué prisonnier, conduit à la gendarmerie par son père.

Les manifestants condamnés. — Les manifestants qui, avaient fait l'objet d'un procès-verbal pour bruits dans la rue le jour de l'arrivée à cette ville du président de la République, ont été condamnés par défaut à 16 francs d'amende.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 *Régent-Journal* ; *Passe moi mon chapeau*, comique ; Pathé Consortium Cinéma présente Tino Moller et Sylvia de Pedrelli dans *La Maison du Mystère*, d'après le roman de Jean Vignaud.

A la scène : Pour la première fois à Bastia : *Lady and C°*, Chanteurs-danseurs. Numéro de haute fantaisie. Revue de la Danse.

Prix des places : Loges et baignoires : 7 francs ; Réservées : 6 frs ; Fauteuils : 5 fr. 50 ; Secondes : 2 fr. 50.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

3 MAI : Invention de la Sainte Croix. 3 mai 1626 : Le maréchal Jean Baptiste d'Ornano est arrêté par ordre de Richelieu et enfermé au château de Vincennes, où il mourut empoisonné par ordre exprès du Cardinal-Ministre. Son crime était de ne pas l'avoir renseigné de la charge de maréchal qu'il venait d'obtenir et l'avoir dit qu'il ne reconnaissait pour Maître que le Roi et Monsieur.

Deuil

Nous avons appris avec un profond regret survenu ces jours derniers, à la suite d'une courte maladie, de Mme Bandini, née Ferrandini, femme de notre excellent ami M. Bandini, directeur d'école à Pioggiola.

Le « Petit Bastiais » prend une large part à la douleur de M. Bandini et présente aux familles affligées par ce deuil cruel l'expression de ses condoléances émues.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Le tribunal de simple police de Bastia a rendu, sous la présidence de M. Pasquis du fer canton, Albertini, remplissant les fonctions du ministère public, et Perier, Greffier, a dans son audience du 30 avril, jugé 128 contraventions, particulièrement sur le vu de 99 procès-verbaux dressés : 70 par la police et 29 par la gendarmerie.

Ces contrevenants étaient poursuivis pour infractions diverses (bruits, embarras de la voie publique, ivrait de auteur, excès de vitesse, jet d'immondices sur la voie publique, jeu du ballon sur les places, élevage de porcs en ville, violences légères, tapage nocturne et injurieux).

A cette même audience deux boulangers ont été condamnés pour vente de pain le lundi.

L'affaire des manifestants communistes, qui avaient fait l'objet d'un procès-verbal pour bruits dans la rue le jour de l'arrivée à cette ville du président de la République, a été renvoyé à la demande du défenseur, Me de Corsi.

Carnet Rose

Nous apprenons avec un vif plaisir l'heureuse délivrance de Mme Jérôme Vecchi, née Poggi, épouse de notre ami Lucien Vecchi, ancien adjoint au Cercle Athlétique Bastiais, qui vient de donner le jour à une gracieuse petite prénommée Jeanne.

Nous formons des vœux pour la nouveau-née et nous adressons aux heureux parents et grands-parents nos vives félicitations.

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi soir à 20 heures au siège social, Place Saint-Exupéry.

PEDALE BASTIAISE

Tous les membres actifs de la Pédale Bastiaise sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 21 heures 30, au siège social, rue des Jardins.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Charles Philippe Bastiani ; Mme Françoise Biancarelli, née Raffalli ; M. François Biancarelli et son fils Mme et M. César Bastiani et leur fille ; Mlle Eugénie Cardosi ; Mme Vve Adolphe Cardosi et ses enfants ;

Les familles Bastiani, Biancarelli, Bastiani, Mattei, Marcelli, Poletti, Natali, Merini, Airola, Salvarelli, Angeli, Tafzany, Boyer, Raffalli, Gualtelin, Bianchi, Campana, Gianelli, Seraphini, Liberati,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur **CHARLES PHILIPPE BASTIANI**

Vigneron

Vice-Président de la Société Ste Odette décédé à Bastia le 2 mai 1930 muni des Sacrements de l'église.

L'enterrement aura lieu dimanche à quatre à 15 heures et demie de relevée.

Maison mortuaire : 9, rue du Lycée.

N.B. — Les Prédestinées et Prédestinés qui, par omission ou erreur involontaires, n'auraient pas reçu de lettre, sont priés de considérer le présent avis comme lettre d'invitation et peuvent venir se faire inscrire au Plateau des Offrandes le jour de la fête.

ERRATA

Dans l'article paru avant-hier dans la rubrique les Arts lire :

2ème ligne : la plus sympathique.

3ème ligne : a été évoqué.

5ème ligne : En l'accomplissant.

PROCHAINEMENT

Ouverture du

SALON - TRIANON

DE COIFFURE POUR DAMES

5, RUE NEUVE 5

Dirigé par Mme LIBEROTTI

Communications

UNION DES SYNDICATS UNITAIRES DE LA CORSE

Tous les responsables des Syndicats unitaires de chaque corporation sont priés d'assister à la réunion intersyndicale qui aura lieu samedi 3 mai, à 20 heures, à la salle commune, 1, rue de la Marine.

SOCIETE SAINTE DEVOTE

La perception des cotisations aura lieu au siège social le dimanche 4 mai, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les souscriptions des membres indévenus pour venir en aide aux victimes des inondations du Gard sont ouvertes à France, seront reçues le même jour et heures.

ASSOCIATION DES PERES DE FAMILLE CHRETIENS

Dimanche 4 mai, à 10 heures 30, réunion générale au local habituel, important pour tous.

Ordre du jour : Conférence par le docteur Pilli-Ferrandi, sur « la papauté et la Corse » ; questions diverses. Présence indispensable.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mardi 6 mai, le clergé de la ville de Bastia, aura son jour de récollection. Il se réunira comme d'habitude dans l'église du Sacré-Cœur, boulevard Leconte.

Les ecclésiastiques des environs s'y rendront aussi.

CONFRERIE DE SAINTE CROIX

La fête du T.-S. Crucifix des Miracles se célébrera solennellement dans cette chapelle, samedi 3 mai.

La ville : Vêpres solennelles à 8 h. du soir chantées par la Chorale de la Confrérie et présidées par M. le chanoine Morazzani, curé-archiprêtre de Sainte-Marie.

Le jour de la fête : messes à partir de 6 heures ; communion générale à 7 heures ; Office à 9 heures ; grand'messe à 11 heures ; Vêpres à 1 heures ; Salut et Bénédiction de la Sainte-Relique à 3 heures.

Nota. — Les Prédestinées et Prédestinés qui, par omission ou erreur involontaires, n'auraient pas reçu de lettre, sont priés de considérer le présent avis comme lettre d'invitation et peuvent venir se faire inscrire au Plateau des Offrandes le jour de la fête.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1887
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Par Martinique

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les travaux du comité d'arbitrage et de sécurité

Genève, 2 mai. — Le Comité d'arbitrage et de sécurité a poursuivi aujourd'hui l'examen des articles du projet de convention générale, en vue de renforcer les moyens de prévenir la guerre, en abordant l'article 6 ainsi conçu :

« Les dispositions du présent traité ne s'appliqueront qu'à titre de réciprocité c'est-à-dire pour les différends entre hautes parties contractantes. »

Après des observations du délégué du Pérou, qui a fait remarquer que des dispositions du pacte de la Société des Nations sont obligatoires, qu'il lui paraît nécessaire de ne pas adopter de dispositions qui pourraient porter atteinte à cet engagement, le délégué de l'Allemagne, appuyé par ceux de la Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie, a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Suisse a fait remarquer que, si cet article était adopté, il serait nécessaire de le modifier.

Le délégué de la Pologne a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Tchécoslovaquie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Roumanie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Grèce a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Finlande a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Suède a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Norvège a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Lettonie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Lituanie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Yougoslavie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Bulgarie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Turquie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Grèce a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Finlande a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Suède a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Norvège a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Lettonie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Lituanie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le délégué de la Yougoslavie a déclaré qu'il ne pouvait accepter cet article.

Le développement rapide de la flotte italienne

Rome, 2 mai. — Selon *Il Giornale d'Italia*, il convient de rectifier ce qui a été dit sur les chiffres concernant le développement de la flotte italienne au cours des dernières années.

En 1922, le tonnage global de cette flotte était de 190.000 tonnes ; durant les sept dernières années 82.500 tonnes ont été construites et demande dernier, jour de la levée l'ancien, des navires représentant 32.000 tonnes ont été mis à Gênes, Naples et Trieste.

De la sorte, avec les 57.200 tonnes actuellement en construction et les 42.800 dont la mise en chantier vient d'être décidée par le Conseil des ministres, la puissance effective italienne sera exactement de 305.000 tonnes.

Le journal ajoute que les perfectionnements techniques réalisés par les ingénieurs italiens donneront à la marine une valeur élevée pour toutes les flottes pouvant lui être comparées.

Quant au coût des nouvelles unités, le journal l'évalue à environ un milliard de lires. Comme les dépenses affectées aux navires actuellement en chantier se montent 5 un milliard huit cent millions, la somme globale assignée aux nouvelles constructions atteint 2 milliards 800 millions.

M. Poincaré à Strasbourg

Strasbourg, 2 mai. — M. Poincaré et Mme Poincaré, qui avaient quitté Sampigny par la route sont arrivés à 18 heures, à Strasbourg.

M. Poincaré présidera demain matin l'assemblée générale de la Société des Amis de l'Université de Strasbourg dont il est le président.

Le raid de l'aviateur Mermoz

Casablanca, 2 mai. — L'aviateur Mermoz a amerri à 14 heures 12, sur l'Oued Sebou, à Kénitra, il repartira demain matin pour Saint-Louis du Sénégal.

Les fêtes du centenaire de l'Algérie

Le départ de MM. Doumer et Bouisson

Marseille, 2 mai. — Le paquebot *Pasteur* est parti à 11 heures pour Alger, ayant à bord MM. Paul Doumer, président du Sénat et Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, ainsi que de nombreux parlementaires et directeurs de journaux.

M. Doumergue s'embarquera aujourd'hui à Toulon

Toulon, 2 mai. — C'est le 7e régiment de spahis d'Orange et le 8e régiment d'infanterie alpine d'Hyères qui ont été désignés pour se joindre au régiment de tirailleurs sénégalais, à l'artillerie de campagne et aux compagnies de marins de Toulon qui rendront demain les honneurs au Président de la République et formeront son cortège quand le chef de l'Etat descendra de son train à 10 heures 30.

Les salutations officielles seront très rapides. M. Doumergue ayant fait connaître qu'avant tout il désirait se rendre Place du Maréchal Foch, déposer une gerbe au monument aux morts de la grande guerre de Toulon.

Après un échange de vues cet article et les deux amendements britannique et danois l'accompagnant ont été renvoyés au Comité de rédaction.

Le Comité a passé à l'article 8, dit :

« Le présent traité sera à la date du jour où il sera ratifié et où les instruments de ratification seront transmis au secrétaire général de la S.D.N. qui en notifiera la réception à tous les membres de la Société. »

Des observations sur cet article ont été présentées par le délégué de l'Afghanistan, le délégué de la Belgique et le délégué de la France, M. Massigli, qui a seul demandé comment pourra fonctionner la convention tant que les membres de la S.D.N. ne l'auront pas ratifiée.

— Il faudrait, a-t-il ajouté, que les puissances signataires puissent subordonner la mise en exécution de la convention à la signature de tel ou tel pays expressément désigné.

MM. Manaut et Bately sont en route pour Alger

Perpignan, 2 mai. — M. Manaut sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, se rendant à Alger, où il recevra le Président de la République au nom de M. Tardieu, président du Conseil, s'est embarqué à Port-Vendres, ce matin, en compagnie de M. Bately, sous-secrétaire d'Etat au budget.

Le Président a quitté Paris

Paris, 2 mai. — M. Doumergue a quitté, dans la soirée, à 19 heures 05, Paris par train spécial pour l'Algérie. Il était accompagné de MM. Dumesnil, Pernot, Flandin, Laurent Eynac, Bollin, ministres, et de nombreuses personnalités.

Il a été reçu sur le quai de la gare par MM. Tardieu, Germain Martin, Marraud, Oberkirch, Péret, Pésche, ministres, et d'autres personnalités.

La situation politique actuelle en Chine

Pékin, 2 mai. — Le Directeur des affaires étrangères, au cours d'une interview à des correspondants étrangers a qualifié d'illégal le Gouvernement de Nanking. Il a déclaré que les pouvoirs représentant quelques provinces et organisé un Gouvernement légal dont Yen Si Chan serait le chef, Feng Yu Siang, le ministre de la guerre, et don, la capitale serait Pékin.

Un premier Mai tragique à la Havane

New-York, 2 mai. — Suivant un télégramme aux journaux américains de Floride on sait jusqu'à 15 le nombre de tué au 1er mai. Un homme a été tué, un autre est mourant ; 14 personnes, dont deux femmes, ont été blessées.

Le voyage en France du Sultan du Maroc

Casablanca, 2 mai. — Le sultan du Maroc s'embarquera pour la France, le 31 mai. Il séjournera successivement à Evian, Paris et en Bretagne. Il reviendra à Marseille où il s'embarquera au commencement d'août pour le Maroc.

Hier onteu lieu les obsèques du comte de la Vaulx

Paris, 2 mai. — A 11 heures du matin, ont eu lieu les obsèques du comte de La Vaulx, qui périt tragiquement dans une chute d'avion entre Montréal et New-Jersey.

La cérémonie a été célébrée dans la chapelle Saint-Louis des Invalides, en présence de MM. Laurent-Eynac, ministre de l'air, Campinchi, ministre de la marine, représentant M. Briand, de nombreuses personnalités du monde de l'aviation étaient représentées.

Plusieurs discours ont été prononcés notamment par M. Laurent-Eynac.

« Après avoir relaté la vie du comte de La Vaulx qui, par ses nombreuses randonnées aériennes, il la plus admirable propagande en faveur de l'aéronautique, le ministre termina ainsi :

« Méditons l'exemple que nous a donné notre ami. Il est bonne glorieusement dans l'exercice de son métier au service commandé par cet idéal. La France se doit de poursuivre sans relâche qu'avant tout il désirait se rendre Place du Maréchal Foch, déposer une gerbe au monument aux morts de la grande guerre de Toulon.

Le cortège s'arrêtera au bas de l'avenue Vaubian et le Président de la République, dans sa voiture, se fera conduire seul, avec sa suite personnelle au monument aux morts.

Ce n'est qu'après ce pèlerinage que commenceront les réceptions officielles à la Sous-Préfecture, puis à la Chambre de Commerce, l'embarquement sur le Duguesne est retardé d'une demi-heure ; c'est à 15 heures 45 au lieu de 15 heures 15, que M. Doumergue arrivera Quai de l'Horloge dans l'arsenal pour prendre passage sur le cuirassé le conduisant vers le croiseur.

A 15 heures, la division commandée par le contre-amiral Bevallet-Genou, lèvera l'ancre et quittera la rade pour se rendre à Alger.

Léna Bernstein a enfin battu le record

Le Bourget, 2 mai. — A 11 heures du matin, l'aviatrice Léna Bernstein, qui tient l'air depuis hier matin 7 heures, bâtissait près de 28 heures de vol, ayant battu le record du monde de durée féminin, détenu par l'aviatrice Maryse Bastié, de plus d'une heure.

L'aviatrice a fait connaître par le message qu'elle prenait pour suivre son vol jusqu'à ce soir 20 heures.

L'aviatrice a battu deux records

Paris, 2 mai. — L'aviatrice Léna Bernstein, qui était partie hier matin, 7 heures 18 du Bourget, pour tenter de battre le record mondial féminin de durée, a atterri aujourd'hui vendredi, à 19 heures 4 minutes 58 secondes, 1 cinquième.

L'aviatrice a réussi dans sa tentative, battant non seulement le record féminin de durée mais encore le record mondial de durée pour pilote seul à bord.

Le retour de l'équipage de la Mission Goulette

Colomb-Béchar, 2 mai. — Les aviateurs Bailly et Regnoux, partis hier matin, de Reggan, à 8 heures 30, ont atterri à 11 heures, à Colomb Béchar.

Les aviateurs ont à bord la mission Goulette. Ils comptent repartir aujourd'hui pour Colomb-Béchar et arriver au Bourget lundi après-midi.

L'atterrissage à Regan

Paris, 2 mai. — La mission Goulette, ayant été ramenée de Gao à Reggan, dans un avion piloté par Poulin, une partie de l'équipage a été emmenée, avec le courrier, par Poulin tandis que l'autre partie repartait vers la France dans l'appareil de Régnoux.

Les deux avions ont atterri à Colomb Béchar le fer mai et en sont repartis le 2, à 6 heures 30.

Le capitaine Goulette a envoyé au commandant Dugueau, directeur de la Compagnie Transafricaine, un télégramme de remerciements.

Un communiqué officiel

Le ministère de l'air communique le télégramme suivant :

L'avion de Bailly et Régnoux a atterri à Mekalès, ayant à bord la mission Goulette. Il repartira en direction de Colomb, après-midi également.

A la Bibliothèque Nationale

Paris, 2 mai. — *L'officiel* publie ce matin un arrêté nommant M. Julien Cain, agrégé de l'Université, directeur du cabinet de M. Bouisson, président de la Chambre des Députés, au poste d'administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

A VENDRE

Très bon piano d'occasion. S'adresser au bureau du journal.

BOIS

Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHE, et vous seront FOURNIS IMMEDIATEMENT ; exigez DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou la SCIERIE duPONTE-LECCI A vous les fournira.

DOMAINE NATIONAL DE CASABIANDA

A VENDRE

Un étalon percheron de 3 ans, taille 1 m. 55. Adresser les offres au Gérant du Domaine.

La situation aux Indes

On craint de nouveaux troubles

Londres, 2 mai. — On craint de nouveaux troubles aux Indes, à la suite de la condamnation à mort de Bhagat Singh, qui a été exécuté à Lahore.

Des attentats, pour causer des troubles, se servent de la loi récemment promulguée interdisant le mariage des enfants. Pour combattre cette propagande le Gouvernement fait distribuer par avion des manifestes adressés aux indigènes.

La tournée d'inspection du commandant de l'armée des Indes

Londres, 2 mai. — Le correspondant du *Times* télégraphie de Simla que Sir William Birdwood, commandant en chef de l'armée des Indes, après une grande tournée d'inspection des postes frontières du nord-ouest, est rentré hier à Simla, peu avant la date primitivement fixée pour le retour.

Le parti non-brahmane soutient la politique britannique

Bombay, 2 mai. — Jadhav, chef du parti non-brahmane, a apporté son appui à la politique suivie par le Gouvernement. Il a déclaré à la presse que l'attitude prise par le parti non-brahmane était dictée par le désir de voir régner la tranquillité et d'é

BOURSE DE PARIS du 2 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	47	47
4 % 1917	93	93
4 % 1918	93	93
5 % 1920	104	104
5 % 1920	104	104
5 % 1920	104	104
4 % 1925	97	97
4 % 1927	97	97
Rente 5 % 1928	101	101
Bons Trésor 5 % 1924	101	101
— 6 % 1926	100	100
— 6 % 1927	100	100
Oblig. Caisse Autonome	408	408
Crédit National 1919	628	628
— 1921	380	380
— 1924	1164	1164
— 1924	1164	1164
Bons 7 % 1926 Alsace	1164	1164
Bons 7 % 1926 Pas de Cal.	1164	1164
Départ. Seine 7 % 1926	1164	1164
Ch. Autonome	1164	1164
Ville de Paris 1928	1164	1164
Ville de Paris 1929	1164	1164
— 1928	1164	1164
Communales 1879	1164	1164
— 1926	1164	1164
TRESOR		
Banque de France	1164	1164
— Nationale Crédit	1164	1164
— Paris et Pays-Bas	1164	1164
— Union Parisienne	1164	1164
Compagnie Algérienne	1164	1164
Compt. Nat. d'Escompte	1164	1164

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1164	1164
Crédit Lyonnais	1164	1164
Société Générale	1164	1164
Société Générale Foncière	1164	1164
Suez Capital	1164	1164
Suez Parts	1164	1164
Act. Ord. fonc. Alg.-Tunisie	1164	1164
Est Capital	1164	1164
Lyon Capital	1164	1164
Midi Capital	1164	1164
Nord Capital	1164	1164
Orléans Capital	1164	1164
Saint-Fe Chemins de Fer	1164	1164
Distl. Electricité	1164	1164
Compt. Gén. Electricité	1164	1164
Thomson	1164	1164
Tréfileries du Hâvre	1164	1164
Mines de Courrières	1164	1164
Mines de Lens	1164	1164
Mokta	1164	1164
Kuhlmann	1164	1164
Phosphate de Gafsa	1164	1164
Pechiney	1164	1164
Chargeurs Réunis	1164	1164
Transatlantique Cié, 600 Fr.	1164	1164
Voitures Paris	1164	1164
Air Liquide	1164	1164
Cultures Tropicales	1164	1164
Penha Omnium	1164	1164
Sucreries Sez	1164	1164
Russe 4 %	1164	1164
Russe 5 % 1906	1164	1164

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1895	1164	1164
Turc 4 %	1164	1164
Turc 5 % 1914	1164	1164
Banque Nationale Mexique	1164	1164
Banque ottomane	1164	1164
Electricité Fonc. Egyptien	1164	1164
Wagons-Lits Ordinaires	1164	1164
Central Mining	1164	1164
Rio Tinto	1164	1164
Oriental Carpet	1164	1164
Pétrofina	1164	1164
Sucreries d'Egypte	1164	1164
Actions Peyrissac	1164	1164
Actions Usines du Rhône	1164	1164
Cambodge	1164	1164
Financière Caoutchouc	1164	1164
Charbons	1164	1164
Concordia	1164	1164
De Beers Ord.	1164	1164
Paris Dong Triau	1164	1164
Prince Wyoming	1164	1164
Quotidiennes	1164	1164
Huelochaca	1164	1164
Jugorafontain	1164	1164
Mexique Ordinaire	1164	1164
Mexicain Eagle Ord.	1164	1164
Actions Dong Triau	1164	1164
Mandchoux	1164	1164
Mozambique	1164	1164
Misnia	1164	1164
Petang	1164	1164
Rand Mines	1164	1164

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	1164	1164
Act. Banque de l'Indochine	1164	1164
Tanganyka	1164	1164
Docks Marseille	1164	1164
Lyonnaise des Eaux Cap.	1164	1164
Electricité Paris	1164	1164
Union Electricité	1164	1164
Parisienne	1164	1164
Lebon	1164	1164
Gaz de Paris	1164	1164
Schneider	1164	1164
Fives Lille	1164	1164
Saint-Gobain	1164	1164
Verreries de Cermaux	1164	1164
Salins Midi Capital	1164	1164
Messageries Maritimes Ord.	1164	1164
Distil. Indochine	1164	1164
Cusenier Joules	1164	1164
Pollet Chausson	1164	1164
Galeries Lafayette	1164	1164
Camp-Bird	1164	1164
Printemps	1164	1164
Sent. Franç. Rio Pinto	1164	1164
Part 1 % Franco-Japonaise	1164	1164
Crédit Foncier Autrichi	1164	1164
Eclairage Villes	1164	1164
Aviation Bréguet	1164	1164
Ouvroirs	1164	1164
Banque Panico. Mexican	1164	1164
Crédit Fonc. France-Canad	1164	1164
Bi-Metal	1164	1164
Hotchkiss	1164	1164

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. cap. Climats Français	1164	1164
Tala Luzonac	1164	1164
Royal Dutch	1164	1164
Shell	1164	1164
Crew-Mines	1164	1164
Carbonite	1164	1164
Bergougnan	1164	1164
Départementaux	1164	1164
Bulgare 5 % 1902	1164	1164
Chine 4 % 1895	1164	1164
Egypte Unifié	1164	1164
Hellénique 6 % 1914	1164	1164
Italie 3 ½	1164	1164
Japon 4 % 1905	1164	1164
Mexique 4 % 1904	1164	1164
Roumanie 4 % 1922	1164	1164
Saxe	1164	1164
Serbe 1912	1164	1164
Electricité Saône	1164	1164

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmark)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Prague		
Suisse		

Confiez vos tourments aux Pilules Pink

N'hésitez pas à vous adresser aux Pilules Pink si l'état de votre santé n'est pas satisfaisant.

Vos maux d'estomac, vos mauvaises digestions, vos migraines, les divers malaises que vous éprouvez, et qui sont autant de signes d'une altération de la qualité de votre sang et d'une défaillance de votre système nerveux, ne résisteront certainement pas à l'action des Pilules Pink. Commencez dès aujourd'hui à en prendre et, dans quelques jours, vous constaterez déjà un mieux sensible. Votre appétit sera plus normal, vos digestions bien plus régulières ; puis vos maux de tête se dissiperont et, peu à peu, continuant à prendre des Pilules Pink, vous verrez votre corps, votre visage reprendre leur fraîcheur et leur beauté.

Auguste Charpentier, rue Lhermitte.

C'est ce que nous dit M. Auguste Charpentier, demeurant à La Chapelle-Saint-Rémy (Sarthe) :

« Je peux vous dire — écrit M. Charpentier — que les Pilules Pink m'ont donné des résultats surprenants. Je ne pensais pas que mes forces se rétabliraient si rapidement. Depuis que j'ai fait une cure de Pilules Pink, j'ai retrouvé un appétit superbe, j'ai engraissé et je me sens vigoureux. »

Les Pilules Pink, incomparable régénérateur du sang et des forces nerveuses, sont un médicament puissamment efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, également nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 9 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Samedi 17, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Jeudi 8, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Jeudi 15, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Jeudi 22, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

" HOTEL CORONA "

Angle Canebière - Rue des Feuillants

MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.

Prix modérés

Tenu par PAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

SYNDICAT NATIONAL D'HORLOGERIE DE DETAIL

MONTRES CHRONO

PENDULES — REVEILS

ORFEVRERIE — BIJOUTERIE

Attention !

CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.

Machines à coudre

Machines à écrire

Phonographes

Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE

Expéditions dans toute la Corse

A cette adresse, *VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE.* **Macaire JACARIA**

AJUSTEUR-MECANICIEN

Rue des Zephirs — **BASTIA**

COMPTOIRS Généraux de la Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER

FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment

grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs. Presses et broyeurs pour silos

Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures pour mines, carrières, etc...

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingnerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...

Assortiment considérable

Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS **STAATH - SUSINI**

9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA

forges et ateliers de construction : *Chemin de Paratojo*

STÉNO-DACTYLO JAMET-BUFFEREAU

RHUM St-JAMES (Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

et **St-James**

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

55e ANNEE — N° 83

35 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

35 centimes

DIMANCHE 4 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 2.32

BUREAU A PARIS 11, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

BASTIA

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	10	28	55	105
Etats-Unis	17	48	90	170
Etranger (Z. A)	30	80	150	280
(Z. B)	45	120	225	420

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois

Un numéro arriéré : 1 franc

PUBLICITE

La publicité rédactionnelle est reçue aux bureaux parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et chez toutes les grandes agences de publicité.

LETTRE DE PARIS

Le Parlement en vacances

L'une des sessions les plus mouvementées que le régime ait connues vient de finir. Les Chambres sont, pour un mois, en vacances. Mais si elles ont perdu beaucoup de temps aux jeux des combinaisons de couloirs, destinées à faire tomber ou élever le cabinet, leur œuvre parlementaire proprement dite n'est pas négligeable. En tout dernier lieu, elles ont voté le rectificatif des assurances sociales et un cahier de dégrèvements.

Les dégrèvements signifient une sorte plus accusée de l'ornière de la guerre, et que cette ornière se comble peu à peu. Qu'est-on désiré ? Que le liquidateur de la guerre se tût en quelques mots ? Lorsqu'on sait deux personnages comme Clémenceau et Foch qui l'histoire a fait de leur vivant même entrer dans la célébrité se disputer après leur mort leurs petites et grandes faiblesses qui n'ont pas empêché la victoire, pourquoi attendrait-on de l'économe Parlement des miracles qu'n'ont pu accomplir dans les conditions de rapidité et de perfection désirées un dictateur militaire et un dictateur élu associés ? Il ne faut jamais perdre le goût de critiquer ce qui est mauvais, mais il ne faut pas non plus perdre le sens critique des choses. Le vote d'une masse de dégrèvements est symbolique d'une restauration qui n'a sans doute pu être moins longue et lucrative, mais qui n'en reste pas moins l'œuvre du Parlement, ou bien, si l'on veut, des chefs qui ont eu confiance dans le Parlement et le sont en tout cas, reposé sur lui des lourdes responsabilités de ces mesures de surcharge fiscale auxquelles il a fallu d'abord recourir et qu'on n'eût pas toléré de la part d'un seul homme.

Il est non moins symbolique est le vote des rectificatifs des assurances sociales. Sur ce point, on connaît assez les assurances sociales. M. Landry a dit à son heure quelques paroles de vérité qu'il convenait de dire pour situer ces deux faits à la place qu'ils méritent dans l'effort public d'un régime et d'une période d'histoire. Car M. Landry a été l'un des premiers à indiquer le moment, qu'on contestait vivement, où les dégrèvements s'imposaient. Et son dernier « avis » sur les assurances sociales a montré à la Chambre que socialement le moment de serrer le fossé était venu, quitte à alvancer prudemment dans la nouvelle voie. Car, qu'on le veuille ou non, il faut tenir au moins faire l'expérience d'une réforme qui est de celles dont l'idée nous n'hésite composante tout en organisme à la manière d'un bloc mais qu'on a temps.

Ces deux votes signifient : continuation, sinon consécration de la liquidation des ouvrets de guerre, et reprise de cette progression qui éclaircit constamment l'horizon social.

Il est qu'on ne cache pas ces actes, où l'on aurait tort de ne voir que de menus incidents de la vie parlementaire, aux idées générales mêles de la connaissance de l'histoire, on ne les comprendra jamais trop bien.

Ainsi doit se qualifier le rôle du Parlement : il faut le considérer d'un peu loin, se dégager de ses rumeurs immédiates et de son atmosphère qui n'est parole et un peu empoisonnante que dans le sens littéral et physique du mot. Ce sont les bruits qui sortent de ce tonneau où convergent tous les yeux et toutes les oreilles qui trompent le public, lesint ey rang à l'âge de la quarantaine.

Un grand critique, Lucien Romier, en fait la remarque. Le mieux serait qu'on parlât moins des députés en bloc, qu'on fît à la collectivité parlementaire moins du réclame bruyante et incessante de critiques et d'applaudissements. Cela la gêne de se savoir tout regardée, et cela fait pousser la multitude des candidats à la succession. Cela n'a rien de rare, cette multitude de candidats à la succession, d'ambitieux qui s'exacerbent d'un choque chaleur, et pourtant c'est de là que vient tout le mal, car ce grossissement poisseux volentif par ses exagérations et ses dégénérations infinies le fonctionnement d'un organisme gouvernemental et administratif qui est, si l'on remonte à son origine directe, purement annexe du génie napoléonien, exemplifié par à la nécessités de la vie actuelle de plus exigeante dans sa multiplicité.

Et où trouve-t-on le Parlement idéal ? Entre eux, il n'y a que les différences d'entre précédentes ou caractère des peuples. Mais ils existent partout, même où qu'existent en fait les contrats de familles dans celles mêmes qui ont conservé la base la plus patriarcale. Il existe même en Italie, de pays le plus soumis au pouvoir d'un seul homme, qui laisse sur ce point derrière lui la Russie : mais ce n'est peut-être pas un bien qu'on soit passé en Italie d'un extrême à l'autre, car en y remplaçant une chambre trop indiscriminée par une chambre dont on juge généralement que le mieux est de ne pas en parler, on a sacrifié finement pernement à un intérêt passager. N'y a-t-il pas en France, grâce à une chambre qui devrait surtout modifier son règlement, gros d'allégement dans un peu de tout toutefois parce que moins de compression dans un silence imposé ?

X...

Le Prince de Galles va être nommé Général

Londres, 3 mai. — On s'allend à la prochaine promotion du prince de Galles au grade de colonel général major.

Cet avancement, selon le rédacteur militaire du *Daily Télégraph*, serait motivé davantage par l'ancienneté que par le choix. Le prince, en effet, est colonel depuis le 15 avril 1919 et avec le lableau d'avancement à l'ancienneté, son nom est près de celui du colonel Dugan, qui a été promu général tout récemment.

Ceci fait contraste avec la coutume suivie en ce qui concerne le prince héritier. Il est vrai que le passage du prince de sang dans les grades subalternes a été rapide et qu'il atteignit le grade de colonel à 25 ans, mais il faut tenir compte qu'il y a eu la guerre et qu'il ne l'a pas seul à recevoir un avancement anormal. Depuis la paix, il avait exprimé le désir de prendre son tour comme les autres.

Il sera nommé général à 36 ans, mais comme le remarque le rédacteur, il y a aujourd'hui dans l'armée anglaise plusieurs officiers qui ont atteint ce rang à l'âge de la quarantaine.

Le Mahatma Gandhi continue sa campagne de désobéissance civile aux lois. De grandes manifestations ont lieu dans les grandes villes. Les femmes, elles aussi, participent à la campagne. Un volet plaideurs pendant une manifestation à Madras.

L'"Ami du Peuple" et M. François Pietri

Paris, 3 mai. — L'*Ami du Peuple* du 3 mai, publie sous le titre : Un document intéressant, l'article suivant :

« Il arrive une mésaventure à Monsieur le ministre des colonies.

« On connaît ces largesvisations louchant la punition des condamnés de l'Ile-Bay.

« Or, voici un document qui le condamne. C'est un papier qui émane de la Fédération Socialiste du Tonkin.

« En voici le texte qui a paru dans la Petite Populaire :

« Les coupables doivent être traqués et condamnés sans pitié. Une répression immédiate et énergique s'impose. Tous les Annamites, excepté faite d'une petite bande d'« gilés, savent qu'aucun progrès ne peut être réalisé par le désordre et la violence. Ils attendent du Gouvernement une action rapide et efficace.

« Ils pensent comme nous qu'on a trop joué avec le feu. Il est grand temps que cesse ce régime. Les Annamites et les Français ne demandent que ce que chose : pouvoir vivre et travailler en paix. »

« Monsieur Pietri serait-il moins patriote que les socialistes ? »

Le Congrès des Anciens Combattants de Normandie

Rouen, 3 mai. — Les délégués des 25.000 anciens combattants des groupes de l'U.N.C. de Normandie qui tient aujourd'hui leur Congrès, sous la présidence de M. Champetier de Ribes, ministre des pensions, qu'accompagnait M. Georges Pineau, chef de son cabinet.

Parmi les principaux vœux que les combattants normands ont mis au cours de la séance, à l'étude figurent une motion sur les pensions des veuves de guerre remariées, la réalisation des revendications des prisonniers de guerre, le vote d'une subvention supplémentaire de 20 millions aux Populles de la Nation, la fixation à 10.000 francs du maximum des prêts pour la construction des habitations à bon marché, la réduction du chiffre actuel de 250 membres nécessaires aux sections d'anciens combattants.

Le ministre a été reçu par M. Bidoman, préfet de l'Eure ; il a assisté à la séance plénière et a prononcé un discours dans lequel il a exposé les avantages que le budget vient d'accorder aux anciens combattants, principalement la retraite des combattants.

L'application des Tarifs Douaniers américains

Une protestation Suisse

Berne, 3 mai. — Le président de la Confédération Suisse M. Musy a adressé à M. Hoover, président des Etats-Unis, le télégramme suivant :

« L'approbation du projet de tarif douanier proposé aux Chambres des Etats-Unis aurait l'abaissement des conséquences si douloureuses pour l'économie de notre pays que je considère de mon devoir d'attirer votre attention sur le fait que la nouvelle tarification entraînerait effectivement la fermeture de certains produits suisses à l'importation et le déficit

AVIS

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du *Chèque Postal* que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne sera revisé que sur la demande reçue.

M. Doumergue, se rendant en Algérie, a passé la journée d'hier à Toulon

Toulon, 3 mai. — Le train présidentiel est arrivé en gare à 10 h. 25. L'chef de l'Etat et sa suite descendirent sur le quai où attendaient MM. Cameau, Préfet du Var, Malfrat, souspréfet de Toulon, Escartefigue, maire et député, l'amiral Vindry, Préfet maritime, le général Conrad et diverses personnalités.

Le cortège traverse un salon tendu de velours rouge et orné de fleurs rares. Dehors, la foule emplit l'avenue Vauban ; les fenêtres et les balcons sont pleins de monde ; des acclamations nourries accueillent le cortège précédé par les spahis en grande tenue ; des salves de coups de canon retentissent ; les clairons et tambours sonnent *Aux Champs*, *La Marseillaise* se retentit. Les troupes présentent les armes.

Le temps est superbe et le coup d'œil de la ville décorée est féerique.

Le cortège descend l'avenue Vauban et se dirige par le boulevard de Strasbourg au monument des Morts à l'ennemi, sur la place du Maréchal Foch.

M. Doumergue descend de voiture, s'incline et dépose une palme sur les marches du monument. Le cortège repart et va à la sous-préfecture où, dans un salon, richement orné et fleuri, M. Meirat, sous-préfet, conduit le Président de la République.

A la Sous Préfecture

Après quelques instants de repos, consacrés à la remise des officiers généraux de marine et de guerre, des directeurs des délégations, des juges des tribunaux civils et consulaires, etc. ; Mgr Salliène, évêque de Fréjus et de Toulon, et le pasteur protestant sont également reçus par le chef de l'Etat.

En quittant la sous-préfecture M. Doumergue se rend à pied à la Bourse de Commerce où il est reçu par le président Robert ; la visite est de courte durée.

A l'Hôtel de Ville

Le cortège se reforme et descend vers la basse-ville. A la Mairie, proposée depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la toiture, la grande salle des séances a reçu une décoration impressionnante, ainsi que le cabinet du maire-député Escartefigue, qui, entouré du conseil municipal, fait les honneurs de la maison commune. Tous les Conseil est rassemblé dans la grande salle. M. Escartefigue présente les élites toulonnais. Puis, le Président et les ministres sont invités à signer le Livre d'or à un gage superbement illustrée d'une aquarelle, œuvre d'un peintre de la marine, M. Eliè Barbaroux.

La réception terminée, le cortège se dirige vers le Grand Théâtre où a lieu un banquet offert par la ville, le département et la Chambre de Commerce.

Le banquet

La salle du Grand Théâtre est somptueusement décorée d'une profusion de lampes et de fleurs ; la table d'honneur est dressée sur la scène. Autour du Président, le maire, les sénateurs, les députés, les ministres, l'évêque et le pasteur protestant sont groupés.

Au champagne, prennent la parole, MM. le maire-député Escartefigue, l'amiral Vindry, président du Conseil général, Robert, président de la Chambre de Commerce, et le Président de la République.

Il est deux heures, le Président se rend à l'arsenal où a lieu l'embarquement. Tout a été spécialement soigné sur son passage.

Le départ

Le Président a pris passage sur une vedette qui l'a amené sur le *Duguesne*. A trois heures, l'escadrille a appareillé le pour Alger.

ABONNEZ-VOUS — AU — PETIT BASTIAIS

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT PAUL LEDERLIN

La Tournée de M. Paul Lederlin

MM. Lederlin et Landry, accompagnés de MM. Emile Sorl, Sénateur-Maire de Bastia, Giordan, ancien sénateur, Doctor Cattoli, Manoni, Dr Sota, Conseillers généraux, ont poursuivi hier leur tournée dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Aux bains de Guitera, nos amis reçurent les délégués du canton de Zicavo qui leur furent présentés par M. Casuri, Conseiller d'arrondissement.

Un apéritif d'honneur fut offert par M. Loufranchi Jacques, un grand militant du P. R. S.

De Guitera, nos amis se dirigèrent sur Albitreccia. Ils s'arrêtèrent, au passage, à Argiusta, où ils rendirent visite au maire, notre ami le Commandant Casalta.

A Albitreccia, MM. Lederlin et Landry furent reçus au milieu de l'enthousiasme général, par notre grand ami M. Borelli, maire et conseiller général, qui présenta les délégués du canton.

M. Borelli offrit à nos amis, dans sa maison richement pavoisée, un grand déjeuner.

Le conseiller général, dans un éloquent discours, exposa un programme républicain intégral de la région.

M. Lederlin répondit avec beaucoup d'à-propos.

A Cour, M. Pietri maire, entouré de ses conseillers municipaux, de M. Marchi, président fédéral du P. R. S., de M. Pietri, conseiller d'arrondissement, de nos conseillers et aux chefs du P.R.D.S. fit chaleureuse accueil.

M. Pietri fit un exposé très clair de la situation politique générale et locale de la région au point de vue agricole, des grands travaux du réseau routier, etc..

Tour à tour, MM. Lederlin et Landry lui donnèrent l'assurance qu'ils feraient l'impossible pour faire aboutir ses légitimes revendications.

A Bastelica, une réception eut lieu à la Mairie où M. le Dr Seta, conseiller général et maire, entouré de tout son conseil municipal, présenta les délégués du canton à nos amis.

Après les présentations, M. le Dr Seta exposa diverses questions intéressant la région, son discours produisit une excellente impression.

MM. Landry et Lederlin répondirent pour assurer M. le Dr Seta de tout leur concours.

A Pello, le candidat du P. R. D. S. rendit visite au maire.

A Orcasso, M. Mondoloni, maire, entouré de toute la population, était venu au devant de MM. Lederlin et Landry qui furent l'objet d'une ovation indescriptible.

Le Maire offrit un apéritif d'honneur à nos amis qui visitèrent ensuite les endroits sinistrés de l'inondation qui, l'an dernier, détruisit quelques maisons et causa la mort de plusieurs personnes.

A Bustellaccio, MM. Lederlin et Landry furent reçus par M. le Maire Joseph Vincenti.

Dans la soirée, MM. Lederlin et Landry rentrèrent à Ajaccio très satisfaits de leur randonnée. Le futur vendeur de la Corse était particulièrement touché de l'accueil reçu partout.

ÉCHOS

Billet Parisien

Vous connaissez certainement Raymond Duncan par ouï dire. Raymond Duncan, frère de feu Isadora Duncan, la grande danseuse. Poète, conférencier, journaliste, tisserand, poète, est homme extraordinaire au distinguer de commun des mortels par de multiples talents et aussi — et surtout, dirait-je — par le costume qu'il a adopté.

Si vous habitez Paris, vous pourriez le rencontrer tous les matins aux environs de la rue Bonaparte ou il tient boutique, vêtu d'un vaste peplum, ses cheveux gris serrés au front par une bandelette empeclée, les pieds nus dans des sandales, et souriant, souriant toujours.

Raymond Duncan représente ainsi l'optimisme. C'est le travail qui lui donne cette bonne humeur perpétuelle et ce sourire accueillant.

On n'est demandé pourquoi Raymond Duncan, Célibataire de naissance et Parisien d'adoption, a été amené à habiter la nature et notre siècle à adopter ce costume extraordinaire, alors que rien, dit-il, ne le rattache à la Grèce, si ce n'est quelques arpents de pâturages qu'il loue dans les environs des grottes du mont Hymette, près d'Athènes.

Un jour, il y a de cela vingt-cinq ans, sur une petite place dans Manchester, Raymond Duncan qui s'habillait alors comme tout le monde, est l'idée pour se débarrasser de jeter un peplum sur ses épaules. Ce n'était pas encore le temps où l'on allait tout nu sur le sable. Son costume lui attira les quolibets de la foule, les reproches de ses amis et l'interdiction d'entrer au casino !

Il comprit que l'homme ne subit que son habit. Mais il ne se tint pas pour battu et décida immédiatement de ne plus porter d'autre vêtement que cette défroque antique. Au début, il le fit pour longtemps par dépit, puis il s'en trouva bien. Plus de faux-col, plus de chaussures qui martyrisent les pieds. C'était la liberté complète du corps et de l'esprit. Aujourd'hui, il ne s'en repentirait pas, même si l'on devait lui confisquer ses pâturages athéniens. Et Raymond Duncan se demande, non sans quelque ombre de raison, pourquoi tous ne faisons p

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Séance du 29 avril 1930

La Chambre de Commerce de Bastia s'est réunie le 29 avril courant, sous la présidence de M. Joseph Savelli.

Etaient présents : MM. A. Bruzzi, G. Fraticelli, L. Scotti, E. Fraticelli, P. Pietri, J. Casanova, M. Pietri, H. Bonnefoi-Cardi, A. Peretti, G. Pagni, L. Simon.

Visite de M. Belgacem. — Il a été décidé que cette question qu'il a remise à M. le Ministre du Commerce sur votre vœu confirmant le prochain passage de M. du Belgacem, sera prochainement à Londres. La visite de ce haut fonctionnaire a pour objet d'établir un plan de travaux à faire dans le but d'améliorer les conditions d'hygiène et de climatisme aux différents ports de la Méditerranée et plus spécialement à Bastia. Il sera très heureux de se mettre directement en rapport avec les intéressés, agriculteurs, ou négociants qui auraient des projets ou des réclamations à lui soumettre.

En raison de l'intérêt que présente cette visite la Chambre décide de déléguer l'un de ses vice-présidents M. Gentil pour se rendre à Gênes au devant de M. du Belgacem et prend ensuite diverses dispositions relatives au séjour de ce haut fonctionnaire à Bastia.

Travaux du port. — M. le Président relate compte à la Chambre des démarches qu'il a faites en vue de permettre à la Compagnie Générale Transatlantique de mettre sans qu'il en résulte une gêne trop sensible pour les usagers qui ont leur pilier d'ancrage au quai de rive.

La Chambre approuve les dispositions prises et nomme une commission spéciale chargée d'étudier les travaux à exécuter et de présenter toutes propositions utiles en vue de l'amélioration du port de Bastia. Cette commission est composée de MM. Gentil, Tenier A., Pietri et L. Giovoni.

Emplacements à quai. — Divers membres se font de nouveau l'écho des doléances des chargeurs qui éprouvent de sérieuses difficultés pour obtenir sur les quais du Nouveau-Port les emplacements nécessaires aux manipulations des marchandises destinées à être exportées à bref délai alors que certaines sections de ces mêmes quais continuent à être encombrées pendant des mois. Il désirerait connaître la suite réservée par M. le Ministre des Travaux publics au rapport qui lui avait été transmis à la date du 15 décembre dernier.

M. le Président répond que la question a été mise à l'étude sur les services locaux, mais que l'heure actuelle avec les grands effectifs réduit est particulièrement favorable à la solution définitive.

La Chambre, désirant être renseignée à l'extrême et à la solution de cette importante question, décide d'adresser une nouvelle lettre à M. le Ministre des Travaux Publics pour lui faire part des doléances dont elle est constamment saisie.

Services maritimes. — Tout en maintenant ses précédentes prétentions en ce qui concerne l'organisation actuelle des services maritimes, la Chambre décide d'appeler l'attention de M. le Ministre de la Marine Marchande sur le fait signalé : 1° qu'elle n'aurait que huit places à bord des paquebots en départ ou en retour du départ de Corse, soit environ plusieurs jours à l'avance pour être certain d'avoir satisfaction ; 2° qu'il est impossible d'obtenir un siège à bord des paquebots à partir de Bastia à une heure de se rendre directement en rapport avec les Administr

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 19 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. soir, 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mardi 6, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 11 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 17, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. soir, 18, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mardi 20, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mercr. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mercr. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

Lire.... c'est entendre

Dans ce nouveau récepteur du T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index la gamme de la station désirée, et l'entendre au même instant.

Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut fonctionner avec le dispositif d'alimentation sur le secteur qui supprime piles et accus.

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 2 Bld du Palais, BASTIA

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom
Lassalle [illegible] sans [illegible] de "PERNOD"

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée par la Société du Journal L'Illustration
Mobilier, installation, décoration, entretien de la maison

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS — EMPLOYEZ la LYNXOLINE — POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS
l'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Cy., 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX — AGENCEMENT DE MAGASIN — PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — HETRE ETUVE — CHENE — CHAMBRAIS, etc... — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
TRAVAIL SOIGNE — EXPEDITION A L'INTERIEUR

Papeterie du Petit Bastiais
8, boulevard du Palais — BASTIA
VISITE S'IMPOSE — CAHIERS — ARDOISES — PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

PHOSCAO

Attention !
CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.
Machines à coudre
Machines à écrire
Phonographes
Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.
REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE
Expéditions dans toute la Corse
A cette adresse, VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE. Macaire JACARIA
AJUSTEUR-MECANICIEN
Rue des Zephirs — BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
HOCCO-RHUM

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA
Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES
Il cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc. ...
comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT : 29, rue de la Sourdière, Paris

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, Fils de FER
FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, semoirs, pressoirs et fouloirs.
Presses et Broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, vinserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, vingterie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laitiers, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, *Rue de l'Opéra* — BASTIA
Forges et ateliers de construction
Chemin de Furiani

STÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-BUFFEREAU
DEMANDER PROSPECTUS AUX ETABLISSEMENTS DE BASTIA, 36, Cours Paoli
et Marseille, 12, Allées de Meilhan, Noailles

RHUM St-JAMES
(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

55e ANNEE. — N° 84 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — LUN. 5 et MAR. 6 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais à Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8.82
BUREAUX A PARIS
18, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 196

ABONNEMENTS — Deux mois — Un an
Corse ... 16 — 32
Continent et Algérie ... 17 — 34
Etranger, Tunisie ... 30 — 60
Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 18, rue de la Grange-Batelière, et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

La politique néfaste de M. F. Pietri

M. François Pietri, à son retour en Corse, pourra être satisfait de son œuvre : il retrouvera notre malheureux pays en proie à des luttes stériles, en pleine agitation une fois de plus pour la seule satisfaction de l'orgueil insatiable d'une caste.

Qu'importe à M. Pietri l'avenir du pays : il a juge dans son immense et sotte suffisance que la Corse lui appartient par droit de naissance ; sa grande préoccupation consiste donc à écarter, à décourager toute bonne volonté qui voudrait s'interposer en vue de donner à notre pays un mieux être tout à fait légitime, et de le faire profiter des bienfaits du progrès économique, industriel et agricole.

EST CONSIDERE, PAR M. PIETRI COMME DANGEREUX TOUT CITOYEN FRANÇAIS QUI VOUDRAIT INTRODUIRE EN CORSE DES METHODES NOUVELLES ET FECONDES DE PROSPERITE. Ainsi Paul Lederlin est le grand ennemi ; car un Lederlin est en mesure de doter notre pays de l'outillage économique qui le débarrassera de tutelles parasites.

L'autorité de la famille Gavini-Pietri est basée sur nos misères et sur nos divisions : elles sont liées ensemble : elles disparaîtront en même temps.

Paul Lederlin a réalisé dans les Vosges une œuvre de premier plan s'étendant à tous les domaines de l'activité humaine : *scientifique, industriel, agricole et social.* Paul Lederlin a déjà enrichi un département. Quelle catastrophe pour la coalition Gavini-Pietri si pareil événement se reproduisait en Corse : l'élite corse ne serait plus dans l'obligation de s'expatrier : l'aisance régnerait partout : un travail rémunérateur ne nous porterait plus à entreprendre, comme par le passé, des luttes électorales, sources d'inimitiés et d'injustices dont l'exploitation prenait à une caste égoïste de sévir encore chez nous. La Corse serait émancipée grâce à l'effort puissant d'un Paul Lederlin et à la collaboration de tous les honnêtes gens.

Pour écarter une aussi heureuse éventualité, pour conserver l'état de choses actuel et l'aggraver même afin de mieux imposer une suprématie néfaste, M. François Pietri a engagé la lutte sous les auspices d'un vieillard. Quel beau courage civique ! M. Pietri s'abrite derrière un vieillard : ce n'est pas crâne. Pourquoi M. Pietri n'est-il pas descendu lui-même dans l'arène électorale à la tête de ses troupes ?

Pourquoi n'a-t-il pas confié les destinées de son parti à une personnalité plus solide, plus robuste ?

Le collège électoral, heureusement, ne sera pas dupe : il ne sacrifiera pas la Corse à l'orgueil incommensurable et insensé d'une famille.

La victoire de Paul Lederlin est certaine, car un esprit nouveau anime le pays. Après le Maroc, après l'Indochine, la Corse, M. Pietri, vous rejettera comme un élément destructeur de l'ordre et du progrès.

V. M.

M. Pietri se défile

Il fallait s'y attendre...

M. Pietri, après avoir reçu différentes délégations parlementaires, a donné la mesure exacte de son caractère dangereusement versatile.

Le débat qui vient de se dérouler à la Chambre, entre comparses, a révélé combien le Ministre des Colonies se souciait peu des intérêts supérieurs du pays, qu'il sacrifie à une basse cuisine politique, dans l'espoir de prolonger le plus longtemps possible son séjour à la rue Oudinot.

On a parlé sans doute avec émotion des victimes de la révolte de Yen-Bay, on a recouvertes de fleurs de rhétorique officielle, puis on est passé cyniquement, à l'ordre du jour, pour étouffer le débat.

Pièce en deux actes ! Un drame... et une comédie !

M. Pietri, qui pourtant aime prendre de grands airs de chef quand il n'y a aucune responsabilité à endosser, a donné un cours de la discussion du budget des colonies, l'impression d'un homme ne connaissant rien aux choses de son département, et prêt à toutes les concessions pour éviter un débat public, d'où il savait ne pouvoir sortir que diminué ou vaincu.

Ce débat qu'il redoutait, il a pu, grâce à la complicité de quelques comparses, en reculer l'échéance, mais cette échéance, sous la double pression des événements et de l'opinion, sera de très courte durée.

Car éclater aux criminels de la révolte de Yen-Bay, le suprême châtiment qu'ils méritaient ; arracher des mains de l'autorité supérieure locale les assassins, pour en appeler à la clémence du Président de la République ; s'abriter ensuite, derrière les arguties d'un Conseil du contentieux de la rue Oudinot, parce qu'on finit par comprendre la petitesse d'une pareille attitude... en arriver... là... et s'appeler M. Pietri !... Voilà qui n'est pas fait pour rehausser le prestige d'un compatriote de Napoléon !

(Le Cri Colonial) — F. C. S.

Benvinut'a Lederlin

Musa, veni a me un momentu
A damni aiulu e cunfortu,
A ciò che lu mio talentu
Num venga di spirtu mortu,
Dammi a me forz'e coraggiu,
Ch'io lodi stu persunaggiu.

O Isulu di bellezza
Scrza pur veniuta l'ora
Che tutti a lu so onorezza
Si fuggi di casa fora
Si Lederlin è senatore
Di fame più nun si more.

Quest'è un grande industriaru
Ch'ha creatu grand' nume
E di Ciuru Favriaru
Avarà ancu lu mascine
E li nostri hon terreni
Derranu oru a magazeni.

C'è virtù eu la sapienza
E bontà di gran signoru,
Ci piace la so prisenza
Fora di l'argent'e l'oru,
E si'omu senatoriale
Ferà u bè in generale.

Avianun chiamat'a Dumeur
Qui dipoi longa data
Un u'ha fattu mai un zeru
Per l'Isuli abbandunati.
Ciruu cra, Ciruu more
O Doumer la senatore.

Domenicu MILANI

AVIS
A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement en moyen du *Chèque Postal* que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dix jours après, le journal ne nous revient pas avec la mention refusé.

LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE

M. Doumergue est arrivé dimanche à Alger

Alger, 5 mai. — M. Gaston Doumergue a débarqué à 9 heures, dimanche matin. Il s'est rendu à la Préfecture déposer des fleurs sur le monument aux morts.

Après une visite à la statue Viviani, où il a prononcé un discours, il a regagné ensuite le Palais d'Eté.

Le chef de l'Etat visite les exploitations agricoles de Boufarik

Boufarik, 5 mai. — Dans la seconde journée, qui a commencé dès huit heures, M. Doumergue, a voulu prendre contact, en matin, avec la colonisation française du département d'Alger, et l'après-midi, avec les œuvres créées pour le perfectionnement physique, moral et technique des indigènes.

Il a voulu également célébrer par une visite à Sidi Ferruch, l'acte héroïque du débarquement du 14 juin 1830.

Le long cortège d'automobiles a quitté le Palais d'Eté sous un ciel gris, à huit heures précises. Il a traversé les magnifiques exploitations qui s'étendent des environs d'Alger à Boufarik et dont l'aspect peut rivaliser avec les plus beaux vignobles méridionaux. Les villages évoquent par leurs aspects les plus riches de la métropole. On se croirait aux environs de Toulon.

Partout, l'accueil de la population, rangée devant la Mairie, a été extrêmement chaleureux.

Un discours du Président

Dans l'immense hall de la Coopérative des Tabacs, où M. Doumergue a été reçu après l'inauguration du monument au génie colonisateur de la France, M. Vagnon, président des délégations financières, a exposé l'histoire et le mécanisme de l'activité de Boufarik, et de l'Algérie agricole.

M. Doumergue a répondu à M. Vagnon par une vibrante allocution. Il a évoqué son passé de vieil algérien.

— Vous avez réussi par l'union et la coopération qui découlent les forces. Je rapporterai à la Mère Patrie mon admiration pour l'œuvre magnifique des colons. C'est donc avec raison qu'a été érigé à Boufarik le monument à la gloire du génie colonisateur de la France.

Cette phrase peut paraître emphatique. Ici elle émeut car elle n'est que l'expression stricte de la réalité.

L'après-midi

Alger, 5 mai. — Après un déjeuner intime au Palais d'Eté, M. Doumergue s'est rendu à la Kouba, où il a visité le cimetière des Invalides de l'Afrique du Nord.

Le cortège officiel s'est rendu ensuite à la Médersah, où il a visité la maison de l'artisanat indigène. Il a été accueilli par le professeur de droit musulman qui a prononcé une délicieuse allocution.

M. Doumergue a remercié et a exprimé l'avis qu'en mélangeant la culture latine et islamique on pouvait s'attendre à un grand développement intellectuel.

A 16 heures 20, le Président de la République et sa suite ont quitté la maison de l'artisanat et se sont rendus au Palais d'Eté.

Dans la soirée, un banquet aura lieu, offert par les délégations des Assemblées algériennes.

Au Conseil Général de la Meurthe et Moselle

M. Lebrun évoque l'œuvre de la France en Algérie

Nancy, 5 mai. — Ouvrant la session du Conseil général de Meurthe et Moselle, M. Albert Lebrun, vice-président du Sénat, évoquant le voyage présidentiel en Algérie, a fait un intéressant exposé sur l'œuvre colonisatrice réalisée depuis cent ans par la France sur la terre africaine.

L'ancien ministre des colonies a salué les colons et les soldats qui furent les pionniers de cette colonisation, de laquelle se félicitent les populations africaines.

On découvre une importante affaire de fabrication de faux tableaux de maîtres

Paris, 5 mai. — Les journaux consacrent de longs articles à une grave affaire de fabrication de faux tableaux des grands maîtres du siècle dernier.

L'animateur de cette entreprise délictueuse serait Charles Millet, petit-fils du célèbre peintre de l'*Angelus*, âgé de 52 ans, marié et père de deux enfants, habitant Berbizon, où il menait une vie dispendieuse.

Le copiste est le peintre Gueraux, domicilié à Maison-Laffite et qui a fait des aveux complets.

Perquisitions

Des perquisitions ont été effectuées au domicile de M. Jean-Charles Millet, à Barbizon, et à celui du peintre Gueraux, à Maisons-Laffite ; elles ont permis de découvrir et de faire placer sous scellés une grande quantité de toiles parfaitement imitées.

La procédure de l'enquête faite par la première brigade mobile va être incessamment transmise à M. Millet, qui aura ainsi les éléments d'inculpation nécessaires.

— Les deux complices, dit M. Gabriolli, commissaire, tombent sous le coup d'une inculpation pour escroquerie, tentative d'escroquerie, faux artistique et sont passibles d'une peine pouvant atteindre cinq ans de prison.

Partout, l'accueil de la population, rangée devant la Mairie, a été extrêmement chaleureux.

Un discours du Président

Dans l'immense hall de la Coopérative des Tabacs, où M. Doumergue a été reçu après l'inauguration du monument au génie colonisateur de la France, M. Vagnon, président des délégations financières, a exposé l'histoire et le mécanisme de l'activité de Boufarik, et de l'Algérie agricole.

M. Doumergue a répondu à M. Vagnon par une vibrante allocution. Il a évoqué son passé de vieil algérien.

— Vous avez réussi par l'union et la coopération qui découlent les forces. Je rapporterai à la Mère Patrie mon admiration pour l'œuvre magnifique des colons. C'est donc avec raison qu'a été érigé à Boufarik le monument à la gloire du génie colonisateur de la France.

Cette phrase peut paraître emphatique. Ici elle émeut car elle n'est que l'expression stricte de la réalité.

L'après-midi

Alger, 5 mai. — Après un déjeuner intime au Palais d'Eté, M. Doumergue s'est rendu à la Kouba, où il a visité le cimetière des Invalides de l'Afrique du Nord.

Le cortège officiel s'est rendu ensuite à la Médersah, où il a visité la maison de l'artisanat indigène. Il a été accueilli par le professeur de droit musulman qui a prononcé une délicieuse allocution.

M. Doumergue a remercié et a exprimé l'avis qu'en mélangeant la culture latine et islamique on pouvait s'attendre à un grand développement intellectuel.

A 16 heures 20, le Président de la République et sa suite ont quitté la maison de l'artisanat et se sont rendus au Palais d'Eté.

Dans la soirée, un banquet aura lieu, offert par les délégations des Assemblées algériennes.

Au Conseil Général de la Meurthe et Moselle

M. Lebrun évoque l'œuvre de la France en Algérie

Nancy, 5 mai. — Ouvrant la session du Conseil général de Meurthe et Moselle, M. Albert Lebrun, vice-président du Sénat, évoquant le voyage présidentiel en Algérie, a fait un intéressant exposé sur l'œuvre colonisatrice réalisée depuis cent ans par la France sur la terre africaine.

L'ancien ministre des colonies a salué les colons et les soldats qui furent les pionniers de cette colonisation, de laquelle se félicitent les populations africaines.

L'Auberge et le Palace

Il n'y a pas de règle absolue, en Corse pas plus qu'ailleurs, en matière d'hôtellerie, comme en d'autres matières. On ne s'est jamais avisé de prôner rien que des palaces, on rien que des auberges dans un pays destiné à recevoir la clientèle la plus variée. Seulement, la tendance à porter les capitaux disponibles vers les palaces ne devra pas être exagérée. Nous pensons que ceux qui ont commis l'acte de patriotisme local, en même temps qu'un acte d'hommes d'affaires intelligents, en édifiant quelques hôtels de grand ordre en Corse le comprennent fort bien. Mieux que nous, ils connaissent l'élément à exploiter ; assurés de compter sur lui, ils ont pertinemment agi en lui offrant ce qu'il désire, à l'Ile-Rousse ou dans d'autres centres.

Il faut ainsi, sur quelques points de la Corse, des hôtels qui puissent convenir à la sorte de clientèle qui fréquente les palaces de Nice, Cannes, Monte Carlo, Marseille, Paris, etc., qui se suffira, en payant un peu moins, d'une installation qui ne se distinguera pas trop de celle que ses ressources lui permettent d'aborder dans ces stations.

C'est évidemment avec ces touristes que l'on gagne le plus, à la condition qu'ils soient nombreux, que leur renouvellement s'effectue sans peine. Or, cette condition est plus facilement garantie avec non seulement des hôtels de second ordre pour clients de passage, mais surtout avec les auberges qui d'ailleurs représentent un type courant de pensions de famille, un type qui semble avoir été créé d'abord en Suisse.

La Suisse s'est à son tour un en même temps que d'autres régions couvertes de palaces. Mais l'auberge, le petit hôtel familial n'en a point disparu, sans compter qu'il est à l'origine de l'industrie touristique helvétique, et qu'en somme il a provoqué son essor. Vitet Zermatt, une grande station à la mode, qui a commencé sa fortune, en 1839, avec une auberge à trois lits. En 1853, elle avait un hôtel à 35 lits. Aujourd'hui, il y arrive cent mille amateurs par an. De même Arosa, qui comptait en tout 50 habitants en 1880 et qui possède maintenant 50 hôtels et plus.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que dans toutes les stations suisses la multiplication des palaces et des hôtels, n'a point fait disparaître l'auberge originelle, au contraire. Non seulement les créateurs de palaces ne la jalousent pas, mais ils contribuent à son maintien ou à sa création, dans leur propre intérêt bien compris ; le plus souvent, palaces, hôtels et auberges font partie de la même affaire.

Précisons-nous mieux ce qui distingue l'auberge des autres modes de réception du touriste ? L'auberge reçoit plus volontiers les longs séjournants à ressources moyennes, groupés souvent en familles et auxquels ont conseil des rabais sérieux. On y mène une existence tranquille et reposante, et l'on y fait une cuisine locale simple appréciée, car les vrais gourmets ne sont pas tous au palace ou au restaurant chic. Les auberges ou les hôtels qui leur ressemblent n'ont jamais plus d'une trentaine de chambres, quarante au maximum. Les types de quinze à vingt chambres ne sont pas rares. Mais, bien entendu, l'installation, si elle n'est pas luxueuse, est complète, remplit exactement et spécialement sa mission. Il faut tout de même marquer la différence existant entre une installation empruntée à la famille qui héberge et composée d'éléments disparates, comme on voit tant en Corse, et une installation dont le caractère familial, simple et intime, a été pourtant étudié par l'industrie correspondante.

Ces modèles, heureusement, ne sont plus rares en France. Même sans y être allé soi-même, on peut s'en rendre compte en lisant, à certaines époques de l'année, les annonces des journaux des différents centres touristiques. Ceux de Nice, par exemple, l'été approchant, contiennent toute une énumération d'hôtels, qui, même sous en porter le nom, sont de véritables pensions de famille pour séjours dans la montagne. Dans la Nice bourgeoise, on a bel et bien vu naître de la Corse, en la montagne avoisinante, qui n'a d'autre superficie que la moitié de la Corse, est couverte de stations estivales. Chaque village en est une, complaut ou en plusieurs hôtels-auberges où le prix de la pension varie entre 25 et 35 francs, avec réduction pour longs séjours et familles. Dans les Alpes, dans les Pyrénées, dans le Massif central, partout il en est ainsi.

Or, cet effort hôtelier aussi notable, parce qu'il vient en aide aux grands centres et qu'il s'y alimente lui-même, est point livré à la fantaisie de quelques hôteliers agissant isolément. Généralement, il est concerté, voulu par les délégués du tourisme, qui ont intérêt à organiser la variété hôtelière, tout en se souvenant encore à imaginer des formules moyennes comme tarifs et traitement recevant, qui consistent à soumettre les touristes à une sorte de règle commune, à payer moins ou plus qu'ils ne voudraient. C'est ce double désœquilibre et d'indécision que nous devrions maintenant déposer, dans des conditions sur lesquelles nous avons essayé de projeter quelque lumière.

P. A. B.

ÉCHOS

Billet Parisien

On ignore, en général, qu'l'Institut de France, qui compte huit d'illustrations parmi ses membres, n'est jamais de décorer qui lui fut propre, et que manifestant encore cette institution au Collège Mazarin n'est que provisoire, malgré qu'elle date du 20 mars 1805.

En définitive, c'est au Louvre que l'Institut devait rassembler ses sections. On paraît l'avoir oublié et, à vrai dire, nos immortels se trouvent assez bien où ils sont, n'ont garde de rappeler la promesse qui avait été faite à leurs prédécesseurs.

L'Académie française, le plus ancienne des académies, est non berceau dans la maison de Conrart, en plein Marais. Mais quand ce dernier se maria, ses collègues eurent la discrétion de tenir leurs séances ailleurs. Ils se réunirent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, jusqu'au jour où leur protecteur, le chancelier Seguier, leur offrit asile en son hôtel, rue Grenelle-Saint-Honoré. Cela dura trente ans. A la mort du chancelier le roi, sur la prière de Colbert, logea l'Académie française au Louvre, c'est-à-dire chez lui. Les autres académies y rejoignirent leur sœur.

Le Directoire, qui organisa l'Institut national, le maintint au Louvre. Mais dix ans après, les plans d'aménagement du palais, adoptés par Napoléon, rendirent nécessaire le départ des compagnies savantes. C'est alors qu'elles s'installèrent au Collège Mazarin, fermé en 1792 et qui avait servi successivement de prison et de magasin militaire.

Ce transfert — le décret qui l'ordonnait est formel sur ce point — ne devait être que momentané en attendant l'ouverture,

LE PREMIER MAI A PARIS. — A part quelques incidents sans importance, la journée du premier mai s'est déroulée dans le calme, grâce aux mesures de protection prises par le Préfet de Police. De nombreux camions prêts à transporter les agents dans les endroits de Paris où de la bagarre menacée.

Une lettre de Corte

Réponse à la mise au point du Président

Dans son numéro du 2 mai, le « Bastia Journal » rapporte que quelques membres du Cercle Artistique de Corte ayant donné une sérénade à M. Paul Lederlin, regrettent un geste DONT ILS N'ONT PAS CALCULE LA PORTEE.

Nous tenons à faire remarquer que notre geste n'a été fait qu'après mûre réflexion et malgré ce qu'en puisse dire notre Président : NOUS NE REGRETTONS RIEN.

Ce qui est fâcheux, c'est l'importance politique que l'on attribue à cette sérénade qui a été donnée par des membres entièrement dévoués à la prospérité de leur société.

Pour en finir et mieux préciser la portée de notre geste : « Nous le fîmes encore si nous avions à le faire » et ce, dans l'intérêt de notre groupement sans distinction aucune d'individualité.

Nous profitons de cette occasion pour remercier ouvertement M. Paul Lederlin de sa générosité à l'égard du « Cercle ».

Les membres du Cercle gerbants à la sérénade

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 30

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

perte de telle tout à côté.

Maintenant, en réaction sans doute de sa morbide émotion, elle sentait le sang battre violemment dans ses artères et sa tête était terriblement douloureuse ; en revanche, les duègnes de Maria s'apaisaient peu à peu... Peut-être dormait-elle ?

L'air glacé de la nuit qui pénétrait à Pinterieur du traîneau par les portes mal jointes devenait de plus en plus âpre. Mais Gilda ne s'en plaignait pas, elle trouvait là un soulagement à ses violentes douleurs de tête et peu à peu une sensation de lassitude infinie remplaça l'excitation nerveuse ; elle avait l'impression que tout son corps avait été roué de coups.

Puis, par degrés, les bruits s'atténuèrent autour d'elle : même les pas des chevaux sur le verglas lui arrivaient comme assourdis et presque indistincts ; elle se laissait doucement pénétrer par le sommeil.

XV
LA HALTE

Gilda était encore à demi consciente de la réalité des faits quand le traîneau s'arrêta. Elle entendit, dans une sorte de brouillard, des bruits variés et, pardessus ceux du piétinement des chevaux et du claquetis des sonnettes, des hennissements de voix étouffées.

Ses ennemies étaient enfin arrivées, elle n'allait pas en a souffrir du froid dans son nid de poils, et elle était maintenant exempte de convictions. Evidemment, on avait pris son avis, et elle avait eu plusieurs fois l'occasion de le manifester très nettement, avec quelqu'un veillait sur elle.

Pour le moment, la porte du traîneau était doucement ouverte et on demandait à voix basse :

— Dort-elle encore ?

— Je ne le crois pas, répondit une autre voix sur le même diapason.

Ces fut assez pour éveiller Gilda à laquelle la crainte, aussi brusquement que l'avait fait la pitié, avait disparu.

Gilda a eu subterfuge elle espérait toujours échapper aux obscurs tourments d'elle.

Deux hommes parlaient avec animation mais bien que leurs voix ne s'élevassent guère au-dessus du murmure, elle entendit distinctement l'un d'eux demander :

— Elle dort encore ?

— Entièrement.

— En ce cas, vous devez me donner la lettre que je dois remettre à votre banquier ?

Gilda prêta une attention si vive qu'elle ne fit de qu'on en plus bonne, si bien qu'elle devina plutôt qu'elle n'entendit la réponse.

— Je n'aimerais pas perdre cette lettre...

— Naturellement, reprit l'autre, mais j'entends un peu de bruit dans le traîneau...

— Ce sont seulement les lamentations de la gouvernante.

— Il n'y a rien que vous n'ayez pas trouvé un traîneau plus confortable.

— Il n'y en avait pas un seul à louer dans tout Bariols aujourd'hui, mais j'en trouverai un meilleur à Leyde.

— Leyde ! Oh la vandalisait à Leyde !

Gilda se répéta le mot en le mâchonnant, elle ne connaissait personne à Leyde... et en particulier du reste ! Leyde n'était qu'une halte où on échangerait de traîneau. Son terreur était encore lourd d'angoisse et de fatigue, mais graduellement elle se reconstituait et elle écoutait :

Il est temps que Mlle de Brétigrolle prenne un peu de repos et nous lui laisse servir ce repas, disait la voix entendue un moment où on l'avait relevée... nous ne sommes qu'à mi-chemin de Leyde et...

Non ! ce serait folie ! Elle reconnaissait fort de suite où elle est, elle coulait à merveille le pays.

Le repas rempli et chaud, mais promené d'une voix si étouffée que Gilda ne pouvait reconnaître N'ivolas en celui qui parlait.

Elle commença de rassembler ses idées en récapitulant les faits de ces deux dernières journées, et soudain elle comprit :

Ceux dont elle avait surpris le terrible secret avaient voulu s'assurer de son silence et ils la retiendraient prisonnière jusqu'au moment où leur crime serait accompli. Une fois accompli, elle était victime de Soutenberg... Mais était-il possible que son frère eût trempé dans son enlèvement ?

Non ! cela elle ne pouvait le croire, elle ne le croyait pas ; en outre, depuis N'ivolas à l'exil de Mlle Istanie, elle n'admettait pas même le doute sur ce point.

Mais de plus en plus curieuse de connaître les plans de ses ennemis, elle feignit de dormir plus profondément que jamais.

Chose curieuse, maintenant qu'elle savait, elle avait moins peur. Non qu'elle crût à la pitié de Soutenberg ; elle n'ignorait que par si sa mort était jugée nécessaire on saurait de la cause, il l'aurait n'oserait pas jouer si gros jeu, modérait sans pitié. Mais elle sentait qu'elle était d'une nature fortement trempée et d'un courage fort au-dessus de celui que peut attendre généralement d'une jeune fille de son âge ; elle appartenait à cette race franc-bolladaise qui avait fait face pendant près d'un si

de Louvre, des salles destinées à Plantin et Les Quarante et leurs confrères ont vécu sont empreints non dans ce grand quartier. Il est à penser qu'ils y demeureront longtemps encore. Au demeurant, il leur en coûterait sans doute beaucoup d'abandonner la Cuspide dont le jour Rafard verdit leurs visages, comme les poètes verdissent leurs habits. Ils savent bien, eux, que Plantin n'est correct aux accidentiers, et pour beaucoup de Parisiens, l'accent tue français — la plus répandue et la plus brillante à leurs yeux — se nomme plus l'Académie Française, il en a décidé, depuis un bout du pont des Arts.

Gabriel Boissy.

Avis Officiels

CONCOURS
pour l'emploi de rédacteur stagiaire de l'Administration départementale en Algérie
(Cadre normalien)

Un concours pour huit emplois de rédacteur stagiaire de l'Administration départementale en Algérie (Cadre normalien) aura lieu le lundi 16 juin 1930 à Alger, Oran, Constantine, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille, Toulouse, Agacon et Rabat.

Les candidats pourront se procurer les conditions d'admission et le programme des épreuves au Gouvernement Général de l'Algérie (Cabinet du Secrétaire Général).

Les demandes d'admission établies sur papier timbré devront parvenir au Gouvernement Général au plus tard le 16 mai 1930. Les candidats devront s'engager dans leur demande à occuper leur nomination à l'une quelconque des huit préfectures d'Algérie.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE

Offre d'emploi : On demande un tenancier pouvant exploiter à mi-fruit une importante propriété composée de 50 hectares pouvant être ensemencés en céréales et 100 hectares de oultures très bonnes pour l'élevage des moutons.

Le propriété dont il s'agit se trouve dans les Basses-Alpes.

Ils sérieuses références sont exigées.

— On recherche pour Alger un bonne à tout faire ainsi qu'une personne de préférence un retraité pouvant cultiver à mi-fruit un hectare de jardin potager arrosable. Conditions offertes très avantageuses.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de placement de la Main d'Œuvre, 5, Cours Grenoble à Ajaccio, téléphone 240.

FACULTÉ
DES SCIENCES DE MARSEILLE
LICENCE ET P.C.N.

Session de juin 1930

Les registres d'inscription pour les Certificats d'Études Supérieures (licence) et le certificat P.C.N., seront ouverts le 1er mai et clos irrévocablement le 8 mai, à midi.

Il est rappelé aux candidats à la licence qu'un vœu du décret du 18 mars 1925, ils ne peuvent se présenter à plus de deux certificats à la même session.

FACULTÉ
DES SCIENCES DE MARSEILLE
LICENCE ET P.C.N.

Une inscription transitoire

Une inscription transitoire

Le registre pour la dite inscription transitoire sera ouvert au Secrétariat de la Faculté, du 1er au 15 mai 1930, le matin, de 9 heures à 11 h.

Les étudiants qui prendront pas inscription à cette époque ne pourront plus être admis aux travaux pratiques afférents au même trimestre de l'année scolaire 1929-1930 avant le 15 mai.

N.-B. — Les étudiants qui sont candidats aux examens des certificats d'études supérieures et du certificat P.C.N. devront s'adresser leur situation scolaire avant le 8 mai.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Adresse des télégrammes à destination de l'État de la Cité du Vatican

L'État de la Cité du Vatican est doté d'un bureau télégraphique d'annexe « Città del Vaticano » qui fait le service du réseau italien. Or, il est constaté fréquemment que des télégrammes à destination de cet État sont adressés :

« X..., Vaticano (ou Città del Vaticano), Rome » et déposés le dimanche 11 mai 1930, en train supplémentaire des voyageurs de toutes classes, sera mis en circulation samedi 10 mai 1930 de Bastia à Ajaccio et suivra l'horaire ci-après :

Bastia, départ : 9 heures ; Casamozza : 9 h. 54 ;

Ponte-Leccia : arrivée : 10 h. 50 ; départ : 11 h. 20 ; Corte : 12 heures 46 ; Vivario : 13 h. 48 ; Vizzavona : 14 h. 29 ; Bocognano : 14 h. 53 ; Ucciani : 15 h. 28 ; Ajaccio, arrivée : 16 h. 25.

Ce train s'arrêtera à toutes les gares, haltes et arrêts du parcours mais ne procédera que des voyageurs à destination d'Ajaccio seulement.

Les places étant limitées, MM. les délégués sont priés de les retenir dès le 7 mai à la gare de départ.

LES ENNEMIS DU PROGRÈS
NE LISENT PAS
Le PETIT BASTIAIS

A Travers la Corse

Terrible accident à Ajaccio

Ajaccio, 5 mai. — Sur la route des Cannes, un cloutement dans une carrière de pierres de La Parata, deux ouvriers ont été grièvement et un autre légèrement blessés.

Une rixe à Ponte-Leccia

Dans la soirée de dimanche, le nommé Marchetti Martin, 25 ans, journalier à Ponteleccia, s'est conduit à l'Hôpital Civil de Bastia ; il portait un coup de couteau à la hanche.

Sur les instructions du Parquet, M. Albertini, commissaire de police, s'est rendu hier à l'Hôpital et a interrogé Marchetti. Celui-ci a déclaré qu'il avait eu dans la journée de dimanche, dans un bar de Ponteleccia, une discussion avec le nommé Luiggi, sur l'issue de l'élection sénatoriale du 11 mai.

A un moment donné Luiggi, chauvinard de conversation, mit en cause la femme de Marchetti. Puis, il sortit.

Il revint, quelques instants après armé d'un couteau, avec lequel il frappa sauvagement son adversaire.

Arrondissement de Bastia

CERVIONE. — *Réponse à A. J. L.* — M. Antoine Jean Laurenzi, correspondant de Bastia Journal et Corse, aurait accoutume jusqu'à ce jour de nous faire rire.

Ne voilà-t-il pas que maintenant il veut nous faire trembler.

C'est ainsi que ces jours derniers, entre autres fantaisies, il fabuliait littéralement contre un léger retard du courrier, de nature, affirmait-il, à jeter le trouble dans le monde des affaires.

Quelles affaires ?? et quel monde ?

M. Antoine Jean Laurenzi veut-il bien se donner la peine de nous le dire.

Serait-ce de ses propres affaires qu'il s'agit et du monde spécial dans lequel il se meut ou cours de ses divagations nocturnes.

Dans ce cas, nous le prions charitablement de déposer la plume, sans quoi nous aurons un grand jour ses passions et intérêts. — *Le rédacteur de nuit.*

AJACCIO

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est parti jeudi pour Nice avec 165 passagers et 3 tonnes de marchandises.

Il est revenu de Nice le 2 mai à 19 heures avec 270 passagers.

Le vapeur « Ville d'Ajaccio » venant de Marseille, est arrivé vendredi à 5 h. 30 avec 250 passagers.

De passage. — MM. le Pr Quilici, conseiller général de Bastia ; Ambrosi, avocat à la Cour d'Appel, maire de Ville di Bostina ; Martin Biancani, directeur du « Petit Bastiais ».

A la Chambre de Commerce. — Mme et M. du Hallgouet, attaché commercial français à l'ambassade de Londres, sont arrivés à Ajaccio par le courrier de vendredi 2 août ; ils ont été saluer à bord par M. P. T. Salini, président de la Chambre de Commerce, et les membres de son bureau.

M. du Hallgouet a fait devant les membres de la Chambre de commerce une conférence intéressante sur la possibilité de développer les relations commerciales avec l'Angleterre.

Les anciens militaires retraités. — La salle ordinaire des réunions des certificats d'études supérieures et du certificat P.C.N. devront s'adresser leur situation scolaire avant le 8 mai.

La Foire de Francardo

Le Comité de la Foire est heureux d'annoncer aux nombreux exposants qu'aucune qui voudrait bien participer à la manifestation agricole, industrielle et commerciale qui se tiendra à Francardo du 31 mai au 7 juin prochain, que la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux de la Corse accordera le 50 pour cent de réduction sur les tarifs des passagers pendant toute la durée de la Foire.

En dehors des présidents et membres d'honneur et de l'Association active de la Foire représentée par tous les membres, il est créé des cartes d'adhérents donnant droit non seulement à la réduction du 50 pour cent sur les chemins de fer au parcours de n'importe quelle gare de la Corse mais aussi à l'entrée permanente et gratuite de l'Exposition. L'entrée de la Foire public restant libre à tous les visiteurs et à tous les genres de commerces.

Demander les cartes d'adhérents au siège social à Francardo.

Nouvelles diverses

Paris, 5 mai. — M. Eugène Lintier, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, inaugurera demain, 5 15 heures, la deuxième exposition d'art organisé par la France Artisanale.

Bastia, 5 mai. — C'est aujourd'hui que le parti démocrate fixe son attitude vis-à-vis du cabinet Bonnin.

Corse, 5 mai. — M. Susini, préfet du Haut-Rhin, a fait aujourd'hui ses adieux au Conseil général du Haut-Rhin à Colmar.

Verdun, 5 mai. — Près de trois cents élèves de l'École Polytechnique sont arrivés dimanche après-midi à Verdun accompagnés du général Alvin. Ils ont visité les champs de bataille aujourd'hui après-midi.

Ils rentreront à Paris mercredi soir.

Liverpool, 5 mai. — Une terrible explosion dans une usine de Liverpool a fait de nombreuses victimes.

AVIS DE DÉCÈS

M. Bandini Jean Paul, instituteur à Folelli ; M. Ferrandini Antoine Louis ; Mlle Chiarelli Lise ; M. Ferrandini Martin ; M. Ferrandini André ; M. Ferrandini Mathieu ; M. Ferrandini Louis ; Mlle Ferrandini Paulette ; Mlle Ferrandini Catherine ; M. Bandini Charles Mathieu ; Mme Bandini Claire ; M. Bandini François ; M. Bandini Jacques ; M. Bandini Jean ; M. Bondini Emile ; M. et Mme Bufigron, née Bandini ; Mlle Bandini Marthe ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame BANDINI FRANÇOISE
Née FERRANDINI
Institutrice à Folelli
décédée à Folelli le 30 avril 1930.

Les obsèques ont eu lieu à Casanova de Venaco le lendemain 1er mai.

M. et Mme Jean Bartoli, née Mozali, et leurs enfants ; M. et Mme Stefani Antoine, née Landini, et leurs enfants ; M. et Mme Moconi Joseph et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Tafani Simon, née Bartoli et leurs enfants ;

Les familles Bartoli, Stefani, Moconi, Tafani, Mozali ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur mère et grand'mère

Madame ROSE BARTOLI
Née CESARINI

décédée à l'âge de 90 ans.

Les obsèques auront lieu le 6 mai à 15 heures de relevée.

Maison mortuaire : 5, rue Sisco.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Les familles Milani, Pellici, Fanari, Colani, Parenti remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mademoiselle MADELEINE MILANI

et les informent que la messe de sortie de deuil a été dite en l'église de Notre Dame de Lorette le lundi 5 mai dans la plus stricte intimité.

INFORMATIONS LOCALES

Memente

5 MAI 1930 : SAINT-PIE V.

5 mai 1760 : Le général de Vaux, marche sur Murato, où se trouvait Paoli. Celui-ci quitte Le Nebbio et se retire sur les rives du Golo, pour pouvoir défendre le passage des ponts qui se trouvaient sur cette rivière.

6 MAI 1932 : ST-JEAN PORTE-LATINE.

6 mai 1814 : Le général Montresor, gouverneur de la Corse pour Georges III, roi d'Angleterre, prend un arrêté, par lequel il ordonne que désormais la justice sera rendue au nom du souverain qu'il représente.

Une tentative de meurtre à la Haute-Ville

Dimanche soir, vers 9 h. 30, le nommé Albertini Jean Charles, 28 ans, charretier, rue Saint Joseph, et son patron Christophe Guidoni, ramionneur, leur dure besogne terminée, regagnaient Bastia, venant de Lucciana.

A l'entrée de la ville, ils entrèrent se désaltérer dans un bar où quelques consommateurs étaient déjà attablés. Parmi ceux-là se trouvait le nommé Moretti Lucien, né le 1er mars 1906 à Bastia, chauffeur d'autos.

A un moment donné, Moretti interpella les deux nouveaux venus et leur reprocha de le regarder avec insistance.

Guidoni et Albertini protestèrent. Puis, ayant vidé leurs verres, ils quittèrent l'établissement.

Ils venaient à peine de parcourir quelques mètres lorsqu'ils rencontrèrent Moretti.

Après un échange de paroles, plusieurs détonations retentirent, suivies de cris.

Les clients des bars voisins se précipitèrent sur les lieux ; ils trouvèrent Albertini Jean Charles, grièvement blessé, et perdant son sang en abondance par trois blessures.

Moretti avait tiré sur lui quatre coups de pistolet dont trois avaient atteint leur but.

La victime fut aussitôt transportée à la clinique chirurgicale. Saint Antoine où M. le Docteur Charles Zuccarelli lui prodigua ses soins. Albertini portait trois blessures : une balle avait traversé l'index de la main droite, brisant une phalange, une autre avait pénétré dans la fesse gauche ; la troisième l'avait atteint au-dessus de l'oreille gauche et était sortie près de l'œil.

Hier matin, M. le Docteur Zuccarelli a pratiqué l'opération du trépan qui a parfaitement réussi. L'état du blessé reste sérieux mais marquait une tendance à s'améliorer.

Moretti, qui avait pris la fuite après le drame, est activement recherché par la police. Ce jeune homme avait déjà, en 1927, blessé de deux coups de feu M. Orlandi, tenancier à bord de l'*Oceria* ; il avait été condamné pour ce fait à deux ans de prison.

Une fillette écrasée par une auto, au marché

Hier matin, vers 11 heures, des cris d'effroi sesaient Trinoi parmi les nombreuses personnes qui se trouvaient encore Place du Marché.

Un terrible accident venait de se produire ; une fillette de 5 ans, la petite Marie Thérèse Vincignerra, fille d'un employé de l'abattoir municipal, venait d'être écrasée par une camionnette automobile Renault, assurant le service d'Oletta, conduite par le nommé Martini Joseph Marie, 22 ans, domicilié à Oletta, au service de M. Georges de Rivarola.

La malheureuse avait eu la tête écrasée par une roue de la lourde voiture ; la mort avait été instantanée.

L'accident s'était produit au moment où Martini, qui était venu au Marché faire des achats, tournait autour de la fontaine.

Le corps de la petite victime fut transporté à la pharmacie Morricionacci, puis au domicile de la famille Vincignerra.

M. le Docteur Zuccarelli, médecin du Parquet, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

M. Albertini, Commissaire de Police, a fait saisir la voiture qui a été confiée à un expert.

Martini a été déféré au Parquet.

Une instruction est ouverte qui établira les responsabilités de ce regrettable accident.

Nous adressons à la famille Vincignerra, dont on évalue l'immense douleur, nos sincères condoléances.

De passage

M. Garbelli, directeur des services agricoles de la Corse.

VICHY AZUREA-HOTEL, 14, rue Brezet, Calmi. Parfait repos. Confort. Prix modérés. Parfait. Pens. à partir 35.00. PRATANI, propriétaire.

La Vie Sportive

JOURNÉE SPORTIVE DU 4 MAI 1930

Résultats

Concours d'entraînement préparatoire complet : 1er Filippi (C.A.B.) 87. 2me Biasini (C.A.B.) 80. 3me Brichard (E.F.) 64. 4me Graziani (C.A.B.) 64. Bosch Yean (C.A.B.) 64. Ciarelli Gaston (N.C.B.). 64.

100 mètres plat : 1er Bosch Edgard (C.A.B.) 11" 4/5 ; 2me Biasini (C.A.B.) 12" ; 3me Graziani (C.A.B.) 12" 1/5 ; 4me Vernier (Hôpital R.O.A.) 12" 2/5 ; 5me Filippi (C.A.B.) 12" 2/5 ; C. Grichard (E. F.) 12 3/5 ; 7me Ditchary (E.F.) 12 3/5; 8me Ballicioni (E.F.) 12" 3/5.

400 mètres plat : 1er Moretti (E.F.) 60" 2me Hasek (E.F.) 60" 1/5 ; 3me Ditchary (E.F.) 60" 2/5. 4me Graziani (C.A.B.) 60" 3/5.

3.000 mètres plat : 1er Arnoux (173me) 10' 38". 2me Cancellieri (173me) 10' 38" 4/5. 3me Bagnoni (S.C.B.) 10' 40". 4me Leoni (C.A.B.) 11'.

Saut en hauteur : 1er Bosch Yean (C. A.B.) 1 m. 62 ; 2me Bosch Edgard (C.A.B.) 1 m. 60. 3me Filippi (C.A.B.) 1.60. 4me Biasini (C.A.B.) 1.50 ; 5me Vallicioni (E. F.) 1.50 ; 6me Andreani (C.A.B.) 1.45 ; 7me Brichard (E.F.) 1.35.

Saut en longueur : 1er Biasini (C.A.B.) 6 m. 12 ; 2me Bosch Edgard (C.A.B.) 5.90 ; 3me Bosch Y. (C.A.B.). 5.58 ; 4me Filippi (C.A.B.) 5.50 ; 5me Mori (E.F.) 5.46 ; 6me Moretti (E.F.) 5.14.

Lancement du poids : 1er Fattori (E. F.). 10 m. 05 ; 2me Filippi (C.A.B.) 9.75; 3me Vallicioni (E.F.). 9.20 ; 4me Mori (C.A.B.). 8.90 ; 5me Moretti (E.F.). 7.94 ; 6me Biasini (C.A.B.). 7.85 ; 7me Brichard (E.F.). 7.29.

Lutte de traction à la corde : 1er Equipe de l'Etoile Filante ; 2me Equipe du C.A.B. ; 3me Equipe du S.C.B. ; 4me Equipe de la Cyrnos.

Cinq cents tickets ont été vendus à l'entrée.

Depuis 1928, il n'y avait plus eu de réunion de ce genre.

« GRAND PRIX DE BASTIA »
BASTIA - CORTE - BASTIA (110 kms)

Organisée par le « Cyclo Olympique Bastiais », sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France avec le concours des Etablissements du « Vin du Cap Martinez » et sous la présidence d'honneur de M. Albert F. M., Président d'Honneur et M. Santoni, Vice-Président d'Honneur.

Elle est exclusivement réservée aux coureurs de l'île résidant dans le département et licenciés de l'U. V. F. ; amateurs, indépendants, débutants, toutes catégories.

Les professionnels n'auront pas le droit d'y participer étant donné les règlements en vigueur qui stipulent que ces derniers ne peuvent se rencontrer avec les deuxième, troisième et quatrième catégories.

C'est déjà depuis de nombreuses années qu'aucune épreuve n'a été disputée sur le parcours Bastia-Corte-Bastia, Raymond Feretti courrit les 140 kilomètres en 5 h. 25 minutes, hors de la dernière course.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, cette épreuve aura lieu le 25 mai.

Il serait désirable que les cyclistes corteinais dont nous connaissons l'âme sportive, se joignent aux coureurs bastiais et ajacciens pour participer à cette grande manifestation.

Aussi, nous avons le ferme espoir que le sport cycliste dans cette ville de Corte ira de l'avant et que nous pourrons compter une équipe qui pourra se mesurer avec celles du département.

Nous avons déjà reçu un grand nombre d'engagements de coureurs ajacciens, bastiais et très prochainement nous en publierons la liste.

Les récalcitrations sont priés de venir se faire inscrire chez M. Mori, Président, 2 Boulevard Auguste Gaudin. Les engagements sont reçus jusqu'au 22 mai.

Communications

SERVICE DES EAUX

Par suite de réparations sur la conduite d'amenée le service des eaux sera supprimé demain (mercredi 7) entre 9 et 11 heures jusque dans la soirée.

Ciné-Chronique

Le Bijou Cinéma, depuis les débuts de la Trompe Ludo, fait chaque soir salle comble.

Comme celles de samedi et de dimanche, la représentation d'hier obtint un succès considérable qui doit encourager la direction de notre grand cinéma à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée.

La faveur du public lui sera d'ailleurs toujours acquise lorsqu'elle présentera des artistes de la valeur de ceux que nous applaudissons ces jours-ci.

La troupe Ludo, présentait hier un nouveau programme qui fut très apprécié. Danses, chants et sketches recueillirent d'unanimes applaudissements.

La troupe Ludo donnera ce soir sa dernière représentation, et nous ne doutons pas que tous les amateurs de beaux spectacles se donneront, à cette occasion, rendez-vous au Bijou.

La partie cinématographique comprend deux beaux films dont la célèbre comédie *Le Chauffeur de Mademoiselle*, qu'interprétera avec beaucoup de talent la charmante Dolly Davis et Albert Préjean.

Bataille extermine quelques statues

Sylvie. — Que faites-vous Babette ? Vos comptes trimestriels ?

Babette. — Ne me parlez pas de malheur ! Non, je dresse une liste.

Sylvie. — D'invitations ?

Babette. — Non, d'exécutions.

Sylvie. — Babette ne me dites pas que vous êtes révolutionnaire et que vous songez à pouvoir l'échafaud.

Babette. — Je songe à supprimer le dépôt des matières. Je pense que puisque l'on a commencé à ce barrasser Paris de quelques atrocités, on peut bien continuer. J'en ai assez de voir des redingotes de bronze et des chapeaux en suif. J'en ai assez de voir des allégories pour personnes vallées et des grands hommes tailles dans du mur !

Sylvie. — Et puis-je vous demander quels sont les principaux condamnés de votre liste.

Babette. — Jamais de la vie. Mon mari veut se présenter aux élections municipales !

Babette sait mieux que personne le Artémise qui rend une jeune statue aux Jolie Femme. Vendeuse que toujours. Une qui ne se trouve pas à la portée de toutes les bourses ; ses Poudres Pastels, les Crèmes de Beauté, les parfums exquis Mon Parfum.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1807
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corsea
LA CANONICA
Vieille Liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Par Martinique

DOCTEUR BERVET
VEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
19, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h.45 : Au programme : Tous Mx dans *Au Secours... Tom* ; Dolly Davis dans *Le chauffeur de Mademoiselle*, comédie vaudeville.

A la scène : Pour la dernière fois *Linda and Cy*.

Jeudi, en scène, à l'écran : Ronald Colman et Vilma Banky dans *La Flamme d'Amour*.

A la scène : Débuts du comique bouffe à voix : *GEO BERTOUL*.

LA DEMOCRATIE CORSE
JOURNAL RÉPUBLICAIN DU SOIR
est en vente chez :
M. DANESI, Rue Abattucci.
M. CAMPANA, Cours Paoli.
M. SALVADORI, Rond du Palais, et à la CIVETTE, Boulevard du Palais.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
" PETIT BASTIAIS "

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Un joueur de rugby tué au cours d'un match

Bordeaux, 5 mai. — Hier se disputait à Bordeaux entre les équipes d'Agen et de Pau une des demi-finales du championnat de France de rugby.

Cet event, qui avait attiré une foule considérable au parc des Sports Lescuré, a été affecté par un grave accident.

Dès le début du match, le joueur Agenais Michel Pradié a reçu un coup de pied violent qui a provoqué une fracture de la colonne vertébrale.

Transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-André, le malheureux, malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués est mort ce matin à l'issue d'une opération que les médecins avaient tentée comme suprême ressource.

Michel Pradié était un des meilleurs joueurs de rugby français et sa fin tragique causera une douloureuse émotion dans le monde des sports.

M. Laurent Eynac vole d'Alger à Oran

Alger, 5 mai. — L'hydravion militaire « Calcutta », acheté aux Anglais, piloté par le lieutenant de vaisseau Nemu, a quitté la base des hydravions d'Alger ce matin à 9 heures 26, ayant à bord M. Laurent Eynac, ministre de l'air, accompagné de MM. Roux-Freyssineng, député, l'amiral Estéva, le colonel Vuillemin, Pouchet, directeur de la navigation aérienne en Algér et le lieutenant de vaisseau Pecqueur.

M. Laurent Eynac se rend à Oran où s'ouvre cet après-midi le Congrès de la Fédération Nationale Aéronautique.

Le dimanche électoral

M. L'Hôveder, socialiste, est élu député de Lorient

A Lorient (1re circonscription), ont obtenu MM. :

L'Hévéder, conseiller général, S.F.I.O. 8.788 voix, élu.

Gauthier de Kermual, U.R.D. 2.815.

Maulion, conseiller général, radical socialiste, 2.475.

Il s'agissait de remplacer M. Boulingant, radical socialiste, décédé.

M. Boissin, (U.R.D.), est élu à Largentière

A Largentière, le scrutin de ballottage de l'élection législative pour pourvoir à la remplacement de M. Duclaux-Monteil, élu sénateur, a donné les résultats suivants :

Inscrits 19.261.

Volants 14.008.

Ont obtenu MM. :

Le docteur Boissin, U.R.D., 7.910 voix élu.

Froment, socialiste, 6.248.

Girbon, communiste, 83.

Divers 60.

De graves désordres dans une colonie anglaise

Le Cap, 5 mai. — De graves désordres ont éclaté hier à Worcester où la police a voulu arrêter des indigènes porteurs de fusils. Les noirs se sont rués sur les agents dont le commandant a été grièvement blessé à coups de hâche.

Cinq indigènes ont été tués et une vingtaine blessés. Malgré cela les indigènes sont restés maîtres de plusieurs rues de la ville.

Mouvement Judiciaire

Paris, 5 mai. — H. Goste, juge au tribunal d'Ajaccio, est nommé juge au tribunal de Béziers.

Les Drames de l'Amour

Bordeaux, 5 mai. — On a découvert, dans la matinée, dans un bois de la commune de Monsiet, près de Castillon, sur la Dordogne, le cadavre de Mlle Simone Bourrasé, tuée d'une balle dans la tête.

Le criminel serait le jeune Dupuy, ami de la victime qui a disparu.

Les modalités de l'émission de l'emprunt des réparations

Paris, 5 mai. — Les représentants des trésoriers intéressées dans la mise en vigueur du plan Young se sont réunis ce matin avec les membres du Conseil d'administration de la banque des règlements internationaux, en vue d'être mis au courant des pouvoirs qui ont eu lieu à Bruxelles entre le Conseil de la B.R.I. et les banquiers, touchant les modalités de l'émission de l'emprunt des réparations.

Des réunions ultérieures auront lieu où, d'accord avec les Gouvernements, seront arrêtées ces modalités.

MM. Farnier et Rand, directeur et directeur adjoint du mouvement général des fonds, représentaient à la réunion de ce matin, la trésorerie française.

L'anniversaire de la mort de Napoléon

Paris, 5 mai. — La visite du tombeau des Invalides a eu lieu hier matin, en commémoration de la mort de Napoléon Ier.

L'après-midi le cercle historique La Gogne a déposé une gerbe de fleurs au pied de la colonne de la place Vendôme.

Noces de diamant !

Perpignan, 5 mai. — M. Jules Flor, né à Lozzi (Corse) en 1839, ancien soldat de la Garde Impériale, médaillé militaire, titulaire de la médaille de 1870, retraité, et sa femme, mariés depuis le 3 mai 1870, ont célébré leurs noces de diamant.

Ils sont tous les deux en parfaite santé.

Une réunion politique mouvementée à Madrid

Madrid, 5 mai. — Une vingtaine de royalistes, armés de matraques, ont fait irruption dans une salle de cinéma où M. Unamuno devait faire une conférence.

Aux premiers rangs des fauteuils, ils remarquèrent M. Pieto-Leder, socialiste, et le rouèrent de coups.

Finalement les assaillants furent expulsés.

A Pissne de la conférence la police dut charger les manifestants dans la rue.

Les étudiants provoquent de vifs incidents

Hendaye, 5 mai. — On annonce de Madrid que les étudiants de la capitale ont provoqué des troubles cet après-midi. Etant montés sur les toits des Universités ils ont lapidé la foule et la police.

A leur descente ils ont refusé de se disperser et ont attaqué la police. Celle-ci a usé de ses armes et a tué un étudiant, en blessant plusieurs autres.

La corrida Tragique

Marseille, 5 mai. — Pendant une course de taureaux à Meurice, un amateur, Pierre Valentin, 45 ans, a été frappé d'un coup de corne.

Le pauvre perforé, Valentin est mort peu après.

Grave accident d'auto

Limoges, 5 mai. — Une auto conduite par M. André Fabry, 20 ans, accompagné de M. Jean Fabry, député de Paris, a renversé près de Razes, et traîné sur plusieurs mètres l'abbé Jérémie, aumônier, âgé de 76 ans, qui, grièvement blessé, a été conduit à l'hôpital de Limoges.

A l'"Officiel"

Paris, 5 mai. — Sur la demande de M. Pierre Laval, ministre du travail, l'« Officiel » édite le texte codifié de la législation des assurances sociales.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
" PETIT BASTIAIS "

Le Dimanche Sportif

Rugby

Championnat de France (demi-finale) :

A Paris, Quillan et Carcassonne font match nul après un match peu brillant consistant surtout en dégagements à la bouche. Après deux prolongations, 0 à 0.

A Bordeaux, Agen a écrasé la Section Paloise par 18 à 5.

Matches amicaux. — A Toulouse, le Stade Français bat le Stade Toulousain par 5 à 4.

A Paris, Buet et C.A.S.G. font match nul, 0 à 0 ; à Roubaix, la sélection de Paris bat la sélection du Nord par 19 à 5.

Foot-ball

A Paris, l'enfant Red Star-C.A.P. bat Wormatia Worms par 5 à 4. A Amsterdam, la Hollande et la Belgique font match nul, 0 à 0. A Zurich, l'Allemagne bat la Suisse par 5 à 0. A Belgrade, la Yougoslavie bat la Roumanie, 2 à 1. A Gand, les réserves hollandaises et belges font match nul, 2 à 2. A Roubaix, l'Excelsior bat l'Olympique Lillois par 3 à 2.

Automobilisme

Résultats de la Coupe de la Targa Florio :

Varzi, sur Alfa Roméo, a triomphé couvrant les 540 km en 6 heures 57, moyenne 80 à l'heure ; vient ensuite Chiron sur Bugatti, Campari, sur Alfa Roméo, Nuvolari, sur Alfa Roméo, etc.

Le record de l'épreuve est battu non seulement par le vainqueur mais par les quatre premiers. La course fut un duel Bugatti Alfa Roméo, de bout en bout.

Cyclisme

La course cycliste Paris-Tours (253 km) a été marquée par le réveil des Français et fut durement menée à la moyenne de 36 km.

Dès le départ, la course se scinda en deux pelotons, qui se donnèrent la chasse jusqu'à Ambroise.

A Rière, il y avait dix-huit hommes en tête quand Maréchal se percha sur son guidon et s'échappa : Marcel Bidot prit sa roue et les deux hommes filèrent de concert.

Au sprint, Maréchal vola Bidot d'une longueur, puis vint un peloton de 18 coureurs : Van Rysselberghe, Pélissier, Rousse, Brossy, Frania, Aumerle, Pierre Magne, etc. Le vainqueur couvrit la distance en 7 heures 25 secondes.

A Buffalo, Faucheux battit Michard d'un peu en vitesse.

Le vétéran belge Victor Linart conserva son titre pour la quatorzième fois et battit Benoît et Wynsdau.

Le champion belge couvrit les 100 km en 1 heure 19 minutes.

A Piombino, sur un parcours de 208 km se disputa le tour de Toscane : Calmon triomphe en 11 heures 34 minutes, battant au sprint Binda, Marchisio et Négrini.

La Chicorée "la Patissière"
LA MEILLEURE
Au Paradis des Dames
ALLEZ VOIR
ses tailles de soie imprimée garantie au lavage à 16 fr. 95, ses fondouffors à 19 fr. 95 et tout d'autres articles modes à des prix défiants.
Ne pas confondre !!!
C'est au PARADIS DES DAMES
22, Boulevard Paoli, BASTIA

Berlin, 5 mai. — Tous les ministres sans exception, se sont prononcés contre la levée de l'interdiction des casques d'acier.

(●)

Le Bourget, 5 mai. — Douze millions d'or sont arrivés aujourd'hui au Bourget par avion, pour la banque Lazard et le Comptoir d'Escompte.

BONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
" PETIT BASTIAIS "

SI VOUS SOUFFREZ DE
HERNIE
ou d'AFFECTIONS ABDOMINALES
vous irez voir l'éminent Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE, le vieille maison de confiance qui, par l'incomparable supériorité de ses Appareils, sa compétence et son honnêteté, est devenue la plus considérable et la plus connue du monde entier.
Pourquoi perdre votre temps et votre argent en essais inutiles ?
Vous trouverez le soin certain auprès de l'éminent et discret Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE, qui vous attendra de 9 h. à 4 h. à :
CALVI, Mercredi 14 Mai, Hôtel Colombo.
ILE-ROUSSE, Jeudi 15 Grand Hôtel d'Europe (Sansoni).
CORTE Vendredi 16 et samedi 17 (de 9 h. à midi) Hôtel du Nord.
L'ARCHO Dimanche 18, lundi 19 et mardi 20, Hôtel de France.
CASAMOZZA-GARE, Dimanche 25 (de midi à 5 h.), et lundi 26 (de 9 h. à midi), Hôtel Continental.
CERVIONE, Mardi 27, Hôtel Lot-tat.
BASTIA, Mercredi 28, Jeudi 29 et vendredi 30, Hôtel de France.
« Traités de la Hernie » ou « Varices » et des « Affections abdominales »
Conseils et renseignements gratuits et discrètement.
A. CLAVERIE, 334, faubourg Saint Martin, Paris.

EN UNE MINUTE
et le plus agréablement du monde, vous ferez disparaître les poils et duvets superflus avec l'Eau Dixor.
La véritable Eau Dixor vendue 13 fr. 25 dans toutes pharmacies et parfumeries 14 francs, adresse à DIXOR Service A, 28, rue de Berry, Bauchet, Paris 12e

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHE, et vous seront FOURNIS IMMEDIATEMENT ; exiger DES BOIS CORSES de votre fournisseur Lahitout ou la SCIERIE de PONTE-LECCIA vous les fournira.

UNE SAGE PRÉCAUTION DIGESTIVE
Si vous êtes sujet à des indigestions suite d'un excès de table, ou vous prenez régulièrement remède et certain en prenant de la Magnésie Bisurée. Les gens sujets à des aigreurs vous savent bien aujourd'hui à l'hyperchlorhydrie ou aux crises d'acidité, et la Magnésie Bisurée modérant l'excès acide, prévenant tout les troubles, les pesanteurs, les renvois acides, les gonflements et tous les malaises suivant la fermentation des aliments. La Magnésie Bisurée vous a soulagé hier dans un repas copieux ou un repas trop arrosé, elle vous soulagera demain. Prenez-en à chaque repas, et faites à votre tour la propagande et en employant ce moyen les économies.
Les ennemis du Progrès ne lisent pas Le Petit Bastiais

A VENDRE
Vélo Peugeot 3 C.V. Bon état de marche. Facilités de paiement. S'adresser aux bureaux du journal.

PERDU
le 30 avril un portefeuille contenant une certaine somme, un passeport anglais au nom de M. Acher Ségal. Le rapporter au restaurant Pierroni, 3, rue de la Banque.

Gds Magasins Louis MAUREL & Cie
SOCIETE ANONYME
3, BOULEVARD DU PALAIS — BASTIA
Lundi 5 et Mardi 6 Mai :
Gde Vente-Réclame
Soldes à tous nos rayons
UNE PRIME SERA OFFERTE A TOUT ACHETEUR DE 100 FR.

LA MAISON
Paris Modes
se charge de l'exécution rapide de toute commande SUR MESURE :
ROBES EN TOUT GENRE, ROBES DE FILLETTES, ROBES DE MARIEES, DEUIL EN 24 HEURES.
MANTEAUX, C

" HOTEL CORONA "

Angle Canebière - Rue des Feuillants

MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - bains de bains. Tél. C. 13-02.

Prix modérés

Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

MAGNETOS sont reparés parfaitement chez le spécialiste **RAITERY** 152 Rue Sainte Marseille

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Vendredi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 13 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 13 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 12, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 13 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 13 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

BOURSE DE PARIS du 5 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67,50	67,50
5 % 1915	100,45	100,30
4 % 1917	100,40	100,30
4 % 1918	100,15	100,05
4 % 1920	100,45	100,30
4 % 1920	100,90	101,—
4 % 1925	100,50	100,50
4 % 1927	104,50	104,50
Rente 5 % 1920	103,—	103,—
Bons Trésor 5 % 1924	101,—	101,— || — 6 % 1928	100,50	100,50
— 6 % 1927	100,50	100,50
Obligs. Caisse Autonome	100,—	100,—
Crédit National 1919	100,—	100,—
— 1921	100,—	100,—
— 1924	100,—	100,—
Bons 7 % 1929 Alsace	100,—	100,—
Bons 7 % 1928 Fcs de Cal.	100,—	100,—
Départ Belne 7 % 1929	100,—	100,—
Oblig. P.T.T. 1928	100,—	100,—
Paris 1928	100,—	100,—
— 1925	100,—	100,—
Communales 1879	100,—	100,—
— 1920	100,—	100,—
TERME		
Banque de France	24750	24750
— Nationale Crédit	1626	1625
— Paris et Pays-Bas	3142	3130
— Union Parisienne	2175	2175
Compagnie Algérienne	1270	1270
Compt. Nat. d'Escompte	1040	1040

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1674	1681
Crédit Lyonnais	1170	1170
Société Générale	1015	1015
Société Générale Foncière	103	103
Suez Capital	1435	1440
Suez Priorité	1210	1210
Act. Ordd. fonc. Alg.-Tunisie	950	960
Est Capital	1145	1142
Lyon Capital	1405	1410
Midi Capital	1245	1245
Nord Capital	1470	1470
Orléans Capital	1025	1030
Santa-Fé Chemins de Fer	1050	1050
Dist. Electricité	1240	1240
Compt. Gén. Electricité	1695	1710
Thomson	1130	1140
Tréfileries du Havre	2205	2205
Mines de Courrières	1595	1595
Mines de Lens	1100	1100
Boléo	1240	1240
Kuhlmann	1280	1285
Phosphate de Gafsa	1200	1200
Pechiney Capital	1625	1630
Chargeurs Réunis	718	718
Transatlantique Crd. 600 fr.	1670	1670
Voitures Paris	1705	1705
Air Liquide	1600	1600
Cultures Tropicales	85	85
Pathé Cinéma Joulés	1990	1990
Bonnerie Say	1080	1085
Russes 4 %	7,50	7,50
Russes 5 % 1906	9,95	9,95

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Berlin 1900	123,50	123,75
Act. Bandeng. de Phdésahine	1015	1020
Tanganyka	1000	1000
Docks Marseille	670	670
Lyonnaise des Eaux Cap.	1505	1515
Electricité Paris	1810	1775
Union Electricité	1815	1815
Perenchies	970	960
Lebon	1100	1100
Gaz de Paris	1040	1040
Schneider	3170	3145
Fives Lille	1635	1625
Saint-Gobain	1400	1410
Verreries de Carmaux	1180	1175
Salins Midi Capital	1815	1795
Messageries Maritimes Ord.	310	310
Distill. Indochine	1405	1405
Cusenier Joulet	2250	2250
Pullet Chausson	2050	2050
Galeries Lafayette	1750	1800
Comp.-Bird	1000	1000
Printemps	740	740
Bonq. Franç. Rio Plata	1000	1000
4 % 1 % Franco-Japonais	330	330
Crédit Foncier Autrichien	41,50	41,50
Eclairage Villes	810	810
Aviation Breguet	1930	1900
Dorgnon	41,50	42,50
Banque Parisienne Mexicaine	70	70
Crédit Foncier Franco-Canad.	1410	1440
Bi-Métal	1000	1000
Hotchkiss	2130	2140

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. cap. Ciment Français	1130	1095
Tala Lusenac	1095	1095
Royal Dutch	3020	3040
Shell	1875	1875
Crone-Minet	910	910
Carbonite	1000	1000
Bergougnan	1200	1200
Départementaux	435	435
Bulgare 5 % 1902	430	430
Chine 4 % 1896	442	442
Egypte Unifié	380	380
Hellénique 5 % 1914	355	360
Italie 3 ½	340	340
Japon 4 % 1905	400	400
Mexique 4 % 1904	62	62
Roumanie 4 % 1922	440	440
Russe	130	130
Serbe 1912	330	330
Electricité Belne	1040	1040

CHANGES

Londres	123,30	123,35
New-York	25,00	25,02
Allemagne (fco reichsmark)	605,75	605,75
Belgique	354,75	354,50
Espagne	314,75	314,50
Hollande	207,75	207,75
Italie	130,75	130,75
Prague	75,75	75,75
Suisse	494,50	494,50

Messagers de mort !

Les insectes se multiplient au milieu d'immondices, se plaisent dans la saleté, sont porteurs de microbes et contaminent votre nourriture. Tuez-les avant qu'ils ne vous tuent. Vaporisez du Flit.

Flit extermine mouches, moustiques, puces, mites, fourmis, cafards, punaises... et détruit leurs œufs. Sans danger. Ne tache pas.

Ne confondez pas Flit avec les autres insecticides. Bidon jaune - bande noire.

FLIT

Tue plus vite

Dépôt Général : STANCO S.A., 78, Avenue des Champs-Elysées - PARIS

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS — EMPLOYEZ la **LYNXOLINE** — *POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS*

L'huile idéale pour autos

HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE

AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :

M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71

Représentant d'Industries mécaniques et électriques

Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente

François GAMBARANA

Boulevard de Toga - BASTIA

EXECUTION de tous TRAVAUX — AGENCEMENT DE MAGASIN — PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (choix du Nord) — HETRE ETUVE — CHENE — CHAMBRAIS, etc... — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.

TRAVAIL SOIGNE — EXPEDITION A L'INTERIEUR

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

VENTE — CAHIERS — ENVELOPPES — PORTE-PLUMES — STYLOGRAPHES — Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

LA NOUVELLE **REMINGTON PORTATIVE** EST LA MACHINE QUI CONVIENT EN VOYAGE AU BUREAU CHEZ VOUS

PAYABLE 87 fr. 50 PAR MOIS

REMINGTON TYPEWRITER C. (S.A.)

GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE

Société anonyme au capital de Lxxxiiiss fr.

Siège social, 3 Bld du Palais, BASTIA

COMPTOIRS Généraux de la Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER

FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs. Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures pour autos, cantons, etc... Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zinguerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc... *Assortiment considérable* Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS **STAATH - SUSINI**

9 et 11, *Rue de l'Opéra* — BASTIA

forges et ateliers de construction : *Chemin de Furiolo*

Solides pratiques simplifiés par 4 ans de pratique

Tables Guéridon en marbre Rapporteur et linge à l'hôtel

E. HAHN Agent Général

52, Rue Perrichon Exia

Seul Dépositaire pour la Corse :

M. Jules Michelangeli — Rue Bizot (Alpes-Maritimes)

Attention !

CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.

Machines à coudre

Machines à écrire

Phonographes

Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE

Expéditions dans toute la Corse

A cette adresse, VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE.

Macaire JACARIA

AJUSTEUR-MECANICIEN

Rue des Zephirs — BASTIA

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MAISONS

Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Editée exceptionnelle de Jardins et Jeunes Comptes

7e ANNEE. — N° 85. — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 7 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 9, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 4.83

BUREAU A PARIS 68, Rue de la Grange Batelière Téléphone : Provence 65-47

Adresse télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

00220

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 16

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	30	60
Etranger, Colonies, Algérie, Tunisie	17	33	65
Etranger, Colonies, Algérie, Tunisie, Tarif majoré	25	50	100
Etranger, Tarif	35	60	120

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Aux tarifs majorés ci-dessus s'ajoutent les taxes postales

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue 8, rue Vernet, 8 Service Parisien de Publicité, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT PAUL LEDERLIN

Réponse à la "Nouvelle Corse"

Pourquoi sacrifier toujours la Corse à des ambitions stériles ? Il est de « vulgaires pantins » pour accomplir une aussi vilaine besogne au nom de l'« honneur » de notre pauvre département.

« Ces gens ont toujours tendu la main.

« Ont frappé, puisé à toutes les caisses.

« Ont avalisé tous les abandons »

Ils s'érigent cyniquement aujourd'hui en défenseurs de l'honneur corse. Ils ne trompent plus personne.

La politique néfaste de M. F. Pietri et l'Election Sénatoriale

Monsieur le ministre des Colonies a écrit... Est-il nécessaire d'ajouter que sa lettre, si elle est bien habituelle, il n'écrit à tort et à travers... M. Coty ainsi que les délégués gaullistes pourraient nous édifier à ce sujet...

Nous possédons quelques exemplaires de cette prose agressive... Il est naturel de constater qu'un ministre de la République soit léger à ce point-là ! *L'argent et l'épicerie*, il est vrai, aveuglent M. Pietri au point de provoquer chez lui des gestes les plus inconsidérés. Quand il s'agit de plaisanter, de frapper l'imagination des foules, M. Pietri n'hésite pas à employer des moyens... nous dirons pathétiques... très énergiques.

Certes, si ses agissements restaient secrets, ce serait de la tactique d'un fructueux opportunisme.

Il convient d'assurer que nous connaissons toutes ses tractations, combinaisons, etc. ; le cas échéant, nous pourrions les étaler au grand jour avec preuves à l'appui. Nous montrerons ALORS DE QUEL COTE DE LA BARRICADE SE TROUVENT LES CORRUPTEURS OU LE CORRUPTEUR ; il en est un au sein du Gouvernement : SON ACTION HEUREUSEMENT EST PARALYSEE PAR LA CLAIRVOYANTE AUTORITE DU PRESIDENT DU CONSEIL.

Tardieu ne permettra jamais à M. Pietri de distribuer les sourires, les largesses de Marianne au détriment d'une candidature véritablement républicaine ; car TARDIEU SAIT QUE Paul Lederlin est foncièrement républicain par tempérament et par tradition : il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

Quant à M. Sébastien Gavini, auquel en raison de son âge, nous ne voudrions faire que la peine qui lui sera incessamment par le scrutin du 11 mai, il n'a jamais été un défenseur de l'idée républicaine ou même de la République. LE GOUVERNEMENT NE L'IGNORE PAS... Pauvre... Ce serait d'aussi mauvais goût d'insister sur ce chapitre au moment où le régime républicain n'est pas en danger que d'appuyer comme le font nos adversaires SUR LA QUESTION DE L'HONNEUR CORSE.

Ah ! l'honneur de la Corse !

Les seuls vrais qui se soient élevés pour le défendre au cours de cette campagne électorale, ont toujours eu, de notoriété publique, UN TIMBRE METALLIQUE TRES PROXIMCE : ces ministres qui ont célébré ou célèbrent les exigences de l'honneur corse ont toujours pris le chose, comme disait M. Caillaux, de choses plus pratiques, par exemple, de la qualité des candidats en présence.

PAUL LEDERLIN, jeune, actif, est un des trois grands chefs de notre industrie nationale : il peut sans effort aider au relèvement complet de notre pays. Avec cela et malgré cela, Paul Lederlin est très modeste, très simple et essentiellement bon.

SEBASTIEN GAVINI... il ne peut plus... C'est surtout et uniquement un oncle très docile... Il est candidat malgré lui, par la volonté inexorable d'une nouvelle autorité et orgueilleux. Si l'oncle n'avait pas marché... M. Pietri aurait dû dans la cruelle impasse, pour son orgueil incommensurable, ou de se rallier à la candidature Lederlin ou de faire appel à un homme politique, à un député de son parti qui a une clientèle en Corse et des amis à Paris. Or, M. Pietri — PERISSENT LA CORSE ET SON PARTI — veut être le maître en Corse et au sein de son parti.

Les électeurs n'admettront pas ce calcul.

V. M.

DEMENTI

LA NOUVELLE CORSE (de M. Pietri) reprend un article de la JEUNE CORSE (de M. Caillaux) qui affirme que M. Lesellin aurait traité de se rapprocher de M. Pietri. »

M. LEDERLIN OPPOSE A CE MENSONGE LE DEMENTI LE PLUS FORMEL.

Et nous prédisons de l'écrasante pour sa candidature et pour le parti, et passé au service de M. Pietri.

Son nouvel acte de dépendit. C'est là qu'on décerne des ordures sur M. Lederlin et sur le Parti Républicain Démocratique et Social.

Et ces ordures sont reprises par LA NOUVELLE CORSE et par l'EVEIL.

DELEGUEZ DU P. R. D. S., VOUS ETES DECIDEMENT FIERS SUR LA VALEUR DE CE QU'ECRIT OU FAIT ECRIRE M. CAITUCOLI.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de renouvellement au moyen du *Chèque Postal* que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement non renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne sera revisé pas après la mention refusé.

COMÉDIE

Sous ce titre l'Ami du Peuple du 5 mai publie, sur trois colonnes, en première page, l'article suivant :

Un de nos confrères a publié la nouvelle suivante :

« Un communiqué du Ministère des Colonies nous a appris que M. Pietri avait constitué une Commission pour discuter sur la possibilité, pour le Président de la République, de déléguer son droit de grâce au Gouvernement Général de l'Indochine ».

La Commission en question peut clore, sans crainte, ses travaux. Le droit de grâce — et d'exécution — a été délégué il y a 35 ans, au Gouverneur Général de l'Indochine par l'article 31 du décret du 13 septembre 1896 dont voici le texte exact que le Ministre des Colonies s'est bien gardé de publier et que la France entière doit connaître :

ARTICLE 31

« Le Gouverneur Général, sur l'avis conforme du Conseil de protectorat, statue sur le pourvoi par un simple arrêté qui, *en cas de rejet, pourra ordonner l'exécution immédiate* ».

C'est ce texte précis qu'a violé M. Pietri d'accord avec les Boichevinants ses amis — et c'est ce document qui rend inutile les travaux de la Commission Nouvelle.

Renouvez les dossiers en Indochine, M. Pietri, et laisser la justice suivre son cours — pour cette fois — car nous ne doutons pas un instant que le décret de septembre 1896 ne soit, par vos soins, promptement abrogé.

Général NOGUES

Arrestation d'un militant communiste notoire

Paris, 6 mai. — Dans la matinée, les inspecteurs ont arrêté à Vitry-sur-Seine, alors qu'il se rendait à la Maison Lénine, Charles Kosloff, né en 1895, à Malorale, en Bulgarie, marié avec une Française, à Paris, en 1921, père d'un enfant de 4 ans, commis aux écritures, au siège du parti communiste, qui fut contre la direction du secrétariat de la bibliothèque de l'« Humanité ».

Kosloff avait été signalé comme ayant organisé le 18 août 1925, l'agression dirigée contre le président et le vice-président du Sobranie Bulgare et il fut l'objet d'un arrêté d'expulsion le 22 août 1925. Le 5 septembre, Kosloff fut arrêté à la frontière belge et condamné à 25 jours de prison ; on appelle qu'à l'expiration de sa peine il n'était pas remis en Russie.

Revenu en France pour accomplir une mission il fut arrêté encore en septembre 1927, condamné à six mois de prison, et expulsé.

Les renseignements parvenus à la police révèlent depuis qu'il était rentré en France. Il vient d'être arrêté à Vitry et envoyé au dépôt.

Une donation de 3 millions à la Cité Universitaire

Paris, 6 mai. — L'Université de Paris nous informe qu'a été signé hier un acte par lequel Mme Charles-Louis Dreyfus a fait donation, en souvenir de son mari, d'une somme de 3 millions, dont la moitié est destinée à assurer le fonctionnement du service médical de la Cité Universitaire.

La générosité intuitive de Mme Charles-Louis Dreyfus est d'autant plus intéressante que c'est une des premières ayant pour objet d'aider aux fonctionnements d'un des services de la Cité Universitaire.

La fondation portera le nom de « Fondation Charles-Louis Dreyfus ».

Albert Clarisse a été exécuté hier à Reims

Reims, 6 mai. — Ce matin, Albert Clarisse, assassin de la veuve Poncard, après avoir entendu la messe, a été exécuté devant la prison.

Lisa Kurl, sa complice, dont l'état de santé est précaire, a vu sa peine commuée.

LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE

M. Gaston Doumergue à Alger

Alger, 6 mai. — La troisième journée du séjour du Président de la République en Algérie offre moins d'intérêt que les deux premières passées à Alger.

M. Gaston Doumergue, qui se rend à Constantine, passera en effet la journée dans le train. De hauts arrêts sont prévus à Maison-Carrée, Ménerville, Bouira, Beni-Mansour, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Saint-Arnaud et Kroubs, où le train arrivera à 18 heures 30 pour repartir demain matin, à 8 heures 30.

L'arrivée à Constantine est prévue pour 9 heures.

Les arrêts permettront aux autorités locales de manifester leur respectueuse sympathie au chef de l'Etat.

Le train présidentiel est précédé d'un autre dans lequel ont pris place les personnalités officielles qui accompagnent M. Doumergue, notamment le gouverneur général et ses collaborateurs, le maréchal Franchet d'Espèrey, les députés et sénateurs de l'Algérie, M. Bouzaud, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat.

A 7 heures 55, ce matin, par un temps radieux, M. Doumergue a quitté le Palais d'Eté pour la gare centrale.

Des troupes avec drapeaux et musique ont rendu les honneurs au moment du départ du train présidentiel.

Mouvement administratif

Paris, 6 mai. — Sont nommés : préfet de 1re classe de l'Ille et Vilaine, M. Pierre Julien ; préfet de 2e classe de l'Orne, en remplacement de M. Authouhard, décédé ; préfet de 2e classe de l'Orne, M. Louis Gallard, préfet de 2e classe de la Haute-Saône, en remplacement de M. Pierre Julien, nommé préfet de l'Ille et Vilaine ; préfet de 2e classe des Hautes-Alpes, en remplacement de M. Louis Gallard, nommé préfet de l'Orne ; préfet de 2e classe des Hautes-Alpes, M. Alfred Aulouy, préfet de 3e classe, chef du service central à la direction générale des services d'Alsace et Lorraine.

Le voyage des souverains siamois en Indo-Chine

Une dame d'honneur de la Reine trouve la mort au cours d'un accident d'automobile

Saigon, 6 mai. — Les souverains siamois, poursuivant leur voyage, avaient quitté Saigon dimanche matin, pour arriver à Angkor dans la soirée.

Avant d'arriver à Kompong Cham, une automobile du cortège, dans laquelle se trouvaient S.E. Okya Surovong Sé, grand maréchal de la Cour, sa fille et Lady Manopakaranna, dame d'honneur de la reine, s'est renversée.

Lady Manopakaranna, qui eut le crâne fracturé, a été tuée sur le coup. Le grand maréchal de la Cour et sa fille sont légèrement contusionnés ; le chauffeur est grièvement blessé.

Le corps de Lady Manopakaranna a été transporté à Kompong Cham, où, après avoir été embaumé, il sera dirigé sur Bangkok.

Aussitôt la nouvelle connue, M. Pasquier, gouverneur général, a adressé les condoléances du Gouvernement français et le vicomte au roi et à la reine du Siam, qui sont arrivés à Angkor.

X...

Mgr Rodié à Carthage

Tunis, 6 mai. — Mgr. Rodié, évêque d'Ajaccio, et un certain nombre d'ecclésiastiques corses sont arrivés à Tunis par le vapeur « Caid ».

Le Centenaire de l'Algérie

Lorsque les troupes françaises débarquèrent pour ouvrir les opérations qui devaient, bien des années après, nous livrer l'Algérie, et par elle, bien plus tard encore, la Tunisie et le Maroc, l'événement ne fut pas plus de sensation en Corse que sur le Continent français, on était tout à l'affaire obscure d'événements qui devaient produire sur les esprits déjà ombrageux par la politique une impression plus forte. Dans la révolution de juillet 1830, un vif, avec raison, la substitution d'un personnel nouveau qui n'en va à peine maintenant, à son tour, à un personnel ancien dont on était lassé. Les ambitions qui naissaient dans la compression du régime électoral censitaire avaient hâte de se déployer ; on sait du reste qu'elles prirent leur essor à la faveur d'une autre révolution, celle de 1848.

Première raison de quasi-indifférence à la nouvelle de la prise d'Alger. Il y eut d'autres. D'abord, le manque de prévidence touchant les suites et conséquences de ce premier acte. Cela s'explique puisque tout un peuple et une élite ne virent pas que Paris donnait la Tunisie à la France, et que derrière Langson, il y avait l'actuel vaste empire français d'extrême-Orient. Ensuite, peu de Corses étaient engagés dans l'aventure algérienne. Cette époque, l'armée nationale ne s'enrichissait pas du désir d'émigration qui s'vit maintenant et qui ne devait s'accroître que trente ans plus tard. La décision des demi-solde avait été surtout forte dans ce pays qui portait la tare, quoiqu'on s'applaudit à ne pas la laisser paraître, d'une illustre origine impériale.

Bref, on s'apprêtait plutôt à célébrer la chute de Charles X insuffisamment attendue, qu'on n'avait le goût de fêter les prémices de la conquête de l'Algérie.

Et, pourtant, c'était une seconde Corse qui se créait là-bas ! A défaut d'altitude, ne convenait-il pas de se résigner à la disparition sur les côtes nord-africaines d'un pouvoir qui, des siècles durant, fit peser sur les rivages insulaires un régime périodique de pillage et de meurtre ? C'est aux époques haut médiévales que commence la tradition des Barbaresques qui, pendant des centaines d'années, et jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, eurent le temps de faire la vie, par crainte, enlèvements et massacres, tout le long de la mer corse. C'est l'abandon des plaines maritimes qui y introduisit la malaria, et l'on sait que le courant pestilentiel est loin d'être remonté. Mais l'on commençait à oublier l'ère terroriste, tout proche encore, cependant. Si l'on avait pu se douter !

De l'Algérie, maintenant, comme de la Tunisie et du Maroc qui en ont été les suites naturelles, nous pouvons dire que c'est l'un des principaux motifs de notre attachement à la France. L'épisode de Sanson Napoléon, un des premiers entrepreneurs, qui se trouva être un Corse, préparant de longue date les assises de l'établissement de la France en Algérie, au fond n'est qu'un épisode. Nos compatriotes participent spécialement au centenaire par une cérémonie au Bastion de France, et par une publication qui s'y réfère. Il n'y a rien de plus symbolique et de plus éclatant que le rappel autour d'une ruine vivante de l'esprit aventurier d'un Corse vieux pionnier de l'influence française en Algérie au temps de l'esclavage. Mais plus symbolique encore est celui : toute la Corse, dans les originaires de ses moindres villages, est en Algérie. C'est sa colonie qui est la plus nombreuse et la plus vivifie. Ce sont ses enfants qui, dans une forte proportion, l'administrent, la colonisent, la représentent. Ce sont aussi, aujourd'hui, ses honneurs que marquent que des cendres de Lamoricière, y sont établies à demeure, sans espoir de retour. Que ne seraient-ils pas tentés de le déplorer au spectacle des améliorations encore visées... Et, pourtant, nous regrettons rien, et surtout que les circonstances osèrent à un pays comme notre les horizons les plus larges dont il a besoin.

Le monde en présente encore. L'Algérie en présente de nouvelles dans le pour un peuple qui réalise une singulière aspiration à une vie à la fois active et contemplative. Si le Corse est bien partout, où peut-il être mieux que dans le climat physique et moral d'un continent aussi vaste que mystérieux, lui qui par le déroulement de l'histoire et de la vie pastorale, se trouve si près de l'arabe que l'arabe regrouait facilement en lui comme un fontain connin. Au fond, il n'y a peut-être là d'autre avantage que celui d'une affinité de courage, de tradition patriarcale, de risque nomade. Mais il explique que l'Afrique, comme toutes les terres neuves, plaise au Corse, et que, par cela peut-être surtout, et même sans qu'il s'en doute, la France plaise tant au Corse. Il la voit à travers son empire colonial. Il l'apprécie et l'aime pour tous les chances qu'elle lui ménage par son empire colonial, chances inclusion ou chances fabuleuses, peu importe.

Et le miracle, le vrai miracle, est que le plus beau fleuron de cet empire se situe juste en face, presque à portée, lorsque le sirocco souffle, tout droit ses effluves chauds nous arrivent sous les narines. Nous respirons alors l'air d'Alger, de Constantine, de Bône, des confins du désert, où se trouvent tout des nôtres, si loin et si près à la fois, et qui, en tout cas, car chacun porte sa patrie en soi, y maintiennent et font parler notre en l'Hexagonal.

P.B.

ÉCHOS

###

sente un point noir : il est impossible de procéder à des essais sérieusement avant l'heure du vrai départ. La certitude de réussir est toute mathématique et il faut vraiment avoir confiance en ses calculs pour risquer le voyage. Mais serait-on digne d'être lancé si l'on ne possédait pas la foi qui renverse les montagnes et rapproche les planètes ?

Aussi, M. Talandier-Boulard a-t-il eu de ces mâles mots de la Lune. Les opérations sont là pour affirmer qu'il doit atteindre le but désiré, grâce à un système particulier d'atterrissage nouveau qui donnerait à son astre l'énergie nécessaire pour échapper à l'attraction de la Terre et se diriger en droite ligne vers un point déterminé de la Lune.

Nos vœux accompagnent ce pionnier sur l'itinéraire. Mais on suppose qu'il atteigne les rivages glacés de notre astre des nuits, comment nous ferait-il savoir qu'il est bien arrivé, si d'aventure il lui est impossible de remettre son appareil en marche pour le retour ?

Gabriel Boyer.

CORSICANA

Sous ce titre, l'ancien Mistralin, de la « Transalpine », nous a prônés de faire profiter, de temps en temps, les lecteurs de « Petit Bastiais », de ses remarquables articles historiques sur la Corse, en langue corse, qu'il manie si bien.

Nous sommes heureux de donner pour le 1 mai, « A Canzona di Napulione », considérée comme la plus haute gloire des cœurs et de la Corse, puisqu'il fait résonner son nom jusqu'aux extrémités de la terre.

CANZONA DI NAPULIONE

CANZONA PUPULARE DI I CORSI

sopra un'aria canuscisciate

1. — Napulione
Corsi, cantemu.
Tutti esaltemu
« La nostra onor.
Di Napulione
Quelle ancu più.
2. — Corsica, bella
Sù e tu curona
Di Napulione
Di i cittadin.
3. — Per Lui, u hò nome
Gloria eterna,
Chì onor hà dona
E nubiltà.
4. — Napulione
Capitan sumnun.
Tra i Grandi, è l'omu
Senza paragun.
5. — Salve Maria
In vergine Santa,
In Cirnu ha postu
Tanta splendor.
6. — Chjamendata,
Nostra Regina,
A noi destina
Un si gran Don.
7. — Ajaccio bella
Stu bel taleatu
Pàtu lu : un portentu,
Au mundu un Sol.
8. — Letizia e Carlu
Nobili eròi,
Per genitori
A Napulioni.
9. — Di Paoli, u Grande,
Li fù Maestru,
Sapiente e destru
Di u guvernegliu.
10. — A vonti tre anni,
« La Caporale »
E generale
Pr u so valor.
11. — L'altru so ingegnu
Spiccò in Tulone,
E ribellione
Tutte dimmi.
12. — D'Italia, pol,
Capu d'armate,
Vi ha ripurtatu
Vittorie cugnite.
13. — L'Alpe, superbe
Per augni mudi,
Ne fù so fronti,
Fiera, abbundi.
14. — Dopu, in Egittu
Volò, putente,
L'antica Orientu
Maravigliò.
15. — E Piramidi
Soldati santi,
Si trimbanti
Mai cuntemplàr.
16. — Più di Alessandru
Grande turnatu,
A u Francia è dutu
Per Salvator.
17. — Archi trionfali
Feste ed onori,
Parigi, e Roi
Li preparò.
18. — Cunsule a vita
Fù, in un mumentu.
Dui cungressu
Elettu per.
19. — Poi, Imperatore
E pruclamatu,
Ma incuranzatu
Da u Papa fù.
20. — Ma, lu nostru Dama,
P dpiù gran festa
Per sacra a testa
Di Napulion.
21. — A Religione,
Templi e gli Altari,
Regnu e gli affari,
Tutta rialzò.
22. — L'Italia, dopu,
Una decretata
Ed acclamata

Per u so Re.
23. — Di ferru in capu
Cinqua a catenate,
A Lui si dona
In cor Milan.
24. — A u Francia porta
Trionfi e pace,
Ai popoli face
Sogni e ogni ben.
25. — Pace, i Eserciti
In su cun sicchi
E a spuntinu Stali
Pr e su virtù.
26. — L'Aquila ardita
Di Napulione
Su e gaunone
Vola trionfali.
27. — E Monimetle,
Millenum poi,
Castiglion, voi,
E Marengh...
28. — Ed Austerlizzu
« Cu u so bel Sole »,
Vitturie Ei vole...
— Mille, e anca più...
29. — A vecchia Europa
Breda sempre a
Gloria si esbesa
Tutti rapi...
3. — In quindici anni,
E Francia o mondu,
Da cima a fundu
Rinnarò.
31. — E un Mundu novu,
Cun le so imprese,
Civo, e su rese
D'ora l'ora.
32. — E cuddu... l'Astru,
L'astru gigante,
Un sumigliante
Mai visiu fù.
33. — Dopu cadutu
Da Imperatore,
Fù la migliore,
Di i cittadin.
34. — Ma l'Inghilterra,
Piena di fele,
Vile, e crudele,
L'imprigionò.
35. — In Napulione
Tradì la pura,
Bella figura,
Di a Libertà.
36. — Perchè ? a Rumana
Fè, lui regnante,
Cu a protestante
Sdegnò mutar.
37. — E in Sant'Elèna,
Cu immensa indoglie,
L'Aquila s'un scoglin
Incatenò.
38. — Per lei sei anni
— Vintu, ma fieru —
L'gran guerriera
Fu un gran martir.
39. — Frumente sempre,
Mai abbattuta,
L'han più tinuta
Ancu in prigion.
40. — E u cinqu Maggiu
Di lu ventunu
— Marzeddu — ognunu
S'addulurò.
41. — L'Alma sen vola
Di Napulione
Cu a Religione
Tra l'Immurtal.
42. — Cinquanta dui anni
Ebbe di vita.
Tutta arricchita
D'ogni splendor.
43. — Gluria sia eterna
A Napulione,
E, in Napulione
Ai Corsi ancor.
44. — Corsica, mia,
Fiera, tu sei
Per i trufei
Di Napulion.
45. — Su Francia fior
Degna vendetta,
Per te, o diletta,
A te fedel.
46. — E Carbunagna
Di u Mondu novu.
E Pontenovu,
Chi u ci dunà.
47. — Se Pontenovu
Un fiore stalu,
Dia un ci avria dutu
U più grand'onu.
48. — E Pontenovu,
Cu e so cursone,
Napulione
Riadrà ben.
49. — Corsica, bella
Sù e tu curona,
Di Napulione
Quelle ancu più.
50. — Sempre, in di u mondu,
Tù gloria spande,
Cirnu, u tu grande
Napulion.

Calenzana.

MUFFELLU.

(Reproduction prohibée)

Les Corses Partout

MENNES

M. Lorenzi Michel, inspecteur de l'identité judiciaire en notre ville, nous quitte pour aller occuper le poste d'inspecteur chef de poste de l'identité judiciaire à Marseille.

Nous ne laisserons pas partir ce jeune et sympathique fonctionnaire sans le féliciter comme il convient pour cet avancement bien mérité.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Comte, inspecteur sous-chef de l'identité judiciaire, qui vient remplacer M. Lorenzi.

(La Presse Marseillaise)

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

SAINT-FLORENT

Lundi dernier 5 mai a eu lieu à Saint-Florent dans une salle de l'Hôtel d'Europe, une réunion en vue de la constitution d'une société sportive et d'éducation physique.

M. Cesari Louis, maire de la ville, président, assisté de M. Simonpaoli, instituteur, comme secrétaire.

Plusieurs notabilités de la localité avaient répondu à l'appel des organisateurs ainsi qu'une trentaine de jeunes gens.

M. Silvestri, du C.A.B., assistait à la séance avec le sergent chef Fiorelli chargé de l'I. P. au secteur Bastia-Calvi.

Dès le début de la réunion, M. le Maire donne la parole à M. Fiorelli. Celui-ci indique la marche à suivre pour la constitution du Cercle Athlétique de Saint-Florent puis il expose les avantages physiques et moraux que chacun peut retirer de la mise sur pied d'une pareille œuvre. Les statuts sont adoptés. Puis le Conseil d'Administration est formé comme suit :

Président : M. Cesari Louis, maire ;
Vice-Présidents : MM. Sanguinetti, pharmacien, Feydel Robert, propriétaire.
Secrétaire : M. Simonpaoli, instituteur.
Trésorier : M. Tavera Paul, propriétaire.

Membres : MM. Vincentelli, juge de paix ; Feydel Hilaire, propriétaire ; Orsini Maxime, négociant, Tavera Joseph, propriétaire.

Un terrain de jeu ayant été mis à la disposition de la société par la municipalité, les séances d'entraînement commenceront de suite sous la direction de M. Simonpaoli. Une générense donatrice, que la Société se propose d'élire à la présidence d'honneur, a déjà fait un versement de 500 francs. Les cotisations et dons sont reçus par le trésorier dès à présent.

AJACCIO

Un certain nombre d'ouvriers, presque tous d'origine italienne, étaient occupés à extraire de la pierre à la carrière de la Parata, route des Sanguinaires, lorsqu'un éboulement imprévu se produisit. La masse rocheuse s'écroula sur quatre ouvriers, les autres ayant réussi à s'abriter. Lorsqu'on les retira, deux étaient assez sérieusement atteints, et deux autres, morts, étaient affreusement déchiquetés. Tous sont italiens. Les deux morts sont mariés et pères l'un de trois enfants, l'autre de un.

L'enquête traditionnelle est ouverte.

Les deux blessés sont soignés à l'hôpital.

Les obsèques des deux victimes ont eu lieu lundi au milieu d'une affluence considérable.

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Giorgi, ingénieur des Ponts et Chaussées, en retraite, qui occupa longtemps le poste de chef des bureaux de l'ingénieur en chef. Toutes nos condoléances à sa famille.

Le Congrès de Carthage. — Le vapeur « Caid », arrivé dans la matinée de dimanche de Marseille, est reparti à midi pour Tunis avec 109 passagers, presque tous des pèlerins qui ont assisté au congrès eucharistique de Carthage.

Double arrestation. — Sur la plainte de M. Santi Dénothème, négociant, et la suite de longues recherches de la police, les nommés D. et S. A., coupables de perception de vol et infidélité, viennent d'être arrêtés.

Sports. — Le Racing Club d'Ajaccio est revenu lundi de Corte après avoir fait match nul, 2 à 2, contre l'Union Cortenaise.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est parti samedi pour Marseille avec 380 passagers et 40 tonnes de marchandises.

Le yacht américain « Viking » de 401 tonneaux, 45 hommes d'équipage, est arrivé dimanche à 10 heures avec 11 touristes. Venait de Villefranche. Le yacht anglais « Crusader », 368 tonneaux, 28 hommes d'équipage, venant de Monaco et Propriano, est arrivé dimanche à 14 heures avec 2 touristes.

CORTE

CANALE DI VERDE. — *Comité des fêtes.* — Les membres du comité des fêtes de Canale di Verde sont priés de se réunir le jeudi 8 mai au local habituel des réunions en vue de l'élection d'un nouveau président honoraire. Présence indispensable. Le Président sortant : P. GIOVACCHINI.

RUSIO SAINT LAURENT. — Le 1er mai, au milieu d'une affluence considérable, a eu lieu à Rusio l'installation du curé M. l'abbé Giudicelli, originaire de Piano. A cette touchante cérémonie assistaient aussi l'ancien curé M. Albertini et le T. R. Père Ambrosius.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

INFORMATIONS LOCALES

Memento

7 MAI : Saint-Stanilas, évêque.
7 mai 1814. — On a vu que le général Maréchaux voulait que la justice fut rendue au nom de Georges III, roi d'Angleterre. A la nouvelle de cette prétention, la Cour d'Appel de la Corse, se réunit sous la présidence de M. de Castelli, premier président et M. le comte Colonna d'Istria, étant procureur général, fit la déclaration suivante : « une des plus belles réponses qu'aient eu à enregistrer les annales judiciaires » : « La Cour d'Appel ne saurait sans trahir son honneur et ses devoirs les plus sacrés, rendre la justice en tout autre nom, qu'en celui du représentant de la France ! »

A propos d'un accident d'auto

Nous avons relaté hier le pénible accident d'automobile qui a coûté la vie à une fillette de cinq ans, écrasée par une automobile qui mourut un elle traversait la place du Marché.

L'enquête ouverte se poursuit et ne tardera pas à établir les responsabilités.

☆

La mort tragique de la jeune Marie Thérèse Vincigueria appelle une fois de plus l'attention sur les dangers sans cesse grandissants de la circulation dans les rues de notre ville.

Nous ne voulons aucunement aujourd'hui nous mettre en cause le chauffeur Martini, auteur de l'accident de lundi, mais nous tenons à signaler de nouveau la nécessité de mettre un frein aux excès de certains « chauffards » qui prennent nos artères pour un autodrome et prennent plaisir, notamment, à parcourir la traverse et la Promenade des Quais à des allures réellement exagérées.

Les sanctions qui seront prises contre ces énergumènes du volant seront approuvées non seulement par les piétons mais aussi, nous en sommes sûrs, par les chauffeurs mêmes qui, fort heureusement, sont la majorité.

La Vie Sportive

FOOTBALL

Nous sommes heureux d'annoncer aux sportifs footballs que les pourparlers entamés entre le C. A. Bastiais et le Cercle Athlétique de Paris ont abouti à un accord définitif.

La fameuse équipe parisienne qui, il y a quinze jours, battait l'Olympique de Marseille par 2 buts à 1, jouera deux matches à Bastia les 29 mai et 1er juin contre l'E. F. et le C. A. B.

Dimanche prochain, à 15 heures 30, l'équipe première du C.A.B. rencontrera celle du 173me R. I. Ce match sera précédé d'une rencontre des minimes du C.A.B. et du C.E.

☆

Défi. — Pour terminer la saison du ballon rond, l'équipe première des Bouchers serait heureuse de rencontrer, dimanche, si possible, le « onze » de la Phalange des Nas.

A l'Arrivée

M. le Médecin commandant Arnaud, venant d'Angers pour prendre la direction du service médical du 173me.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

De passage

Mlle et M. le Docteur Henri Antonetti qui a laissé d'excellents souvenirs en Corse et qui a écrit sur notre île un remarquable ouvrage « Sur les chemins de la Corse », couronné par l'Académie Française, Ophtalmologiste distingué, il passe ses loisirs à faire connaître dans de brillantes relations des études des plus remarquées, « Vers Jérusalem », « Chemins de Damas » ; « Venise par les Dolomites ».

Sous presse : « La mort de Stamboul », étude sur la Turquie contemporaine. « Un mois en Vivarais ».

Nous tenons à présenter à Mademoiselle et à M. le Docteur Antonetti, avec nos meilleurs souhaits de bienvenue, l'expression de notre reconnaissante admiration.

Au Port

Trafic du port de Bastia pendant le mois d'avril 1930 :

Entrée : Navires : 76, tonnage de jauge : 43.736 tonneaux. Poids des marchandises : 4.631 tonnes. Voyageurs : 3.497.

Sortie : Navires : 80. Poids des marchandises : 3.374 tonnes. Voyageurs : 4.053.

Entrée et sortie : Navires : 156. Tonnage de jauge : 92.890 tonneaux. Poids des marchandises : 10.005 tonnes ; voyageurs : 7.550.

Voyageurs : à l'entrée : De Marseille : 2.043, de Nice : 931 ; de Tunis : 41, de Livourne : 461 ; de Porto-Torres : 15 divers : 3. Total : 3.497.

A la sortie : pour Marseille : 2.141 ; pour Nice : 1.057 ; pour Tunis : néant, pour Livourne : 855, pour Porto-Torres : 7 ; divers : 3. Total : 4.053.

Communications

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Les membres du « Cyclo Olympique Bastiais » qui se sont fait inscrire en vue de suivre les cours d'éducation physique et de préparation militaire, sont informés qu'ils doivent se rendre régulièrement au Stade les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine de 18 h. à 19 h. 30 et au champ de tir le jeudi de 7 à 13 heures pour s'exercer au carreau de tir.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Ferrari, le Capitaine Ferrari, Jean Madeleine, Gérard et Lucette Ferrari, Mme Bobin d'Ancenis :

Les familles Jubin et Bobin d'Ancenis (Loire Inférieure), la famille Ferrari de Lorciana et la famille Martin de Tournemont (Vosges) ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur JUTOU JEAN

leur père, beau-père, grand père, frère, oncle, cousin et allié décédé à Bastia le 6 mai 1930 à l'âge de 75 ans.

La levée du corps aura lieu le 8 mai à 11 h. 30 à l'hôpital civil.

L'inhumation sera faite à Ancenis, dans le caveau de la famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Mme et M. Louis Valery ; Mme et M. Ernest Giacopini ; Mme et M. Don Pierre Casanova et leur fils ; Mme Vve Geronimi Rodrigues et enfants ; Mme et M. Antoine Colombani de Marseille, et leurs enfants :

Les familles Boussel de Marseille ; Poggi de Valleraille, Bianchi d'Olmeta di Tuda, Novelli de Bastia, Lanuta de Bastia, Vincent et Dominique Lanuta et leurs enfants :

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve LOUIS LANATA
Née BIANCHI

leur mère, belle-mère, sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 6 mai 1930, munie des Saints Sacrements de l'Eglise et les priant d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui 7 mai à 13 heures trente.

On se réunira à la maison mortuaire : 8, Boulevard Auguste Gaudin.

Selon la volonté de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE-ET REMERCIEMENTS

Madame Joseph Cinquini, ses enfants et petits-enfants :

Très émus des innombrables marques de sympathie qui leur ont été prodiguées, à l'occasion de leur grand deuil, prient individuellement, toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur, de retrouver ici l'expression affectée de leur profonde gratitude.

Ils les informent, en outre, que toutes les messes, qui seront dites en l'église paroissiale de Sainte Marie domain, jeudi, 8 du courant, le seront pour le repos de l'âme de leur très regretté époux, père et grand père

Monsieur JOSEPH CINQUINI

La famille assistera à la messe de 9 heures.

Les familles Armani et Fantozzi remercient bien vivement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur cher

ARMANI FRANÇOIS

et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite le jeudi 8 mai 1930 à 8 heures en l'église Saint Jean Baptiste.

ERRATUM

Dans l'avis de décès de Mlle Caroline Pasqualini, il a été omis M. Laurent Pasqualini, son oncle.

ABONNEZ-VOUS
AU
PETIT BASTIAIS

Les Examens

BACCALAURÉAT (Nouveau régime)

Les candidats à la 1re partie, A et B, nouveau régime sont informés qu'à près le tirage au sort prévu par les instructions du 13 décembre 1928, les épreuves écrites de langues vivantes étrangères considérées, cette année, aux deux sessions de juin et d'octobre, en une version et un thème.

Les candidats qui ont remanié une demande pour se présenter à la prochaine session de juillet, aux deux séries D et M, de la 2e partie du nouveau régime doivent faire connaître d'urgence à chaque Faculté, la série D ou M, à laquelle ils désirent être rattachés, compte se présentant en premier lieu. Ces candidats feront toutes les compositions de D et toutes celles de M, dans l'ordre indiqué dans la convocation ; mais sur les compositions spéciales à la 2e série ne seront corrigées qu'après admission définitive aux épreuves de la 1re série choisie par eux. En cas d'échec à cette 1re série ou d'oubli de leur part, les candidats seront considérés comme ne s'étant pas présentés à la 2e série. En cas de succès dans cette 1re série, l'admissibilité et l'admission définitive dans la 2e série dépendront uniquement des notes obtenues dans les épreuves spéciales, celles-ci étant communes aux deux séries.

Les bulletins de versement des droits et les convocations sont adressés, en temps utile à tous les candidats.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1867

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

HOCCO - RHUM
Par Martinique

RHUM St-JAMES
(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

« St-James ce prestigieux pays des Antilles est le berceau d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Au programme : Tom Mix dans *Au Secours...* Tom ; Dolly Davis dans *Le chauffeur de Mademoiselle*, comédie vaudeville.

Demain, en soirée : Vilma Banky et Ronald Colman dans *La Flamme d'amour*, superproduction dramatique.

A la scène : Pour la première fois à Bastia : *GUS BERTOUL*, Comique-hautiste à voix.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'enquête sur l'affaire des faux tableaux

Paris, 6 mai. — L'enquête ouverte par la première brigade mobile sur l'affaire des faux tableaux se poursuit activement.

Pendant la matinée, les inspecteurs ont visité un certain nombre de tableaux, afin de recueillir les explications des experts et des marchands et le cas échéant, les plaintes de ces derniers.

Ce matin, M. Belin, commissaire à la première brigade mobile, qui vient depuis quelques semaines l'affaire de Barbizon, était en train de classer son volumineux rapport et a déclaré qu'il mettait un peu d'ordre dans son dossier car l'après-midi une entrevue aurait lieu avec M. Milon, juge d'instruction. Il appartiendra à celui-ci de prendre une décision.

D'autre part, le peintre Gureau est arrivé hier soir, venant d'Avignon, et est entré à son domicile, à Maisons-Laffitte.

Quant à M. Charles Millet il se trouve actuellement à son domicile, à Fontainebleau, attendant les événements.

Par ailleurs, on assure qu'une seconde affaire, identique à celle de Barbizon, serait sur le point d'être découverte par la police.

Le rôle de M. Adolphe Perez

M. Belin, qui a entendu ce matin M. Adolphe Perez, pour mettre bien au point le rôle de celui-ci, procédera jeudi prochain à une confrontation entre M. Jean-Charles Millet, le copain Gerzan, Père et Vignol, directeur de la galerie d'art où ont été exposés les faux tableaux.

M. Millet a précisé dans ses déclarations qu'il avait présenté M. de Montalbo comme expert dans cette galerie. C'est au café chez M. Vignol que M. Belin a remis 20 billets de mille francs en vente pour le compte de Charles Millet.

Le directeur des galeries d'art, entendu par M. Belin, affirme n'avoir jamais remis qu'une seule telle pour la vente de tableaux appartenant au compte du petit-fils du célèbre artiste.

L'attribution du prix de la fondation Strasburger

Paris, 6 mai. — Le prix de la fondation Strasburger a été attribué pour la deuxième fois aujourd'hui ; la date du 6 mai a été choisie parce qu'elle marque l'anniversaire de la conclusion du traité d'alliance entre le Gouvernement français, l'armée française et l'armée de George Washington.

Ce prix de 1.000 dollars est destiné à récompenser l'auteur des meilleurs articles parus dans la presse française sur les plus apte à affermir l'amitié franco-américaine. Il a été fondé par M. Ralph Beaver Strasburger, homme politique américain de Pennsylvanie, ancien diplomate bien connu et grand ami de la France.

Le jury, composé de MM. André-François Poinet, Léon Bérard, Emile Henriot, Georges Lecharlier, André Maurois, Pierre Mille et Paul Reboux, a décerné cette récompense unanimement à M. René Puaux pour une série d'articles et notes sur les Etats-Unis parus au cours de ces derniers mois dans « Le Temps ».

Ce études feront prochainement l'objet d'une étude en librairie.

Au Comité de l'Office International des Epizoties

Paris, 6 mai. — La quatrième session du Comité de l'Office international des Epizooties s'est ouvert dans la matinée à Paris, sous la présidence de M. Serol, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Quarante-cinq Etats étaient représentés par les plus éminents professeurs de médecine vétérinaire.

Hommage italien aux victimes du "Dixmude"

Rome, 6 mai. — M. Balbo, ministre de l'aéronautique, a envoyé les excuses du dirigeable français « Dixmude » et a lancé deux bouquets de roses en hommage aux glorieuses victimes.

Les modalités de l'émission de l'emprunt des réparations

La répartition probable du montant de l'emprunt

Paris, 6 mai. — Le « Journal » annonce que l'emprunt Young, destiné à être émis légèrement au-dessous du pair, dans la seconde quinzaine de mai, rapportera environ un montant effectif de 300 millions de dollars, amortissable en 30 ans.

Ces 300 millions seront répartis comme suit : Amérique 120 millions, France 60 millions, Angleterre 40 millions, Allemagne 40 millions, Hollande 20 millions, Suisse 10 millions, Suède, Italie ensemble 30 millions.

Le taux de l'emprunt sera vraisemblablement de 5,50 pour cent. L'abaissement simultané du taux de l'escompte en France, en Amérique, en Angleterre et en Allemagne, contribuera à rendre ce taux avantageux.

La réunion des experts des nations créancières

Paris, 6 mai. — Les experts des trésoreries des pays créanciers de l'Allemagne, qui sont encore intéressés aux annuités inconditionnelles des réparations, ont siégé aujourd'hui mardi de 10 heures 30 à 13 heures 30, rue Villejust, avec les représentants du ministère des finances du Reich et les dirigeants de la Banque des règlements internationaux.

MM. Mac Garrah, Fraser et Quesnay les ont mis au courant des conversations qui ont eu lieu dans l'après-midi d'hier entre les délégations de la conférence. Il leur ont fait connaître l'accord intervenu sur certains points touchant les modalités de l'émission de l'emprunt de 300 millions pour la mobilisation d'une première tranche des obligations Young au profit des créanciers du Reich et 400 millions destinés à l'Allemagne elle-même.

Les discussions ont porté jusqu'ici sur la forme des titres à émettre, le fractionnement de la valeur de ces titres, étant toujours entendu que le montant précisé de tout titre émis sur un marché extérieur et à l'extérieur devra en toujours être payable en or ; les coupons seront payables en cours du jour où tous les marchés où les titres seront cotés.

Cet après-midi, à 17 heures, les experts des trésoreries se réuniront pour régler les réparations entre les pays créanciers des 200 millions de dollars en préparation.

Ils tiendront ensuite une réunion avec les représentants financiers de l'Allemagne pour continuer l'étude des points restants.

Une troisième séance plénière est prévue pour demain matin.

Au Ministère des Finances

Paris, 6 mai. — M. Reynaud a conféré au début de l'après-midi avec MM. Farnier et René qui l'ont mis au courant des travaux de la réunion qui s'occupe actuellement d'établir l'accord entre les trésoreries intéressées et les dirigeants de la banque des règlements internationaux sur les modalités de l'émission de l'emprunt Young.

Un séisme détruit une ville en Birmanie

Rangoon, 6 mai. — Quatre cents personnes ont péri au cours d'un séisme survenu hier soir à Pégou, en Birmanie.

Tous les édifices municipaux, les banque, l'école, le Gouvernement sont en ruines ; de nombreux autres immeubles sont sérieusement endommagés ; le marché a été incendié.

Toute la ville présente un aspect de ruine.

Les morts et les blessés sont actuellement à l'hôpital de Rangoon où l'on compte jusqu'à présent deux cents victimes.

LES MORTS DU JOUR

New-York, 6 mai. — On annonce la mort, à l'âge de 81 ans, de M. Desidwook Dyx, auteur favori de la jeunesse américaine qui inaugura des histoires d'enfants, dont il connaissait à merveille les coutumes, et le langage exprimant un attrait irrésistible.

Vers un rapprochement italo-allemand

Berlin, 6 mai. — Les journaux allemands se font adresser des correspondances de Rome où on fait ressortir l'importance du fait que le roi d'Italie, a été salué par des cadets de l'école de guerre allemands en Méditerranée, à l'occasion de son voyage en Sicile.

Le fait des correspondances fait supposer que le souverain italien aurait pour ainsi dire saisi l'occasion d'une démonstration de ce genre jusqu'au moment des discussions franco-italiennes, en matière de flotte de guerre.

Après les manifestations d'étudiants à Madrid

Trois morts et cinquante blessés

Madrid, 6 mai. — Suivant les dernières nouvelles les incidents d'hier à la Faculté de Médecine ont causé trois morts et cinquante blessés.

Le gouvernement prend de nouvelles mesures

Madrid, 6 mai. — A la suite des bagarres qui éclatèrent entre la police et les étudiants le cabinet s'est réuni, vendredi matin, pour maintenir l'ordre à tout prix, a décidé une conférence que le chef républicain Domingo devait faire le 8 mai à l'Athénée.

Il a également demandé que le professeur Unamuno renonce à sa chaire à l'Université de Salamanque.

Le Comité directeur des professeurs a ratifié la décision prise par le recteur de fermer l'Université de Madrid tant que la situation n'aura pas changé.

La fermeture de l'Université

Madrid, 6 mai. — Après les troubles qui ont eu lieu hier, provoqués par les étudiants de Madrid, le Gouvernement a promis de la clôturer « sine die » de l'Université.

L'arrêté déclare que cette mesure est prise pour rétablir l'ordre.

De son côté, la Fédération universitaire scolaire invite ses membres à rester étrangers à cette agitation politique.

La « Maison du Peuple », organe socialiste, cependant désapprouve les ouvriers ayant pris part à ces manifestations dont la conséquence a été d'augmenter l'action d'extrême droite.

Lasituation aux Indes

L'incarcération de Gandhi

Londres, 6 mai. — On mande de Bombay que Gandhi ne sera pas jugé ; il restera incarcéré jusqu'à ce que le Gouvernement de Bombay, après consultation du Gouvernement de l'Inde, juges bon de le libérer.

Abbès Tyabi, que Gandhi a désigné comme son successeur dans l'éventualité d'une arrestation, a pris la tête du mouvement.

Les troupes sont rentrées à Peschawar

Londres, 6 mai. — Un télégramme de Peshawar annonce qu'après quinze jours d'anarchie la frange est enfin dans Peshawar sans coup férir.

Le Prix Litteraire de la Renaissance

Paris, 6 mai. — Le jury du Prix de la Renaissance, réuni ce dernier chez M. Pomaret (Tunis, a attribué aujourd'hui la récompense annuelle de cinq francs à M. François Bonjean pour son livre « Chewkh Abdou, l'Egyptien ».

Actuellement professeur à l'Institut musulman de Fez, M. François Bonjean avait débuté dans les lettres en 1914, en faisant représenter à Nice une comédie en un acte et en vers « Boutiquin » ; il est l'auteur avec M. Marcel Genevrière, d'une autre pièce en trois actes, « Le Parent Pauvre ».

Le raid de l'aviateur Mermoz

Paris, 6 mai. — La Compagnie Aéropostale nous informe que l'aviateur Mermoz atterrira l'arrivée du courrier partant dimanche de Toulouse avant de gagner Saint Louis du Sénégal.

L'Angleterre remplace ses vieux croiseurs

Londres, 6 mai. — On a mis en mouvement à Chatham le nouveau croiseur « York », de 8.300 tonnes, dont le coût de construction est évalué à 1 million 450 mille 684 livres sterling.

Ce croiseur est armé de 6 canons de huit pouces et de 4 canons de quatre pouces pour le lit contre les avions. Il est destiné à remplacer le croiseur « Canterbury », de la 2e escadre de croiseurs.

A Madagascar

Tananarive, 6 mai. — M. Cayla, gouverneur général de Madagascar, est arrivé à Tananarive après un voyage où des manifestations enthousiastes en son honneur ont été données par la population.

Il a déclaré qu'il voulait réaliser, au lieu de la crise économique dont souffre la colonie, une période exceptionnelle de travaux pour mettre en valeur définitivement et rapidement Madagascar et qu'il entreprendrait spécialement à cet effet les initiatives des villes et des Chambres de Commerce.

Quant aux agitateurs qui tentèrent de troubler l'opinion indigène, ils seront sévèrement châtiés.

A l'exposition des Artisans Français

Paris, 6 mai. — Aujourd'hui, à 15 heures, a eu lieu l'inauguration de la deuxième Exposition de vente d'artisans, organisée par la France Artisanale, avenue des Champs Elysées. Cette Exposition d'art, très réussie déjà l'an dernier, montre également l'effort des artisans parfaits.

L'inauguration a eu lieu sous la présidence de M. Etienne Clémentel, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Nouvelles diverses

Londres, 6 mai. — La plupart des journaux anglais consacrent des articles au quatrième anniversaire du couronnement en France à Londres, et à la visite accomplie à Londres par le président Gaston Doumergue.

Le Bourget, 6 mai. — M. de Fleurian, ambassadeur de France à Londres, est arrivé au Bourget à 11 heures 10, à bord d'un avion de service français de Londres-Paris-Le Bourget-Marseille, que pilotait Robert Bajac.

La Rochelle, 6 mai. — Il se confirmerait que le centre aéronautique naval de Rochefort-sur-Mer va recevoir trente galoths et un petit dirigeable de dix mille mètres cubes.

New-York, 6 mai. — Les paquebots arrivés hier ont signalé la présence d'un énorme iceberg barrant la route transatlantique.

Londres, 6 mai. — Le roi d'Angleterre a célébré aujourd'hui le 25me anniversaire de son accession au trône.

Alger, 6 mai. — M. Laurent Eynac, ministre de l'air, a quitté Alger en avion, à 8 h. 5, se rendant à Blida pour inspecter l'aviation. Il rejoindra cet après-midi le train présidentiel à Sétif.

Paris, 6 mai. — Le Conseil des ministres se réunira le 15 mai à 9 heures 30, à l'Elysée.

M. Bonnevaye partira ensuite pour Rambouillet où il prendra quelques jours de repos.

Shanghaï, 6 mai. — L'incident sur le bateau japonais a été réglé à Nankin.

Calcutta, 6 mai. — Un tremblement de terre s'est produit à Rangoon. Il y a quarante tués et trente blessés.

BOIS
Les bois étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS qu'aux points. MEILLEUR MARCHÉ, et vous seront FOURNIS IMMÉDIATEMENT ; exiger DES BOIS CORSES du vrai fournisseur habitué à la
SCIERIE de PONTE-LECCIA
vous les fournira.

Il n'y a qu'une PHOSPHATINE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Le meilleur Aliment des Enfants
Nécessaire au Sevrage et pendant la Croissance
Faible : Dentition : Formation des Os
Conseil aux jeunes Mères : Leur Nourrice
Exiger la Grande Marque Française :
Phosphatine Falières
Se méfier des imitations
SE TROUVE PARTOUT
AGENCE DE BASTIA
Villa Martha, Route de Saint-Florent.

EN UNE MINUTE

et le plus agréablement du monde, vous ferez disparaître les poils et duvets superflus avec l'Eau Dixor.
La véritable Eau Dixor enlève 12 fois 20 poils sous la loupe en parfaitement et contre remède radical en 14 jours, adressé à DIXOR Service M, rue de Bagneux, Bagneux (Seine).

Les ennemis du Progrès se ligent contre
Le Petit Bastiais

BYRRH
Vin généreux au quinquina

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
10, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (86 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
si ni le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En

BOURSE DE PARIS 6 du Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67.15	67.60
3 % 1915	68.—	68.—
4 % 1917	101.75	101.75
4 % 1918	102.—	102.—
4 % 1920	102.50	102.50
5 % 1920	102.—	102.—
6 % 1920	102.—	102.—
4 % 1925	107.—	107.—
5 % 1927	104.50	104.50
Bons 5 % 1920	101.—	101.—
Bons Trésor 6 % 1924	100.—	100.—
— 6 % 1925	102.—	102.—
— 6 % 1927	103.—	103.—
— 1921	101.—	101.—
— 1924	101.—	101.—
Bons 7 % 1926 Aluminium	101.—	101.—
Bons 7 % 1926 Pas de Calais	—	101.—
Bons 7 % 1928	101.—	101.—
Oblig. P.T.T. 1925	100.—	100.—
Paris 1925	100.—	100.—
— 1926	100.—	100.—
Communales 1879	100.—	100.—
— 1926	100.—	100.—
TERME		
Banque de France	3.765	3.765
— Nationale Crédit	1.118	1.118
— Paris et Pays-Bas	1.140	1.140
— Union Parisienne	1.131	1.130
Compagnie Algérienne	2.190	2.190
Compt. Nat. d'Escompte	1.140	1.140

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1.455	1.470
Crédit Lyonnais	1.870	1.870
Société Générale	1.600	1.600
Société Générale Foncière	95.—	95.—
Nord Capital	1.750	1.750
Suez Parts	15.350	15.350
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1.460	1.460
Est Capital	1.140	1.140
Lyon Capital	1.480	1.480
Midi Capital	1.140	1.140
Nord Capital	1.140	1.140
Orléans Capital	1.325	1.325
Saint-Ft Chemins de Fer	1.140	1.140
Dist. Electricité	1.140	1.140
Compt. Gén. Electricité	1.140	1.140
Thomson	1.140	1.140
Tréfileries du Havre	1.140	1.140
Mines de Courrières	1.140	1.140
Mines de Lens	1.140	1.140
Salin	1.140	1.140
Kuhlmann	1.140	1.140
Phosphate de Gafsa	1.140	1.140
Pechiney	1.140	1.140
Transatlantique	1.140	1.140
Transatlantique Ord. 600 fr	1.140	1.140
Voitures Paris	1.140	1.140
Air Liquide	1.140	1.140
Cultures Tropicales	1.140	1.140
Pathé Cinéma Joulin	1.140	1.140
Sucreries Say	1.140	1.140
Russes 4 %	1.140	1.140
Russe 5 % 1906	1.140	1.140

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1895	1.140	1.140
Turc 4 %	1.140	1.140
Turc 5 % 1914	1.140	1.140
Banque Nationale Mexique	1.140	1.140
Banque ottomane	1.140	1.140
Crédit Foncier Egyptien	1.140	1.140
Wagons-Lits Ordinaires	1.140	1.140
Central Mining	1.140	1.140
Rio Tinto	1.140	1.140
Oriental Carpet	1.140	1.140
Penarroya	1.140	1.140
Ouvrières d'Egypte	1.140	1.140
Actions Peyriaux	1.140	1.140
Actions Usines du Rhône	1.140	1.140
Cambodge	1.140	1.140
Financières Caoutchouc	1.140	1.140
Chartered	1.140	1.140
Concordia	1.140	1.140
Du Buerg Ord	1.140	1.140
Paris Dong Tring	1.140	1.140
Franco Wyoming	1.140	1.140
Goldfields	1.140	1.140
Hutchinson	1.140	1.140
Jagerfontein	1.140	1.140
Maison Ordinaire	1.140	1.140
Mexicain Eagle Ord	1.140	1.140
Actions Dong Tring	1.140	1.140
Montevetini	1.140	1.140
Mozambique	1.140	1.140
Orkla	1.140	1.140
Pataling	1.140	1.140
Rand Mines	1.140	1.140

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	1.140	1.140
Act. Banque de l'Indochine	1.140	1.140
Tanganyka	1.140	1.140
Docks Marseille	1.140	1.140
Lyonnaise des Eaux Cap	1.140	1.140
Electricité Paris	1.140	1.140
Union Electricité	1.140	1.140
Parisiennes	1.140	1.140
Lebon	1.140	1.140
Gaz de Paris	1.140	1.140
Schneider	1.140	1.140
Fives Lille	1.140	1.140
Saint-Gobain	1.140	1.140
Verreries de Cirmeux	1.140	1.140
Salins Midi Capital	1.140	1.140
Messageries Maritimes Ord	1.140	1.140
Distill. Indochine	1.140	1.140
Quesnier Joules	1.140	1.140
Pallet Chaussée	1.140	1.140
Galeries Lafayette	1.140	1.140
Camp-Bird	1.140	1.140
Printemps	1.140	1.140
Banq. Paris Rio Plata	1.140	1.140
Part 1 % franco-japonaises	1.140	1.140
Crédit Foncier Autriche	1.140	1.140
Schlumpf Wilhem	1.140	1.140
Aviation Brégues	1.140	1.140
Corocoro	1.140	1.140
Banque Perino. Mexique	1.140	1.140
Crédit Fonc. Franco-Canad	1.140	1.140
El-Métal	1.140	1.140
Hotchkiss	1.140	1.140

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. ass. Ciment Français	1.140	1.140
Tréfileries Lazeaux	1.140	1.140
Nogal Goldh	1.140	1.140
Shell	1.140	1.140
Crow-Mines	1.140	1.140
Carbonite	1.140	1.140
Bergougnan	1.140	1.140
Dépertementaux	1.140	1.140
Bulgare 5 % 1902	1.140	1.140
Chine 4 % 1898	1.140	1.140
Egyptie Unifié	1.140	1.140
Hellénique 6 % 1914	1.140	1.140
Italie 3 ½	1.140	1.140
Japon 4 % 1905	1.140	1.140
Mexique 4 % 1904	1.140	1.140
Roumanie 4 % 1922	1.140	1.140
Suez	1.140	1.140
Serbe 1913	1.140	1.140
Electricité Delle	1.140	1.140

CHANGES

Londres	123.57	123.55
New-York	25.13	25.13
Allemagne (100 reichsmark)	608.—	608.50
Belgique	354.75	354.50
Espagne	264.—	264.—
Hollande	1.013.75	1.013.75
Italie	132.—	132.—
Prague	74.50	74.50
Suisse	483.50	483.75

L'Ecume Printanière

Pourquoi lorsque les arbres commencent à bourgeonner, à l'approche du printemps, voit-on apparaître le triste flétrissement des boutons, dartres, rougeurs, pâleurs croupissez, etc., qui affligent la figure, chez un bébé et le charger des plus pénibles soucis.

C'est parce que nous l'influence saisonnière, le sang entre en effervescence, comme la sève et transmute à travers l'épiderme que les impuretés marquent de taches impures.

C'est le moment d'inaliéner une double cure de Baume des *Chartreux de Durbon*, qui cicatrise et assainit la peau par dessus et de Tisane des Chartreux qui la décharge et la purifie par dessous. Vous allez juger comment :

1) *Décembre 1926* :

« Je suis heureux de vous faire part de la guérison des dartres qui l'avais au visage.

« Je croyais que ma maladie serait incurable et quand on m'a encore conseillé d'employer de la Tisane et du *Baume des Chartreux*, je n'avais pas grande confiance. Mais après quelques jours de traitement mon opinion a changé et maintenant que j'ai persévéré dans l'emploi de la *Tisane et du Baume des Chartreux de Durbon*, je puis certifier que ce sont les seuls remèdes efficaces contre les maladies de la peau. »

» Mlle C. Jouvaux aux Farges (Dordogne) ».

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le BON DES DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies des femmes, matrice, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc...

Prise en exécution avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant : calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : exémas, psoriasis, dartres, ulcères, engorgements, congestions, suppurations, furonculose, plaies variqueuses, grosses de cheveux, etc...

PREUVES INNOMBRABLES

Prix du cure (largement complète) : Tisane, le flacon, 14.80 — Baume, le pot 8.95 — Pilules 1 flac. 7.85.

Toutes pharmacies et Laboratoires J. Berthier à Grenoble, qui envoient brochures et attestations.

Dépôt à ALGER, Pha Bonnefont ; à PHILIPPEVILLE, Pha Bondil ; à SAINTE-ARNAUD, Pha Benedetti ; à Ile-Rousse, Phie Fazi ; à Bastia, Phcie Luigi.

Maman, j'ai réussi !

Quelle joie pour la bonne maman d'apprendre que son grand fils, dont elle est fière, vient d'être nommé à un poste important. Son apparence d'activité et de bonne santé a donné confiance au directeur de l'entreprise, qui a tout de suite compris qu'il aurait là un collaborateur sur lequel il pourrait compter.

Faites de vos fils des hommes sains, robustes, actifs, au sang généreux, aux nerfs bien trempés. Ainsi vous leur ferez don de ce qui constitue le plus au succès dans la vie.

Sans doute, vos enfants traversent des périodes parfois dangereuses pour leur santé. A l'époque de la croissance, notamment, vous les voyez pâlots, s'étiolent, s'affaiblir. C'est au moment difficile que l'usage des Pilules Pink leur permettra de franchir sans défaillance, car les Pilules Pink enrichissent le sang, refortifient les nerfs et donnent une puissante impulsion à l'organisme épuisé.

M. G. Popy, demeurant à Raynaud commune de Marseville, par Pont Lous (Aude) est très satisfait des Pilules Pink.

« Etant très affaibli et souffrant beaucoup de maux de tête, déclare M. Popy, ce sont les Pilules Pink qui ont rétabli mes forces. »

Les Pilules Pink donnent journellement des preuves de leur efficacité dans tous les cas d'anémie, scrofulose, affaiblissement général, troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Bailly, Paris. 8 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

Pour les amateurs de tabac goût américain, la cigarette MIMOSA est incomparable

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dimanche 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 19 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 19 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 16, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 17, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.

Attention !

CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.

Machines à coudre
Machines à écrire
Phonographes

Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE
Expéditions dans toute la Corse

A cette adresse, VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE.

Macaire JACARIA
AJUSTEUR-MECANICIEN
Rue des Zephirs — BASTIA

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

STÉNO-DACTYLO
au Bureau JAMET-BUFFEREAU
Agence Internationale de Publicité
Sous Représentation de BASTIA, 39, Quai Paoli
et Marseille, 15, Allées Léon Gambetta

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

55e ANNEE. — N° 80. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 8 MAI 1930

DIRECTION-REDACTION
ADMINISTRATION
9, Bd du Palais à
Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8.88

BUREAU A PARIS
8, Rue de la Coop. Lesbo.
Téléphone : Provence 45-17

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 126

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Etranger	17	33	65
Etranger, Tarif spécial	30	60	120
	22	44	90

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux Services Fonctions, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

Le Gavinisme en déroute

Le 11 Mai est bientôt échu et le vaste chantage devant aboutir à l'éloignement de M. Lederlin n'a porté aucun fruit.

Le Peuple Corse que l'on a essayé d'ameuter n'a pas accompli le geste brutal impatiemment escompté : les nationalistes de nos adversaires, à qui nous contestons le droit de s'ériger en défenseurs de l'honneur de la Corse, ont sombré dans l'indifférence générale.

En égard au passé, les Gavinistes devaient être les derniers à s'insurger contre une candidature étrangère au département même si elle devait empiéter sur l'un de leurs privilèges exclusifs. Leur parti, incapable de valoir par ses propres moyens à cause de l'insuffisance des chefs, a, de temps immémorial, fait appel aux continentaux ou à des compatriotes cossus. L'influence attribuée à la personnalité choisie émit souvent aussi accompagnée d'espèces sonnantes venant combler d'aise les manitous du parti qui aimaient à fréquenter les cercles et les villes d'eaux, landis que l'administration, munie de tous les moyens de fraude et de pression pratiques à l'époque, assumait la tâche facile de faire avancer les troupeaux électoraux. Cette politique d'intérêts particuliers nous a fait connaître Hébrard, Bouher, Combes, Rane, Chaleil, le Vicomte Sébastiani, etc, etc.

La Guerre qui a transformé la carte du monde a modifié sensiblement les mœurs électorales de la Corse. L'électeur devenu plus conscient de ses droits a manifesté tout à coup sa volonté de choisir librement ses représentants. Le parti Gavini vit alors sa situation compromise.

Un ambitieux doublement apparenté, financier intrigant autant que maladroit, vint au secours de la dynastie chancelante et, après une campagne électorale où l'argent fut répandu à profusion dans tous les milieux, le grand libéral qu'est Moro fut battu à l'heure même où l'on songeait à décorer l'un des plus gros mangeurs de l'épargne française.

Cette lutte à mort entre une dynastie et un parti populaire ne manque pas d'intéresser certaines personnalités continentales du monde républicain. L'une d'entre elles, Monsieur Lederlin, à juste titre estimé de la démocratie, n'hésita pas à offrir spontanément à M. Landry le concours de ses merveilleuses facultés. Cet industriel dont M. Pietri lui-même a dit qu'il égalt une des forces bienfaisantes de la Nature, vint accorder au parti Républicain Démocratique et social sa collaboration en faveur d'un programme de relèvement économique de notre île délaissée. Les idées foncièrement républicaines de M. Lederlin, les œuvres inultimes grâce à sa haute intelligence et à des qualités de réalisateur incomparable, concourent à le faire accepter comme un représentant capable de servir utilement les intérêts du département.

Cet essai sûrement couronné de succès mérite d'être tenté et le Collège électoral ne manquera pas de le consacrer par son vote du 11 mai.

La victoire de M. Lederlin confondra tous les calomniateurs soudoyés et portera le coup de grâce à la dynastie gavinienne qui s'effondrera lamentablement, assistant aux générations futures que le mauvais souvenir d'une domination détestable.

J.

Electeurs Sénatoriaux rappelez-vous que la Corse a besoin d'un représentant jeune, actif et puissant.

Electeurs Sénatoriaux vous accorderez votre confiance à Paul Lederlin

ELECTEURS SENATORIAUX

Je sais que l'Etat s'engage peu à peu dans la voie où le poussent vos vœux et vos besoins.

Cependant l'initiative de l'Etat ne saurait suffire à assurer la prospérité d'un pays.

L'effort de tous doit y contribuer et les hommes qui ont la charge des affaires publiques ne sauraient méconnaître l'importance des initiatives privées, et des réalisations qui en découlent.

Il en est d'urgentes.

D'abord et surtout création des organismes nécessaires pour favoriser l'agriculture ; puis amélioration de vos ports et pêcheries ; mise en valeur de vos incomparables ressources thermales Orezza Guagno et autres ; Extension du tourisme et de l'industrie hôtelière; création d'usines pouvant produire la richesse ou réduire — pour les produits essentiels — l'obligation ou vous êtes de recourir à l'importation: autant de questions qui sollicitent une action tenace, énergique et qui nécessitent l'intervention de groupements puissants et outillés.

Paul LEDERLIN
Industriel, Ancien Sénateur,
Commandeur de la Légion d'Honneur.

De nouveaux troubles communistes auraient éclaté en Indochine

Paris, 7 mai. — On a publié ce matin la nouvelle qu'une émeute communiste aurait eu lieu dans la région de Ving et disant que les troupes rebelles, syndicats par des communistes, auraient envahi une concession, tuant quatre indigènes et en blessant plusieurs autres.

Des détachements de police auraient poursuivi les rebelles dont vingt auraient été tués et vingt blessés.

De nombreuses arrestations auraient été opérées.

Le ministère des colonies est naturellement muet : actuellement des préoccupations électorales absorbent, paraît-il, l'attention de M. Pietri.

M. Pietri avait délégué des émissaires auprès de M. Lederlin pour lui offrir un mandat de député ou de sénateur dans les colonies.

Paul Lederlin a refusé tenant à rester fidèle à ses amis de Corse.

Aujourd'hui: la presse piétriste proclame perfidement que Paul Lederlin avait fait appel au concours de François Pietri.

Nos adversaires aux abois ne savent qu'inventer.

Au Congrès de la Fédération des fonctionnaires du Maroc

Casablanca, 7 mai. — Le Congrès de la Fédération des fonctionnaires marocains, qui se tint à Casablanca, vient de clore ses travaux en émettant le vœu suivant, qui a été transmis au Gouvernement :

« Le Congrès est heureux de connaître les déclarations formelles qui ont été faites par le président général à la Fédération des fonctionnaires, suivant lesquelles la circulaire envoyée concernant l'interdiction aux fonctionnaires de faire partie d'une organisation politique a été retirée.

» Le Congrès demande que la circulaire du 15 janvier 1929, qui oblige les fonctionnaires à demander au préalable une autorisation quand ils veulent écrire dans les journaux soit également retirée.

» Les fonctionnaires marocains deviendront donc des citoyens complets et jouiront de tous leurs droits politiques. »

Le recours en grâce de Paul Dufour est rejeté

Boulogne-sur-Mer, 7 mai. — On a reçu cet après-midi du ministère de la justice, un télégramme disant que le recours en grâce de Paul Dufour était rejeté. Celui-ci était l'un des auteurs du crime de Radinghem, au cours duquel le cadavre de la victime fut dépecé.

Actuellement, le Parquet et le procureur de la République prennent leurs dispositions pour l'exécution capitale qui, vraisemblablement, aura lieu vendredi matin, place de la Prison de Boulogne.

Le chômage en Angleterre

Londres, 7 mai. — Le nombre des chômeurs en Angleterre était, le 28 avril 1930, de 900 .000 soit une augmentation de 38.667 sur la semaine précédente.

La ville de Constantine a fait à M. Doumergue un accueil enthousiaste

Constantine, 7 mai. — Ce mercredi 7 mai consacre Constantine devenue très grande ville de près de cent mille habitants, grouillante, active, emportée comme Alger par un mouvement frénétique d'expansion.

Arrivés hier soir par le train officiel, nous fûmes amenés dans un hôtel à peine achevé, d'où le regard englobe toute la ville neuve, la vaste vallée du Rummel et les montagnes que dore déjà un soleil qui ne nous ménagera pas ses ardeurs.

M. Doumergue ne reconnaîtra certainement pas la vieille place de la Brèche, devenue place Nemours, bordée aujourd'hui par la poste et le Palais de Justice, à l'instar d'une capitale, mais dont on peut déplorer le manque total de caractère local. Des quartiers entiers composés de maisons modernes à 6 étages couvrent les pentes de la colline de Coudiat à Aty et les vingt-cinq arches du long viaduc de Sidi Rached le relient à la gare.

Seule la vieille ville, juchée sur de vieux rochers, traversée par la rue Caraman, n'a pas changé. La rue et les ruelles étranglées sont ornées de drapeaux, encombrées d'une foule en rangs serrés, où les burnous dominent landis qu'aux fenêtres, sur les seuils des portes des boutiques, les femmes du quartier juif ont revêtu de beaux atours.

La ville indigène étale toujours ses jolies maisons bleuâtres, aux toits à tuiles plates aux cigognes et d'où les « youyou » exaspérés des femmes saluent de loin M. Gaston Doumergue.

L'arrivée du train présidentiel

Le Président de la République a passé la nuit à Philippeville, dans un wagon. A 8 heures 30, il a reçu la municipalité de ce village qui lui avait ménagé cette hospitalité ferroviaire.

Le Président de la République est reçu par M. Morinaud, sous-secrétaire d'Etat, député-maire de la ville depuis trente ans, et par le président de la Chambre de Commerce, devant le beau pastiche de la statue romaine de Constantin Le Grand.

Au monument aux morts

Le cortège précédé d'un groupe fastueux de chefs arabes aux selles d'or, dont plusieurs des tribus d'Aracta, d'origine berbère portant d'étranges coiffures à plumes noires, gravit sous les vivats enthousiastes, par le pont El Kantara, les pentes de la rue Nationale pour se rendre place Nemours ou, au centre de la ville neuve, se dresse le monument élevé par elle à ses anciens combattants.

M. Gaston Doumergue descend de voiture et se recueille.

A l'Hôtel de Ville

Dix minutes après il est à la Préfecture ; il en repart à pied pour l'Hôtel de Ville, où M. Morinaud, entouré de la municipalité et des notabilités, le reçoit et lui souhaite la bienvenue.

M. Gaston Doumergue répond en ces termes :

— Je veux d'abord vous remercier et remercier en votre personne toute la population de Constantine, sans exception, de l'accueil enthousiaste qu'elle a fait au premier magistrat de la République.

» Je suis venu ici, il y a de nombreuses années, près de 25 ans, et mon étonnement et ma joie ont été grands en constatant les transformations faites dans la ville de Constantine. Celles-ci ne sont pas le résultat du hasard, elles sont la conséquences d'une volonté tenace et du travail.

» Vous savez dans le Conseil municipal, à côté des conseillers français, des conseillers indigènes, ils ne font qu'une même famille, s'intéressant les uns et les autres à la prospérité de la ville.

» C'est le spectacle donné par toute l'Algérie. Je suis convaincu que, grâce à cela, les justes améliorons que vous avez énumérées seront réalisées. »

Le discours est vivement applaudi.

Le Problème des Transports en Corse

De la voie ferrée à la traction électrique

Il est désormais certain que la partie orientale du réseau de la Corse sera achevée. La section de Ghisonaccia à Solenzara entrera en service dans quelques mois, celle de Solenzara à Porto-vecchio est chose décidée et votée par la Chambre, et avant le délai de cinq ans imparti à la Compagnie de Chemins de fer départementaux pour terminer ce nouveau travail, la question de la section Portovecchio-Bonifacio sera poser et résolue. Nous reviendrons, du reste, sur ce dernier point.

Tout le programme de l'équipement de la Corse dans le domaine essentiel des transports terrestres s'arrête-t-il là ?

Sûrement, non. Il ne s'arrête pas là, et son entreprise n'est nullement condamnée dimodés et se ruant les uns contre les autres pour exploiter un domaine enfermé, mais qu'ils effleurent et gaspillent. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans les conditions présentes, les sommes procurées par la nécessité de transporter voyageurs et marchandises sont presque entièrement couvertes par les frais multipliés dus à la concurrence et à l'usure rapide des véhicules à transmission mécanique ; 2° les ressources économiques que pourraient donner des transports plus modernes sont perdues. On imagine facilement, en effet, que la somme des transports augmente dans une mesure même de leur régularité, de leur commodité, de leur économie.

Cette d'perdition due à la mauvaise organisation des transports en Corse se chiffre par des millions.

Il faut mettre de l'ordre dans tout cela, si l'on veut que les populations, qui, au fond, ne demandent pas mieux, restent à demeure et travaillent davantage.

Il faut qu'à chaque groupement régional de la Corse s'applique un système de transports adapté à ses capacités et à ses possibilités.

Or, avant même qu'on parlât d'électrification générale de la Corse, on avait songé à électrifier pour transporter, et, éventuellement, pour éclairer. Il est arrivé que l'éclairage est devenu le but principal de l'électrification qui va se faire, de telle sorte que le problème d'ex transports électriques est à unifié résolu, en principe et en capteurs de premier établissement.

Voilà le fait dont il faut profiter. Mais ici, c'est surtout l'initiative privée qui doit intervenir, avec les capitaux nécessaires et avec la confiance qu'elle doit avoir en leur action productive.

Ces considérations que nous émettons à bon escient ne sont du reste que les premières d'une étude plus détaillée, et considérant le cas de chaque région, que nous voudrions entreprendre.

P.B

Avis aux délégués sénatoriaux

Le Préfet de la Corse a l'honneur de rappeler à MM. les électeurs sénatoriaux du département :

1° que le nombre de Sénateurs à élire est : un.

2° que le local désigné pour la tenue des opérations électorales est la salle des séances du Conseil de Préfecture (Hôtel de la Préfecture) ;

3° Que les heures d'ouverture et de clôture des scrutins sont fixées par la loi de la manière suivante, savoir :

Le premier tour de scrutin sera ouvert à 8 heures du matin et fermé à onze heures et demie et, s'il y a lieu :

Le second tour de scrutin sera ouvert à quatorze heures et fermé à seize heures ;

Le troisième tour de scrutin sera ouvert à dix-neuf heures et fermé à vingt-une heures ;

» Vous savez dans le Conseil municipal, à côté des conseillers français, des conseillers indigènes, ils ne font qu'une même famille, s'intéressant les uns et les autres à la prospérité de la ville.

» C'est le spectacle donné par toute l'Algérie. Je suis convaincu que, grâce à cela, les justes améliorons que vous avez énumérées seront réalisées. »

Le discours est vivement applaudi.

4° Il rappelle en outre que les prescriptions de la loi du 29 juillet 1913 modifiée par celle du 31 mars 1914 instituant l'isoloir et le vote sous enveloppe sont applicables aux élections sénatoriales.

MM. les délégués sénatoriaux, qui, par suite de leur absence de leur domicile d'origine n'auraient pas été touchées par les lettres de convocation indispensables pour pouvoir prendre part au vote, sont priés de les réclamer à la Préfecture (1re

Caïtucoli Celestin traître au P.R.D.S. est devenu le cornac du parti Gavini.

Le retour des corps de Roux Caillol et Doudemont

Bruxelles, 7 mai. — Le ministre des colonies vient de recevoir un télégramme lui annonçant que les corps des aviateurs Roux, Caillol et Doudemont arriveront à Léopoldville aujourd'hui, 7 mai, où ils seront exposés dans une chapelle ardente, installée au consulat de France, avec une garde d'honneur franco-belge.

Le lever des corps aura lieu dans la matinée de demain, 8 mai, en présence des hautes autorités de Bruxelleville et les honneurs seront rendus par un détachement franco-belge.

Les pièces seront transportées en cortège solennel jusqu'à la gare de Léopoldville. L'embarquement aura lieu le 10 mai à Matadi, à bord du vapeur « Brazza », à destination de Bordeaux.

Divisant entre l'unification de leur identité.

Le Préfet de la Corse :
A. BUSSIERE

Feuilleton du « Petit Bastiais » N° 25

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

Tout ce qu'elle put entendre après quelques minutes de fut qu'une discret, à peine plus élevé que le murmure du vent autour d'elle, mais qui avait un charme si douceur en même temps que de fière bravoure.

Cette fois encore elle se dit qu'elle n'avait entendu cette voix et ce rire très récemment, mais elle ne savait plus où.

Les chevaux piaffaient maintenant sur la glace, agitant leurs mors, et le traîneau se remettait en route.

Un mort regret emplit soudain le cœur de Gilda. Elle n'était qu'à six heures de sa demeure, à moitié chemin de Leyde et elle n'avait rien tenté pour s'évader durant cette courte halte ! S'enfuir ! était que chose possible, elle le sait bien, mais elle aurait dû appeler, crier son nom, faire un petit enfer ! Et maintenant, peut-être aurait-on perdu quelle avait traversé ce petit village et n'était été une poste. Elle aurait glacer de rage à cette minute. Tout elle se sentait de regret d'avoir laissé échapper cette occasion d'agir.

Elle était maintenant en rase campagne ; la nuit se faisait de plus en plus claire, et la brise, venue de la mer, cinglait son visage.

Le traîneau glissait doucement sur la neige invisible qui recouvrait cette route qu'elle fréquentait la nuit, et Gilda, affreusement misérable, pensait que chaque tour de roue l'éloignait de son père et diminuait ses chances d'être retrouvée par lui et les plus désirées encore de pouvoir lui faire tenir ce message.

Quand le traîneau s'arrêta pour une seconde halte, en chocher sonnait une une heure après minuit.

Fatiguée par les obsidantes pensées concernant son père, son frère et ce rude Brewer Prince de Nassau, aussi bien que par la cruelle monotonie des paysages blancs qu'elle venait de vivre, Gilda se sentait anéantie corps et âme.

Elle entendait dans un état de torpeur les cris d'appel, les pas rapides des gens de l'auberge s'empressant autour de la petite caravane, et le bruit des sabots des chevaux sur le sol pavé de la cour.

Le sommeil avait cheminé avec elle. Marie, elle ronflait toujours. Mais Gilda ne veux dilater, le cœur battant, attendait...

Mademoiselle de Tréfontaine ?

La voix familière résonnait à son oreille.

A quoi bon répondre ? Elle resta immobile, les yeux de plus en plus dilatés, comme une biche traquée qui cherche comment elle pourrait fuir.

Maria, éveillée par la sonnaise immobilité de leur prisonnière, s'agita et grogna, essayant vainement de se rêver.

Où les monsieurs sous ont-ils emmenés ? demanda-t-elle.

En répondant, Gilda entendit une fois encore la voix, sympathique malgré tout, s'élever à côté d'elle.

— Secrète ! Pythagore ! pathétique ! sortez la vénérable pourvoyeuse du traîneau, et montez-la dans les appartements qui ont été retenus pour sa maîtresse.

Des protestations violentes et indignées témoignèrent de la fureur de Maria.

— Comment osez-vous me toucher ? criait-elle si vous le plaît aloyd. Assassins ! suppôts de Satan ! Osez porter la main sur une honnête vieille femme, et Dieu vous punira par la lèpre et la peste.

Pourtant ces sombres présages. Socrate et Pythagore enlevaient, sans autres formalités, la respectable matrone, comme ils l'eussent fait du plus vulgaire colis, après avoir pris soin toutefois de resserrer le bâillon de sa bouche le chiffe qui est recouvrait sa tête, afin d'étouffer ses cris et ses malédictions.

Alors, quand il fut avéré que Tréfontaine Maria était définitivement réduite à déclaration, la voix de Diogène s'éleva de nouveau et lutta avec le silence sinistre de Gilda.

— Madame... répéta-t-il, sur le ton du plus profond respect.

Mais ne recevant cette fois encore aucune réponse, il ne put

Peints par eux-mêmes

Un livre sur M. de Morès-Gaffarel ? Il y a donc encore quelque chose à dire sur M. de Morès-Gaffarel ? Mais oui ! Non s'occupant que ceux qui ignorent que M. de Morès-Gaffarel, est « homme-lyre », comme l'appelle Georges Martin, est une force de la nature. Dans les plaines du Soudan, il a été extrêmement connu pour succéder des sous et ordonner des verrées plutôt. Si l'on veut dire quelque chose sur lui, il suffit d'en lire l'écrivain parfois. Source intarissable, comme on sait.

Mais ce n'est pas tout. Il convient ensuite d'assembler précisément ces horizons épars. Ce n'est pas le moindre mérite de Georges Martin, journaliste subtil que d'avoir réuni dans cette entreprise difficile. Son livre porte en sous-titre « Paroles recueillies ». Recueillir des paroles de Morès, pour les coucher sur le papier, n'est pas chose aussi aisée que le premier un vain regard.

Imaginez Morès chez lui, au milieu d'innombrables bibelots et de souvenirs napoléoniens. Il est en vêtement d'intérieur et bottines vernies. Il fume la pipe. Autour son monocle, chacun de ses boutons de gilet, vaut sujets polémiques : la Corse, Napoléon, la République, Mme Bessarabo, la Haute-Cour, Landru, etc., et Marsan en passe...

Un temps et un temps. Il se lève pour reprendre du dépôt un détail de son beau modèle sous ses yeux une femme sculptée. Ou bien, il consulte une autre date, une note, un fait précis, on serre entre temps longuement dans la pièce. On entend, il se penche vers un téléphone, placé à sa portée sur un guéridon, appelle un numéro rouge une conversation, raccroche, puis revient à son interlocuteur.

Bien entendu, la conversation portera surtout sur lui. Morès, il nous apprendra des choses nouvelles et surprenantes : généalogie de Morès, par exemple :

— Ta mère vous tenait des ports, ses ancêtres et aux colonies qui ne sont pas assurés. » Et le rédacteur de l'affiche ajoutait : « Il existe trois sortes d'imbéciles : 1° les imbéciles ; 2° les sacrés imbéciles ; 3° les soldats américains qui se penchent hors des wagons pendant la marche du train. »

Nous en resterons là, mesdames et messieurs, pour ne pas abuser de votre bienveillante attention.

Gabriel Bauer.

Les Corses Partout

A Bordeaux

« CORSICA »

« Corsica », Amicale des originaires de la Corse habitant Bordeaux, s'est réunie au siège social, Cafe de la Paix, rue Porte-Dijeaux.

Un vin d'honneur et un bijou artistiquement gravé ont été offerts à M. Rebelli, qui présida Corsica pendant cinq ans, et que des circonstances douloureuses ont obligé à résilier ses fonctions.

M. Bartolini qui lui succède comme président exprima à son prédécesseur les regrets que son départ crée dans la colonie corse de Bordeaux, et il lui souhaita, au nom de tous un séjour heureux dans l'île natale.

M. Benielli remercia profondément ému. Il assure qu'il n'oublierai jamais ses compatriotes et leur rappelle qu'il a à cœur de maintenir toujours vivante la tradition centenaire de ses aïeux, pour qui c'était un devoir sacré de rendre une main hospitalière à quiconque leur demandait asile. Chacun but au bon voyage de M. Benielli et l'ensemble vota un tonnage de 200 francs en faveur des inondés.

M. Bartolini fit ensuite adopter l'affiliation de Corsica à la Fédération des Sociétés similaires régionales le Terroir ainsi qu'une protestation contre l'augmentation abusive des services maritimes prises entre la France et la Corse et à transmettre aux élus corses.

La Commission des fêtes est chargée d'organiser le banquet annuel dont la date sera ultérieurement fixée.

Les ennemis du Progrès
ne lisent pas
Le Petit Bastiais

ÉCHOS
Billet Parisien

En terminer ne demande : « Qu'est-ce que l'humour ? »

L'humour est très difficile à définir ; on ne connaît ni à l'esprit français, ni à la galéjade de nos pays d'Oc. C'est de l'humour, c'est encore une plaisanterie d'essence anglo-saxonne dite sans sourire et dans laquelle il entre un fond de bon sens, de naïveté ou de rouerie.

Mais, cela bien écrit ? Je ne saurais l'affirmer. Quelques échantillons vous permettront mieux de goûter la saveur de ce set d'importation.

Dans le hall d'une coopérative de Boston, on lit cet avis : « Si vous crachez par terre chez vous, faites-le ici. Nous voulons qu'ici vous vous trouviez comme chez vous. »

Un autre : Un Irlandais de passage à Londres entre dans un bar, s'isole sur la salle et laisse son parapluie accroché au porte-manteau avec cette inscription : « Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de la force de 250 livres anglaises dans cinq minutes. » Quand il sort du lavabo, il trouve à la place du parapluie une carte portant ces mots : « Cette carte a été laissée par un homme qui peut courir 20 milles à l'heure. Ne vous inquiétez pas. »

Enfin, troisième échantillon. Pendant la guerre, l'état-major américain avait fait apposer cette affiche dans une gare où circulaient un grand nombre de poilus : « Vous pouvez avoir la tête dure, mais elle est moins dure que les pierres des ponts et tunnels. Les compagnies de chemins de fer vous rendront responsables des dommages causés par le contact de votre tête aux ponts, aux tunnels et aux voitures qui ne sont pas assurés. » Et le rédacteur de l'affiche ajoutait : « Il existe trois sortes d'imbéciles : 1° les imbéciles ; 2° les sacrés imbéciles ; 3° les soldats américains qui se penchent hors des wagons pendant la marche du train. »

Nous en resterons là, mesdames et messieurs, pour ne pas abuser de votre bienveillante attention.

Gabriel Bauer.

Les Corses Partout

A Bordeaux

« CORSICA »

« Corsica », Amicale des originaires de la Corse habitant Bordeaux, s'est réunie au siège social, Cafe de la Paix, rue Porte-Dijeaux.

Un vin d'honneur et un bijou artistiquement gravé ont été offerts à M. Rebelli, qui présida Corsica pendant cinq ans, et que des circonstances douloureuses ont obligé à résilier ses fonctions.

M. Bartolini qui lui succède comme président exprima à son prédécesseur les regrets que son départ crée dans la colonie corse de Bordeaux, et il lui souhaita, au nom de tous un séjour heureux dans l'île natale.

M. Benielli remercia profondément ému. Il assure qu'il n'oublierai jamais ses compatriotes et leur rappelle qu'il a à cœur de maintenir toujours vivante la tradition centenaire de ses aïeux, pour qui c'était un devoir sacré de rendre une main hospitalière à quiconque leur demandait asile. Chacun but au bon voyage de M. Benielli et l'ensemble vota un tonnage de 200 francs en faveur des inondés.

M. Bartolini fit ensuite adopter l'affiliation de Corsica à la Fédération des Sociétés similaires régionales le Terroir ainsi qu'une protestation contre l'augmentation abusive des services maritimes prises entre la France et la Corse et à transmettre aux élus corses.

La Commission des fêtes est chargée d'organiser le banquet annuel dont la date sera ultérieurement fixée.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

VENZOLASCA. — Troubles des oreilles combattants. — Désignation des lots et numéros gagnants :

226 : garniture de cheminée (3 pièces) ; 306 : service à liqueurs (6 pièces) ; 274 : Coupe à fruits ; 462 : deux vases à fleurs ; 650 : deux vases à fleurs ; 645 : service à dessert (7 pièces) ; 221 : service à dessert ; 845 : soupière ; 488 : huilier moutardier ; 270 : bouteille de Cognac Monnet ; 388 : Cache-pot cuivre repoussé ; 927 : service vert ; 95 : 3 services à liqueurs ; 16 : service tour ; 293 : ustensile mixte ; 102 : service et pièces à sucre ; 8 : bouteille Pintomoyo Bourgeois ; 112 : service Cinq ; 790 : Rhum de Cologne 70° (un demi litre) ; 376 : pot au lait aluminium ; 831 : Vin du Cap Malfez ; 503 : Sucrier forme tambour ; 385 : Vin Mastracci (deux demi-bouteilles) ; 351 : service verre ; 862 : vaporisateur bulbe ; 741 : boîte sous-bocks ; 718 : bouteille Vin du Cap Malfez ; 252 : Flûte à fleurs ; 529 : Lampe à pétrole ; 122 : Vin rouge Malfez (2 bouteilles) ; 631 : Porte-pipe (deux) ; 643 : porte-pipes (deux) ; 722 : Coupe à fruits ; 410 : Vin Mastracci (deux demis).

SOUSCRIPTION
POUR LA CONSTRUCTION D'UN PRESBYTÈRE A SANTO-PIETRO-DI-TENDA

Première liste

MM. Vitali, procureur à Tamaricie, 1.000 francs ; Carta Jean-Laurent, conseiller général, 500 ; Pirus, juge, 500 ; Bonelli Louis 500 ; Pirus Jacques 400 ; Bonelli Simon-Pierre 300 ; Piras Ambroise 300 ; Vitali, Casabianca, 200 ; Mattei Basuri, Rogliano, 200 ; Pinelli Charles, 200 ; Landry, député, 250 ; Doctrur Favalelli, à Vaucouleurs-sur-Aliier, 250 ; Rocal Jean-Baptiste, 200 ; Racon Tomasiali, 150 ; Milelli 200 ; Pietri, ministre, 100 ; Ancoyme 100 ; Favalelli Pascal 100 ; Vve Pinelli Ursule-Marie 100 ; Morachini Louis 100 ; Muselli, à Marmiano, 100 ; Basuri Antoine-Marie 100 ; Luciani, Antoine, à Stax, 100 ; Pianelli Toussaint 100 ; Pierrschi 100 ; Mariani Félix 100 ; Venturini Jean-Baptiste 100 ; Padovani Paul 100 ; Luccicardi Jean-Philippe 100 ; Mariani Eugène 100 ; Morachini J.-Marie, Maroc, 100 ; Toni Paul-Pierre 50 ; Saletti François-Marie 50 ; Costa Jean-Joseph 50 ; Rossi Pierre 50 ; Michallon, Bastia, 50 ; Basuri Antoine, Paris, 50 ; Pinelli Mesus 50 ; Albertini Antoine 50 ; Martelli Arrigo 40 ; Casabianca Jean-Baptiste 40 ; Vve Gallelli Angèle-Marie 30 ; Morachini M.-A., Bastia, 25 ; Mariani Joseph, Toulon, 20 ; Muselli, Marseille 20 ; Pinelli Vital, à Nonza, 20 ; Basuri Pascal 20 ; Apostini Nicodème 20 ; Mlle Cristofini Angèle 20 ; Costa Jean 20 ; Paoletti J.-B. 20 ; Morarchini M.-J. 15 ; Paoletti Félix 10 ; Vve Mariani Barbarine-M. 10 ; Vve Rossi Monique 10 ; Pinelli Joseph 10 ; Mlle Muselli Marie 10 ; Nonza Dominique 10 ; Vve Pizzanelli 10 ; Silvarelli Bonelli 10 ; Silvarelli Joseph 20 ; Pietretti Vincent, retraité, 10 ; Vve Castagnini 10 ; Stefanini J., enfant de chœur, 10 ; Marrocchi, Bastia, 200 ; Toni Paul-Marie 100 ; Canto, Bastia, 100 ; Basuri Jean-Marie, Paris, 100 ; Vve Chiaramonti Sparfel 100 ; Antoni, capitaine, Montpellier, 50 ; Antoni Daniel 40 ; Barli, Monaco, 50 ; Marinaccia, Bastia, 50 ; Mme Chiappe, Paris, 50 ; Salotti, Strasbourg, 50 ; Messiani 50 ; Stefanini André 50 ; Mme Poglioni M.-F., Bastia, 50 ; Andreani, facteur, Ollioules, 50 ; Casta, Max, 50 ; Luciani Jean, Max, 50 ; Morati Napoléon 50 ; Mlle Vincenti, instituttrice, 50 ; Vve Lorenzi Elisabeth 50 ; Rossi Jean Baptiste 50 ; Bartolini, capitaine, 50 ; Pinelli Antoine 50 ; Famille Constantini J.-B. 50 ; Casta Toussaint 50 ; Vve Mandroli Marie 50 ; Morarchini Jean-Marie 50 ; Vve Tomasi, rue Bonet, 50 ; Lorenzi Pierre-Thomas 50 ; Andreani Sébastien 50 ; Mme Bartoli F., Bastia, 50 ; Mlle Sarrola Rose 50 ; Toni Marc-Antoine 50 ; Toni Dominique 50 ; Mattei Jérôme 50 ; Vve Farinelli Jeanette 10 ; Mme Orso 5 ; Andreani Ange-Antoine, 5.

AJACCIO
L'ACCIDENT DE LA PARATA

Les deux ouvriers italiens victimes de l'éboulement à la carrière de la Parata sont les nommés Tabiet, qui a été retiré le corps complètement fracassé de l'amas de pierres, et Malpelli, qui a eu le crâne ouvert.

Il a fallu deux heures pour dégager l'infortuné d'une masse énorme de 15 tonnes écrasant une galerie où travaillaient les ouvriers.

Le parquet et la gendarmerie se trouvaient aussitôt sur les lieux pour déterminer les causes et les circonstances de ce terrible accident.

Vos carrefours. — Dans le dernier mouvement administratif était compris M. Natalelli, sous-préfet de Bithurne, nommé préfet de l'Ache. M. Natalelli est un ajaccien qui n'a pas des amis. Jeune encore, un avenir plus brillant lui est promis. Nous lui adressons nos félicitations les meilleures.

CALVI

Etat-civil. — Ont été enregistrés pendant le mois d'avril : Naissances : Taddi François, de Antoine, journalier et de Guidoni Madeleine ; Savelli Jean, de Jacques-Marie, sergent-major et de Milani Amélie, instituteur ; Guerini Faustin, de François, patron pêcheur et de Savelli Ursule.

Décès : Orsini Elisabeth, veuve Allosio, propriétaire, 76 ans ; Biasini François, patron pêcheur, marié, 59 ans ; Bisso Marie-Xavière, veuve Maestracci, 78 ans.

Mariages : entre M. Andreani Martin, quartier-maître, et Acquaviva Marie-Madeleine, propriétaire ; Hemaut Eugène-Geoffroy, mécanicien électricien et Anima Lucie.

La question de l'eau. — Mercredi matin, à 10 heures, a eu lieu à la mairie l'adjudication pour la construction d'un réservoir de récupération des eaux du canal et la pose d'une canalisation pour l'alimentation de la ville.

La Commission était composée de M. Guerini, premier adjoint, faisant fonction de maire, président, de M. Pirelli Pierre-Marie et de M. Maraninchi Pierre-André, conseillers municipaux, assistés de M. Salicetti, ingénieur des Travaux Publics et de M. Raffali, receveur municipal.

Après lecture du cahier des charges, les soumissionnaires présents ont été invités à déposer leur soumission.

M. Raynal l'ervanel, entrepreneur de travaux publics, a seul déposé une soumission cachetée déclarant pouvoir se charger de l'entreprise aux prix et conditions du cahier des charges sans augmentation ni rabais.

M. Raynal a donc été déclaré adjudicataire.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 38.850 francs et rappelons que M. Raynal est chargé de l'heure actuelle des travaux du canal d'irrigation.

La construction du réservoir de récupération va être entreprise immédiatement et menée avec accélération, de telle sorte que les eaux du canal, lors l'achèvement des travaux, puissent être distribuées en ville.

Pendant ce temps les dispositions sont prises par le Conseil municipal pour l'installation d'un appareil de stérilisation des dites eaux.

POGGIO DI NAZZA. — *Matilles et combattants.* — La deuxième section des mutilés et combattants s'est réunie dans une salle de l'école des filles, la séance s'ouvre sous la présidence du camarade Benedetti Dominique, adjoint municipal, qui remercie les anciens combattants de leur avoir accordé sa confiance ; il assure les membres présents qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour la prospérité de l'amicale ; il lance un appel aux quelques hésitants qui ne se rendent pas compte de l'intérêt de l'association. L'assemblée générale a adopté un vœu émis par un membre du Conseil d'administration, que la pension d'ascendants soit portée au même taux que celle d'une veuve d'un soldat qui touche actuellement 2.250 francs par an, assimilée à un invalide de 50 %.

SARTÈNE

DONIFACIO. — *Jeunesse Sportive Bonifacienne.* — Délibération du 30 avril. — La J. S. B. a réuni en assemblée générale extraordinaire, a procédé à l'élection du bureau. Sont élus à l'unanimité :

Président : M. Tassistro Michel.

Vice-présidents : MM. Lena Hyacinthe et Sorba Joseph.

Trésorier : M. Orrechioni Dominique.

Secrétaire : M. Minighetti Paulin.

Directeur sportif : M. Gazano Erasme.

Membres du Conseil d'administration : MM. Ghirardi Dominique et Costa Antoine.

M. le Président, après avoir remercié les sociétaires de la confiance qu'ils ont bien voulu lui témoigner, rend hommage à l'inlassable activité de l'ancien bureau.

M. Tassistro assure la société de son entier dévouement et il invite tous les membres à collaborer au développement de la J. S. B.

Il fait appel en outre à la population bonifacienne, réclamant dans l'esprit spécial de la vieille cité, M. Tassistro espère que les derniers honoraires se trouvent en toute pour contribuer à faire de la J. S. B. une grande et belle société.

On procède ensuite à l'installation du bureau. Diverses questions sont traitées, aménagement du stade ; cotisations ; entraînement ; programme de la saison ; trois rencontres sont prévues, toutes trois à Bonifacio.

SALON DE MODES
Mme Nenette Lazzeri
6, Rue Saint-Jean — BASTIA

Toutes les semaines la Maison reçoit un choix, complet et riche des dernières nouveautés de Paris.

Deuil livré en 24 heures.
Réparations
et transformations en tous genres.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

8 MAI 1830 : *Saint-Désiré.*

8 mai 1352. — Quoique Pierre IV, roi d'Aragon, eut obtenu du Pape, une nouvelle remise du tribut, qu'il devait payer au Saint-Siège, pour son fief de la Corse et de la Sardaigne — redevance qui portait ce tribut à deux mares — le prince ne s'acquittait pas encore son souverain.

Cela lui attira des remontrances d'Innocent IV, qui le rappela à l'observation de ses engagements sous peine de perdre son fief.

La Vie Sportive

Nous avons annoncé hier le match qui opposera dimanche le C.A.B. au team du 173ème régiment d'infanterie.

Les amis algaurent leur meilleure équipe dont les Padiacs connaissent les excellents.

Les militaires présenteront une formation sous laquelle évoluent notamment l'excellent gardien Tellier et les Rogaonnaimi, Pinetti, etc.

Avis Officiels

BOURSES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia informe les pères de famille qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Les candidats devront avoir la nationalité française et posséder un certificat d'études primaires.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou à Mme Mattei, Ecole de Commerce de Jeunes filles.

Communications

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Les membres du « Cyclo Olympique Bastiais » qui ne sont fait inscrire en vue de suivre les cours d'Education physique et de préparation militaire, sont informés qu'ils doivent se rendre régulièrement au Stade les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine de 18 h. à 19 h. 30 et au champ de tir le jeudi de 7 à 11 heures pour y effectuer les exercices de tir.

PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE

Fête de Sainte Jeanne d'Arc : Dimanche prochain, sera célébrée la solennité externe de Sainte Jeanne d'Arc.

A 6 heures, messe de communion générale ; à laquelle sont spécialement invitées les œuvres de jeunesse : « Patronage des Religieuses franciscaines, Noëlistes, Jeunesse catholique, Scouts, Foyer du Soldat ».

Le soir, à l'issue des Vêpres, qui commenceront à 5 heures, le sermon sera donné par le R. P. Fond, le prédicateur si goûté du mois de Marie.

Une quête au profit des œuvres de jeunesse de la paroisse sera faite par Mmes François Damoutin, Louis Orsoga de Gaffori, Paul Quilici et Xavier Crocchioli.

Au retour de la procession, des chants seront exécutés par la chorale que dirige si brillamment M. Beglemoni.

ORATOIRE NOTRE DAME DE LA MISERICORDE

La Neuvaine préparatoire à la Fête de Notre Dame de la Miséricorde commencera dans cet oratoire vendredi 9 mai et aura lieu le soir à 5 heures. Les Fidèles sont priés d'y assister, afin de venir en aide à cette chapelle.

SOCIETE « CYRNOS SAINT HUBERT »

Réunion jeudi 8 mai à 18 h. 30 au local de l'Assistance publique.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Groupe Saint Jean Baptiste

Aujourd'hui à 14 heures au local habituel, conférence sur « L'Eglise et la liberté de conscience. »

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Vendredi soir à 6 heures, assemblée générale à la Bourse du Travail. Présence indispensable. — Le secrétaire : Bastelica.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

Les Examens

BACCALAURÉAT Nouveau régime

Les candidats à la 1re partie, A et B, nouveau régime sont informés qu'après le tirage au sort prévu par les instructions du 13 décembre 1928, les épreuves écrites de langues vivantes étrangères correspondront, cette année, aux deux sessions de juin et d'octobre, en une version et un thème.

Les candidats qui voudraient formuler une demande pour se présenter à la prochaine session de juillet, aux deux séries (P. et M.) de la 2e partie du nouveau régime doivent faire connaître d'urgence à chaque Faculté, la série (P. ou M.) à laquelle ils désirent être rattachés comme se présentant en premier lieu. Ces candidats feront toutes les compositions écrites et orales de la série (P. et M.) dans l'ordre indiqué dans la convocation — mais sur les compositions spéciales à la 2e série ne seront corrigées qu'après admission définitive aux épreuves de la 1re série choisie par eux. En cas d'échec à cette 1re série (écrit et oral) les candidats seront considérés comme ne s'étant pas présentés à la 2e série. En cas de succès dans cette 1re série, l'admissibilité et l'admission définitive dans la 2e série dépendront uniquement des notes obtenues dans les épreuves spéciales, c'est-à-dire non communes aux deux séries.

Les bulletins de versement des droits et les convocations sont adressées, en temps utile à tous les candidats.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1807
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Par Marins-Corse

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

DOCTEUR BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

Chirurgien-Dentiste
Le Cabinet de M. E. NICOT, 28, Boulevard Paoli, est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 2 h. à 18 heures.

Les Spectacles

RIBERT CINEMA. — Matinée à 3 h. : Au programme : Tom Mix dans *Au Secours...* Tom ; Dolly Davis dans *Le chauffeur de Mademoiselle*, comédie vaudeville.

En soirée à 8 h. 45. Au programme : *Régent-Journal* ; *Gare à vos poules*, comique ; Les Artistes Associés présentent Vilma Banky et Ronald Colman dans *La Flamme d'Amour*, superproduction dramatique.

A la scène : Pour la première fois à Paulia : *GUO BERTOUL*. Comique-bouffe à voix.

Prix des places : Balcons et loges : 7 francs ; Réservées : 6 frs ; Fauteuils : 4.50 ; Secondes : 2.50.

Location au Salon T « Origan ».

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'affaire des faux tableaux de grands maîtres

Millet et Cazot ont été mis en état d'arrestation

Paris, 7 mai. — De bonne heure ce matin, M. Gabrielli, commissaire divisionnaire, directeur de la première brigade mobile de la Sûreté générale, recevait de M. Milon, juge d'instruction à Melun, chargé de l'affaire des faux tableaux, deux mandats d'amener délivrés aux noms de Paul Cazot et Jean-Charles Millet, les deux principaux comparses de la vaste escroquerie découverte ces jours derniers.

M. Gabrielli chargeait M. Bélin, commissaire, et l'inspecteur Nores, de la brigade mobile, de se rendre aux domiciles respectifs des deux inculpés pour procéder à leur arrestation.

Les deux policiers se rendirent immédiatement en automobile d'abord à Maisons-Laffitte au domicile de Cazot, puis à Fontainebleau chez Jean-Charles Millet, auxquels ils faisaient part de la décision prise à leur égard.

Les enquêteurs et les prisonniers gagnaient ensuite Melun où les deux faussaires subissaient un premier interrogatoire.

On sait qu'une récente circulaire du Garde des Sceaux a indiqué qu'autant qu'il était possible, lorsqu'il s'agissait de délits graves de la correctionnelle les magistrats instructeurs devaient éviter de faire placer sous mandat de dépôt les inculpés. Cependant cette circulaire ne constitue pas une règle générale stricte et, devant l'importance du scandale révélé par l'enquête, M. Milon, après avoir pris des instructions auprès du procureur de la République, après la décision de faire écrouer les deux faussaires.

Leur détention facilitera l'instruction, en permettant au magistrat de les faire amener immédiatement, chaque fois qu'il en aura besoin, à son cabinet ; elle ne sera vraisemblablement que de courte durée.

Les modalités des émissions de l'emprunt des réparations

Paris, 7 mai. — Les représentants des Trésoriers et les délégués de la B. R. I. ont continué aujourd'hui leurs travaux.

Les banquiers ont été consultés dans la soirée sur le libellé définitif qui sera apposé sur les titres de l'emprunt. On attend une réponse dans la journée de demain.

Le montant des titres sera déterminé d'après les divers marchés et les habitudes du public des différents pays où les titres seront émis.

La répartition de l'émission aura lieu d'après les pourcentages fixés à La Haye. L'accord n'est pas encore intervenu sur la question de l'amortissement des titres.

Une nouvelle réunion aura lieu demain. Le Conseil d'administration de la B.R.I. se réunira à Bâle lundi.

Pour les Familles Nombreuses

Paris, 7 mai. — La dernière loi de finances contient d'importantes dispositions favorisant les familles nombreuses.

Désormais, les secours sont donnés à partir du troisième enfant au lieu du quatrième ; les orphelins, qui bénéficiaient à partir du quatrième enfant, bénéficient à partir du premier.

Les femmes françaises admises au bénéfice de l'assistance des femmes en couches, alitaient un enfant au sein reçoivent une prime qui est portée de 15 à 25 francs par mois.

Une délégation de commerçants au Ministère des Finances

Paris, 7 mai. — M. Paul Reynaud, ministre des finances, a reçu ce matin une délégation de la Fédération des commerçants détaillants que lui a présentée M. Georges Mauss.

Cette délégation venait entretenir le ministre de diverses revendications touchant à la taxe, à la production et aux dispositions de la dernière loi des dégrèvements concernant la taxe de luxe.

M. Gaston Doumergue à Constantine

L'inauguration du monument aux morts de la guerre

Constantine, 7 mai. — Après un déjeuner intime à la Préfecture, M. Gaston Doumergue s'est rendu au monument aux morts de la grande guerre pour procéder à l'inauguration.

M. Marinaud, député-maire de Constantine, a remercié M. Doumergue d'avoir voulu inaugurer ce monument et a prononcé une allocution.

Le banquet

M. Doumergue a visité ensuite l'hôpital civil et militaire, puis s'est rendu à la Préfecture pour assister au banquet offert par la municipalité, le Conseil général et la Chambre de Commerce, à 19 heures 45.

Des discours ont été prononcés par les présidents du Conseil général, de la Chambre de Commerce et M. Bebadis Mohamed Mustapha, délégué indigène.

Allocution de M. Doumergue

M. Doumergue a prononcé une allocution. Il a dit notamment :

— La célébration du centenaire aurait démontré de façon définitive le rayonnement humain, pacifique et juste et bienfaisant des méthodes de colonisation de la France et de l'œuvre de civilisation qu'elles poursuivent.

« En même temps que vos fêtes ont fait une démonstration irréfutable et elles nous révèlent à nous-mêmes que les sentiments qui nous unissent sont encore plus vifs et profonds et les intérêts communs encore plus nombreux et importants qu'ils n'apparaissaient jusque-là. »

Une dépêche de l'attaché commercial français aux Indes

Paris, 7 mai. — Dans un télégramme M. Bonnaud, attaché commercial français aux Indes, a confirmé que plusieurs Associations ont décidé le boycottage des tissus étrangers et a recommandé d'attendre une amélioration de la situation pour reprendre les affaires normales.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
PETIT BASTIAIS

La situation aux Indes

Les hindous tentent de faire dérailler un train

Calcutta, 7 mai. — Un millier d'hindous ont tenté de faire dérailler un train, à Panchanandais, faubourg de Calcutta.

La police, intervenant, a été l'objet de jets de pierres. Les agents ont ouvert alors le feu et quinze émeutiers ont été tués.

Un violent ouragan détruit une ville du Texas

Il y a plus de soixante morts

Londres, 7 mai. — Suivant un message de l' « Exchange Télégraph », de Frost (Texas), parvenu à Londres, à 6 heures du matin, et complété par une 2e dépêche, arrivée à 5 heures 42, un terrible ouragan s'est abattu hier soir sur cette ville et la région avoisinante.

La malheureuse cité est partiellement détruite.

Le nombre des morts est évalué à 60 ou 70, celui des blessés est considérable.

Les autorités organisent les secours d'urgence. Déjà un train spécial, amenant les médecins, un personnel et un matériel d'ambulance, est arrivé dans la ville, venant de Corsicana.

Le boycottage des tissus étrangers aux Indes

Les répercussions sur notre marché

Roubaix, 7 mai. — La Bourse de Commerce a été informée par l'Association du Tissu de Delhi (Indes Anglaises) qu'en raison du boycottage des tissus étrangers, toutes les marchandises expédiées actuellement seront, très probablement, non seulement refusées mais invendables.

Conseil de Cabinet

Le programme de la fête nationale du 11 mai

Paris, 7 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis cet après-midi, à 17 heures, en Conseil de cabinet, sous la présidence de M. Tardieu.

Le Conseil a examiné les dispositions prises à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc, dimanche prochain.

La cérémonie officielle aura lieu à 9 heures, rue de Rivoli, comme de coutume, M. Doumergue, président de la République, et le ministre de la guerre déposeront des gerbes au pied de la statue de Jeanne d'Arc et assisteront au défilé des troupes.

La cérémonie officielle prendra fin aussitôt après.

Gouvernant le cortège formé par les divers groupements et Associations, arrivé depuis 1927, le Conseil a décidé de rappeler les instructions données à cette époque pour conserver à ce défilé la dignité nécessaire et interdire toute manifestation de nature à compromettre l'éclat et la solennité de l'hommage patriotique.

Mesures d'ordre

Le Gouvernement, à la suite de l'apposition dans Paris de certaines affiches de caractère politique, a prescrit au préfet de police de faire respecter les instructions données en 1927 et d'interdire notamment les cris, chants ou distributions de tracts.

La prochaine session du Conseil de la S.D.N.

Le départ de M. Henderson...

Paris, 7 mai. — Le « Matin » annonce que M. Henderson, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, quittera Londres jeudi et passera deux jours à Paris, avant d'aller à Genève assister à la session de la Société des Nations.

M. Henderson aura plusieurs entretiens avec M. Briand, portant notamment sur le questionnaire que M. Aristide Briand doit prochainement envoyer aux Etats européens sur la formation de l'Europe fédérative et sur le programme naval italien.

...et de M. Briand

Paris, 7 mai. — C'est dimanche, à 11 heures, que M. Briand quittera Paris allant à Genève.

La session de la Société des Nations sera présidée par M. Marinkovitch, délégué yougoslave.

Une vache met à bas un véritable monstre

Lorient, 7 mai. — Au village de Quelhello, dans l'île de Groix, une vache appartenant à Mme Bonnec, a mis à bas une bête étrange. La queue et le corps sont ceux d'un porc avec des poils courts devant et longue derrière, la partie supérieure de la tête ressemble au crâne humain ; le museau est celui d'un chien bouledogue et la peau de cet animal est absolument dépourvue de poils.

La population de l'île défile avec stupeur devant cet animal sanguenu.

La Situation en Espagne

Une réunion du Conseil de Cabinet

Madrid, 7 mai. — Les membres du Gouvernement se sont réunis en Conseil de cabinet, sous la présidence du général Berenguer.

A l'issue du Conseil, le ministre de l'intérieur a déclaré que tous les agitateurs politiques qui avaient été annoncés ont été suspendus.

Le général Bérenguer a déclaré que le Conseil avait eu un caractère de Conseil administratif.

Une élection législative à Londres

Londres, 7 mai. — A West Fulham, faubourg de Londres, les résultats de l'élection ont été les suivants :

Sir Cyril Cobb, conservateur, 16.233 voix, élu.

Banfield, socialiste, 15.083 voix.

Le siège était précédemment détenu par un socialiste.

Les plantes en pots
sont la couleur et la lumière combinées heureusement dans un décor intime et confortable, aisément gouverné par une bonne bien stylée. Demandez notre catalogue illustré
Vases DEVILLE
Maison recommandée
Cannes - Grasse - Nice - Monaco
Etablissements DEVILLE & Cie
France
Usine DEVILLE & Cie
CHARLEVILLE (Ardennes)

Produit hygiénique et antiseptique
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHÉ, et vous seront FOURNIS IMMÉDIATEMENT ; exigez DES BOIS CORSES, de votre fournisseur habituel ou la
SCIERIE de PONTE-LECCIA
vous les fournira.

EN UNE MINUTE
et le plus agréablement du monde, vous ferez disparaître les poils et duvets superflus avec l'Eau Dixor.
La véritable Eau Dixor vendue 12 fr. 25 dans les bonnes maisons de parfumerie ou contre mandat-poste adressé à DIXOR, 14 France, adresse à DIXOR Service A, 39, rue du Rocher Gauchat, Paris (XIIe)

LES ENNEMIS DE PROGRES ne lisent pas le PETIT BASTIAIS

LES
PRODUITS de RÉGIME
CHARRASSE
sont appréciés dans le monde entier
ALIMENTS SPÉCIAUX pour :
DIABÉTIQUES
ALBUMINURIQUES
Malades de l'ESTOMAC
de l'INTESTIN et du FOIE
LA PLUS ANCIENNE FABRIQUE
DES PRODUITS de RÉGIME
MAISON FONDÉE EN 1836
3 USINES : MARSEILLE - VICHY
Agent Général pour la Corse :
M. PETRI GUASCO - BASTIA

Le bilan du terrible séisme de Birmanie

Il y aurait de 5 à 700 morts

Des troubles ont éclaté

Rangoun, 7 mai. — Un formidable tremblement de terre qui dura deux secondes et qu'on put heureusement éviter, a complètement détruit presque entièrement la ville de Pegu, située à 72 kilomètres environ de Rangoun. Le feu en a achevé la destruction.

On estime le nombre des victimes à 5.000 à 7.000. A Rangoun, il y a eu 20 tués et 200 blessés. Plus de cinquante immeubles de Pegu sont gravement endommagés, y compris la fameuse pagode de Shwa-Dagon.

La pagode de ce temple d'une valeur estimée à 25 mille livres sterling, vient s'écrouler contre le sol, tombant du haut de la tour en or.

La population hindoue voit en ce tremblement une juste punition pour l'arrestation de Gandhi. Des troubles ont éclaté. Les indigènes ont pillé des magasins de confection ; hier soir, ils ont volé les vêtements en vente aux étrangers qu'ils ont brûlés ensuite. Les troubles continuent.

La pagode de Shwa-Dagon est un des principaux centres de pèlerinage pour les bouddhistes ; elle était haute de 125 mètres et couverte de dorures magnifiques.

On s'accorde à faire remonter sa construction à l'an 585 avant Jésus-Christ. Elle ne subit que peu de changements depuis le sixième siècle.

Nouvelles diverses

Budapest, 7 mai. — Au Parlement hongrois, une loi a été déposée, autorisant le Gouvernement à contracter un emprunt à long terme de 18 millions de livres sterling.

Un Conseil de cabinet aura lieu le 14 mai et précédera le Conseil des ministres, qui aura lieu le 15 mai.

Paris, 7 mai. — L' «

Comment Pourrai-je M'embellir

La première et la plus importante condition de la beauté est un teint jeune, clair, rayonnant, exempt de taches comme un vitrail. Ayez de jolies dents, des poignets nobles et des pieds délicats.

Femmes de la plus haute société, actrices, étoiles de cinéma, la beauté est pour elles de rigueur, leur prestige et leur succès l'exigent. Elles savent que la Mousse de Crème naturelle à la Poudre Tokalon fait tenir la poudre tout le long du jour, en dépit de la transpiration provoquée par la danse, ou le sport. Ceci est un procédé parfaitement au point de la Maison Tokalon. Un seul brillant est supprimé instantanément, et toute trace granuleuse inesthétiquement évitée. Elle porte le teint d'une fraîcheur individuelle et de fabrique de beauté que les femmes admirent. Voilà notre but qui pour de plus pour toujours notre pensée de nos entièrement différente. Dans la gamme circulaire de coloris que présente la Poudre Tokalon, il en est un qui s'harmonisera particulièrement avec votre carnation naturelle. Protégez votre peau, embellissez votre teint, paraissez plus jeune, employez la Poudre Tokalon. Elle est pure, elle est parfaite. Elle est sans crainte. Le succès vous est garanti.

Les concurrentes Tokalon contiennent maintenant de la mousse de crème. La Poudre et le Rouge sont tous deux très adhérents. Quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur.

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-92.
Prix modérés
Tenu par PAYAIE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

HOCCO-RHUM

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette **MIMOSA** est incomparable

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS 7 du Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	47.50	47.50
5 % 1916	132.10	132.10
5 % 1917	93.50	93.50
4 % 1918	93.50	93.50
5 % 1920	125.75	125.75
5 % 1920	124.25	124.25
4 % 1925	94.50	94.50
5 % 1927	104.25	104.25
Emis 5 % 1929	102.75	102.75
Bons Trésor 5 % 1924	101.50	101.50
— 6 % 1928	102.50	102.50
— 6 % 1927	102.50	102.50
Oblig. Caisse Autonome	1264.50	1264.50
Crédit National 1919	459.50	459.50
— 1921	345.50	345.50
— 1923	304.50	304.50
— 1924	270.50	270.50
Bons 7 % 1929 Alsace	343.50	343.50
Bons 7 % 1926 Pas de Cal.	342.50	342.50
Départ Seine 7 % 1926	403.50	403.50
Oblig. P.T.T. 1926	1004.50	1004.50
Paris 1928	1004.50	1004.50
— 1925	1011.50	1011.50
Communales 1879	408.50	408.50
— 1920	709.50	709.50
TERME		
Banque de France	8.260.50	8.260.50
— Nationale Crédit	1139.50	1015.50
— Italo et Pays-Bas	1015.50	1015.50
— Union Parisienne	1021.50	1030.50
Compagnie Algérienne	2150.50	2151.50
Compt. Nat. d'Escompte	1.4.50	1.4.50
Crédit Foncier de France	1510.50	1510.50
Crédit Lyonnais	2070.50	2070.50
Société Générale	1407.50	1407.50
Société Générale Foncière	1.4.50	1.4.50
Suez Capital	1.4.50	1.4.50
Suez Paris	1.4.50	1.4.50
Act. Grd. Trav. Alg.-Tunisie	1.4.50	1.4.50
Est Capital	1.4.50	1.4.50
Lyon Capital	1.4.50	1.4.50
Midi Capital	1.4.50	1.4.50
Nord Capital	1.4.50	1.4.50
Orléans Capital	1.4.50	1.4.50
Saint-Fé Chemins de Fer	1.4.50	1.4.50
Dist. Electricité	1.4.50	1.4.50
Compt. Gén. Electricité	1.4.50	1.4.50
Thomson	1.4.50	1.4.50
Tréfileries du Hâvre	1.4.50	1.4.50
Mines de Courrières	1.4.50	1.4.50
Mines de Lens	1.4.50	1.4.50
Bolène	1.4.50	1.4.50
Kuhlmann	1.4.50	1.4.50
Phosphate de Gafsa	1.4.50	1.4.50
Pechiney	1.4.50	1.4.50
Chargeurs Réunis	1.4.50	1.4.50
Transatlantique Ord. 400 fr.	1.4.50	1.4.50
Voitures Paris	1.4.50	1.4.50
Air Liquide	1.4.50	1.4.50
Constructions Mécaniques	1.4.50	1.4.50
Pathé Cinéma Jeulin	1.4.50	1.4.50
Sucreries Say	1.4.50	1.4.50
Russe 4 %	1.4.50	1.4.50
Russe 5 % 1906	1.4.50	1.4.50
Serbe 1895	1.4.50	1.4.50
Turc 4 %	1.4.50	1.4.50
Turc 5 % 1914	1.4.50	1.4.50
Banque Nationale Mexique	1.4.50	1.4.50
Banque ottomane	1.4.50	1.4.50
Crédit Foncier Egyptien	1.4.50	1.4.50
Wagons-Lits Ordinaires	1.4.50	1.4.50
Central Mining	1.4.50	1.4.50
Rio Tinto	1.4.50	1.4.50
Oriental Carpet	1.4.50	1.4.50
Péreuses	1.4.50	1.4.50
Sucreries d'Egypte	1.4.50	1.4.50
Aciéries Peyrissac	1.4.50	1.4.50
Actions Usines du Rhône	1.4.50	1.4.50
Cambodge	1.4.50	1.4.50
Fives-Lilles Caoutchouc	1.4.50	1.4.50
Chartered	1.4.50	1.4.50
Concordia	1.4.50	1.4.50
De Beers Ord.	1.4.50	1.4.50
Parts Dong Tring	1.4.50	1.4.50
Franco Wyoming	1.4.50	1.4.50
Goldfields	1.4.50	1.4.50
Hunnuhanca	1.4.50	1.4.50
Japurafonin	1.4.50	1.4.50
Malacca Ordinaire	1.4.50	1.4.50
Mexicain Eagle Ord.	1.4.50	1.4.50
Actions Dong Tring	1.4.50	1.4.50
Mozambique	1.4.50	1.4.50
Muelta	1.4.50	1.4.50
Pelaya	1.4.50	1.4.50
Rand Mines	1.4.50	1.4.50
Rio-Tinto	1.4.50	1.4.50
Rumano-Belge	1.4.50	1.4.50
Act. Banque de Tchécoslov.	1.4.50	1.4.50
Tanganyka	1.4.50	1.4.50
Docks Marseille	1.4.50	1.4.50
Lyonnaise des Eaux Dep.	1.4.50	1.4.50
Electricité Paris	1.4.50	1.4.50
Union Electricité	1.4.50	1.4.50
Parenchine	1.4.50	1.4.50
Lebon	1.4.50	1.4.50
Gaz de Paris	1.4.50	1.4.50
Schneider	1.4.50	1.4.50
Fives Lille	1.4.50	1.4.50
Saint-Gobain	1.4.50	1.4.50
Verreries de Cermaux	1.4.50	1.4.50
Salins Midi Capital	1.4.50	1.4.50
Messageries Maritimes Ord.	1.4.50	1.4.50
Dietl. Industrie	1.4.50	1.4.50
Cusenier Joulet	1.4.50	1.4.50
Pollet Chausson	1.4.50	1.4.50
Caleries Lafayette	1.4.50	1.4.50
Camp-Bird	1.4.50	1.4.50
Printemps	1.4.50	1.4.50
Rang. Franç. Rio Plata	1.4.50	1.4.50
Part 1 % Franco-Japonaise	1.4.50	1.4.50
Crédit Foncier Autriche	1.4.50	1.4.50
Eclairage Villes	1.4.50	1.4.50
Aviation Breguet	1.4.50	1.4.50
Dépêche	1.4.50	1.4.50
Banque Parisienne Mexicaine	1.4.50	1.4.50
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1.4.50	1.4.50
Bi-Métal	1.4.50	1.4.50
Hotchkiss	1.4.50	1.4.50
Act. sup. Ciment Français	1.4.50	1.4.50
Tuis Luzenac	1.4.50	1.4.50
Royal Dutch	1.4.50	1.4.50
Shell	1.4.50	1.4.50
Creusot-Mines	1.4.50	1.4.50
Carbonite	1.4.50	1.4.50
Bergougnan	1.4.50	1.4.50
Départementaux	1.4.50	1.4.50
Bulgarie 5 % 1902	1.4.50	1.4.50
Chine 4 % 1896	1.4.50	1.4.50
Egypte Unifié	1.4.50	1.4.50
Hellénique 6 % 1914	1.4.50	1.4.50
Italie 3 ½	1.4.50	1.4.50
Japon 4 % 1905	1.4.50	1.4.50
Mexique 4 % 1904	1.4.50	1.4.50
Roumanie 4 % 1922	1.4.50	1.4.50
Sofia	1.4.50	1.4.50
Serbe 1912	1.4.50	1.4.50
Electricité Belge	1.4.50	1.4.50

CHANGES

Londres	123.50	123.50
New-York	25.47	25.47
Allemagne (100 reichsmark)	606.50	606.50
Belgique	354.50	354.50
Espagne	316.50	316.50
Hollande	1.4.50	1.4.50
Italie	1.4.50	1.4.50
Prague	75.50	75.50
Suisse	491.50	491.50

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Sam. 3, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 3, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mercredi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 16 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 20 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 16, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 3, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 3, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Merc. 7, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Lundi 12, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissage et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

STÉNO-DACTYLO
ou Emile **JAMET-BUFFEREAU**
SERMENT PRUD'HOMMES GRATUIT
aux Secrétariats de MARSEILLE, 28, Quai Paul Peytral
BASTIA, 15, Allées La Fayette

COMPTOIRS Généraux de la Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, rotonnages en fer
Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, faneuses, moteurs, alambics, pressoirs et foudres.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, ébauchage, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingueric, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, *Rue de l'Opéra* — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Paraloja

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOUR DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une énorme économie.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 36

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

XVI
A LEYDE

Diogène n'attendait pas à attendre qu'Alvi se repris ses sens, il le prit dans ses bras avec une émotion attendrie, et la porta comme un objet fragile et précieux jusqu'à son appartement.

Pauvre enfant, si fière et si adulée ! pensait-il, comme elle paraissait si effrayée de son existence nouvelle, si effarouchée de son entourage ! Elle ne voulait pas même permettre de la soutenir ! Et huit jours par la fuite d'un gardien qui, après son père, devrait être son premier soutien !

Plus que jamais, il pensait au nécessaire qu'il avait à dire à son neveu parce qu'il lui venait un désir fou de châtier Cassius de Bédérode comme il avait châtié le misérable gamin. C'était vraiment monstrueux, pensait-il qu'une aussi délicieuse créature fût la victime des passions des méchants des hommes.

Il avait fait de son mieux pour atténuer les souffrances physiques, mais il ne pouvait rien contre les souffrances morales et l'humiliation qui lui étaient imposées.

Une minute il s'arrêta pour le regarder, adorablement jolie dans sa pâleur sacrée, et capricieuse comme une de ces belles fleurs aux parfums subtils, qui sont la fierté des Hollandais. Mais la vie semblait revenir lentement sur les traits à la fois fiers et candides ; il reprit vivement sa marche afin de lui épargner l'horreur de se voir dans ses bras.

Il avait forcé son cheval pour arriver à Leyde avec longtemps avant la petite caravane afin que tout fût prêt à recevoir sa prisonnière aussi confortablement que possible. Il avait généreusement distribué les pourboires pour que, malgré l'heure tardive, la plus belle chambre de l'hôtellerie fût séance tenante mise à sa disposition. Les femmes de service s'empressaient, mettant au lit les plus beaux draps de fine toile de Hollande, pendant que l'hôtelier cuisinait hâtivement un bon repas.

Diogène, son précieux fardeau dans les bras, passa vigoureusement du pied la lourde porte de chêne et, sans trébucher ni à droite ni à gauche, se dirigea vivement vers la grande cheminée où flambait un joyeux feu de bois.

— Avancez un fauteuil, ordonna-t-il. Et, ayant été promptement obéi, il déposa Gilda toujours inconsciente dans les profondeurs d'une bergère capitonnée de velours d'Utrecht.

Alors seulement il s'aperçut de l'attention dont l'honoraient les trois femmes, qui étaient là, c'est-à-dire les deux petites servantes ; l'une, solide gaillarde aux jambes nerveuses sous le court jupon ravé, qui le regardait avec une admiration sans vergogne ; l'autre dont les yeux avaient la couleur du Rhin sous la coquette coiffe de dentelle sérandaise, le regardait plus timidement, mais avec non moins d'admiration.

En revanche, Maria bougeait sur lui deux yeux qui n'avaient rien d'admiratif et semblaient regretter de n'être pas des poignards capables de lui ôter la vie tout bonnement et gratis.

« Comment avez-vous l'audace de tenir dans vos bras la fille du puissant et si bienveillant sir Cornélius de Bréderode, l'un des hommes les plus influents de la Hollande ! disaient les yeux en fureur. »

Mais Diogène n'était pas homme à se laisser troubler par des regards de haine pas plus que par des regards d'admiration.

Il prit un tabouret sous une table et le mit tranquillement sous les pieds de Gilda ; après quoi, il regarda autour de lui, cherchant un coussin et, n'en voyant pas, il enleva un revêtir des mains d'une des petites femmes qui achevait le lit, avec l'intention évidente de le placer sous la tête de Gilda.

Ce fut le coup de grâce pour Maria ! Cet acte d'inqualifiable familiarité lui donna l'audace de courir sus à l'insolent.

Elle lui arracha l'oreiller des mains et lui jeta un regard de mépris capable, à son avis, de le faire tomber sur les genoux.

Mais il se contenta de dire :

— Gardez votre sang-froid, ma bonne, lui dit-il, vraiment aimé que ses façons, votre maîtresse aurait déjà dû recevoir vos soins si vous n'étiez pas une pauvre vieille sotte affolée.

Sans répondre, Maria arrangeait l'oreiller, frais de sa victoire, sous la tête de sa maîtresse, non sans l'avoir fortement secoué pour ôter toute fâcheuse apparence par la main indigne ; après quoi elle redressa sa petite personne grassouillette et lui montra la porte d'un geste plus précis que courtois.

Une gaîté malicieuse pétillait dans les yeux de Diogène qui s'inclina jusqu'à terre devant elle, en balayant le sol des plumes de son chapeau.

Il avait mis tant de drôlerie dans son geste que les petites servantes avaient dû prendre la fuite pour rire à leur aise, loin des regards de la dragonne irritée.

Le bruit joyeux de ces rires irrépressibles fit Gilda reprendre pied dans la réalité. Elle promena son regard encore vague autour d'elle, endormi dans son ensemble les détails de la chambre chaude et confortable ; le feu pétillant, la table polie comme un miroir, le lit fleurant bon la lavande, et tout paré, pour la nuit.

Quand son regard tomba sur Diogène, celui-ci était près de la porte dans une attitude respectueuse. Son costume, préservé par le long manteau qu'il avait rejeté en descendant de cheval, était irréprochable et, apparemment, il avait dû être gantê tout le long de la route, car ses mains fines étaient d'une netteté rose et parfaite.

Elle fronça les sourcils en s'aperçevant tardivement qu'elle s'appliquait à une attitude profondément indifférente, il ne demandait si elle l'avait reconnu.

— Madame, dit-il vivement, coupant les mots dédaigneux et hautains qu'il savait qu'elle allait dire, j'ai fait du mieux qu'il m'a été possible pour votre confort mais, si quelque chose vous manque, vous n'avez qu'un mot à dire, tous ici sommes complètement à vos ordres.

A quel titre ? demanda-t-elle une vexation et impertinente.

— Au titre qu'il vous plaira, Madame, celui du plus humble de vos serviteurs, si vous le préférez ainsi.

Déjà la porte s'ouvrait et un agréable fumet de plats savoureux se répandait dans la chambre, effaçant l'odeur de lavande et de lessive fraîche.

Diogène profita de la circonstance pour faire tranquillement sa sortie sans se livrer plus longtemps à une fusillade de regards indignés.

Ses compagnons l'attendaient à la taverne du rez-de-chaussée et, comme après tout il était jeune, vigoureux, et affamé, il s'assit auprès d'eux et dina de bon appétit. Mais il parla peu et les plaisanteries lourdes plus ou moins épicées des deux philosophes n'obtinrent eu soir-là aucune réplique de sa part.

XVII
UN MALENTENDU

Comme sonnait la première heure après minuit, Maria, majestueuse comme un dindon qui se rengorge, fit une entrée pleine de dignité dans la taverne où les trois soldats venaient d'achever leur souper.

Socrate et Pythagore dormaient déjà, étendus sur des banquettes, et Diogène luttait sérieusement contre le sommeil.

— Ma maîtresse, Mlle de Bréderode, désire vous parler, dit Maria avec une dignité qu'elle jugeait impressionnante.

Diogène se leva aussitôt pour le suivre au premier étage.

Dès qu'elle le vit entrer, Gilda empêcha Maria en lui désignant la petite chaise basse.

— Allez vous reposer, Maria, je vous appellerai si j'ai besoin de vous.

Avec une parfaite courtoisie, non exempte d'ironie, Diogène s'efforça pour laisser Maria indignée, et restée debout, la main à la main, pendant qu'elle parlait devant lui, les mains croisées sur sa large poitrine, et murmurant des malédictions à son adresse.

A suivre.

35e ANNÉE — N° 87
DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
9, Bd du Palais à Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 2.38
BUREAU A PARIS
26, Rue de la Coupe Enfidaz
Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes
VENDREDI 9 MAI 1930
OC224

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	14	27	52
Cootre, et Grèce	17	33	64
Etranger, TT.	45	90	180
	24	48	96

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux bureaux Publicitas 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

BASTIA
Coupe Corses Postes : Allées La...

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

Quousque tandem Catilina...
à M. François Pietri

Il faut croire qu'une atmosphère malsaine se dégage de votre excellence ministérielle : car votre presse paraît avoir l'obsession « du sulfate » dont elle parle aussi souvent, on la bantise des personnages de Carco qu'elle évoque pour remplacer à l'occasion et nos amis et surtout notre candidat.

Hier 8 mai, dans votre journal d'Ajaccio, un certain « Juvenal », une sorte de bâton de Pierre Dominique, un échappé de ce chef d'œuvre « Notre Dame de Sagesse » où s'agite et hurle la démence humaine, un pauvre « raté » sans doute, avec la rage fielleuse de toutes ses cancœurs, servoue les barreaux solides qui contiennent son hystérique médiocrité, pour se lancer sur votre ordre contre la forteresse morale et intellectuelle qu'est la personnalité de Landry.

Mais celle-ci vous dominera toujours, excellence, quoi que vous fassiez ; vos décrets ne pourront vous l'ébranler : elle se dressera sans cesse devant vous dans une implacable supériorité, comme un reproche vivant.

∴

Ce « Jus Vénal » a dû tout de même penser à vous en vous faisant un portrait de politicien inconstant.

Secrétaire de Caillaux, vous vous êtes empressé de renier votre patron quand le malheur s'abattit sur lui ; vous avez eu retour avec autant d'empressement couru vers lui dès que la fortune politique lui sourit de nouveau.

Votre rival, au cours d'un quart de siècle de mandat législatif, a pu, en raison des circonstances souvent tragiques, accorder son concours à des hommes d'Etat de nuances politiques diverses : n'a-t-on pas vu un « Guesde » collaborant avec un « de Mun » dans un cabinet d'union nationale ?

Mais, dans les annales parlementaires, on n'assista jamais à spectacle plus piteux et burlesque que celui que vous avez donné, M. Pietri, en une seule journée pendant une crise ministérielle : pendu à la sonnette de Tardieu on accroché aux basques de Chautemps, vous quémandiez à tout venant un portefeuille ; grenouille folle, vous tournica de gauche à droite ou de droite à gauche, au gré de la bourrasque parlementaire.

On ne songe pas à vous le reprocher : car on vous sait « arriviste forcené » : une seule chose compte pour vous, la satisfaction d'un orgueil incommensurable : et vous sacrifiez *tout, tout* à cela.

Nous nous bornerons aujourd'hui à examiner votre carrière politique qui s'éclaire déjà de lueurs rougeatres.

VOTRE PASSAGE AUX COLONIES EST MARQUE DE TRACES SANGLANTES.

Vous êtes le ministre « rouge » du Cabinet Tardieu, *dont nous serez demain le pâle fusiguer.*

Vous êtes partout un élément de destruction et de discorde.

∴

Les méthodes dissolvantes que vous avez appliquées dans la gestion des finances et des affaires de l'Etat, vous les avez aussi instaurées dans notre politique corse afin de mieux nous imposer votre encombrante personnalité ; depuis, les luttes y sont devenues d'une âpreté haineuse, d'où est bannie chez vous toute préoccupation d'intérêt général.

Vous vous insurgez contre toute indiscrétion puisque qui veut contribuer au relèvement de notre pays ; car, par cela même, elle risque de compromettre vos petites combinaisons dynastiques.

Aujourd'hui, *à un candidat de premier plan*, PAUL LEDERLIN, vous opposez un vénérable impotent, Sébastien Gavini, pour les besoins d'une politique mesquine.

La Corse éprise de progrès et soucieuse de son avenir ne tardera peut-être pas à vous repousser avec dégoût comme demain Tardieu, pour ne pas sombrer, n'hésitera pas à vous jeter par dessus bord.

D'après vos scribes, Landry serait trop vertueux pour être un homme d'Etat. Nous retorquons qu'il ne suffit pas d'être vicieux pour être ou être sacré homme d'Etat.

V. M.

CHANGES

Londres	123.50	123.50
New-York	25.47	25.47
Allemagne (100 reichsmark)	606.50	606.50
Belgique	354.50	354.50
Espagne	316.50	316.50
Hollande	1.4.50	1.4.50
Italie	1.4.50	1.4.50
Prague	75.50	75.50
Suisse	491.50	491.50

L'affaire des faux tableaux de grands-maîtres

Paris, 8 mai. — Maintenant que les deux complices Charles Millet et Paul Gaud sont sous les verrous, à la maison d'arrêt de Melun, il semble que l'enquête ne doive plus réserver de grandes surprises.

Ce matin, M. Milon, juge d'instruction, avait l'intention de reprendre l'interrogatoire des deux faussaires sur le fond, celui d'hier n'ayant porté que sur l'identité.

Un des avocats des inculpés étant retenu ailleurs, cet interrogatoire a été remis à une date ultérieure.

La tornade du Texas a fait 85 victimes

Londres, 8 mai. — On mande de New-York que le bilan des victimes de la tornade du Texas se monte à 85 tués et plusieurs centaines de blessés et de sans abri.

Le nombre des édifices démolis est considérable.

La tornade venait du golfe du Mexique.

Avis aux délégués sénatoriaux

Le Président du Tribunal Civil, président du Collège Electoral Sénatorial, a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les Délégués que la salle de vote comprend cinq bureaux établis de la façon suivante :

1er Bureau : A. B. C. du N° 1 au N° 165.
2me Bureau : G. D. F. G. du N° 166 au N° 325.
3me Bureau : G. I. J. L. M. du N° 326 au N° 484.
4me Bureau : M. N. O. P. du N° 485 au N° 644.
5me Bureau : P. Q. R. S. T. U. V. Z. du N° 645 au N° 810.

Le Président : P. ZEVACO.

N'OUBLIEZ PAS QUE M. SEBASTIEN GAVINI EST LE CANDIDAT DES PARLEMENTAIRES QUI ONT VOTE :
- POUR : L'AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES MARITIMES ;
ET - CONTRE - LA PERSEQUATION AUTOMATIQUE DES PENSIONS.

Les ennemis du Progrès ne lisent pas
Le Petit Bastiais

Electeurs Sénatoriaux

Vous êtes appelés à prendre une décision capitale pour l'avenir de notre Pays.

Le sort de la Corse est entre vos mains.

Electeurs Sénatoriaux

Vous devez avoir la préoccupation de sauvegarder les intérêts de notre beau département.

Vous avez donc le devoir de confier, le 11 Mai, les destinées de la Corse à celui des candidats en présence qui par son expérience et sa puissance, peut le mieux assurer la prospérité de ce pays.

Abandonnant les luttes stériles de clocher,

Oubliant les rancunes d'hier, sourds aux exhortations intéressées de petits politiciens,

Vous vous grouperez tous autour de l'homme prestigieux et nouveau parmi nous.

PAUL LEDERLIN

qui seul est en mesure de pratiquer une politique féconde de concorde et de travail et de répandre à travers la Corse les bienfaits des progrès économique, industriel et agricole.

Electeurs Sénatoriaux

Vous voterez pour

PAUL LEDERLIN

L'Italie a ratifié hier les accords de La Haye

Paris, 8 mai. — L'ambassade d'Italie à Paris a fait savoir au Quai d'Orsay que le roi Victor-Emmanuel, actuellement en Sicile, venait de signer le décret de ratification des accords de La Haye.

Dans ces conditions, le dépôt au ministère français des affaires étrangères des quatre instruments de ratification anglais, belge, français et italien aura lieu très prochainement au cours d'une cérémonie officielle et protocolaire.

On sait, d'autre part, que la ratification italienne étant ainsi intervenue, le plan des experts va pouvoir être mis définitivement en vigueur et la banque des règlements internationaux n'a plus qu'à commencer sa gestion.

Caïtucoli Celestin traître au P.R.D.S. est devenu le cornac du parti Gavini.

Un séisme en Perse fait deux mille victimes

Berlin, 8 mai. — Le « Lokal Anzeiger » annonce que de graves secousses sismiques ont été ressenties dans le Perse, au nord-ouest des régions d'Urmiah et de Salmas, causant de très graves dégâts.

La ville de Salmast serait presque complètement détruite ; il y aurait près de deux mille morts.

Les Assurances Sociales

Paris, 8 mai. — La loi impose aux employeurs deux obligations essentielles : premièrement, déclaration des deux heures salariés assujettis aux assurances sociales, deuxièmement, le versement de la double contribution ouvrière et patronale.

La déclaration doit être faite avant le 1er juin ; les versements courront du 1er juillet ; la retenue de cotisation pourra sur les salaires du 1er juillet et sera effectuée par semaine, quinzaine ou mois, selon l'usage.

Electeurs Sénatoriaux

Vous devez avoir la préoccupation de sauvegarder les intérêts de notre beau département.

Vous avez donc le devoir de confier, le 11 Mai, les destinées de la Corse à celui

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

SAINTE MARIE DE LOTA. — *Nécrologie.* — C'est avec un vif sentiment de regret que nous apprenons les jours derniers le décès de Mlle Françoise Ricovera, à peine âgée de vingt ans, fille de Mme et M. Dominique Ricoveri, Conseiller municipal de notre commune.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués, une cruelle maladie a ravi en quelques jours cette belle âme à l'affection de ses chers parents.

En cette triste circonstance, la population tout entière des villages voisins s'était jointe à celle du hameau de Mandriale et à de nombreux amis de la famille Ricoveri de Bastia pour apporter aux parents si cruellement atteints un témoignage de douloureuse sympathie à l'égard de la chère disparue.

A toute sa famille éplorée, si profondément éprouvée, nous adressons nos condoléances les plus vives.

VALLE DI CAMPOLORO. — *Nécrologie.* — Ces jours derniers ont eu lieu à Valle di Campoloro les obsèques de M. J. F. Formicaccia, décédé à l'âge de 79 ans.

Le défunt appartenait à une des familles les plus honorablement connues du canton. Ses hautes qualités du cœur et de l'esprit lui avaient valu l'estime et la considération de ses concitoyens dont il fut pendant plusieurs années le maire-adjoint.

Derrière la bière renfermant les restes mortels de ce digne homme se pressait une foule considérable parmi laquelle on remarquait de nombreuses personnes venues des communes avoisinantes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Docteur Casalta, conseiller général, Lombardi, négociant, Pinelli, ingénieur des Ponts et Chaussées, Mosca, commerçant.

Nous adressons aux familles attristées par ce deuil cruel nos sincères condoléances.

POLELLI. — *Les sports.* — Dimanche dernier, la Jeunesse recevait sur son quelque terrain, la jeune équipe bastiaise, l'Olympique Bastiais, en un match amical.

Devant un nombreux public et après un match ardemment disputé l'équipe locale battit les courageux Bastiais par le score sévère de 8 buts à 2.

Le première mi-temps fut tout à l'avantage de la *Jeunesse Polellaise* qui dominait littéralement l'équipe adversaire.

La deuxième mi-temps vit le réveil des Bastiais ; l'Olympique Bastiais domina de tout en tout et ne put jamais concrétiser.

Il faut aussi dire que les Bastiais ne jouaient qu'à neuf — le goal et un arrière n'ayant pu se déplacer.

Dans l'ensemble la partie fut intéressante, mais ce qui laissa à désirer ce fut l'arbitrage.

Il est vrai, comme le souligne le véridique, que c'est dans le comique surtout qu'une telle acquisition a été féconde, et à partir du moment où la plaisanterie s'est enfermée dans le domaine de l'inexprimé et de l'indicible, elle a pris une force et une profondeur incroyables.

Ouis mais, quelles grandeurs, remarquerait jaloux les jets du visage si transparent d'un Charlot ?

Voilà pourtant, conclut M. Emile Vuillermoz il ne faut pas que les amateurs de films silencieux se croient menacés d'être privés de leur divertissement favori. Toute une partie du répertoire va échapper nécessairement à la sonorisation, celle mais il évidemment une marge assez vaste à l'art muet pour rendre possibles les meilleurs effets employant exclusivement toutes les formes de l'expression — pour ne pas dire du verbe.

Gabriel Bauer.

CONFERENCE REGIONALE des P. T. T.

La première conférence régionale des P.T.T. de l'année 1930, s'est réunie récemment à Marseille, 59, rue des Dominicaines.

Au cours de son exposé sur l'organisation des services postaux, le Directeur régional a fait l'historique de l'organisation du service de la distribution rurale dont la création remonte au mois d'avril 1830.

L'ordre du jour de la conférence a été rempli aussi chargé. Toutes les questions intéressant au personnel ont été discutées avec la plus grande attention. Les représentants du personnel ont formulé de nombreux desiderata, et d'intéressantes suggestions qui ont été soigneusement notées. En particulier, il a été demandé de transformer 4 A' à 10 pas distance les établissements de facteur-receveur existants, 2° à créer des annexes postales partout où il n'y a pas d'établissement de poste.

La séance a été levée dans une atmosphère de parfaite cordialité et d'étroite collaboration entre les représentants des usagers et les fonctionnaires de l'administration des P.T.T.

☞ *LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS* Le PETIT BASTIAIS

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 8 mai 1930

PRESIDENCE DE M. GRIMALDI

Juge d'instr.

Saint Joseph d'Albertacce, berger à Lumio, confiait une troupeau de brebis sur la route nationale ; à un tournant, une voiture automobile montée par le chauffeur Spinosi s'est brusquement trouvée au milieu du troupeau, écrasant 4 brebis et 4 agnelets ; Susini porta alors des menaces à l'encontre du chauffeur ; poursuivi pour ce fait et défendu par Me Ambrosi, il est condamné à 50 francs d'amende.

— Le jeune O. Primo, domestique à Sainte Marie de Lota, est prévenu de vol d'une somme de 1.500 francs et d'un bijou commis avec effraction ; après avoir nié le fait, il a fini par entrer dans la voie des aveux et après plaidoirie de Me de Montera, son défenseur, le Tribunal condamne le prévenu à 3 mois d'emprisonnement, 6f, à des mauvais antécédents.

— Pour outrages à agents, le nommé Albertini Pierre de Penta di Casinca, poursuivi en état de flagrant délit est condamné à deux mois d'emprisonnement.

— Negroni Vital de Calacuccia, prévenu de coups volontaires et défendu par Me Acquaviva, est condamné à 3 journées de travail, le tribunal n'ayant retenu que la contravention de violences légères.

— F. Pierre-François de Tox est poursuivi pour vol de lièges ; après plaidoirie de Me de Montera, son défenseur, le Tribunal l'acquitte, l'intention délictueuse faisant défaut.

— Scartabelli Ollavio de Cagnano, défendu par Me de Montera, a, pour faire du charbon, coupé malgré la défense du propriétaire, divers arbres. Se voyant poursuivi, il a désintéressé le propriétaire. Le Tribunal le condamne à cinq fr. d'amende.

— Pour bris de clôture et port d'arme prohibé, le jeune V. Jean Marie de Cotte est condamné par défaut à 3 mois d'emprisonnement.

— Ferracci François, Campana Antoine et Sammarcelli Jean Baptiste, employés de la Cie des C.F.D. sont poursuivis pour blessures involontaires ; défendus par Me Moretti, ils sont condamnés à un mois de prison avec sursis chacun. Le Tribunal ayant retenu qu'une large part de responsabilité incombait à la victime.

— Pour chasse au fusil en temps de neige et en temps prohibé, le nommé Chiaramonti Jules François Patrin de Ghisnaccia, est condamné par défaut à 200 francs d'amende avec sursis, au paiement du permis général et à la remise du fusil ou au paiement de sa valeur fixée à 200 francs.

— Valentini Angèle Marie et son fils Toussaint de San Gavino d'Isolaccio sont une fois de plus poursuivis pour vol de chataignes au préjudice de la dame Pietri Eugénie laquelle se porte partie civile par l'organe de Me Tortoni ; après plaidoirie de Me de Montera pour Valentini Toussaint, sa mère faisant défaut, le Tribunal condamne les deux prévenus à 25 francs d'amende chacun et à 200 frs de dommages-intérêts.

— Orsini de Pietrosereina, âgé de 18 ans, avait enlevé la demoiselle Grassi. Il venait accompagné du frère de la jeune fille réclamer à sa mère remariée sa part dans la succession de son père. Il y eut une bagarre au cours de laquelle Orsini et Grassi auraient porté un coup de poing à la mère d'Orsini. Celui-ci aurait même recommencé en une autre circonstance. Le jeune Orsini et le frère de sa fiancée Grassi sont poursuivis pour violences.

La mère d'Orsini déclare pardonner : son fils mis se constitue partie civile contre Grassi par l'organe de Me de Montera. Cette affaire offre une singulière particularité.

La mère d'Orsini, qui est plaignante, est poursuivie comme civilement responsable des actes de son fils mineur.

Me de Montera établit que juridiquement cette responsabilité ne saurait être retenue.

Le Tribunal condamne Orsini à deux peines l'une de 15 jours l'autre de 20 jours de prison avec sursis qui se confondront. Grassi est condamné à 10 jours de prison avec sursis.

Le Tribunal déclare que la mère d'Orsini ne sera pas responsable civilement des condamnations prononcées contre son fils mineur.

De nombreux vols ayant été commis au préjudice de la Compagnie des chemins de fer, la Sûreté enquête et perquisitionna chez un employé du chemin de fer nommé Bernardi où elle découvrit quelques marchandises volées.

Déféré au Tribunal pour vol, Bernardi a été condamné à deux mois de prison.

Défenseur : Me de Montera.

— Le Tribunal remet ensuite à une audience ultérieure, une affaire d'embauchage en vue de la débauche publié par MM. Moretti et de Montera.

M. Thiers, substitut du Procureur de la République, a occupé dans toutes ses affaires le siège du ministère public.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
" PETIT BASTIAIS "

AJACCIO

LA SITUATION DES CULTURES

Corse. — La végétation des céréales est belle presque partout. Aux pâturages, la pousse de l'herbe est vigoureuse et la fenaison du troupeau est suffisante. Au vignoble, les travaux sont à peu près terminés partout ; la taille est terminée depuis longtemps, et, en certains points particulièrement bien exposés, le débourrement a eu lieu. Les arbres fruitiers à noyaux ont terminé leur floraison ; l'amandier porte des fruits.

Au port. — Le yacht anglais « Dolphin » est arrivé le 6 mai à Ajaccio.

Le yacht anglais « Sunbeam II », 292 tonneaux, 26 hommes d'équipage est arrivé de Naples avec 8 passagers.

Le vapeur « Cyrnos » est arrivé le 6 mai de Marseille avec 294 passagers et 150 tonnes de marchandises.

Corset. — Nous apprenons avec plaisir de l'heureuse délivrance de Mme Lovisi, femme du rédacteur à la préfecture de la Corse, qui a donné le jour à un superbe garçon prénommé Antoine Dominique.

M. Sergi Jean-Toussaint, maître d'internat au Lycée de Bastia, frère de M. Sergi Pierre, employé à la Préfecture de la Corse, a été reçu définitivement au concours de contrôleur des douanes.

Toutes nos félicitations.

Obsèques. — Les obsèques de M. Charles Giorgi, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, ont eu lieu le 6 mai au milieu d'une affluence considérable d'amis. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Commandant Leca, Tessarech, Appietto et J. A. Taxer, ingénieurs. M. Tessarech lui a adressé, en termes émus, le dernier adieu. Toutes nos condoléances à sa famille.

Chronique du Bien

Le 7 courant, a eu lieu, en ville, une réunion à l'effet de constituer une société protectrice des animaux dans l'arrondissement de Bastia, ayant son siège à Bastia.

Connaissant toute l'utilité des animaux domestiques, des personnes de bien tiennent à les protéger le plus possible.

Le nombre de ces personnes doit grossir de jour en jour.

Le bureau de la société est déjà constitué. Il se compose de sept membres choisis dans l'élite bastiaise, très dévoués aux animaux.

Les statuts ont été rédigés avec le plus grand, et bientôt ils seront approuvés par M. le Préfet.

Il est à souhaiter que le public apprécie son meilleur concours à cette œuvre morale, utilitaire et humanitaire.

On peut se faire inscrire déjà chez Mme Alessi, rue Campanari, 3, et chez M. Fontana, rue Napoléon, 15.

Merci d'avance à toutes les personnes qui voudront bien joindre leurs efforts aux nôtres.

J.-M. FONTANA.

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

INFORMATIONS LOCALES

Memento

9 MAI 1930 : *Saint-Grégoire.*

9 mai 1769 : Victoire de Poulmenon remportée sur les patriotes corses. Avant cette défaite des Patriotes, comma la dernière heure des luttes qui du temps immémorial ensanglantaient la Corse. On peut dire : Pourquoi si les Corses étaient tant la domination française ? Comment ils l'ont prouvé, ont-ils lutté avec tant d'énergie contre les Français. Parce qu'aucun Pères croyaient que la France nous comprenait pour le compte de Gênes. Les Corses sont naturellement Français ; ils le deviennent mieux en donnant un sacrifice à ceux qui avaient un instant présidé à leurs destinées : Charlemagne, Henri II et François II, aussi bien que par la conquête.

De passage

Madame Adolphe Landry, Madame Paul Lederlin, Madame et Monsieur Gaspar Campinchi.

A l'Hôtel de Ville

En l'absence de M. le Sénateur-Maire et de MM. les Adjoints, M. Jacques Ottavi, Conseiller municipal, est chargé de remplir les fonctions de Maire de la Ville de Bastia.

Les Arts

Mercredi 30 avril, au Palais de Justice, a eu lieu la dernière séance du cours de l'histoire de la musique.

Devant un public particulièrement attentif, M. Mondielli a parlé de Richard Wagner. Sans entrer dans le détail d'une vie si mouvementée, et d'œuvres si nombreuses et si variées, le conférencier, après avoir rappelé les principaux événements de la vie de l'artiste a exposé la théorie wagnérienne du drame musical, et analysé ses principales œuvres.

Le programme était aussi intéressant qu'abondant. On a admiré, remarquablement rendus par un pick-up sans défaut, les extraits des principales œuvres, de Tannhauser : le Prélude de Lohengrin, l'ouverture de Tannhauser, l'ouverture des Maîtres Chanteurs, la Chevauchée des Walkyries, l'Enchantement du Vendredi-Saint, la scène finale de Tristan et Yseult.

Plus admirablement rendus encore furent : le Lied intitulé : « Rêves » et l'air d'Elsa chantés par Mme Orsatelli. On n'est demandé une fois de plus, en entendant cette voix incomparable, si c'est le charme naturel qu'il l'emporte en elle ou la perfection de la technique.

Mme Costa, qui au cours des séances précédentes avait déjà fait preuve de qualités pianistiques et musicales de première ordre, a dignement terminé son rôle en accompagnant cette difficile musique avec l'expression et la couleur qu'elle réclamait.

La conférencier qui a fait allusion au cours musical de l'an prochain, nous a laissé espérer un programme plus vaste. Le public bastiais s'en réjouit. Pour réaliser cette suite de leçons, il faudrait un musicien, un artiste, un critique : M. Mondielli est tout cela. Il a parlé en apôtre d'un art qu'il sert avec passion et dans lequel il est passé maître.

En retraçant les figures des grands Maîtres il a su interpréter leurs chefs-d'œuvre avec perfection. Chacune de ses conférences musicales a été une petite fête d'art, et la faveur que lui a marquée un public toujours croissant, a montré à quel point cette initiative a été appréciée.

La Provéditeur et l'Administration du Lycée qui nous ont conviés à de pareils régals, ont droit à la reconnaissance et aux remerciements de tout ce qui, dans notre ville, s'intéresse aux arts et à la culture. Les auditeurs qui avaient quitté depuis plus ou moins longtemps les bancs de l'école ont été heureux de venir s'asseoir à côté des élèves pour assister à de pareilles classes.

Nos remerciements les plus chaleureux doivent aller à M. le Provéditeur Bartl, qui, depuis qu'il est à la tête de notre grand établissement secondaire, a déployé en toute circonstance un zèle que rien ne refroidit, une activité franco, qui lui valent les meilleurs résultats.

Pour un groupe d'amies :

RACHEL.

REMERCIEMENTS

M. Moracchini, conseiller d'arrondissement, Inspecteur chef de gare à Bastia et ses enfants ; se trouvant dans l'impossibilité de remercier personnellement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère regrettée

Madame MARIE GRACIEUSE MORACCHINI

les prient de vouloir bien trouver ici l'expression de toute leur gratitude attristée.

Communications

SYNDICAT UNITAIRE DES DOCKERS DE BASTIA

Les membres syndiqués et sympathisants sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 9 mai à 20 heures 30 du soir, salle commune 1, rue de la Marine.

Ordre du jour : Conseil rendu du congrès des Ports et Docks de Marseille. Prévoyance.

ETOILE FILANTE

Les membres du Conseil d'Administration sont priés de se réunir ce soir vendredi à 21 heures au local habituel. Présence indispensable.

ORATOIRE
NOTRE DAME DE LA MISERICORDE

La neuvaine préparatoire à la Fête de Notre-Dame de la Miséricorde commencera dans cet oratoire vendredi 9 mai et aura lieu le soir à 6 heures.

Les Fidèles sont priés d'y assister, afin de venir en aide à cette chapelle.

VICHY AZUREA-HOTEL, 14, rue Desfossé. Complt neuf. Asc. Dernier confort. Pension à partir 25 fr. Fratani, Prpre.

Avis Officiels

BOURSES
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia informe les pères de famille qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Le Conseil d'administration met à la disposition des pères de famille pour l'année 1930-31, 12 bourses d'externat et 12 bourses d'internat et demi-internat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou Mme Mattei, Ecole de Commerce de jeunes filles.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1867

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

HOCCO - RHUM
Par Martinique

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

Docteur BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

Chirurgien-Dentiste
Le Cabinet de M. E. NICOT, 28, Boulevard Paoli, est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 2 h. à 18 heures.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : *Régent-Journal* ; *Gare à vos poules*, comique ; Les Artistes Associés présentent Vilma Banky et Ronald Colman dans *La Flamme d'Amour*, superproduction dramatique.

A la scène : Pour la première fois à Paoli : *GEO BERTOUL*, Comique-bouffe à vues.

Prix des places : Balcons et loges : 7 francs ; Réservées : 6 frs ; Fauteuils : 4.50 ; Secondes : 2.50.

Location au Salon P. « Origan ».

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE

M. Doumergue a quitté Constantine pour Bône

Constantine, 8 mai. — A la gare de Constantine où les honneurs lui ont été rendus et où la population l'a acclamé, tandis que les musiques militaires jouaient la « Marseillaise », le président de la République a pris place, à 9 heures, dans le train qui a été précédé de vingt minutes par le train officiel.

Gomme dans le trajet d'Alger à Constantine un certain nombre d'arrêts fort courts ont été prévus ; le plus important a eu lieu à 12 heures 30, à Guelma, où M. Doumergue, en dix minutes, a reçu les autorités de la ville.

Le Président de la République a débarqué à Bône, à 15 heures 15 ; il y restera toute la journée et passera la nuit avec sa suite immédiate sur le croiseur « Duguesne », qui appareillera demain matin. Il débarquera à 18 heures demain soir au Quai de l'Amirauté à Alger.

L'arrivée à Bône

Paris, 8 mai. — Le Président de la République est arrivé à Bône à 15 heures. Il a été reçu sur le quai de débarquement par M. Serda, maire de Bône, entouré du président de la Chambre de Commerce et les autorités civiles et militaires.

En sortant de la gare le Président a passé en revue la compagnie d'honneur fournie par le troisième régiment tirailleurs.

Après les présentations, sur le quai, de toutes les autorités, M. Doumergue s'est rendu sur la place du Palais Consulaire, où il a passé en revue les troupes.

Le cortège officiel s'est rendu à pied au monument aux morts où il a déposé une gerbe de lauriers à 11 h. Cet acte a été accompagné d'une salve de vingt-et-un coups de canon.

Le cortège officiel s'est rendu ensuite au Collège des jeunes filles, où un banquet a été offert par le Conseil municipal et la Chambre de Commerce, au cours duquel des discours ont été prononcés par MM. Pétrolacci, maire, et Perin, président de la Chambre de Commerce.

A 21 heures 45, M. Doumergue est allé au quai d'embarquement pour regagner avec MM. Donmer et Boulloux, à bord du « Duguesne » et du « Suffren », Alger où ils arriveront demain après-midi.

M. Laurent Eynac, ministre de l'air, accompagnant M. Doumergue, s'est rendu à la fin de l'après-midi à la base du service d'hydravions de Tonnes-Bône, en correspondance avec Marseille, et a inspecté le champ d'aviation de Bône.

A la Banque de France

Paris, 8 mai. — Le bilan hebdomadaire de la banque de France accuse une augmentation d'un milliard 662 millions 587.505 francs dans la circulation des billets, comparativement à la semaine précédente.

Le taux de l'escompte reste inchangé à 2.50 pour cent.

Les Etats-Unis prendront des mesures énergiques contre les menées communistes

Washington, 8 mai. — Une enquête sur la propagande communiste s'ouvrira vendredi.

On attend des bills énergiques. A l'issue du débat, M. Fish, membre de la Chambre des représentants, proposera que l'adhésion au parti communiste entraîne la perte des droits politiques et l'établissement d'une colonie dans une île du Pacifique pour déporter tous les communistes qui ne pourront pas être envoyés en Russie.

Les modalités de l'émission de l'emprunt des réparations

La dernière réunion des experts

Paris, 8 mai. — Les experts des Puissances intéressées et les dirigeants de la banque des règlements internationaux ont tenu aujourd'hui, à 13 heures, leur dernière réunion.

Au cours des réunions qui ont eu lieu ces jours-ci ils ont procédé à l'examen détaillé des questions qui leur étaient soumises.

L'accord complet fut réalisé sur la plupart des points.

Les grandes lignes des décisions du comité

Parmi les sujets qui étaient réservés se trouvent la répartition définitive du montant de l'émission entre les divers marchés, le libellé des titres, sur lequel on attend encore l'avis des banquiers émetteurs, et les conditions dans lesquelles pourra être opéré le rachat des titres en bourse, en vue de leur amortissement.

Par ailleurs, la réunion a fixé définitivement à 5.50 pour cent le taux d'intérêt de l'emprunt et à 35 ans la durée maximale de la durée de l'amortissement.

Quant au prix d'émission il sera fixé ultérieurement, après accord entre la banque des règlements internationaux et les banquiers émetteurs. Il sera, sans doute, de 98 francs pour un titre d'une valeur nominale de 100 francs.

A l'issue des réunions de ce matin un des dirigeants de la banque des règlements internationaux a déclaré :

— Au cours des réunions qui viennent d'avoir lieu, les dirigeants de la banque des règlements internationaux ont recueilli les opinions des trésoriers sur les questions soumises à leur examen. Ils sont maintenant en état de donner au Conseil d'administration de la banque un point de vue des banquiers et des trésoriers.

» Nous avons l'espoir qui dans une réunion ultérieure, prévue définitivement fixée les conditions générales de l'émission d'un emprunt possible. Le Conseil de la banque des règlements internationaux se réunira, comme il a été annoncé, lundi, à Bâle.

Les travaux de la commission du désarmement

Genève, 8 mai. — Les démarches de M. Loudon, ministre à Paris des Pays-Bas et président de la Commission préparatoire du désarmement ont eu la conclusion prévue.

En effet, et contrairement aux désirs de la délégation allemande, le président de la Commission préparatoire du désarmement a décidé la convocation de cette Commission, pour le 2 novembre prochain, à Genève.

M. Loudon vient de faire connaître sa décision aux membres de la Commission par une lettre où il constate qu'après avoir examiné la communication du président de la conférence navale de Londres, en date du 21 avril 1930 et ses annexes, et après s'être renseigné officieusement sur les opinions diverses, au sein de la Commission, relativement à la date à laquelle celle-ci pourrait utilement reprendre ses travaux, il estime qu'une réunion de la Commission préparatoire pendant l'été rencontrerait de grandes difficultés matérielles qui pourraient être mieux les travaux de la Commission.

L'accord complet sur le point de vue français

Genève, 8 mai. — Le Comité de rédaction qui siège depuis plusieurs jours est arrivé à un projet de convention satisfaisant du point de vue français, en ce qui concerne l'assistance financière à un Etat victime d'agression.

Mais, en ce qui touche le projet britannique, d'une convention générale pour prévenir la guerre, les avis contraires n'ont pu être conciliés dans le Comité de rédaction.

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT DE VENTE AU COMPTANT DE TOUTE LA CORSE

Le voyage des souverains siamois en Indochine

Phnom Penh, 8 mai. — Les souverains siamois sont arrivés mardi soir. En raison de l'accident mortel survenu à Kompong Cham, toutes les manifestations officielles ont été supprimées ; les souverains accompagnés du résident supérieur Lanzk, ont rendu visite mercredi matin à 9 heures, au roi Monivong. Ils sont partis cet après-midi pour Baltampey, d'où ils regagneront le Siam.

La situation en Espagne

On s'attendait hier à un grave soulèvement militaire

Madrid, 8 mai. — La journée d'hier et une partie de la nuit ont été passées dans l'attente d'un soulèvement militaire. A l'effervescence des étudiants avait répondu une agitation militaire dont le foyer était la caserne des Salesas où a laquelle les généraux Martinez, Aizpuru, Berrera et Sanz n'étaient pas étrangers.

On savait que lundi dernier les colonels de la garnison de Madrid s'étaient concertés en vue d'une action violente, on savait également qu'il y avait depuis quelques semaines un conflit latent entre le général Berenguer et les généraux précités qui ne voulaient pas renoncer au rôle qu'ils jouaient pendant la dictature. Quant à M. Berenguer, il semblait toujours être décidé à ne pas changer de politique.

On relevait depuis lundi certains signes précurseurs d'une crise grave ; on pul croire à un certain moment que le Gouvernement pensait démissionner. La situation parut bien fortement grave que M. Villanueva, ancien ministre libéral, prît l'initiative de réunir chez lui ses hommes politiques partisans des Cortes Constituantes.

La réunion dura trois heures mais le secret fut gardé sur les décisions prises ; y assistaient entre autres personnalités MM. Sanchez Guerra, Miguel Maura, Lerroux, Mc Lopiados, Alcazar, Prieto, etc.

L'alarme ne se dissipa complètement qu'au petit jour ; sans qu'on sache pourquoi le mouvement a avorté.

Des impressions recueillies dans certains milieux il ressort que si un pronunciamiento avait remué il aurait très probablement mis en évidence une division provoquant des réactions de la part des officiers opposés au rétablissement de la dictature.

Les négociations anglo-égyptiennes

Londres, 8 mai. — Les négociations anglo-égyptiennes — qui sont terminées à midi quarante-cinq.

Les délégués égyptiens ont déclaré que les discussions avaient été amicales mais qu'il est impossible pour l'Egypte de renoncer au Soudan.

Les délégués repartiront pour Le Caire demain, à 11 heures, via Marseille.

POUR LES INONDES DU MIDI

Paris, 8 mai. — M. Emile Morel, gouverneur de la Banque de France, et M. Henry Simon, président de la Fédération Nationale des Journaux Français, ont remis hier à M. André Tardieu un chèque de 16 millions 22 mille 366 francs, représentant les sommes non encore dépensées par le Comité de la souscription publique en faveur des sinistrés du Midi.

MM. Moreau et Simond ont insisté pour que ces sommes soient réparties en toute objectivité et puissent favoriser la renaissance agricole.

M. André Tardieu les a remerciés vivement de leur démarche.

Un entretien chez M. Tardieu

Paris, 8 mai. — M. André Tardieu s'est entretenu aujourd'hui avec M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, qui rentré aujourd'hui du Midi, l'a mis au courant de la situation actuelle des départements sinistrés.

La situation aux Indes

Une déclaration rassurante à la Chambre des Communes

Londres, 8 mai. — A la Chambre des Communes, M. Wedgwood Benn, secrétaire d'Etat, a exposé la situation dans l'Inde.

Il a déclaré notamment :

— Tout est calme dans le Punjab, où cependant une grève de cheminots a été appliquée jusque partout. La sûreté de Lahore est de plus en plus en marche. Le ministre des Indes a déclaré, est de quiétude et aucun trouble n'a été produit en Birmanie.

L'actes président du congrès lance un appel à la rebellion

Londres, 8 mai. — Le correspondant du « Daily Mail » à New-York télégraphie que M. Satyamurti, président du Congrès politique, annonce que la défaillance de Gandhi sera célébrée à New-York dimanche.

Il a déclaré :

« Nous comptons que dimanche prochain, qui sera la journée anniversaire de la déclaration de l'Indépendance, 1.857 sera célébré dans toutes les Indes. Un appel général sera lancé aux soldats hindous pour qu'ils se joignent aux nationalistes.

» Si vous-êtes pour cent seulement et ces troupes participent à la rébellion on sera le prélude de la révolution et l'Inde sera bientôt libérée. »

Une émeute dans la région de Bombay

Londres, 8 mai. — A Sholapour, dans la province de Bombay, une grave émeute a éclaté. Il y a 25 tués et 160 blessés.

Six postes de police ainsi que le tribunal et des magasins de spiritueux ont été incendiés et détruits.

Des renforts sont envoyés de Allahabad.

Une éruption volcanique en Nouvelle Zélande

Londres, 8 mai. — Le correspondant du « Daily Télégraph » à Auckland (Nouvelle-Zélande), télégraphie qu'un volcan, situé à 80 kilomètres de Napier, est en éruption. Le village de Waimarino, situé à 120 kilomètres de Napier, a été détruit.

Le tremblement de terre a été précédé d'une grande détonation et de violents grondements.

Nouvelles diverses

Genève, 8 mai. — Le Gouvernement du Siam a déposé au secrétariat de la Société des Nations l'instrument de ratification de son adhésion à la disposition facultative du statut de la Cour Permanente de Justice Internationale de La Haye, qui a fait l'arbitrage obligatoire.

Cette ratification porte à 27 le nombre des Etats actuellement liés par la juridiction obligatoire de la Cour.

Lyon, 8 mai. — M. Deville, secrétaire général de la Mairie du douzième arrondissement, poursuivi pour prévarications et d'importants détournements, a été révoqué par le maire, le préfet lui infligeant des poursuites.

Paris, 8 mai. — Dans un café, avenue de La Motte-Picquet, Anne Hermet, 57 ans, a tiré une balle de revolver sur Jeanne Boudellier, 20 ans, artiste, qui a été admise à l'Hôpital Necker, avec une plaie à la tête.

Aimé Hermet a été arrêté.

LA DEMOCRATIE CORSE
JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR
est en vente chez :
M. DANESI, Rue Abattucci.
M. CAMPANA, Cours Favale.
M. SALVADORI, Bout. du Palais, et à la
CIVETTE, Boulevard du Palais
HOCCO - RHUM
A VENDRE
Jolie propriété près Bastia, chemin carrossable avec magnanerie et bonne, bien exposée, accessible avec arbres fruitiers. S'adresser au bureau du journal.

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHE et vous seront FOURNIS IMMEDIATEMENT ; exigez DES BOIS CORSES de votre fournisseur Lecitore ou à
SCIERIE dePONTE-LECCIA
sous les fournitures.

SALON D'OUVERTURE DU
SALON - TRIANON
DE COIFFURE POUR DAMES
Dirigé par Mme LIBEROTTI
3, RUE NEUVE, 3
Coupe, ondulation, manucure
teinture et soins en plus

Il n'y a qu'une
PHOSPHATINE
LA
PHOSPHATINE FALIÈRES
Le meilleur Aliment des Enfants
Sécurité au Sevrage et pendant la Croissance
Facilite : Dentition — Formation du Squelette
Conseillée aux jeunes Mères — aux Nourrices
Exiger la Grande Marque Française :
Phosphatine Falières
Se méfier des imitations
SE TROUVE PARTOUT
AGENCE DE BASTIA
Villa Marlin, Route de Saint-Florent.

CYCLES et MOTOS Terrot

DEMANDEZ LES CONDITIONS DE VENTE A
JOSEPH ROMAGNOLI
Concessionnaire pour la Corse
40 C, BOULEVARD PAOLI — BASTIA — Téléphone : 2.59
SALON D'EXPOSITION — TOUS CES MODELES DISPONIBLES
ATELIERS DE REPARATIONS AVEC OUVRIERS SPECIALISTES

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
19, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée astreinte au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (36 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
a) si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
b) si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux auxquels s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exempté du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : 10.000
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital souscrit : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation acquise au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain du succès
LORENZI — 23, RUE DE L'OPERA — BASTIA
Téléphone : 1-49
Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930 avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : SINIBALDI J.-P.
CALVI : ORSINI C.
ILE-ROUSSE : FIORAVENTI J.

Maestracci
Cap Corse
Apéritif idéal rouge ou blanc
TÉLÉPHONE : 0.71

Comment *blanchir* votre peau

Une crème nouvelle, extraite des fleurs, émerveille les spécialistes de beauté. Elle efface les taches de rousseur et les imperfections du teint. Elle rend la peau mate, veloutée et extrablanche que celle d'un bébé.

Pendant que vous donnez cette crème, connaissez le nom de Cire Asepticine, pénétrez à fond dans une peau rude, sèche, et l'adoucit à un tel point que sa couche extérieure et dure tombe peu à peu en menues particules quand on lave son visage, tous les matins. Il en résulte un teint frais exclusivement d'une pureté fraîche et neuve, aussi douce et aussi délicate que les pétales d'une rose. Les taches de rousseur, les vilaines taches brunes, et toutes les défectuosités du teint ont tout simplement fui de chez elles, et un changement surprenant se produit. Une femme de 40 ans peut facilement n'en paraître que 30, ou même moins. La Cire Asepticine se trouve chez tous les pharmaciens et dans la plupart des parfumeries.

RHUM St-JAMES

(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

avec les cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Les Fabricants de cette cigarette tiennent plus

Etablissements de cette marque

Rue d'Antibes

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS 8 du Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67,50	67,50
5 % 1915	100,10	100,10
4 % 1917	100,75	100,50
4 % 1918	100,50	100,25
5 % 1920	100,10	100,10
4 % 1920	100,75	100,50
4 % 1920	100,50	100,25
4 % 1927	100,50	100,25
Rente 5 % 1928	102,75	102,50
Bons Trésor 5 % 1924	101,75	101,75
— 6 % 1925	102,50	102,50
— 6 % 1927	103,50	103,50
Obllg. Caisse Autonome	1004	1002
Crédit National 1919	630	630
— 1920	630	630
— 1923	631	631,50
— 1924	630	630
Bons 7 % 1926 Aviat.	941	941
Bons 7 % 1928 Fac de Cal.	941	941
Départ. Seine 7 % 1926	941	941
Obllg. P.T.T. 1925	940	940
Paris 1925	1035	1035
— 1926	1035	1035
Communales 1879	438	439
— 1920	Tot	Tot
TERME		
Banque de France	6810	6810
— Nationale Crédit	1621	1620
— Paris et Pays-Bas	1630	1760
— Union Parisienne	1050	1045
Compagnie Algérienne	1040	1035
Compt. Nat. d'Escompte	1362	1357

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1035	1030
Crédit Lyonnais	1120	1120
Société Générale	1015	1015
Société Générale Foncière	1015	1015
Suez Capital	1030	1030
Suez Paris	1030	1030
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	560	565
Est Capital	1030	1030
Lyon Capital	1035	1035
Midi Capital	1030	1030
Nord Capital	1030	1030
Orléans Capital	1037	1035
Santa-Fé Chemins de Fer	1035	1035
Dist. Electricité	1040	1040
Compt. Gén. Electricité	1035	1035
Thomson	1035	1035
Tréfileries du Havre	1035	1035
Mines de Courrières	1580	1580
Mines de Lens	1575	1580
Boléo	1035	1035
Kuhlmann	1062	1058
Phosphate de Gafsa	1035	1035
Penhoët	1035	1035
Chargeurs Réunis	715	717
Transatlantique Ord. 600 fr.	1042	1042
Voitures Paris	1040	1040
Air Liquide	1035	1035
Cultures Tropicales	1035	1035
Pathé Cinéma Joules	1035	1035
Société Sip	1035	1035
Russes 4 %	7,50	7,50
Russes 5 % 1906	7,50	7,50

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbes 1895	180,50	182,50
Turc 4 %	99,50	99,50
Turc 5 % 1914	100,50	100,50
Banque Nationale Mexique	630	630
Banque ottomane	1110	1112
Crédit Foncier Egyptien	1035	1035
Wagons-Lits Ordinaires	1035	1035
Central Mining	2025	2030
Rio Tinto	1035	1035
Oriental Carpet	1030	1035
Péarsons	1035	1035
Sucreries d'Egypte	1037	1035
Actions Péarsons	2030	2035
Actions Usines du Rhône	1035	1035
Cambodge	1035	1035
Financières Caoutchouc	1030	1035
Chartered	1035	1035
Consortia	1035	1035
De Beers Ord	1035	1035
Parts Dong Triou	1035	1035
Franco Wyoming	1040	1040
Goldfields	1035	1035
Huanchaca	1035	1035
Jagersfontein	1035	1035
Malacca Ordinaire	1035	1035
Meshuis Eagle Ord	1035	1035
Actions Dong Triou	1035	1035
Montecatini	1035	1035
Mozambique	1035	1035
Mzaita	1035	1035
Padang	1035	1035
Rand Mines	1035	1035

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	1035	1035
Act. Banque de l'Indochine	1035	1035
Tonquinoise	1035	1035
Docks Marseille	1035	1035
Lyonnaise des Eaux Cap.	1035	1035
Electricité Paris	1035	1035
Union Electricité	1035	1035
Parsonches	1035	1035
Lebon	1035	1035
Gaz de Paris	1035	1035
Schneider	1035	1035
Fives Lille	1035	1035
Saint-Gobain	1035	1035
Verreries de Carmaux	1035	1035
Salins Midi Capital	1035	1035
Messageries Maritimes Ord.	1035	1035
Distil. Indochine	1035	1035
Dunlop Caoutchouc	1035	1035
Pollet Chaussons	1035	1035
Galeries Lafayette	1035	1035
Camp-Bird	1035	1035
Printemps	1035	1035
Banq. Franç. Rio Plata	1035	1035
Part 1 % Franco-Japonaise	1035	1035
Crédit Foncier Autrichien	1035	1035
Estabrege Villes	1035	1035
Aviation Breguet	1035	1035
Corocoro	1035	1035
Banque Franco. Maliens	1035	1035
Crédit Fons. Franco-Canad.	1035	1035
El-Mérat	1035	1035
Hotchkiss	1035	1035

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. sep. Climat Français	1035	1035
Tels Lutèces	1035	1035
Royal Dutch	1035	1035
Shell	1035	1035
Crow-Mines	1035	1035
Carbonite	1035	1035
Gouvernementaux	1035	1035
Départementaux	1035	1035
Bulgare 5 % 1902	1035	1035
Chine 4 % 1895	1035	1035
Egypte Unifié	1035	1035
Hellénique 5 % 1914	1035	1035
Italie 3 ½	1035	1035
Japon 4 % 1905	1035	1035
Mexique 4 % 1904	1035	1035
Roumanie 4 % 1922	1035	1035
Suez	1035	1035
Varsovie 1912	1035	1035
Electricité Seine	1035	1035

CHANGES

Londres	123,87	123,87
New-York	25,01	25,02
Allemagne (Low reichsmark)	603,25	603,25
Belgique	350,50	350,50
Espagne	251,87	251,87
Hollande	1009,75	1009,50
Italie	132,50	132,50
Prague	74,25	74,25
Suisse	493,75	493,75

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 19 h. 30
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 heures
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures
Vendi 29, de Bastia p. Marseille à 18 h
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18 de Nice p. Bastia à 24 heures
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 12 h.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 12 h
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

BANQUE DE LA CORSE

5, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

STÉNO-DACTYLO
Ecrivez par jours ou par correspondance à
JAMET-BUFFEREAU
Successeur de Mme Vve JAMET
aux Bureaux de BASTIA, 30, Quai Paoli
et de Marseille, 10, Allée de Meilhan, Marseille

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENRÉES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA — Téléphone : 2-61.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec promptes expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, plâtreux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 31, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Paradella

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

VIENT DE PARAITRE
S'IMPOSE
CAHIERS — ARDOISES
PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

PHOSCAO

COMPTOIRS Généraux de la Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX,
RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, Balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour mines, carrières, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boutonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, étagnerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, plâtreux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 31, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Paradella

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une énorme économie.

55e ANNEE — N° 88. 25 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes SAMEDI 10 MAI

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
9, Bd du Palais à Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone 3-93

BUREAUX A PARIS
9, Rue de la Grange Batelière
Téléphone : Provence 05-47

Adresse Télégraphique : BASTIACORSE

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié tous les fils directs avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS (Trois mois)
Corse 14
Corse, et Seine 17
Etranger, Pt. 30
Etranger, Pt. 40
Sur abonnements partant du 1er et du 16 de chaque mois et aussi jusqu'au 31 décembre.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 10, rue de Grange-Batelière (9e) et aussi toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

Les traditions républicaines...

Hier, B. J. reproduisait sous le titre *Election à Corse*, un article du journal *Les Annales Coloniales*, qui a dû passablement divertir les lecteurs avertis : il est loin de même surprenant qu'un organe corse hospitalier des affirmations sanguinaires de ce genre.

» M. A. Landry est en Corse en chef de clan puissant, *mais il n'a pas les traditions républicaines de la famille Gavini.*

L'auteur doit être un pince sans rire : dans le cas contraire, nous serions au regret de consoler que la documentation des *Annales Coloniales* laisse beaucoup à désirer ; si cet organe traite avec autant de légèreté les questions coloniales, nous plaignons sincèrement ses naïfs lecteurs.

Dans leur intérêt, nous voulons bien éclairer... la religion de notre confrère colonial — non, certes, à la façon d'il mini-ère des colonies, mais de la bonne façon, en lui soumettant un document authentique qui date du 15 septembre 1880, un extrait de proclamation de feu Antoine Gavini, candidat à la députation dans l'arrondissement de Bastia : « *Après les nombreuses marques de haute confiance que vous avez bien voulu donner à ma famille depuis 1849, j'ose avoir l'ambition de SERVIR A MON TOUR LA CAUSE NAPOLEONIENNE et de réclamer la révision de la constitution votée par une Assemblée sans mandat.* »

⁂

La tradition républicaine des Gavini, comme on le voit, ne remonte pas bien loin. Le candidat actuel, héritier du gaviniisme, avait dépassé à l'époque la hardiesse et ne se distinguait pas du tout par ses convictions républicaines. A-t-il jamais été depuis républicain ?

Aujourd'hui, d'ailleurs, nous lui reprocherions plutôt un agnosme dangereux, et funeste qui le porte à sacrifier à une vaine ambition l'avenir de ce pays qui n'a cessé de se sacrifier pour la famille Gavini : celle-ci grâce à la Corse, a obtenu prébende et honneurs. *Qu'a-t-elle donné en retour ? Rien. SI CE N'EST L'IMPUNITE JUDICIAIRE QUE LE CANDIDAT ACTUEL, JADIS MAGISTRAT, ACCORDAIT AUX DELINQUANTS QUI SOUTENAIENT LA POLITIQUE DE SA FAMILLE.*

⁂

Le républicanisme des Landry, au contraire, est ancêtre même à la IIème République. Le père de M. Adolphe Landry était un républicain militant sous le second Empire et n'est entré dans la magistrature qu'après la chute de l'Empire : il fut appelé à y exercer de hautes fonctions grâce seulement à d'éminentes qualités de juriste et à une haute valeur morale : M. Landry Père ne fut pas un magistrat politicien.

Adolphe Landry et non Pierre ou Gavini, est républicain par tradition familiale, par tempérament : les gens avertis et de longue foi ne se contentent pas des détracteurs forcenés reprochent à M. Landry d'avoir collaboré, au lendemain de la guerre, avec des réactionnaires : ils croient de dire ou de ne veulent pas se rappeler qu'à cette époque les partis n'étaient pas tranchés et à la Chambre ni dans le pays.

Après les élections de 24, Landry accepta de faire partie pendant 3 jours du ministère Marsal dit « du message » pour ne pas laisser un ami dans le malheur.

De pareils sentiments n'ont jamais guidé un « Pietri » ni un Gavini.

Landry est — plus que ces Messieurs, — républicain et fidèle à ses amis.

V. M.

Fonctionnaires, retraités souvenez-vous

On ne saurait assez le répéter : les fonctions publiques sont l'apanage de nombreux Corses.

Il faut s'accommoder de cette situation dont nous ne sommes pas responsables. Il faut en tirer le maximum de rendement. Cette situation, il n'est pas besoin d'être un économiste distingué pour la comprendre et pour la justifier, comme un mal nécessaire.

Le fonctionnaire, en Corse, fait vivre ceux qui s'en vont et aussi ceux qui restent. C'est une vérité dont la démonstration n'est plus à faire.

Et pourtant des Corses, des représentants de la Corse, des députés qui se disent *républicains* (?) ont l'effronterie de sacrifier les intérêts généraux d'un département qui vit en partie de traitements et de pensions d'Etat !

Oui, MM. Pietri, Péraldi, De Rocca Serra ont toujours voté contre les fonctionnaires, contre les retraités, contre la Corse.

Pourquoi ?

Mystère et discrétion ! Jamais on n'osera, ici, n'ont daigné expliquer leurs votes. Justifier leur hostilité...

Mais il ne faut pas faire aux retraités l'honneur de les prendre pour des sots. Un coup de pied est un coup de pied ! Ils saisissent avec empressement l'occasion de le rendre.

Cette occasion, ils l'auront dimanche prochain. Ils soutiendront leurs véritables amis Landry et Sari ; ils combattront leurs adversaires, dont ils ne voudront pas augmenter le nombre.

Question de reconnaissance et question de légitime défense !

Le fonctionnaire de service,
De la Démocratie Corse :

N'OUBLIEZ PAS QUE M. SEBASTIEN GAVINI EST LE CANDIDAT DES PARLEMENTAIRES QUI ONT VOTE :

« POUR » L'AUGMENTATION DES TAXES DES SERVICES MARITIMES ;

ET « CONTRE » LA PEREQUATION AUTOMATIQUE DES PENSIONS.

Caïtucoli Celestin traître au P.R.D.S. est devenu le cornac du parti Gavini.

A la Société des Nations

Sofia, 9 mai. — Etant donné que la question devant être traitée à la prochaine session de la Société des Nations n'intéressait pas la Bulgarie, le Conseil des ministres a décidé ce matin de ne pas envoyer de délégués à Genève afin d'éviter des frais inutiles.

M. Pietri avait délégué des émissaires auprès de M. Lederlin pour lui offrir un mandat de député ou de sénateur dans les colonies.

Paul Lederlin a refusé, tenant à rester fidèle à ses amis de Corse.

Aujourd'hui, la presse pétriste proclame pertinemment que Paul LEDERLIN avait fait appel au concours de François Pietri.

Nos abonnements aux abois ne savent qu'inventer.

LETTRE DE PARIS

Une histoire de préfets

Paris, le 7 Mai.

M. André Tardieu a une histoire de préfets sur le dos, et cet homme qui veut passer à la tradition avec le sourire en a été passablement énervé. Il a un peu, à ce sujet, honoré ceux de nos confrères chargés des informations politiques, les accusant d'indiscrétion, alors qu'ils n'y étaient pour rien, les indiscrétions venant, paraît-il, de certains ministres ayant perçu en conseil les échos des prochains mouvements. Mais qu'y a-t-il de grave dans ces mouvements ?

A dire le vrai, nous ne pensons pas que le président du Conseil, comme on l'en accuse, se soit inspiré dans ses décisions du désir constant de faciliter les affaires de certains membres de sa majorité au détriment de parlementaires faisant partie de l'opposition. Si M. Tardieu était assuré de rester au pouvoir jusqu'aux élections législatives de 1932, il aurait pu faire des mouvements politiques sans craindre la réaction de successeurs qui, en deux ans, ont le temps de le voir tomber et probablement de tomber eux-mêmes. Non, le président du Conseil a simplement voulu en cette affaire céder à la pression des protecteurs bien placés de certains candidats préfets. Il a donc eu recours à cette loi qui permet au ministre d'enlever de leurs sièges des préfets et des sous-préfets, et de les conserver à sa disposition avec traitement intégral jusqu'à l'instant de leur mise à la retraite. On sait que cette disposition a été adoptée pour permettre de débarbouiller les cadres et de donner au personnel préfectoral un avancement devenu trop lent.

Malheureusement, deux des dernières nominations ne concernant pas des préfets de carrière, ce qui n'est pas la meilleure façon de faciliter l'avancement des préfets en place. Mais cela ne serait rien, si M. André Tardieu n'avait oublié que peu élevé est aujourd'hui le nombre des préfets à poigne, abondamment pourvus d'ennemis irréductibles parmi les parlementaires des départements où ils exercent. L'atmosphère préfectorale créée par M. Briand et par M. Poincaré est aujourd'hui bien électrique. Les préfets de toutes les opinions, presque tous les préfets de France, s'en inspirent. S'ils ont des opinions personnelles, ils prennent généralement le parti de n'en faire aucun cas, de se montrer gentils et conciliants avec les élus de leurs départements, quels qu'ils soient. Ils apprennent à manier supérieurement le balancier. Du toilé façon, ils ont des amis s'ils possèdent tant soit peu la manière.

Ils ont aussi des protecteurs parmi les personnages les plus huppés de l'Etat politique. On peut même supposer que le nombre de ces protecteurs étant en raison directe du nombre des préfets, il est assez difficile au ministère de l'intérieur de déterminer exactement, à moins de longues enquêtes, quelles réactions d'hostilité provoqueraient des déplacements ou des mises en non activité décidés sans une délicate et difficile préparation. Pendant ce temps, des pressions s'exercent en vue de l'avancement ou de nominations nouvelles. On imagine le chassé-croisé qui emplit les couloirs du ministère de l'intérieur d'une rumeur sourde, d'intrigues et de manœuvres aussi occultes qu'exaspérantes.

On touche à un préfet sans penser à grand mal : c'est un nid de guêpes qu'on a remué. Les parlementaires du département arrivent à la rescousse, protestent à l'unisson, souvent sans distinction de parti. Ceux de la Seine-Inférieure se sont dressés pour que ne se réalise pas la menace pesant sur leur préfet, qui se trouve être un de nos compatriotes, M. Ceccaldi, par ailleurs, un administrateur éminent. Au fond, le cas de M. Ceccaldi ne saurait être très différent de celui de M. Borromée, à qui l'on a fait quitter le Bas-Rhin pour le mettre en non activité, en vertu de la disposition dont il est question plus haut. On n'est donc demandé à Strasbourg si le départ de M. Borromée ne signifiait pas un changement de politique. Mais, non, répond M. Tardieu, ce ne sont pas les préfets qui choisissent leur politique, c'est le Gouvernement qui leur impose de faire celle qu'il désire. C'est exact, mais les gens du Bas-Rhin n'en ont pas paru bien convaincus, et ils sont très mécontents. C'est qu'il y a là-dessous un malentendu. Il y a la politique à faire, sans doute, mais il y a aussi la manière de le faire qui compte surtout, et cela dépend uniquement de la personnalité du préfet. Un préfet réussit avec sa personnalité, non avec ses instructions. Il n'a même pas le soin d'instructions lorsqu'il a une personnalité dégagéant la somme nécessaire d'autorité naturelle, faite d'adresse, de fermeté, d'activité et d'intelligence. Un des résultats de ces qualités qui sont celles du cœur et de l'esprit, est de créer et d'affermir les amitiés fidèles et puissantes.

Il ne faut pas toucher à ces préfets-là avant l'heure.

Quand à exiger d'eux des pressions électorales excessives ou continues, l'époque en est bien passée. Il faut renoncer de plus en plus à la mystique des préfets à poigne. Lutand lui-même, qui avait pourtant beaucoup de valeur, est mort dans la disgrâce et l'abandon. Il est fini le temps des pressions utiles dans un pays où la multiplication des ressources a créé l'indépendance et où les préfets n'ont plus le droit, sauf à puiser dans la liste du ministère des pensions, de nommer librement un cantonnier.

X...

Le puits de Témimoun, lors conflue du désert du Sahara, est le seul point d'eau qui existe dans un rayon de 100 kms. Les indigènes de ces régions désertiques parcourent des distances énormes pour se ravitailler en eau potable. Voici le puits Témimoun : il est surmonté d'une tour sphérique qui maintient la fraîcheur de l'eau.

Electeurs Sénatoriaux

Vous êtes appelés à prendre une décision capitale pour l'avenir de notre Pays.

Le sort de la Corse est entre vos mains.

Electeurs Sénatoriaux

Vous devez avoir la préoccupation de sauvegarder les intérêts de notre beau département.

Vous avez donc le devoir de confier, le 11 Mai, les destinées de la Corse à celui des candidats en présence qui par son expérience et sa puissance peut le mieux assurer la prospérité de ce pays.

Abandonnant les luttes stériles de clocher,

Oubliant les rancunes d'hier, sourds aux exhortations intéressées de petits politiciens,

Vous vous grouperez tous autour de l'homme prestigieux et nouveau parmi nous.

PAUL LEDERLIN

qui seul est en mesure de pratiquer une politique féconde de concorde et de travail et de répandre à travers la Corse les bienfaits des progrès économique, industriel et agricole.

Electeurs Sénatoriaux

Vous voterez pour

PAUL LEDERLIN

Je sais que l'Etat n'engage pas à peu dans la vie où le pouvoir vous verse et vos besoins.

Cependant l'initiative de l'Etat ne saurait suffire à assurer la prospérité d'un pays.

L'effort de tous doit y contribuer et les hommes qui ont la charge des affaires publiques ne sauraient méconnaître l'importance des initiatives privées, et des réalisations qui en découlent.

Il en est d'urgentes.

D'abord et surtout création des organismes nécessaires pour favoriser l'agriculture ; puis amélioration de nos ports et pêcheries ; mise en valeur de nos incomparables ressources thermales Orezza, Guagno et autres ; Extension du tourisme et de l'industrie hôtelière ; création d'autres pouvant produire la richesse ou réduire — pour les produits essentiels — l'obligation où nous êtes de recourir à l'importation ; autant de questions qui sollicitent une action tenace, énergique et qui nécessitent l'intervention de groupements puissants et outillés.

Paul LEDERLIN
Industriel, Ancien Sénateur,
Commandeur de la Légion d'Honneur

A propos des nouveaux et sanglants incidents de l'Indochine

On nous télégraphie de Paris ?

L'Ami du Peuple donne des détails sur la nouvelle tentative de rébellion en Indochine.

Les rebelles, conduits par des communistes, racolaient des concessions dans la région de Vinh (Annam).

Quatre policiers furent tués. La police dispersa les assaillants qui eurent vingt tués et et vingt blessés.

On a opéré un grand nombre d'arrestations.

L'Ami du Peuple demande une politique énergique de la part du Gouvernement.

Il me suis rôté, la République s'honore qu'à l'heure où des rebelles guerroient dans l'Inde et annamites, essaient une de leur part en semant, comme on le sait par ce nouveau coup d'main, aux colonies d'Extrême-Orient, comment IL SE FAIT QUE LE MINISTRE DES COLONIES NE SOIT PAS A SON POSTE.

Parmi les journaux parisiens qui manifestent leur surprise de ne pas voir le ministre des Colonies à son poste au moment où se déroulent dans notre lointaine possession d'Extrême-Orient de si graves événements, il convient de citer : La Liberté, La République, Le Figaro, Le Populaire, l'Ami du Peuple.

LEUR RAGE

Par une affiche anonyme, un groupe d'injurier Landry, Sari, Giordan, Lederlin. Cette affiche émane sans doute de quelque bourgeois caqué qui brûlerait sur une dépense tant soit peu humanitaire. Si ce PLACARD INUTILE SENT LA FAILLITE, à plus forte raison est-il inexcusable d'alléguer nos amis à qui la bonté Pietri et consorts n'est pas à même d'administrer une leçon de vertu ?

Electeurs Sénatoriaux rappelez-vous que la Corse a besoin d'un représentant jeune, actif et puissant.

Electeurs Sénatoriaux vous accorderez votre confiance à Paul Lederlin

La Canonisation du Bienheureux Thèophile de Corte

Rome, 9 mai. — La cérémonie de canonisation du bienheureux Théophile de Corte aura lieu à Rome le 29 juin prochain.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 29

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

Ce fut seulement quand la porte fut refermée sur elle que Gilda, d'un petit geste autoritaire, appela Diogène auprès d'elle.

Il s'assura bien que ; ses frères allaient le recevoir en plein la lutte du foyer, n'était un peu inclinée, mais ses yeux se fixaient franchement sur elle avec une expression d'admiration sincère. Il était trop artiste pour ne pas goûter le charme délicat du tableau qui s'offrait à ses yeux : la jolie tête de Gilda s'enfonçait dans la profonde bergère de couleur jaune en vieux velours d'Utrecht, et ses boucles blondes, échappées au chignon faisaient songer au matelas de soie de son front. Elle apparaît ses petites mains, sur les accoudoirs du fauteuil, dans une pose pleine de dignité, et son visage animé par la fatigue et une fraîcheur qu'elle n'efforçait complètement de dissimuler, ne pouvait rien d'autre que la conscience très nette qu'elle avait de sa supériorité sur lui, par sa race et la naissance.

Diogène savait du moins le talent d'un ami Hals, qui aurait pu fixer sur la toile un si délicieux tableau.

Peut-être son admiration fut-elle trop visible, car le visage de Gilda se durcit. elle prit une attitude plus hautaine et redressa de toute sa hauteur son geste ordonnant de tenir le haut dossier de son fauteuil.

Mais rien ne permettait à Diogène de penser qu'elle l'avait reconnu.

— Avant tout, dit-elle, puis-je savoir votre nom ?

— Pourquoi pas ? dit-il avec un sourire où se mêlaient l'ironie et la malice. On me nomme Diogène.

— Ce n'est pas un nom, remarqua-t-elle... mais, on fait cela n'a aucune importance.

— Naturellement, approuva-t-il, et je ne me serais pas permis de me nommer, si vous-même ne me l'aviez demandé.

De nouveau elle fronça les sourcils, ce fut d'ennui, si courtois qu'il fût, lui déplaisait visiblement.

Elle n'aimait pas non plus ce regard de parfaite dignité et d'indépendance qu'il se permettait, lui, comme s'il était de son monde et de son rang !

Tous ses efforts tendaient dès lors à lui faire entendre qu'il n'était qu'un misérable tapeur, qui avait accepté de l'or pour accomplir une infâme besogne.

— Je vous ai fait appeler, dit-elle après un court silence, afin d'obtenir de vous quelques explications. Vous n'ignorez pas que l'attentat accompli par vous, hier soir, peut vous conduire à la potence.

Nous avons des lois en Hollande contre les vagabonds et les voleurs de grand chemin...

Diogène s'inclina, impassible.

N'entendez-vous ? demanda-t-elle, indignée parce qu'il n'essayait même pas de se défendre.

J'ai bien entendu, Madame.

Alors, répondez !

Je suis fort embarrassé pour vous répondre, Madame, car je n'ai rien à dire pour ma défense.

Ainsi vous vous refusez à me faire connaître quel était votre but en vous emparant par la force de ma personne et de celle de mon gouvernement ?

Mon but, Madame, était seulement de vous exercer pour assurer votre sécurité d'Harlem à Rotterdam, où je dois vous remettre entre les mains — fort honorables, m'a-t-on dit — d'un habitant de cette ville. Lui seul peut me relever de la responsabilité que j'assume actuellement de veiller sur vous.

A

ÉCHOS

Billet Parisien

Il est rare, croyons-nous, que nous ayons choisi un sujet de billet qui ne fasse pas l'unanimité parmi nos lecteurs. Pour un bon nombre, nous avons exactement répondu à leur désir, mais pour d'autres, nous avons quelque peu déçu leur attente. Nous ne nous en chagrinons point pour cela.

Hier, chez les Dupont, nous célébrions les fiançailles de la deuxième de la maison, avec le fils de M. Durand et de Madame, née Dubois.

Quand vint, pendant le salon, après la dernière coupe de champagne, chacun remarqua que la jeune Miss Durad paraissait très excitée. Elle avait demandé une chambre au colonel Dupont, afin de la fouiller, qui s'exécuta de bonne grâce et sur le champ.

On l'entendit, quelques instants, s'affairer pour le labeur et le mal bien rapide de fouiller un paquet de nos Q.

Le gros Q, c'est le labeur de vanille. Vous savez cela, vous qui avez été soldat. Mais tout le monde n'a pas fréquenté la caserne. M. Durad himself connaît cela aussi, puisqu'il a fait un séjour de deux ans à Fontainebleau, où il fut même sergent-major ; sa femme avait dû une bonne. Il fit tant croire que M. Duval empêchait surtout sa femme à l'arrivée de cette façon, car elle lui demeura en regard de bons choix de flâneurs, et qu'il s'empêcha un milieu du salon et cria devant ajouter :

— Et puis, je fumerais aussi bien un pipe. Qui m'en empêcherait ?

Ce ne serait certainement pas M. Durval...

Les dames souriaient du bout des lèvres, mais les messieurs s'amusaient de bon cœur. Et la frottaient piquante, redoutable femme-là, avec son nez retroussé, ses cheveux fous et ses yeux luisants. Un d'eux dit :

— Avouerez essayé du cigare, chère madame ?

M. Duval lassota derechef, bien inutilement.

— Oui, répondit sa femme ; j'ai même craqué.

— Oh ! dirent les dames.

— Mais... mais ce n'est pas vrai, bégaya M. Durand.

— Qu'en sais-tu ? lui répliqua son irrésistible moitié, j'étais encore jeune fille.

La maîtresse de maison vint à propos prendre Mme Duval par le bras...

Vous me le direz, ailleurs, bavarder sur le balcon...

Le chœur des curieuses entoura le mari :

— Dites-nous, pour finir, que, quelles mauvaises choses vous a-t-elle dites ?

— Mais, dit ce pauvre ! Et M. Duval en bondissant sur un crapaud :

— Et bien, lui confia la colonel Dupont, suivez : quelques-uns restent ici, vous vous...

Gabriel Bacon.

SYNDICAT DES ELECTRICIENS

Pour Nice, le grand magasin du rénové, raconte que l'autre jour, dans un studio de Joinville, le signal ordonnait le silence avant de tourner. On tourne. Deux électriciens remplacent une ampoule de bridé, levant la tête : un portant lui. Un projecteur y a mis le feu. Mais le chef électricien qui a pour de gâcher la scène, leur fait impérieusement signe de ne pas bouger.

Ils attendent qu'on retenti le signal, autorisent les créatures nommées, qui veut dans un studio, à respirer, à éternuer et à rester ! « Au feu ! » quand la matinée brûle, et se précipitent sur le portant enflammé avec un extincteur.

Une dernière fois, dit un électricien au metteur en scène, si on tirait maintenant ? Ils leur était pendant qu'ils tuaient ?

— Vous attendrez la fin de la séance, mon ami, puis vous viendrez respectueusement me dire : « Monsieur, la Terre se gèle ; calcul que le jour n'en aller ? »

CHARLOT ET MOI !

Au studio, un acteur, qui tirait du nouveau, s'amuse à brouiller des gags qui ne leur rire que lui, un appel le metteur en scène et, dans une salle, attirèrent des coups de sifflets et des petits bancs, sont lâchablement qu'on aimait la bonne humeur. Le facteur Pour Vous, le grand hebdomadaire du cinéma.

Las de pleurer tant de pellicules, le metteur en scène le rappelle vigoureusement à l'ordre.

Notre homme se fâche et crie une expression de dignité offensée :

— C'est énormant à la fin. Vous me retenez toujours. Si c'était Charlot qui avait fait ce que je viens de faire, vous auriez applaudi !...

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI-GUASCO, Ville Marthe, BASTIA

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

Les Corses Partout

Au Maroc

Le 24 avril 1930 a été célébré à l'église du Sacré Cœur à Casablanca, et au milieu d'une affluence choisie, le mariage de Mlle Gabrielle Sabatier, fille de Mme et M. Sabatier, commandant de gendarmerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, avec M. le Lieutenant Saveur Colombani, du 2me régiment de la légion étrangère, croix de guerre des T.O.E., fils de M. Dona, propriétaire à Oletta.

La jeune et élégante mariée, dans un ravissant costume tailleur, était conduite à l'autel au bras de son frère.

Au cours de la cérémonie nuptiale, un brillant orchestre sirtait par Maître Vermaars exécuta des morceaux de circonstances.

Une vibrante allocution a été prononcée par M. l'abbé Toupin, curé de la paroisse, qui exalta en termes élevés, les nobles qualités et les devoirs des jeunes mariés.

On remarquait dans l'assistance, les plus hautes personnalités de la région civile de Casablanca.

M. Orlich, notaire de la Chaorite s'était fait excuser par M. Dubief, sous-chef de Cabinet.

Qui signe comme témoins, pour la mariée : M. Jean Tavernese, son oncle, colon et maire de Souk (Algérie), pour le marié, M. le Colonel Dupuy du 3me Régiment de la légion étrangère, officier de la Légion d'honneur.

A l'issue de la cérémonie, un repas aux mets les plus succulents fût servi dans les Salons du Grand Hôtel d'Anfa dans un cadre magnifiquement décoré. Au champagne, des discours furent prononcés.

Les jeunes époux partirent ensuite en voyage de noces pour une destination inconnue.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs familles nos sincères félicitations.

Les Examens

FACULTE DE DROIT D'AIX

La session des examens de Baccalauréat, de Licence et de Capacité en droit s'ouvrira le 30 juin prochain.

Les demandes d'inscription, établies sur feuille timbrée à 3 fr. 60, seront reçues au Secrétariat du 5 au 31 mai 1930, dernier délai. Elles devront mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance des candidats, et, pour les examens de 3me année, les cours à option.

A la suite de leur demande, les candidats recevront une convocation et des feuilles de renseignements des droits à acquitter. Ils devront 8 jours avant la date de l'examen, c'est-à-dire le 22 juin au soir, avoir envoyé ou déposé au Secrétariat les reçus des droits versés (taxe de cette formalité le candidat ne sera pas inscrit).

Les inscriptions trimestrielles ou annuelles devront obligatoirement être prises avant le 28 juin.

Les examens écrits de licence commenceront le 30 juin à 8 heures. Ils auront lieu dans l'ordre suivant :

1re année, le lundi 30 juin à 8 heures pour le droit civil ; à 15 heures : pour la matière tirée au sort ;

2me année, le mardi 1er juillet, à 8 heures pour le droit civil ; à 15 heures pour la matière tirée au sort ;

3me année, le mercredi 2 juillet, à 8 heures pour le droit civil ; à 15 h., pour la matière tirée au sort.

La matière tirée au sort sera portée à la connaissance des candidats par la voie de la presse 10 jours avant l'examen. Les candidats qui désireraient en être informés par télégramme peuvent le demander en envoyant la somme nécessaire à M. Sabatier, appariteur.

Les examens de Doctorat et les soutenances de Thèses auront lieu du 16 au 28 juin, dernier délai. Les demandes d'inscription pour les examens de doctorat seront reçues jusqu'au 1er juin inclus.

FACULTE DES LETTRES D'AIX (JUIN 1930)

Licence ès-Lettres et Certificats d'Etudes Supérieures

La session d'examens en vue de l'obtention de la licence ès-lettres et des certificats d'études supérieures s'ouvrira le 11 juin.

Les demandes sur timbre à 3 fr. 60 seront reçues au Secrétariat de la Faculté du lundi 12 mai au jeudi 22 mai inclus.

Les candidats sont priés de vouloir bien indiquer :

1° le nombre d'inscriptions déjà prises ;

2° la nature du ou des certificats dont ils sont déjà titulaires ;

3° la nature du ou des certificats auxquels ils se présentent ;

4° s'il y a lieu, la date de leur admission au baccalauréat et la langue vivante sur laquelle ils désirent être interrogés à l'oral ;

5° pour le certificat A de Philosophie, les textes à expliquer et, pour les certificats A et B d'Histoire, l'épreuve pratique choisie.

Les examens écrits auront lieu à la Faculté des Lettres les 11, 12 et 13 juin, à 7 heures et à 11 h. 30.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

SANTO-PIETRO-DI-TENDA. — Un Comité vient de se constituer pour la construction d'un presbytère et la restauration de l'Eglise de notre paroisse.

Le Comité fait appel à tous les enfants et amis de Santo-Pietro-di-Tenda en vue de la réalisation d'un projet qui provoque une grande urgence ; il s'agit, en effet, de se procurer un logement de notre Curé et de l'entretien de notre Eglise.

Santo-Pietro-di-Tenda est la seule paroisse du Nebbio qui ne possède pas de presbytère ; le Curé est dans l'obligation d'habiter loin de l'Eglise ; d'autre part, les crédits affectés jusqu'ici au paiement du loyer pourraient être utilement employés aux travaux de restauration de cette splendide Eglise de Santo-Pietro, dont nous avons tous lieu d'être fiers.

Le Comité a déjà fait l'acquisition d'un terrain situé à quelques mètres de l'Eglise et où se trouve actuellement la vieille maison ruinée de Sa-Giovannuccia.

L'ensemble des travaux exige une mise de fonds assez importante ; le Comité compte sur la générosité de tous les enfants de Santo-Pietro pour réunir la somme nécessaire ; chacun voudra contribuer dans la mesure de ses moyens à une belle œuvre de piété et d'embellissement de notre commune.

A Bastia, tous les amis de la famille immédiatement avertis de l'affreuse nouvelle, se rendirent à la clinique le Togni et firent cortège à la déposition mortelle de cette malheureuse mère de famille jusqu'à la gare où parleurs et les cris des cinq orphelins fendaient les cœurs.

Le lendemain, au départ du train de Ghisonaccia qui emportait la bière couronnes, une foule émue était massée sur le quai de la gare.

De Bastia à Ghisonaccia dans toutes les stations où la famille Moracchini est si bien connue, la même foule d'amis, attendait sur les quais le passage du convoi, avec la même émotion.

A Ghisonaccia-Gare, où M. Moracchini fut chef de gare pendant de nombreuses années, ce fut une explosion de cris et de pleurs. Toute la population se porta au devant du convoi. Une foule d'autres parents et amis venus des villages des deux cantons de Ghisoni et de Prunelli surtout où M. Moracchini est conseiller d'arrondissement, couvrait les quais, et suivit ensuite les voitures pas à pas, jusqu'à Ghisonaccia-Ville. Dans chaque côté de la rue toute la population attendait aussi, émue et recueillie.

Trains toutes les agglomérations traversées, ce fut ainsi, jusqu'à Venticheri, ville natal de la défunte, où le convoi arrivait à 14 heures.

Toute la population était massée devant la maison de la famille. La consternation était générale. Nul ne pouvait retenir ses larmes, en pensant aux cinq orphelins ainsi abandonnés, et à la fin si tragique de leur malheureuse mère.

Les funérailles eurent lieu le lendemain, en présence d'une foule immense, accourue de tous les villages des deux cantons de Prunelli et de Ghisoni.

La mort si prématurée, et si imprévue de Mme Moracchini a laissé des regrets unanimes. Nous mêlons nos larmes à celles des cinq petits orphelins désemparés, et nous prosternons à M. Moracchini, nos condoléances les plus émues en lui souhaitant tout le courage et toute l'énergie qui lui sont indispensables dans la situation trop triste, où la disparition subite et tragique de son épouse aimée l'a laissé.

UN AMI.

Office départemental de Placement de la main-d'œuvre (Corse)

AVIS
OFFRE D'EMPLOIS

On demande pour une importante laiterie de chamoniers à Toulon, deux ouvriers corbiniers sachant faire le nouage, le clouage, ainsi que la trépointe. L'travail est assuré pour longtemps.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser de toute urgence à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la main-d'œuvre, 4, Cours Grandval, à Ajaccio. Téléph. : 246.

AVIS DE DÉCÈS

M. Natali, Percepteur à Saint Etienne-de-Tinnée, Mme Natali, née Pierucci, et leur fils Pascal :

Les familles Natali de Ficaja, Raffaelli d'Ameseu, Pieraggi de Corte :

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur fils, petit-fils, neveu et cousin

NATALI JULES PAUL ANTOINE MATHIEU

décédé à Saint Etienne en Decembre à l'âge de 6 mois.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

INFORMATIONS LOCALES

Memento

10 MAI 1930 : *Saint-Antonin.*

10 mai 1566. — Sampiero adresse de Vico, une lettre à Catherine de Médecis, pour lui dire que mille espagnols, étant débarqués en Corse, afin de prêter main forte aux Génois, sa cause aura bien plus de chance de succès, si on fils Charles IX, n'intervient soit diplomatiquement, soit militairement en sa faveur.

Modifications aux services de Nice

Il est rappelé au public qu'à partir du 17 mai le départ de Calvi pour Nice sera reporté du samedi soir à 23 heures au dimanche matin à 6 heures. Le paquebot « Général Bonaparte » quittant ainsi Calvi le dimanche à 6 heures atteindra Nice le même jour à 13 heures et il en repartira à 21 heures pour arriver à Bastia le lundi matin à 5 heures 30.

La traversée Calvi-Nice sera donc, en réalité de jour et inversement, la traversée Nice-Bastia aura lieu de nuit.

Par ailleurs, à partir du vendredi 23 mai, le départ de Bastia pour Nice, sera reporté de 2 heures au lieu de 10 h. 30 le matin, et arrivée à Nice à 7 heures.

Service sur Livourne : Le départ de Bastia pour Livourne aura lieu à 11 heures le mardi au lieu de midi, à compter du mardi 20 mai.

« Ile de Beauté ». — Le paquebot de luxe « Ile de Beauté » effectuera une croisière d'inauguration du samedi 24 mai au vendredi 30 mai. Il entrera officiellement en service le samedi 31 mai.

La Vie Sportive

Le match C. A. B. - 17ème R. I. qui se disputait dimanche promet de présenter un très vif intérêt.

Le même public dont nous avons public hier la composition est d'excellente humeur. Il va qu'il, rangeant plusieurs joueurs dont la classe indéniable a déjà été appréciée par les habitués de notre stade.

Tillier, qui défendra les buts s'est montré, en grande forme, lors du match récent Stade Français - S.C.B. ; en lui les Diables rouges possèdent un keeper de très bonne valeur ; Pinoli, Rupani, Canazzi sont trois excellents. Ils seront épaulés du S.C.B., champion de la Corse : Negretti pratique dans l'équipe de Calvi qui a réalisé cette saison de remarquables performances. Aux côtés de ces joueurs insulaires figurent des continentaux qui ont, nous disons, déjà fait leurs preuves.

Le C.A.B. alignera une équipe formée parmi ses meilleurs joueurs disponibles. Nous donnerons demain la composition définitive du team.

Le match commencera à 15 heures précises ; il sera précédé d'une rencontre entre les minimes du C.A.B. et du C. C.

Au Port

Le paquebot *Général Bonaparte*, courrier de Nice, qui devait partir hier matin à 10 heures 30 n'a pu quitter notre port qu'à 16 heures, par suite d'une avarie à l'hélice.

Un scaphandrier dut intervenir qui après quelques heures de travail, dégagea l'hélice.

Avis Officiels

BOURSES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia informe les pères de famille qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Le Conseil d'administration met à la disposition des pères de famille pour l'année 1930-31, 12 bourses d'externat et 12 bourses d'internat et demi-internat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou à Mme Mattei, Ecole de Commerce de jeunes filles.

Ciné-Chronique

Le Regent Cinéma présente en ce moment un excellent programme avec *La Flamme d'amour*, une belle superproduction dramatique, brillamment interprétée par Vilma Banky et Ronald Colman.

Pour encore le programme, la Direction du Regent a fait appel à l'excellent comique boufle Gus Bertod qui obtient chaque soir un très beau succès.

Communications

UNION DES SYNDICATS UNITAIRES DE LA CORSE

Tous les responsables des Syndicats unitaires sont priés d'assister à la réunion d'information qui aura lieu ce mardi 10 mai, à 20 heures, à la salle commune, 1, rue de la Marine, 1.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

La fête de Saint-Pancrace sera célébrée lundi prochain, 12 courant, dans l'Oratoire de Monserrato.

Messe basse : 6 heures 30 ; grand'messe : 10 heures ; le soir, à 3 heures 1/2 vêpres, suivies du panégyrique du Saint.

PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES

A l'occasion de la fête de Sainte Jeanne d'Arc, les cérémonies à Notre Dame de Lourdes auront lieu dans l'ordre suivant :

Communion générale à 7 heures ; Messe solennelle à 10 heures ; Vêpres à 4 h. 30, suivies du panégyrique de Sainte Jeanne d'Arc et du Salut solennel.

Au Salut, la Mairie de Notre Dame de Lourdes chantera le « Regina cœli » de P. Chassang, le « Tantum » de Lagrange et après le Salut la Cantate de Marcel Laurent.

Avant la messe solennelle, bénédiction du Drapeau d'A.C.J.F., Groupe Saint Pierre et Paul.

UNION DES SYNDICATS UNITAIRES DE LA CORSE

Les syndiqués unitaires et sympathisants sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche matin à 10 heures, salle commune, 1, rue de la Marine, au vieux port.

Ordre du jour : Assurances sociales ; Protestation et décisions à prendre contre la répression patronale à Bastia (cinq travailleurs unitaires de différentes corporations renvoyés pour action syndicale) ; Boycott du travail refusé aux syndicats unitaires ; Action à engager ; Congrès mondial des transports et 6me conférence internationale des travailleurs révolutionnaires des transports.

Babette et la Conférence Navale

Babette. — Les conférences pour la paix m'intéressent beaucoup.

Jean. — Vraiment, Babette ? A quel point de vue ?

Babette. — Eh bien, pendant longtemps, je me suis demandé à quoi elles servaient, et depuis que j'ai lu attentivement les détails de la Conférence Navale, je crois que j'ai compris.

Jean. — Tu en as une chance !

Babette. — Ne prend pas ton air supérieur.

Jean. — Alors, explique-moi.

Babette. — Eh bien voilà. La paix si on laissait les peuples tranquilles serait un sentiment naturel. Seulement si la paix n'établissait naturellement, on n'aurait pas le sentiment qu'on a fait quelque chose de rare et de difficile. Autrement dit, on n'aurait pas de mérite. Alors les conférences servent à prouver que la paix est difficile. Comme ça quand on aura fini par l'obtenir, tout le monde gonflera d'orgueil.

Jean. — Babette il y a un lel avenir pour toi dans la diplomatie.

Mais les préoccupations politiques de Babette ne l'empêchent pas de suivre avec grand intérêt son jeune frère, à l'aid d'une caméra aux prudents et habiles reporters, aux Portes Ouvertes, sont tous pour les lecteurs et aux portes ouvertes : **Max Parton** de **Soir de Paris.**

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h.45: *Régent-Journal* ; *Gare à vos poules*, comique ; Les Artistes Associés présentent Vilma Banky et Ronald Colman dans *La Flamme d'Amour*, superproduction dramatique.

A la scène : Pour la première fois à Paulia : *GEO BERTOLY*, Comique-boufle à vois.

Lundi : *La Folle de l'Or*, grand film d'aventures dramatiques ; *Bécane* 1er, vaudeville en 2 parties.

Très prochainement, à la scène : *Nita Garcia*, diseuse internationale avec son intimité et sa danseuse.

DOCTEUR BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LE CENTENAIRE DE L'ALGERIE

M. Doumergue se rend de Bône à Alger

Sétif, 9 mai. — La division présidentielle, composée des trois croiseurs de dix mille tonnes, le *Duquesne*, le *Suffren* et le *Colbert*, a appareillé de Bône pour Alger, ce matin, à 9 heures, sous le commandement du contre-amiral Decoeilhe-Kerlon.

Le *Duquesne* ouvre la marche ayant à la tête du mât le pavillon du chef de l'Etat ; il est flanqué des fanfilons de la deuxième escadrille commandée par le capitaine de Kaiserau-Beuhen.

Le temps est beau. M. Doumergue, qui est d'ailleurs excellent marin, pourra se rejoser à bord et jouir du beau spectacle de la côte algérienne que la division suit assez près.

A vol d'oiseau, la distance séparant Bône d'Alger est de 600 kilomètres ; elle sera franchie en 44 heures à la belle allure d'environ 25 nœuds.

Le Président de la République débarquera en après-midi à 18 heures, au quai de l'Amirauté et se rendra directement au Palais d'Eté. Aucune cérémonie n'est prévue pour ce soir.

Les Soviets mécontents de leurs agents à Londres

Londres, 9 mai. — Le *Daily Télégraph* annonce que de nombreux fonctionnaires de l'ambassade soviétique de Londres et l'ambassadeur lui-même seraient bientôt rappelés à Moscou.

M. Sokolnikoff serait accusé d'être opportuniste, c'est-à-dire de traiter ami calement le Gouvernement travailliste.

Le même journal ajoute que de nombreux agents du Guépéou arrivent actuellement à Londres afin de diriger les communistes trop conciliants.

Pierre Dufour a été exécuté hier matin

Boulogne-sur-Mer, 9 mai. — Pierre Dufour, cultivateur à Boulogne, qui, avec la complicité d'Eugène Truffle, avait tué sa maîtresse Mme Marie Bonnard, pour lui voler les titres de rente qu'elle portait sous ses vêtements, a été exécuté ce matin, à 4 heures 45.

Le condamné fut réveillé par M. Borquet, procureur de la République, assisté de M. Jacques Sergent, défenseur de Dufour, et l'aumônier, l'abbé Boulanger.

Contrairement à ce qu'on pensait, Dufour fit preuve d'un courage et d'un calme extraordinaires. Il s'est confessé, a entendu la messe et a serré les mains de ses gardiens. Il s'est longuement entretenu avec son avocat au sujet de son fils et a déclaré regretter de ne l'avoir pas revu avant de mourir. On lui a présenté alors une photographie de l'enfant qui est âgé de 8 ans, photo que le condamné a emportée avec lui à l'échafaud ; il a marché au supplice avec calme et, en arrivant à la dernière marche de l'escalier de la prison, il a encore une fois recommandé à son avocat de veiller sur son enfant.

A l'heure prévue, justice était faite.

Le corps du supplicié a été conduit au cimetière. Son complice Eugène Truffle qui a bénéficié de la grâce présidentielle, a appris ce matin que Dufour a expié.

On arrête à Miami un redoutable bandit

Miami, 9 mai. — Scarface Al Capone le célèbre bandit qui était allé exploiter Cuba, puis la Floride y cherchant une retraite paisible pour se remettre de sa récente captivité à Philadelphie, a été arrêté près de Miami.

Il fut saisi par surprise dans une splendide villa de Palm Beach et fut littéralement cuivré par les policiers

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 à 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT
HOCCO-RHUM

AU QUAI D'ORSAY

Un déjeuner en l'honneur de M. Arthur Henderson

Paris, 9 mai. — M. Briand a offert ce matin au Quai d'Orsay, un déjeuner en l'honneur de M. Arthur Henderson, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

Assistaient à ce déjeuner, Lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris, MM. Selby, secrétaire, de M. Henderson, Campbell, conseiller de l'ambassade d'Angleterre, Berthelot, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, de Peyrimo, ambassadeur de France, Lord Eshger et de Labonne, directeur et directeur adjoint des affaires politiques.

A l'issue du déjeuner, les deux ministres ont eu une conversation sur le problème politique à l'ordre du jour.

Lord Tyrrel offrira ce soir à l'ambassade d'Angleterre un dîner en l'honneur de M. Henderson.

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office quittera Paris demain matin, à 11 heures, pour se rendre à Genève, où il doit assister aux travaux du Conseil de la Société des Nations.

De grandes fêtes sportives auront lieu à Dijon

Dijon, 9 mai. — Les 19 et 20 juillet prochains, de grandes fêtes gymniques et sportives auront lieu à Dijon, sous la présidence effective de deux membres du Gouvernement, MM. Maginot, ministre de la guerre, et Gaston Gérard, haut commissaire au tourisme.

Parmi les nombreuses Sociétés engagées on remarque les noms de *La Gauloise Rebelle*, *Sarcance*, de Bruxelles, *Les Pedonati di Genova*, de Gênes, *Le Club de Bagnolet*, *Les Poupées de Genève*, *le Club de Kiel*, de Luxembourg.

L'enquête sur l'affaire des faux tableaux

Paris, 9 mai. — L'affaire des faux tableaux est entrée dans une période relative de tranquillité. C'est seulement le 15 mai qui, à la demande des avocats des deux prévenus, le juge d'instruction de Melun pourra interroger Millet et Gaud.

En attendant ce jour, le commissaire M. Belin continue à entendre les témoins et à procéder à des perquisitions ou vérifications diverses.

C'est ainsi qu'en compagnie de l'inspecteur Norede il s'est rendu ce matin, à Barbizon, rechercher au domicile de Millet, les toiles, les factures, les papiers de tout genre pouvant être utiles pour la suite de l'enquête.

La réduction des effectifs du Maroc Espagnol

Madrid, 9 mai. — Divers bataillons de chasseurs, ceux de Barbastro, Chiclana et Serallo, vont quitter le Maroc Espagnol ; les éléments de l'artillerie, de l'intendance et du génie seront également rapatriés et le régiment de cavalerie d'Alcantara sera réduit.

La réduction porte sur cinq mille hommes et les économies réalisées devront faire sur 11 millions de pesetas.

Dans quelques années il ne restera plus au Maroc Espagnol qu'une petite armée coloniale formée de volontaires européens et indigènes.

L'incendie d'une usine fait plusieurs victimes

New-York, 9 mai. — Une explosion a détruit en partie la grande usine d'salaisons Armour et Compagnie, à Saint-Joseph (Missouri).

Aux premières nouvelles, on comptait 10 tués et une quinzaine de blessés. En majorité, les victimes sont des femmes et des enfants.

Quinze jeunes filles sont demeurées ensevelies dans un sous-sol, et la police estime qu'il faudrait au moins vingt-quatre d'efforts pour parvenir à les dégager. Il y a même peu d'espoir de les retirer vivantes.

Les dégâts sont évalués à 750.000 dollars.

Les travaux du Comité d'arbitrage et de sécurité de la Société des Nations

Genève, 9 mai. — Le Comité d'arbitrage et de sécurité de la Société des Nations s'est réuni aujourd'hui, à midi. Il en a terminé avec l'ordre du jour.

M. Comnène, délégué général, a exposé une suggestion qu'il avait déjà présentée devant le Comité des amendements au pacte de la Société des Nations.

A l'article 18, le pacte propose une modification stipulant que la Société des Nations ne pourra jamais enregistrer un traité imposé par la force et qu'elle publiera au contraire son concours pour le rétablissement du statu quo.

Le Comité a décidé de retenir cette idée, d'application d'ailleurs difficile, pour une de ses sessions ultérieures.

Le Comité a ensuite entendu M. Jacquemyns (Belgique), exposer un avant-projet de convention générale en vue de renforcer les moyens de prévenir la guerre.

Le Comité n'a pu aboutir qu'à un avant-projet sur deux colonnes en sur les points essentiels les thèses contradictoires s'affrontent.

C'est sur le caractère plus ou moins obligatoire des mesures d'ordre militaire recommandées par le Conseil et par les membres du comité, et les sanctions que le Comité n'a pas pu concilier les points de vue.

En effet, alors que le texte de la première colonne, celui de la délégation française et de plusieurs autres délégations, stipule que les parties contractantes s'engagent à ne conformer à ces mêmes mesures précises à retirer des forces militaires ou navales, ou autrement des territoires occupés, auprès des zones démilitarisées, mesures pour éviter le contact avec les troupes des adversaires, le texte de la seconde colonne engage le Etat, dans un second général mais avec l'importante réserve suivante : pour autant que la partie contractante ne le juge pas incompatible avec sa sécurité nationale.

Notons encore que dans le préambule de cet avant-projet de convention, le Comité n'a pas cru devoir faire allusion expresse au pacte Kellogg, en raison du fait qu'un certain nombre d'Etats membres de la Société des Nations, n'y ont pas adhéré.

L'avant-projet de convention, adopté aujourd'hui par le Comité d'arbitrage et de sécurité, est renvoyé à l'examen de l'Assemblée des Nations, en septembre prochain.

Six agents de police brûlés par les rebelles à Sholapur

Londres, 9 mai. — Un message de Bombay annonce qu'il faut ajouter au chiffre des tués, hier à Sholapur, six agents de police qui furent brûlés vifs par la foule, après avoir été arrosés de pétrole.

D'autre part, le bruit a couru pendant la nuit à New-York que deux divisions indigènes se seraient mutinées aux Indes à Belgaum, à 400 kilomètres au sud de Bombay et à 60 kilomètres environ au nord de Sholapur.

Jusqu'à présent on n'a pu avoir confirmation de cette nouvelle.

La ratification des accords de la Haye

Paris, 9 mai. — Cet après-midi, à 17 heures 30, M. Briand et les ambassadeurs d'Angleterre, d'Italie et de Belgique ont procédé, au Quai d'Orsay, au dépôt des instruments de ratification du plan des experts.

A l'Officiel

Paris, 9 mai. — L'*Officiel* publie :

M. Pardi, lieutenant à Calvi, est affecté à Menton, pour convenances personnelles ;

M. Orsolelli, lieutenant à Sainte-Marie Sicché, est affecté à Calvi, pour convenances personnelles ;

M. Dejean, lieutenant à Bonifacio, est affecté à Sainte-Marie Sicché, pour convenances personnelles ;

M. Rivals, lieutenant, hors cadres, à la mission de réorganisation de gendarmerie syrienne, est affecté à Bonifacio.

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points. MEILLEUR MARCHE, et nous seuls FOURNIS IMMEDIATEMENT ; exigez DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou
SCIERIE du PONTE-LECCIA
vous les fournira.

SAMEDI, OUVERTURE DU
SALON - TRIANON
DE COIFFURE POUR DAMES
Dirigé par Mme LIBEROTTI
3, RUE NEUVE, 3
Coupe, ondulation, manucure
teinture et tout ce plus

Nouvelles diverses

Paris, 9 mai. — Il se confirme que malgré les efforts pour capturer sain-combat les rebelles du canton de Gilgham qui, comme nous l'avons signalé hier, se sont rendus, hissé quatre Annamites, au débarcement de police qui assure de nos armes après sommation et un feu de salve en l'air.

Presse par les rebelles, l'officier fit ouvrir le feu sur les rebelles qui s'enfuirent laissant une vingtaine de tués, une vingtaine de blessés et de nombreux prisonniers.

Colombo, 9 mai. — On annonce que des inondations désastreuses ont sévi pendant au nord de Colombo et qu'au dix mille personnes se trouvent sans abri.

Londres, 9 mai. — On mande de New-York, que Kerbrace Al. Capone, le célèbre bandit de Chicago a été arrêté cet après-midi à Miami.

Paris, 9 mai. — Le Conseil de M. ses nationaux à constaté que dans les écoles officielles, Wallon, achetés en 1927, un million 500 mille francs, en objet dans. Il a chargé son avocat d'intenter une action en restitution de cette somme contre les auteurs de ce détournement.

Budapest, 9 mai. — L'Académie des Sciences a élu en qualité de membre étranger, M. Paul Painlevé, qu'elle a qualifié d'un des plus grands mathématiciens de l'époque.

Paris, 9 mai. — M. de Groulle a remis du siège de non-lieu contre la plainte de l'Almanach pour violences exercées dans les locaux de la police judiciaire.

Paris, 9 mai. — M. Jean Billat, gérant d'un journal communiste à Nantterre a été remué et inculpé de provocation de militaires à la désobéissance.

Madrid, 9 mai. — Les nouvelles exprimées démentent les nouvelles allemandes annonçant un soulèvement des garnisons de Madrid et de Barcelone.

Paris, 9 mai. — M. André Tardieu, président du Conseil, a reçu ce matin M. Briand, ministre des affaires étrangères.

Pau, 9 mai. — Un avion militaire qui rejoignait Pau est tombé en panne et a pu heureusement atterrir l'hélice cassée.

Le moteur étant inutilisable, l'aviateur Buef, montant l'avion, a rejoint Casablanca après avoir fait escorter la garde de Perpignan.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1867
CYRNEENNE
liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille liqueur
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Pur Martinique

Chirurgien-Dentiste
Le Cabinet de M. E. NICOT, 38, Boulevard Paoli, est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 2 h. à 19 heures.

POURQUOI
L'Urbaine = Vie
19, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (86 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 39 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
Si il décède en dû à un accident ..... Frs : 200.000
Si il le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux multiple s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : 10.000
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital souscrit : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation différente au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain de succès
LORENZI — 23, RUE DE L'OPERA — BASTIA
Téléphone : 1-49
Classé 7e sur 800 agents pour le 1er trimestre 1930 avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : SINIBALDI J.-P.
CALVI : ORSINI C.
ILE-ROUSSE : FIORAVENTI I.

Maestracci
Cap Corse
Apéritif idéal rouge ou blanc
TÉLÉPHONE : 0.71

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX — AGENCEMENT DE MAGASIN — PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — HETRE ETUVE — CHENE — CHAMBRALS, etc... — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
TRAVAIL SO

Les Femmes De 50 Ans Peuvent Maintenant N'en Paraître Que 30

Surprenante Recette de Beauté

du Dr. Karl Seydel, Professeur à la Faculté de Médecine de Vienne et éminent spécialiste de la peau.

Le Professeur Dr. Seydel déclare : " La Crème Tokalon, alliant pour la peau, nourriture vedre peau à l'extrait intime où elle est appliquée. La crème fraîche et l'huile d'olive pénétrées, le jour durant les extraits végétaux rénovateurs que contient la Crème Tokalon sont rapidement absorbés par la peau et transformés en cellules et tissus vivants.

100.000 FRANCS DE GARANTIE

BOURSE DE PARIS 9 du Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	87.30	86.70
4 % 1916	102.40	102.40
4 % 1917	100.50	100.20
4 % 1918	100.30	97.50
4 % 1920	104.80	104.70
4 % 1920	104.80	104.70
4 % 1925	104.80	104.70
4 % 1927	104.80	104.70
Rente 5 % 1928	103.70	101.60
Bons Trésor 5 % 1924	714.—	715.—
— 6 % 1928	960.50	960.—
— 6 % 1927	967.—	960.—
Oblig. Caisse Autonome	1004.—	1004.—
Crédit National 1919	630.—	630.50
— 1921	960.—	960.—
— 1923	965.—	965.50
— 1924	959.—	959.—
Bons 7 % 1929 Aléatoires	240.—	241.—
Bons 7 % 1926 Pas de Cal.	1540.—	1550.—
Obligations 7 % 1928	1377.—	1376.—
Oblig. P.T.T. 1928	1400.—	1400.—
Paris 1923	1000.—	1000.—
— 1929	1000.—	1000.—
Communales 1879	439.—	439.—
— 1926	726.—	726.—
TERME		
Banque de France	10715.—	10715.—
— Nationale Crédit	1000.—	1000.—
— Paris et Pays-Bas	2110.—	2095.—
— Union Parisienne	2090.—	2075.—
Compagnie Algérienne	4245.—	4215.—
Comptoir Nat. d'Escompte	1760.—	1760.—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1605.—	1615.—
Crédit Lyonnais	1810.—	1810.—
Société Générale	1815.—	1805.—
Société Générale Foncière	600.—	600.—
Suez Capital	4350.—	4345.—
Suez Parts	4350.—	4345.—
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	940.—	945.—
Est Capital	1340.—	1330.—
Lyon Capital	1670.—	1670.—
Midi Capital	1500.—	1500.—
Nord Capital	2445.—	2435.—
Orléans Capital	1397.—	1400.—
Sainte-Fé Chemins de Fer	2320.—	2320.—
Dist. Electricité	2420.—	2420.—
Compt. Gén. Electricité	1680.—	1675.—
Thomson	1090.—	1095.—
Tréfileries du Hâvre	1000.—	1000.—
Mines de Courrières	1540.—	1535.—
Mines de Lens	1377.—	1375.—
Kuhlmann	1641.—	1640.—
Phosphate de Gafsa	870.—	870.—
Péchiney	1020.—	1020.—
Chargeurs Réunis	740.—	740.—
Transatlantique Ord. 400 fr.	1240.—	1240.—
Voitures Paris	2120.—	2120.—
Air Liquide	1040.—	1040.—
Cultures Tropicales	10.—	10.—
Pathé Cinéma Joulet	1000.—	1000.—
Kuoneries Bay	1970.—	1980.—
Russes 5 %	7.—	7.—
Russes 5 % 1906	7.40	7.40

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Barsa 1909	146.—	141.—
Turc 4 %	69.—	69.—
Turc 5 % 1914	86.—	87.—
Banque Nationale Mexique	600.—	610.—
Banque ottomane	1180.—	1180.—
Crédit Foncier Egyptien	3700.—	3700.—
Wagons-Lits Ordinaires	845.—	845.—
Central Mining	3170.—	3180.—
Rio Tinto	3470.—	3470.—
Oriental Carpet	530.—	530.—
Péchelbronn	830.—	835.—
Sucreries d'Egypte	1077.—	1077.—
Actions Peyrissac	2320.—	2320.—
Actions Usines du Rhône	1820.—	1840.—
Cambodge	323.—	323.—
Financières Caoutchouc	320.—	320.—
Chartered	220.—	220.—
Concordia	1640.—	1640.—
De Beers Ord.	1120.—	1111.—
Parts Dong Tréso	1120.—	1120.—
Franco Wyoming	1840.—	1840.—
Quicksilver	240.—	240.—
Rhodesiennes	190.—	190.—
Jagersfontein	1000.—	1000.—
Maisons Ordinaire	1000.—	1000.—
Mexicain Eagle Ord.	1000.—	1000.—
Actions Dong Tréso	1000.—	1000.—
Muntecstini	1000.—	1000.—
Mozambique	1000.—	1000.—
Rhokana	1000.—	1000.—
Padang	1000.—	1000.—
Rand Mines	1000.—	1000.—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	44.—	43.—
Act. Banque de l'Indochine	1000.—	1000.—
Tanganyka	300.—	300.—
Suez Lille parts	1000.—	1000.—
Lyonnaise des Eaux Cap.	1000.—	1000.—
Electricité Paris	1000.—	1000.—
Union Electricité	1000.—	1000.—
Péronnines	1000.—	1000.—
Lebon	1000.—	1000.—
Gaz de Paris	1000.—	1000.—
Schneider	1000.—	1000.—
Forges Lille Escaut	1000.—	1000.—
Saint-Gobain	1000.—	1000.—
Verreries de Cirebeux	1000.—	1000.—
Salins Midi Capital	1000.—	1000.—
Messageries Maritimes Ord.	1000.—	1000.—
Distil. Indochine	1000.—	1000.—
Cusenier Joulet	1000.—	1000.—
Grilles Chaussée	1000.—	1000.—
Galeries Lafayette	1000.—	1000.—
Camp-Bird	1000.—	1000.—
Printemps	1000.—	1000.—
Bank. Franç. Ets Paris	1000.—	1000.—
Part 1 % franco-japonaise	1000.—	1000.—
Crédit Foncier Autriche	1000.—	1000.—
Exlairage Villes	1000.—	1000.—
Aviation Brégnet	1000.—	1000.—
Corcoore	1000.—	1000.—
Banque Parisa. Maison	1000.—	1000.—
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000.—	1000.—
Bi-Métal	1000.—	1000.—
Hotchkiss	1000.—	1000.—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. sup. Ciment Français	1000.—	1000.—
Tuiz Lusanes	1000.—	1000.—
Royal Dutch	1000.—	1000.—
Shell	1000.—	1000.—
Crow-Mines	1000.—	1000.—
Carbonite	1000.—	1000.—
Bergougnan	1000.—	1000.—
Etablissements	1000.—	1000.—
Bulgare 5 % 1902	1000.—	1000.—
Chine 4 % 1896	1000.—	1000.—
Egyptie Unifié	1000.—	1000.—
Hellénique 6 % 1914	1000.—	1000.—
Italie 3 ½	1000.—	1000.—
Japon 4 % 1905	1000.—	1000.—
Mexique 4 % 1904	1000.—	1000.—
Roumanie 4 % 1903	1000.—	1000.—
Soka	1000.—	1000.—
Serbe 1913	1000.—	1000.—
Electricité Belge	1000.—	1000.—

CHANGES

Londres	123.35	123.37
New-York	25.47	25.49
Allemagne (100 reichsmark)	606.30	606.70
Belgique	354.50	354.75
Espagne	264.25	264.75
Hollande	1024.75	1025.—
Italie	133.50	133.70
Prague	75.50	75.60
Suisse	493.75	493.75

" HOTEL CORONA "

Angle Canebière - Rue des Feuillants

MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.

Prix modérés

Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

Cors?

COMMENT 5.000.000 DE FEMMES GARDENT DES PIEDS EXEMPTS DE CORS

Ne coupez ni ne rognez vos cors. C'est dangereux, et inutile par surcroît. Faites-y tout simplement ce matin ou ce soir un bon massage avec la merveilleuse Blédine Kruschen. Dès le premier jour, vous ressentirez un bien-être inouï. Et, le lendemain, votre cor sera si ramolli qu'il pourra être enlevé sans douleur, en entier et avec leur racine. Ils ne reviennent jamais, si vous prenez de temps en temps un bain aux Sels Kruschen Blédine.

Partout, dans toutes les pharmacies, on vend et recommande les Sels Kruschen Blédine. Leur coût est insignifiant.

avec les cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Rue d'Alsace-Lorraine — Rue de nouvelles fouches — Rue d'Armagnac de la Garonne

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 28 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 n.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Sam. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

MAGNETOS sont réparées à perfectionnent chez le spécialiste RAITERY 150 Rue Sainte Marseille Adresse

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

Etablissement Modèle d'Alimentation

POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompte expédition pour tous les articles concernant l'alimentation.

RHUM FOX-LAND Grande Marque

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

VISITE S'IMPOSE

CAHIERS — ARDOISES PORTE-PLUMES

Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

PHOSCAO

COMPTOIRS Généraux de Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX.
RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et foudres.

Pressoirs et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour mines, carrières, etc...

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, étagerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, lithinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
Forges et ateliers de construction : Chemin de Paralejo

AUTOMOBILISTES !..!
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une énorme économie.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à Bastia
Rue des Jardins
Téléphone : 9.80
BUREAU A PARIS
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

50e ANNEE — N° 20 — 25 centimes — DIMANCHE 11 MAI 1930

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	25	45
Corse, Algérie, Tunisie	17	33	64
Etranger, Etc.	25	50	100
Etranger, Etc.	35	65	120

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

ELECTION SÉNATORIALE du 11 MAI

NOTRE CANDIDAT
PAUL LEDERLIN

La Ligne Ferrée Orientale

Le projet de loi Solenzara Portovecchio est voté

Nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir de deux campagnes qui ont été menées dans ce journal, en 1928 et en 1929, en faveur de la construction de la section de chemin de fer comprise entre Solenzara et Portovecchio, continuation de la ligne orientale qui va s'arrêter bientôt à Solenzara, et qui sera elle-même continuée, le plus tôt que l'on pourra, jusqu'à Bonifacio.

On peut rappeler à ce propos que ces deux campagnes inspirées et documentées directement par M. Landry, qui avait pris, avec le concours de ses collègues au Parlement, la charge principale d'aboutir, avaient pour dessein de contribuer à lever les grosses difficultés opposées à Paris à la réalisation de ce projet. On nous permettra, sans fausse modestie, d'affirmer qu'elles n'y ont pas inutilisé. La valeur, la précision de la documentation fournie par M. Landry à la presse insulaire, le retentissement même de la campagne à laquelle certains confrères étrangers ont fait, peut-être sans le vouloir, écho utile, ne pouvaient ne pas toucher les membres intéressés du Gouvernement.

Il s'agissait d'abord du principe même de la continuation des travaux.

Avec son grand cœur et son sens des réalités, M. Poincaré, en sa qualité déterminante de ministre des finances, fut le premier à accéder à un projet qui va augmenter notre réseau ferroviaire de 41 kilomètres, exiger une dépense de cinquante millions, desservir une vaste région riche qui se morfond dans l'isolement, donner au centre industriel, agricole et démographique de Portovecchio, une valeur qu'il n'avait qu'en puissance, attribuer à la ligne orientale, à tout le réseau corse, un principal débouché de Bastia une plus-value considérable.

M. Paul Baynaud, ministre des finances, a bien voulu ne pas laisser tomber l'engagement pris par M. Poincaré. Nous le remercions au nom de la Corse.

Il s'agissait ensuite d'amener le Conseil général des Ponts et Chaussées à renoncer à sa délibération tendant à la suppression des passages à niveau impliqués dans la nouvelle section. La modification de l'avant-projet dans ce sens eût exigé une dépense supplémentaire de cinq millions et un retard dans le commencement et dans l'achèvement des travaux de cinq ans.

Après une lutte dure, la question de principe étant posée pour toute la France, le Conseil général des Ponts et Chaussées sur la pression de M. Georges Pernot, ministre des Travaux, que nous remercions également de son geste, a consenti à la Corse, qui ne croit rien des faits ces passages à niveau, le traitement particulier qu'elle méritait.

Et le projet de loi est voté.

Présenté au nom de M. Gaston Doumergue, président de la République, par MM. Georges Pernot et Paul Reynaud, il a pour objet d'approuver un avenant à la convention du 8 novembre 1909 passée avec la Compagnie de chemins de fer départementaux pour la concession du chemin de fer d'intérêt général à voie étroite de Ghisonaccia à Bonifacio.

Cet avenant porte que la compagnie s'engage à exécuter les travaux d'une section de 41 kilomètres de ligne comprise entre la gare de Solenzara et celle de Portovecchio, pour un montant total de quarante-neuf millions deux cent mille francs, y compris une somme maximum de 4.355.620 francs qui devra être affectée à l'acquisition du matériel roulant, mobilier des gares, stations et postillage des ateliers. Les travaux seront commencés dans un délai de six mois et terminés dans un délai de cinq ans, à partir de la promulgation de la loi approuvant l'avenant.

Le vote du projet, renvoyé selon la règle, à la commission des travaux publics et des moyens de communication, a été acquis sans discussion.

Nous aurons sans doute l'occasion d'en examiner les détails qu'il fournit, les caractéristiques générales que résume ou exposé des motifs justifiant la nécessité de l'ouvrage, sa réelle productivité, les conséquences qui vont résulter de sa réalisation au point de vue de l'outillage insulaire.

Pour l'instant, nous voulons seulement marquer le succès obtenu, en rendre lui-même témoignage à toute la représentation insulaire, celle de 1924 à 1928 comme à la représentation actuelle, qui, elle-même, aurait la loyauté de reconnaître que M. Landry a apporté à la solution de cette affaire de dévouement passionné.

Quant à la Compagnie des chemins de fer départementaux, elle a fait preuve en cette circonstance d'une bonne volonté et d'une diligence remarquables et que seuls connaissent ceux qui l'ont vue à l'œuvre. Elle s'est peut-être rendu service à elle-même ; plus encore nous bénéficions de l'esprit de ténacité qu'elle a manifesté durant toute cette période de tâtonnements inquiétants. Au reste, si elle n'avait pas, hors de toute règle commune, dans cette région infestée de paludisme, surmonté les pires difficultés, que tout le monde connaît, en serions-nous au point actuel ?

M. François Pietri est rappelé à Paris

M. François Pietri a été rappelé à Paris par le Président du Conseil en raison des événements sanglants qui se sont déroulés ces jours derniers en Indochine.

Hier soir, M. François-Pietri n'avait pas encore répondu à l'appel du Président du Conseil.

Son Excellence est sans doute retenue en Ajaccio par des préoccupations plus importantes que les troubles qui depuis quelque temps font couler le sang dans notre belle possession d'Extrême-Orient.

Un barquier de Perpignan dépose son bilan

Perpignan, 10 mai. — Après des affaires malheureuses, Jacques Vidal, barquier du canbli d'Argelès-sur-Mer, vient de déposer son bilan. Son passif s'élève à plus de deux millions de francs.

Des plaintes ont été déposées.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

De retour à Alger M. Doumergue a passé une grande revue navale

Alger, 10 mai. — M. Doumergue a consacré la matinée à la visite de deux grands hôpitaux d'Alger : l'Hôpital Militaire Maillot et l'Hôpital civil.

A 9 heures, la file des automobiles présidentielles s'ébranle ; la belle chaleur algérienne est enfin apparue : la foule et la haie sont moins denses un brume blonâtre, calmes comme un miroir d'argent et où aperçoit vaguement les files de bâtiments de l'escadre qui s'ordonnent pour la revue.

Seuls, le cuirassé-amiral « Provence » et les autres bâtiments sont restés au port.

A bonne allure les automobiles descendent la rue Michelet et gagnent par le boulevard de Provence l'Hôpital Maillot.

A l'Hôpital militaire

La foule est de plus en plus dense et surtout composée d'indigènes. Dans le quartier de Bab El Oued, l'Hôpital militaire est installé dans les anciennes et charmantes résidences d'été du bey. C'est un enchantement : terrasses d'où la vue s'étend sur la mer et les collines qui surplombent les patios ombragés de faïence aux vives couleurs, cours intérieures, escaliers aux murs épais, tout concourt au repos, et à la fraîcheur.

Le Président de la République traverse le jardin, entre dans toutes les salles de malades. Comme à l'Hôpital Civil la fraternité des races la plus absolue est de règle.

Le cortège passe, en quittant l'Hôpital, devant le buste du médecin inspecteur Maillot, un des grands noms de la médecine militaire, à l'époque héroïque de la conquête.

A l'Hôpital civil

Puis le Président de la République est entraîné à vive allure dans le quartier Mustapha où s'élèvent au milieu d'un splendide parc de 12 hectares, les nombreux pavillons de l'Hôpital Civil les 18 professeurs de la Faculté de Médecine, des hôpitaux, 200 internes, externes et étudiants des deux sexes, nombre de sœurs en cornette et d'infirmières en blouse blanche lui font le plus chaleureux accueil.

Le Président aperçoit les différents pavillons.

M. Doumergue part à 12 heures 45 du Palais d'Eté pour le Casino Municipal, où il a présidé un déjeuner offert par le Conseil municipal. Le Conseil général et la Chambre de Commerce.

La revue navale

Alger, 10 mai. — Par un beau soleil d'Afrique a eu lieu cet après-midi le défilé naval de l'escadre composée de 66 bâtiments placés sous le commandement du vice-amiral Durand-Viel, commandant en chef la première escadre, et mouillés au large d'Alger, en formation de file, cap au sud.

A 14 heures 30, MM. Doumergue, Dumenil et les ministres arrivent au quai d'embarquement, salués par la foule qui fait une ovation au chef de l'Etat ; ils montent immédiatement dans une vedette pour rejoindre le croiseur « Duguesne », à bord duquel le Président assistera au défilé ; les honneurs sont rendus par des marins allignés sur la batterie des navires.

Le défilé de l'escadre

Les marins du « Duguesne » et du « Provence » poussent sept fois le cri : « Vive la République ! » Les bâtiments ont arboré le petit pavois et s'ébranlent par des coups de canon lorsque devant le Président de la République, la musique du bord joue « La Marseillaise ».

Au moment où le navire porte-avions « Béarn » passe devant le navire présidentiel « Duguesne », trois escadrilles d'avions de l'escadre, trois escadrilles d'avions du « Béarn » et 8 escadrilles d'aviation militaire, venant de Bougie, où elles étaient basées pour la circonstance, défilent successivement en survolant les bâtiments à environ 400 mètres d'altitude.

La foule qui est sur les bords de la Méditerranée suit attentivement le mouvement des navires. De nombreuses vedettes sillonnent la mer, acclamant la marine ainsi que le chef de l'Etat.

M. Doumergue est ensuite, après le défilé, ont débarqué avec le même cérémonial qu'à l'arrivée. C'est la première fois que M. Doumergue assistait à un défilé de l'escadre et passait en revue les bâtiments.

Le banquet de la Chambre de Commerce d'Alger

A l'issue d'un banquet offert par la Chambre de Commerce, M. Gaston Doumergue a prononcé un éloquent discours dans lequel il a dit notamment :

« Alger est aujourd'hui une très grande ville moderne, la quatrième de France, aussi active que belle. Le splendeur de vie et d'activité. Elle est habitée par une population de race aussi double métissée mais pleine d'intelligence et d'énergie et d'âme bien française comme celle de toute l'Algérie.

« Alger est vraiment l'entrée respendissante qui convient à cet empire africain allant de la Méditerranée au Congo, de la côte de l'Atlantique à la frontière du Soudan Anglo-Egyptien, que la France a su créer par son génie persévérant, par le courage et l'intelligence de ses enfants, par leur puissance de travail et leur esprit d'entreprise, leur bienveillance et leur générosité, par la confiance que ses qualités ont inspiré à des populations et des races auxquelles elle a voulu donner la sécurité et le bien-être et ses bienfaits de la civilisation. »

Plus loin, le Président de la République a ajouté :

« Les Français et les Français indigènes collaborent cordialement aujourd'hui dans les diverses Assemblées algériennes pour réaliser le même idéal, c'est-à-dire, suivant l'heureuse expression du Président du Conseil Général, à la prospérité et à la grandeur de l'Algérie unie pour toujours à la Mère Patrie indivisible. »

M. Doumergue a conclu en disant toute sa foi en la prospérité grandissante de l'Algérie.

M. TOUCHEGUE EN ALGERIE. — Voici les grandes personnalités suivant le cortège présidentiel pendant la traversée de la ville.

Le jeune constructeur lyonnais à fusées, Max Valier, dont on se rappelle les mémorables courses l'an dernier, vient de mettre au point, il a fait des essais concluants avec une voiture à fusées à l'aide d'un carburant liquide et d'acide carbonique pure. Voici M. Valier et sa nouvelle voiture à fusées.

Une fâcheuse Manifestation

L'Europe ne conteste pas à l'Italie le droit de se gouverner à sa guise. Elle a pu croire que M. Mussolini venait à son heure ; qu'elle lui devait la réduction d'un abrès bolcheviste : que c'était là un service à ne pas oublier.

Elle ne l'oublierait certainement pas, si la dictature italienne se montrait plus réfractaire à l'idée de la guerre. Mais il semble qu'après avoir tiré son pays des griffes révolutionnaires, elle rêve de lui imposer la couronne impériale, fût-ce au prix d'un terrain de sang.

Sans doute, cet état d'esprit n'indult-il de symptômes qu'on peut encore ne pas prendre au tragique. Ils n'en sont pas moins inquiétants.

L'Italie est pauvre. L'orgueil de ses dirigeants lui fait oublier une crise économique que beaucoup de Français soupçonnent mal. Jusqu'à ces dernières années, l'émigration lui permettait de pallier en quelque mesure aux inconvénients fâcheux de la surpopulation. Elle est pratiquement arrêtée. Et, en outre, les jeunes émigrés sont invités à venir faire leurs études dans les frontières. Vous les prévient qu'à sa majorité, un fils d'Italien, né en France, peut opter pour la nationalité française. Afin de récupérer éventuellement un soldat, le Gouvernement royal préfère défrayer sa mère des dépenses du voyage et de toutes celles qui accompagnent et suivent l'accouchement.

Par ailleurs, nos jeunes voisins reçoivent une instruction spéciale. L'histoire officielle leur enseigne qu'au 20e siècle, après une longue série d'injustes malheurs, l'Italie demeure dépositaire d'une série de terres *irrédentes*, au nombre desquelles figurent la Corse, le comté de Nice et la Tunisie.

D'après les dépêches qui me parviennent, il semble même qu'aujourd'hui cette doctrine ait cessé d'être le lot d'irréductibles. Elle infecte aux parties à la vue. Ses avocats sont sûrs et il pleut sur notre confrère du papier timbré.

Mais, quelle imprudence ! Car si la revue peut faire la preuve que le prouvait de cette même mal touchée, est bien celle de notre Cécile naturelle et qui a été tirée en l'an de jouvence 18... n'est à elle seule que la phénomène devra s'en prendre de cette indirection redoutable, propre à affliger les derniers triomphes d'une beauté majeure que tout le monde admire et qui paraît au jamais devoir se faner...

Gabriel Bacon.

ÉCHOS
Billet Parisien

Qui reconnaîtrait, dans ce petit garçon, joufflu, aux cheveux lisses, qui tient un cerveau à la main, ce monsieur élégant et chauve, qui fut la coqueluche des salons et qui occupe maintenant un poste très recherché dans l'administration des finances ?

Qui reconnaîtrait, dans cette petite fille à la poitrine et maigrichonne, cette belle dame aux appas plantureux qu'on baptise aujourd'hui « la femme moderne » ?

Cécile Sorel n'a pas craint de s'offrir ce ridicule.

Une revue de théâtre a ouvert un concours original. Elle reproduit une série de photos d'enfants. Il faut mettre sous ces portraits les noms de quelques personnalités contemporaines.

La jeune Cécile, dans sa prime jeunesse, avait des joues rebondies et un petit bedon de moineau. En somme, c'était une belle enfant pleine de santé, enfant du peuple ou de la petite bourgeoisie, bien entendu. Et c'est cela qui a fait hondir Cécile Sorel. Elle infecte aux parties à la vue. Ses avocats sont sûrs et il pleut sur notre confrère du papier timbré.

Mais, quelle imprudence ! Car si la revue peut faire la preuve que le prouvait de cette même mal touchée, est bien celle de notre Cécile naturelle et qui a été tirée en l'an de jouvence 18... n'est à elle seule que la phénomène devra s'en prendre de cette indirection redoutable, propre à affliger les derniers triomphes d'une beauté majeure que tout le monde admire et qui paraît au jamais devoir se faner...

Gabriel Bacon.

LA DEMOCRATIE CORSE

JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR

PARAIT LES SOIRS DE 5 HEURES

M. DANIEL, Rue Abbatucci,
M. CAMPANA, Cours Favale,
M. SALVADORI, Boul. du Palais,
ET A LA
CIVETTE, Boulevard du Palais

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 10

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

En rapprochant les événements qui s'étaient succédé autour d'elle depuis la nuit du 21 décembre, il lui apparaissait de plus en plus clairement que Soutenberg, sachant tout, avait voulu écarter d'elle tout avait résolu de s'assurer de sa discrétion.

Comme elle en arrivait à cette conclusion, Diogène qui avait réfléchi lui aussi, lançait une exclamation.

— Soutenberg, par le diable !

— Soutenberg évidemment, répétait-il et le avec son arrogant dédain. Vous êtes forcé d'avouer que je ne me suis pas trompé ! C'est bien lui qui vous a acheté comme un vulgaire trépon que vous êtes ! Vous l'avez aidé dans son infamie contre moi, ajouta-t-elle, perdant toute mesure, comme vous l'aidiez dans cette plus criminelle encore qu'il trame contre notre souveraine ! Vous, un soldat qui devriez vous battre pour votre pays, vous prêtiez faire la guerre à vos frères, et consentir au bonne ? Vous devriez rougir de honte ! Vous avez vraiment une pitié d'abaissé, et vous avez quelque du sang d'un honnête homme coulait dans vos veines.

Cette fois elle s'attendait à un éclat d'indignation et de révolte, elle espérait avoir enfin atteint cette cuirasse d'indifférence, cet air imperturbable de contentement de soi et cet insolemment regard de fierté et d'ironie.

Mais il ne pensait pas à se fâcher, il ne pensait pas à lui-même en ce moment.

En nommant Soutenberg, Gilda lui n'avait révélé bien des choses dont il, avait seulement un vague soupçon. Se remémorant sa conversation avec Nicolas de Hartmann, chez cette vieille amie Frank Hals, tous les détails s'écl

Les Contes du "Petit Bastiais"

UNE INTERVIEW au Ministère de la Guerre

« C'est pour de chose, la vie s'organise entre deux fusillades ».

Paroles sages, mais combien désabusées, qui nous donnent l'illusion d'une douceur de vivre agréable qui se dissipe et nous laisse sans forme.

Ce « point de deux incassables » en contient une foule d'autres, d'intérêt relatif, évidente ou charnelle, d'une résignation évidente ou charnelle. Cette résignation lénifie en jouant.

« Maintenant il faut s'habituer à ne plus compter sur rien, à ne plus rien espérer, à ne plus rien désirer, même même même la jouissance matérielle et des sensations artificielles. Elle installe au bas, tandis que Sainte-Thérèse de Lisieux aux autres de regarder chercher montait au firmament ou une voie lactée, ou un bouquet de lilas, qu'elles plantent dans les hauteurs.

Le lieutenant G... se dit Cécile, doit avoir l'esprit simple, et les goûts variés, pour réussir des perdrix si dissemblables.

Déjeuner pour de bal, le Lieutenant J... se demandait deux quel faisceau de moyens pratiques pour découvrir la perle de son choix. Il songea rapidement à des fleurs de lettres, non seulement aux plus communicables mais d'une efficacité particulière, comme Colette Yver, autour des « Initiales ». Puis, il prit un autre chemin relativement à trou de la rouge et noire.

Il ne se trompait pas. Tout l'efficacité avait supérieur. Cécile ne sera pas sa femme. Elle sera sa maîtresse. Elle sera sa femme. Elle sera sa maîtresse. Elle sera sa femme. Elle sera sa maîtresse. Elle sera

Soyez attentif aux défaillances de votre santé. Ne dites pas que les malaises que vous éprouvez depuis quelque temps sont sans importance. Des malaises, même légers, ont forcément une cause et cette cause, négligée, entraîne toujours des désordres sérieux. La sensation de lassitude, l'abattement physique, le sommeil agité, les points de côté, les maux d'estomac, sont des indices certains d'une dépression nerveuse, d'un état d'anémie.

Une puissante réaction s'impose pour restaurer vos forces, réaliser à votre sang réparateur les éléments vivifiants qu'il fait défaut, et retremper son ressort. Et cette réaction urgente, vous la provoquerez en faisant usage des Pilules Pink, dont les incomparables propriétés conviennent à tous égards aux organismes affaiblis.

Les Pilules Pink reconstituent la richesse du sang, tonifient le système nerveux, activent les sécrétions de l'estomac, stimulent l'appétit.

La cure des Pilules Pink est un des meilleurs traitements des affections et des troubles dont la cause principale réside dans l'appauvrissement du sang ou l'affaiblissement du système nerveux.

(6 fr. la boîte, 35 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Toutes pharmacies. Dépôt : Ph.ie Fl. Blanot, 25, r. Bailly, Paris (9e).)

Avec chaque pilule, du sang nouveau.

POUR FAIRE CONNAITRE SA MARQUE
HORLOGERIE SALVA

existant depuis 1910 vous offre à titre de réclame quelques modèles de ses montres aux prix exceptionnels indiqués ci-dessous.
Montre nickel. Forme moderne. 45 fr., les trois ..... 120 fr.
Montre bronze inaltérable brillant or. Fond doublier fermé, richement ciselé, mouvement soigné ..... 59 fr.
Montre garantie 3 ans, nickel gravé mouvement ancre ..... 95 fr.
Montre-bracelet homme nickel, boîtier moderne, cadran lumineux. 75 fr.
Montre-bracelet dame, plaque or, inaltérable ..... 75 fr.

Toutes ces montres sont garanties cinq ans. Envoi contre remboursement franco de port. Horlogerie SALVA, 32, rue de Rivoli, Paris (4e).

Meubles rustiques 4 sièges prix de fabrique
et modernes de 15 à 1.500 francs
Salles à manger en marqueterie, Chambres à coucher, Bergères et Linge à l'Hôtel
E. HAHN Agent Général
52, Rue Pertinax (Ile de la Corse)
Agent pour la Corse :
M. Jules Michelangeli — Bastia
2106 (Alpes-Maritimes)

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

RHUM St-JAMES
(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

« St-James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine de nos premiers Rhums du Monde. »

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, nœuds et bijoux, etc. ...
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
29, rue de la Sourdière, Paris

Lire.... c'est entendre
Dans ce nouveau récepteur du T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index le nom de la station désirée, et l'ensemble est réalisé instantanément.
Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut fonctionner avec le dispositif d'alimentation sur le secteur qui supprime piles et accus.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 2 bis, rue du Palais, BASTIA

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée exceptionnellement en Bastiais et Franco-Corse.
Modèles de maisons de toute nature et de tous prix, plans et devis gratuits.

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompte expédition pour tous les articles concernant l'alimentation.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

Papeterie du Petit Bastiais
6, boulevard du Palais — BASTIA
VIENT S'IMPOSE
CAHIERS — ARDOISES PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

PHOSCAO

CYCLES ET MOTOCYCLETTES
" ALCYON "
Agence Régionale : MORI, Cycles
2, Boulevard Auguste Gaudin, 2 - Bastia
CYCLISTES,
N'oubliez pas que pour 100 francs d'acompte et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer de suite une bicyclette ALCYON tour de France.
TOUR DE FRANCE 1929
1er Desvole, sur bicyclette ALCYON.

Windsor route	525
Windsor dame	575
Alcyon route	625
Alcyon touriste	675
Alcyon I. de France, jantes acier	725
Alcyon tour de France, boyaux	750
Alcyon cadmié	775
Alcyon super Tour de France	950
Alcyon dame	675

BANQUE DE LA CORSE
15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, rue PAOLI
BASTIA (Corse)
Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et encaissement de tous effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et foulettes.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, plomberie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, badigeon, blanc, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
Forges et ateliers de construction :
Chemin de Paratojo

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOUS DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une économie.

1er ANNEE. — N° 90. 25 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes LUN. 12 et MAR. 13 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
9, Bd du Palais à Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 3-80
BUREAUX A PARIS
15, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

0.230

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 120

ABONNEMENTS
Un mois 6 mois 1 an
Corse 16 33 60
Etranger 21 42 80
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 15, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

ELECTION SENATORIALE DU 11 MAI

Notre ami PAUL LEDERLIN est élu Sénateur de la Corse

Résultats du scrutin

Electeurs inscrits : 810 -:- Votants : 808
Suffrages exprimés : 807. -:- Bulletins blancs ou nuls : 1

Ont obtenu :

MM. Paul LEDERLIN	426 voix	ELU
Sébastien GAVINI ...	375 —	
Célestin CAITUCOLI .	4 —	
Divers	1 —	

Mes chers Amis,

Vous avez dédaigné les calomnies.

Vous avez signifié hautement, en hommes fiers et libres, votre droit d'avoir un idéal républicain.

Vous avez en même temps proclamé votre foi dans les destinées de notre pays.

Soyez assurés que je me montrerai digne de votre confiance.

A vous, amis qui avez lutté et triomphé sur mon nom, je dis merci du fond du cœur.

Maintenant — et ici je m'adresse à vous et à nos adversaires d'hier — au travail pour le relèvement économique de l'île !

Paul LEDERLIN,
Sénateur de la Corse.

M. Paul LEDERLIN à Bastia

Vers 15 heures, M. Paul Lederlin, accompagné de MM. Emile Sari, Sénateur-maire de Bastia, Hyacinthe de Montera, premier adjoint, Petrilo-Maestracci, Conseiller Général, Paul Martelli, notre excellent confrère Henri Désiré, de la « Démocratie Corse », etc., faisait son entrée à Bastia, suivi d'une longue file d'automobiles fleuries et pavoisées dans lesquelles avaient pris place de nombreux élégeurs et amis.

C'était pour lui une course folle à travers neige et verglas, jusqu'à Haricun... puis quelques heures d'immobilité dans l'atelier accueillant et chaud, et enfin, le retour bride abattue pour rejoindre sa prisonnière au petit hameau de Hondeberke où Socrate et Pythagore devaient la conduire. Leur consigne était de partir dans la matinée, afin d'y arriver avant la nuit ; alors ils n'auraient plus qu'à veiller sur la sécurité de Mlle de Brédérode pendant qu'elle se reposerait.

La cavalcade fut belle, car Diogène comptait bien être de retour assez tôt pour organiser la dernière étape et l'arriver à Rotterdam.

Hindeberke était un insignifiant hameau perdu dans les bois, et si éloigné des grandes routes que la petite caravane y serait à l'abri de tout danger comme de toute indiscrétion.

Diogène pouvait donc partir en paix pour se retrouver le matin même dans l'atelier de Franz Hals. Il s'agissait seulement de patiner sur les canaux glacés jusqu'à Harlem, où il arriverait deux fois plus vite qu'à cheval.

En hâte, il se munit des quelques provisions de bouche qu'il avait fait préparer, et se dirigea vers les écuries pour s'assurer que les chevaux avaient été bien soignés, et prendre les paths qu'il avait attachés à sa selle.

La nuit était singulièrement claire maintenant. La lune avait émergé d'une bande de nuages qui, jusqu'ici, l'avaient tenue prisonnière, et elle magnifiait le paysage.

La petite ville reposait calme et poétique sous son linceul de neige, toutes les fenêtres fermées au froid, terriblement vif, du dehors. Au loin, le Rhin déroulait son ruban d'acier en courbes gracieuses vers la mer du Nord, d'où venait âpre et glacé venait frapper le visage du jeune voyageur audacieux.

A suivre.

PAUL LEDERLIN
Sénateur de la Corse

Au Conseil Général de la Corse

Ajaccio, 12 mai. — Le Conseil général de la Corse s'est réuni à 15 heures, sous la présidence de M. Adolphe Landry, pour sa première session ordinaire de 1930.

M. Morati occupe le siège de secrétaire.

M. le Préfet est présent.

Répondant à l'appel de leurs noms, MM. Perroni, Balisoni, Grillerosi, Gamboni, Paoli, Casalta, Vilani, Moretti, Massoni, Fabiani, Alicarini, Sola, Cattoli, Grimaldi, Muselli, Cagninacci, Marcangeli, Franchi, Bonavita, Allier, Arbelli, Gavini, Borelli, Cecchini, de Peretti, Manfredi, Trani, Gavini, de Gentili, de Buovaserra, Del Pellegrino, Marcangeli, Fazzioni, Perelli, Orsini, Chiappini, Martinetti, Colombani, Barlese, Colombani, Morucci, Bretti, Mordicchi.

MM. Arbelli Borelli, Perroni, Cagninacci et Camille Pieri déposent des vœux et rapports.

On décide que la prochaine séance aura lieu demain à 17 heures pour fixer l'ordre du jour et s'ajourner à 16 heures.

La séance est levée.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

Un discours belliqueux du "Duce" à Livourne

Rome, 12 mai. — Dans un discours prononcé hier, à Livourne, M. Mussolini a déclaré qu'après huit ans de fascisme, le peuple italien exigeait avec le bien-être sa place dans le monde.

Il a dit notamment :

Il ne s'engagera pas dans des aventures périlleuses mais il faut qu'il sache et aussi les peuples étrangers que l'Italie sera toujours prête à repousser toute attaque si une nation quelconque menaçait le développement de la révolution des Chemises Noires.

« Le peuple entier serait lancé comme un bolide contre quiconque et partout. »

La session du Conseil de la Société des Nations

Genève, 12 mai. — M. Henderson a invité M. Briand à déjeuner avec lui demain.

Dans une interview, M. Curtius, ministre des affaires étrangères du Reich, s'est déclaré heureux de pouvoir travailler au sein du Comité de la Société des Nations à la solution des problèmes intéressant les différents pays, avec les représentants des autres puissances. Le représentant du Reich s'efforcera d'obtenir l'aide de la Société des Nations et de perfectionner ses méthodes.

M. Curtius a ajouté qu'il confirmerait ainsi l'entrevue M. Stresemann et que la question du désarmement devrait être poursuivie avec plus de force et d'activité que jusqu'à présent.

VICTOIRE !

Au débordement d'injures qu'un parti aux abois a déversées sur un grand Français, la Corse Républicaine, continuant de belles traditions d'hospitalité, a opposé la digue inébranlable de sa force, de sa puissance.

PAUL LEDERLIN, candidat du P.R.D.S. a été, non pas élu, mais plébiscité.

La Corse a tenu à se débarrasser des vieilles formules électorales, à donner à une dynastie égoïste, une leçon de bienséance et en même temps à rejeter avec une méprisante indifférence un partisan félon.

L'innocente victime de mesquines ambitions a voulu dans un sursaut d'indignation, clamer son droit légitime à plus de bien être, à plus de progrès: Elle a fait donc appel, elle a accordé sa confiance à une personnalité de premier plan, à un chef moderne de notre industrie nationale, qui a déjà, en œuvres tangibles, marqué son bienfaisant passage dans d'autres régions.

Et ce pays qui, lui-même, est en butte à des convoitises inconsidérées a choisi son nouveau représentant parmi ces fiers citoyens de France, gardiens jaloux de notre indépendance et de notre histoire.

Enfin, la Corse Républicaine, en envoyant au Sénat Paul LEDERLIN à une majorité écrasante a fait, en faveur du chef bien aimé du P.R.D.S., une manifestation grandiose de loyauté confiante et d'estime affectueuse.

VIVE LA CORSE :
VIVE LE P.R.D.S
VIVE PAUL LEDERLIN ;
VIVE LANDRY.

La suppression des droits de succession

Nous continuons à bénéficier en Corse d'un régime de faveur en ce qui concerne les droits de succession en ligne directe. Il n'en est pas moins vrai que la campagne menée depuis plusieurs années par des députés comme MM. Landry et Fougère en vue de la suppression totale de ces droits et de cette iniquité attendons les résultats avec le plus d'impatience.

Cette campagne provoque d'ailleurs une synchronisme visible avec la création du parti agraire qui a présenté des candidats dans diverses circonscriptions aux dernières élections partielles et en a même fait passer un. Nous ne voulons pas préjuger de l'avenir de ce parti dont le caractéristique curieuse est de représenter comme anachroniques, négatives et nuisibles les actuelles terminologies électorales qui prétendent qualifier et distinguer les opinions, les tendances et les partis. Il se borne à vouloir exprimer et représenter les masses rurales et à demander pour elles tout ce qu'il croit devoir lui revenir, mais dit se désintéresser absolument des cadres des vieux partis au point de les ignorer. Il s'agit bien sûr d'un programme à faire valoir par les voies et dans des différents partis, mais d'un parti nouveau, autonome.

Le fait que lui réservent les électeurs ruraux, nous l'ignorons ; mais en supposant même que ceux-ci continuent à se laisser séduire et aspirer par les anciennes formations, parce que, vraiment, la vie est trop mêlée et qu'on ne peut pas faire de discrimination absolue entre les intérêts agricoles et les intérêts industriels, par exemple, la fondation d'un parti purement agraire qui fait obstacle aux milieux de vue à ses candidats et les fait même être se constitue pas un phénomène négligeable. A son origine on découvre le sentiment de l'entité rurale, et le désir de lui donner sa physionomie. C'est quelque chose, c'est heureux, et on le pourrait entraîner de grosses conséquences, heureuses à notre avis.

Car ce sentiment, au fond, n'est autre que celui du retour et du maintien à la terre exprimé par les mesures susmentionnées. On dirait que les auteurs recherchent intentionnellement les moyens de s'accroître

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le
1er MAI 1930
de bien vouloir nous faire parvenir dans leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dix réclamation, le journal ne nous parvient pas dans la quinzaine suivant.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 41

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

Gilda n'insista pas, elle avait compris au ton qu'il avait pris que sa décision était irrévocable. Elle l'avait crue insensible à la pitié et à l'injure, et voilà qu'il se montrait également insensible à ses propres intérêts ! Elle ne comprenait plus !...

Je vois, conclut-elle froidement, que je gêne une tierce personne. Je suis à votre merci et sans espoir... C'est la volonté de Dieu sans doute, puisque je ne peux rien contre la force brutale, et j'ai pitié pour vous demander de me délivrer de votre présence. Je ne vous solliciterai plus, je vous l'affirme.

— Puisque vous le permettez... dit-il, et saluant avec une impeccable bonne grâce il se hâta vers la porte.

— Un mot encore, dit-elle, plus hautaine que jamais, je veux que vous sachiez qu'aucun longtemps qu'il me faudra subir cette humiliante situation, je saurai vos intentions le mieux qu'il me sera possible, non que je reconnaisse un tel droit à me les dicter, mais parce que je suis sans pouvoir pour m'y soustraire, et que je veux éviter tout scandale.

J'espère qu'en retour de notre docilité, il nous sera épargné de nouveaux outrages, à ma femme de chambre et à moi-même ?

Doit-je comprendre que je ne devrai jamais plus me permettre de venir monter dans votre appartement ou de vous mettre en voiture, même quand vous serez privée de connaissance, comme vous l'étiez en arrivant ici ? demanda-t-il, avec un singulier sourire.

— J'entends, en effet, que vous m'épargniez à l'avenir votre contact et celui des gens qui vous aident dans votre lourde besogne.

Cette fois, il perdit un peu de sa courtoisie impossible.

— Par le diable ! dit-il, je n'aurais jamais cru que tant de haine et d'arrogance puissent loger dans un si frêle corps de femme !...

Malice ? Haine ? Non certes, fit-elle ouvertement arrogante, c'est du mépris, et seulement du mépris que j'éprouve pour vous et ceux qui vous paient pour votre infâme conduite, ✱ ✱ ✱ !

C'est tout ? demanda-t-il, ayant déjà retrouvé tout son calme. En ce cas, monsieur, Madame, et... merci pour le grand honneur que vous m'avez fait en me recevant chez vous à cette heure.

Qu'ordonnez-vous par là, je vous prie ? s'écria-t-elle exaspérée. Je n'ai pas pensé, fût-ce l'espace d'une seconde, à vous faire honneur !

J'en suis bien convaincu, mais vous l'avez fait cependant bien que tout à fait inconsciemment, et j'honneur n'en est que plus grand.

Il, comme elle le regardait, les yeux dilatés de surprise et de colère.

— Vous m'avez fait le plus grand honneur, madame, dit-il la voix terriblement malgré les efforts qu'il faisait pour parler avec calme, en n'omettant seul ici en votre présence, en plein nuit, moi le tiède gredin, le lourdaud de grand chemin, pendant une heure entière, alors que tout le monde dort dans cette maison, même votre gouvernante !

« Pour cette heure de confiance, daignait Impelle vous ne m'avez pas épargné les injures pour cette reconnaissance impolicite de ma droiture et de ma chevalerie — bien que vous prétendiez les nier — je vous remercie profondément. En dépit, on peut-être à cause de votre mauvaise opinion de moi, vous m'avez donné l'occasion de me conduire en vrai gentilhomme. »

Il chôtiras très bas avec sa suprême élégance de geste et d'attitude et, sans lui permettre d'ajouter un mot, il quitta la chambre.

XVIII

LA COURSE DANS LA NUIT

Dès que la porte fut refermée derrière lui, Diogène poussa un soupir de soulagement et passa la main sur son front.

— Par saint Bavon ! murmura-t-il, j'ai passé de mauvaises heures avant celle-ci, notamment avec ses assassins d'acolytes dans la forêt de Prague, qu'ont failli avoir ma peau, mais ce n'était rien à côté de ce que j'ai dû supporter ce soir !

A vrai dire, il n'avait été stoïquement chevaleresque qu'en apparence, car il avait été violemment tenté, à plusieurs reprises, d'écraser les injures sur les belles lèvres méchantes en les fermant d'un baiser ; ainsi, du moins, il aurait mérité ce mépris qu'elle lui témoignait si cruellement.

Mais il avait triomphé de la tentation, et se sentait content de lui.

Pythagore et Socrate étaient étendus sur le plancher de la taverne, près du foyer, et y dormaient à poing fermés. Il prit grand soin de ne pas les éveiller, leur ayant très nettement précisé ses ordres pour le lendemain. Il leur avait même promis une rétribution complémentaire s'ils restaient absolument sobres et lucides jusqu'à son retour, et exécutaient ponctuellement tous ses ordres.

Il savait que les deux braves n'étaient pas hommes à lui désobéir, et il pouvait, sans inquiétude, tenir la promesse qu'il avait faite à Franz Hals.

C'était pour lui une course folle à travers neige et verglas, jusqu'à Harlem... puis quelques heures d'immobilité dans l'atelier accueillant et chaud, et enfin, le retour bride abattue pour rejoindre sa prisonnière au petit hameau de Hondeberke où Socrate et Pythagore devaient la conduire. Leur consigne était de partir dans la matinée, afin d'y arriver avant la nuit ; alors ils n'auraient plus qu'à veiller sur la sécurité de Mlle de Brédérode pendant qu'elle se reposerait.

La cavalcade fut belle, car Diogène comptait bien être de retour assez tôt pour organiser la dernière étape et l'arriver à Rotterdam.

Hindeberke était un insignifiant hameau perdu dans les bois, et si éloigné des grandes routes que la petite caravane y serait à l'abri de tout danger comme de toute indiscrétion.

Diogène pouvait donc partir en paix pour se retrouver le matin même dans l'atelier de Franz Hals. Il s'agissait seulement de patiner sur les canaux glacés jusqu'à Harlem, où il arriverait deux fois plus vite qu'à cheval.

En hâte, il se munit des quelques provisions de bouche qu'il avait fait préparer, et se dirigea vers les écuries pour s'assurer que les chevaux avaient été bien soignés, et prendre les paths qu'il avait attachés à sa selle.

La nuit était singulièrement claire maintenant. La lune avait émergé d'une bande de nuages qui, jusqu'ici, l'avaient tenue prisonnière, et elle magnifiait le paysage.

La petite ville reposait calme et poétique sous son linceul de neige, toutes les fenêtres fermées au froid, terriblement vif, du dehors. Au loin, le Rhin déroulait son ruban d'acier en courbes gracieuses vers la mer du Nord, d'où venait âpre et glacé venait frapper le visage du jeune voyageur audacieux.

A suivre.

ÉCHOS

Billet Parisien

Une ligne vient de se tirer à Berlin dont l'objet est d'ouvrager autant que faire se pourra l'épidémie inquiétante de suicides qui sévit là-bas. Dans la soirée de dimanche dernier, seize berlinois se sont délestés intégralement.

Le but de la Ligue est fort respectable. Mais ses membres vont s'exposer à de bien grandes responsabilités. Quelles compensations, offriront-ils à l'homme qui veut en finir avec la vie parce que sa maîtresse l'a quitté, et secont-ils en mesure de distraire à leurs frais, à perpétuité, le blond qui atteuts à ses jours parce que rien ne l'intéresse plus ?

Je connaissais un brave homme qui réalisait sur les quais à la nuit tombante en scrutant la physionomie des gens qui se rendaient au parquet. Un printemps dans la contemplation de l'eau qui coule. Il le arriva souvent d'interpeller quelques candidats au suicide.

— J'en ai sauvé des tas ! disait-il.

— Et qu'est-ce-vous fait de ces malheureux ? lui demandait-on.

Alors, il avait un geste vague, embarrassé, et il balbutiait, un peu honteux :

— Bien, de ne sais ce qu'ils sont devenus. Mon devoir était de les détourner de leur funeste projet. Quant au reste...

Mais un jour, il tomba sur un bonhomme qui faisait l'apôtre et se cramponna à lui avec toute l'énergie du désespoir.

— J'ai des dettes, criait-il, j'ai des créanciers, je suis criblé de dettes, je suis un pseudo-suicidé. Vous m'avez empêché d'en finir avec une existence qui me pesait et qui me pèse encore. Eh bien, si vous voulez que je vive, fournissez-m'en les moyens.

Ce fureur était bien nippé et bien nourri par sa victime à qui il extorquait par sarcroît, ce qu'il appelait son argent de poche et qui, en réalité, était l'argent du ménage.

Cette situation vaudevillesque aurait pu durer longtemps, si, à la fin, excédé par le cynisme du rescapé, le philanthrope n'était allé prier le commissaire de police d'intervenir.

Cela est une bonne leçon pour tout le monde. Que chacun fasse un peu de bien autour de lui, et il deviendra inutile d'aller sur les ponts de Paris retenir à bras-le-corps les malheureux qui veulent plonger le parapet. Car, en France, il n'y a pas que la misère qui pousse à ces extrémités-là.

J'entends prétendre qu'on ne peut s'empêcher de rencontrer un pauvre sans le soulager. Cela n'est pas vrai. Il y a des gens qui savent passer leur chemin. Ils ont même l'art de ne pas voir les bras. Faisons comme l'Armée du Salut, essayons tout de même.

Gabriel Bauer.

Un drame sanglant aux environs de Toulon

Toulon, 12 mai. — Un horloger, M. Berthelmy, au cours d'une discussion avec la famille Francia, à Vinon, (Var), a tiré sept coups de revolver, tuant le père et la fille et blessant gravement la fille, le fils. Le frère saisit alors un fusil de chasse et le déchargea dans le dos du meurtrier qui s'écroula gravement blessé.

Emprunts japonais

New York, 12 mai. — Suivant des informations de presse, un syndicat bancaire, présidé par J.-P. Morgan et Cie offrirait un emprunt de 90 millions de dollars pour le compte du Gouvernement japonais.

Une émission similaire serait lancée à Londres pour la somme de 62 millions 500 mille dollars. Cet emprunt porterait un intérêt de 5 1/2 %.

La situation aux Indes

TYABJI, SUCCESSEUR DE GANDHI, EST, A SON TOUR, ARRETE

Bombay, 12 mai. — On a arrêté ce matin à Navsari, un nommé Tyabji, extrêmement bien marché sur les différents de Dharasna. Alors Tyabji est 50 calendaires.

Tyabji avait succédé à Gandhi comme chef des volontaires qui luttent pour l'indépendance.

Belgrade, 12 mai. — La marquise de Loys de Chandieu, fille de la comtesse de Pourtalès, est décédée dans une clinique de Belgrade.

La défunte sera inhumée à Strasbourg.

SALON DE MODES

Mme Nenette Lazzeri

4, Rue Saint-Jean — BASTIA

Toutes les semaines la Maison reçoit un choix, complet et riche des dernières nouveautés de Paris.

Deuil livré en 24 heures.
Réparations
et transformations en tous genres.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

ORTIPORIO. — *Baptêmes.* — Tout dernièrement ont été baptisés dans notre paroisse :

1° Raffaelli Marie dont les parrains ont été : Raffaelli Boniface et Raffaelli, Mathilde.

2° Ventura Antoine, dont les parrains ont été Maciotti Charles Antoine et de Bernardi Anne Marie.

3° Clementi Antoine Christophe, dont les parrains ont été : Gregori Jean-Jacques et Raffaelli Marie.

AJACCIO

SEANCE DU 3 MAI 1930 ,

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. P.-T. Salini, président ; Leonzi et V. de Susini, vice-présidents ; Lorenzi, trésorier ; Colonna Franceschini, Santarelli.

Absents excusés : MM. Fieschi, Laeri, Peretti, Pietri.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

Enquête de la Commission du Conseil supérieur du Travail.

La Chambre arrête les réponses à faire aux questionnaires adressés par la Commission permanente du travail sur :

1°) la contribution des employeurs à la construction des logements ouvriers ;

2°) sur la responsabilité des bailleurs de force motrice ou de locaux aménagés spécialement pour l'exercice d'une industrie, en ce qui concerne l'application des prescriptions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs ;

3°) sur l'application aux gérants des prescriptions de la législation ouvrière.

Vœu relatif aux fournisseurs de plants de vignes.

La Chambre émet le vœu que, par une addition à l'article 2.102 du code civil, les sommes dues pour les plants de vignes soient payées sur le prix des récoltes des cinq années suivant les fournitures.

Bourse pour la ligue aéronautique

La Chambre vote une correction de crédit de 1.000 francs pour création d'une bourse de voyage aéronautique à attribuer à un élève du département de la Corse, qui sera affecter plus spécialement à un élève d'une école technique et, autant que possible, à un scolaire faisant partie de la ligue aéronautique de France.

Le Chemin de Fer Transcubarien

La Chambre exprime le vœu que le Gouvernement présente sans plus tarder, au Parlement, un projet de loi tendant à l'exécution du transsaharien, qui permettra de nous transporter rapidement en Afrique centrale et ouvrira les débouchés nouveaux pour l'industrie et l'agriculture.

Colis postaux avec valeur déclarée

M. le Ministre des Postes fait connaître qu'il a mis à l'étude le vœu relatif à l'admission des colis postaux avec valeurs déclarées à destination des localités desservies par les courriers postaux d'Ajaccio à Piana-Evisa et de Vico à Ajaccio.

Vœu sur l'affectation du paquebot de luxe « Ile de Beauté ».

M. le Président fait un exposé relatif à une meilleure utilisation au point de vue commercial du paquebot de luxe « Ile de Beauté » ; il fait adopter par la Chambre une délibération dans ce sens.

Conférence régionale des P.T.T. à Marseille

M. Valère de Susini rend compte des diverses questions qu'il a traitées à la conférence régionale des P.T.T. tenue à Marseille, le 24 avril, et concernant :

1°) le remboursement du personnel dans les bureaux de poste ;

2°) l'acheminement des colis postaux en valeur déclarée dans l'intérieur du département par les services automobiles postaux ;

3°) l'installation d'appareils spéciaux dans les centraux téléphoniques reliés directement au chef-lieu du département ;

4°) l'affectation des lignes télégraphique de la marine ;

5°) l'affectation des cabines d'isolement spéciales pour la transmission des télégrammes par téléphone dans les bureaux secondaires ;

6°) relation téléphonique entre la Corse et le Continent ;

7°) Extension du réseau télégraphique rural ;

8°) distribution du courrier dans les communes de l'intérieur, le jour même de son arrivée en Corse ;

9°) rétablissement de la lettre télégramme ;

10°) troisième distribution à Ajaccio et départ retardé des autos postales pour l'intérieur, les jours d'arrivée en retard du courrier du Continent.

11°) Rétablissement d'un plus grand nombre de facteurs-receveurs ;

12°) Construction d'un hangar des Postes à Ajaccio et un bureau auxiliaire à la Barrière ;

13°) inauguration d'une ligne téléphonique de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio à Conca ;

14°) ouverture d'un deuxième guichet au bureau de Propriano ;

15°) élagage des arbres qui, endommagent les fils téléphoniques.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » venant de Nice, est arrivé vendredi à 19 h. avec 170 passagers et 134 tonnes de marchandises.

— Le yacht anglais « Broncho » est accosté au quai de la grande jetée.

A la police. — Le jeune A. A., âgé de 14 ans, a été déféré au parquet, sous l'inculpation de vol simple au préjudice de ses patrons, MM. Arrighi et Bessière.

BENNO

Incendie. — Un incendie dû à l'explosion d'un bidon de pétrole a détruit le magasin d'épicerie Lederlé, à Benno. Les efforts des habitants ont seulement pu réussir à sauver l'immeuble. Mais tout ce que contenait le magasin est détruit.

La Vie Sportive

CYCLISME

GRANDS PRIX DE BASTIA
BASTIA - CORTE - BASTIA (140 kms)

Course autorisée par arrêté de M. le Préfet de la Corse en date du 29 avril 1930

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé dimanche 25 mai prochain, se disputera sur le parcours Bastia-Corte-Bastia, la grande épreuve cycliste organisée par le Cyclo Olympique Bastiais.

Cette course promet d'être une des plus intéressantes de la saison en raison des nombreux coureurs Ajacciens et Bastiais qui ont déjà souscrit leur engagement et parmi lesquels se trouvent les meilleurs sportsmen de l'île.

Nous pouvons citer l'ajaccien Maurel qui se distingua dans plusieurs épreuves et qui détient le championnat officiel de vitesse du département, Ducceschi, du Cyclo qui se classa premier dans le tour du Cap Corse et qui obtint un bon classement dans la course Bastia-Ajaccio, malgré la chute qu'il fit dans la descente de Vizzavona et qui l'handicapa sérieusement, Panciatici, qui appartient au Cyclo et dont le nom est connu des sportifs.

Nous publions ci-après la liste des coureurs engagés à ce jour :

1, Bourdiec Kléber ; 2, Ducceschi Ollivio ; 3, Donghi Antoine ; 4, Ohneta Pierre ; 5, Dami Roch ; 6, Marcuchi Charles ; 7, Capelli Emile ; 8, Panciatici Edouard ; 9, Bellavari Pierre, tous du Cyclo.

10, Maurel Eugène ; 11, Todfi Gabriel ; 12, Dicenzaino ; 13, Tomasi Charles ; 14, Scaglia Jean ; 15, Raymondi Dominique ; 16, Durcdo Angelin ; 17, Canetti François ; 18, Pora Jean ; 19, Calligroli Pascal ; 20, Alegrini Ange ; 21, Vachi Angelin, tous du Vélo Sport.

22, Ferrarini David ; 23, Baldacci Alex ; 24, Vendasi René ; 25, Lanziani Henri ; 26, Antonelli Alexandre ; 27, Olivari Noël ; 28, Tarocchi Diullo ; 29, Vinciguerra Olivier ; 30, Murarrieli Lucien, tous du Cyclo Olympique.

Grand Prix de la « Pédale Bastiaise » Grand tour du Cap-Corse organisé par la « Pédale Bastiaise » sous les règlements de la Ligue Vélocipédique Corse
2.000 FRANCS DE PRIX

La course aura lieu le dimanche 18 mai prochain et sera réservée aux coureurs licenciés dela Ligue Vélocipédique Corse.

Liste des coureurs engagés à ce jour :
Pédale Bastiaise : Fraisse Adrien, Verrura Léon, Maestracci, Graziani, Barale Joseph (2ème du Grand Prix d'Ajaccio); Tartaroli, Natali Louis, Bourdier Louis, Gugoumo Lucien, Bartoli Nonza, Constant Jean, Verrura François, Giorgi.

Les engagements sont reçus à Bastia chez M. Santucci, chapelier, boulevard du Palais, 7.

A Ajaccio, chez M. Bordigoni, rue Fesch.

Ils seront clos le 17 mai à 18 heures.
Droits d'engagement : 5 francs.

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE :

« *Virgile Bucoliques* », traduction nouvelle par Emilie Proveux. Un volume in-8° Cour., 190 pages, 6 francs chez Eugène Figuière, Editeur, 17, rue Campagne-Première, Paris (14ème).

Une interprétation extrêmement habile de Virgile. Les Bucoliques transposées en beaux vers sobres, chantants et toujours délicats. Les fanceuses stances cycliques rendues plus accessibles, grâce à la portée du public qui, sans effort, peut sentir toute l'ardeur et toute beauté du chef-d'œuvre.

Rien trouve encore dont il faut féliciter Emilie Proveux.

Pourquoi souffrir, désespérer alors qu'il est possible de vaincre, dominer, réussir ?

Lisez le Bonheur en huit leçons par Eugène Figuière. Un volume in-16 cour. 288 pages. 20 francs.

INFORMATIONS LOCALES

L'ELECTION DE M. LEDERLIN

Il n'a qu'il nommé heureuse la nouvelle de l'élection de M. Paul Lederlin, M. Jacques Olivari, conseiller municipal, adjoint à la Police, Hôtel de Maire, adresse à M. Paul Lederlin le télégramme suivant :

« *Lederlin, Sénateur Corse Ajaccio !*

« Vous envoie mes sincères félicitations et celles de tous mes amis pour votre beau triomphe. Sentiments dévoués ».

M. Lederlin répond par télégramme ci-après :

« Vos félicitations arrivées les premières m'ont profondément touché et ému. Félicitez de tout cœur amis de Bastia, bons artisans de la victoire Paul Lederlin ».

Memento

12 MAI 1930 : *Saint-Pancrace.*

12 mai 1738. — On a vu qu'en 1732, un traité de paix avait été signé avec Gênes. Deux ans plus tard, cette paix ayant été violée, les Corses se soulevèrent de nouveau et nommèrent Giafferri, général. Ce patriote qui vivait en exil à Livourne depuis la paix de Corte, était rentré en Corse à l'annonce de ce soulèvement.

13 MAI 1930 : *St-Paul de la Croix.*

13 mai 1769. — Loi contre les attentats à la pudeur portant, contre ceux qui se rendent coupables de ce délit, une amende de cent à trois cents livres et une condamnation de trois à cinq ans de galère.

A l'Arrivée

Notre excellent confrère et ami, M. Jean Cardi, Officier de la Légion d'Honneur, Directeur de « Paris-Corse » et de « Nice-Corse », a...

Au Port

ENTREES. — Vapeur français « Cap-Corse », de Livourne, avec 2 tonnes et 63 passagers ; vapeur français « Général Bonaparte », de Marseille, avec 215 tonnes divers et 227 passagers ; vapeur français « Ville de Bastia », de Port-St-Louis du Rhône, avec 189 tonnes en transit ; vapeur italien « Paulina », de Marzara sur lest ; vapeur italien « Rena » de Gênes, sur lest ; vapeur italien « Antonio Madre », de la Maddalena, sur lest.

SORTIES. — vapeur français « Cap-Corse », pour Marseille, avec 100 tonnes divers et 200 passagers ; vollier italien « Luciana S. », pour Gênes, avec 70 tonnes charbon de bois ; vollier italien « Luisina », pour Savone, avec 22 tonnes charbon de bois ; vollier italien « Anuita », pour Savone, avec 28 tonnes charbon de bois ; vollier italien « Nora » pour Marsala, avec 100 tonnes charbon de bois ; vollier italien « San Giuseppe » pour Marsala, avec 70 tonnes charbon de bois ; vapeur français « Général Bonaparte », pour Nice, avec 40 tonnes divers et 247 passagers ; remorqueur de l'Etat « Goliath », pour Ajaccio et Toulon ; vollier italien « Garibaldino IV », pour Candia (Espagne), avec 260 tonnes lests d'aulne ; vapeur italien « Bengasi », p. Porto-Torres, avec 3 tonnes et 2 passagers ; vapeur français « Général Bonaparte », pour Marseille, avec 65 tonnes divers et 184 passagers ; vapeur français « Cap Corse », pour Ajaccio et Toulon ; vollier italien « Garibaldino IV », pour Candia (Espagne), avec 260 tonnes lests d'aulne ; vapeur italien « Bengasi », p. Porto-Torres, avec 3 tonnes et 2 passagers ; vapeur français « Général Bonaparte », pour Marseille, avec 65 tonnes divers et 184 passagers ; vapeur français « Cap Corse », pour Ajaccio, Livourne, avec 16 tonnes et 129 passagers ; vapeur français « Ville de Bastia », pour Alger, Le Havre, Dunkerque et Anvers, avec 1.178 tonnes extrait de châtaignier, bois, vin du Cap Mattei, liège, cédrats et 183 tonnes divers en transit.

Communications

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Réunion des membres de la Section le mardi 13 courant à 21 heures au local habituel de la rue de l'Opéra.

Ordre du jour : Préparation du Congrès fédéral de Sartène en vue du Congrès national du Parti. Désignation des délégués.

Le Secrétaire : A.EMA.

COMITE DEPARTEMENTAL D'E.P. ET P. M.

Avis : En dehors des cours publics qui ont lieu au siège les lundi, mardi et vendredi, des cours théoriques auront lieu à partir du 15 mai tous les mercredi soir de 20 h. 30 à 21 heures 30 au siège social du C.A.E., 30, Rd Auguste Gauthier.

ABONNEZ-VOUS
AU
PETIT BASTIAIS

Dans l'Enseignement

REFERENDUM MUTUALISTE
DU CORPS ENSEIGNANT

Il est rappelé aux membres du corps enseignant primaire, primaire supérieur et technique du département de la Corse que les réponses au Référendum organisé par le « Sou des Ecoles » en faveur de la « Caisse de solidarité obligatoire » doivent être adressées à M. Orsoni, Correspondant départemental à Moullion, chèques postaux N° 7-34 Ajaccio.

Un Bulletin (N° 18, 2me trimestre 1930) portant l'organisation du Référendum à la connaissance du Corps enseignant a été adressé dans toutes les écoles du département. Les directrices ou directeurs qui ne l'auraient pas reçu sont priés d'en demander un exemplaire à M. Foissac, Instituteur à Alias (Lot), Président de « Soulien Mutuel ».

MM. les Directeurs d'école des chefs-lieux de canton ou un de leurs collaborateurs sont invités à prendre l'initiative d'organiser une réunion cantonale les 15, 16, 22, 25 ou 29 mai courant, dans le but de discuter cette question et de renseigner ceux qui ne seraient pas suffisamment éclairés. Les frais d'envoi des convocations leur seront remboursés.

Le référendum sera clos le 31 mai 1930. Collègues ! N'oubliez pas de répondre.

Avis Officiels

HOURSES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia fait connaître aux familles qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Le Conseil d'administration met à la disposition des pères de famille pour l'année 1930-31, 12 bourses d'external et 12 bourses d'internat et demi-internat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou à Mme Maffei, Ecole de Commerce de Jeunes filles.

MODES ET COUTURES

MARINETTE

14, Boulevard Paoli — BASTIA

Mesdames, avant de faire vos achats, attendez à mercredi 14. Mme Marinette rentrera avec toute sa collection d'été dernière nouveauté de la saison, à des prix sans concurrence.

RHUM St-JAMES
(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

« St-James
le prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine de ses premiers Rhums du Monde. »

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — *Ce soir à 8 h. 45:* Au programme : Sammy Cohen dans *Jérome 1er, vendredi 13 : La Folie de l'Or*, grand film d'aventures dramatiques.

Jeudi, à Perrea : *L'EMPEREUR*, superproduction française.

A la scène : la grande vedette internationale *Nita Garcia*. Divette à transformation, assistée de ses partenaires, dans l'amusante *Claude Targ et le Tentacule Infernal*.

Location au Salon Tr « Origan ».

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Avant de rentrer en France M. Doumergue a visité hier la ville d'Oran

Alger, 12 mai. — Après avoir fait le tour d'Oran ce matin, M. Doumergue a visité l'Hôtel de Ville, les hôpitaux et a assisté, à midi, à un grand banquet offert par la municipalité, le Conseil général et la Chambre de Commerce d'Oran.

A ce banquet, à l'issue duquel le Président de la République a fait sa rentrée à Alger, plusieurs discours ont été prononcés.

LES ADIEUX DE M. DOUMERGUE A L'ALGERIE

M. Doumergue, prenant la parole, a dit notamment :

— *Je vais repartir en sole et retourner vers la Mère Patrie que j'étais venu représenter aux fêtes du centenaire. Je pourrai lui dire combien elle a le droit d'être fière de sa grande fille adulte et combien elle a raison de l'aimer et de compter sur elle, sur son attachement, sur ses qualités d'intelligence et de cœur, sur son esprit d'entreprises, sur son activité infatigable et multiple, sur l'aide qu'elle nous fournira pour recréer sa force, sa grandeur, sa prospérité, son rayonnement dans le monde, de même qu'elle a aidé à accroître le désir de plaire en accourant à ses côtés pour défendre et faire triompher sa juste cause.* »

M. Doumergue après avoir rendu hommage à MM. Viollette et Eugène Etienne a rappelé qu'il avait été, il y a trois longtemps, citoyen oranais.

— C'est dans cette plaine de la Mitja, a-t-il dit, où M. le maire a bien voulu rappeler ma pensée, que j'ai pu admirer, il y a trente sept ans, les efforts courageux, mais alors souvent mal récompensés de ces colons dont nous avons parlé tout à l'heure et qui rendre compte des nombreuses difficultés qui s'opposaient à leur succès.

Le Président de la République a terminé son éloquent discours en levant son verre à la prospérité d'Oran et de l'Algérie.

L'EMBARQUEMENT

Oran, 12 mai. — Après le déjeuner à l'exposition, M. Doumergue et sa suite ont visité de nombreux stands. M. Doumergue s'est rendu ensuite au quai d'embarquement à 16 heures 45.

Sur le parcours la foule acclame longuement le Président de la République aux cris de : « Vive la France ! Vive Doumergue ! ».

M. Doumergue monte à bord du croiseur « Dupuy-de » avec M. Dumesnil, préfet de la marine.

A 16 heures 50, la division présidentielle quitte Oran pour Marseille où elle arrivera mardi à 10 heures. M. Doumergue rentrera à Paris mercredi à 10 heures 30, en gare de Lyon.

La Banque Internationale des règlements est officiellement constituée

Bâle, 12 mai. — Le Conseil d'administration de la Banque des Règlements Internationaux, s'est réuni aujourd'hui à Bâle pour entériner officiellement les ratifications nécessaires des accords de La Haye pour l'application du plan des experts étant déposées depuis samedi — toutes les décisions qui avaient été prises officiellement dans la première édition.

En conséquence la banque est officiellement constituée et les nominations, notamment celles de M. Mac Garrah comme président du Conseil d'administration, et de M. Quesnay comme directeur général, sont définitives.

La Commission des réparations va être officiellement informée que la banque des règlements internationaux est dûment constituée, de sorte que, de la remise à la banque des certificats de dette du Reich et chemins de fer allemand, toutes les conditions indispensables pour la mise en vigueur du plan des experts seront remplies et la Commission des réparations, d'accord avec le président de la Krieg-lasten Kommission, pourra proclamer mercredi que le plan entre application.

Conformément à la décision antérieure du Conseil d'administration de la banque, l'émission du capital doit avoir lieu huit jours francs après la constitution officielle du nouvel institut bancaire. Il sera donc procédé le mardi 20 mai à l'émission internationale des 200.000 actions de 2.500 francs suisses. Or, chacune libérées du quart, qui constituent le capital initial de la banque.

Rappelons que la part de la France dans la souscription de 16.000 actions et est d'ailleurs déjà présent très largement couverte.

Le Dimanche Sportif

Cyclisme

Paris-Lille (245 km.). — La course a été rendue dure par la pluie et le vent qui ne cessèrent de tomber et de souffler entre Amiens et Lille.

Le départ est très vite : 87 coureurs prirent le départ sur 130 engagés.

Jusqu'à Amiens, quelques échappées de faible durée furent essayées de part d'autre, mais sans succès.

Un peu après Amiens, Bondiuel et Dervaës s'échappent et portent leur avance sur un peloton de 15 coureurs à 1 minute.

Dans la côte qui suit Arras, Douche, qui est bien revenu, prend la tête de Dervaës, mais Bondiuel accélère l'allure et Douache décolle et ne ne le reverra qu'à l'arrivée.

Bondiuel et Dervaës poursuivent leur effort, quand, à Lorette, Dervaës devient de machine pour changer de braquet et de boyau. Bondiuel hésite quelques instants puis fonce à 40 à l'heure sur Lille, distant de 99 kilomètres.

De Lorette à Lille, le belge Bondiuel prend 6 minutes à son suivant immédiat, Adolphe Van Brunne.

Classement de l'épreuve :

1. Bondiuel en 7 heures 49 ; Van Brunne en 7 heures 44, puis Douache, Van Bysselberghe ,etc.

Le Tour de Belgique a vu la victoire du belge Emile Joly, en 40 heures 40 minutes, devant Decroix, même temps, Van Rossem, etc.

Le Tour de Corrèze a été gagné par Fontan, devant Calmette, à 3 minutes, Redon, à 25 mètres, etc

Au Parc des Princes. — Championnat de France de vitesse (quarts de finale) :

Se qualifient Faucheux, Michard et Chapalain. Le Championnat continuera dimanche prochain.

Le Championnat de France de demi-fond fut arrêté par la pluie au bout de 70 kilomètres.

Conformément aux règlements, il se courra mercredi à 16 heures.

Automobilisme

Alger, 12 mai. — Résultats du Grand Prix d'Algérie :

1. Etancelin, courant les 275 km 228 en 2 heures ; 2. Lehoux, 267 kilomètres 250 ; Dreyfus, 265 km 224.

Au cours de cette épreuve la baronne Eddern se tua dans un virage.

Foot-ball

La Tchécoslovaquie bat la France par 3 buts à 2, après un match mouvementé, où nos joueurs ne furent pas surclassés. Les Tchèques furent obligés de s'employer à fond pour gagner.

En lever de rideau, la France B. bat les Etrangers de France par 3 buts à 1.

A Montpellier, le Club Français bat Montpellier par 7 buts à 1.

A Tourcoing, Tourcoing bat l'O. Lillois par 4 buts à 2.

A Marseille, Hyères F. C. et Salin de Giraud font match nul, 1 à 1, après prolongations.

A Paris, Saint-Ouen, bat le S.O. de l'Est par 4 buts à 2.

Au Havre, le Havre A.C. et le Stade Havrais, nul 1 à 1.

A Paris, l'Amicale bat Dorck par 5 buts à 1.

A Paris, C. S. de Scharbeek bat Maisons-Laffitte par 4 buts à 0.

A Bruxelles, l'Etat Libre d'Irlande bat la Belgique par 3 buts à 1.

Coupe de l'Europe (finale) ? ? ? ?

A Budapest, l'Italie bat la Hongrie par 5 buts à 0.

A Marseille, l'O. de Marseille bat les Boys de Zurich par 3 buts à 0.

A Strasbourg, la Sélection du Dorche de Nade bat la Ligue d'Alsace par 5 buts à 0

Rugby

En demi-finale du Championnat de France de rugby, à Lyon, Quillan bat l'U.S. de Carcassonne par 3 points à 0

A Bordeaux, la Côte Basque et la Côte d'Argent font match nul, 12 à 12.

A Paris, les Primevères battent le Stade Français par 10 points à 3.

Backett-ball. — Le Foyer de Mulhouse conserve son titre de Champion de France par un sixième fois, en battant Plaisance par 28 points à 25.

Grands Magasins LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT AU COMPTANT DE TOUT

La Chicorée "la Patissière" 1928 - Grand Prix Nice - 1929

Foot-ball

La Tchécoslovaquie bat la France par 3 buts à 2, après un match mouvementé, où nos joueurs ne furent pas surclassés. Les Tchèques furent obligés de s'employer à fond pour gagner.

En lever de rideau, la France B. bat les Etrangers de France par 3 buts à 1.

A Montpellier, le Club Français bat Montpellier par 7 buts à 1.

A Tourcoing, Tourcoing bat l'O. Lillois par 4 buts à 2.

A Marseille, Hyères F. C. et Salin de Giraud font match nul, 1 à 1, après prolongations.

A Paris, Saint-Ouen, bat le S.O. de l'Est par 4 buts à 2.

Au Havre, le Havre A.C. et le Stade Havrais, nul 1 à 1.

A Paris, l'Amicale bat Dorck par 5 buts à 1.

A Paris, C. S. de Scharbeek bat Maisons-Laffitte par 4 buts à 0.

A Bruxelles, l'Etat Libre d'Irlande bat la Belgique par 3 buts à 1.

Coupe de l'Europe (finale) ? ? ? ?

A Budapest, l'Italie bat la Hongrie par 5 buts à 0.

A Marseille, l'O. de Marseille bat les Boys de Zurich par 3 buts à 0.

A Strasbourg, la Sélection du Dorche de Nade bat la Ligue d'Alsace par 5 buts à 0

Rugby

En demi-finale du Championnat de France de rugby, à Lyon, Quillan bat l'U.S. de Carcassonne par 3 points à 0

A Bordeaux, la Côte Basque et la Côte d'Argent font match nul, 12 à 12.

A Paris, les Primevères battent le Stade Français par 10 points à 3.

Backett-ball. — Le Foyer de Mulhouse conserve son titre de Champion de France par un sixième fois, en battant Plaisance par 28 points à 25.

HERNIE

Le célèbre APPAREIL PNEUMATIQUE SANS RESSORT, dont la création a révolutionné l'art herniaire, n'est exposé que par les Spécialistes autorisés ou établissements

A. CLAVERIE,

Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de vos bourses, défiez-vous des imitateurs.

Le Seul Spécialiste des Etablissements

CLAVERIE qui reste constamment dans notre région, vous donnera gratuitement ses conseils dans les villes suivantes, de 9 h. à 4 h. à :

CALVI, Mercredi 14 Mai, *Hôtel Colombo-ni.*

ILE-ROUSSE, Jeudi 15 *Grand Hôtel d'Europe* Giannoli.

CORTE, Vendredi 16 et samedi 17 (de 9 h. à midi) *Hôtel du Nord.*

AJACCIO Dimanche 18, lundi 19 et mardi 20, *Hôtel de France.*

BITUMONACCIA-GARE, Dimanche 25 (de midi à 5 h.), et lundi 26 (de 9 h. à midi), *Hôtel Continental.*

CERVIONE, Mardi 27, *Hôtel Loffani.*

BASTIA, Mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30, *Hôtel de France.*

CEINTURES PERFECTIONNEES

Sans Affection de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères.

BRODELES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des Etablissements

A. CLAVERIE, 224, faubourg Saint-Martin, PARIS.

DISQUE Edison Bell 12F RADIO

D'une vraisemblance parfaite, les disques RADIO, de 20 cm de diamètre, jouent sans bourdonnement, tous les disques de 25 cm.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

EDISON BELL
72, Rue St-Maur-des-Fossés PARIS

LES MALADIES CHRONIQUES DE LA DIGESTION

Les maladies chroniques de la digestion sont particulièrement pénibles et difficiles à guérir. Vous pouvez avoir tout essayé, toutes sortes de remèdes, de régimes, sans résultats appréciables, lorsque vous serez arrivé à la période des complications, des douleurs, des vomissements, des hémorragies, des ulcères, des cancers, vous pourrez encore guérir par votre médecin. La Magnésie Bisurée Midy (exigez bien ce nom) est un produit qui, par son action spécifique, combat victorieusement les troubles de la digestion, quelle qu'en soit la cause, et vous rend la santé. Exigez bien la Magnésie Bisurée Midy, car c'est le seul produit qui ait donné des résultats dans les cas désespérés. Elle est en vente dans toutes les pharmacies du monde entier.

BOIS

Les aspics étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHE, et sont servis FOURNIS IMMEDIATEMENT : exiger DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou la

SCIERIE de PONTE-LECCIA
vous les fournira.

CABINET DENTAIRE
Mme ROPHE - PULLIAT
Chirurgien - Dentiste
32, Boulevard Paoli, 32
Reçoit tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 heures
(Samedi excepté)

A VENDRE

Bonne occasion : une moto 3 C.V., état neuf, peu usagé. Facilités de paiement. S'adresser, 27, rue de l'Opéra, au rez-de-chaussée.

M. T. BOURGEOIS
Chirurgien-Dentiste

Informe sa clientèle que son cabinet 27, Boulevard Paoli (1er étage) est ouvert tous les jours, sauf le samedi.

Il informe également qu'il vient de créer un nouveau cabinet à Porto-Vecchio où il recevra tous les 1er et 3me lundi et dimanche.

HOCCO-RHUM

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
10, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat

estelle la Compagnie Française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (40 % de celle de 1928).

Parce qu'elle offre

Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses

UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies mixtes ou anciennes.

EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.

1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
si ni le décès est dû à un accident ..... Frs : 100.000
Si si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.

2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.

3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : .....
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.

4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital assuré : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation afférente au contrat cumulée et capitalisée.

L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain du succès
LORENZI — 23, RUE DE L'OPERA — BASTIA
Téléphone : 1-49

Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930
avec une production de 1.775.000 fr.

AGENCES CALENZANA : *SINIBALDI J.-P.*
CALVI : *GRIMI C.*
ILE-ROUSSE : *FIORAVENTI J.*

Attention !... AU PAUVRE DIABLE
Grande Vente Réclame

A partir de lundi et jours suivants, il sera vendu un lot de Pull-Over sans manches, moitié prix de leur valeur. Evidemment, il sera vendu un très important de costumes de pantalon d'Alsace pour chemises. Une visite à nos 3 rayons vous convaincra mieux que de longues explications.

Maestracci Cap Corse
Apéritif idéal rouge ou blanc
TÉLÉPHONE : 0.71

N'hésitez pas... **AUX SOLDEURS REUNIS**
38, Boulevard Paoli — BASTIA
TOUT EST MOINS CHER !
Cette Semaine **Grande Vente Réclame**

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX — AGENCEMENT DE MAGASIN — PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — MEUBLES EN SAPIN — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
TRAVAIL SOIGNE — E

GRANDE QUINZAINE

CITROËN

du 12 au 30 Mai 1930

Exposition de tous les modèles C-4 & C-6
chez MM. AGOSTINI Frères
5 et 7, Rue du Nouveau-Port, BASTIA
10, Cours Grandval, AJACCIO

A l'occasion de la Grande Quinzaine Citroën la Société AGOSTINI Frères offre de payer à ses frais, à tout acheteur d'une voiture CITROEN, la moitié de la première prime nette d'assurance de la voiture achetée selon une formule convenue avec leurs assureurs.

Dans le but d'être agréables à leurs Clients les concessionnaires du DOUBLE CHEVRON, organiseront un concours doté de nombreux lots dont le règlement est le suivant :

But du concours : Sur une conduite intérieure C. 6 exposée dans les Magasins AGOSTINI Frères, 3, pièces apparentes manquent ; les trouver. Pour départager les concurrents, deux questions subsidiaires sont posées :

1°. - Combien y aura-t-il de réponses faites ?
2°. - Combien de réponses justes y aura-t-il ?

RÈGLEMENT : I. Le concours est ouvert à tous ; II. Les réponses devront être mises dans une urne affectée à cet usage, dans les salles d'Exposition de MM. AGOSTINI Frères.

LISTE DES LOTS

1er Prix. - 1 poste Dunlop 13 x 45.
2me, 3me et 4me prix. 1 ticket gratuit pour le Tour du Cap en autocar.
5ème prix. 1 friteuse-radiateur « Crolaire autre »
6ème prix. 1 projecteur-torche pour auto.
7e, 8e, 9e et 10e prix. 1 automobile jouet Citroën.
11e à 20ème prix, lots divers.

REPONSE

1°) Les pièces qui manquent sont .....
.....
2°) Il y aura ..... réponses faites.
3°) Il y aura ..... réponses justes.
Nom et adresse (très lisibles) du concurrent :

LA NOUVELLE REMINGTON PORTATIVE
EST LA MACHINE QUI CONVIENT EN VOYAGE AU BUREAU CHEZ VOUS
PAYABLE 87 fr. 50 PAR MOIS
REMINGTON TYPEWRITER C. (S.A.)
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 3 Bld du Palais, BASTIA

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines : GRAND CHOIX DES DERNIERS NOUVEAUTÉS DE PARIS
TRANSFORMATIONS – RÉPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODÉRÉS

MAGNETOS ont parfaitement chez le spécialiste RAITERY 150 Rue Sainte Marseille

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
Est de temps immémorial le remède classique contre :
LA GRIPPE
LES BRONCHITES
ET LES REFROIDISSEMENTS

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, fonderie, aimanterie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, white-spirit, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 11, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de constructions :
Chemin de Paratojo

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Dim. 4, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 6, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 6, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 7, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 8 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dimanche 4, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 4, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 5, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 6, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 7, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 7, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 8, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENRÉES COLONIALES
GRAINES DE PIN • LARICIO • DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

350 FRANCS PAR MOIS sans quitter emploi, personnes 2 sexes, travail facile, toute France. Écr. DIRECTION, 23, Faubourg Saint-Denis - PARIS (10e).

CYCLES ET MOTOCYCLETTES
" ALCYON "
Agence Régionale : MORI, Cycles 2, Boulevard Auguste Gaudin, 2 - Bastia
CYCLISTES,
N'oubliez pas que pour 100 francs d'acompte et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer de suite une bicyclette ALCYON tour de France.
TOUR DE FRANCE 1929
1er Dewaele, sur bicyclette ALCYON.
Windsor route 525
Windsor course 575
Alcyon route 625
Alcyon touriste 675
Alcyon t. de France, jantes acier 725
Alcyon tour de France, boyaux 750
Alcyon confort 775
Alcyon super Tour de France .. 850
Alcyon dame 675

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une économie.

STÉNO-DACTYLO
par Mlle JAMET-BUFFEREAU

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO, Villa Marthe, BASTIA

IMPRIMERIE du PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLA

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS EMPLOYEZ la LYNXOLINE POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS
L'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Cie, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-électricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLICIA, Rue des Deux Villas, Corte.

BOURSE DE PARIS du 12 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	47.70	48.00
5 % 1918	101.—	101.—
4 % 1917	102.75	102.75
4 % 1918	100.50	100.50
5 % 1920	103.—	103.—
5 % 1920	104.90	104.90
4 % 1920	104.50	104.50
4 % 1927	104.—	104.—
Rente 5 % 1928	102.50	102.50
Bons Trésor 5 % 1924	101.—	101.—
— 5 % 1925	101.50	101.50
— 6 % 1927	104.50	104.50
Oblig. Caisse Autonome	104.—	104.—
Crédit National 1919	103.50	103.50
— 1921	104.—	104.—
— 1925	104.—	104.—
— 1926	104.—	104.—
Bons 7 % 1928 Aéro.	104.—	104.—
Bons 7 % 1923 Par de Oui.	104.—	104.—
Départ. Reine 7 % 1926	104.—	104.—
Oblig. P.T.T. 1920	104.—	104.—
— Ville de Paris 1920	104.—	104.—
— Municipales 1920	104.—	104.—
— 1920	104.—	104.—
Communales 1270	104.—	104.—
— 1920	104.—	104.—
TENNIS		
Banque de France	4110.—	4110.—
— Nationale Crédit	1010.—	1010.—
— Paris et Pays-Bas	1010.—	1010.—
— Union Parisienne	1010.—	1010.—
Compagnie Algérienne	1010.—	1010.—
Comptoir Nat. d'Escompte	1010.—	1010.—
Crédit Foncier de France	1010.—	1010.—
Crédit Lyonnais	1010.—	1010.—
Société Générale	1010.—	1010.—
Suétoki Minoria Fichière	1010.—	1010.—
Suez Capital	1010.—	1010.—
Suez Parts	1010.—	1010.—
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1010.—	1010.—
Est Capital	1010.—	1010.—
Lyon Capital	1010.—	1010.—
Midi Capital	1010.—	1010.—
Nord Capital	1010.—	1010.—
Orléans Capital	1010.—	1010.—
Saint-Fé Chemins de Fer	1010.—	1010.—
Dist. Electricité	1010.—	1010.—
Comptl. Gén. Electricité	1010.—	1010.—
Thomson	1010.—	1010.—
Tréfileries du Hâvre	1010.—	1010.—
Mines de Bauxite	1010.—	1010.—
Mines de Lens	1010.—	1010.—
Bolléo	1010.—	1010.—
Kuhlmann	1010.—	1010.—
Phosphates de Gafsa	1010.—	1010.—
Pechiney	1010.—	1010.—
Chargeurs Réunis	1010.—	1010.—
Transatlantique Ord. 600 fr.	1010.—	1010.—
Voitures Paris	1010.—	1010.—
Air Liquide	1010.—	1010.—
Cultures Tropicales	1010.—	1010.—
Pathé Cinéma Juchs	1010.—	1010.—
Sucreries Bay	1010.—	1010.—
Russe 4 %	1010.—	1010.—
Russe 5 % 1906	1010.—	1010.—
Serbe 1895	1010.—	1010.—
Turc 4 % 1903	1010.—	1010.—
Turc 4 % 1914	1010.—	1010.—
Banque Nationale Mexique	1010.—	1010.—
Banque ottomane	1010.—	1010.—
Crédit Foncier Egyptien	1010.—	1010.—
Wagons-Lits Ordinaires	1010.—	1010.—
Central Mexico	1010.—	1010.—
Rio Tinto	1010.—	1010.—
Oriental Carpet	1010.—	1010.—
Schneider	1010.—	1010.—
Suzarias d'Egypte	1010.—	1010.—
Actions Peyrissac	1010.—	1010.—
Actions Usines du Rhône	1010.—	1010.—
Lambotte	1010.—	1010.—
Pionniers Caoutchouc	1010.—	1010.—
Chartered	1010.—	1010.—
Consortium	1010.—	1010.—
De Beers Ord.	1010.—	1010.—
Parts Dong Trieu	1010.—	1010.—
Franco Wyoming	1010.—	1010.—
Goldfields	1010.—	1010.—
Hutchinson	1010.—	1010.—
Japanfotels	1010.—	1010.—
Kleinert Rubber	1010.—	1010.—
Mexicain Eagle Oil	1010.—	1010.—
Aviation	1010.—	1010.—
— Hispano	1010.—	1010.—
Banque Parisienne	1010.—	1010.—
Crédit Fonc. France-Canad.	1010.—	1010.—
El-Metal	1010.—	1010.—
Hotchkiss	1010.—	1010.—
Rhumbleau-Belge	1010.—	1010.—
Act. Banque de l'Indochine	1010.—	1010.—
Tanganyka	1010.—	1010.—
Docks Marseille	1010.—	1010.—
Lyonnaise des Eaux Cap.	1010.—	1010.—
Electricité Paris	1010.—	1010.—
Union Electricité	1010.—	1010.—
Parisienne	1010.—	1010.—
Lebon	1010.—	1010.—
Gaz de Paris	1010.—	1010.—
Schneider	1010.—	1010.—
Fives Lille	1010.—	1010.—
Saint-Gobain	1010.—	1010.—
Verreries de Cirmeux	1010.—	1010.—
Electrique Mixte Capital	1010.—	1010.—
Messageries Maritimes ord.	1010.—	1010.—
Olcott, Indochine	1010.—	1010.—
Caoutchouc Joutes	1010.—	1010.—
Pellet Chaussure	1010.—	1010.—
Galeries Lafayette	1010.—	1010.—
Camp-Bird	1010.—	1010.—
Printemps	1010.—	1010.—
Sang, Frères, Rio Plata	1010.—	1010.—
Part 1 % Franco-Japonais	1010.—	1010.—
Crédit Foncier Algérien	1010.—	1010.—
Aviation	1010.—	1010.—
— Hispano	1010.—	1010.—
Banque Parisienne	1010.—	1010.—
Crédit Fonc. France-Canad.	1010.—	1010.—
El-Metal	1010.—	1010.—
Hotchkiss	1010.—	1010.—
Act. sup. Climat Français	1010.—	1010.—
Tala Lunares	1010.—	1010.—
Royal Dutch	1010.—	1010.—
Shell	1010.—	1010.—
Crew-Mines	1010.—	1010.—
Carbonite	1010.—	1010.—
Bergougnan	1010.—	1010.—
Dispersantaire	1010.—	1010.—
Bulgare 5 % 1902	1010.—	1010.—
Chine 4 % 1898	1010.—	1010.—
Egypte Unifié	1010.—	1010.—
Hellénique 6 % 1914	1010.—	1010.—
Italie 3 ½	1010.—	1010.—
Japon 4 % 1905	1010.—	1010.—
Portugal 4 % 1904	1010.—	1010.—
Roumanie 4 % 1922	1010.—	1010.—
Suky	1010.—	1010.—
Serbe 1912	1010.—	1010.—
Victorialand Falls	1010.—	1010.—

CHANGES

Londres	123.75	123.85
New-York	25.07	25.10
Allemagne 1 Mrc reichsmark	604.25	604.50
Belgique	350.50	350.75
Espagne	211.25	211.50
Hollande	1010.—	1010.—
Italie	132.50	132.75
Prague	74.50	74.75
Suisse	483.75	484.25

35e ANNEE. — N° 84. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 14 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 9, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 4.38
BUREAU A PARIS 18, Rue de la Croix-Rouge Téléphone : Provence 45-17

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS (Trois mois — Six mois — Un an)
Corse ..... 14 — 25 — 48
Etats étrangers ..... 17 — 33 — 64
Etranger, Tarif A ..... 30 — 58 — 110
Etranger, Tarif B ..... 44 — 86 — 168
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité agricole-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 18, rue de la Croix-Rouge-Saint-Sulpice (6e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Les Préfets de la Corse

XVII. -- La République de 1848 : Aubert, Rivaud

Le préfet Aubert devait quitter la Corse avant la fin de 1848 ; sincère républicain, il n'accepta pas les conséquences de l'élection à la présidence de la République de Louis-Napoléon Bonaparte, qui devait donner en Corse la prééminence à des personnalités avec lesquelles il n'était pas d'accord. Ses derniers actes eurent la ferme-école de l'Arenat et une commission d'enquête sur la question du travail agricole et industriel, à la suite, du reste, d'un vote de l'assemblée nationale. Les représentants de la Corse à la Chambre, les princes Napoléon et Pierre, Pietri, Conti, Casabianca, auxquels s'était joint Abbatucci, avaient, de leur côté, présenté un projet dû de : rationalisation de la Corse, qui n'eut pas de suite. Aubert présenta, en outre, le premier projet d'erection de Propriano en commune, qui ne fut réalisé que bien plus tard. En quittant l'île, Aubert adressa à ses anciens administrés une lettre où il les qualifiait de : « Chers Compatriotes ».

Son successeur, M. Jules Rivaud de la Raffinière, arriva à Ajaccio le 3 février 1849. Il devait présider au renouvellement de la représentation corse à l'assemblée nationale. Sa situation était plutôt gênée : pour 5 sièges à attribuer, il n'y avait pas moins de quatre membres de la famille Bonaparte candidats, assez jaloux d'ailleurs les uns des autres, sans compter un parent, le général Arrighi de Padoue qui s'était déjà présenté contre Louis-Lucien à une précédente élection isolée et n'avait dû battu que de fort peu. Les autres candidats étaient de taille. En voici d'ailleurs la liste : Princes Napoléon, Pierre, Louis-Lucien et Antoine ; Pietri, Xavier Casabianca, Etienne Conti, députés sortants avec les princes Napoléon, Pierre et Louis-Lucien ; Charles Abbatucci, substitut au tribunal de la Seine ; Denis Gavini, avocat à Bastia ; Poggioli, avocat, et le colonel Bacciocchi. Et voici les résultats du scrutin : Arrighi de Padoue, 27.738 suffrages ; Charles Abbatucci, 23.121 ; Xavier Casabianca, 21.992 ; Pierre Bonaparte, 21.765 ; Denis Gavini, 20.780. Venaient ensuite : Etienne Conti, 19.209 ; Pietri, 16.532 ; Napoléon Bonaparte, 14.291 ; Poggioli, 13.303 ; Bacciochi, 10.402 ; Louis-Lucien Bonaparte, 9.868 ; Antoine Bonaparte, 2.555. Etienne Conti devait devenir secrétaire de l'Empereur et Pietri préfet de l'Ariège, en attendant le Sénat et la préfecture de police.

En matière administrative, le premier acte saillant de Rivaud fut de réorganiser le personnel de la vicinalité. On créa un agent-voyer en chef, (M. Vellut, ingénieur civil), un sous-agent-voyer en chef, (M. Poggi), un agent-voyer inspecteur, (M. Barberi), 5 agents-voyers d'arrondissement, 3 agents-voyers-adjoints et 30 agents-voyers de circonscription. La vicinalité prenait d'ailleurs une importance grandissante ; l'état donné par Aubert ne se ralentissait pas. Le nom du conseiller général Carlotti, rapporteur de la question des chemins vicinaux pendant de longues années, l'étudiant en détail dans les réalisations faites et les ressources créées, en argent et en nature, est attaché à cette œuvre. A la veille du second Empire, le réseau des routes de grande communication et vicinales, sans compter les routes nationales et les routes forestières qu'un décret de 1852 classait ainsi, les laissant prendre en charge par l'Etat, atteignait 500 kilomètres. Déjà, les routes d'accès aux bains de Guagno, de Pietrapola, de Guitera, d'Orezza étaient livrées à la circulation, et les grandes routes départementales en pleine construction. On amorçait la route nationale de Ponte-Leccia à Cervione, celle de Sartène à Corte ; on devait bientôt en finir avec celle d'Ajaccio à Bastia par Calvi et le Cap-Corse. Ces derniers travaux devaient être terminés sous l'administration du préfet Thuillier, successeur de Rivaud.

Pour la criminalité, une recrudescence avait signalé la révolution de 48. On avait compté, dans le premier semestre de 1848, cent dix assassinats et meurtres ou tentatives ; dans la période correspondante de 1849, ce chiffre fut ramené à 74. C'était encore trop. Le Préfet se fait accorder la direction des opérations de police ; le bataillon des volontaires corse d'être considéré comme une formation d'infanterie sous la direction exclusive de l'autorité militaire. On essaiera, mais assez vainement, d'amener le Jury à moins de complaisances.

C'est de 1849 à 1852 qu'est engagée la procédure qui doit aboutir à la création de la plupart des communes nouvelles : Coti-Chiavari, Serriera, Osani, Partinello, Bastelicaccia, Serra-di-Ferro, Caldarello, Monacoia, Solta, etc... Dans le même ordre d'idées, on supprime de nombreuses enclaves communales, on refait la délimitation de nombreuses communes à la demande du service cadastral qui ne fonctionne que péniblement et lentement à cause de ces contestations territoriales ; en 1850, le plan parcellaire n'était terminé que pour 70 communes.

Le préfet Rivaud fait reprendre au département, pour cause de non-observation de contrat, la propriété d'Orezza ; les autres sources avaient été et restèrent attribuées à leurs concessionnaires.

C'est sous l'administration Rivaud que l'on commença la construction du Palais de Justice de Bastia, avec un premier devis de 200.000 francs.

Enfin, on devait inaugurer bientôt un troisième service postal hebdomadaire entre la Corse et le Continent français : Marseille-Balagne.

Le 5 juin 1852 arrivait le préfet Thuillier, qui devait inaugurer le second empire ; en fait il existait déjà.

Une explosion dans une mine fait 3 victimes

Montpellier, 13 mai. — Un accident de mine vient de causer un vif émoi parmi la population minière de la Grand'Combe vers 5 heures, alors qu'ils étaient occupés à bourrer un coup de mine dans un chantier à Thérond-Champlauson, trois ouvriers Seri, Ferrouche et Adrien Viale furent grièvement blessés par une explosion.

Transporté à l'hôpital de la Compagnie des mines Seri a dû subir l'amputation de la main droite et les docteurs qui le soignent craignent qu'il ne perde l'usage de la vue.

Une explosion s'était déjà produite dans la journée de dimanche mais il n'y avait pas eu d'accident de personne.

Les hôtes de Marseille

Marseille, 13 mai. — M. Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre des Députés, est arrivé du Maroc, par le paquebot « Maréchal-Lyautey ».

MM. Berëty et Manaut, sous-secrétaires d'Etat, sont arrivés d'Alger par le paquebot « Gouverneur-Général-Jonnart ».

A bord du « Timgad » partant pour Alger, ont pris passage MM. Silvain, ex-doyen de la Comédie-Française, et Lalande, international de rugby.

ABONNEZ-VOUS — AU — " PETIT BASTIAIS "

Au Conseil Général de la Corse

Ajaccio, 13 mai. — La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Adolphe Landry.

M. le Préfet assiste à la séance.

Après l'appel nominal, un incident éclate.

M. Caitucoli provoque un incident

M. Caitucoli demande la parole pour donner lecture du rapport voté dans la matinée par la Commission des finances dont il est président.

Ce rapport indique que la Commission des finances ne peut plus admettre de continuer ses travaux sous la présidence de M. Caitucoli qui n'a plus sa confiance.

M. Caitucoli, à la suite de sa lecture, dépose un vœu blâmant le président de l'Assemblée, M. Adolphe Landry, d'avoir paru encourager l'attitude de la majorité de la Commission des finances.

M. le Préfet s'oppose à l'adoption de ce vœu en raison de son caractère politique et pose la question préalable, qui est votée par les 28 voix de la majorité, contre 20 de la minorité et deux abstentions, celles de MM. Adolphe Landry et Manfredi.

M. Bérëti dépose un vœu contre l'attitude d'un chef de service de l'administration des finances qui aurait fait pression sur certains de ses subordonnés à l'occasion de la dernière élection sénatoriale.

M. Del Pellegrino s'y oppose, disant qu'on irait trop loin en envisageant toutes ces de cette espèce.

M. le Préfet intervient, demandant au Conseil général de lui laisser le soin, comme chef de l'administration départementale, d'examiner dans le cas qui lui seraient signalés et d'en référer le cas échéant à Paris.

L'incident est clos.

Les affaires maritimes

M. Emile Sari demande au Conseil général de émettre son sentiment définitif concernant les tarifs maritimes, afin que les représentants corses au Parlement puissent agir en plein accord.

M. Caitucoli dit que M. Emile Sari connaît mieux que personne la question et qu'il devrait apporter lui-même des suggestions sur lesquelles se prononcera le Conseil général. Il en est ainsi décidé, il y aura donc séance demain à 21 heures, au début de laquelle sera traitée cette question.

On continuera par la discussion des rapports jusqu'à épuisement.

MM. Raoul Fabiani, Quilici, etc. déposent des vœux et la séance est levée à 18 heures 30.

La situation économique et politique de l'Alsace

Paris, 13 mai. — M. André Tardieu a reçu dans la soirée les parlementaires, les présidents des Chambres de Commerce du Haut-Rhin et de Bas-Rhin et certaines personnalités de ces départements.

L'entretien a porté sur la situation économique et politique de l'Alsace.

POUR LES INONDES DU MIDI

Paris, 13 mai. — MM. Pierre Peugeot et Boussac, directeurs financiers de la Société Peugeot, ont remis à MM. Tardieu et Marcel Hérard un chèque d'un million de francs, produit de la loterie organisée par la Société Peugeot au profit des sinistrés du midi.

Plusieurs autres chèques ayant été adressés à M. Hérard, le montant des sommes ainsi reçues s'élève à 13.868.932 francs 75.

DONNEZ VOTRE PUBLICITÉ
COMMANDEZ VOS IMPRIMÉS
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU " PETIT BASTIAIS "

L'aviateur français Mermoz a traversé hier l'Atlantique du Sud

Paris, 13 mai. — *Le ministère de l'Air communique la note suivante :*

L'aviateur Mermoz a atterri à Natal le 12 mai, à 8 heures 10 (heure du Méridien de Greenwich). Il avait quitté Saint-Louis du Sénégal le 12 mai à midi.

En cours de route

Saint-Louis du Sénégal, 13 mai. — Le départ de l'aviateur Mermoz pour Natal a eu lieu hier à 11 heures (heure locale) ; l'aviateur finit de réaliser pour la première fois la liaison aérienne régulière pour le service postal entre l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Les radios suivants émanant de Mermoz ont été reçus à Paris :

13 heures 55. — Le moteur tourne à 1.700 tours ; la température de l'huile est normale.

14 heures 15. — Vent nul, mer houleuse, visibilité bonne.

16 heures 15. — Venons de terminer le premier repas ; avons pris des bananes et du porto.

18 heures 45. — Vent du nord ; la mer est légèrement houleuse ; le moteur fait 1.750 tours ; l'eau est à 65 degrés. Tout va bien.

21 heures 45. — Tout va bien.

23 heures. — 4 degrés 50 nord, grains visibilité bonne.

On estimait qu'à ce moment l'équipage se trouvait à mi-parcours.

Minuit. — Clair de lune pendant 5 minutes. Puis nuit noire. Tout va bien, la chaleur est torride.

Minuit 15. — Visibilité mauvaise, le ciel est entièrement couvert et la mer est légèrement houleuse.

A 2 heures du matin, Mermoz signalait qu'il était à 800 km de la côte ; il a amerri à Natal à 8 heures (heure de Greenwich).

Mermoz a battu le record de distance pour hydravions

Paris, 13 mai. — La liaison accomplie avec l'Amérique du Sud est un fait accompli : un radiogramme reçu ce matin par la Compagnie Aéropostale fait connaître que l'hydravion Latécoère 28, moteur Hispano-Suiza 650 chevaux, piloté par Mermoz, avait amerri dans le port de Natal, ce matin, à 8 heures 10 (heure de Greenwich).

La traversée de l'Atlantique (3.177 km) a été ainsi réalisée en 20 heures 40 ; le précédent record de distance en ligne droite pour hydravions détenu depuis 1925 par les aviateurs américains le commandant Rodgers et le lieutenant Byron Connell qui, le 31 août partirent de San Pablo (Californie) pour amerrir le premier septembre dans les parages des Iles Hawaï, après une randonnée de 2.983 km est donc battu.

L'acharnement du courrier entre la France et l'Amérique du Sud

A la suite de cette traversée de l'Atlantique par Mermoz, le courrier parti de Paris samedi soir et embarqué en avion dimanche matin à Toulouse, à 6 heures, pour être livré lundi matin à Mermoz à 6 heures 30, va pouvoir reprendre la route aujourd'hui mardi sur Buenos-Ayres, où il sera distribué demain mercredi et sur Santiago du Chili, où il arrivera après-demain, c'est-à-dire en quatre et cinq jours alors qu'actuellement il faut 7 et 8 jours et pour un service mi-aérien et mi-maritime.

Au Syndicat national confédéré des postiers

Paris, 13 mai. — Le Syndicat national confédéré des P.T.T. a tenu dans la soirée, à la Bourse du Travail, une réunion pour protester contre la lenteur apportée à la répartition des crédits votés par la Chambre en juillet 1929.

En fin de séance un ordre du jour a été voté par lequel les postiers réclament le paiement immédiat des crédits votés en leur faveur.

M. Caituculi est exclus du P.R.D.S.

Les Conseillers généraux du P.R.D.S. se sont réunis le 12 mai au nombre de 31. Etaient absents: MM. Sari, Maestracci et Carlotti.

La réunion a été saisie par M. Massoni d'une motion ainsi conçue :

Les conseillers généraux du P.R.D.S. constatant avec une satisfaction profonde la parfaite cohésion du parti, déplorent la candidature et l'attitude de M. Caitucoli et décident de l'exclure.

AJACCIO, 12 MAI 1930.
Signé : MASSONI.

Invité à fournir des explications, M. Caitucoli s'y est refusé et il a demandé à être entendu d'abord par la Commission de discipline précédemment instituée.

Cette demande ayant été repoussée M. Caitucoli s'est retiré. La motion Massoni a été adoptée au scrutin secret par 25 voix, cinq des membres présents ayant voté blanc.

VICTOR LIZARET BESTE

La situation aux Indes

La ville de Scholapur est aux mains des insurgés

Bombay, 13 mai. — Toute la ville de Scholapur est aux mains des insurgés. Les commerçants de cette ville refusent d'ouvrir leurs boutiques de crainte que les marchandises soient pillées.

L'arrestation d'Abbas Tyabji successeur de Gandhi

Londres, 13 mai. — Le successeur de Gandhi Abbas Tyabji, chef nationaliste arrêté hier et avec cinquante de ses compagnons, se trouve actuellement à la prison de Sabarmati.

L'arrestation a été exécutée de telles les formes de la courtoisie et, si l'on peut dire, de toute la grâce orientale.

S'approchant du vieillard, le major Hall chargé de procéder à son arrestation, lui dit, en s'inclinant :

— Vous vous êtes constitué en état d'emprisonnement illégal et, au nom de la loi, je vous prends de vous disperser, autrement je me verrais contraint de vous arrêter.

Le vieillard répondit avec douceur :

— Vous êtes un galant homme, vous pouvez vous arrêter et exécuter, si vous le jugez à propos, ce que les hommes que la loi met en votre pouvoir.

Les faits arrivés à Scholapour. Abbas Tyabji et ses cinquante fidèles comparurent à huis-clos devant le tribunal local et, sans qu'il y ait eu condamnation proprement dite, incarcération après l'audience à la prison de la ville.

Une femme prend la direction du mouvement

Sur les instructions de Gandhi, la direction du mouvement est confiée à Mme Naidu, femme aussi célèbre qu'intelligente et qui dépense 20 mille francs par jour en faisant exactement connaître dans la vie de l'Inde une place considérable.

Sans compter une infirmière, Mlle Vera Naidu, fut à la fois cuisinière, secrétaire et porteuse, et dut la fortune est à ses côtés pendant la prison de son époux.

Mme Naidu est une grande dame, une femme d'une rare distinction, qui a fait ses études à Cambridge et qui parle le français avec une pureté et une élégance remarquables.

Elle a consacré sa vie à la cause de l'indépendance.

La situation reste tendue et de nouveaux désordres semblent imminents.

La loi martiale à Sholapur

Scholapour, 13 mai. — La loi martiale a été proclamée.

Le fils de Gandhi a réuni cent volontaires sikhs d'attaquer le dépôt de sel de Dharsana.

Tyabji est condamné

Bombay, 13 mai. — Abbas Tyabji, successeur de Gandhi, arrêté lundi matin, a été condamné à 6 mois de prison.

Perquisitions et arrestations

Calcutta, 13 mai. — On a perquisitionné au siège du Congrès des volontaires, à la présidence du Bengale et au quartier général des volontaires.

Quatre-vingts personnes arrêtées sont accusées d'avoir commis des actes de banditisme, des meurtres et d'avoir participé aux émeutes de Chittagong.

Un drapeau nationaliste a été également saisi.

Des volontaires de Gorkas sont arrivés de Darjeeling, appelés par le Conseil exécutif.

Une déclaration du secrétaire pour l'Inde aux Communes

Londres, 13 mai. — A la Chambre des Communes, le secrétaire pour l'Inde répondant à de nombreuses questions, a déclaré que le rapport officiel sera publié prochainement, contenant le texte des communications échangées entre le gouvernement de l'Inde et le Cabinet britannique. Il a dit que l'entrave qui pendant toute la durée des troubles, l'armée de l'Inde a manifesté un loyalisme irréprochable, en dehors de toute tentative de Gandhi ; elle dispose d'une influence personnelle considérable dans les districts ruraux qui furent très peu atteints par le mouvement de désobéissance civique.

La commande musulmane est restée dans l'ensemble hors du mouvement.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

L'Italie poursuit sa course aux armements navals

Rome, 12 mai. — Le Sénat de la marine pour l'exercice 1930-1931, prévoit une augmentation de 500 millions de lires pour les constructions navales.

Pour les exercices précédents les crédits s'élèvent à 400 millions environ.

L'opinion américaines

New-York, 13 mai. — Dans une déclaration devant la commission des Affaires extérieures du Sénat, M. Stimson a dit que les Etats-Unis n'avaient rien à voir dans les problèmes touchant les marines française et italienne et qu'ils n'y intéressaient seulement dans la mesure où la Grande-Bretagne était elle-même intéressée.

Nouvelles diverses

Paris, 12 mai. — M. Bracke a entendu cet après-midi M. Recope, administrateur délégué de la maison de couture qui avait déposé une plainte relativement aux documents confidentiels communiqués au service des douanes américains.

Paris, 13 mai. — Mme Mad Dubonnet est rentrée en liberté ; elle avait été arrêtée pour avoir loué de sa voiture aux agents chargés de signifier à son mari, le député Dubonnet, des exploits relatifs à cause de l'abandon de son mari.

Elle est confiée à Poincaré, de protection et de sauvegarde de la femme.

Madrid, 13 mai. — En l'église paroissiale de San Martin de Léon on a uni en mariage de 82 ans avec une mariée de 80 ans. Leurs fiançailles durèrent 15 ans, le jeune venant chaque jour les voir une demi-heure au lieu de sa promise.

Les amis du vieux couple leur firent une réception enthousiaste.

Rome, 13 mai. — Le commandant de Bernardi, qui en 1927 gagna la Coupe Schneider, se consacre maintenant à la radiotechnique.

En cette première, il participera à une course de hydravions de Pavie à Venise, avec un moteur spécialement construit et dont la vitesse sera supérieure à 500 kilomètres.

Paris, 13 mai. — M. Gaston Doumergue vient d'adresser un appel public par la voie de la radio à la foule immense qui l'acclame partout sur son passage à travers la France.

Le Rocher, 13 mai. — Le directeur du bagne de Saint-Martin de Ré vient d'approuver par un gardien pénitencier du bagne de Cayenne, en congé en France depuis quelques jours et de passage à l'île de Ré, que Bonfanti était décédé peu de temps avant l'embarquement.

Calcutta, 13 mai. — L'aviatrice anglaise Amy Johnson, qui se rend de Londres en Australie, est partie en raid à destination de Rangoon.

Karachi, 12 mai. — Une rixe a éclaté entre paysans et mahométans au village de Kakiri, près de Badin. Quatre personnes ont été tuées et douze grièvement blessées.

Paris, 13 mai. — M. Doumergue qui s'est embarqué hier à Oran, sera à Marseille dans la soirée, vers 19 heures et à Paris, demain matin, à 10 h. 30 à la gare de Lyon.

A l'"Officiel"

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Andarelli Jean, ex-soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé à l'emploi de préposé actif, à cheval, des Douanes en Algérie.

ARTILLERIE

M. Camavaggio, vaguemestre du 154e régiment d'artillerie à pied, est désigné pour avancement, en 1930, au stage dans l'aéronautique.

SALON DE MODES

Mme Nenette Lazzeri

4, Rue Saint-Jean — BASTIA

Toutes les semaines la Maison reçoit un choix complet et riche des dernières nouveautés de Paris.

Deuil livré en 24 heures.
Réparations
et transformations en tous genres.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

CHOCICCHIA. — *L'élection de M. Paul Sabatier.* — Le premier coup de téléphone ayant sonné à 14 heures le résultat des élections sénatoriales, le parti landryste reçut à tête joyeusement cette grande victoire du P. R. D. S. qui naguère dans nos annales l'effondrement des vieilles syndics. Le vin coulait à flots, la joie, la gaîté régnaient sur tous les visages, le nom de notre chef et vénéré chef connut de bouche en bouche, les échos de nos montagnes résonnaient de chants joyeux auxquels se mêlaient les cris de : « Vive Landry ! Vive Lederlin ! »

Nos braves paysans marquaient leur joie en chantant ce refrain en vil français imprévisé, et en vidant une bouteille de bon vin.

Chante cantelle,
Chantez mon z' amis
Allegri e trionphanti
Vive Monsieur Landry.

La fête a duré jusqu'à une heure bien avancée de la nuit, après quoi on s'est retiré tranquillement en envoyant par le téléphone un salut cordial à M. Landry en y joignant nos bien sincères félicitations pour M. Lederlin et en leur disant « à multos annos ». — P. A.

Le Bureau de la Section des Anciens Combattants de Venzolasca, a adressé à Monsieur le Préfet de la Corse, la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

La Section des Anciens Combattants de Venzolasca, classée seconde des villes de moins de 10.000 habitants pour les versements en faveur des Sinistrés du Midi, s'émeut aujourd'hui d'une situation similaire faite, si l'on n'intervient pas pour en limiter les effets, aux paysans de la plaine.

Le collecteur « Fossone » qui draine vers le Golo et la mer l'eau de la partie marécageuse de la plaine, est complètement obstrué par les broches et les plantes aquatiques. Les eaux qui normalement suivent les fossés à ciel ouvert qui se déversent dans le collecteur, fossés qui drainent toute la partie de la plaine située le long du « Fossone » sur 3 km de longueur et 200 mètres de largeur, remontent, envahissent les champs et les cultures, compromettent les plantations déjà existantes d'artichauts et empêchent la préparation du sol qui devrait être commencée fin mai pour l'ensemencement des haricots.

Nous n'avons pas à vous apprendre, Monsieur le Préfet, l'importance de cette région de notre territoire qui produit la plus grande partie des primeurs exportés et qui fait vivre de très nombreuses familles, qui a été de la misère la plus grande partie des cultivateurs de notre région.

Nous vous signalons, Monsieur le Préfet, qu'une nouvelle catégorie de sinistrés, due à l'incurie des pouvoirs publics est en train de se créer, au moment où le Gouvernement de la République compose de bords sacrifices pour venir en aide aux victimes d'événements qu'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, au nom de toute une population sont nous nous faisons les interprètes, d'intervenir auprès de Qui de Droit, pour que pareille situation cesse et pour que des mesures efficaces soient immédiatement prises.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de nos respectueux sentiments.

Le Président,
Le Secrétaire,
Le Trésorier.

AJACCIO

Après l'élection. — On connaît les conditions dans lesquelles a été acquise la victoire du parti républicain démocratique, les calmes et belles manifestations qui l'ont suivie.

Jamais pareille affluence de militants et de curieux ne s'était groupée à Ajaccio. Des mardi et mercredi, l'animation était exceptionnelle. Elle battait son plein à partir de jeudi. Jusqu'au dimanche soir, sur le Cours Napoléon, devant la Préfecture, la circulation était extrêmement difficile. Les gendarmes appelés de l'intérieur pour maîtriser les incidents qui auraient pu se produire et qui, heureusement, n'eurent pas lieu, furent vraiment occupés à faciliter la circulation.

Un certain nombre de délégués quittèrent la ville dans l'après-midi de dimanche à 11 heures 30. Les deux autres ayant

LA DEMOCRATIE CORSE
JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR
Est en vente chez :
M. DANZI, Rue Abattucci.
M. CAMPANA, Cours Fesch.
M. SALVAGNI, Boul. du Palais, et à la
GIVETTE, Boulevard du Palais

LIRE LE CITROËN LA DERNIÈRE PAGE

AVIS DE DÉCÈS

ERSA (Cap-Corse)

Mlle Angèle Franceschi ; Mme et M. Joseph Lorenzi ; Mme et M. François Antoni et leurs enfants ; M. Joseph-Marie Franceschi ; Mme et M. Cahoni et leurs enfants ; Mme Yve Dias-Degorvier et sa fille ; Mme Yve Jacques Filippi et ses enfants, d'Amérique ; M. le Curé-doyen Morazzani-Pietri ; Mme Yve Bavoy ; Mmes Yve Jos-B. Morazzani-Pietri et ses enfants, de Porto-Rico ; Mme et M. Nicolas Bavoy, d'Amérique ; Mlle Joséphine Morazzani-Pietri ; Mme et M. Morazzani-Pietri et leurs enfants ; M. J.-B. Lorenzi ; Mme et M. Gaspard Franceschi ; Mme Yve Ange-Toussaint Franceschi et ses enfants ; M. Verger et ses enfants.

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la mort de leur regretté

MONSIEUR JEAN FRANCESCHI
Retraité de la Marine
Décoré de la Médaille de 1870

leur père, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé dans la paix du Seigneur, à Morsiglia, le 10 mai, dans sa 85e année.

Les obsèques ont eu lieu le 12 mai, en l'Eglise paroissiale de Sainte-Marie d'Ersa.

Prier pour Lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme Yve Charles Philippe Bartiani et famille, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur CHARLES PHILIPPE BARTIANI

son époux regretté, et les informent qu'une messe de sortie de deuil sera dite le dimanche 15 mai à 9 heures du matin en l'Oratoire Saint-Charles Borromée (Ajaccio). La famille y assistera.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

14 MAI 1930 : *Saint-Boniface.*

14 mai 1434. — Les déclarant royales, les trois routes existants dans notre île : route de Bastia à Ajaccio ; route de Bastia à Saint-Florent ; et affectant en outre de grandes sommes pour en exécuter de nouvelles.

La Vie Sportive

Dimanche dernier, le C. A. B. a battu l'équipe du 173e R. I. par 8 buts à 1. Les noirs firent une belle démonstration.

En lever de rideau, l'équipe du Cercle Catholique avait battu les minimes du C.A.B. par 4 buts à 0.

Dimanche prochain, pour la première fois à Bastia, sera disputé un tournoi de sixte qui opposera les équipes du C.A.B., du 173e, de l'E. F. et du Lycée.

Soleil l'ordre des rencontres :

13 heures, match A : 173me contre Lycée.

15 heures 30, match B : C. A. B. contre E. F.

16 heures : Vainqueur A contre vainqueur B.

16 heures 30 : « Bouchers » contre « Nas ».

A la fin du tournoi, l'équipe des bouchers rencontrera celle des « Nas ».

Le Cercle Athlétique de Paris à Bastia

Les matches que le Cercle Athlétique de Paris disputera dans notre ville sont définitivement fixés au jeudi 29 mai et dimanche 1er juin.

La fameuse équipe parisienne sera opposée le jeudi à l'Etoile Filante Bastiaise et le dimanche au Cercle Athlétique Bastiais.

Ces deux rencontres attireront sans nul doute, au Stade Olympique, tous les sportifs bastiais.

Nous commencerons demain une série d'articles sur l'équipe parisienne.

Faits Divers

Dans la nuit de lundi à mardi, le sieur Bennedi Joseph, de Saint Pancrace, âgé de 72 ans, se présentait au poste de police, et déclarait qu'ayant été frappé, à Saint Pancrace, par le nommé Guidoni André, militaire de l'artillerie coloniale, il avait tiré sur son agresseur.

Guidoni qui a été admis à l'hôpital militaire a reçu une balle dans le cou ; son état est sérieux ; Mlle Colonna d'Ardinali, juge d'instruction, et Zuccarelli, médecin-légiste, se sont rendus hier auprès du blessé.

Bennedi, qui porte des ecchymoses à la figure, a été écroué à la maison d'arrêt.

Une information est ouverte sur cette affaire.

Carnet Mondain

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Gisette Mingalon, fille de M. Charles Mingalon, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de la Légion d'Honneur, mort au champ d'honneur, et de Mme Pauline Mingalon, avec M. Walter Stigler, ingénieur, fils du regretté M. Charles Stigler, officier de la Légion d'Honneur, l'ingénieur constructeur d'ascenseurs si avantageusement connu à Nice, et de Mme Jeanne Stigler.

Dans les groupements

AMICALE DES JOYEUX

Commission
des Fêtes du Quartier du Centre
Place Fontaine-Neuve

Les membres de la dite commission ont décidé de fixer définitivement au 1er juin prochain, la date de leur fête annuelle du quartier.

La fête sera organisée au profit des œuvres de Bienfaisance de la Ville.

Le programme sera publié incessamment.

Communications

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Réunion des membres de la Section le mardi 13 courant à 21 heures au local habituel de la rue de l'Opéra.

Ordre du jour : Préparation du Congrès fédéral de Sartène en vue du Congrès national du Parti. Désignation des délégués.

Le Secrétaire : AJUMA.

COMITE DEPARTEMENTAL D'E.P. ET P. M.

Avis : En dehors des cours pratiques qui ont lieu au dodo les lundi, mardi et vendredi, des cours théoriques auront lieu à partir du 15 mai tous les mercredi soir de 20 h. 30 à 21 heures 30 au siège social du C.A.B., 30, Bd Auguste Gauthier.

VICHY-AZUREA HOTEL, 14, rue Desbrest. Compt. conf. Asc. Dernier confort. Pension à partir 35 fr. Frutani, Ppre.

Dans l'Enseignement

REFERENDUM MUTUALISTE
DU CORPS ENSEIGNANT

Il est rappelé aux membres du corps enseignant primaire, primaire supérieur et technique du département de la Corse que les réponses au Référendum organisé par le « Soulien Mutuel » en faveur de la « Caisse de solidarité obligatoire » doivent être adressées à M. Orsoni, Correspondant départemental à Moltifao, chèques postaux N° 7-34 Ajaccio.

Un Bulletin (N° 14, 2me trimestre 1930) portant l'organisation du Référendum à la connaissance du Corps enseignant a été adressé dans toutes les écoles du département. Les directrices ou directeurs qui ne l'auraient pas reçu sont priés d'en demander un exemplaire à M. Foissac, Instituteur à Albas (Lot), Président du « Soulien Mutuel ».

MM. les Directeurs d'école des chefs-lieux de canton ou un de leurs collaborateurs sont invités à prendre l'initiative d'organiser une réunion cantonale les 14, 21, 22, 25 ou 29 mai courant, dans le but de discuter cette question et de recueillir ceux qui ne se sentiraient pas suffisamment éclairés. Les frais d'envoi des convocations leur seront remboursés.

Le référendum sera clos le 31 mai 1930. Collègues ! N'oubliez pas de répondre.

Avis Officiels

BOURSES
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia informe les pères de famille qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Le Conseil d'administration met à la disposition des pères de famille pour l'année 1930-31, 12 bourses d'externat et 12 bourses d'internat et demi-internat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou à Mme Mattei, Ecole de Commerce de Jeunes filles.

MODES ET COUTURES
MARINETTE
14, Boulevard Paoli — BASTIA

Mesdames, avant de faire vos achats, n'oubliez à mercredi 14, Mme Marinette vous reçoit avec toute sa collection d'été dernières nouveauté de la saison, à des prix sans concurrence.

RHUM St-JAMES
(Antilles)
LA GRANDE MARQUE COLONIALE

6 St-James ces prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine de nos premiers Rhums du Monde. »

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Au programme : Sammy Cohen dans *Bévue 1er*, vaudeville ; *La Folie de l'Or*, grand film d'aventures dramatiques.

A la scène : la grande vedette internationale Alba Garcia, Divette à transformation, assistée de ses partenaires, la charmeuse Claude Tony et le Fantaisiste Holandel.

Location au Salon l' « Origan ».

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

Pour cuire : PULVÉRISÉ L'étui : 0,45
CHOCOLAT Poulain
Pour croquer : Belga QUALITÉ INIMITABLE
Lait Lait et Café Fondant
USINES A BLOIS ET STRASBOURG

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre Rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'émission des premières obligations Young

Bale, 13 mai. — La Banque des Règlements internationaux étant officiellement constituée, la mise en vigueur du Plan Young devant être proclamée officiellement samedi prochain et l'émission du capital de la Banque étant fixée à mardi 20 mai, c'est de l'émission des premières obligations Young que s'occupe maintenant le Conseil d'administration du nouvel institut financier international.

On sait qu'il s'agit de placer un emprunt de 300 millions de dollars dont 200 millions seront affectés à la mobilisation de la première tranche des annuités conditionnelles de réparations, au profit des créanciers principaux du Reich et 100 millions seront réservés à l'Allemagne.

C'est à la France que reviendra la plus grande partie des 200 millions de dollars de réparations.

Une délégation du Conseil d'Administration de la Banque a été constituée en France, représentée par M. Moret, sous-gouverneur de la Banque de France, en vue de rechercher les solutions à ces divers problèmes.

Le comité conférera avec les représentants des trésoreries alliées et du ministère des finances d'Allemagne puis, jeudi prochain, avec les banquiers. C'est dire qu'il ne faut pas s'attendre à un accord avant vendredi.

Ajoutons que le contrat du trust-mandataire, conclu entre les gouverneurs financiers de l'Allemagne et la Banque des Règlements internationaux, désignée comme leur commun et seul mandataire trust, sera signé immédiatement après la mise en vigueur du Plan Young dont la proclamation officielle est prévue pour samedi prochain.

M. Doumergue est arrivé hier à Marseille

Marseille, 13 mai. — Le *Dupleix* est entré en rade à 18 h. 30 venant d'Oran.

M. Doumergue a débarqué à 19 heures, salué par le Préfet et les autorités civiles ; il s'est rendu ensuite en gare d'où un train spécial est parti à 19 h. 15.

Une conférence au Ministère de l'Intérieur

Paris, 13 mai. — M. André Tardieu, président du Conseil, a conféré ce matin avec MM. Péret, garde des sceaux, Donat-Guigues, procureur général, Ratoun, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, et Jean Chiappe, préfet de police.

Paris, 13 mai. — La réunion qui a eu lieu dans la matinée au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. André Tardieu, n'a pas le caractère mystérieux qu'on lui a prêté.

M. André Tardieu, avec les autres membres du Gouvernement pouvant y assister, pendant la période des vacances, les conversations qui ont pour objet de le documenter sur les affaires intéressant les divers départements ministériels.

La situation en Espagne

Les bagarres d'étudiants

Madrid, 13 mai. — L'Université centrale ouvrira lundi pour l'examen de juin.

On déclare que les bagarres d'étudiants qui se sont produites à Cordoba sont importantes.

La formation d'un grand parti

Le Comte de Romanones a déclaré qu'il avait été consulté pour la formation d'un grand parti libéral dont le chef serait M. Santiago Alba. Toutefois il serait disposé à y entrer avec MM. Santiago Alba, Indalecio, Prieto et le marquis d'Alhucemas.

LES MORTS DU JOUR

M. Fritdjof Nansen

Oslo, 13 mai. — M. Fridtjof Nansen est décédé. Né en 1861, Nansen se rendit célèbre par un voyage de son navire, *La Fram*, dans les terres arctiques en 1895-1896.

Après la guerre, Nansen s'occupa, sous les auspices de la S.D.N., à l'établissement des réfugiés russes et arméniens en Europe.

Le commerce extérieur de la Grande-Bretagne

Londres, 13 mai. — Des statistiques du Board of Trade ressortent pour avril dernier de fortes diminutions dans le commerce extérieur de la Grande-Bretagne. Les importations s'élèvent à 84 millions de livres contre 104 en avril 1929. Les exportations atteignent seulement 47 millions contre 56 en avril 1929.

Mineurs communistes remis en liberté

Paris, 13 mai. — Sont remis en liberté MM. Marauldet, gérant de l'« Humanité », Louis Baroin, Kéan, Tropini et Albert Gérin, arrêtés le premier mai pour la distribution des tracts communistes.

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

Un important entretien entre MM. Briand et Grandi

Genève, 13 mai. — On sait que M. Briand aura aujourd'hui un entretien avec M. Grandi.

Le correspondant du *Petit Parisien* télégraphie que cette conversation franco-italienne est destinée à provoquer une détente et à préparer le terrain pour les négociations ultérieures sur les problèmes naval.

Le même correspondant annonce que le ministre roumain refusé à la Fédération européenne préparé par M. Briand est actuellement en route pour les capitales intéressées.

Il sera officiellement remis dans tous les pays de l'Europe avant la fin de la semaine.

APRES LE RAID DE MERMOZ

Les félicitations de M. Eynac...

Paris, 13 mai. — Le ministre de l'Air a adressé à l'aviateur Mermoz le télégramme suivant :

« Aviateur Mermoz.

« Aéro-port Natal (Brésil).

« Suis heureux adresser un valeureux équipage mes chaleureuses félicitations pour le premier magnifique voyage commercial au-dessus de l'Atlantique. J'applaudis de tout cœur au succès éclatant des brillantes qualités professionnelles montrant en France le record si envié de la distance en ligne droite pour hydravions. — Laurent Eynac. »

...et celles de M. Alcide Delmont

Paris, 13 mai. — M. Alcide Delmont, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, qui a dans ses attributions l'aéronautique coloniale, vient d'envoyer à l'aviateur Mermoz le télégramme suivant :

« Je vous adresse et vous prie de transmettre à vos camarades Dabry et Ginie les félicitations les plus chaleureuses du département des colonies pour le magnifique voyage réussi grâce à votre technicité sûre par vos qualités exceptionnelles d'énergie et d'endurance. Cette liaison effective entre l'Afrique française et l'Amérique latine fait ressortir le rôle capital que joue la base de Saint-Louis du Sénégal dans le fonctionnement des grandes lignes aériennes. »

CYCLES ET MOTOCYCLETTES

" ALCYON "

Agence Régionale : MOBIL Cycles
2, Boulevard Auguste Gaudin, 2 - Bastia
CYCLISTES,

N'oubliez pas que pour 100 francs d'acompte et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer de suite une bicyclette ALCYON tour de France.

TOUR DE FRANCE 1929

1er Dewaele, sur bicyclette ALCYON.

Windsor route	535
Windsor dame	575
Alcyon route	625
Alcyon touriste	675
Alcyon t. de France, jantes acier	725
Alcyon tour de France, boyaux	750
Alcyon confort	775
Alcyon super Tour de France	950
Alcyon dame	675

Produit hygiénique et antiseptique l'alcool de menthe RICQLÈS est indispensable

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHÉ, et vous seront FOURNIS DIRECTEMENT ; exiger DES BOIS CORSES de votre fournisseur Habituel ou la
SCIERIE duPONTE-LECCIA
vous les fournira.

ON DEMANDE
une maison de commerce importante actives gens dégagés, si possible, de leurs obligations militaires. Bonnes références exigées. Prendre adresse au bureau du journal ou écrire Boîte postale n° 22, Bastia.

AVIS
AUTOMOBILES MOTOBLOC
Le Concessionnaire informe la clientèle automobiliste qu'il peut les prises nouveaux :
1°) Entièrement pour deux ans :
Véhicule une fière sur 200.000
2°) ou au choix une police tous risques valant un an.
3° Les clients qui ne désirent pas être assurés ou qui veulent garder leur ancienne assurance : le transport Bordeaux-Bastia sera gratuit même pour les cars de 21 places.
A tout acheteur d'un nouveau modèle Bloc on transport. Catalogue franco sur demande, 7, rue de l'Opéra.
Essais - Crédits - Reprises

M. T. BOURGEOIS
Chirurgien-Dentiste
informe sa clientèle que son cabinet 27, Boulevard Paoli (1er étage) est ouvert tous les jours, sauf le samedi.
Il l'informe également qu'il vient de créer un nouveau cabinet à Porto-Vecchio où il recevra tous les 1er et 2me samedi et dimanche.

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
19, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 le plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (95 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les *BENEFICES DE PLACEMENT* et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
a) si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
b) si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'invalidité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : 10.000
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital souscrit : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation afférente au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain du succès
LORENZI — 33, RUE DE L'OPÉRA — BASTIA
Téléphone : 1-49
Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930
avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : *SINGARLIE J.-P.*
CALVI : *GIRONI C.*
ILE-ROUSSE : *FIORAVENTI J.*

Maestracci
Cap Corse
Apéritif idéal rouge ou blanc
TÉLÉPHONE : 0.71

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX
PONTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — HETRE ETUVE — CHENE — CHAMBRALE, etc...
TRAVAIL SOIGNE
AGENCEMENT DE MAGASIN — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
EXPEDITION A L'INTERIEUR

PHOSCAO

BOURSE DE PARIS du 13 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	87,30	86,70
6 % 1915	101,60	101,80
4 % 1917	102,50	102,40
4 % 1918	103,90	103,80
5 % 1920	103,10	102,90
6 % 1920	104,80	104,70
4 % 1925	104,80	104,80
6 % 1927	104,80	104,80
Rente 5 % 1928	104,80	104,80
Obl. Ville 5 % 1920	774,—	771,50
— 6 % 1920	964,50	964,—
— 6 % 1927	964,50	964,—
Obl. Caisse Autonome	1018,—	1020,—
Crédit National 1919	1018,—	1020,—
— 1921	974,—	974,—
— 1923	974,—	974,—
— 1924	974,—	974,—
Bons 7 % 1920 Alsace	1000,—	1000,—
Bons 7 % 1920 Fcs du Cal.	1000,—	1000,—
Départ. Delins 7 % 1920	1000,—	1000,—
Créd. F.C.T. 1920	1000,—	1000,—
Paris 1920	1000,—	1000,—
— 1925	1000,—	1000,—
Communales 1879	1000,—	1000,—
— 1920	1000,—	1000,—
TERME		
Banque de France	8170,—	8200,—
— Nationale Crédit	1000,—	1000,—
— Paris et Pays-Bas	1000,—	1000,—
— Union Parisienne	1000,—	1000,—
Compagnie Algérienne	1000,—	1000,—
Comptoir Nat. d'Escompte	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1000,—	1000,—
Crédit Lyonnais	1000,—	1000,—
Société Générale	1000,—	1000,—
Société Générale Foncière	1000,—	1000,—
Suez Capital	1000,—	1000,—
Suez Parts	1000,—	1000,—
Ast. Créd. Fcs. Alg.-Tunisie	1000,—	1000,—
Est Capital	1000,—	1000,—
Lyon Capital	1000,—	1000,—
Midi Capital	1000,—	1000,—
Nord Capital	1000,—	1000,—
Orléans Capital	1000,—	1000,—
Ouest-Fs Chemins de Fer	1000,—	1000,—
Distr. Electricité	1000,—	1000,—
Compt. Gén. Electricité	1000,—	1000,—
Thomson	1000,—	1000,—
Tréfileries du Havre	1000,—	1000,—
Mines de Courrières	1000,—	1000,—
Mines de Lens	1000,—	1000,—
Bolso	1000,—	1000,—
Kuhlmann	1000,—	1000,—
Pinsphins de Gafsa	1000,—	1000,—
Pechiney	1000,—	1000,—
Chargeurs Réunis	1000,—	1000,—
Transatlantique Ord. 400 fr	1000,—	1000,—
Voitures Paris	1000,—	1000,—
Air Liquide	1000,—	1000,—
Cultures Tropicales	1000,—	1000,—
Pathé Cinéma Jeulin	1000,—	1000,—
Omnibus Sey	1000,—	1000,—
Rente 4 %	1000,—	1000,—
Rente 5 % 1920	1000,—	1000,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Turbo 1250	1000,—	1000,—
Turbo 4 %	1000,—	1000,—
Turbo 5 % 1914	1000,—	1000,—
Banque Nationale Mexicaine	1000,—	1000,—
Banque ottomane	1000,—	1000,—
Crédit Foncier Egyptien	1000,—	1000,—
Crédit Lyonnais Ordinaires	1000,—	1000,—
Général Mining	1000,—	1000,—
Rio Tinto	1000,—	1000,—
Oriental Carpet	1000,—	1000,—
Suezeries	1000,—	1000,—
Sucreries d'Egypte	1000,—	1000,—
Sucrerie Peyriasse	1000,—	1000,—
Sucrerie Union du Rhône	1000,—	1000,—
Commerce	1000,—	1000,—
Fromageries Gerudeau	1000,—	1000,—
Chartered	1000,—	1000,—
Concordia	1000,—	1000,—
De Beers Ord.	1000,—	1000,—
Forte Dong Trieu	1000,—	1000,—
Franco Wyoming	1000,—	1000,—
Hanoto	1000,—	1000,—
Indochinoise	1000,—	1000,—
Supertasia	1000,—	1000,—
Transatlantique	1000,—	1000,—
Wattines Engo Ord

MAI 1930 — TIRAGE: 15 MILLIONS D'EXEMPLAIRES — NUMERO 29

LE CITROËN

PAGE MENSUELLE DES PROPRIÉTAIRES ET FUTURS PROPRIÉTAIRES DE VOITURES CITROËN

APRÈS LA GARANTIE D'UN AN SUR LES VOITURES NEUVES

6 MOIS DE GARANTIE SUR LES ÉCHANGES STANDARD

L'ÉCHANGE STANDARD OU... LA RÉPARATION FAITE D'AVANCE

Après un long usage, un organe de votre voiture est-il fatigué, le moteur par exemple? Ne perdez pas de temps à le faire réparer. Demandez-en le remplacement immédiat par un autre remis à neuf à l'agent Citroën le plus proche. Cette opération s'appelle "Échange standard". Les principaux organes: embrayage, essieu AV, direction, pont AR, etc., peuvent être ainsi échangés.

DES ORGANES A L'ÉTAT DE NEUF POUR MOINS CHER QU'UNE RÉPARATION

Les organes d'échange sont rénovés dans des ateliers spécialisés des Usines Citroën. Le travail se fait en série avec un outillage approprié: les prix de revient restent ainsi très modiques: c'est ce qui explique pourquoi les échanges standard coûtent moins cher au client qu'une réparation faite dans les conditions courantes.

LES ÉCHANGES STANDARD SONT GARANTIS 6 MOIS

En raison du soin apporté à la rénovation des organes d'échange, des essais et contrôles qu'ils subissent, les Usines Citroën, à dater du 10 Mai, les garantissent pendant 6 mois, à partir de leur mise en service, contre tout vice de matière ou défaut de fabrication.

Seule la Marque Citroën pratique les échanges standard; les prix en sont portés au Catalogue des Réparations délivré avec chaque voiture.

LE SAHARA EN 87 HEURES

avec une roulotte 1.800 Kgs

C'est un raid original que vient accomplir par M. ROBERT GERMAIN et 2 de ses compagnons. Partis d'ALGER, ils sont arrivés sans escale, 87 heures plus tard, à GAO sur le NIGER. De là, ces intrépides sportifs se sont dirigés vers le TCHAD, dans la région des grandes chasses.

Quelle considération pour le camion léger six cylindres 1.800 Kgs Citroën qui pour la circonstance a été transformé en voiture d'explorateurs.

PERFORMANCES ET SUCCÈS SPORTIFS

GRAND PRIX DU MAROC

1ERE 2ÈME 3ÈME

(Catégorie 2 litres)

97 Km. 860 de moyenne avec des C-6

Sur le circuit CASABLANCA-MAZAGAN-SAFI-MOGADOR-MARRAKECH-CASABLANCA — 710 kilomètres — les trois Citroën engagées remportent, après une course magnifique, les trois premières places. Le vainqueur MAURICE BENOIST et les 2 autres Citroën ont terminé la course à peu près dans le même temps, faisant preuve d'une belle régularité. Les voitures étaient des conduites intérieures C-6.

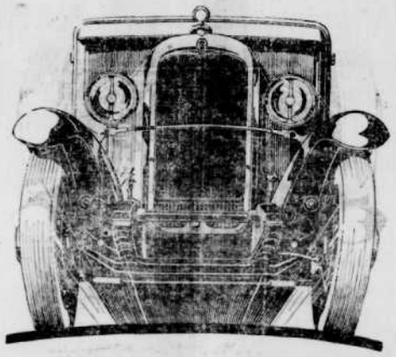

LE TOUR DE FRANCE AUTOMOBILE

5.080 kilomètres sans pénalisation avec une berline C-6

Quelques jours avant le départ du "Tour", Monsieur Marcel LEJEUNE, de Vincennes, prenait livraison, à la sortie de la chaîne de montage des Usines Citroën, d'une berline "Grand Tourisme" rigoureusement de série. Sans autre préparation que le rodage, il courut l'épreuve à la moyenne imposée de 50 kms à l'heure, arrêts compris, sans avoir eu à toucher au mécanisme.

LES NOUVEAUX PRIX C4

résultant de l'abaissement de la taxe de luxe

CONDUITE INTÉRIEURE 5 PL. PRIX: 24.100	FAMILIALE PRIX: 27.000
TORPEDO FAMILIAL PRIX: 23.000	FAUX CABRIOLET 4 PLACES PRIX: 25.500
TORPEDO LUXE PRIX: 22.000	CABRIOLET 2 PLACES PRIX: 27.000
TYPE INTM COMMERCIALE ...000	TORPEDO COMMERCIAL PRIX: 20.750

TARIF DES VOITURES UTILITAIRES

pour charge utile de 1.800 Kgs

CHASSIS AVEC CABINE PRIX: 28.550	PLATEFORME A RIDELLES PRIX: 31.500
FOURGON DE LIVRAISON PRIX: 32.400	CAMION BACHE PRIX: 32.100

DERNIÈRES NOUVELLES

PARIS. — L'Atelier de Réparations N° 4, 114, rue de la Jonquière-Batignolles, Mme, 36-37, Nord-Sud Marcadet-Haligny), dont la création avait été annoncée récemment, est maintenant ouvert à la clientèle.

TOUGGOURT. — Un monument commémorant de la première traversée du Sahara en automobile, Raid Citroën, Mission G. M. Haardt - Audouin-Dubreuil, vient d'être inauguré en vue d'une place d'armes par le général Meyer, Directeur des Territoires du Sud, représentant le Gouverneur Général de l'Algérie. De nombreuses autorités civiles et militaires ainsi que la population indigène que ne cachait pas ses enthousiasme assistaient à cette cérémonie. Nos Usines étaient représentées par M. Audouin-Dubreuil, qui fut un des chefs de cette expédition et M. Penaud, chef mécanicien de la Mission.

BRUXELLES. — A l'occasion de l'anniversaire du Roi, un grand défilé militaire a eu lieu, auquel prenait part deux premières batteries d'artillerie automotrices sur autochenilles Citroën. Elles furent l'objet de la plus grande curiosité et remportèrent un très vif succès.

MARSEILLE. — La Société des Autos-Taxis Marseillais, Concessionnaire des Taxis Citroën, qui exploitait déjà deux grandes couvrait plus de 25.000 mètres vient d'inaugurer un nouvel établissement de 19.000 mètres de superficie, qui s'ajoute à ceux qu'elle possédait actuellement à Toulon, Hyères, Avignon, Carnoules, Aix-en-Provence, Manosque et Brignoles.

VARSOVIE. — Une autochenille neige C.6, a relevé l'ascension de la Gondolaska (1.100 m.) malgré une couche de neige de 70 centimètres.

MILAN. — La voiture C-6 en coupe, exposée au Salon de l'Automobile, obtient un grand succès de curiosité.

BOULOGNE-sur-SEINE. — Au cours d'une réunion amicale, l'Harmonie des Usines Citroën, qui vient d'être formée, a donné à la Salle des Fêtes un premier concert auquel se pressait une nombreuse assistance. Cette harmonie a également joué aux Tuileries le dimanche 4 Mai à la grande joie des Parisiens.

LIÉGE. — La Section des Œuvres Sociales des Usines Citroën présente à l'Exposition Internationale de Liège un intéressant relevé de ses activités; actuellement pour la formation du personnel de maîtrise, section d'atte nominées, école de vendeurs, etc...

CANNES. — Mme Ragazzi vient de remporter avec sa Citroën une magnifique série de trophées sur la Côte d'Azur. Citons au Tournoi de Concesi un grand Prix d'Honneur d'Élégance dans sa catégorie et un Grand Prix d'Honneur dans la Coupe des Dames.

ALGER. — La Quinzaine Citroën a traversé la Méditerranée. Elle se déroule actuellement avec le plus grand succès dans les trois départements de l'Afrique du Nord. On connaît le prodigieux développement de la marque Citroën en Algérie où, sur 10 voitures rencontrées sur les pistes et routes, 7 au moins sont des Citroën.

DE LA COTE D'IVOIRE A LA MÉDITERRANÉE

sans préparation avec un torpédo commercial C-4 neuf et non rodé

Le Lieutenant GÉNIN, M. Ch. BARNEY GOULD du New-York Museum et M. LE CARBOULEC veulent, du Haut-Sénégal, aller en France par le chemin des écoliers. Ils entrent à l'Agence CITROËN de Bamako, voient en vitrine un torpédo-commercial C-4 flambant neuf, l'achètent et partent aussitôt.

Ils ont parcouru, avec leur voiture, sans la moindre défaillance 7.300 Kms à travers la Côte d'Ivoire, le Soudan, le Niger, le Sahara avant d'atteindre ALGER. Belle démonstration d'endurance et de régularité!

LES NOUVEAUX PRIX C6

résultant de l'abaissement de la taxe de luxe

CONDUITE INTÉRIEURE 5 PL. PRIX: 33.000	FAMILIALE 7 PLACES PRIX: 36.000
BERLINE GRAND TOURISME PRIX: 34.000	TORPEDO 3 PLACES PRIX: 29.500
CABRIOLET 2 PLACES PRIX: 35.000	FAUX CABRIOLET 4 PLACES PRIX: 33.500
FAUX CABRIOLET 2 PLACES PRIX: 33.500	COUPÉ DE VILLE PRIX: 41.000

33e ANNÉE — N° 92 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 15 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à Rue des Jardins BASTIA — Téléphone : 4.31

BUREAUX A PARIS 11, Rue de la Grange Batelière, Téléphone : Provence 45-47

ABONNEMENTS: Corse 1 an 24 — Corse, Algérie, Tunisie 1 an 32 — Etranger 1 an 40 — Un remboursement partiel ou 1/2 ou de 10 en chèques postaux n'est jamais refusé d'avance.

PUBLICITÉ: La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR: MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique: BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux: Ajaccio 01234

BIBLIOTHÈQUE

Les Forêts Corses

Une appréciation italienne

La revue italienne « Mediterranea », sous la signature de M. P. Parisella, publie sur les forêts corses un article que reproduit et commente, dans son dernier numéro « La Revue de la Corse », l'excellent et instructif périodique de M. Ambrosi.

M. Parisella se demande si l'île verte, ainsi que l'appelaient les anciens navigateurs, mérite toujours son nom.

Nous avons déjà répondu à cette question en rétablissant aussi exactement que possible, d'après les statistiques officielles et actuelles de l'administration des eaux et forêts, la proportion maintenue de boisement de la Corse. Le sentiment de cette administration, évidemment mieux placé que d'autres pour connaître la situation, est que si l'on compare les anciens et les nouveaux chiffres du boisement, la différence est insignifiante. Il faut admettre seulement que nombre de toutes futaies particulières ont été remplacées par de basses futaies; mais la consistance de la grande forêt soumise au régime n'a pas été sérieusement atteinte, grâce au régime précisément, à sa nouvelle politique de tolérance à l'égard des usagers de la forêt, et grâce aussi et surtout aux merveilleuses conditions climatiques de l'île qui facilitent mieux qu'ailleurs la reconstitution spontanée du boisement.

M. Parisella dit que jadis les forêts couvraient plus de 200.000 hectares, s'étendant sur toute la superficie de l'île au-dessus de 600 mètres, sans compter les hautes futaies (pins, chênes verts, chênes lièges), des régions littorales. Aujourd'hui, ajoute-t-il, ce boisement ne s'étend plus que sur 120.000 hectares, et, en y comprenant la châtaigneraie, sur 150.000 hectares. En 1911, on n'évaluait les forêts domaniales à 44.743 hectares et les forêts communales à 82.557 hectares. Ces deux derniers chiffres seuls sont à peu près exacts. On compte officiellement : 46.000 hectares de forêts domaniales et 77.000 hectares de forêts communales. Cela fait bien à peu près le total de 120.000 hectares de forêts donné par M. Parisella, qui oublie seulement qu'à ce total il faut ajouter 52.000 hectares de forêts particulières de haute futaie, ce qui donne bien le chiffre de 175 mille hectares de forêts proprement dites, sans compter les massifs de châtaigniers qui entrent en compte pour 45.000 hectares, soit 220.000 hectares de haute futaie forestière en faisant par le caractère des essences et leur groupement officiel de forêt.

Bien que ce boisement forestier de 220.000 hectares sur 572.000 donne une proportion de boisement de 38 %, exception faite des vides. Nous sommes loin d'un boisement du huitième de la superficie totale, signalé par M. Parisella: la proportion est du cinquième en haute futaie forestière ou groupée massivement. Mais il faut ajouter à ce vingt pour cent le maquis. On évalue la superficie du sol couverte par le maquis au double de la surface boisée, soit quarante pour cent. Mais comme l'influence du maquis sur le régime des eaux en saisonnier n'est pas comparable à celle de la haute futaie, on la ramènerait au quart de l'influence de la forêt, soit 10 %, on fait une exacte appréciation de la situation. Le véritable boisement de la Corse ressortit ainsi à 30 %, près du tiers de l'île.

Cela dit pour rectifier les idées et documents de l'auteur italien qui semble avoir un peu exagéré le pessimisme.

Il a peut-être raison d'affirmer que les incendies ont détruit 38.000 hectares de boisement de 1863 à 1907 ; mais il oublie d'ajouter que les centaines d'hectares qui sont carbonisés chaque année (incendies par l'imprudence ou la malveillance ou carbonisés industriellement, peu importe), se reconstituent d'eux-mêmes automatiquement, dans la plupart des cas.

Dans la mesure où M. Parisella a voulu apporter quelque tendance à la démonstration, il se trouve donc en faute, légèrement ou non. L'administration des eaux et forêts est l'une de celles qui ont fait beaucoup plus de bien que de mal à la Corse, surtout depuis qu'elle a adopté à l'égard des bergers, des éleveurs une politique de tolérance qui les empêche d'user de représailles en incendiant les forêts.

La tendance de M. Parisella se manifeste encore alors lorsqu'il rappelle les mots prononcés devant le Parlement anglo-Corse de 1795 par Charles-André Pozzo-di-Borgo : « La France ne vondra jamais encourager notre commerce contre Marseille. Si elle avait autrefois le soin de nos forêts, ce n'était que pour nous en dépouiller et pour en porter le bois à Toulon, soit pour l'utiliser dans nos ports, etc. » Pozzo-di-Borgo exprimait là les vues politiques du moment, non des vues économiques d'une valeur durable. Pozzo-di-Borgo s'est révélé comme un diplomate de premier ordre, mais il ignorait totalement le domaine économique. *La réalité que fait de lui M. Parisella* eût gagné à être écrite : elle n'a même que des sourires, puisque nous ne trouvons pas à redire à la vente de nos bois à l'Italie : Toulon pourrait bien nous les prendre, si cela lui convient. Quant aux intérêts de Marseille opposés à ceux de notre commerce, nous ne savons quel sens pouvait avoir cette idée en 1795. Nous savons seulement que si Marseille profite du commerce corse, nous avons intérêt à ce que ce port en profite davantage puisque ce serait l'indication du développement de notre propre activité.

D. & B.

Au Conseil Général de la Corse

Ajaccio, 14 mai. — La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Adolphe Landry.

M. Ettori remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet est présent.

L'électrification générale de la Corse

M. Joseph Agostini, président de la Commission des travaux publics, décrit comme rapporteur de la question au Conseil général de la Corse, dépose un long rapport tendant à autoriser les Syndicats intercommunaux des secteurs du nord et nord-est, du centre, du sud et de l'extrême-sud à contracter à la caisse des dépôts et consignations des emprunts gagés sur les annuités consenties par le Conseil général et remboursables par la subvention exceptionnelle.

D'autre part, le département consentira aux Syndicats des avances leur permettant de supporter la contribution leur incombant dans la limite de 80 pour 100, ces avances étant remboursables par annuités pendant 30 ans. C'est là un nouveau sacrifice consenti par le Conseil général, qui, en permettant aux Syndicats de remplir leurs obligations aura pour résultat de hâter l'exécution des travaux et de donner à bref délai la lumière électrique aux populations rurales de l'île.

Les conclusions de ce rapport, approuvées par la Commission des finances dans leurs répercussion budgétaires sont approuvées à l'unanimité.

Adoption de rapports

M. le Docteur Casalta donne lecture d'un rapport municipal la nécessité de mettre en service des wagons-couloirs sur la ligne de chemin de fer de la Côte Orientale.

M. Murati présente divers rapports entr'autres sur le désenclavement des chefs-lieux de communes et de hameaux d'au moins 50 habitants, sur le domaine départemental de l'ancien évêché et des Salines.

M. Agostini Marc-Marie fil des rapports sur : la canalisation d'eau sur la Côte Orientale (entretien, relèvement des crédits), le canal de Bastia (demande de crédits) et canal de la Figarella (réglementation de l'usage du canal).

M. Peroni donne lecture de rapports sur l'adduction d'eau potable, les prêts et avances remboursables aux communes, les demandes de secours et de subventions au profit de diverses Associations (parents d'élèves d'Ajaccio, Chambre d'Agriculture).

M. le Docteur Quilici présente des rapports sur : l'Asile des Vieillards de Bastia, l'assainissement de la Côte Orientale, l'assistance aux vieillards et aux femmes en couches, l'Hospice de Bastia, la création d'un Dispensaire chirurgical de l'assistance médicale gratuite.

M. Alfieri Joseph expose des rapports sur l'Office public départemental des habitations à bon marché et la Société de Crédit Immobilier des Anciens Combattants (garantie départementale et augmentation de capital).

Ces divers rapports sont adoptés.

La question des Routes

Un grand débat s'institue au sujet des routes.

M. Morese lit un rapport sur les routes et donne lecture d'une lettre du ministère des travaux publics adressée à M. Adolphe Landry au sujet de cet angoissant problème.

Il fait connaître la répartition des crédits supplémentaires concernant le désenclavement.

A un moment donné, sur une interruption d'un membre de la minorité, M. Joseph Agostini, président de la Commission des travaux publics, s'élève avec indignation contre les réclamations injustifiées de la minorité et déclare, preuves à l'appui, que la majorité actuellement libérale du Conseil général a toujours réparti les crédits de façon équitable.

M. Morese fait remarquer au Conseil général que le programme de désenclavement des communes présenté par l'Assemblée départementale a été bouleversé par le ministère de l'intérieur, on ne sait à la suite de quelles interventions, plus ou moins intéressées.

La séance continue à l'heure où nous mettons sous presse, le Conseil général s'occupant de liquider les questions inscrites à son ordre du jour.

A propos d'une tournée

Quelques jours avant l'élection sénatoriale les adversaires du P.R.D.S. ont cru devoir apposer sur les murs de la ville de Bastia une altrayante affiche.

Nous nous passerons de tout commentaire car le succès remporté par la « tournée » — la tournée administrée à nos adversaires — a été au-dessus de toutes les prévisions.

Mais nous pouvons annoncer que la même troupe s'engage à effectuer en 1932 une nouvelle tournée où Me de Morto-Giafferri jouera son rôle.

Les amis et sympathisants du parti Pietri sont priés de ne pas oublier cette date, de retenir leurs places et, comme le leur conseille *l'Eveil*, de manœuvrer leurs abotis.

Un... Spectateur

LA DEMOCRATIE CORSE
JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR
est en vente chez :
M. DANERI, Rue Abattucci.
M. CAMPANA, Cours Favale.
M. SALVADORI, Boul. du Palais.
et à la
GIVETTE, Boulevard du Palais

Qui le croirait ? Les nations où le téléphone est le plus répandu sont les pays Scandinaves. Là-bas, chaque habitant qu'il soit de la ville ou de la campagne possède son appareil. On peut voir, aux marchés des villages, un téléphoner pendant près de chaque vendeur. Tous deux paysannes endimanchées, en costume national cossu, l'écouteur à l'oreille.

Après l'Election de M. Paul Lederlin

Dans son article leader de mardi, B. J. essayait d'atténuer la lamentable impression produite par l'écroulement de son candidat en racontant que la proclamation du scrutin avait donné lieu à Ajaccio à de violentes manifestations contre nos amis.

L'auteur de l'article s'était, sans doute, au moment où nos amis quittaient le Palais de Lindley, coupé pendant et contre, comme tous les ponts du cœur Pietri : pour éclairer sa lanterne nous reproduisons ci-dessous le compte rendu publié par « La Démocratie Corse » de la journée du 21 mai à Ajaccio :

Dès le Palais Landry, dès dix heures du matin, une foule immense, vibrante et impatiente attendait la proclamation du scrutin. La veille, comme l'avant-veille, notre ville, par l'afflux des délégués et des visiteurs, présentait son animation des grands jours, mais dimanche, à certains endroits, la circulation était presque interrompue.

A LA PREFECTURE

Dans la salle des séances du Conseil de Préfecture, dès le début du dépouillement du scrutin, on constate que dans les trois premiers bureaux M. Lederlin prend un avantage marqué.

MIDI

Lederlin a trente-sept voix d'avance !

Cette nouvelle qui, dans la salle jette la consternation chez nos adversaires dont les visages se renfrognent, est vite connue dans la rue où les acclamations de nos amis couvrent vite les quelques cris des adversaires qui commencent déjà à se retirer discrètement.

12 HEURES 45

Le dépouillement est fini. M. Zevaco, président du tribunal, proclame les résultats du scrutin :

Inscrits : 810.
Votants : 808.
Suffrages exprimés : 807.
Bulletins blancs ou nuls : 1.

Ont obtenu :

MM. PAUL LEDERLIN : 426 voix.
Sébastien Gavini : 373.
Celestin Caltucoli : 3.
Casanova : 1.

Selon la formule traditionnelle, le Président annonce que M. Paul Lederlin est élu au premier tour de scrutin.

De longues acclamations : Vive la République ! Vive Lederlin ! Vive Landry ! Vive le P. R. D. S. ! déferlent de la salle dans la rue.

C'est la victoire !..

Une victoire totale, le dernier carré de nos adversaires s'enfuit la tête basse.

Au Grand Hôtel, la nouvelle immédiatement connue des centaines d'amis fêtaient M. Paul Lederlin. Paul Martelli fut donne l'accolade, c'est une minute émouvante.

Elle console des calomnies que des gens sans scrupules n'avaient cessé de déverser sur nos amis et sur tout un parti qui désigne l'accusation infâme de « corrupteurs ».

C'est fini. Le cortège se dirige dans le plus grand calme, tandis que va être montré un instant chez M. Landry, les manifestants se répandent à travers la ville et dans les cafés.

A LA PREFECTURE

Le nouvel élu, accompagné de MM. Landry, Sarri et Campinchi et de Mme Paul Lederlin, fit à M. Dessirier, préfet de la Corse, une cordiale visite de courtoisie.

AU SOLFERINO

De nombreux amis, littéralement entassés au Solferino et aux terrasses attenantes, nos amis, le nouvel élu pour l'acclamer à la permanence du Parti.

Quand il paraît, il fut salué, ainsi que M. Sarri, par une longue acclamation. Au nom des amis présents, le directeur de la « Démocratie Corse » salua tous les bons artisans de la victoire et fit aux autres éloges. Puis notre ami Jean-Pierre Franchi, conseiller d'arrondissement de Vescovato fit certaines dires aux impressionnés.

LA SOIREE

Un dîner amical réunit encore le soir une centaine d'amis au Grand Hôtel.

Au champagne, M. Paul Lederlin remercia les nombreuses dames présentes, tous les amis, puis Mme Sabiani, épouse de notre ami le maire d'Oto, charma l'assistance par des improvisations en dialecte.

LA JOURNEE DE LUNDI

Notre ami Paul Lederlin, qui reviendra bientôt parmi nous, devait, appelé à défendre sénatoriaux ont montré qu'ils n'opprimaient les calomniateurs.

M. SARI

C'est notre ami le sénateur Sari que la foule réclame alors.

Le maire de Bastia, élu républicain, dit alors son ferme espoir de voir bientôt l'Hôtel de Ville d'Ajaccio pouvoir aux mains des républicains.

L'ovation redouble. Elle est indescriptible, des femmes, des enfants grimpent aux grilles du perron et offrent des fleurs à M. Lederlin et à notre chef M. Landry.

M. Sari annonce alors qu'accédant au désir de leurs amis, MM. Landry et Paul Lederlin prendront part, l'après-midi, à 4 heures, au cortège qui parcourra les rues de la ville.

Le dîner qui suivit fut, comme bien l'on pense, empreint de la joie la plus authentique. On fut à la Corse, à sa prospérité et à la République.

A trois heures, soixante-quinze délégués du Cap et de Bastia, conduits par nos amis F.-M. Alfieri et Cagninacci, conseillers généraux du Cap, sont reçus dans un salon du Grand Hôtel. On vable le champagne, on exalte la victoire, on acclame tous les chefs Lederlin, Landry, Sari, Giacobbi, Campinchi, Alfieri, Cagninacci, qui répondent en reportant tout le mérite de la victoire sur les délégués.

MORO-GIAFFERRI ACCLAME

Campinchi propose un triple hon en l'honneur de notre ouiment ami de Moro-Giafferri, le futur député de Bastia.

Un triple hon répond à Campinchi.

LA MANIFESTATION

Bien avant quatre heures, les manifestants arrivent en groupes compacts. Nos amis, tous nos élus, ils sont trop nombreux pour les citer, prennent place parmi eux. MM. Paul Lederlin, Landry, Sarri en tête.

Le cortège suit alors le cours Grandval, le cours Napoléon, la rue Fesch, la place des Palmiers, chantant des hymnes à la victoire et le « Chant du Départ ». Devant la mairie, une « Marseillaise » puissante retentit.

On suit les quais, la rue Bonaparte, où les femmes parlent ardentes, les balkons jettent des pétards, des fleurs et du riz sur le cortège. Enfin que des femmes applaudissent en agitant des drapeaux tricolores aux fenêtres.

L'OVATION A M. LANDRY

On arrive alors sur le boulevard des Fossés.

Les milliers de manifestants sont devant la modeste maison de leur député et de leur chef Adolphe Landry.

Le silence se fait. l'instant est émouvant.

M. Landry remercie la foule en des paroles qui vont droit au cœur de tous ; il dit sa joie de l'heure présente et sa confiance dans un avenir réparateur.

On acclame notre chef, les drapeaux s'inclinent, puis Paul Lederlin, toujours par tous en un discours enthousiaste, affirme qu'il appartient à la Corse qu'il servira de tout son cœur. Il remercie les amis ajacciens de leur touchante manifestation.

C'est fini. Le cortège se dirige dans le plus grand calme, tandis que va être montré un instant chez M. Landry, les manifestants se répandent à travers la ville et dans les cafés.

A LA PREFECTURE

Le nouvel élu, accompagné de MM. Landry, Sarri et Campinchi et de Mme Paul Lederlin, fit à M. Dessirier, préfet de la Corse, une cordiale visite de courtoisie.

AU SOLFERINO

De nombreux amis, littéralement entassés au Solferino et aux terrasses attenantes, nos amis, le nouvel élu pour l'acclamer à la permanence du Parti.

Quand il paraît, il fut salué, ainsi que M. Sari, par une longue acclamation. Au nom des amis présents, le directeur de la « Démocratie Corse » salua tous les bons artisans de la victoire et fit aux autres éloges. Puis notre ami Jean-Pierre Franchi, conseiller d'arrondissement de Vescovato fit certaines dires aux impressionnés.

LA SOIREE

Un dîner amical réunit encore le soir une centaine d'amis au Grand Hôtel.

Au champagne, M. Paul Lederlin remercia les nombreuses dames présentes, tous les amis, puis Mme Sabiani, épouse de notre ami le maire d'Oto, charma l'assistance par des improvisations en dialecte.

LA JOURNEE DE LUNDI

Notre ami Paul Lederlin, qui reviendra bientôt parmi nous, devait, appelé

Après l'entrevue entre MM. Briand et Curtius

Genève, 14 mai. — Le correspondant du « Petit Parisien » dit qu'au cours de l'entretien avec M. Briand qu'il a eu hier, M. Von Curtius a assuré au ministre français que la politique extérieure de l'Allemagne ne serait pas changée dans ses rapports avec la France.

Le correspondant du « Matin » écrit :

« M. Von Curtius a donné à M. Briand la satisfaction de constater qu'il pouvait, dès maintenant, renouer la tradition des conversations amicales et amicales sur tous les sujets dont il avait l'habitude avec M. Stresemann et qui ont contribué grandement à la pacification de l'Europe. »

L'Angleterre rejette les revendications des musulmans de Palestine

Londres, 14 mai. — Le « Colonial-Office » a publié un communiqué déclarant entièrement inacceptables les réclamations des musulmans de Palestine, relatives notamment à l'octroi de la constitution d'une délégation arabe qui quittera Londres le 23 mai.

Il a publié cette nuit une nouvelle déclaration disant que tous les arabes de Palestine préféreront mourir pour la défense de leurs droits naturels plutôt que de subir la correction.

La liaison aérienne France-Amérique du Sud

Natal, 14 mai. — Au cours d'une interview, Mermoz a déclaré qu'il avait rencontré deux violentes tempêtes qui l'obligèrent à changer de direction mais que l'appareil avait fonctionné admirablement jusqu'à la fin du voyage.

Il a ajouté qu'il a d'abord atteint la côte de Natal au nord, puis qu'il s'est dirigé vers le sud, diminuant sa vitesse.

Il a conclu l'entretien en disant qu'il avait entrepris son vol afin de démontrer la possibilité d'un service commercial aérien transatlantique.

L'aviateur Mermoz s'est envolé hier à 9 heures du matin pour Rio de Janeiro.

Un attentat antifasciste à Trieste

Rome, 14 mai. — « L'Impero » signale qu'à Saint-Berlingo, faubourg de Trieste, des individus ont pénétré dans un restaurant, ont tué à coups de fusil le propriétaire, président du Fascio Local, assommé sa femme à coups de hache et blessé un consommateur.

Cet attentat, qui serait l'œuvre d'antifascistes a eu pour conséquence de nombreuses arrestations.

par ses nombreuses occupations professionnelles, s'embarquer mardi soir à Bastia.

A neuf heures et demie, bruit maître après un repos de quelques heures, s'est embarqué à bord du vapeur « Ile Rousse » accompagné de ses amis Emile Sari, Frédéric Maestracci, Paul Giacobbi, Paul Marinelli, Paul Quilici, de Moubert, adjoint au maire de Bastia, Sebastiani et de nombreux autres amis.

Par un temps splendide — le soleil des lendemains de tempête — M. Lederlin, accoudé le long de la poupe, arrêté très longtemps sur les travaux et des filatures qui lui offraient, ainsi qu'à Mme Lederlin, des fleurs splendides, hommage de leur affection, parvint à Vivario où un vin d'honneur était offert par nos amis du Comité Républicain. M. Vincentelli, Sénateur par de paix, salua chaleureusement M. Lederlin qui répondit aimablement. M. Vincentelli était entouré de nos amis Sebastiani, Maestracci, Philippi, Arrighi, Salli, Morazzani, Pietri, etc.

Des fleurs, encore ! Des acclamations, et un par pour Vezzani où, à l'entrée du village, des jeunes filles embrassent Mme et M. Paul Lederlin. Au milieu d'un enthousiasme que l'on peut qualifier de vraiment sincère, les honneurs de la mairie. Le Conseil municipal est là, tout entier, M. Jean Binieri, adjoint, préside à M. Lederlin les plus affectueuses félicitations.

On lève les verres aux victoires de demain, et l'on part pour Corte. M. Serra, vice-président du Comité républicain démocratique et de nombreux amis, également le nouvel élu à l'entrée de la ville. Des fleurs lui sont offertes, et la cortège se rend à pied au Park-Hôtel. Tout le long des parcours quelques gosses de Sait à donner aux cris sur leur passage, s'essayant à siffler ; nos amis répondent par les cris de « *Vivi i Democrati* ! »

Repas parfaitement servi par nos amis Orsini. La encore, M. Lederlin, réclamé par les Cortenais nous devant l'hôtel et dans la rue, remercie du fond du cœur les assistants de leur vibrante manifestation de sympathie. « Je sais, dit-il, que je suis ici dans le fief d'un adversaire redoutable, je sais d'autant plus flatteur l'accueil enthousiaste que vous m'y avez réservé ».

Ajoutons que la encore un chanteur local, l'ami Pentichelli, se fit applaudir dans ses improvisations en dialecte.

A la séance de *Francardo*, M. Lederlin est salué au passage par M. Leonelli.

Arrivée à *Ponte-Leccia*, à Casamozza plusieurs automobiles paysiennes, bondées d'amis se joignent au cortège.

A quinze heures et demie, le cortège fait son entrée à Bastia.

ÉCHOS

Billet Parisien

Les hommes sont par trop sensibles vraiment ajouter à l'hygiène et à la bonne marche des maisons centrales, quelques distractions pour les prisonniers. Elles s'étonnent naturellement que l'administration n'ait pas encore installé la T.S.F. à leur usage, et elles désirent vivement que les condamnés de droit commun aient droits, en France plus mal qu'ailleurs.

Eh ! que ne vont-elles voir ce qui se passe en Amérique ? Tirer cinq ans à l'ombre, chez nous, si ce n'est pas le paradis, c'est au moins un purgatoire très exemplaire. Par contre, il faut croire qu'aux Etats-Unis les gardiens sont peu susceptibles de bonheur envers le détenus et que les tradicionals réjouissances soient inconnues, car on montrerait de prédestination se crie dans le public qui réclame une enquête sur le régime détestable des prisons où se déroulent, souvent-ces scènes scandaleuses.

La presse s'en mêle. Le Chicago Tribune apporte des précisions. A Donnemora, en juillet dernier, les occupants du pénitencier se révoltèrent aux sans motifs connus. Tous les matons furent conduits dans une aile isolée et attachés aux barreaux et lustres.

La correction fut si sévère que plusieurs prisonniers ne sont pas encore remis de leurs blessures depuis des mois. Après la bataille, les forçats furent jetés complètement nus sur le sol des cachots où ils restèrent pendant quatre jours et quatre nuits sans manger, sans boire et manger et privés de tous soins médicaux. Et comme les misérables tourmentaient de douleur — il s'est des heures brûlés et des yeux arrachés — on les fit lier les mains des gens supplémentés.

Rien de semblable de notre côté. Certains policiers se contentent de passer les prévenus à la question pour abréger l'instruction. Bagatelles, évidemment. Au demeurant, un prévenu coupable n'a pas droit aux égards dont on entoure un confiance. On traite ceux-là avec humanité. Mais si on les a mis en tôle, il faut bien nous persuader que ce n'est pas pour louer la vie de château. Et si, par aventure, à la suite des démarches personnelles des hommes âmes dont nous parlions plus haut, l'existence devenait trop dure en prison, il faudrait sans retard mettre les honnêtes gens dedans et les escrocs dehors.

Gabriel Bazin.

A Travers la Corse

Comité des Habitations à bon marché

SEANCE DU 20 MARS 1930

Une nuit veut cent trente, et le vingt du mois de mars, le Comité de patronage des habitations à bon marché se réunit en séance sociale s'est réuni, sous la présidence de M. Marco, président, dans le local habituel de ses séances, à Casa Grandosi, à Ajaccio.

Etaient présents : MM. Marco, Appietto, Camille Massoni, le docteur Gotti, le docteur Vico.

Absents excusés : MM. Benedetti, Bonnotte, Gagneric.

Rapport sur les travaux du Comité pendant l'année 1929. — M. le Président fait remarquer, avant toute chose que le rapport de 1929 est précédé du celui de 1924 ainsi que de commentaires ou de périodes inférieures à l'année 1-24.

Tous les membres présents déclarent avoir consulté eux-mêmes cette annexe et sans vouloir sur le fond de la question, il est décidé que le rapport à produire ne devra parler, conformément aux instructions ministérielles, que sur les travaux du Comité pendant l'année 1929.

M. le Président, comme suite à cette décision commence la lecture de la partie du rapport sur l'année écoulée. Des lacunes sont constatées, en ce qui concerne l'action propre du Comité. Le Comité décide qu'étant donné l'indisposition de M. Benedetti, M. le Président complétera le rapport avec l'aide du secrétaire administratif, notamment en ce qui concerne la disposition des paragraphes.

Il est décidé notamment que la question des œuvres de prévoyance sera l'objet d'un addendum.

A ce sujet, une Commission est désignée qui se mettra en liaison avec les œuvres de prévoyance sociale existant déjà en vue de poursuivre la création de nouvelles institutions dans le département et d'améliorer le fonctionnement de celles déjà existantes.

Sont désignés pour faire partie de cette Commission : MM. le docteur Gotti, Gagneric et Benedetti.

Demande de subvention du crédit immobilier de Bastia. — M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Président de la Société de Crédit Immobilier de Bastia, récemment créée, sollicite du Comité de patronage une subvention de 1.000 francs pour permettre à son exercice de faire face aux dépenses de début.

M. le Président est d'avis qu'il convient d'encourager tous les organismes nouveaux, mais le budget du Comité est déjà voté et la question se pose de savoir si les disponibilités permettent de satisfaire la demande présentée. Le budget est examiné. Il reste qu'une somme de 2.980 francs figure en réserve. Cette somme n'a pas été entamée. Sur la proposition de M. le docteur Gotti, il est décidé qu'une subvention de 2.0 francs est accordée à la Société de Crédit Immobilier de Bastia.

Délégué du Comité près l'Office d'habitations à bon marché d'Ajaccio. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de la Corse relative à la désignation du délégué du Comité de patronage près l'Office précité d'habitations à bon marché d'Ajaccio créé le 14 janvier 1930.

A l'unanimité, M. le docteur Vico est désigné comme délégué du Comité près de l'organisme précité.

Communication de M. le Préfet de la Corse au sujet d'un ouvrage sur les habitations à bon marché. — M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Préfet de la Corse lui fait connaître que deux de ses collaborateurs, MM. Appietto, chef de bureau, et M. Pongnot, chef de bureau, ont eu l'initiative de composer un très grand ouvrage sur les avantages résultant pour la législation sur les habitations à bon marché, le moyen d'en bénéficier et les formalités à accomplir dans ce but par les organismes intéressés.

M. le Président a lu l'ouvrage en question. Il en fait un court résumé. Tous les membres du Comité, à la demande de M. le Préfet recommandent l'intérêt que présente cette brochure qui devrait en effet de vulgariser dans toutes les communes du département. Un service gratuit devrait être assuré dans toutes les Mairies.

Le Conseil Général pourrait, à cet effet, prendre à sa charge le nombre d'exemplaires nécessaires et voter la somme nécessaire.

Le Comité décide de soumettre cette idée à M. le Préfet.

En outre, une mention sera apposée sur la couverture de l'ouvrage et par laquelle le Comité lui donnera son approbation. La formule en sera donnée par M. le Président.

Subventions individuelles. — M. le Président soumet ensuite à l'avis du Comité un certain nombre de demandes de subventions individuelles transmises par M. le Préfet de la Corse et présentées à :

1° Par la Société de Crédit Immobilier de la Casse, pour une subvention globale de 1225.00 francs ;

2° Par la Société de Crédit Immobilier de Bastia, pour une somme globale de 100.200 francs ;

3° Par la Caisse régionale de Crédit agricole pour une somme globale de 22.000 francs.

Après un examen des dossiers, le Comité donne un avis favorable à ces demandes.

Contrôle des travaux au Forcone et à St Villette. — M. le Président fait connaître au Comité que les travaux de constructions de villas individuelles entreprises par le « Patrimoine Corsicain d'Ajaccien » et la Société de Crédit Immobilier d'Ajaccien vont commencer incessamment à la Villette et au Forcone.

Conformément aux instructions ministérielles, il convient que le Comité suive les travaux en question et exerce un contrôle des matériaux employés et des conditions dans lesquelles ils seront utilisés.

Sur la proposition de M. le Président, M. Appietto, est désigné pour suivre les travaux du Forcone et transmettre au Comité et en cas d'urgence au Président toutes les observations qu'il aura faites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Nouvelles diverses

Paris, 14 mai. — M. Tardieu a reçu cet après-midi M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre, avec lequel il s'est entretenu des projets travaux parlementaires.

Paris, 14 mai. — Le 14 mai, les nommés Perucci, Corsi et Rosalini Fidini, sujets italiens, qui cambriolaient la région parisienne, ont été arrêtés et écroués.

Le Havre, 14 mai. — Le paquebot « France » ayant à bord deux cent nonante-trois mères américaines dont les fils sont tombés pendant la guerre, ainsi que cent cinquante ex-combattants qui veulent visiter les champs de bataille, est arrivé aujourd'hui.

Lyon, 14 mai. — Le Comité Universitaire antisocialiste a envoyé à M. André Tardieu une pétition recouverte de mille signatures, demandant la rupture des relations diplomatiques avec les Soviets.

Rome, 14 mai. — Les journaux démentent que les Gouvernements italien et espagnol aient signé, il y a quelques années, un traité secret prévoyant la collaboration navale des deux pays en cas de guerre.

Amsterdam, 14 mai. — Deux étudiants, complètement ivres, sont parvenus à s'introduire dans la salle du trône du Palais royal d'Amsterdam, où ils ont brisé quelques vitres. La garde, alertée, a arrêté les deux jeunes écervelés.

Bâle, 14 mai. — La Banque des Règlements internationaux signale que sur les vingt-quatre emplois vacants pour ces places, elle a reçu 9.000 candidatures.

Sofia, 14 mai. — Le cabinet bulgare a démissionné.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Albertucci François et leurs enfants : Mlles Benigni Lina et Lucie ; Mme Vve Dupelo et ses enfants ; M. et Mme Sanguinetti Laurent, de Marseille ; M. Sanguinetti Joseph et ses enfants ; les enfants de feu M. et Mme Olivieri, née Sanguinetti ; les enfants de M. et Mme Sanfelici ; les enfants de M. et Mme Giuntini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Veuve BENIGNI CATHERINE
Née SANGUINETTI

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 15 mai à 1 heure et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue du Môle.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

Chronique des Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

PRESIDENCE DE M. DUMOULIN, Président de Chambre

Audience du 14 mai 1930

Six électeurs s'étaient fait rayer des listes électorales de Piana, pour se faire inscrire sur celles de Cargèse ; mais dans cette dernière localité, leurs demandes avaient été repoussées et par la commission municipale et par le magistrat cantonal.

Radiés de Piana et non inscrits à Cargèse, ils se trouvaient privés de voter pour l'année 1929-1930.

En prévision des élections cantonales dont le retour paraissait probable, le maire de Piana Cercelli Léonard en cela aidé par un délégué de son conseil municipal, Alessandri Alexis, ajouta les noms de ces six citoyens aux listes électorales de Piana après leur clôture. Poursuivis à raison de ces faits devant le tribunal d'Ajaccio, ils prétendirent que c'était là une erreur commise involontairement par le secrétaire de Mairie qui en réclamait d'ailleurs la responsabilité.

Le tribunal d'Ajaccio n'admit point ce système de défense, et les condamna l'un et l'autre à quinze francs d'amende et cent francs de dommages intérêts envers M. Dominique Versini, conseiller d'arrondissement de Piana, qui s'était constitué partie civile.

Sur appel, la Cour après rapport de M. le Président Dumoulin, plaidoirie de Me de Montera, organe de la partie civile, et réquisitoire de M. l'avocat général Casabelli, a élevé la peine à vingt jours de prison avec sursis, cinquante francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques, en ce qui concerne Cercelli Léonard et dix jours de prison avec sursis, vingt-cinq francs d'amende et un an de suspension de droits civiques pour Alessandri Alexis. Ce dernier a été jugé par défaut. Les deux prévenus demeurent en outre condamnés à cent francs de dommages-intérêts et aux frais envers la partie civile.

Le 12 janvier dernier, Delassus, récidiviste et Manghanelli, entraînant avec eux un enfant se rendaient dans la garage du Highland Hôtel et tentaient de voler la voiture automobile de cet établissement.

La directrice de l'hôtel, de la fenêtre de sa chambre, criait : « Au secours ». Delassus tira deux coups de revolver dans sa direction et les trois malandrins s'enfuirent.

Le plus jeune se sépara d'eux à ce moment-là mais Delassus et Manghanelli essayèrent alors d'enlever l'automobile de M. Rossi ; celui-ci les surprit au moment où ils commettaient leur méfait et les mit en fuite en tirant sur eux des coups de fusil.

Ils se rendirent alors au garage de Mme Plaisant et réussirent, cette fois, à s'emparer d'une autre automobile qu'ils mirent en marche. Mais le défaut d'essence et la direction qui s'était fausse les obligea à abandonner la voiture devant l'hôpital civil d'Ajaccio.

Arrêtés quelques jours après, ils furent poursuivis devant le Tribunal d'Ajaccio pour vol. Delassus avait en outre à répondre des doubles délits de violences et port d'arme prohibée.

Le Tribunal d'Ajaccio condamna Delassus et Manghanelli à dix mois de prison et prononça contre le jeune homme qu'ils avaient entraîné une peine beaucoup moins sévère.

Sur appel, la Cour après rapport de M. le Conseiller Costa, réquisitoire de M. l'avocat général Orsatelli, et plaidoirie de Me de Montera pour Delassus et Manghanelli et Me Bronzini de Caraffa pour l'enfant a confirmé le jugement d'Ajaccio en disant toutefois que la peine de dix mois de prison contre Delassus se confondrait avec une autre peine de deux mois encourue par lui deux mois auparavant pour violences et port d'arme prohibée.

Pourvoi pour abus de confiance. C. qui, en cours d'instance, s'était désisté de sa plainte, le plaignant, fut, par le Tribunal de Bastia, condamné à un franc d'amende.

Sur appel du ministère public, la Cour, après rapport de M. le Conseiller Farinole et réquisitoire de M. l'avocat général Orsatelli a élevé la peine à cent francs d'amende.

AU TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Le Tribunal de Simple Police, présidé par M. Renucci, juge de paix du premier canton, a eu à juger à l'audience d'hier 66 contraventions qui étaient pourvoies sur le vu de 55 procès-verbaux dressés par la police municipale et la gendarmerie pour infractions diverses.

L'affaire des commerçants poursuivis pour la manifestation tumultueuse du jour de Pâques, réservée à la dernière audience, a été jugée et les contrevenants ont été condamnés par défaut à 3 jours de prison et 5 francs d'amende chacun.

Docteur BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

Chirurgien-Dentiste

Le Cabinet de M. E. NIGGY, 36, Boulevard Paoli, est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 2 h. à 18 heures.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

15 MAI 1820 : *St-Théophile de Corte.* — 15 mai 1416. — Arrivée en Corse d'Alphonse de Campo Fregoso, nouveau gouverneur de l'Ile. Campo-Fregoso, remplaçait Montaldo qui ne secondait pas suffisamment les Evêques d'Aléria et de Mariana dans leur lutte contre Vincentelli d'Istria. Campo-Fregoso soumit l'Ile et obligea Vincentello d'Istria à passer en Catalogne.

Carnet Mondain

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Louis Pancaldi, fils de Mme et M. Pierre Pancaldi, avec Mlle Angèle Bianconi, fille de feu Mme et M. Bianconi, Directeur des Etablissements pénitentiaires de Cochinchine.

Nous adressons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos vives félicitations.

La Vie Sportive

Nous avons omis, hier, de dire que les matches de skis qui se déroulèrent dimanche au Stade sont organisés au bénéfice de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

Nous ne doutons pas que nos concitoyens ne feront un devoir d'assister à cette fête sportive au bénéfice d'une œuvre éminemment humanitaire.

Des billets de tribunes sont en vente à l'Orphelinat.

Fêtes & Galas

Une indisposition nous permet d'apprendre qu'un groupe de jeunes gens se propose d'organiser, dimanche prochain, dans la salle des Fêtes, une matinée dansante.

La saison des bains approche et bientôt la plage redeviendra le rendez-vous de toute la jeunesse bastiaise.

Hélas, nous craignons bien que les personnes qui se réjouissent déjà à l'idée de reprendre chaque soir le chemin de Toga n'y remonteront dès le premier jour.

L'année dernière déjà, mais motivions fait dans ces colonnes l'échec des tentatives de nos baigneurs, signalait l'état de malpropreté de la plage.

Le hasard nous ayant conduit à Toga hier nous avons pu nous rendre compte que maintenant la plage est franchissable mais en un véritable dépotoir où l'on trouve épars sur les galets, chiens et chats crevés, lessive de bouteilles, débris de ferailles et immondices de toutes sortes.

Il est temps que les autorités compétentes prennent des mesures pour remédier à cette situation lamentable.

Communications

COMITE DEPARTEMENTAL D'E.P. ET P. M.

Avis : En dehors des cours pratiques qui ont lieu au stade les lundi, mardi et vendredi, des cours théoriques auront lieu à partir du 15 mai tous les mercredis soir de 20 h. 30 à 21 heures 30 au siège social du C.A.B. 30, Rd Auguste Gauthier.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE Groupe de Saint-Jean-Baptiste.

Aujourd'hui réunion générale, à 14 heures. Mesures à prendre en vue du déplacement à Gannone dimanche 18 mai.

Conférence de M. Streana : l'Eglise et la Société.

COMITE SAINT PIERRE

Les membres faisant partie du Comité des fêtes de Saint-Pierre ainsi que les personnes désireuses d'en faire partie sont priés de se réunir ce soir 15 courant à 21 heures Bar de la Poissonnerie des Gaux.

Dans les groupements

AMICALE DES JOYEUX

Commission des Fêtes du Quartier du Centre Place Fontaine-Neuve

Les membres de la dite commission sont décidé de faire définitivement au 1er juin prochain, la date de leur fête annuelle du quartier.

La fête sera organisée au profit des œuvres de Bienfaisance de la Ville.

Le programme sera publié incessamment.

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

Chronique du Bien

A la lecture des articles du « Petit Bastiais », relatifs à la Société protectrice des animaux de Bastia, M. Robert Hénard, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Calvi, sollicite son inscription avec un versement annuel de 50 francs. Sa lettre est très intéressante en ce qui concerne les animaux et renferme le passage suivant :

« Les étrangers qui visitent l'Ile de Beauté n'en tout attribué de voir tant d'indifférence à l'égard des animaux. »

Médisons bien ces quelques paroles.

Nous remercions vivement M. Hénard de vouloir spontanément à nous et nous souhaitons en même temps que son exemple soit largement suivi.

La protection des animaux est toute d'actualité.

Nous prions M. Hénard de vouloir bien agréer, avec nos plus vifs remerciements, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Bureau :
Le Secrétaire :
J.-M. FONTANA

Avis Officiels

BOURSES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Afin d'éviter toute équivoque, les familles sont informées qu'il n'y a qu'un seul concours officiel pour l'obtention de bourses nationales de l'enseignement technique.

Ce concours aura lieu à Bastia, les 21, 22, 23 et 24 courants.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La Direction de l'Ecole de Commerce de Bastia informe les pères de famille qu'un concours de Bourses d'Enseignement Technique aura lieu à Bastia le 5 juin prochain à l'Ecole de Commerce de jeunes filles.

Le Conseil d'administration met à la disposition des pères de famille pour l'année 1930-31, 12 bourses d'externat et 12 bourses d'internat et demi-internat.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Commerce 6 bis, rue de l'Opéra, ou à Mme Mattei, Ecole de Commerce de jeunes filles.

RHUM St-JAMES
(Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

« St-James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Matinée à 3 h. : Au programme : *Sammy Cohen dans Brisons les cordes* ; comédie ; *Le Pôle de l'Or*, grand film d'aventures dramatiques.

En soirée à 8 h. 45 : *Régent-Journal* ; *Un homme faible*, comique ;

Ciné Goldi Monopole présente *L'Emprise*, superproduction dramatique française.

A la scène : *Les Trois Simeo*, Danses et chants internationaux.

Location au Salon 1er « Origan ».

Très prochainement : la vedette *Nita Garcia*.

DERNIERES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La situation aux Indes ne cesse de s'aggraver

La situation politique dans les Indes est grandement aggravée depuis une semaine.

La déclaration faite par le vice-roi annonçant la date à laquelle se réunira à Londres la fameuse « Round Table » sur conférence de la table ronde n'a guère changé la situation bien qu'elle ait encouragé la bourse de Bombay, hier matin, amenant une hausse des valeurs.

Ceci n'a pas empêché les libéraux et les modérés indiens de considérer que les choses sont allées trop loin pour être réglées par le programme actuel du Gouvernement britannique.

Sir Purshotamdas Thakurdas, le leader libéral bien connu, exprime la crainte que le vice-roi ne se rende par compte de la gravité de la situation.

Un attentat contre le résident général sir Robert Cassels

Londres, 14 mai. — On mande de Lahore au « Daily Mail » qu'une attaque mystérieuse a été dirigée contre le résident général, sir Robert Cassels, président du Conseil de l'armée indienne à Rawalpyndi, dans le Pundjab.

Une fusillade a été dirigée par des inconnus contre le bungalow du général. Les sentinelles ont répondu au feu des assaillants : l'échange des coups de fusil a duré quelques minutes. Personne ne paraît avoir été blessé au cours du combat.

Les rebelles ont attaqué un dépôt de sel

Bombay, 14 mai. — 200 volontaires ont fait une incursion au dépôt de sel de Sandora et sont entrés en collision avec la police. On signale 10 blessés dont un atteint grièvement et 158 arrestations.

Des prisonniers font la grève de la faim

Ahmed-Abad, 14 mai. — Les prisonniers dont Vallabhai, fils de Patel, ex-président de l'Assemblée législative ont commencé la grève de la faim.

Arrestation d'un journaliste

Karachi, 14 mai. — On a arrêté et incarcéré le rédacteur en chef du journal « Dyderaby Ihe Hindu » qui passera en jugement avec quatre autres promoteurs de la désobéissance.

Mrs Naidu à Bombay

Bombay, 15 mai. — Mme Sarouini Naidu, de retour d'Allahabad, où elle a conféré avec le Comité exécutif du Congrès panindien, est arrivé à Bombay ; elle partira dans la soirée pour Karachi, où elle se mettra à la tête d'une expédition de volontaires contre les dépôts de sel de Dharsana.

La loi martiale à Sholapor

Sholapour, 14 mai. — Deux individus, soupçonnés de meurtre de deux policiers, ont été arrêtés.

La police a saisi des quantités de salves et de lances. Elle a arrêté dans la soirée d'hier, 200 personnes, qui ne se seraient pas conformées au règlement du couvre-feu ; la plupart furent remises en liberté dans la matinée, les autres comparaîtront devant le tribunal civil ou militaire.

Depuis la proclamation de la loi martiale, des trains bondés d'habitants quittent la ville.

Les revendications des postiers

Paris, 14 mai. — Le Syndicat national des agents des P.T.T. communique une note disant que les agents de service de nuit de Paris démontrent l'insuffisance du projet gouvernemental et se déclarent prêts à répondre à toutes les décisions prises par les organisations syndicales.

Une délégation chez M. Tardieu

Paris, 14 mai. — M. Tardieu a reçu aujourd'hui les délégations des commis postiers.

Ceux-ci réclamaient 20.000 francs de traitement au lieu de 19.000 accordés actuellement.

M. Tardieu a déclaré qu'il était impossible actuellement de prendre plus loin les concessions et que s'ils voulaient continuer leurs méthodes d'intimidation, il se verrait obligé de prendre des sanctions rigides et immédiates.

STÉNO-DACTYLO
ou Emile JAMET-RUFFEREAU

M. Doumergue est rentré, hier matin à Paris

Paris, 14 mai. — M. Doumergue est rentré à Paris ce matin par son train spécial. A 10 heures 30, le train ralentissait son entrée en gare de Lyon, cependant que les tambours et clairons sonnaient et hélaient « Aux Champs » et qu'une compagnie de la République faisait les honneurs.

Sur le quai de la gare, de nombreux personnalités vinrent saluer le Président, parmi lesquelles M. Tardieu, président du Conseil, les membres du Gouvernement présents à Paris, MM. Barthou, ancien président du Conseil, Chautemps et Renard, préfets, les généraux Gouraud, Georges Simon et le haut personnel de la Compagnie des chemins de fer.

M. Gaston Doumergue, souriant, un peu hâlé par le soleil africain, salue amicalement de la main et se dirige vers la sortie de son wagon où les personnalités précitées l'attendent.

Le Président descend du voiture et serre les mains se tendant vers lui ; il s'entretient quelques instants avec M. Tardieu et, en sa compagnie, se dirige vers la locomotive pour serrer les mains du mécanicien et du chauffeur.

Dans le train présidentiel, avaient pris place le maréchal Franchet d'Espérey, MM. Pernot, Daniestil, Laurent Eynac, ministres, Roquère, directeur de la Société générale.

Le Président de la République représentera samedi par la foule qui l'acclame vivement, traverse lèges le salon d'honneur pour monter dans son auto, en compagnie de M. Jules Marchal, et regagner l'Elysée.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 14 mai. — Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat présents à Paris se sont réunis en Conseil de cabinet au ministère de l'intérieur, cet après-midi, à 15 heures, sous la présidence de M. André Tardieu.

La tranche française de l'emprunt des réparations

Paris, 14 mai. — La Banque de France émettra, le 20 mai, les 18.000 actions de la tranche française du capital de la Banque des Règlements Internationaux. Ces actions sont au prix de 2.500 francs-suisses, dont un quart payable au moment de la souscription.

Le député Marty fera cinq ans de prison

Paris, 14 mai. — La Chambre des appels correctionnels a ordonné la confusion des différentes peines prononcées contre le député Marty de façon à ce que l'ensemble ne dépasse pas 5 ans de prison.

Mouvement administratif

Paris, 14 mai. — Le « Petit Parisien » assure que dans la conversation avec la délégation parlementaire du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à laquelle se joignirent les présidents des Chambres de Commerce d'Alsace, qui a eu lieu hier, M. André Tardieu a assuré à nouveau qu'aucun changement n'interviendrait dans la politique du Gouvernement envers les trois départements recouvrés.

La situation politique dans les départements recouvrés

Paris, 14 mai. — Le « Petit Parisien » annonce que M. André Tardieu soumettra probablement au Conseil des ministres qui se tiendra demain, sous la présidence de M. Doumergue, le second mouvement préfectoral dont le point de départ est la nomination de M. Sauiat, préfet de Colmar à un poste plus important. M. Sauiat, sera probablement nommé à Rennes ou à Grenoble.

Les Travaux du Conseil de la S.D.N.

Genève, 14 mai. — Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni dans la matinée.

Le président, M. Marinkovitch, a rendu hommage à la mémoire du docteur Nansen, décédé hier.

Le trafic des stupéfiants

Le Conseil a adopté le rapport de M. Marinkovitch, concernant la réorganisation de la Commission de Poitiers et préconisant pour le premier décembre une conférence internationale chargée d'étudier les moyens de réaliser la limitation des stupéfiants.

La traite des femmes aux Indes

M. Reynault, ancien ambassadeur de France, a été désigné pour présider la Comité qui étudiera les résultats de l'enquête en cours en Extrême-Orient sur la traite des femmes et des enfants.

Tous les membres du Conseil ont assisté à un déjeuner offert par M. Marinkovitch. Ils ont rejoint ensuite les conversations privées.

Les conversations privées

M. Briand doit rencontrer M. Grandi à la fin de la journée pour continuer la conversation amorcée hier sur le problème naval ; il rencontrera aussi MM. Zaleski, Michalacopoulos, et probablement, M. Curtius.

LES MORTS DU JOUR

Mme Hélène Lange

Berlin, 14 mai. — Mme Hélène Lange qui durant une dizaine d'années, fut le chef du mouvement féministe en Allemagne est morte hier soir après une longue maladie, à l'âge de 82 ans. Elle était la présidente d'honneur du parti démocrate allemand.

Barataud est-il mort au bagne ?

Limoges, 14 mai. — Me Aimgret, défenseur de Barataud, a déclaré que la nouvelle de la mort de son client au bagne ne le surprenait pas.

A la suite d'une faute d'indiscipline, Barataud fut récemment enfermé dans une cellule et son état de santé précaire s'aggrava. Il est possible que Barataud ait succombé à l'hôpital ; toutefois, si son père, ni son défenseur ne reçoivent confirmation de la nouvelle.

Les événements de Chine

Londres, 14 mai. — Les troupes nationalistes ont attaqué vivement les forces du Kouang Si, et ont occupé la ville de Sunchow, à 250 milles de Canton.

Londres, 14 mai. — On mande de Hong Kong au « Times » que les forces nationalistes commandées par Tchan-Thai-Tong, qui déclenchèrent récemment une grande offensive contre les troupes de Kouang Si, se sont rencontrées, après un violent combat, de Sous Tchéou, à 100 kilomètres de Canton.

Morte à 102 ans

Nou, 14 mai. — Mme Veuve Jamet vient de mourir, âgée de 102 ans. Il y a quelques semaines, elle vaquait encore à ses occupations journalières.

31 Mai au 7 Juin 1930
Foire Exposition de Francardo
AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

Grands Magasins
LOUIS MAUREL
283 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sans avertir. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points, MEILLEUR MARCHÉ, et vous seront FOURNIS IMMÉDIATEMENT ; exiger DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou la
SCIERIE de PONTE-LECCIA
Vous les fournira.

DISQUE

PONTS & CHAUSSEES

DIRECTION DE BASTIA

Avis aux entrepreneurs de transports

MM. les entrepreneurs de transports sont informés que M. Albieri, ingénieur des Ponts et Chaussées à Bastia, recevra jusqu'au jeudi 22 mai, à 11 heures, des offres pour l'enlèvement et le transport sur la plage de la Rinelle des marchandises laissées sur les quais et terre-pleins du port de Bastia, au delà des délais réglementaires.

Pour tous renseignements, les candidats devront consulter le projet du marché déposé au bureau des Ponts et Chaussées de Bastia, 2, rue de Campanelle ou au bureau de M. Vecchi, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, au port de Bastia, au delà des délais réglementaires.

Bastia, le 13 mai 1930.
L'Ingénieur des Ponts et Chaussées,
Signé : E. ALBIERI.

ON DEMANDE

pour maison de commerce importante jeunes gens désirés, si possible, de bonnes obligations militaires. Bonnes références exigées. Prendre adresse au bureau du journal où écrire Boîte postale n° 23, Bastia.

AVIS DE DETTES

M. Amarella Sébastien se réputé pas des dettes que pourrait contracter son épouse, Louise Amarella, habitant rue du Môle, n° 3, à Bastia.

A VENDRE

5 CV Citroen 3 pl. trèfle, très bon état, bas prix. S'adresser au bureau du journal.

CABINET DENTAIRE
Mme ROPHE - PULLIAT
Chirurgien - Dentiste
32, Boulevard Paoli, 32
Reçoit tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 heures.
Samedi après-midi excepté (ordres pressés)

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1807
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille Liqueur
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO - RHUM
Par Excellence

M. T. BOURGEOIS
Chirurgien-Dentiste
informe sa clientèle que son cabinet 27, Boulevard Paoli (1er étage) est ouvert tous les jours, sauf le samedi.
Il l'informe également qu'il vient de créer un nouveau cabinet à Porto-Vecchio où il recevra tous les lundi 2me samedi et dimanche.

HOCCO-RHUM

FOURNITURES ET INSTALLATIONS MODERNES DE
POMPES - MOTEURS
Aéraque, Electrique, Transportable et Vin, Huile, etc...
MOTEURS ESSENCE, DIESEL LOURDS, ELECTRIQUE
Electrique à vin, fonctionnant sur le courant
PETITS GROUPES à vin électrique
MATERIEL ET INSTALLATIONS COMPLETE DE CAVES
Documentation spéciale sur demande
LA MAISON FONDEE EN 1919
PAUL DEVEZE 3 à 9, Rue des Vieux-Moulins - MARSEILLE

POURQUOI
L'Urbaine = Vie
10, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (94 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les *BENEFICES DE PLACEMENT* et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
Si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
Soit deux fois cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en

BOURSE DE PARIS du 14 Mai 1930

VALEURS	Cours prés.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67.10	67.10
3 % 1918	64.30	64.30
4 % 1917	76.30	76.70
4 % 1918	76.30	76.70
5 % 1920	101.—	101.—
5 % 1920	101.—	101.—
4 % 1925	94.—	94.—
6 % 1927	101.—	101.—
Rente 5 % 1928	101.—	101.—
Bons Trésor 5 % 1924	101.—	101.—
— 6 % 1926	101.—	101.—
— 6 % 1927	101.—	101.—
Oblig. Caisse Autonome	101.—	101.—
Crédit National 1919	101.—	101.—
— 1921	101.—	101.—
— 1923	101.—	101.—
— 1924	101.—	101.—
Bons 7 % 1926 Aviat.	101.—	101.—
Bons 7 % 1928 Pas de Cal.	101.—	101.—
Départ. Seine 7 % 1925	101.—	101.—
Oblig. P.T.T. 1925	101.—	101.—
Paris 1928	101.—	101.—
— 1926	101.—	101.—
Communales 1870	101.—	101.—
— 1924	101.—	101.—
TERRE		
Banque de France		
— Nationale Crédit		
— Paris et Pays-Bas		
Union Parisienne		
Compagnie Algérienne		
Compt. Nat. d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Act. Créd. Fonc. Alg.-Tunisie		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Sucrerie Française		
Sucres et Raffineries		
Suzerains d'Egypte		
Actions Péchiney		
Actions Usines du Rhône		
Cambodge		
Financières Caoutchouc		
Chartered		
Courtaulds		
De Beers Ord.		
Parts Dong Trieu		
Franco Wyming		
Goldfields		
Hutchinson		
Jagersfontein		
Malaise Ordinaire		
Matabiés Exploit. Ord.		
Actions Dong Trieu		
Montenthal		
Mozambique		
Nigeria		
Padang		
Rand Mines		
Rio Tinto		
Oriental Corpet		
Péaroya		
Sucreries d'Egypte		
Actions Peyriasse		
Actions Usines du Rhône		
Cambodge		
Financières Caoutchouc		
Chartered		
Courtaulds		
De Beers Ord.		
Parts Dong Trieu		
Franco Wyming		
Goldfields		
Hutchinson		
Jagersfontein		
Malaise Ordinaire		
Matabiés Exploit. Ord.		
Actions Dong Trieu		
Montenthal		
Mozambique		
Nigeria		
Padang		
Rand Mines		
Roumano-Belge		
Act. Banque de l'Indochine		
Tanganyika		
Docks Marseille Mexique		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Parisienne		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Verreries de Cermaux		
Salins Midi Capital		
Messageries Maritimes Ord.		
Distil. Indochine		
Ouenzinc Joules		
Poliet Chausson		
Galeries Lafayette		
Camp-Bird		
Printemps		
Sang. Franç. Rio Plata		
Part 1 % France-Japonaise		
Crédit Foncier Autriche		
Eclairage Villes		
Aviation Bréguet		
Corocoro		
Banque Parisienne		
Crédit Fonc. France-Canad.		
Bi-Métal		
Hotchkiss		
Act. sup. Climat Français		
Tels Lusaka		
Royal Dutch		
Shell		
Crow-Mines		
Carbonite		
Bergougnan		
Départementales		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 4 % 1896		
Egypte Unifié		
Hellénique 5 % 1914		
Italie 3 ½		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1922		
Boks		
Serbe 1913		
Electricité Belge		

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmark)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Prague		
Suisse		

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 13-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire du l'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 8, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 8, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 9, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Sam. 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Vendi 2, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 9, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 10, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

Souverain pour les anémiés
L'usage du QUINIUM LABARRAQUE à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit en effet pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus anémiés. Il est également souverain contre les accès de fièvre les plus tenaces. Aussi les personnes faibles, débilitées par la maladie, le travail, les excès; les adultes fatigués par une croissance trop rapide; les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; les dames qui relèvent de couches; les vieillards, affaiblis par l'âge; les asthmatiques doivent prendre du vin de
Quinium Labarraque
Dépôt : Maison FRERE 19, rue Jacob, PARIS
Exiger sur l'étiquette la signature de Jules Labarraque

BANQUE DE LA CORSE
15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)
Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialité de Deuil
PRIX MODERE

MAGNETOS sont réparées à perfectionnés chez le spécialiste **RAITERY** 150 Rue Sainte Marseille
Tous les Appareils d'Allumage

COMPTOIRS Généraux de la Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, fagoneuses, battoures, moteurs, alambics, pressoirs et foulons.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, cantons, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, singuerie, ferblanterie, chaudronnerie.
REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE
Expéditions dans toute la Corse
A cette adresse, VOTRE *INTERET VOUS LE COMMANDE.*
Macaire JACARIA
AJUSTEUR-MECANICIEN
Rue des Zephirs
BASTIA

Attention !
CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES SUR PLACE A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.
Machines à coudre
Machines à écrire
Phonographes
Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

PHOSCAO

POUR VOS CAMIONS *POUR VOS AUTOS* EMPLOYEZ la **LYNXOLINE** POUR VOS TRACTEURS *POUR VOS MOTEURS*
L'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 12

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

Celui-ci regarda un instant devant lui, cherchant à s'orienter, afin de prendre le plus court chemin à travers le bois et les petits sentiers de verglas que les débordements de l'automne avaient formés, et qui lui offraient de précieux renseignements.

Aussi calme que réveillé, il examina un esprit l'effort qu'il avait à fournir cette nuit pour donner satisfaction à la légitime ambition de son meilleur ami.

Même si le dégel ne se produisait pas, et s'il pouvait utiliser jusqu'au bout les sentiers glacés en patinant, il n'en devait pas moins fournir une trentaine de kilomètres sous la morsure du froid, et à la merci de tous les imprévus de la nuit... Il n'avait pas pris de repas la nuit précédente, et il devait s'accompagner un longueur voyage à cheval. Mais bah ! ce n'était pas la première fois qu'il triomphait de sa fatigue !

Il était du reste accoutumé d'accepter les risques de toute entreprise, avec insouciance et bonne humeur, ne se préoccupant de rien d'autre que du but à atteindre.

Or, ce but aujourd'hui, c'était de permettre à son bonne marquise du Nezan du plaisir de faire une course qu'il jugeait utile à sa convalescence.

Tout en haut sur son trône d'ambre parsemé d'étoiles, la lune semblait lui sourire et lui promettre d'éclairer jusqu'au bout sa route.

Et puis, somme toute, quelques heures de fatigue seraient vite passées !

Avant de prendre son élan sur la glace, il se tourna vers la petite hôtellerie sombre de blanc où tout semblait dormir. Tout ? Non, une lumière brillait encore à la fenêtre de Gilda de Bridevode visible de loin à travers les ténèbres.

Mais apparemment cet entretien, si pénible qu'il eût pu être, ne l'avait pas trop affecté, car, dès qu'il fut trop loin pour être entendu, Jones dans la nuit ne jeta un « au revoir ».

Après quoi, bondant dans le vent glacé, il s'élança vivement sur la glace.

XIX.

DANS LE ROYAUME DE LA NUIT

Patinait avec cette dextérité et cette adresse qui décèlent une longue habitude, Diogène n'éprouva bientôt plus d'autre sentiment que la joie de vivre, de se sentir vigoureux et sain, la joie de penser que pour cette nuit du moins, il était seul maître de ce monde de neige et de verglas, la joie d'être hôte de la lune et de voir disparaître graduellement les lumières de Leyde qui ne furent bientôt plus qu'imperceptibles atomes dans la distance mystérieuse et infinie.

Mais, qu'est cela ?... Une bande sinistre de nuages... D'où viennent-ils pour troubler la splendeur lumineuse de la lune, et gêner son propre voyage ?

Car Diogène sent bien qu'il n'a pas de temps à perdre en cherchant à s'orienter dans les ténèbres.

— Lune, bonne lune, ne m'abandonne pas ! murmure-t-il mi-railleur, mi-implorant.

Et sa prière semble avoir été entendue, car la lune revient presque aussitôt de ses beaux rayons et recommence à magnifier le paysage d'une aveuglante clarté. Un avant !

Doucement, dans le silence nocturne où les choses se recueillent, les patins mordent la glace. Diogène a pris son chapeau à la main, livrant son front au vent qui lui cingle le visage, mais rafraîchit son sang, qu'une petite langue de femme a échauffé plus que de raison.

— L'orgueilleuse fille ! dit-il tout haut, sans savoir d'être entendu par les esprits de la nuit. Comprenait-elle seulement le danger qu'elle courait ?... Et combien facilement j'aurais pu la dompter en la terrifiant ?... Ou jouait-elle consciemment le jeu du chat et de la souris ?

» Par le diable ! si je le croyais...

Mais pourquoi penser maintenant à cette belle cruelle et à ses yeux bleus d'expression si complexe, quand la nuit, la lune et la neige habillent le paysage d'inconcevables beautés ?

Le vent du nord balaye le chemin devant lui fait voleter devant ses yeux des myriades de diamants qui vont se poser comme des papillons blancs sur les brindilles de bois mort. Mille bruits craintifs s'en éveillent, ces mille bruits de la solitude qui forment le vide et chassent le sommeil des yeux. Mais Diogène a pris son parti de ces bruits, et, tout en avançant, il s'amuse à les identifier.

Ici, c'est le craquement d'une branche morte, là le bruissement d'un nid de rats, plus loin le cri d'un oiseau de nuit, ou le glissement d'un serpent.

Mais, tout à coup, il s'arrête, cloué sur place par un bruit qui ne ressemble à aucun autre, un bruit qui ne peut être produit que par un être humain.

Il écoute, il tend l'oreille, il retient son souffle, il ne veut pas se tromper.

Et, en effet, il ne se trompe pas. Ce bruit, c'est celui de pas humains, de pas qui glissent sur la glace, de pas qui se rapprochent de lui.

Il ne peut être question de patrouilles, car il n'y a pas de patrouilles à cette heure, et puis, il n'est pas sur la route, mais dans un sentier perdu.

Qui peut donc venir à sa rencontre ?

Les Livres Nouveaux

Mme Jeanne Boujeau s'est fait connaître l'un dernier par un excellent roman paru chez Figuière : *Minerve*. Ce récit très documenté, écrit d'une plume énergique, vivifie, parfois même violemment vrai, avec un fort beau souffle, toutes les mémoires. Et tant de pages sublimes qu'il a écrites en sa très courte vie restent pour ses compatriotes d'héroïques et précieuses reliques.

Aussi, devons-nous savoir gré à son frère, le colonel Mathieu Fontana, d'avoir fait faire un instant sa douleur pour réunir en une belle choisie, *Offrande à la Corse*, les impressions au charme tant intime, à la sensibilité pure, qui, telles des fleurs merveilleuses, parfumées au suprême du regret, éclosaient naguère sous la plume magique de Paul Fontana.

Une âme intelligente rayonnante, cœur d'une sensibilité exquise, caractère serviable et doux, est écrivain corse, ardent professeur au Lycée d'Ajaccio, puis au collège d'Ajaccio, fut durant la guerre, cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée et reçut la croix de la Légion d'honneur, témoignage de son fier courage. Rentré à son foyer, à la fin des hostilités, il fut nommé secrétaire général de la bibliothèque et Musée de la Guerre où il donna toute la mesure de son dévouement merveilleusement servi par sa bonne et subtile littéraire. La mort devait interrompre cette belle carrière d'écrivain et de journaliste — il collaborait au *Petit Marseillais* et à la *Dépêche Tunisienne* — à l'heure où elle s'éveillait à Vincennes, entouré de ses amis et de sa famille éplorés écoutant reposer en terre Corse dans ce petit village de Vico qu'il avait tant aimé.

Mme Amélie Villon, attachée à la Bibliothèque de l'Opéra consacre une intéressante étude à l'*Œuvre imprimée et inédite d'Emile Villa*, à son art fait, nous dit-elle, « de sincérité, de pureté, de concision ». Poèmes historiques, descriptifs, satiriques, philosophiques, il a abordé avec une égale aisance ces genres différents. C'est ce que nous explique Amélie Villon en des pages vivantes, soignées, d'une jolie forme littéraire.

Ed. Messein, 5 fr.

Trois jolis livres, aux titres charmants, *Les Echos du Bois Fleuri*, *Sous la Cendre*, *Les Trois Echevreaux*, gracieux recueils de poèmes dûs à Mme A. Mourry-Larroche, vraiment chérie des Muses.

Et l'on ne sait lequel citer de ces sonnets ciselés avec art, laquelle choisir de ces strophes au rythme berceur, à la musicalité très douce, enveloppant tant de pensées charmantes, mélancoliques ou profondes.

Un arrêt de bien jolis rêves
Naissent sous les pommiers fleuris.
nous dit l'auteur. Et plus loin, au sujet du bonheur :

C'est un oiseau libre et sauvage
Que l'on ne saisit certain jour.
Dans un cœur, dans un village
Où l'instinct sait où il demeure.

Des berceuses, des rondelles, des Noëls, des poèmes sur l'automne, le printemps, les heures grises, les instants rares, se succèdent dans ces recueils qui nous enchantent et que je ne suis attardée à lire si volontiers, le soir, près d'un bon feu pétillant.

Sous le *manteau vert des feuilles mortes*
J'aime les vieux murs fleuris de jasmin
Qui font le gros dos sous les feuilles mortes.

Un dernier rêve de quelque chemin.

Nos félicitations bien vives à l'exquise poétesse qui sait noter ses impressions en vers harmonieux. Souhaitons que d'autres jolis recueils refassent encore son ravissante jeune flore exotique, aimablement, aux précédents.

D'Amour soigneux... un titre original en tête de poèmes signés Georges Turpin et illustrés par Du Marbaret. Des vers magnifiques, beaucoup d'âme, de l'amour, des vers riches. Rien de tout cela ne nous surprend quand il s'agit de Georges Turpin :

Oh ! je voudrais pouvoir emprisonner de
amour :
Je voudrais circuler par une apothéose
Le don de les trouver en cette fin de
jour.

Toutes poèmes raisonnés et pour dire ce qu'il ressent, ce tendrement :

Mes chansons d'autrefois, mon ancienne
Où mon cœur jouait, insoucieux des
Et des vallons mouvants constamment aux
Tiennes ».

Une ajoutera les cris de douleur et de
haine
L'immonde fureur au seuil de l'église
Les gens sont oublié les autres et l'autre,
L'usine met au vol de jamais
Et tout est brûlé, et tout est sombre et

Public, Vous-Tel ? Dans la vieille sérénité
Faite refaire l'appel de tous les semblables,
Sors de l'isolement où l'orgueil t'a mené !

Non, vertes, en dépit des efforts ridicules de quelques centaines de snobs politiciens et impuissants, la poésie française n'est pas morte ; tant indique, au contraire, qu'elle s'alimente lentement mais sûrement vers une éclatante renaissance. M. André Surreal est l'un des bons artisans qui l'auront préparée.

Ed. Figuière.

Peu d'écrivains régionaux ont su évoquer leur petite patrie, avec la magnificence, le charme intime, l'accent de pure vérité qui se dégagent des œuvres de Paul Fontana. Ses admirables lignes sur *L'Encens de Foces*, son hymne d'amour envers les mères corses, symboles des traditions douces et tragiques, lours en qui s'exalte jusqu'au sacrifice l'amour de la famille, demeureront dans toutes les mémoires. Et tant de pages sublimes qu'il a écrites en sa très courte vie restent pour ses compatriotes d'héroïques et précieuses reliques.

Aussi, devons-nous savoir gré à son frère, le colonel Mathieu Fontana, d'avoir fait faire un instant sa douleur pour réunir en une belle choisie, *Offrande à la Corse*, les impressions au charme tant intime, à la sensibilité pure, qui, telles des fleurs merveilleuses, parfumées au suprême du regret, éclosaient naguère sous la plume magique de Paul Fontana.

Une âme intelligente rayonnante, cœur d'une sensibilité exquise, caractère serviable et doux, est écrivain corse, ardent professeur au Lycée d'Ajaccio, puis au collège d'Ajaccio, fut durant la guerre, cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée et reçut la croix de la Légion d'honneur, témoignage de son fier courage. Rentré à son foyer, à la fin des hostilités, il fut nommé secrétaire général de la bibliothèque et Musée de la Guerre où il donna toute la mesure de son dévouement merveilleusement servi par sa bonne et subtile littéraire. La mort devait interrompre cette belle carrière d'écrivain et de journaliste — il collaborait au *Petit Marseillais* et à la *Dépêche Tunisienne* — à l'heure où elle s'éveillait à Vincennes, entouré de ses amis et de sa famille éplorés écoutant reposer en terre Corse dans ce petit village de Vico qu'il avait tant aimé.

Mme Amélie Villon, attachée à la Bibliothèque de l'Opéra consacre une intéressante étude à l'*Œuvre imprimée et inédite d'Emile Villa*, à son art fait, nous dit-elle, « de sincérité, de pureté, de concision ». Poèmes historiques, descriptifs, satiriques, philosophiques, il a abordé avec une égale aisance ces genres différents. C'est ce que nous explique Amélie Villon en des pages vivantes, soignées, d'une jolie forme littéraire.

Ed. Messein, 5 fr.

Trois jolis livres, aux titres charmants, *Les Echos du Bois Fleuri*, *Sous la Cendre*, *Les Trois Echevreaux*, gracieux recueils de poèmes dûs à Mme A. Mourry-Larroche, vraiment chérie des Muses.

Et l'on ne sait lequel citer de ces sonnets ciselés avec art, laquelle choisir de ces strophes au rythme berceur, à la musicalité très douce, enveloppant tant de pensées charmantes, mélancoliques ou profondes.

Un arrêt de bien jolis rêves
Naissent sous les pommiers fleuris.
nous dit l'auteur. Et plus loin, au sujet du bonheur :

C'est un oiseau libre et sauvage
Que l'on ne saisit certain jour.
Dans un cœur, dans un village
Où l'instinct sait où il demeure.

Des berceuses, des rondelles, des Noëls, des poèmes sur l'automne, le printemps, les heures grises, les instants rares, se succèdent dans ces recueils qui nous enchantent et que je ne suis attardée à lire si volontiers, le soir, près d'un bon feu pétillant.

Sous le *manteau vert des feuilles mortes*
J'aime les vieux murs fleuris de jasmin
Qui font le gros dos sous les feuilles mortes.

Un dernier rêve de quelque chemin.

Nos félicitations bien vives à l'exquise poétesse qui sait noter ses impressions en vers harmonieux. Souhaitons que d'autres jolis recueils refassent encore son ravissante jeune flore exotique, aimablement, aux précédents.

D'Amour soigneux... un titre original en tête de poèmes signés Georges Turpin et illustrés par Du Marbaret. Des vers magnifiques, beaucoup d'âme, de l'amour, des vers riches. Rien de tout cela ne nous surprend quand il s'agit de Georges Turpin :

Oh ! je voudrais pouvoir emprisonner de
amour :
Je voudrais circuler par une apothéose
Le don de les trouver en cette fin de
jour.

Toutes poèmes raisonnés et pour dire ce qu'il ressent, ce tendrement :

Mes chansons d'autrefois, mon ancienne
Où mon cœur jouait, insoucieux des
Et des vallons mouvants constamment aux
Tiennes ».

Une ajoutera les cris de douleur et de
haine
L'immonde fureur au seuil de l'église
Les gens sont oublié les autres et l'autre,
L'usine met au vol de jamais
Et tout est brûlé, et tout est sombre et

Public, Vous-Tel ? Dans la vieille sérénité
Faite refaire l'appel de tous les semblables,
Sors de l'isolement où l'orgueil t'a mené !

Non, vertes, en dépit des efforts ridicules de quelques centaines de snobs politiciens et impuissants, la poésie française n'est pas morte ; tant indique, au contraire, qu'elle s'alimente lentement mais sûrement vers une éclatante renaissance. M. André Surreal est l'un des bons artisans qui l'auront préparée.

Ed. Figuière.

Peu d'écrivains régionaux ont su évoquer leur petite patrie, avec la magnificence, le charme intime, l'accent de pure vérité qui se dégagent des œuvres de Paul Fontana. Ses admirables lignes sur *L'Encens de Foces*, son hymne d'amour envers les mères corses, symboles des traditions douces et tragiques, lours en qui s'exalte jusqu'au sacrifice l'amour de la famille, demeureront dans

31 Mai au 7 Juin 1930

Foire Exposition de Francardo

AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

La situation aux Indes

Une énergique proclamation de Mistress Naidu

Bombay, 15 mai. — Mistresse Naidu qui, la nuit dernière, est arrivée à Bombay, a fait à la presse des déclarations résonnant comme une proclamation martiale :

« Comme Jeanne d'Arc alors Sainte dans sa mission, a-t-elle observé, je ne viens sous l'inspiration divine, *je n'ai pas* recherché le poste qu'on vient de me confier mais puisqu'on m'a jugé digne de l'occuper je lui ferai honneur. N'ai la prison, ni la mort n'ont de terreur pour moi et j'irai jusqu'au bout de mon devoir.

« On a dit que je n'étais qu'une femme vieille et malade ; je montrerai dans cette lutte pour l'indépendance que je sais me battre comme un homme. »

Ces déclarations venant d'une femme qui, à maintes reprises, a prouvé son courage et à laquelle son rang social, sa culture, sa distinction, ses extraordinaires dons oratoires donnent un prestige incomparable, on peut en conclure qu'elle tiendra ses promesses, à moins qu'elle n'être arrêtée aujourd'hui même, ce qui est d'ailleurs fort probable.

La presse s'efforce de défendre la cause des insurgés

Montgomery, en terminant sur la fin du correspondant du « Times » à Delhi, que, quotidiennement des troubles ont lieu, la presse anglaise, calmé à qui mont d'ordre de la IIIe Internationale, est entrée tout entière dans la bataille et jette feu et flammes contre la Grande-Bretagne, dont elle dénonce hautement, sans la rapacité, les violences brutales et la politique usurpatrice.

Dans les groupements

AUX INSCRITS MARITIMES AYANT FAIT VERSES DANS L'ARMEE DE TERRE PENDANT LA GUERRE

Les Inscrits maritimes qui ont été versés dans l'armée de terre pendant la période 1914-1918, sont informés que la Fédération des Tirailleurs de Guerre 1914-1918 et Marins non seulement elle bénéficie la carte du combattant pour les torpilles et les marins du commerce ayant navigué au moins trois mois dans les zones réputées par l'ennemi (seule condition exigée des marins de l'Etat pour l'obtention de la carte du combattant), mais encore elle revendique la réparation de tous les préjudices, subis ou injustes dont les équipages de la marine marchande, y compris les agents du service général, ont eu à souffrir du fait de la guerre.

Parmi ces préjudices, l'attention de la Fédération a été spécialement attirée sur le cas de nos camarades Inscrits maritimes versés dans l'armée de terre, lesquels n'ont été payés que comme les soldats, alors qu'ils auraient du toucher la solde qu'ils auraient eu s'ils étaient restés dans leur corps, c'est-à-dire dans les équipages de la flotte.

Ce rappel est dû, tout au moins pendant une certaine période, et la Fédération revendique pour ses adhérents ce rappel avec le coefficient cinq, c'est-à-dire cinq fois la somme qui leur est due à cause de la baisse de l'argent depuis cette époque.

Pour la période précédant celle que la loi prévoit pour ce rappel, la Fédération est décidée d'introduire une instance auprès du Conseil d'Etat afin que cette question complète du problème soit soit obtenue.

Il est essentiel pour la réalisation rapide de cette importante revendications que les intéressés se groupent autour de nous en un bloc compact afin de nous donner l'appui de leur nombre et que nous soyons en droit de parler aux Ministères au nom des deux mille inscrits maritimes versés dans l'armée de terre.

Le vice-président Bidot est de passage à Bastia fréquemment étant embarqué en qualité de chef-mécanicien sur le vapeur « La Corse » et des renseignements directs pourront être obtenus de lui, chaque soir d'escale de « La Corse », en son Bastiole I. rue du Nouveau-Port.

En l'absence du camarade Bidot, les Marins et A.D.S.G. n'ont qu'à écrire au siège social à Marseille 1, rue de la Loge, en joignant une enveloppe timbrée portant lisiblement leur nom et leur adresse et ils recevront par courrier une lettre explicative leur donnant tous renseignements sur cette importante question.

Le Vice-Président,
PAUL BUJOT

Docteur **BERVET**
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 128.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

SAN NICOLAO. — *Nouvelles religieuses.* — La solennité de Saint Pascal sera célébrée à Padulella (gare), le dimanche 18 mai. Messe à 10 heures et demie ; Procession et bénédiction du Saint Sacrement à 16 heures.

AJACCIO

Une tentative de meurtre place du Diamant

Ajaccio, de notre correspondant particulier. — 15 mai. — Ce matin, à 10 heures, sur la place du Diamant, le nommé Renault, coiffeur, à la suite de circonstances indéterminées, a tiré trois coups de revolver, allégeant au cavalier le nommé Liechtli Félix, propriétaire du Bar des Sports.

Les blessures sont très graves, Renault s'est constitué prisonnier.

A la Chambre d'Agriculture

Ajaccio, de notre correspondant particulier. 15 mai. — La Chambre départementale d'Agriculture a commencé ce matin sa première session de 1930, qui se continuera encore pendant deux séances.

Mort de M. Antoine Muraccioli. — Nous avons appris avec la plus grande peine la mort survenue à Paris, à l'âge de 53 ans, de M. Antoine Muraccioli, ancien directeur du « Journal de la Corse », avant la guerre, ancien conseiller d'arrondissement, puis conseiller général du canton d'Ajaccio. Une longue et pénible maladie le retenait depuis plusieurs années loin de son pays natal, de sa famille, de ses amis qui étaient si nombreux, et qui garderont son souvenir. Nous adressons à ses cousins, nos amis MM. Siciliano, d'Ajaccio, nos condoléances les plus attristées. Le transfert du corps de M. Antoine Muraccioli à Ajaccio aura lieu à une date qui sera ultérieurement indiquée.

« Ile de Beauté ». — C'est le 26 non pas le 13 mai, qu'aura lieu une réception à bord d' « Ile de Beauté », le nouveau paquebot de luxe qui fera à cette date un voyage circulaire d'inauguration.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos », parti samedi pour Marseille avec 180 passagers et 40 tonnes de marchandises, est arrivé mardi à Ajaccio avec 228 passagers et 220 tonnes de marchandises.

Le vapeur « La Corse », venant d'Ile-Rousse, est arrivé mardi à 4 heures avec 286 tonnes de marchandises.

Etat-civil. — 12 et 13 mai : Naissances : Stephanopoli Thomas Antoine ; Biagginni Sparta ; Santoni Antoine ; Padovani Baptiste ; Papi Charles. Décès : Quilichini Paul Marie, appointé canonnier, 21 ans ; Luciani Marie, 40 ans.

Le Foire. — La foire Saint Pancrace s'est tenue lundi, mardi et mercredi place Abbatucci, place et avenue de la gare, dans les mêmes conditions d'animation que les années précédentes.

CORTE

UNE NOUVELLE VICTIME DE LA RAGE

Bastia-Journal a relaté dernièrement le voyage à Marseille de notre populaire Sveltina.

Nous avons tout lieu de croire que notre infortuné maître, Sénateur de Boucheron Gros cœur, pas n'a vu s'abstenir pour aller traiter de notre immortel Pasteur.

Dès heures... Place Paoli au boulevard de l'Hôtel de ville, Mme Bonaventure Gaffory, épouse de M. Antoine Muracciali, ancien directeur du « Journal de la Corse », avant la guerre, ancien conseiller d'arrondissement, puis conseiller général du canton d'Ajaccio. Une longue et pénible maladie le retenait depuis plusieurs années loin de son pays natal, de sa famille, de ses amis qui étaient si nombreux, et qui garderont son souvenir. Nous adressons à ses cousins, nos amis MM. Siciliano, d'Ajaccio, nos condoléances les plus attristées. Le transfert du corps de M. Antoine Muracciali à Ajaccio aura lieu à une date qui sera ultérieurement indiquée.

« Ile de Beauté ». — C'est le 26 non pas le 13 mai, qu'aura lieu une réception à bord d' « Ile de Beauté », le nouveau paquebot de luxe qui fera à cette date un voyage circulaire d'inauguration.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos », parti samedi pour Marseille avec 180 passagers et 40 tonnes de marchandises, est arrivé mardi à Ajaccio avec 228 passagers et 220 tonnes de marchandises.

Le vapeur « La Corse », venant d'Ile-Rousse, est arrivé mardi à 4 heures avec 286 tonnes de marchandises.

Etat-civil. — 12 et 13 mai : Naissances : Stephanopoli Thomas Antoine ; Biagginni Sparta ; Santoni Antoine ; Padovani Baptiste ; Papi Charles. Décès : Quilichini Paul Marie, appointé canonnier, 21 ans ; Luciani Marie, 40 ans.

Le Foire. — La foire Saint Pancrace s'est tenue lundi, mardi et mercredi place Abbatucci, place et avenue de la gare, dans les mêmes conditions d'animation que les années précédentes.

STÉNO-DACTYLO
au Cabinet **JAMET-BUFFEREAU**

INFORMATIONS LOCALES

Memento

16 MAI 1920 : *Saint-Honoré.*

16 mai 1278. — Les Génois signent avec Calvi, une convention d'après laquelle, ils s'engagent à défendre cette ville contre toute entreprise de leur seigneur Avogari.

Ils affranchissent ainsi Calvi de tout vasselage et de toute imposition vexatoire et seigneuriale. Calvi était la seconde ville en Corse qui se donnait à Gênes. Peut-on inférer que si les Génois avaient eu un autre système du gouvernement, la Corse serait aujourd'hui italienne. Je ne crois pas. Les Corses se donnèrent petit à petit aux Génois, parce que le pouvoir des Pisans, — d'autres italiens, — ne leur convenait pas, ou parce que la tyrannie des seigneurs était trop dure. Et puis, ils demandaient aux Génois, aide et protection et non vasselage et nationalité.

La preuve, c'est que tant que Gênes nous traita en protégés, tout alla bien pour cette République, mais le jour où elle voulut nous traiter en conquis, les ressurrections commencèrent dans notre malheureux pays.

Carnet Rose

Nous apprenons avec plaisir que Mme Laurette Timidei, épouse de M. Damien Timidei, adjoint principal des Services civils au Soudan, vient de donner le jour à un gros poupon prénommé Simon-Philippe-Joseph.

Nos meilleurs vœux pour le nouveau-né et nos vives félicitations aux heureux parents.

De passage

Mme et M. René Verstuyft, de Bruxelles.

La Vie Sportive

Foot-ball

Voici une nature sur l'équipe du C. A. Paris qui sera mâtre hôte à la fin du mois.

Le C. A. Paris a fait cette année une saison digne des précédentes, dans le *Championnat de Paris*, le C. A. P. a été pendant de nombreuses semaines en tête du championnat et n'a succombé à la fin que par suite du surmenage de la plupart de ses jeunes joueurs.

L'équipe Capiote reste cependant l'une des plus belles équipes parisiennes du moment.

Le C. A. Paris est sans doute le plus important Club de Football Français par l'importance de son effectif de 450 footballers jouant chaque dimanche.

En Coupe de France, le C. A. Paris a su se qualifier pour la cinquième fois en quart de finale et il n'a succombé cette année que devant le Racing Club de France.

Voici les principales performances des Capiotes cette saison :

Vainqueur du Club Français : 1 à 0. de l'U. S. Suisse : 4 à 0 ; du R. C. France : 3 à 1 ; de la J. A. Saint Ouen : 3 à 0 ; du C. A. XIVe : 9 à 1 ; de l'Excelsior Roubaix : 4 à 1 ; du F. C. Roubaix : 4 à 1 ; de l'Olympique de Marseille : 2 à 1.

Matches nuls avec le Red Star Olympique : 3 à 3 ; avec l'Olympique Lillois : 3 à 3.

La Grande Equipe Tricolore continuera n'a battu le C.A.P. que par 3 à 1.

La journée sportive de dimanche prochain nous promet un double attrait puisque, outre le match de football, il y aura du sport au service de la charité.

Le programme de la réunion comprendra, rappelons-le : un barnaul de skiff entre les équipes du C. A. R., du 17ème R. I., de l'E. F. et du Lycée et un match de foot-ball entre les « ours » des Nos et des Bouchers.

Le sixte est un sport très répandu un peu partout et dont l'intérêt spectaculaire : les équipes, composées de six joueurs, doivent, comme pour le foot-ball, essayer de faire entrer le ballon dans les buts adverses ; les règles du jeu sont les mêmes que pour le foot-ball mais l'off-side n'existe pas.

Les sportifs bastiais ne manqueront pas d'assister après-demain à la première démonstration de sixte donnée dans notre ville. Ils iront se joindre aux leurs qui tiendront à montrer par leur présence l'intérêt qu'ils portent au sport et aux œuvres charitables.

Les personnes qui désireraient venir en aide à l'Orphelinat du Bon Pasteur, sont être tenues d'assister à la fête du Stade, pourront verser leur obole à la Direction de l'Œuvre.

L'équipe de l'Association Sportive Bastiaise a battu hier par 4 buts à 2 celle du Stade Bastiais.

Voici la composition de « une » vainqueur :

Moel ; Ghipponi, Poli ; Automarchi, Verchidi, Roncili ; de Zerbi, Canazzi, Pinelli, Stefani, de Montera.

L'équipe du Stade Bastiais était commandée par Leca. — *Un spectateur.*

Cyclisme

GRAND PRIX DE BASTIA : Bastia-Corte-Bastia : 140 kms ; (Mille francs de prix) 1er prix : 350 frs ; 2me 250 frs ; 3me : 150 ; 4me : 100 ; 5me : 50 ; 6me : 50 ; 7me : 50.

De plus, les primes ci-après, ont été offertes par de généreux donateurs.

1° M. Villa, représentant la maison Gibbs, offre une prime d'une valeur de 70 francs au premier du classement ; 2° une prime de 50 frs est offerte par M. Wyteman, le sympathique et dévoué représentant de la Maison Roberty et Astier, de Marseille, au coureur qui se classera 2me ; 3° Une cuvette Gratel Sport au 3me du classement, offerte par M. Pucci, chapelier ; Une bouteille de « Bastia-Cap » offerte par M. Santandrea, industriel, à celui qui se classera 4me ; 5° Au dernier arrivant un flacon de parfum d'une valeur de 30 francs offert par M. J. B. Muracciole.

Matches nuls avec le Red Star Olympique : 3 à 3 ; avec l'Olympique Lillois : 3 à 3.

La Grande Equipe Tricolore continuera n'a battu le C.A.P. que par 3 à 1.

La journée sportive de dimanche prochain nous promet un double attrait puisque, outre le match de football, il y aura du sport au service de la charité.

Le programme de la réunion comprendra, rappelons-le : un barnaul de skiff entre les équipes du C. A. R., du 17ème R. I., de l'E. F. et du Lycée et un match de foot-ball entre les « ours » des Nos et des Bouchers.

Le sixte est un sport très répandu un peu partout et dont l'intérêt spectaculaire : les équipes, composées de six joueurs, doivent, comme pour le foot-ball, essayer de faire entrer le ballon dans les buts adverses ; les règles du jeu sont les mêmes que pour le foot-ball mais l'off-side n'existe pas.

Les sportifs bastiais ne manqueront pas d'assister après-demain à la première démonstration de sixte donnée dans notre ville. Ils iront se joindre aux leurs qui tiendront à montrer par leur présence l'intérêt qu'ils portent au sport et aux œuvres charitables.

Les personnes qui désireraient venir en aide à l'Orphelinat du Bon Pasteur, sont être tenues d'assister à la fête du Stade, pourront verser leur obole à la Direction de l'Œuvre.

L'équipe de l'Association Sportive Bastiaise a battu hier par 4 buts à 2 celle du Stade Bastiais.

Voici la composition de « une » vainqueur :

Moel ; Ghipponi, Poli ; Automarchi,

Communications

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Les membres actifs du Cyclo Olympique Bastiais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au local habituel, le samedi 17 mai, à 6 heures 30. Présence indispensable.

Ordre du jour : 1° Dispositions à prendre pour la course du 25 mai : Bastia-Corte-Bastia.

2° Instructions à donner aux membres qui se sont faits inscrire pour suivre les cours d'Education Physique et de Préparation Militaire ; 3° Affaires diverses.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — *Ce soir à 8 h. 45 : Régent-Journal ; Un homme fidèle*, comique ; Ciné Guidi Monopole présente *L'EMPRISE*, superproduction dramatique française.

A la scène : *Le Trio Stoco*, Danses et chants internationaux.

Location au Salon I' « Origan ».

Très prochainement : la vedette *NITA GARCIA.*

Ciné-Chronique

Le Régent Cinéma présentait hier soir un très beau film *L'Empriz*, de la Ciné-Guidi-Monopole.

Cette magnifique production dramatique est interprétée avec talent par la grande artiste Rachel Devirys.

A la scène, un numéro particulièrement attrayant, le Trio Stoco, danseurs, excentriques et chanteurs qui ont obtenu un très vif succès.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'affaire de la "Gazette du Franc" est encore renvoyée au 20 octobre

Paris, 15 mai. — L'affaire de la « Gazette du Franc » est venue devant le tribunal.

M. Dominique donne connaissance de deux certificats aux termes desquels Mme Hanau ne peut suivre les débats.

Le tribunal, présidé par M. Gauthier, connut les docteurs Paul, Gauchier et Dufour pour examiner l'inculpée.

Puis, le substitut Brésin rappelle qu'un tel de documents a été commis à la section du Parquet ; plusieurs accusations ont été portées contre Mme Hanau, qui disparu. Mais, il indique que, par ailleurs, d'autres documents ont été versés aux débats ; ces documents ont fait l'objet d'une enquête ouverte par le Parquet et ont donné lieu à des opérations de main levée de scellés, qui ont provoqué une intervention de la Ligue des Droits de l'Homme.

Me Alfred Dominique fait des réserves au sujet de cette enquête.

Le défenseur du « Vu du Cap Maestrazi » et sons la présidence d'honneur de M. Alfieri F. M., Président d'Honneur, et M. Santoni, Vice-Président d'Honneur.

Il sera agrémenté d'attractions des plus vifs remerciements aux bienfaiteurs de la Société ainsi qu'aux sportifs bastiais qui ont bien voulu nous aider pour attribuer des prix qui, d'ailleurs, sont très alléchants.

32 coureurs Ajacciens et Bastiais sont actuellement engagés. Cette liste de concurrents permet d'espérer que nous assisterons à une des plus belles épreuves sportives qui sera disputée. N'oublions pas que ce parcours a été couvert par notre sportif Raymond Ferelli, très connu dans notre ville, en 5 heures 25 qui est une des bonnes moyennes connues jusqu'à ce jour.

Les retardataires sont priés de venir se faire inscrire chez M. Moel, 2, Boulevard Auguste Gaudin.

Nous donnerons prochainement un programme de cette importante course.

GRAND PRIX DE LA PEDALE ou GRAND TOUR DU CAP CORSE organisé par la Pédale Bastiaise sous les auspices de la Ligue Vélocipédique Corse. (2.000 francs de prix).

La course se disputera dimanche 18 mai ; elle est réservée aux coureurs licenciés de la L. V. C.

LISTE DES ENGAGES

Pédale Bastiaise : 1. Fraisse Adrien ; 2. Verrura Léon ; 3. Mostarevi ; 4. Grassani ; 5. Barale Joseph ; 6. Tartaroli ; 7. Natali ; 8. Bourdier ; 9. Cagneroo ; 10. Bortali ; 11. Nonza ; 12. Cobstani ; 13. Verrura François ; 14. Giorgi.

Tec mijaculen : 15. Barale Barthélemy ; 16. Drapé Barthélemy ; 17. Baldini Dominique ; 18. Drapé François.

Les engagements sont reçus à Bastia chez M. Santucci, chapelier, boulevard du Palais ; à Ajaccio, chez M. Pierre Burdigoni, rue Fesch.

Le sérieux échos le 17 mai à 18 heures. Droit d'engagements : 5 francs.

Vers une conférence franco-italienne

Paris, 14 mai. — Le journal *Excelsior* dit avoir de sérieuses raisons de croire, après l'entretien de Grandi et Briand à Genève, que l'on envisage la réunion d'une conférence franco-italienne dans une ville dont le nom reste encore inconnu et qui examinerait toutes les questions pendantes entre la France et l'Italie.

La conférence aurait lieu l'été prochain, elle préparerait la voie à un accord politique ; M. Mussolini représenterait la France et M. Benito l'Italie.

La seconde partie du mouvement préfectoral

Paris, 15 mai. — Selon certaines indiscrétions, la seconde partie du mouvement préfectoral qu'a préparé M. Tardieu va paraître.

Seraient nommés : Préfet des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Delhai, M. Casserel, secrétaire général du Gouvernement de l'Algérie.

Secrétaire général du Gouvernement de l'Algérie, M. Peyrouton, fonctionnaire colonial.

Préfet de la Seine-Inférieure en remplacement de M. Cervalli, M. Desnars, préfet de l'Isère.

Préfet de l'Isère, M. Sanini, préfet du Haut-Rhin.

Préfet du Haut-Rhin, M. Noel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, détaché en Rhénanie.

Préfet du Calvados M. Bussière, préfet de la Corse, en remplacement de M. Hellius, appelé à la Cour des comptes.

Préfet du Loiret, M. André Jouin, préfet de la Vendée, en remplacement de M. Guilief, mis à la disposition du ministre de l'intérieur.

Préfet de la Corrèze, M. Juillet, préfet de première classe, chef-adjoint du cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, en remplacement de M. Léon, mis à la disposition du ministre de l'intérieur.

M. Vidal, préfet du Tarn-et-Garonne, sera pourvu d'un poste dans les finances.

Le Sénat Américain et l'Acte Naval de Londres

Washington, 14 mai. — La commission de la marine du Sénat a examiné, hier, pour la première fois, le traité naval de Londres.

M. Hale, président de la commission, a déclaré que le projet est entièrement satisfaisant pour les Etats-Unis.

M. Adams, secrétaire de la Marine, a déclaré que le traité accordait à l'Amérique la parité complète avec l'Angleterre et consacrait une juste proportion avec le Japon.

Devant la commission des affaires extérieures, M. Stimson a défendu le nouveau principe de la parité complète avec l'Angleterre.

Les revendications des commis-postiers

Une note du Ministère des P.T.T.

Paris, 15 mai. — A la suite de l'agitation qui s'est manifestée chez les postiers, le Gouvernement communique une note précisant la situation exacte qui est faite aux commis des postes et tendant à démontrer que ceux-ci n'ont pas un légitime sujet de revendication.

Le Gouvernement indique que les traitements, qui, en 1914, étaient de 1.500 au maximum et de 3.500 au maximum, ont été portés respectivement à 10.500 et à 19.000, ce qui représente un coefficient de majoration dépassant le chiffre 5.

Une importante conférence au Ministère de l'Intérieur

Paris, 15 mai. — M. André Tardieu a reçu à 10 heures 30, MM. Raoul Peret, garde des sceaux, Maginot, ministre de la guerre, Germain Martin, ministre intérimaire des postes, Roujeu, directeur de la Sûreté générale, et Chiappe, préfet de police.

Il n'a été question que du service électrique, dont l'installation intéressée de 11 à 13 heures, avait complètement repris et que, grâce aux mesures décidées dans la matinée par le Gouvernement, le projet du Syndicat des agents de provoquer de 18 à 19 heures dans certains services postaux un arrêt du travail avait été abandonné.

L'application des mesures décidées par le Conseil des Ministres

En exécution des décisions du Conseil des ministres, le président du Conseil et ses collaborateurs ont décidé qu'un tel ne reproduirait de semblables tentatives, des fonctionnaires coupables seraient, s'il s'agit d'éventuellement affectés au service des postes seront utilisés, que des sanctions seraient prises contre les organisations d'interruption du travail et contre les agents défaillants à leur fonction.

Certains fonctionnaires des services de contrôle et d'inspection dont la défaillance a été également constatée seront frappés.

L'origine politique de ce mouvement est, par ailleurs, établie. En raison de la réunion ministérielle annoncée pour la soirée les centraux et les bureaux seront, dans la journée de demain, effectivement protégés.

L'agitation chez les postiers de Lyon

Lyon, 15 mai. — Une agitation existe règne à Lyon chez les employés des P.T.T. qui ont fait grève dans la matinée pendant deux heures.

M. Février, député du Rhône, a déposé d'interpeller le Gouvernement sur la situation des postiers.

Un jeune prince qui l'échappa belle

Berlin, 15 mai. — On mande de Belgrade au « Lokal Anzeiger » :

Il y a quelques jours, la reine Marie de Yougoslavie se trouvait sur le balcon du Palais d'Eté de Dedinje, tenant dans ses bras son fils cadet Tourniaire, âgé de deux ans et demi. Cependant il bout à coup un brusque mouvement et, échappant à sa mère, tombe dans le vide. Il fut rattrapé au vol par une sentinelle veillant sous les fenêtres.

Le roi Alexandre accorda au soldat une récompense de 200.000 dinarsky, le libéra immédiatement de ses obligations militaires et lui accorda une pension à vie.

La mise en application du Plan Young

Paris, 14 mai. — Le *Journal* croit savoir que les représentants de l'Allemagne signeront aujourd'hui le pacte permettant l'application du plan Young. Dès lors, le gouvernement français donnerait satisfaisant pour les Etats-Unis.

M. Adams, secrétaire de la Marine, a déclaré que le traité accordait à l'Amérique la parité complète avec l'Angleterre et consacrait une juste proportion avec le Japon.

Devant la commission des affaires extérieures, M. Stimson a défendu le nouveau principe de la parité complète avec l'Angleterre.

L'organisation du service de l'identité judiciaire

Paris, 15 mai. — M. Tardieu vient de donner son approbation au rapport qui lui a été adressé par le préfet de police sur le fonctionnement actuel du service de l'identité judiciaire et sur les améliorations qu'il convient d'apporter.

Le rapport rappelle que le service de l'identité est à la fois administratif et scientifique.

Les premières considérations auxquelles procède le service de l'identité ayant une importance considérable pour la suite judiciaire des affaires il est apparu que l'organisation actuelle devait heureusement compléter par un Comité technique qui étudierait toutes les améliorations opportunes indiquées par les progrès des sciences, collaborait, le cas échéant, aux travaux du chef de service et exercerait un contrôle scientifique sur les méthodes employées.

Ce Comité prendra le nom de « Comité Technique de Perfectionnement du Service de l'Identité Judiciaire ».

Pour sa composition, il a été fait appel à des savants réputés, particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs et leur réputation de professeurs éminents de nos Facultés de Médecine ou Instituts.

Les travaux du conseil de la S.D.N.

Le conflit entre le Paraguay et la Bolivie est enfin réglé

Genève, 15 mai. — Au début de la séance publique, tenue ce matin par le Conseil de la Société des Nations, M. Marinkovitch a annoncé à ses collègues l'heureux dénouement du différend qui, hier, les a réunis en Hangars. M. Briand, alors président en exercice, avait pris l'initiative de son remettre au Conseil.

En

BOURSE DE PARIS du 15 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	87,—	87,—
4 % 1916	97,—	97,—
4 % 1917	97,—	97,—
4 % 1918	97,—	97,—
5 % 1920	103,—	103,—
5 % 1920	103,—	103,—
4 % 1925	101,—	101,—
6 % 1927	104,—	104,—
Rente 6 % 1928	111,—	111,—
Bons Trésor 5 % 1934	100,—	100,—
— 6 % 1928	110,—	110,—
— 6 % 1927	110,—	110,—
Obrig. Caisse Autonome	105,—	105,—
Crédit National 1919	1350,—	1350,—
— 1921	1350,—	1350,—
— 1928	1350,—	1350,—
— 1926	1350,—	1350,—
Bons 7 % 1925 Août	107,—	107,—
Bons 7 % 1926 Fév de Cal.	107,—	107,—
Départ. Seine 7 % 1926	107,—	107,—
Obllg. P.T.T. 1925	107,—	107,—
Paris 1928	107,—	107,—
— 1925	107,—	107,—
Communales 1879	107,—	107,—
— 1920	107,—	107,—
TERME		
Banque de France	6500,—	6 0 0,—
— Nationale Crédit	1628,—	1628,—
— Part. et Paris-Bas	2150,—	2150,—
— Union Parisienne	2150,—	2150,—
Compagnie Algérienne	1345,—	1350,—
Comptl. Nat. d'Escompte	1360,—	1360,—
Crédit Foncier de France	1000,—	1000,—
Crédit Lyonnais	1650,—	1650,—
Générale	1650,—	1650,—
Société Générale Financière	1650,—	1650,—
Suez Capital	16935,—	16935,—
Suez Parts	16935,—	16935,—
Act. Créd. Fonc. Alg.-Tunisie	1150,—	1150,—
Est Capital	1110,—	1110,—
Lyon Capital	1650,—	1650,—
Midi Capital	1650,—	1650,—
Nord Capital	2450,—	2450,—
Orléans Capital	1650,—	1650,—
Ouest-Pts Chemins de Fer	1650,—	1650,—
Dist. Electricité	2700,—	2700,—
Compt. Gén. Electricité	1650,—	1650,—
Thomson	1650,—	1650,—
Tréfileries du Havre	1650,—	1650,—
Mines de Courrières	1650,—	1650,—
Mines de Lens	1650,—	1650,—
Bolbo	1650,—	1650,—
Kuhlmann	1650,—	1650,—
Phosphate de Safaa	1650,—	1650,—
Pechiney	1650,—	1650,—
Energie Rhône Réunis	1650,—	1650,—
Transatlantique Ord. 400 Fr.	1650,—	1650,—
Voitures Paris	1650,—	1650,—
Air Liquide	1650,—	1650,—
Cultures Tropicales	1650,—	1650,—
Pathé Cinéma Jouis.	1650,—	1650,—
Ouvrières Say	1650,—	1650,—
Rubex 4 %	1650,—	1650,—
Russe 4 % 1906	1650,—	1650,—
Serbe 1895	1650,—	1650,—
Turc 4 %	1650,—	1650,—
Turc 5 % 1914	1650,—	1650,—
Banque Nationale Mexique	1650,—	1650,—
Banque ottomane	1650,—	1650,—
Crédit Foncier Egyptien	1650,—	1650,—
Wagons-Lits Ordinaires	1650,—	1650,—
Central Mining	1650,—	1650,—
Rio Tinto	1650,—	1650,—
Oriental Carpet	1650,—	1650,—
Péfrolina	1650,—	1650,—
Sucreries d'Egypte	1650,—	1650,—
Actilles Peyrissac	1650,—	1650,—
Actions Usines du Rhône	1650,—	1650,—
Cambodge	1650,—	1650,—
Financières Caoutchouc	1650,—	1650,—
Chartered	1650,—	1650,—
Concordia	1650,—	1650,—
De Beers Ord	1650,—	1650,—
Perlis Dong Tring	1650,—	1650,—
Franco Wyoming	1650,—	1650,—
Goldfields	1650,—	1650,—
Homestakes	1650,—	1650,—
Lydenburg	1650,—	1650,—
Malacca Ordinaire	1650,—	1650,—
Mexicain Eagle Ord.	1650,—	1650,—
Minerals Syng Tring	1650,—	1650,—
Montecatini	1650,—	1650,—
Mozambique	1650,—	1650,—
Mialle	1650,—	1650,—
Pedaro	1650,—	1650,—
Rand Mines	1650,—	1650,—
Roumano-Belge	1650,—	1650,—
Act. Banque de l'Indochine	1650,—	1650,—
Tanganyka	1650,—	1650,—
Docks Marseille	1650,—	1650,—
Lyonnaise des Eaux Dup	1650,—	1650,—
Electricité Paris	1650,—	1650,—
Union Electricité	1650,—	1650,—
Parsonides	1650,—	1650,—
Lebon	1650,—	1650,—
Gaz de Paris	1650,—	1650,—
Schneider	1650,—	1650,—
Fives Lille	1650,—	1650,—
Saint-Gobain	1650,—	1650,—
Verreries de Cermaux	1650,—	1650,—
Salins Midi Capital	1650,—	1650,—
Messageries Maritimes Ord.	1650,—	1650,—
Distil. Indochine	1650,—	1650,—
Oussoir Joulet	1650,—	1650,—
Pinet Chaumont	1650,—	1650,—
Galeries Lafayette	1650,—	1650,—
Camp-Bird	1650,—	1650,—
Printemps	1650,—	1650,—
Rand, Frais, Rio Plata	1650,—	1650,—
Part 1 % France-Japonaise	1650,—	1650,—
Crédit Foncier Autriche	1650,—	1650,—
Eclairage Vitos	1650,—	1650,—
Aviation Brégnet	1650,—	1650,—
Corcoore	1650,—	1650,—
Banque Perlas, Mexican	1650,—	1650,—
Crédit Fonc. France-Ouest	1650,—	1650,—
Bi-Métal	1650,—	1650,—
Hotchkis	1650,—	1650,—
Act. sup. Ciment Français	1650,—	1650,—
Tels Luzenac	1650,—	1650,—
Royal Dutch	1650,—	1650,—
Shell	1650,—	1650,—
Crew-Mines	1650,—	1650,—
Carbonite	1650,—	1650,—
Kargoupgas	1650,—	1650,—
Départementaux	1650,—	1650,—
Bulgare 5 % 1902	1650,—	1650,—
Chine 4 % 1905	1650,—	1650,—
Egypte Unifié	1650,—	1650,—
Hellénique 5 % 1914	1650,—	1650,—
Italie 5 %	1650,—	1650,—
Japon 6 % 1905	1650,—	1650,—
Mexique 4 % 1904	1650,—	1650,—
Roumanie 4 % 1922	1650,—	1650,—
Rote	1650,—	1650,—
Serbe 1913	1650,—	1650,—
Electricité Belge	1650,—	1650,—

CHANGES

Londres	122,15	122,25
New-York	25,43	25,45
Allemagne (Loo reichsmark)	606,50	607,25
Belgique	354,50	354,75
Espagne	212,50	211,50
Hollande	1024,75	1024,75
Italie	133,50	133,50
Prague	75,50	75,50
Suisse	492,75	492,75

Ce Moyen de Paraître Jeune

100,000 FRANCS DE GARANTIE.

Les femmes de 30 ans peuvent maintenant n'en paraître que 30.

Le Professeur Dr Karl Stoinal, de la Faculté de Médecine de Vienne, vient de découvrir comment la vieillesse et toutes les formes de fatigue et d'usure prématurées peuvent rapidement se supprimer ; que les rides et les poches sous les yeux, les pattes d'oie, les taches jaunes disparaissent également comme aussi, par conséquent, le teint brouillé et sans éclat, les cernes et les yeux entourés de bistre. Il a mis le secret de sa découverte à la portée de tous dans la CRÈME TOKALON — sans médicaments ni opérations — qui est vendue, sous garantie, par la poste ou en magasins, dans le monde entier.

Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

Etablissement Modèle d'Alimentation

POMMES DE TERRE DENRÉES COLONIALES

GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompte expédition pour tous les articles concernant l'alimentation.

ASSUREZ-VOUS à la C^ie D'ASSURANCES GÉNÉRALES ctre la VIE

Incendie grêle accidents au Capital de 1 Milliard, Entière de 1819

« PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES »

assurée par la nouveau contrat "MIXTE CUMULÉE"

LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN DOTE

Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accidents.

Paiement à Bastia : 17, Rue du Général Gallieni, 17

Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Service spécial de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

Au BONHEUR des DAMES

Madame GUASCO

13, BOULEVARD PAOLI

Toutes les semaines :

GRAND CHOIX

DES DERNIERES NOUVEAUTES DE PARIS

TRANSFORMATIONS — REPARATION:

Spécialités de Deuil

PRIX MODÉRÉS

Attention !

CONFIEZ VOS REPARATIONS DE MACHINES, SUR PLACE, A UN MECANICIEN SPECIALISTE, ENTIEREMENT A VOTRE DISPOSITION.

Machines à coudre

Machines à écrire

Phonographes

Toutes marques, pièces de rechange à volonté de la plus ancienne à la plus moderne.

REPARATIONS GARANTIES SUR FACTURE

Expéditions dans toute la Corse

A cette adresse, *VOTRE INTERET VOUS LE COMMANDE.*

Macaire JACARIA

AJUSTEUR-MECANICIEN

Rue des Zephirs BASTIA

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS

EMPLOYEZ la LYNXOLINE

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS

l'huile idéale pour autos

HARTFORD Oil. Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE

AGENT GENERAL pour les Arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :

M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71

Représentant d'Industries mécaniques et électriques

Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

Conséquence lointaine, mais certaine.

La maladie ne se déclare pas du jour au lendemain sans raison. Lorsqu'elle vous terrasse, c'est que depuis longtemps déjà elle s'est installée en vous. On peut d'ailleurs très bien en déceler la présence. Vos nuits d'insomnie, vos migraines, votre défaut d'appétit, votre manque de sommeil ne révèlent-ils pas, en effet, que votre équilibre physique est compromis, que la vigueur de votre système nerveux est atteinte et que la richesse de votre sang est altérée ? Ce n'est pas douteux. Or, si, constatant la persistance de ces malaises, vous avez la sagesse de faire usage des Pilules Pink, vous écarterez certainement la menace de maladie. Vous ne saurez trouver médication plus certainement efficace que les Pilules Pink pour dissiper vos malaises, reconstituer la richesse de votre sang et retremper vos nerfs.

Mme Pitoy (Cl. Isol.)

Mme Pitoy, 13, passage d'Arcy, Lyon (Rhône), doit sa bonne santé d'aujourd'hui à l'intervention des Pilules Pink :

« Il y avait bien un an que je me sentais très affaiblie — déclare Mme Yve Pitoy. — Je souffrais de tiraillements d'estomac, mes digestions étaient pénibles, je dormais mal, j'étais sujette aux étourdissements et le moindre effort m'essoufflait. Depuis que j'ai fait usage des Pilules Pink tous ces malaises si pénibles se sont dissipés et je suis redevenue forte et active. »

Les Pilules Pink sont un des meilleurs remèdes employés contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barrel, 23, rue Ballu, Paris. 8 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*

Gérant : FERNAND POLI

AGENT ACTIF est demandé pour première Firme Huiles p. Autos, marque SIDEO. Conditions avantageuses. Ecr. Etablissements GUTTIN Fils, SALON B. du Rhône.

QUEL SERA VOTRE AVENIR

Ne désirez-vous pas le savoir. Pour vos projets, indécisions, peines, ne désirez-vous pas avoir un guide exact. Adressez-vous à Mme Régnier, astrologue connue qui vous enverra afin de vous faire apprécier la justesse de ses travaux, une ESQUISSE Générale de votre vie. Exc. date nais. 3 frs. tim. et envelop. affranchie à votre adresse à Mme REGNIER, 23, rue de la Chine, Paris (20e).

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 n.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Ven. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dic. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

57e ANNEE. — N° 94.

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 17 MAI 1930

RÉDACTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 2.61

BUREAUX A PARIS 8, Rue de la Croix-Rouge, Téléphone : Provence 45-42

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 186

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	14	25	47
Corse, et Alpes	17	33	64
Etranger, Pt.	25	50	100
[illegible]	44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité même-locale est reçue aux bureaux du journal, 45, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

Les Préfets de la Corse

XVIII. -- Constant Thuillier : La sécurité

Nommé en mai 1852, en remplacement de M. Jules Rivaud, M. Constant Thuillier prit ses fonctions le 5 juin. Il devait être le premier préfet du second empire, proclamé en décembre, la même année, et ce changement de régime, attendu d'ailleurs, ne lui devait donner aucun souci. Et il devait être également l'un des plus brillants, des plus utiles préfets qu'ait connus la Corse sans considération de régime. En moins de quatre ans, sa nomination sur le Continent était survenue en mars 1856, M. Thuillier accomplit une œuvre considérable. Si Napoléon III qui venait de se proclamer empereur tint à lui faciliter la tâche en souvenir de l'origine de sa famille, M. Thuillier eût le mérite de tirer, grâce à sa activité infassable, le plus fort parti possible de ces bonnes dispositions.

La véritable extinction du banditisme, c'est à lui qu'on la doit. A lui seul, ce résultat qui fut radical, illustre son passage en Corse. Mais son programme était plus vaste. Trois mois après son arrivée, il l'avait étudié, établi, annoncé. Il se résumait ainsi :

Sûreté des personnes et des propriétés;

Desséchement des marais ;

Exploitation effective du domaine forestier ;

Partage et défrichement des biens communaux ;

Suppression du libre parcours et de la vaine pâture ;

Développement du réseau routier.

Si tout ou partie de ce programme était commun aux prédécesseurs de M. Thuillier, c'est lui qui eut le bonheur d'en réaliser complètement certains points, de pousser les autres à une cadence inconnue jusqu'alors.

Avant tout, il s'agissait de s'attaquer définitivement au banditisme. Ardemment combattu par les anciens préfets, pourchassé dans les conditions que l'on a vues par les volligures corses, il restait toutefois vivace parce que les mœurs ne s'étaient pas suffisamment apaisées pour que l'ont put, sans graves inconvénients, pratiquer la liberté du port d'armes. Le banditisme, en somme, se recrutait parmi les acteurs des rixes ; il y avait moins d'assassinats, mais nullement moins de meurtres, entraînant presque fatalement le passage au maquis. Le préfet avant compris la situation prépara le Conseil général à la mesure essentielle qu'il estimait nécessaire d'appliquer : la suppression du port d'armes que, pour des raisons faciles à comprendre les conseillers généraux envisagraient, parce qu'elle constituait une mesure d'exception, sans grande faveur. Il les y décida pourtant. Depuis 1821, il s'était commis en Corse 4.319 assassinats, meurtres ou tentatives dont 820 de 1847 à 1851. Sous la domination de Gênes, en 32 ans, le nombre des homicides dans l'île s'était bien élevé au chiffre effrayant de 28.715; mais il avait été ramené à 50 par an, sous la dure férule de Pascal Paoli. Pouvait-on tolérer qu'on agit avec moins d'énergie cent ans après ? Le préfet posait la question au Conseil général, dont il connaissait d'obtenir l'avis favorable, surtout en raison des personnalités autoritaires qui en faisaient partie et dont l'opinion pouvait avoir du poids à Paris. Enfin, le Conseil général se décida, et conformément à sa délibération comme aux conclusions du rapport présenté au ministre de la police générale par la commission chargée de rechercher les moyens d'éteindre le banditisme en Corse, la loi prohibant pendant cinq ans le port d'armes fut promulguée le 28 mai 1853.

Il n'est pas contestable qu'elle eut des effets radicaux, illustrés par les chiffres suivants : assassinats, meurtres ou tentatives de ces deux crimes commis : en 1848, 163 ; en 1849, 141 ; en 1850, 164 ; en 1851, 108 ; en 1852, 109 ; en 1853, 22 ; en 1854, 16 ; en 1855, 11.

Le préfet Thuillier pouvait, peu de temps avant son départ, s'écrier : « Le banditisme est éteint en Corse. ! »

Il y avait non seulement contribué souverainement de la façon indiquée, mais par une action quotidienne et définitive, qui ne négligeait aucune possibilité ; c'est ainsi qu'en 1853, il n'hésita pas étant en tournée de revision, à traverser le détroit de Bonifacio jusqu'à Longo Sardo pour en ramener six condamnés réfugiés en Sardoigne qui consentirent à se mettre entre ses mains.

Le même effort dans le même temps, était accompli en faveur de la sûreté des biens, domaine corollaire. Le préfet apporta tous ses soins à créer, avec les possibilités dont on disposait à l'époque, la police rurale. En dehors de l'action de la gendarmerie, qui ne pouvait être que subsidiaire, il fallait recourir à celle des gardes champêtres, quelque réserve que l'on put faire, alors comme aujourd'hui, sur leur valeur. Du moins, en invitant les municipalités à créer des gardes-champêtres, le préfet Thuillier en voulait-il personnellement contrôler le rôle. En une seule fois, il en révoqua quatorze et en récompensa cinq par des primes.

Il s'agissait d'en finir avec le libre parcours et la vaine pâture. Les mesures que M. Thuillier prit à ce sujet furent d'ailleurs également facilitées par celles qui eurent pour résultat d'accélérer le partage des biens communaux, la délimitation de ces biens d'avec les propriétés privées. La cessation de plus en plus prononcée, et en quelque sorte définitive pendant cette période, de l'état d'indivision territoriale ne fut pas sans conséquences sur la disparition, dans la mesure où elle constituait un fléau public, du libre parcours et de la vaine pâture. Entre temps, la commission Blondel avait terminé ses opérations qui consistaient à offrir aux communes des transactions sur la propriété des forêts, réservant à l'Etat les grands massifs que, seul, il pouvait conserver et exploiter. Ce travail était approuvé par décret du 28 mars 1852.

L'Agitation chez les Postiers

Le Syndicat Général du personnel civil des administrations centrales se déclare prêt a soutenir le mouvement des postiers

Paris, 16 mai. — Le Syndicat général du personnel civil des administrations centrales communique l'ordre du jour déclarant :

« Les fonctionnaires et agents des administrations centrales de la Caisse des dépôts et consignations, des Imprimerie, des recettes des finances, des perceptions, de la Cour des comptes, de l'imprimerie nationale protestent énergiquement contre les infractions du ministère des finances de n'accorder aux commis que 18.000 francs à la troisième tranche de revalorisation.

« Déclarant nécessaire l'application du coefficient 5 sur les traitements de 1914, affirment leur entière solidarité avec les agents des P.T.T. et se déclarent résolus à employer tous les moyens pour aboutir à la satisfaction de leurs revendications. »

Vers le front unique des travailleurs des poste

Paris, 16 mai. — Les agents des P. T.T. du Syndicat unitaire, réunis dans la nuit à la Bourse du Travail, ont voté un ordre du jour déclarant répondre aux menaces du Gouvernement pour obtenir satisfaction à leurs revendications et nommer un Comité central de lutte, seul qualifié pour parler au nom du personnel.

Ce Comité, nommé par l'Assemblée générale des Comités locaux, va, en effet, donner avertissement, dans un bref délai, décréter une grève de 24 heures dans toutes les catégories.

L'agitation des postiers n'a pas de tendance politique

Paris, 16 mai. — Le Syndicat national des agents des P.T.T. publie un communiqué relatant les informations présentant l'agitation qui se manifeste dans les P.T.T. comme un mouvement à tendance politique dû à l'influence exercée par les milieux unitaires sur le Syndicat national.

La situation hier matin

Paris, 16 mai. — Il semble que les postiers ne se départissent pas aujourd'hui de leur calme habituel. La rentrée des employés du central télégraphique s'est effectuée dans la matinée sans incident.

Cependant, en prévision de troubles, les centraux téléphoniques sont gardés militairement et les télégraphistes du génie se tiennent prêts à intervenir.

Des mesures sont prises

M. Maflarmé, ministre des P.T.T. est revenu ce matin à Paris. Nous n'avons pu le joindre mais M. Germain-Martin, ministre du budget, qui assura l'intérim du ministère des P.T.T., en l'absence de M. Maflarmé, a déclaré

— Mon rôle aujourd'hui est terminé mais je peux vous confirmer ce qui a été dit hier ; le Gouvernement ne peut admettre la cessation d'un service public et il a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour y suppléer. Soyez persuadé qu'il n'y faillira pas.

Un communiqué du Ministère sur les sanctions prises

Paris, 16 mai. — Le ministère des P.T.T. communique la note suivante :

« M. André Maflarmé est arrivé ce matin d'Algérie et s'est rendu immédiatement à son ministère où il a réuni, dans son cabinet les directeurs de l'administration centrale. Ceux-ci l'ont mis au courant des incidents qui se sont produits hier dans les différents services de Paris.

« En présence des renseignements précis qui lui ont été donnés sur plusieurs cas individuels et qui ne peuvent laisser aucun doute sur les responsabilités encourues, le ministre a pris, dès maintenant, des sanctions comportant des révocations, des suspensions de fonctions, en vue de poursuites disciplinaires, et des mises en disponibilité.

« Le ministre attend des rapports complémentaires pour examiner les autres cas individuels.

« D'autre part, le ministre, d'accord avec le ministère de la guerre et la Préfecture de police, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre, la liberté du travail ainsi que la continuité des services, si les moyens normaux ne pouvaient suffire. »

Après l'Election Sénatoriale

Un abonné nous écrit :

La Corse a salué avec une grande satisfaction et un profond soulagement l'heureux événement de dimanche dernier, c'est-à-dire, la victoire écrasante PAR 51 VOIX DE MAJORITE, le beau succès de M. Paul Lederlin et du P.P.D.S.

Nos amis ont manifesté leurs sentiments d'allégresse par des chants joyeux à travers les rues des villes ou des villages ; ces manifestations se sont déroulées dans l'ordre et dans le respect des bienséances malgré les provocations scandaleuses d'adversaires aux abois qui, comme à Bastia se sont couverts de honte et de ridicule.

De misérables mercenaires n'ont pas hésité, sous l'œil encourageant de leur employeur, à lancer des propos injurieux à l'adresse de nos amis qui n'ont pas mis de représailles ! il y a lieu d'en féliciter ces derniers. Il convient, en retour, de stigmatiser l'attitude méprisable des lâches organisateurs de ce guet-apens qui, sans le sang-froid de nos amis, aurait pu avoir une suite tragique. Honte donc à ces prétendus hommes d'ordre qui, pour la satisfaction de mauvais instincts, font appel aux éléments de désordre.

Enfin, il a été constaté qu'au cours de la campagne et au lendemain de l'élection sénatoriales, les « VENDANGES » notoirement connus n'ont cessé de parler de désintéressement et « LES NATURALISES » n'ont cessé d'invoquer les traditions corses.

La Corse n'a pas été dupe et a accordé sa confiance au candidat du P.R.D.S. à Paul Lederlin, chef d'industrie et homme de grandes réalisations. — *Un abonné* ».

⁂

Après le scrutin de dimanche dernier, le Docteur Del Pellegrino, tout pénaud, s'empressait de rentrer chez lui en cassant les noix, quand il fut interpellé en ces termes, sur un ton goguenard par un Ajaccien : « Hé, Docteur, il faut croire que les morts ne votent pas à la Préfecture... »

⁂

On affirmait, avant le dépouillement, que Célestin Caillaroli aurait eu au bureau de vote (Lettres A. B. C.) au moins trois suffrages : ceux de MM. Ca..., Co... et de Caillaroli.

Déception... On ne trouva dans l'urne que deux bulletins au nom de Caillaroli Célestin.

MM. Ca... et Co... jurent leurs grands dieux qu'ils ont voté pour Célestin Caillaroli.

Qui pourra jamais définir pareille énigme ?

Caillaroli Célestin se serait-il oublié au point de voter pour M. Sébastien Gavini? Voudrait-il désormais incarner "l'esprit de sacrifice ?

M. Caillaroli ne se lassera jamais « d'espérer » ses concitoyens.

Au Conseil Général de la Corse

Nous publions ci-dessous divers vœux adoptés par le Conseil Général au cours de sa dernière session :

1ère SESSION ORDINAIRE DE 1930

Séance du 12 Mai 1930

M. Raoul Fabiani, donne lecture du vœu suivant :

Considérant que l'enseignement est donné dans les Cours secondaires de Corse par des maîtresses qui ne voient légalement relever l'autre dans les ordres ; que celles-ci ne peuvent, en effet, bénéficier des dispositions de l'article 10 de la loi du 14 avril 1924 sur la validation des services qu'elles ont accomplis comme auxiliaires et que, d'autre part, le règlement leur interdit l'accès des cadres si elles ont dépassé l'âge de 30 ans ;

Considérant que la plupart d'entre elles sont entrées au service des Cours secondaires avant cet âge ; qu'elles remplissent à être désignées par l'Autorité académique et sont soumises, comme les maîtresses des Etablissements publics, au contrôle et à l'inspection des Recteurs universitaires ; qu'elles sont, en un mot, considérées comme de véritables fonctionnaires, en service dans des Etablissements publics et astreintes à toutes les règles de la discipline imposées aux fonctionnaires.

Considérant qu'il est équitable, dans ces conditions, que ces maîtresses puissent faire valider, en vue de la retraite, les services qu'elles ont accomplis, comme auxiliaires, dans les cours secondaires du département.

Le conseil général de la Corse émet le vœu que puissent être validés, pour la retraite, au titre de l'article 10 de la loi du 14 avril 1924, les services accomplis dans les cours secondaires en société civile de Corse par les maîtresses chargées d'un service complet d'enseignement par décision et sous le contrôle de l'autorité académique.

Invite les représentants de la Corse à saisir les Pouvoirs publics de cette question.

⁂

Séance du 13 Mai 1930

Les Conseillers généraux consignés.

Considérant que le principe d'un crédit de 200.000 francs réparti en cinq annuités a été décidé à une précédente session.

Considérant que l'annuité prévue pour 1931 n'est que de 100.000 francs et ne permettra que la construction d'un immeuble de 1.000.000 à Bastia.

Emet le vœu que cette annuité soit portée à 200.000 francs afin que le coût de l'immeuble destiné à Bastia soit porté à 1.500.000 francs et pour que l'immeuble précédemment prévu à Ajaccio pour une somme de 1.000.000 francs soit également porté à 1.500.000 francs.

Signé : MUSSO, BORELLI, GUITTOLI, SETA, MASSONI, MORETTI.

⁂

M. Raoul Fabiani donne lecture du vœu suivant :

Considérant que l'enseignement secondaire de jeunes filles n'est représenté en Corse que par trois Cours secondaires fonctionnant à Ajaccio, à Bastia et à Corte ;

Considérant que si ces établissements sont particulièrement fréquentés et comptent des effectifs comparables, et dans de nombreux cas, supérieurs, aux effectifs des Lycées et Collèges de la France continentale, leur situation matérielle est lamentable ; qu'ils vivent de la rétribution collégiale et de subventions tellement insuffisantes qu'ils ne peuvent donner toutes les heures réglementaires malgré le taux dérisoire auquel est payé leur personnel enseignant ;

Considérant une cette situation va-t-il encore s'être aggravée par le vote récent de la loi du 26 avril 1930 ;

Considérant, en effet, qu'aux termes de l'article 157 de cette loi, la gratuité accordée aux élèves des cours secondaires du département de la Corse, qu'ils soient municipaux comme celui d'Ajaccio ou société civile comme ceux de Bastia et de Corte, ne couvrent plus de l'Etat le montant de frais d'externat des boursières et des externes ;

Considérant que ces dispositions législatives auront pour conséquence une aggravation des charges de la ville d'Ajaccio et, vraisemblablement la fermeture des Etablissements en société civile ; que les élèves de fonc, boursières ou non, seront obligées de payer la rétribution scolaire à moins qu'elles ne préfèrent, si leur situation de famille le y autorise, renoncer à l'instruction secondaire ;

Violente explosion dans une mine américaine

Londres, 16 mai. — Suivant des nouvelles de Washington, une explosion a eu lieu dans la mine de Pownallan, à Axville, à 25 kilomètres de Washington.

On compte dix-sept tués et de nombreux blessés, 400 mineurs sont encore sous les décombres.

Le dé astre est moins grand qu'on la craignait

New-York, 16 mai. — Les quatre cents mineurs qu'on avait hier cru perdus lors de l'explosion à l'Axelle (Pensylvanie) ont réussi à trouver une issue et se sont sauvés.

Le bilan de la catastrophe est le deux morts et quatre blessés.

Le règlement du conflit franco-italien

Paris, 16 mai. — Des indications d'origine italienne ont laissé supposer qu'un Comité français, anglais et italien serait chargé d'étudier les possibilités d'un règlement d'ensemble des questions pendantes entre la France et l'Italie.

S'il a été décidé par l'Angleterre, la France et l'Italie d'étudier à trois les possibilités d'une entente franco-italienne sur le problème du désarmement naval, il n'a jamais été envisagé, à aucun moment, de soumettre à l'examen des milieux diplomatiques de Londres les points de friction intéressant exclusivement les Gouvernements de Paris et de Rome.

La situation au Nicaragua

Managua, 16 mai. — Le commandant des fusiliers américains et des gardes nationaux a déclaré que 16 insurgés ont été tués au cours de six échauffourées qui se sont produites entre les 5 et 12 mai. Quatre gardes nationaux ont été tués et deux blessés au cours d'un combat qui a eu lieu

que, de toutes façons, la gratuité ne jouera pas pour les jeunes filles curieuses qui seront ainsi dans une situation défavorable par rapport à celles du continent ; que, par voie de conséquence, les Cours secondaires se trouvent dans la nécessité ou de fermer leurs portes ou de s'ouvrir de la classe de 6me ;

Considérant que si, comme il est probable, la gratuité s'étend par la suite, à toutes les classes de l'enseignement secondaire, non prévi exemption ne pourra plus ou moins totalitaire, la disparition de l'Enseignement secondaire féminin en Corse ;

Considérant qu'il est de toute urgence de trouver un remède à cette situation ;

Le Conseil Général de la Corse émet le vœu que les Pouvoirs Publics étudient d'urgence, le moyen d'apporter aux Cours secondaires de Jeunes filles une aide financière qui compense la perte résultant pour eux de l'application de l'art. 157 de la Loi de Finances du 16 avril 1930 ;

Invite les représentants de la Corse à s'employer de toute leur force à la solution de cette grave question.

ÉCHOS

Billet Parisien

M. Jean Lorédan a entrepris de nous conter, dans un livre plein d'émotion, l'histoire de Mme de Lavalette, née Emilie de Beauharnais, qui fit évader de la Conciergerie son mari condamné à mort par la Restauration, et s'offrit le lendemain au bourreau à sa place.

Ce geste admirable de dévouement conjugal est connu de tous. On sait aussi que la raison de Mme de Lavalette ne résista pas à la détention dont elle fut frappée, et que, lorsque Lavalette revint en France, sa femme ne le reconnut pas.

Le roman de ces deux êtres si unis demeurait plus obscur dans ses détails. M. Jean Lorédan, d'après des documents d'archives et des papiers de famille, l'a reconstitué en entier.

Lavalette, aide camp du général Bonaparte, était court de taille, avec un gros ventre sur de maigres jambes. Il avait, dit Mme d'Abrantès, « une tournure burlesque ; il est « figure comique », de petits yeux, un nez un peu plus gros qu'un gois, deux larges joues fortement creusées. De plus, l'officier était affligé d'une dentelle précoce et complète : il ne lui restait que quatre chicots qui étaient connus dans l'armée sous les noms respectifs de l' « indispensable », le « nécessaire », l' « indérobable » et le « redoutable ».

Emilie de Beauharnais, nièce de Joséphine, était d'une grande beauté. Elle aimait au secret Louis Bonaparte, le futur roi de Hollande, frère du général, mais celui-ci désirait qu'elle épousât Lavalette. Elle s'inclina. Mariée par ordre, après quelque révolte, elle se vit si aimée, si adulée, si choyée par le meilleur des maris, que dans son cœur d'abord rebelle l'amour naquit et grandit, d'amère en autre, jusqu'au sacrifice.

Lavalette mourut en 1830. Emilie lui survécut et s'éteignit le 18 juin 1855, toujours belle, majestueuse, élégante, mais sans avoir retrouvé sa raison. Pendant tout, les deux époux reposent côte à côte au Père-Lachaise. Sur la tombe, un bas-relief de marbre représente la scène de l'évasion...

Gabriel Bayle.

Avis Officiels

EXAMENS NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Afin d'éviter toute équivoque, les familles sont informées qu'il n'y a qu'un seul concours officiel pour l'obtention de bourses nationales de l'enseignement technique.

Ce concours a été fixé par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, les 21, 22, 23 et 24 courant (arrêté ministériel du 8 Février 1930).

31 Mai au 7 juin 1930

Foire Exposition de Francardo

AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

HOCCO-RHUM TUE LA GRIPPE

A VITTORIA

O chi mai ! porga simule un s'era mai vista.

Cinquanta dui di maggiorità su la sucra ! cosi aviamu scritu a sittimana passata.

E cinquant'uno su sarbiti da l'urna. Quella chi m'a fattu sbaglia d'unu è la fuvuritusa Amica Dominici, cunsigliera di « circunsiere » di Lari, chi m'è cascatu malatu e un n'è puvutu veni ; pacchi-natu ch'ella sia, a cundizione di guarisce presto.

A Grade tanta a tutti l'artigiani di a vittoria ! sia volta ognunu ha fattu u so duvere in la partita.

I Consiglieri generali si so pundiffati tutti e hanu sarvegliatu i so cantoni cume si piace in certa ; i cunsiglieri di circundaria si so aggimpati ; i merri hanu fattu stravede ; tante lutte ch'elli hanu sopportatu in l'elezione d'i diffigati ! Qualchi tutti hanu statu uni sicuri pe i posti ; si tutti hanu elettu uni sicuri per u parti-di a duvere di u partitu è di riparrallo ; e si riparzarana.

O merri, a più sete stati strazziati e più si linseru cori !

Oramai avemu u crieru in Parigi ; ad unu, ad unu, di l'aversaria si spiularanu tutt' i muri.

A nostra riunisceranu particulare a la sr di l'organizzazione ; Saverin Susoni in Ajaccio, F. M. Alteri in Bastia, Giardelli in Corti e Peroni in Sartè ; questi hanu sequitati l'avversaria pede pede, di moll'a di jorni, e l'hanu messu a pane in casa ! ch'elli cumpinu, ma ch'elli cumpine !

Quantu nu dispiace d'un pude cità a l'ordine di l'attuala democratica certi partitanti, omi di stunachiccia e di core chi si valenu un bullughine ! ma un fe-mu jilusia.

Alcunduli unu statua, eju vularia ringrazià u veru promotore di sf'sveniment-in : a Martelli ; Martelli ci ha salvatu a Corsica d'une disgrazia ; Martelli chi ha messu a Patria in la strada di u progressu e di a prusperità. A mane agghiunte, noi li mandemu a ricunisceru nazionale.

A nostra veneraziane, a nostra fidelità a u nostru grand « chef » : Landry. Landry, chi ha rialzatu a Corsica e un ha fattu una bandera.

A Sarì u nostru senatore, a Giordan... a rispedhi in manu.

I cullaboratori di *La Democratie Corse*, hanu fattu ciò ch'elli pudianu. Par l'amici a nostra porta è sempre aparti nott'e ghiornu come a nostru core.

In quant'a l'avversarii, ch'elli si gratti-nu ; noi un ne vulemu a nisunu ; s'elli hanu vulsutu vutà par noi, tantu megliu per elli ; elli hanu vutatu pa a Corsica, pe i so avenire in lu progressu ; e un la bundonza.

Evviva Lederlin !

Evviva noi !

MAISTRALE

La Démocratie Corse

Variétés

Il nous arrive souvent de voir malfaiter les animaux domestiques et les oiseaux utiles. Nous nous posons alors cette question : L'homme est-il vraiment raisonnable ?

Un animal, rien que parce qu'il est utile, doit être protégé. C'est d'abord la morale qui le veut, puis notre intérêt.

La loi Grammont protège, en effet, les animaux utiles. Mais qui cherche à faire appliquer cette loi. Personne ou à peu près.

C'est devant cette incurie qu'une société protectrice des animaux, bien comprise, s'impose. C'est le travail qui s'élabore en ce moment à Bastia.

Nous disons à tous : Venez à nous dans votre propre intérêt et au point de vue humanitaire.

Ensemble, nous élèverons mieux les animaux utiles, les conseils des plus expérimentés seriront aux autres, le très dévoué vétérinaire de la société, s'occupera des maladies et la force publique s'appliquera à faire cesser les mauvais traitements.

Il y a là tout un programme de bons résultats, et nous devons être tous heureux de le poursuivre avec ferveur.

Ainsi nous aurons le ferme espoir que bon cœur qui aimant sincèrement les bêtes à Bastia, comme à la campagne, voudront bien nous honorer, sans retard, de leurs adhésions.

Nous sommes heureux d'adresser cet appel d'utilité générale à toutes les familles désireuses de protéger les animaux utiles.

Nous viendrons ainsi en aide de façon efficace à l'agriculture corse.

Le bien est indivisible et doit plaire à tout le monde.

C'est pourquoi nous espérons réunir un nombre considérable d'adhérents.

Les adhésions sont reçues provisoirement chez nous-même, avec nos remerciements anticipés.

J.-M. FONTANA.
15, rue Napoléon.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

- CHEZ LES COMBATTANTS DE VENZOLASCA

Les dirigeants de la Section des Combattants, Mutilés, Veuves et Ascendants de Venzolasca, ont organisé, dimanche 4 courant, une belle manifestation locale des plus réussies.

Sur l'invitation du bureau de la Section et de son actif et dévoué Président M. Cristini, MM. Fabre, Président du groupement régional du Nord de l'île, F. Leandri, Président d'honneur, Marchi et Casanova, membres du Conseil d'Administration, sont venus apporter à leurs camarades le salut fraternel des Bastiais.

Ils sont reçus à l'entrée du village par les anciens combattants, auxquels s'étaient joints bon nombre de sympathisants.

Prenant la tête du cortège, déjà important, ils vont s'incliner en silence devant le monument aux morts.

Après un apéritif d'honneur, un banquet de 110 couverts est servi en plein air, dans les magnifiques jardins du « Couvent », que M. P. F. Casabianca a mis obligeamment à la disposition des anciens combattants. Banquet fraternel où le fumet des mets exquis se marie agréablement aux effluves embaumés des orangers en fleurs.

Au dessert, le Président Cristini remercie les camarades bastiais, puis MM. de Casabianca et Filippi ; il expose brièvement les résultats appréciables obtenus par la jeune association de Venzolasca, depuis sa récente formation. Il invite tous les camarades à rester unis autour de la Section de la Section sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, dans un esprit d'union et de concorde.

Le camarade Azema dans une allocution vibrante de foi invite les anciens combattants à être désormais les combattants de la Paix.

Le Président Fabre avec la verve qu'on lui connaît trace en quelques mots les devoirs du combattant dans l'après-guerre.

Les applaudissements qui crépitent de toute part attestent combien ses paroles sont allées au cœur de chacun et s'y sont gravées fortement.

Un félibre local, M. Federici, nous charme ensuite par quelques « terzini » d'une inspiration heureuse et pleine d'à propos.

Dans l'après-midi toute la population de Venzolasca se porte sur la place du village, où se déroulent successivement les jeux variés des trophées au mat de Cocagne, la course aux ânes, l'hilarante course au sac, etc...

Une tombola, dotée de nombreux et jolis lots est organisée au profit de la caisse de secours de la Section. Le tirage est présidé et contrôlé par le jeune Maire de Venzolasca, M. Cipriani.

Pendant ce temps, la Lyre Bastiaise, qui a bien voulu prêter son concours, exécute ses meilleurs morceaux sous l'habile direction de son infatigable Président, M. Pasquinelli.

A 18 heures, le village en entier se rend sur la place du monument et observe une minute de recueillement devant les noms glorieux des 65 enfants de Venzolasca tombés au champ d'honneur.

La Lyre joue maintenant la Marche Funèbre pendant que M. Cristini dépose une gerbe de fleurs au pied du monument.

Le Président Fabre « pèlerin de la foi combattante » exalte le sacrifice de ses grands morts.

Il s'adresse ensuite à la jeunesse de Venzolasca, l'exhorte à ne pas laisser tomber, quand nous ne serons plus à l'ombreau du souvenir, d'être de bons citoyens, de travailler dans la paix, à la prospérité et à la grandeur du pays.

Belle manifestation de solidarité fraternelle, sans nulle discordante, qui, espérons-le, ne sera pas sans lendemain.

V. ».

ILE-ROUSSE. — Depuis quelques jours est arrivé dans notre coquette cité le peintre Charles Furby ; il travaille à de grands paysages qu'il doit exposer cet hiver à Marseille et à Paris. Ses toiles si lumineuses ne contribueront-elles pas un peu à faire encore mieux connaître notre beau pays.

Nous adressons à M. Charles Furby avec nos souhaits de bienvenue nos meilleurs compliments.

CORTE

PIEDICORTE-DI-GAGGIO. — M. et Mme Giordan, ancien sénateur de la Corse, et leur nièce, Mlle Giordan, étaient aux bains mercredi dernier. Ils étaient venus d'Ajaccio tenir sur les fonts baptismaux le dernier-né de notre sympathique directeur d'école, M. Biadini.

A cause des deuils qui ont affligé récemment la famille Bandini-Nicolai, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Dans l'après-midi, M. Giordan a été reçu au domicile de M. le maire Casanova, où s'étaient données rendez-vous de nombreux amis de Pedicorte et des villages voisins, venus apporter leur témoignage de sympathie à l'ancien sénateur et lui dire leur espoir de le revoir bientôt au nombre des représentants insulaires.

Un lunch des mieux réussis a été offert à tous dans les salons de M. et Mme Grecioni.

Vers 5 heures, M. et Mme Giordan nous quittaient pour Ajaccio, au milieu des vivats répétés de la population.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE CORRECTIONNELLE DU 15 MAI 1930

Présidence de M. Grimaldi, juge-chargé.

Pour violences, etc., est, après plaidoirie de Me de Montera, son défenseur, condamné à 200 francs d'amende avec sursis.

Pour coups et blessures volontaires, Poissada Joseph, de Bastia, défendu par Me Bianchi (Bastiaise), est condamné à 10 jours de prison avec sursis. Prévenu d'un délit identique, le nommé Raffalli Pierre, de Nocario, est condamné à 50 frs d'amende ; défenseur Me Ambrosi.

— Ottaviani Gaetan, d'Erbajolo, poursuivi pour port d'arme prohibée et défendu par maîtres de Montera et Giacobbi, est condamné à 20 jours de prison avec sursis.

— Fabiani Jean-Pierre, de Venaco, a répondre du délit de bris de clôture, après plaidoirie de Me Giacobbi, le tribunal renvoie le prévenu des fins de poursuites, le délit n'étant pas établi.

— Pour falsification de lait, la nommée Morazzani Marie, de Bastia, est condamnée à 1 mois de prison avec sursis, 50 francs d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement. Défenseur, Me Colombani.

— Des membres de la famille Benno-Merling, de Bastia sont poursuivis pour coups et blessures réciproques : Benno Assomption, d'une part, se constitue partie civile contre Merling Mme Eugénie et Benno Eugénie en fait autant par l'organe de Me Raffalli. Après avoir ordonné la jonction des deux affaires, le Tribunal acquitte Benno Eugénie et Merling Joseph et condamne les trois autres prévenues à 16 francs d'amende chacune ; les deux parties civiles obtiennent le remboursement de leurs frais à titre de dommages-intérêts.

— Les sœurs D. Antoinette et D. Jeanne sont poursuivies devant le Tribunal pour enfants adolescents et ont à répondre du délit d'injures publiques et diffamations. Après plaidoirie de M. Bianchi (Junior), le Tribunal sanctionne les faits délictueux en infligeant à chacune des jeunes prévenues une peine de 25 francs d'amende et en accordant à la partie civile 1 franc de dommages-intérêts.

— Pour coups et blessures volontaires, Suzzoni Joséphine et Suzzoni André, de Lavatoggio, sont condamnés à 50 francs d'amende chacun ; défenseurs : Me Colonbani pour la première, Me de Montera pour le second.

Albertini Antoine-Joseph et Martini Orsini, de Lucciana, sont poursuivis pour s'être opposés au libre exercice de la répression des fraudes. Après plaidoirie de Me Tortoni pour Martini, le Tribunal condamne Albertini, par défaut, à 2 mois de prison et 100 francs d'amende ; Martini, contradictoirement à un mois avec sursis et 50 francs d'amende.

— Pour menaces, Antoni Etienne, d'Omessa, défendu par Me Acquaviva, est condamné à 16 francs d'amende.

— Marcini Dominique, de Ghisoni, est poursuivi pour avoir fait une déclaration frauduleuse en matière d'assistance ; défendu par Me Acquaviva, il est condamné à 16 francs d'amende.

M. le substitut Thiers a occupé le siège du Ministère Public.

Dans les groupements

ASSOCIATION DES RETRAITES CHEMINOTS DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA CORSE

Conformément au vote qui a eu lieu le 6 avril concernant le renouvellement du président de l'Association des retraités cheminots, dont le scrutin n'a pas donné une majorité aux deux candidats :

Les membres adhérents à la dite Association sont priés de vouloir assister à la réunion qui aura lieu dimanche 18 mai à 14 heures au siège social, 3, boulevard de Toga, pour l'élection du président.

Présence indispensable.

DOCTEUR BERVET

YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES

19, Boulevard Paoli, — BASTIA

Téléphone : 126.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

17 MAI 1930 : *St-Pascal Baylon.*

17 mai 1790. — La Garde Nationale de Bastia, ayant été invitée à la fête de la Fédération de Lyon, délègue pour assister à cette solennité patriotique, les Capitaines Galeazzini, Gasseo et les lieutenants Rousseau et Luiggi.

La Vie Sportive

Foot-ball

Le Cercle Athlétique de Paris à Bastia

Nous avons lu-même, dans un récent numéro, à propos du match C.A.B. - Stade Français, fait allusion aux critiques auxquelles donna lieu la composition de l'équipe du Stade Français qui rencontra le C.A.B. le 20 avril dernier.

Certains affirmèrent que le onze était formé de « bulladeurs », d'autres affirmèrent même jusqu'à insinuer que sous le nom de ses « as » le Stade avait aligné d'obscurs remplaçants.

Nous ne perdrons pas un temps précieux à faire justice de ces sottes allégations, mais nous avons tenu à les rappeler pour pouvoir dire qu'à l'occasion de la venue du C. A. Paris, qui jouera deux matches les 29 mai et 1er juin, le Cercle Athlétique Bastiais a pris les dispositions nécessaires pour éviter tout équivoque.

Ainsi, un contrat en bonne et due forme, que nous avons sous les yeux stipule, entr'autres clauses, que le C. A. P. s'engage à n'aligner les équipes devant participer aux deux rencontres parmi les joueurs suivants : Falque, Fidon, Octavis, Rayard, Laurent Jean, Colomb, Fimot, Brunel, Ouvray, Broures, Bour, L. Laurent, Rossi, Broyer, Carbonnel, Nivelleau Rose, Talobier et Moulène.

Cette liste ne comprend que des joueurs dont la réputation est déjà faite et qui font un pratiqué cette saison même en première équipe.

Nous donnerons demain de plus amples renseignements.

Voici la composition des équipes qui prendront part au tournoi de sixte de dimanche :

Etoile : Fatticci, Geresa, Ciavatti, Ferrarini, Peraldelli, Poggi Ch., Rempla-cant : Lucca.

Lycée : Sylvestri, Maréchal, Santoni, Lucchini, Santini, Vincenti.

A. S. B. : Félix, Mori, Mingalon, Coca, Bosch I, Bosch II.

17me : Tillier, Ghirottgi, Moretti, Regnoni, Canarzi, Poncet.

Contrairement aux résultats publiés par l'A.S.B. le Stade Bastiais a fait match nul, 3 buts à 3.

Composition de l'équipe du Stade Bastiais :

Ranchula, Pietri, Quilici, Pelicci, Franceschi, Stefani, Mariani, Antonucci, P. Pratani, Maestracci.

Le directeur des sports, M. Etienne Leca et le président des sports, M. Henri Carreza, étaient présents.

Un spectateur.

Cyclisme

Grand Prix de la « Pédale »
et Grand Tour du Cap-Corse
organisé par la « Pédale Bastiaise »
sous les règlements de la L.V.C.

2.300 FRANCS DE PRIX

La course aura lieu le 18 mai ; elle est réservée à tous les coureurs licenciés de la L.V.C.

Le rassemblement des coureurs aura lieu devant la Grande Poste, à 6 h. 30 très précises.

La course est divisée en deux séries :

La première série comprendra les coureurs âgés de plus de 18 ans ; la deuxième série, moins de 18 ans.

Pour la première série, les coureurs devront escalader le col de Lancone, traverseront Valle-calle, Rapale, Piève, Serrio, etc..., arriveront à Saint-Florent où ils entameront le tour.

Au contrôle de Pino aura lieu une neutralisation de 30 minutes qui permettra aux coureurs de se ravitailler et pourra attaquer avec plus d'avance la rude montée de Morsiglia qui les conduira à Erbalunga et se dirigera sur Bastia, point terminus où l'arrivée se fera sur la place Saint-Nicolas.

Total : 108 kilomètres.

La deuxième série passera par le col de Teghime et descendra par le col de Saint-Lucie. Total : 108 kilomètres.

Les organisateurs de la course déclinent toute responsabilité vis-à-vis des coureurs noyés et blessés des accidents qui pourraient survenir en cours de route.

LISTE DES ENGAGÉS

Trente Bastiais. — Trente Adrien, Verneuren Léon, Maestracci, Borale Joseph, Ventura François, Susini François, Graziani, Tartarioli, Natali Louis, Bourdier, Cinquarino, Barloli, Nouza, Constant, Giorgi.

Trente Algérien. — Baraix Barthélemy, Drapel, Baldini, Pezet.

PÉDALE BASTIAISE

Les membres du bureau ainsi que les coureurs sont priés d'assister ce jour (7 mai) à la réunion qui aura lieu à 21 heures très précises.

Dernières dispositions à prendre pour la course du Tour du Cap Corse.

Communications

SOCIETE DES BOULOMANES

Ce soir, samedi 17 courant, réunion à 8 heures 30 de tous les membres de la dite Société.

Présence indispensable, disposition à prendre pour la sortie ; questions diverses.

ORATOIRE DE NOTRE DAME DE LA MISERICORDE

La Fête de Notre Dame de la Miséricorde sera célébrée solennellement en l'oratoire de ce nom dimanche 18 mai.

Messes basses à 7 et 8 heures.

Grand'messe à 10 heures, célébrée par Mgr Sisco, Curé Archiprêtre de Saint-Jean.

Vêpres à 5 heures et demie, suivies de la Bénédiction du Très Saint Sacrement et du Baisement de la Sainte Relique.

Les confrères, bienfaiteurs et bienfaitrices sont priés d'assister à ces pieuses cérémonies et de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

SYNDICAT GAZ ET ELECTRICITE

Réunion ce soir, à 8 heures 30, à la Bourse du Travail.

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Les membres actifs du Cyclo Olympique Bastiais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au local habituel, le mardi 17 mai, à 6 heures 30. Présence indispensable.

Ordre du jour : 1° Dispositions à prendre pour la course du 23 mai : Bastia-Corte-Bastia.

2° Instructions à donner aux membres qui se sont faits inscrire pour suivre les cours d'Education Physique et de Préparation Militaire ; 3° Affaires diverses.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Pascal Giuseppi et leurs filles Marie et Pauline ; Mme et M. Stefanini Jean de Toulon ; Mme et M. Lucchesi Pierre et leur enfant de Nice ; M. Evangelista Basile et ses enfants ; Mme Vve Marinacci, née Gérin, et ses fils ; Mr. Jean Gérin ; M. Alexandre Gérin et ses filles ; Mme et M. René Gérin et leur enfant ; Mme et M. Avanzi Abraham et leurs filles ; M. Pergomi Paul ;

Les familles Varsteraci, de Zigliara ; Lucchesi de Lucca ; Jobic de Bastia ; Giorsi de Marseille ; Mme Vve Giannelli et sa fille de Marseille ; Pasquini de Marseille ; Cardi de Bastia ; Morellini de Pero-Casevecchie ; Bernardini de Pero-Casevecchie ; Giorgi de Bastia ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

RAYMOND GIUSEPPI

Elève de 2e au Lycée de Bastia

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé le 16 courant dans sa 16me année.

L'ensevelissement aura lieu le 17 courant à 1 heure trente.

Maison mortuaire : H. rue du Lycée.

VACCINATION ANTI-VARIOLIQUE

Des séances gratuites de vaccination antivariolique auront lieu à l'Hôpital Civil les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, à partir du mardi 20 mai jusqu'au 30 juin.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — *Ce soir à 8 h. 45 : Régent-Journal : Un homme faible*, comique ;

Ciné Guidi Monopole présente *L'EMPRISE*, superproduction dramatique française.

A la scène : *Le Très Sinco*, Danses et chants internationaux.

Lundi Henny Porten dans *Si par hasard*, vaudeville ; Georges O'Brien dans *Le Bandeau*, grand film dramatique.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Guiffaut, assassin de l'encaisseur Loudier a été exécuté hier matin

Marseille, 16 mai. — L'assassin Guiffaut, dit « La Griffe », qui lui, le 28 novembre 1928, en compagnie d'autres individus, l'infortuné Loudier, caissier du Crédit Foncier d'Algérie, a expié son crime ce matin.

Guiffaut, qui avait conservé toute son assurance, espérait en la grâce présidentielle.

Boulevard Chave, d'importantes forces de police, auxquelles les autorités avaient adjoint des pompiers par mesure de prudence, empêchaient les curieux d'approcher de la sinistre machine, que les aides de Deibler achevaient de monter.

A 4 heures 30, l'exécuteur des hautes œuvres pénétrait à son tour dans la prison pour y accomplir les dernières formalités. Dix minutes plus tard, Guiffaut apparaissait sur le seuil de la porte de la prison, précédé de l'aumônier civetant un Crucifix.

A la vue de la guillotine, le condamné poussa ce cri déchirant : « Adieu Fifi ! Adieu », suprême pensée à celle qui le pousse peut-être à accomplir son crime.

Solidement ligoté, il fut immédiatement poussé sur la bascule d'où il lança d'une voix rauque une épithète grossière à l'égard de la police, landis que Deibler appuyait sur le déclic.

A 4 heures 32, justice était faite.

Contrairement à ce que beaucoup pensaient Guiffaut n'a fait aucune révélation au sujet des deux mystérieux personnages demeurés introuvables, nommés Hippolyte Blanc et Olivier Balafré.

L'organisation de l'Union Fédérale Européenne

Paris, 16 mai. — C'est demain après-midi, à la fin de l'après-midi, que sera rendu public le mémorandum sur l'organisation du régime de l'Union Fédérale Européenne, projet dont M. Briand a pris l'initiative et dont il avait annoncé la mise à l'étude au septième dernier, à l'Assemblée de la Société des Nations.

Ce document, a été expédié ces jours derniers aux ambassadeurs ou ministres français dans toutes les capitales du monde.

La remise aux diverses puissances de la façon suivante : demain, dans la matinée, les représentants officiels de la France auprès des Etats-européens, membres de la Société des Nations, c'est-à-dire tous les pays européens, sauf la Russie et la Turquie, remettront simultanément le texte du memorandum aux Gouvernements qui seront invités à donner leur avis sur le projet d'Union Fédérale Européenne.

Quant aux pays hors d'Europe et aux deux pays européens non membres de la Société des Nations, communication du memorandum leur sera faite à tous sans exception, à titre d'information, aussitôt que le document sera parvenu aux représentants de la France auprès de ces puissances.

L'émission des actions de la Banque des Règlements

Paris, 16 mai. — La Banque de France rappelle à l'occasion de la souscription des actions de la Banque des Règlements Internationaux, qui aura lieu à Paris, au siège central et ventilation 20 mai : 1° que chaque souscription devra être appuyée du versement du quart du montant des actions souscrites, 3.068 fr. 10 par libre, soit en espèces soit par un prélèvement sur le crédit du compte ouvert à la banque, au siège central et ventilation.

2° que l'émission ouverte à 9 heures du matin sera close irrévocablement à midi.

Le crédit net des bordereaux d'escompte présentés dans la matinée du 20 mai et à soumettre au Comité d'escompte siégeant à midi, le produit de l'encaissement des chèques ou effets de versements et virements, etc., porté à un compte après l'heure du midi ne pourra être affecté à la souscription.

La situation aux Indes

L'attaque du dépôt de sel de Dharmasaye

Londres, 16 mai, — Le raid qui, 1924 la Fédération Républicaine s'est ouvert dans la matinée, sous la présidence de M. Hermey, sénateur de l'Eure, qui a prononcé un discours démontrant le péril qui fait courir au régime parlementaire le courant démagogique qui influe sur les mœurs politiques et la levée des intérêts particuliers représentés par les Syndicats, contre la Nation.

La reconstitution de la marine

Au cours de la séance de l'après-midi de l'amiral Falon a donné lecture de son rapport sur la reconstitution de la marine militaire française et la limitation des armements navals.

La mise en valeur de l'Algérie

Après l'audition des vœux présentés par l'amiral Falon, il a été donné lecture du rapport de M. Lauriée, député d'Alger, sur l'avenue de l'Afrique du Nord.

Le communisme aux colonies

Puis, M. Taillinger, député de Paris, a présenté son rapport sur la lutte contre le communisme dans la France extérieure.

Après avoir parlé des événements récents d'Indochine l'orateur a présenté à l'Assemblée des vœux exprimant le désir que, si le Gouvernement des Soviets continue à nous créer des difficultés dans nos possessions lointaines, nous rompions les relations diplomatiques avec lui et qu'une politique coloniale ferme ait menée avec activité.

Nouvelles diverses

Berlin, 16 mai. — Une nouvelle de Lubeck dit que sur 245 marsouins inoculés pour être présentés contre la tuberculose, huit sont morts.

On avait employé le vaccin du professeur Calmette sur la recommandation spéciale de la Société de Médecine de Berlin. 23 enfants sont encore malades.

On pense qu'il s'agit d'une erreur dans la préparation du vaccin.

Shanghai, 16 mai. — Une centaine de pirates ont arrêté et pillé trois petits vapeurs chinois dans le voisinage de Chikiang. Ils ont dévalisé les passagers et emportèrent près de 20.000 dollars.

Friedrich-hafen, 16 mai. — Le dirigeable « Graf Zeppelin », qui en est à son 61e voyage, et a déjà couvert 139.000 kilomètres, quittera dimanche Friedrich-hafen pour Rio de Janeiro, avec 42 passagers.

Hankéou, 16 mai. — Les troupes rouges ont capturé la ville de Simokow, à 60 kilomètres d'Hankéou.

Il y a 200 tués.

Paris, 16 mai. — A l'occasion de l'inauguration du service Téléphonique sans fil entre la France et l'Amérique, le conseil général de France à Sydney s'est mis en communication avec le ministère des affaires étrangères de Paris, aujourd'hui, à 12 heures 30.

Au congrès de la fédération républicaine

Marseille, 16 mai. — Le Congrès de la Fédération Républicaine s'est ouvert dans la matinée, sous la présidence de M. Hermey, sénateur de l'Eure, qui a prononcé un discours démontrant le péril qui fait courir au régime parlementaire le courant démagogique qui influe sur les mœurs politiques et la levée des intérêts particuliers représentés par les Syndicats, contre la Nation.

La reconstitution de la marine

Au cours de la séance de l'après-midi de l'amiral Falon a donné lecture de son rapport sur la reconstitution de la marine militaire française et la limitation des armements navals.

La mise en valeur de l'Algérie

Après l'audition des vœux présentés par l'amiral Falon, il a été donné lecture du rapport de M. Lauriée, député d'Alger, sur l'avenue de l'Afrique du Nord.

Le communisme aux colonies

Puis, M. Taillinger, député de Paris, a présenté son rapport sur la lutte contre le communisme dans la France extérieure.

Après avoir parlé des événements récents d'Indochine l'orateur a présenté à l'Assemblée des vœux exprimant le désir que, si le Gouvernement des Soviets continue à nous créer des difficultés dans nos possessions lointaines, nous rompions les relations diplomatiques avec lui et qu'une politique coloniale ferme ait menée avec activité.

Un appel du congrès hindou

La nouvelle la plus grave parvenue à Londres est, incontestablement, celle annonçant d'Allahabad.

Il y aurait d'une réunion au cours de laquelle le Congrès hindou a décidé :

1° de faire appel aux paysans du Bengale et du district de Bihar pour le refus du paiement des taxes sur la terre et le boycottage complet de tous les agents de l'administration ;

2° d'organiser une propagande intensive dans le Gouvernement pour le même objet.

Le message souligne que si ce double appel est entendu des centaines de milliers d'habitants se trouveront ainsi entraînés dans la campagne de désobéissance civile et créeront à l'administration des difficultés presque insurmontables.

Un directeur de journal hindou condamné à un an de prison

Karachi, 16 mai. — M. Jethand, directeur d'un journal hindou, a été condamné à deux mois de détention rigoureuse pour propagande séditieuse.

Calcutta, 16 mai. — A Myamensigh, la foule a empêché la circulation d'un camion transportant des spiritueux. La police est intervenue et a fait usage de ses armes. Il y a eu quatre « tués et blessés dont trois sont dans un état grave.

On...

Mrs Naidu est arrêtée puis relachée

Bulsar, 16 mai. — Afin de séparer Mistress Naidu du groupe des volontaires la police l'a arrêtée et l'a remise en liberté immédiatement après qu'elle eut franchi le cordon des policiers.

Des négociations ?

Bombay, 16 mai. — Suivant les milieux libéraux le Gouvernement négocierait secrètement avec Gandhi afin de régler la situation politique.

A l'"Officiel"

Paris, 16 mai. — Est nommé huissier du tribunal de première instance de la Corse section de Bastia, ancien arrondissement judiciaire de Bastia, M. Auzi, en remplacement de M. Cavalli.

GRAND MAGASIN

LOUIS MAUREL

2 et 3 Boulevard du Palais-Bastia

LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Allaitez vous-même

Votre lait est-il trop pauvre ? L'Ovomaltine en renforce légèrement les qualités nutritives. Il en modifie l'action laxative. Elle le rend plus abondant par l'extrême concentration fortifiante qu'elle exerce sur l'organisme maternel.

L'Ovomaltine n'est pas un aliment de luxe ni de table riche, mais, sous forme de délicieux extrait, elle donne aux plus modestes repas (pain, pommes de terre, lait, thé, soupe) le fortifiant et l'agrément de cette variété.

Echantillon gratuit sur demande à la Société Générale pour l'Extrait de Malt, 52, Rue Dervaux, à Courbevoie (Seine).

OVOMALTINE

AGENCE DE BASTIA
M. PIETRI GUASCO
Ville Morbic, Route de Saint-Florent.

PERDU

Une male âgée de deux ans, robe alezan foncé disparue depuis le 6 mai. Prière donner renseignements contre récompense à Carlotti Félix, près gare d'Aleria.

ON DEMANDE

Un demoiselle chauffeur d'auto, brevet. S'adresser au journal.

COMPTOIRS Généraux de la Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, BONCES, GUILLAUMES, FIL de FER

FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment grilles, balcons, entourages en fer

Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et foulons.

Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingueterie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
Usines et ateliers de construction : Chemin du Paradyso

LES PRODUITS de RÉGIME CHARRASSE

sont appréciés dans le monde entier

ALIMENTS SPÉCIAUX pour : DIABÉTIQUES ALBUMINURIQUES

Malades de l'ESTOMAC de l'INTESTIN et du FOIE

LE PLUS ANCIENNE FABRIQUE DE PRODUITS de RÉGIME
MAISON FONDÉE EN 1880
3 Diplômes d'honneur MARSEILLE VICHY

Agent Général pour la Corse :
M. PETRI GUASCO — BASTIA

HOCCO-RHUM

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

BOIS

Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT MEILLEURS en tous points. MEILLEUR MARCHE, et vous savez FOURNIS IMMEDIATEMENT ; adressez DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou de la SCIERIE de PONTE-LECCIA vous les fournira.

BOURGEOIS FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1865

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

HOCCO - RHUM
Par Martinique

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO

ex provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées et des prix très intéressants.

Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une économie.

M. T. BOURGEOIS
Chirurgien-Dentiste

informe sa clientèle que son cabinet 27,

BOURSE DE PARIS du 16 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	67,—	67,—
5 % 1915	101,—	100,90
4 ½ 1917	100,—	100,—
4 ½ 1918	100,—	100,—
5 % 1920	100,—	100,—
6 % 1920	100,—	100,—
4 % 1925	100,—	100,—
6 % 1927	100,—	100,—
Rente 5 % 1928	101,—	101,—
Bons Trésor 5 % 1924	100,—	100,—
— 6 % 1929	100,—	100,—
— 6 % 1927	100,—	100,—
Oblig. Oaisse Autonome	100,—	100,—
Crédit National 1919	100,—	100,—
— 1921	100,—	100,—
— 1923	100,—	100,—
— 1924	100,—	100,—
Bons 7 % 1928 Alsace	100,—	100,—
Bons 7 % 1928 Pays de Oel.	100,—	100,—
Départ. Seine 7 % 1926	100,—	100,—
Oblig. P.T.T. 1928	100,—	100,—
Paris 1928	100,—	100,—
— 1925	100,—	100,—
Communales 1870	100,—	100,—
— 1920	100,—	100,—
TERRES		
Banque de France	24250,—	24250,—
— Nationale Crédit	1000,—	1000,—
— Paris et Pays-Bas	1010,—	1000,—
— Union Parisienne	1000,—	1000,—
Compagnie Algérienne	2245,—	2245,—
Compt. Nat. d'Escompte	1341,—	1343,—
Crédit Foncier de France	1035,—	1040,—
Crédit Lyonnais	3110,—	3100,—
Société Générale	1007,—	1015,—
Banque Africaine Paris	1000,—	1000,—
Banque Ottomane	1145,—	1145,—
Crédit Foncier Egyptien	1000,—	1000,—
Wagons-Lits Ordinaires	1000,—	1000,—
Central Mining	1230,—	1420,—
Rio Tinto	1130,—	1130,—
Central Copper	1000,—	1000,—
Penarroya	1000,—	1000,—
Bucaries d'Egypte	1000,—	1000,—
Actions Peyrissac	1000,—	1000,—
Actions Usines du Rhône	1000,—	1000,—
Cambodge	1000,—	1000,—
Financières Caoutchouc	1000,—	1000,—
Chartered	1000,—	1000,—
Omnium	1000,—	1000,—
De Beers Ord.	1000,—	1000,—
Paris Bong Tréo	1000,—	1000,—
Francs Wyming	1000,—	1000,—
Goichelaz	1000,—	1000,—
Hua chaux	1000,—	1000,—
Jagerfontein	1000,—	1000,—
Malaisie Ordinaire	1000,—	1000,—
Mexican Eagle Ord.	1000,—	1000,—
Actions Dong Tréu	1000,—	1000,—
Montecatini	1000,—	1000,—
Mozambique	1000,—	1000,—
Mzaila	1000,—	1000,—
Patang	1000,—	1000,—
Rand Mines	1000,—	1000,—
Serbe 1895	1000,—	1000,—
Turc 4 %	1000,—	1000,—
Turc 5 % 1914	1000,—	1000,—
Banque Nationale Mexique	1000,—	1000,—
Banque Ottomane	1000,—	1000,—
Crédit Foncier Egyptien	1000,—	1000,—
Wagons-Lits Ordinaires	1000,—	1000,—
Central Mining	1000,—	1000,—
Rio Tinto	1000,—	1000,—
Central Copper	1000,—	1000,—
Penarroya	1000,—	1000,—
Bucaries d'Egypte	1000,—	1000,—
Actions Peyrissac	1000,—	1000,—
Actions Usines du Rhône	1000,—	1000,—
Cambodge	1000,—	1000,—
Financières Caoutchouc	1000,—	1000,—
Chartered	1000,—	1000,—
Omnium	1000,—	1000,—
De Beers Ord.	1000,—	1000,—
Paris Bong Tréo	1000,—	1000,—
Francs Wyming	1000,—	1000,—
Goichelaz	1000,—	1000,—
Hua chaux	1000,—	1000,—
Jagerfontein	1000,—	1000,—
Malaisie Ordinaire	1000,—	1000,—
Mexican Eagle Ord.	1000,—	1000,—
Actions Dong Tréu	1000,—	1000,—
Montecatini	1000,—	1000,—
Mozambique	1000,—	1000,—
Mzaila	1000,—	1000,—
Patang	1000,—	1000,—
Rand Mines	1000,—	1000,—
Roumano-Belge	42,—	42,—
Aut. Banques de l'Indochine	10000,—	10000,—
Tanganyka	1000,—	1000,—
Docks Marseille	1000,—	1000,—
Lyonnaise des Eaux Dep.	1000,—	1000,—
Electricité Paris	1000,—	1000,—
Union Electricité	1000,—	1000,—
Parisiennes	1000,—	1000,—
Lebon	1000,—	1000,—
Gaz de Paris	1000,—	1000,—
Schneider	1000,—	1000,—
Fives Lille	1000,—	1000,—
Saint-Gobain	1000,—	1000,—
Verreries de Oirmont	1000,—	1000,—
Salins Midi Capital	1000,—	1000,—
Messageries Maritimes Ord.	1000,—	1000,—
Distill. Indochine	1000,—	1000,—
Caoutchouc Joubé	1000,—	1000,—
Pollet Chaussons	1000,—	1000,—
Galeries Lafayette	1000,—	1000,—
Camp-Bird	1000,—	1000,—
Printemps	1000,—	1000,—
Nord, Franç. Rio Pinto	1000,—	1000,—
Part 1 % franco-Jarkenne	1000,—	1000,—
Crédit Foncier Autriche	1000,—	1000,—
Eclairage Villes	1000,—	1000,—
Aviation Brégnet	1000,—	1000,—
Cornoyer	1000,—	1000,—
Banque Parisien. Mexicain	1000,—	1000,—
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000,—	1000,—
Bi-Métal	1000,—	1000,—
Hotchkiss	1000,—	1000,—
Aut. sup. Climat Français	1000,—	1000,—
Tala Lucsane	1000,—	1000,—
Royal Dutch	1000,—	1000,—
Shell	1000,—	1000,—
Creu-Mines	1000,—	1000,—
Carbonite	1000,—	1000,—
Bergougnan	1000,—	1000,—
Dépariementaux	1000,—	1000,—
Bulgare 5 % 1902	1000,—	1000,—
Chine 4 % 1896	1000,—	1000,—
Egypte Unifié	1000,—	1000,—
Hellénique 6 % 1914	1000,—	1000,—
Italie 3 ½	1000,—	1000,—
Japon 4 % 1905	1000,—	1000,—
Mexique 4 % 1904	1000,—	1000,—
Roumanie 4 % 1922	1000,—	1000,—
Reka	1000,—	1000,—
Serbe 1918	1000,—	1000,—
Electricité Belgé	1000,—	1000,—

CHANGES

Londres	122,76	122,75
New-York	25,04	25,04
Allemagne (fco reichsmark)	604,50	604,25
Belgique	350,—	350,—
Espagne	212,50	211,87
Hollande	1724,75	1724,75
Italie	132,25	132,—
Prague	74,—	74,—
Suisse	483,25	483,—

AGENT ACTIF est demandé pour première Firme Huiles p. Autos, marque SIDEO. Conditions avantageuses. Ecr. Etablissements GUTTIN Fils, SALON B. du Rhône.

QUEL SERA VOTRE AVENIR

Ne désirez-vous pas le savoir. Pour vos projets, indécisions, peines, ne désirez-vous pas avoir un guide exact. Adressez-vous à Mme Régnier, astrologue connue qui vous enverra afin de vous faire apprécier la justesse de ses travaux, une ESQUISSE Générale de votre vie. Envoyer date nais. 3 frs. timb. et envelop. affranchie à votre adresse à Mme REGNIER, 23, rue de la Chine, Paris (20e).

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 19 h. 20.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 15 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h. 30.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 15 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS

DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Vendi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

Messagers de mort !

Les insectes se multiplient au milieu d'immondices, se plaisent dans la saleté, sont porteurs de microbes et contaminent votre nourriture. Tuez-les avant qu'ils ne vous tuent. Vaporisez du Flit.

Flit extermine mouches, moustiques, puces, mites, fourmis, cafards, punaises... et détruit leurs œufs. Sans danger. Ne tache pas.

Ne confondez pas Flit avec les autres insecticides. Bidon jaune - bande noire.

FLIT

Tue plus vite

Dépôt Général : STEMCO S.A., 78, Avenue des Champs-Elysées - PARIS

PHOSCAO

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de fonds obligataires — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

Au BONHEUR des DAMES

Madame GUASCO

13, BOULEVARD PAOLI

Toutes les nouveautés :
GRAND CHOIX
DES DERNIERS NOUVEAUTES
DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERE

POUR VOS CAMIONS *POUR VOS AUTOS* EMPLOYEZ la **LYNXOLINE** *POUR VOS TRACTEURS* *POUR VOS MOTEURS*

L'huile idéale pour autos

HARTFORD OIL Cie, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE

AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. E. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

"HOTEL CORONA"

Angle Canebière - Rue des Feuillants

MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 13-02.

Prix modérés

Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

LES BROSSES A DENTS ÉLÉPHANT

J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Agent Général : PETRI GUASCO, Villa Marthe, BASTIA

Etablissement Modèle d'Alimentation

POMMES DE TERRE, DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

VISITE S'IMPOSE

CARTIERS — ARDOISES
PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de devoirs en réclame ; 0 fr. 10.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

55e ANNEE — N° 10 240

85 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

85 centimes

DIMANCHE 18 MAI 1930

RÉDACTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 1.02

BUREAU A PARIS
13, Rue de la Croix-Lalobbe
Téléphone : Provence 45-42

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

BASTIA

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 126

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	60
Colonies et Etran.	17	32	64
Etranger	20	40	80
	24	48	96

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité agricole locale est reçue aux bureaux du journal, 16, rue de la Grange-Bastelica (2e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

LETTRE DE PARIS

La Course à l'Elysée

PARIS, 15 MAI.

Déjà, les journaux ont commencé à publier leurs petits échos divinatoires sur l'élection présidentielle qui aura lieu en janvier prochain. Mais, au fond, on ne sait rien de sûr qu'une chose, que M. Doumergue et aussi M. Poincaré, pour rien au monde ne consentiront à rentrer à l'Elysée. Or, ce sont les deux seuls candidats éventuels, surtout le président sortant, qui ne trouveraient devant eux aucune opposition.

Je vois sortir de vos lèvres une question dont l'intérêt local ne m'échappe pas. Et Doumer ? Croyez-vous que M. Doumer, dont l'élection à la présidence de la République occasionnerait une nouvelle élection sénatoriale en Corse, ait des chances de satisfaire sa dernière ambition ?

Mais, oui ! Quelques-unes. Pas toutes, évidemment. Sa chance, principale, mais unique, d'ailleurs, vous la connaissez : il est président du Sénat. La tradition veut naturellement qu'en pareille occurrence on jette les yeux sur ce personnage éminemment protocolaire qu'est le président du Sénat ; c'est une tradition, mais pas absolue ni nécessaire. De ce côté, la chance de M. Doumer se double de ce fait qu'il a des concurrents au Sénat, lesquels concurrents préféreraient au pis aller, que M. Doumer passât à l'Elysée pour hâter l'occasion de passer eux, au fauteuil présidentiel du Luxembourg.

Par contre, M. Doumer est un peu trahi par son âge, qui est un peu plus que canonique. Quel âge, quel ressort, quelle mémoire aurait donc M. Doumer vers la fin de son septennat, s'il était élu ? On fait attention à ces choses-là. Les cent mobiles publics ou secrets qui peuvent inspirer vraiment et déposer dans leur vote d'électorat devront la grande de donner à l'Etat un chef dont les fonctions épuiseraient la vitalité physique. Il n'est pas question ici des sympathies ou des antipathies qui entourent M. Doumer. Ce ne sont pas la moindres nations électorales en pareille occurrence. On vote à Versailles un peu comme en Corse, plutôt contre que pour quelqu'un, pour barrer la route à un Clémenceau plutôt que pour faire arriver un Deschanel. M. Doumer est bien placé par ses fonctions de président du Sénat, quoiqu'en aient dit certains journaux. Mais l'un consulte, d'un regard inquiet, son acte de naissance, plus encore que son pédigrée politique.

Cela dit, il y a les feux des partis qui ont une influence lorsqu'ils sont trop écoutés. Une influence fâcheuse pour les candidats qu'ils désirent impudemment honorer. Comme il y a deux chambres, comme il y a plusieurs partis dans chaque chambre, comme les partis de même nuance de chaque chambre n'ont pas nécessairement la même « température », s'ils ne sont orgueil d'un parti vous ont imposer un candidat sans avoir la majorité du congrès pour assurer l'échec de candidat. C'est ainsi que les exclusives de 1925 ayant fait désigner M. Painlevé par un congrès préparatoire d'où tronvait exclue la majorité effective du Parlement, cette majorité sans même être concertée se trouva d'accord pour le M. Doumergue. Mais comment une action aussi naturelle, aussi normale celle-là ne fut-elle pas privue ? C'est qu'il ne faut pas croire qu'il n'y ait au Parlement que de froids calculateurs et d'observateurs. Le bouillon politique s'y forme fréquemment et entraine les meilleurs, leur ôte toute sagesse. Au fond, il était tout élémentaire de comprendre que cinq cents parlementaires exclus pas quatre cents allaient avoir le désir de profiter de leur nombre pour imposer leur volonté. Mais il faut compter avec le sot orgueil des hommes et des partis qui en négligent les vérités premières de la politique.

Cette fois, le cas précité ne se présentera pas. Les anciens cartellistes ont subi depuis quelques petites humiliations qui les ont assagis, et il, s'agglomèrent vraisemblablement à un congrès préparatoire qui, pour désigner un candidat, rompera plutôt six cents que quatre cents électeurs. Ce candidat sera élu s'il est désigné par la presque unanimité de la réunion. Dans le cas, contraire, ce sont encore les exclus, à quelque nuance qu'ils appartiennent, qui feront pencher la balance, le lendemain à Versailles.

Tout cela, direz-vous, n'éclaire pas tant la situation. Mais cela explique que la situation, au point de vue de l'indice des probabilités portant sur un nom, ni même sur deux ou trois, ne soit pas claire. On a constaté précisément qu'elle ne l'est pas, et c'est exact. Ce qui l'est, c'est que dans cette demi-opacité, les manœuvres, les intrigues — en tout bien tout honneur — des candidats et de leurs partisans auront beau jeu de s'exercer, sans doute au profit d'un candidat qui tout en laissant prononcer son nom, n'aura pas eu l'air d'y toucher.

X...

M. Tardieu chez les Anciens Combattants de Lyon

Paris, 17 mai. — M. André Tardieu quittera Paris à 17 heures pour Lyon où il prononcera dimanche un discours au banquet des anciens combattants.

M. André Tardieu se contentera d'effleurer les questions de politique générale, se réservant de traiter le point de vue essentiellement politique et parlementaire dans un autre discours qu'il prononcera à la rentrée des Chambres.

M. André Tardieu rentrera à Paris dimanche soir.

Deux aviateurs sauvés par leurs parachutes

Lyon, 17 mai. — Un avion à bord duquel étaient trois sous-officiers, survolait le territoire de la commune de Saint-Clément-sur-Valsonne (Rhône), quand il fit une chute d'une hauteur de 300 mètres.

Les sergents Vous et Delhomme sautèrent en parachute et atterrirent sans encombre, le premier à Saint-Clément, le second à Valsonne.

Le mécanicien Carislant, qui avait laissé bomber son parachute, resta dans l'appareil, qui vint se briser au sol. Il fallut scier l'appareil pour dégager l'aviateur avec la jambe fracturée.

MODE A LONGCHAMP. — La réunion de l'hippodrome de Longchamp, favorisée par une journée ensoleillée, fut une occasion de mondanités et d'élégances. Voici deux toilettes printanières, d'une conception nouvelle, en vente chez deux jeunes modistes, dans leur pittoresque costume national qui obtiennent un gros succès.

Le mémorandum sur l'Union Fédérale Européenne

Paris, 17 mai. — Le Quai d'Orsay a publié ce soir le texte du questionnaire envoyé ce matin aux diverses chancelleries européennes et relatif à l'organisation du régime de l'Union Fédérale Européenne.

Voici l'analyse du document :

A la réunion européenne du ter septembre 1929, tenue à Genève, le représentant de la France, reçut mandat de préciser aux Gouvernements consultés les points essentiels sur lesquels avait porté leur étude, puis de recueillir les conclusion sûr cette large consultation et un rapport à soumettre aux délibérations de la nouvelle réunion européenne hors de la prochaine Assemblée de la Société des Nations.

Trois réserves essentielles dominent toute la consultation engagée par le Gouvernement français :

1° la coopération européenne doit être assurée en liaison avec la Société des Nations, c'est-à-dire dans des conditions qui, tout en pouvoir affaiblir en rien l'autorité de cette dernière, ne aient rendre qu'à faciliter son œuvre au bénéfice de toutes les nations, même extra-européennes.

2° l'Union Européenne ne saurait s'opposer à aucun groupement technique, pas plus sur les autres continents qu'en Europe, même en dehors de la Société des Nations, impliquant une conception absolument contraire à celle des anciennes unions douanières. Elle devra se réaliser en pleine confiance amicale, souvent même en collaboration avec tous les Etats étrangers membres ou non de la Société des Nations, qui s'intéressent sincèrement au progrès de la paix dans l'emploi.

3° l'institution d'un lien fédéral entre les Gouvernement européens n'aurait, en aucun cas et à aucun degré, affecter aucun des droits souverains des Etats membres de l'Union.

(LIRE LA SUITE EN 3e PAGE)

Les facilités de transport pour les fonctionnaires originaires de la Corse

M. Emile Sari, Sénateur-Maire de Bastia, a reçu du Ministre de la Marine la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les desiderata de l'Union des Fonctionnaires originaires de la Corse, en ce qui concerne les transports entre la France et la Corse, et notamment sur un vœu tendant à ce que les facilités accordées par les Réseaux de Chemins de fer à certains fonctionnaires leur soient également octroyées sur les lignes maritimes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je soumettrai prochainement à l'approbation du Parlement un avenant à la Convention qui donnera satisfaction à ce désir.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre et par autorisation
LE DIRECTEUR DU CABINET

Le désenclavement des communes

A l'occasion du désenclavement apporté par le Gouvernement au projet de désenclavement des communes qui avait été établi par le Conseil Général, M. Morati, conseiller général et maire de Moltifao, adresse à M. Emile Sari le télégramme suivant :

« Vous félicite pour courageuse intervention auprès Monsieur Tardieu. Ai moi-même protesté avec véhémence commission travaux publics conseil général. — Morati ».

A l'Officiel

Paris, 17 mai. — Le « Journal Officiel » publie :

Infanterie (active) : M. Agliany, chef de bataillon au 173e est nommé lieutenant-colonel.

A la Chambre de l'Agriculture

Ajaccio (De notre correspondant particulier), 17 mai. — La Chambre départementale d'agriculture s'est réunie pour sa première session de 1930.

Etaient présents : MM. Allegrini, Arri, Bianchelli, de Bolla fosco, Carlotti Jules, Carlotti Pierre, le docteur Casalta, Colombani, Cunéo d'Ornano, Donati, Durazzo, Grimaldi d'Esdra, Marien, Musso, Panerai, Quilichini, Renucci-Salvini, Emile Sari, Stéphanopoli de Comnène.

Excusé : M. le docteur Canazzi.

Etaient présents également : MM. Rossiere, préfet, Laurent, inspecteur général, Ollavi, directeur des services vétérinaires.

M. Stéphanopoli de Comnène, doyen d'âge, assiste de M. Arrii, comme secrétaire, préside et fait renouveler le bureau pour 1930.

Sur la proposition de M. Cavalia, MM. Cunéo d'Ornano, Bianchelli et Bolla fosco sont réélus président et vice-présidents ; M. Panerazi remplace M. Carlotti comme secrétaire et M. Arrii remplace M. Panerazi comme secrétaire-adjoint.

M. Bianchelli est maintenu comme ordonnateur.

Le président remercie pour son élection. Il salue M. Laurent et exprime ses regrets à l'occasion d'intérêt du préfet. Il félicite M. Jules Carlotti, le nouveau directeur des services agricoles de la Corse.

Au cours de sa session dont nous donnerons un compte rendu détaillé la Chambre départementale de l'agriculture s'est occupée notamment de la politique de l'eau, des conséquences de l'électrification, de la destruction de la châtaigneraie, de la crise oléicole, de la crise séricicole, du recrutement de la main d'œuvre, des résultats de la campagne laitière, etc.

Elle a enfin voté ses comptes financiers.

Au Congrès National de l'Agriculture Française

Paris, 17 mai. — Dans sa séance de clôture, présidée par M. Mommirel, le Congrès national de l'agriculture française, organisé par la Confédération Nationale des Associations agricoles, a entendu une communication de M. Toussaint sur le T.S.F. et a demandé que le statut légal de la radiodiffusion soit institué sur la base de la liberté contrôlée.

M. Louis Salleron a fait adopter un vœu demandant le remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe à la production.

Pour conclure, M. Edouard Bernard a présenté des observations sur les moyens de développer et de renforcer l'organisation professionnelle des agriculteurs.

Le banquet de clôture a été présidé par M. Fernand David, ministre de l'agriculture, assisté de MM. François Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'économie nationale, et Serod, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture.

L'évacuation de la troisième zone de la Rhénanie

Paris, 17 mai. — M. André Tardieu s'est entretenu ce matin avec M. Briand rentré cette nuit de Genève, qui l'a mis au courant des conversations qu'il a eues à l'occasion du Conseil de la Société des Nations.

Le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances ont conféré en outre avec M. Philippe Berthelot, secrétaire général des affaires étrangères, et les généraux Weygand et Guillaumat.

Cette conférence avait pour objet comme la réunion analogue tenue hier, la préparation de l'évacuation des territoires rhénans.

Corruption Electorale

Nous n'attendions pas de nos adversaires des mœurs électorales bruyantes ou diverses de sympathie à la mairie du succès éclatant de notre candidat, Paul Ledertin ; il nous était permis de croire cependant qu'ils auraient accepté ce résultat avec la résignation loyale de bons tireurs malheureux, auxquels n'a pas souri la victoire. Or des gens sans scrupules ont jeté un nuage sur notre élection. Ils ont, paraît-il, l'intention d'en contester la régularité devant le Conseil de Préfecture.

Ils ont, paraît-il, l'intention de faire annuler notre élection parce que, disent-ils, nous aurions acheté des voix.

Nous ne savions pas que nous avions acheté des voix. Nous ne savions pas que nous avions acheté des voix. Nous ne savions pas que nous av

tout le moins elle ne prendra pas au tragique la première lutte.

Ces deux alternatives sont également redoutables pour un pays, même d'Amérique. A tout prendre, il vaut mieux être autoritairement qu'opposé au pouvoir par la main diligente d'une bonne exécution. Mais c'est bien de même un inconvénient dont s'accommode mal la « respectabilité » d'une gentilhomme.

Et pourtant, nous l'avons lu dans le Figaro, que le vicomte se dévoue ? En aucune façon, il ne saurait une carrière. Mais comme c'est Napoléon qui l'a dit, un Anglais ne saurait se ressembler à suivre ce conseil gratuit.

Gabriel Bayon.

Dans les groupements

SOCIETE CYRNOS SAINT-HUBERT

Les membres de la Société se sont réunis le 7 mai 1930, au local de l'Assistance Publique. Il a été procédé au renouvellement du bureau et à la fixation de la cotisation pour l'année 1930, soit 10 francs.

Les chasseurs de la région qui désirent faire partie de la Société, trouveront chez M. Leonetti (Armurerie Badani, Bd Paoli), les cartes de membres adhérents qui leur seront délivrées contre versement de leur cotisation.

Le bal pourrait par la Société est *avant tout* la protection du gibier *pendant la période de chasse*, but que, nous nous sommes certains, aucun chasseur ne saurait désapprouver.

Un apéritif d'honneur aura lieu après la prochaine réunion à laquelle il serait bon que tous les membres y assistassent.

Le Bureau.

La fédération nationale des syndicats de guerre 1914-18 et marins de la guerre 1914-18 à la connaissance des camarades adhérents ou non que le vice-président (étant de passage à Bastia jusqu'à mardi, il tient une permanence tous les jours de 10 heures à midi et de 3 à 7 heures du soir au bar Baptiste, Nouveau Port, pour recevoir les adhésions et renseigner les camarades.

Le même journal de mardi 20 courant donnera le jour, l'endroit et l'heure de la réunion générale. Je prie tous les camarades de le lire attentivement et ils sont priés d'y assister. Dans de la fédération et formation en bureau.

Comme il a été dit dans notre précédent communiqué, nous avons besoin de tous pour faire aboutir les justes revendications des mutilés civiles. Ainsi le compte sur vous pour que la section de Bastia prenne l'importance qu'elle doit avoir.

Que chaque camarade adhérent veuille prendre que si chacun de nous amène un membre de plus, notre fédération en trouve double, que le nombre soit peut faire donner un résultat au travail intéressant que fournissent nos dirigeants pour la défense des droits des mariés en général.

Le Vice-Président : BILOT

Avis Officiels

BOURSES NATIONALES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Afin d'éviter toute équivoque, les familles sont informées qu'il n'y a qu'un seul concours officiel pour l'obtention de bourses nationales de l'enseignement technique.

Ce concours a été fixé par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, les 21, 22, 23 et 24 courant (Arrêté ministériel du 8 février 1930).

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE.

Demande de travail : Un ménage composé de deux personnes recherche une situation dans l'industrie hôtelière, l'un comme garçon de salle ou valet, l'autre comme femme de chambre ;

2° Une personne âgée de 48 ans, née à Genève, de nationalité française, parlant couramment l'anglais, et l'allemand, recherche une situation dans un Etablissement de la région provençale.

L'intéressé cherchant lettres, mathématiques, sciences sort de l'Ecole Polytechnique fédérale suisse, serait susceptible d'occuper l'emploi d'agent technique, d'adjoint à une Direction, de chef de bureau, ou tout autre correspondant à ses aptitudes.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser de toute urgence à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la Main d'Œuvre, 4, Cours Grandval, téléphone 240.

Dans l'Enseignement

Elections au Conseil départemental de l'Enseignement primaire :

M. Cinelli, instituteur à Bastia, nous prie d'annoncer qu'il est candidat au C. D. en vue du remplacement de M. Quilichini nommé sur le Continent.

M. Giraldi, instituteur à Carbi, nous prie d'annoncer sa candidature aux élections au C. D. du 28 mai (poste laissé vacant par le départ de M. Quilichini).

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

CALENZANA

Succès. — La nouvelle du succès obtenu récemment à l'examen oral du C. A. P. par Mlle Marie Orsini a été accueillie avec plaisir à Calenzana. Notre jeune concitoyenne qui a toujours révélé des aptitudes remarquables d'une éducatrice modèle dans les fonctions intérimaires qui lui ont été souvent confiées par l'administration de l'enseignement, appartient à une famille très estimée de notre ville.

Nous adressons en même temps qu'à l'heureuse lauréate nos sincères félicitations à tous ses parents.

Sainte Restitude. — On se prépare à fêter avec beaucoup d'éclat la Sainte Restitude. Déjà, la municipalité prépare la toilette de fête par des travaux de terrassement dans toutes nos rues et sur la grande route qui, de Calenzana, mène au sanctuaire de la Vierge martyre.

Notre fête a toujours été une des plus courues de toute la Corse par les fidèles, les amateurs de distractions et les touristes étrangers qui aiment constamment visiter les beautés naturelles de la Corse. L'Eglise paroissiale, où est mouvementé exposée la statue de la sainte, est toujours comble pendant les exercices de la neuvaine préparatoire qui précède le jour de la fête.

Le 30 courant, veille de la fête, les amateurs de distractions et les touristes étrangers qui aiment constamment visiter les beautés naturelles de la Corse, l

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 18 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 8 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17, de Nice pour Calvi à 21 heures.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

PARTOUT. Encadrements ou reproductions qui vous plaisent le particulier, augmentera vos revenus par ordre « Vente libre » à grand succès. FAMILIAL PORTRAIT, 28, rue Saint-Ferréol, Marseille.

POUR FAIRE CONNAITRE SA MARQUE
HORLOGERIE SALVA

existant depuis 1910 vous offre à titre de réclame quelques modèles de ses montres aux prix exceptionnels indiqués ci-dessous.
Montre nickel, forme moderne, 45 fr., les trois ..... 130 fr.
Montre bronze inaltérable imitant l'or, boîtier fermé, richement gravé, mouvement soigné .. 59 fr.
Montre marchant 8 jours, nickel gravé, mouvement ancre ..... 95 fr.
Montre-bracelet homme nickel, boîtier moderne, cadran lumineux. 75 fr.
Montre-bracelet dame, plaqué or, inaltérable ..... 75 fr.

Toutes ces montres sont garanties cinq ans. Envoi contre remboursement franco de port. *Horlogerie SALVA*, 32, rue de Rivoli, Paris (4e).

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurance, Branches diverses.

STÉNO-DACTYLO
du Bon JAMET-BUFFEREAU
DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT
aux Succursales de BASTIA, 30, Quai Paoli
et MARSEILLE, 15, Allées de Meilhan

CONCOURS GRATUIT
25.000 Frs.
DE PRIX EN ESPÈCES
déposés chez Me Paillet, notaire à Paris.

14 MILLION de francs.
UNE PRIME ADDITIONNELLE De 1.000 Francs

B. C. Seine 56326 B

TROUVEZ les DEUX FAVORIS
et gagnez le 1er prix de 25.000 Frs. en espèces!

LE GRAND PRIX DE PARIS ne se courra le 29 juin.

A cette occasion 12 chevaux s'entraînent pour gagner le premier prix de cette importante course.

Sont-ils semblables ? Non.

Examinez-les attentivement et vous remarquerez qu'ils portent des marques distinctes. Vous trouverez des chevaux tout noirs, d'autres angles de blanc, certains ont des ailleurs, d'autres n'en ont pas, quelques-uns ont les jambes hautes (gauche droite, avant ou arrière) tandis qu'il y a ceux qui les portent tous trois. Les autres blancs il ne portent pas tous la même couleur, ni la même taille.

Cependant, deux d'entre eux sont identiques entre eux et jockeys sont chevaux semblables.

Ces deux seuls pour vous donner la deux favoris du Grand Prix.

IL S'AGIT DE LES TROUVER, sans faites très attention, pour gagner il est indispensable que vous sachiez les deux mêmes jockeys qui montent les deux mêmes chevaux.

Notre concours est ABSOLUMENT GRATUIT. ENVOYEZ-NOUS IMMÉDIATEMENT VOTRE RÉPONSE et profitez sérieusement Pleurons garnant de 1er prix, puisque 17.500 concurrents attendent à un concurrent, pourquoi ne seriez-ce pas vous ?

NOTRE BUT :

Nous désirons par cette importante publicité, nous faire connaître de la clientèle nouvelle, nous faire connaître de la clientèle nouvelle, nous faire connaître de la clientèle nouvelle

ÉCHOS

Billet Parisien

Rose Caron, la grande tragédienne lyrique qui vient de mourir, avait eu des débuts fort difficiles.

Un professeur du Conservatoire disait de la jeune femme, un dîner :

— Avez ses grands bras dont elle ne sait que faire, cette voix qui n'est pas encore usée, elle sera tout au plus une recrue pour le café-concert.

Ces paroles, d'expert tourmenteur, longtemps hanta Caron qui ne se laissa pas abattre. Tous ses efforts, cependant, n'aboutirent au bout de trois ans qu'à engager Caron à faire un premier engagement à Genève.

L'engagement du Conservatoire était trop difficile pour les débuts lyriques exigés. Elle se présenta à l'Opéra. Mais le chef des études, Emile Réty, l'éconduisit impitoyablement, lui déclarant qu'elle ne serait utile de meubles et garnie de fenêtre. Le directeur la reçut froidement et lui déclara, après l'avoir entendue dans l'air des « Puritains » :

— Vous êtes trop grande et trop maigre pour entrer chez moi.

Il devait, peu remarque, dit Louis Schneider, et les vers, profonds, si le masque dramatique de l'artiste.

C'est au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, que deux hommes intelligents engagèrent la cantatrice sans emploi. Elle y produisit dans les rôles d'Alice, de *Robert le Diable*, de Marguerite de *Faust*, et de Valentine, des *Huguenots*.

A ce moment-là, résidait dans la capitale belge, Ernest Reyer, dont le Sigurd ne pouvait trouver une scène française qui le crée. Ces deux exilés de l'art lyrique français se secouèrent mutuellement. Rose Caron triompha dans Bruxelles. A Paris, on s'émut de succès retentissant du compositeur marseillais et de sa belle interprète. L'Académie musicale du Gard, Grimaldi d'Ondra, Duchesne Boutarin, Docteur Albertini, Docteur Quillet, Docteur Jacques Perrot.

Ce vœu rappelé à la séance du 11 mai par le docteur Chiappini a été adopté par le Conseil général, sans discussion.

Avis Officiels

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE.

On demande d'extrême urgence :

1° pour hôtel d'Ajaccio et de Calvi : un chef cuisinier, deux commis, deux garçons de salle, deux garçons des lessives de service et deux à tout faire. Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur du Bureau départemental de Placement de la Main-d'Œuvre, 4, Cours Grandval à Bastia, téléphone 244.

On a fêté au Cap-Corse l'Election de M. Paul LEDERLIN

Dimanche dernier, MM. J. V. Allieri et Napoléon, avaient convié au Cap Corse, à Ajaccio, leurs collaborateurs et de nombreux amis à fêter le brillant succès de M. Paul Lederlin.

Après quelques heures consacrées au sport passionnant de la pêche, après un repas offrant avec le concours de la Sœur Barthalse, un grand banquet réunissait les invités dans un cadre féerique : les convives étaient dressés sur la terrasse de l'hôtel Pantini : tout près, la mer très calme étalait la chatoyante parure de ses flots diversement bleus.

Parmi les convives, il y a lieu de citer *Mlle Ghiorgetti* et *M. Georgetti*, maire d'Olcani, *M. Ambrosi*, avocat à la cour et maire de Valle di Rostino, *M. Napoléoni*, le sympathique maire de Centuri ; *M. Bonaldis*, doyen du Conseil municipal de Marseille ; *M. Martin Bianconi*, directeur du « Petit Bastiais », MM. Mattei, Giorgi, Brunini, Alfonsi, chevalier de la Légion d'Honneur, de la Banque de la Corse, etc...

La chère fut exquise, les vins fameux et, selon l'usage, la plus grande cordialité ne cessa de régner au cours du banquet.

Au champagne, *M. J. B. Allieri*, dans une belle improvisation, déclara que les quelques facteurs de la victoire du 11 mai furent la ténacité et l'union compacte des amis du Cap Corse, dont il se félicite d'avoir été l'un des plus actifs ouvriers.

Des cris de Vive Lederlin, Vive Allieri, Vive Landry et des applaudissements chaleureux ponctuèrent ces belles déclarations.

M. Bonaldis prit ensuite la parole : en termes choisis et énergiques, il magnifia l'éclatante victoire du 11 mai, victoire des forces démocratiques sur les prétentions impuissantes de la vieille réaction : il a bien voulu en même temps féliciter *Le Petit Bastiais* du précieux et courageux concours apporté au P. R. D. S. pendant la campagne électorale.

M. Martin Bianconi, directeur du « Petit Bastiais » remercia de ces paroles flatteuses et dit toute la joie de se retrouver au lendemain de la victoire du 11 mai dans cette splendide région du Cap Corse, forteresse inexpugnable de notre parti aux côtés d'un des chefs les plus actifs du P. R. D. S., *M. J. M. Allieri*.

M. Ambrosi parla à son tour : tout le monde connaît le sympathique avocat à la Cour de Bastia. Vie énergique, figure loyale, regards francs, parole ardente et spirituelle.

M. Ambrosi rappela qu'avant en le 10 mai l'honneur et le plaisir de recevoir à Ponte-Leccia les délégués du Cap Corse, il eut des relations avec le regretté Emmanuel Arène, le véritable fondateur du Conseil général d'Ajaccio, la certitude de la victoire du lendemain, sur, est complètement imposant d'électeurs autour d'un chef reconnaissant d'après lui une force irrésistible ; il convient, dit-il, de féliciter chaleureusement celui qui par sa ténacité contribua à la candidature, M. J. M. Allieri, cheville ouvrière du beau succès du 11 mai.

La victoire du 11 mai aussi une fois nouvelle ; c'est le triomphe des démocrates et n'est que le prélude de nouvelles victoires ; nos adversaires peuvent désormais « numéroter leurs abatis ». La démocratie entend s'imposer de plus en plus dans les futures batailles électorales pour appliquer sa politique féconde de progrès social et économique. Enfin, grâce à la victoire du 11 mai, le P.R.D.S. pourra plus facilement en 1931 permettre à la grande voix de Muro de se faire entendre entendre au parlement.

Un bonnerre d'applaudissements accueillit l'éloquente péroraison de M. Ambrosi.

Après une salutaire très animée, tous les invités, amicale en tête, montèrent en voiture pour se rendre à Barrettali, village natal de M. Allieri et à Tomino, pays de M. Napoléoni et valeur aussi à Lari, le vaillant cavalcissent, M. Dominici, conseiller d'arrondissement.

Randonnée magnifique par une journée radieuse de printemps, au milieu d'un verdure luxuriante qui sourisait de tout l'éclat de ses fleurs multicolores : de la mer à la montagne, en suivant le ruban capricieux de la route, on avait l'impression que les choses autour de soi chantaient la joie de vivre sous un soleil resplendissant.

* * *

A Barrettali, réception enthousiaste et cordiale : dans la salle d'école était offert un dessert abondant auquel était convivée toute la population : MM. Allieri et Ambrosi prirent la parole et furent chaleureusement applaudis.

A Tomino, arc de triomphe, coups de boîtes ; le maire, M. Orlandi, entouré de toute la population, vint saluer à l'entrée du village MM. Allieri, Napoléoni et leurs invités ; dans un discours très éloquent, M. Orlandi leur souhaita la bienvenue et exposa à M. le conseiller général Allieri les desiderata de la commune.

M. Allieri remercia et annonça à M. Orlandi qu'il avait obtenu du Conseil général un crédit de 30.000 francs pour la commune de Tomino.

Sur la place, en plein air, devant un panorama incomparable, on dégusta des mets exquis et des bons vins. On but à la victoire du 11 mai.

M. Ambrosi, dans une brillante improvisation, exprima les sentiments de reconnaissance de tous les invités pour l'accueil cordial qui leur avait été réservé.

Un Ami

Nouvelles diverses

Perpignan, 10 mai. — M. Désiré Ferry, ministre de la santé publique, s'est embarqué ce matin à Port-Vendres pour Alger.

* * *

Toulon, 10 mai. — Le ministre de la marine est arrivé ce matin à Toulon. Il s'est immédiatement passage à bord du « Duquesne », avec l'amiral Violette et la division des croiseurs à cuirassé aussitôt pour l'Algérie.

* * *

Londres, 10 mai. — A la suite d'une collision entre deux autos qui se produisit à Peacock Wakefield, quatre personnes de la même famille furent tuées et deux autres blessées.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

* * *

Paris, 10 mai. — M. André Tardieu a conféré ce matin avec M. Robin, ministre de la marine marchande, puis avec M. Pernot, ministre des travaux publics.

D'autre part, M. André Tardieu s'est entretenu cet après-midi avec les représentants professionnels des Mutualistes du Midi puis avec les représentants professionnels des députés, venus des départements algériens.

* * *

Paris, 10 mai. — M. Briand a reçu M. Chapsal, président de la Commission des Réparations.

* * *

Paris, 10 mai. — M. Laurent Eynac est allé aujourd'hui, par avion, de Villacoublay à Chartres, pour visiter la cathédrale. Le président de Chartres l'a été reçu à Villacoublay à 16 h. 30.

* * *

Paris, 10 mai. — Le prochain Conseil des Ministres se tiendra le 21 mai à l'Elysée et le lendemain M. Tardieu prononcera un important discours.

Dans l'Enseignement

REFERENDUM MUTUALISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Rappel

Il est rappelé à MM. les membres du corps enseignant que le référendum déjà annoncé sera clos le 31 mai 1930.

Ceux qui n'auront pas répondu à cette date seront considérés comme acceptant la loi déjà votée par la Chambre des Députés. Ceux qui désirent opter pour l'une des trois solutions mutualistes proposées par le « Bulletin Mutuel » doivent répondre au référendum.

Les anciens adhérents doivent envoyer la « feuille de référendum », ci-jointe, qui ne sont pas adhérents, la « feuille d'adhésion » de 15 ou 25 francs, montant à l'adhésion la cotisation de secours pour décès. C'est le moyen de réaliser une économie annuelle sur les retenues actuelles que fera l'Etat sur nos traitements futurs. Les autres adhérents qui n'ont pas répondu dans le délai des adhésions obligatoires auront fait à courir des versements leurs cotisations mutualistes. Ils auront la satisfaction d'avoir été des précurseurs.

Envoyer les réponses à M. Grassi, Directeur d'Ecole à Moltifao, compte courant postal n° 7-24, Ajaccio.

DANS L'ENSEIGNEMENT A CORTE

La réunion prévue en vue de réaliser une cotisation n'ayant pu avoir lieu, la sous-section syndicale de Corte reprend sa liberté d'action et désigne comme candidat au C. D. le camarade Giraldi Charles, qui accepte.

Corte, le 16 mai 1930. — Le candidat : Giraldi.

ELECTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL (Instituteurs).

M. Ciarelli nous prie d'annoncer sa candidature aux élections au C. D. du 25 mai prochain (Poste laissé vacant par le départ de M. Quilichini).

GRANDS MAGASINS
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
SEULS ETABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

A Travers la Corse

AJACCIO

Le départ de M. Paul Théry. — M. Paul Théry, secrétaire général de la Corse, est nommé en la même qualité dans le Lot-et-Garonne et remplace à Ajaccio par M. Georges Dubreuil, secrétaire général en disponibilité.

M. Théry a fait, on le sait, comme sous-préfet de Corte et secrétaire général de la Corse, la presque totalité de sa carrière administrative dans notre île ; de plus, il est devenu notre compatriote d'adoption par son mariage avec la fille du bien regretté général Murelli. Tous ces titres, renforcés par des qualités de premier ordre, lui ont valu, on peut le dire, la vive sympathie de tous ceux qui le connaissent, et cela sans distinction de partis.

Il sera notamment très regretté à Ajaccio.

Nos adressons à Mme et à M. Paul Théry et à leur charmante famille nos vœux les plus chaleureux.

Chez nos confrères. — M. B. Le Bon, de la presse parisienne, est arrivé à Ajaccio. Il fera partie de la rédaction de la « Démocratie Corse ». Nos meilleurs vœux.

Tribunal correctionnel. — Audience du 16 mai. — S. L. H. de Ciamannacce, vinteuses et part d'arnes, 3 mois de prison avec sursis. T. B., ménagère de Bastia, vol, 15 jours de prison avec sursis et 100 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile. P. C. et A. S., cultivateurs à Pastricciola, violences, voies de fait et port d'armes, 15 jours de prison avec sursis. C. A. et C. J., cantonniers, C. N., maçon, B. A., berger, et V. L., cultivateur, tous de Cristinacce, inculpés de port d'armes, ont été condamnés à des peines variant de 50 frs d'amende à 2 mois de prison M. S., cordonnier à Ajaccio, même motif, 15 jours de prison et 16 francs d'amende.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est arrivé vendredi soir de Nice avec 140 passagers et 202 tonnes de marchandises.

CORTE

FRANCARDO. — *Hyménée.* — Le jeudi 15 mai, le coquet hameau de Francardo avait revêtu ses airs de fête. Dès le matin, de nombreuses allées déversaient des flots d'invités venus des environs et ramiés à mon hameau de Mlle Etiennette Colonna, fille du commerçant bien connu et sœur du lieutenant Colonna, du 173me R. I., avec M. Charlot Panzani, d'Ortiporio. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Taddei en la chapelle de Notre Dame des Victoires complètement remise à neuf, grâce à l'heureuse initiative de l'ancien maire d'Omessa, M. le Colonel Berlandi.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'imposant cortège égaya de jolies toilettes printanières se rendit dans les salons de l'Hôtel Altelli où un lunch abondant et choisi fut servi aux nombreux convives.

Le banquet cordial et animé se déroula sous la charmille de l'hôtel au bord du Golo, dans un cadre ravissant et réputé. Au champagne, le très distingué colonel Berlandi, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, ami de la famille, qui présidait avec M. le Capitaine Colonna, du 173me R. I., officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, oncle de la mariée, prononça avec son éloquence coutumière le toast traditionnel qui fut bien d'applaudissements.

Le Capitaine Colonna remercia au nom de la famille et en termes émus et choisis. La fête favorisée par un temps idéal se prolongea très tard dans la nuit.

Remarques dans l'assistance. M. le Capitaine Giovannetti, maire de Piedigriggio, MM. Nanica de la maison Bourgois, Simoni, ancien maire de Corte, Lurien Luciani, Tierrelin, Industriel, Pasqualin, Quilici, pharmacien, etc., etc., et parmi les dames, Mme Cécile Berlandi, fière du Colonel, Mme Colonna, Mme Giovannetti, Mme Pasqualini, etc., etc.,

M. Tomasini Bourgeois, ancien conseiller général et Me Ambrosi, empêchés, s'étaient fait excuser.

Aux familles Colonna et Charlot, nous sommes heureux d'adresser nos félicitations les plus sincères et aux charmants époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Un Invité.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
" PETIT BASTIAIS "

ACADEMIE CORSE

L'Académie Corse organise son concours général de poésie pour le 25 mai, à l'occasion de la fête patronale de Calvi-sano. Tous les amateurs de rimes sont cordialement invités.

Les vœux seront, comme d'habitude, très variés, pour que chacun puisse concourir aux concurrents. Les prix, dont le détail sera ultérieurement fixé, seront importants et nombreux.

Mélodie.

HOCCO - RHUM
TUE LA GRIPPE

INFORMATIONS LOCALES

Memento

19 MAI 1930 : *Saint-Yves.*

19 mai 1611. — Gênes refuse aux Corses la permission de planter des cerisiers, des oliviers, de la vigne, des châtaigniers et autres arbres fruitiers, dans les terrains incultes. Cette autorisation qui eût amélioré le sort des insulaires, elle la leur refusa, peut-être, pour ne pas voir ses sujets Corses devenir riches.

29 MAI 1920 : *Saint-Bernard.*

29 mai 1789. — L'armée française qui venait de remporter la bataille de Pontenovo, commence à envahir Rodino et Oneglia.

De passage

Notre ami, M. de Cinarca, conseiller de Préfecture.

Carnet Mendain

Ces jours derniers, ont été célébrées les fiançailles de M. Philippe Mattei-Leca, le négociant si avantageusement connu dans notre région, avec Mlle Mary Campana, les honorables industriels de notre ville.

Nous adressons aux fiancés et à leurs familles nos vives félicitations.

La Vie Sportive

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au Stade Olympique les éliminatoires régionales du Grand Prix des jeunes organisé par la 2 F. A. avec le concours du *Petit Journal*.

80 mètres, 200, 600, 1.200, 3.000, sauts en hauteur, longueur, perche, lancements (poids, disque et javelot).

Les engagements sont ouverts à tous les jeunes gens de nationalité française nés après le 1er janvier 1912 ; ils sont reçus sans frais jusqu'à jeudi à 19 heures.

Au Port

ENTREES. — Vapeur Italien « Bengasi », de Porto-Torrès, avec 9 passagers, vapeur français « Capo-Corso », de Livourne, avec 11 tonnes et 30 passagers ; vapeur français « Général Bonaparte », de Nice, avec 171 tonnes divers et 231 passagers ; vapeur danois « Gunver », de Newcastle, avec 1.440 tonnes de houille pour la Cie du Gaz et Electricité ; vapeur français « Cap-Corse », de Marseille, avec 407 tonnes divers et 158 passagers ; vapeur français « Calvi », de Tunis, avec 180 tonnes divers et 70 passagers.

SORTIES. — Vapeur Italien « Bengasi », pour Livourne, avec 3 tonnes divers et 43 passagers ; vapeur français « Cap-Corse », pour Marseille, avec 122 tonnes et 170 passagers ; voilier Italien « Enzo », pour Gênes, avec 90 tonnes charbon de bois ; vapeur français « Général Bonaparte », pour Nice, avec 33 tonnes et 211 passagers ; voilier Italien « Amabile Carolina », pour Palerme, avec 105 tonnes charbon de bois ; vapeur Italien « Bengasi », pour Porto-Torrès, avec 2 passagers ; vapeur français « Général Bonaparte », pour Marseille, avec 115 tonnes divers et 174 passagers ; voilier Italien « Maria Onetto », pour Camogli, avec 70 tonnes charbon de bois ; voilier Italien « Annina Madre », pour La Maddalena, avec 50 tonnes charbon de bois ; vapeur français « Ville de Nice », pour Ajaccio, sur lest et 171 tonnes essence en fraud ; vapeur français « Cap-Corse », pour Livourne, avec 1 tonne et 106 passagers ; vapeur français « Calvi », pour Nice et Marseille, sur lest ; voilier Italien « Paolina », pour Barcelone, avec 217 tonnes charbon de bois.

Nominations

EMPLOIS RESERVES

M. Mannandieu, ex-sortis du 5e dépôt des équipages de la flotte, a été nommé à l'emploi de commis de 4e classe de l'inscription maritime.

M. Alfonsi Baptiste, ex-soldat du 1er régiment de tirailleurs, a été nommé appointé de 6e classe des contributions diverses en Algérie.

M. Geraldini Jean-Jacques, ex-soldat du 19e régiment d'artillerie, a été nommé gardien à l'Ecole militaire supérieure des Beaux-Arts.

Communications

Appel aux Marins de la Guerre

La Fédération nationale des torpilles de la guerre 1914-18 et marins de la guerre fait appel à tous les marins sans distinction de grade, y compris les A.D.S. C., à toutes les personnes civiles et militaires ayant été torpillées, pour assister à la réunion générale qui sera donnée ce soir mardi à 20 heures 30 dans la salle de l'Assistance publique.

Sont également conviées à y assister les personnes sympathisantes pour les justes revendications des marins de la guerre.

Un exposé sera fait pour expliquer les buts de la fédération.

Le Vice-Président :
BULOT

Victoire de la T.S.F.

Babette. — Jean, je suis jalouse !

Jean. — Toi, Babette ?

Babette. — Oui, jalouse de ce meuble inesthétique dont tu fis récemment l'acquisition et qui t'occupare tellement que tu n'as plus un regard pour moi.

Jean. — Si tu lisais les journaux, Babette, et en particulier les programmes radiophoniques, tu ne brûlerais plus si dédaigneusement mon poste de T.S.F.

Babette. — Pourquoi donc ?

Jean. — Parce que durésnavant chaque dimanche, Radio-Paris diffusera les airs à succès de nos meilleures opérettes, ceci grâce à la générosité d'un mystérieux anonyme.

Babette. — Ah ! ah ! Voilà qui pique ma curiosité naturelle...

Jean. — Pas pour longtemps je pense, quand je t'aurai dit que c'est lui aussi qui parle toutes les femmes d'un indéfinissable charme et qui...

Babette. — Inutile de continuer, Jean ! J'ai déjà deviné ! Ce ne peut être que...

Bonjours qui veut nous captiver par la musique des mots comme il nous a captivé par son délicieux parfum « Soir de Paris », sa poudre exquise « Mon Parfum » et ses délicieux Parfums de Toilette qui, à cet effet, donne chaque dimanche de 18 à 18 h. 30, par l'intermédiaire de Radio-Paris, une sélection des principaux airs des Opérettes à succès.

AVIS DE DÉCÈS

M. César Michelangeli, propriétaire de l'Hôtel des Jardins et ses enfants ; M. et Mme Louis Michelangeli ; M. et Mme Paul Michelangeli et leur famille ; M. Ange Toussoint Michelangeli et sa famille de Marseille ; M. et Mme Jean Michelangeli et leur famille de Cracicchia ;

Les familles Cracicchia, Michelangeli, Bonavita de Cracicchia, et Canessa de Casablanca ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame ESTELLE MICHELANGELI
Née CRACICCHIA

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Bastia le 19 mai 1930 à l'âge de 28 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 20 mai à 7 heures, 27, rue de l'Opéra.

L'inhumation sera faite à Casablanca dans le caveau de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Docteur BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

CABINET DENTAIRE
Mme ROPHE - PULLIAT
Chirurgien - Dentiste
32, Boulevard Paoli, 32
Reçoit tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 heures
Samedi après-midi excepté

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Georges O' Brien dans *Le Bandeau*. Sa personnalité dramatique ; Henry Porten dans *Si par hasard...* vaudeville.

Jeudi, en soirée : Georges O'Brien et Virginia Valli dans *Prince sans amour*. Superproduction Fox Film.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La mise en application du Plan Young

Paris, 19 mai. — Comme conséquence de la mise en vigueur du plan Young annulant l'état des paiements du 5 mai 1921 ainsi que le plan Dawes l'avait arrêté, il a été procédé, au siège de la Commission des réparations, en présence des représentants des principales puissances créancières de l'Allemagne, du président de la kriegslastenkommission et d'un délégué de l'administration de la dette allemande, à l'allégation :

1° des bons A.B.C. d'une valeur en capital de 132 milliards marks or, soit 800 milliards de francs, remis à la Commission des réparations ;

2° des certificats d'obligations des chemins de fer allemands montant en capital à 11 milliards de marks or, déposés à la Commission des réparations en 1924, par application du plan Dawes.

Au surplus, il a été brûlé à la Banque de France les certificats des obligations industrielles, montant en capital à 5 milliards de marks or, créés par le plan Dawes.

Les archives de la Commission des réparations dont le rôle est terminé seront déposées aux archives nationales.

Après le voyage de M. Doumergue en Algérie

Alger, 19 mai. — Les délégations financières de l'Algérie, actuellement réunies en session, avaient adressé au Président de la République un message qui lui est adressé les délégations financières au nom des populations algériennes, le Président de la République a remercié. Il sait de quel cœur avec quelle conscience elles poursuivent leur tâche et les félicite des résultats dont il a été le témoin enthousiaste. Nul doute que de nouveaux succès ne couronnent de nouveaux efforts. »

LES CONGRÈS

Union Nationale de Défense des Cheminots

Paris, 19 mai. — Le congrès de l'Union nationale de la défense professionnelle des cheminots a terminé cet après-midi ses travaux.

La discussion a porté notamment sur le programme des revendications (avancement, traitement des agents malades et blessés) et sur le personnel féminin.

Le congrès a adopté un vœu demandant que le traitement de base des cheminots soit porté à 9.000 francs à partir du 1er avril et réclamant l'application intégrale de la loi de huit heures.

Agents et Contrôleurs des Douanes

Paris, 19 mai. — Le congrès des agents et contrôleurs des douanes s'est ouvert dans la matinée à Paris.

MM. Neumeyer et Medou ont fait part aux délégués des démarches entreprises pour conserver la parité entre eux et les agents de l'Enregistrement et des Contributions directes.

Le taux d'escompte des Banques Etrangères

Rome, 19 mai. — Le taux de l'escompte et de l'intérêt sur les avances et les prêts de la banque d'Italie seront réduits de 6 à 5,50 pour cent, à compter d'aujourd'hui.

Berlin, 19 mai. — La Commission centrale de la Banque d'Empire se réunira aujourd'hui pour décider de la réduction de 0,50 pour cent du taux de l'escompte.

AUX ASSISES DE LA SEINE

Paris, 19 mai. — M. Roger Verani, qui tua Mme Lodant, âgée de 40 ans, en septembre 1928, après s'être introduit chez elle, se faisant passer pour plâtrier, vient d'être condamné à mort par les Assises de la Seine.

Le Dimanche Sportif

Foot-ball

Paris, 19 mai. — L'Ecosse a battu la France par 2 buts à 0, après un match où les Ecossais eurent constamment l'avantage et firent assister le public très nombreux, à une véritable exhibition.

Les Français eurent néanmoins une belle tenue malgré la faiblesse de leur ligne de demis.

En levée de rideau les louveteaux d'Alsace firent match nul avec les louveteaux des Flandres par 2 buts à 2.

A Anvers, la Belgique bat la Hollande par 3 buts à 2.

En finale du challenge des Anciens, le Racing bat l'U.S. Suisse par 4 buts à 1.

A Amiens, Lille bat Amiens par 3 à 1.

A Mulhouse, Stuttgart bat Mulhouse par 4 buts à 1.

A Alger, Sète bat la sélection d'Alger par 3 buts à 0.

En foot-ball féminin pour le titre de champion de France, Femina Sport et Marseille ont fait match nul, après prolongations, 1 à 1.

Rugby

Bordeaux, 19 mai. — En finale du championnat de France, Agen bat le tenant du titre, Quillan, par A point à 0, après deux prolongations.

Le match fut très serré et très disputé, à la 19ème minute, un avant Quillanais était durement plaqué et obligé de quitter le terrain.

Les deux mi-temps virent l'avantage de l'une et de l'autre des équipes sans que rien ne fut marqué. Ce n'est qu'à la fin de la deuxième prolongation que Guérai réussit un drop-goal admirable, ce qui donna la victoire à son club, l'U.S. Agenais.

Cyclisme

La course Bordeaux-Paris a été très dure et vivement menée.

Douze coureurs prirent le départ environ avec 20 heures 30, à Bordeaux, pour le départ. Dalbert est vite gêné à Pennes-Pébisser qui même le pelotin à 40 kilomètre à l'heure. C'est avec une demi-heure d'avance sur l'horaire que les coureurs passent à Ruffec.

A Poitiers, où avait lieu la prise des entraîneurs, un grave accident se produisit : une automobile entra en collision avec le peloton renversant une trentaine de coureurs et entraîneurs.

Parmi les plus touchés on cite Benoît Berdurel et Decroix, qui furent transportés à l'hôpital ; Merviel et Van Rysselberghe, moins touchés, purent repartir avec quelques minutes de retard.

L'allure est toujours très vive, François Pélissier et Rousse menant le train tour à tour. A Blois, Merviel, vainqueur par la souffrance consécutive à sa chute, passe à la première en tête, suivi de Ruffo ganche frissée est obligé d'abandonner : Delannoy, fatigué, abandonne à Orléans.

Jusqu'au Vélodrome du Parc des Princes, les coureurs restent ensemble et l'arrivée s'fait en sprint. En entrant au Vélodrome Frantz fait une chute et qui l'empêche de défendre sa chance jusqu'au bout ; Rousse règle François Pélissier de toute longueur.

Classement général : 1. Rousse, les 508 km de parcours en 19 heures 26 minutes 17 secondes (moyenne 30 km 770) 2. Pélissier en 19 heures 26 minutes 20 secondes ; Demuysère en 19 heures 26 minutes 25 secondes ; Heckx Martin en 19 heures 26 minutes 25 secondes, Frantz en 19 heures 26 minutes 26 secondes ; Van Ryssellerghe en 19 heures 26 minutes 31 secondes, Neuhard, même temps, Verhagen en 19 heures 27 minutes 11 secondes. Les autres ont abandonné.

Au Parc des Princes, un accident s'est produit au cours de la première manche du match de demi-fond.

Alors que la prise d'entraînement s'effectuait, Léon Didier et Pasquier Jean se entrèrent en collision, ce qui provoqua la chute de leurs coureurs, Crapa et le champion d'Allemagne Sawall.

Crapa fut même touché et put continuer mais il n'en était pas de même de Sawall, champion d'Allemagne, qui dut être transporté à l'hopital ayant une plaie à la tempe.

En demi-fond Lacquehay triompha de Wambst, Crapa, Beyle, Wyndhu et Torlelli.

En vitesse Faucheux triompha de Kaufmann et de Bergamini.

Automobilisme

Dans le Grand Prix d'Algérie, Leboux sur Bugatti a triomphé de Bouville et Vincenti à la moyenne horaire de 125 km.

Boxe

A Buffalo, au cours de la première réunion eut plein air, le nègre américain Wilbur Gohen et Régis ont fait match nul en 10 round et Raphael a battu nettement Lebut sur la même distance.

Hockey

En hockey, à Bruxelles, la Belgique bat la France par 2 à 0 ; la Suisse bat l'Espagne 4 à 0.

Paris et Londres firent match par 3 victoires à 3.

Produit hygiénique et antiseptique
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

SERVICE DU SOIR
DE GHISONACCIA-GARE
A PIETRAPOLA ET PRUNELLI

M. COSTANTINI Dominique a l'avantage d'informer sa nombreuse clientèle qu'il assurera le SERVICE D'AUTO, *les lundi et jeudi*, AU TRAIN DE 6 h. 25, à partir du 26 Mai au 30 Septembre.

SERVICE REGULIER
Téléphone : COSTANTINI.
Cabine d'hôte rue du Commerce
CONSTANTINI Dominique.

COIFFEUR
Ménage hon salonnier faisant coupe pour dame et coiffeuse ondulation, manucure, pédicure, teinture, mise en plis, dépôt de place boîte maison. Entrée Garcia, 17, Boulevard du Right, Nice.

ON DEMANDE
On demande un jeune homme et un chasseur. S'adresser à la Brasserie Gasparini.

ADJUDICATIONS

Les commissionnaires aux adjudications devant avoir lieu le 28 mai 1930 devront envoyer leurs demandes avant le 25 mai à Monsieur le Président de la Commission ordinaire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Les créanciers vérifiés et affirmés de la liquidation judiciaire du sieur Valery Jérôme, cordonnier à Bastia, sont invités à se réunir le lundi 2 juin 1930, à 14 heures, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Bastia, aux fins de délibérer sur des propositions de concordat.

Le Greffier :
COSTA

LES PRODUITS de RÉGIME
CHARRASSE
sont appréciés dans le monde entier
ALIMENTS SPÉCIAUX pour :
DIABÉTIQUES
ALBUMINURIQUES
Malades de l'ESTOMAC
de l'INTESTIN et du FOIE
LA PLUS ANCIENNE FABRIQUE
PRODUITS de RÉGIME
MAISON FONDÉE EN 1880
3 USINES : MARSEILLE VICHY
Agent Général pour la Corse :
M. PETRI GUASCO - BASTIA

LES ESPRITS DE PROGRÈS
NE LISENT PAS
Le PETIT BASTIAIS

Deux nouvelles créations de
TALBOT
1° Le ROADSTER, la carrosserie idéale du sportman, sur chassis, 11, 14 et 16 CV.
2° La CONDUITE INTÉRIEURE à sept places, dont 2 confortables, fauteuils face à la route, sur chassis extra-long 14, 16 CV type k. 78.
Demandez Catalogues et prix aux
Gts Magasins Louis MAUREL & Cie
Agents exclusifs pour la Corse

N'hésitez pas... AUXSOLDEURS RÉUNIS
38, Boulevard Paoli — BASTIA
TOUT EST MOINS CHER !
Cette Semaine Grande Vente Réclame
Lundi et jours suivants, grande vente réclame de bretelles, ceintures et supports chaussettes.
Grand choix de vases et flûtes en verre à des prix très avantageux.
ENTRÉE LIBRE

Attention !... AU PAUVRE DIABLE
Grande Vente Réclame
Il sera vendu pendant la semaine, un lot important d'articles de ménage en émail, tels que : Casseroles, Marmites, Faitouts, Soupières, Théières, Filtres à Café, etc..., etc... Il sera sûrement une foule d'autres articles.

POURQUOI
L'Urbaine = Vie
10, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (66 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES
qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675 fr.
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : 10.000
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital assurait : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation s'élevant au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain du succès
LORENZI — 33, RUE DE L'OPÉRA — BASTIA
Téléphone 1-49
Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930 avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : SINIBALDI J.-P.
CALVI : ORSINI C.
ILE-ROUSSE : FIORAVENTI J.

AVIS
Les bureaux de la Perception seront transférés le mercredi 21 mai au matin à la rue du Nouveau-Port.

ON DEMANDE
LA SOCIÉTÉ [illegible] rue du Port demande [illegible]

A VENDRE
Batterie Bastique 8 ch. et demi, Lienne lafrance, Etat neuf. S'adresser à M. Toddi, retraité, Casamozza par Ghisonaccia.

A LOUER
Saison d'été, à Marsaccia, appartement de 3 pièces, plus 2 chambres indépendantes n'ayant pas droit à cuisine. S'adresser à M. Gordelli, 6, rue Drilly, Nice (A. M.).

La HERNIE
et les DEPLACEMENTS d'ORGANES
sont radicalement et définitivement SUPPRIMÉS par l'emploi des merveilleux Appareils fabriqués par le célèbre Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE.
Les personnes souffrant de Hernies, Efforts, DESCENTES, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, ne doivent rien faire avant d'avoir essayé ces incomparables Appareils, les seuls vraiment scientifiques et efficaces.
Elles seront invitées à rendre visite à l'unique Spécialiste des Etablissements CLAVERIE qui les recevra de 9 h. à 4 h. en faisant profiter gracieusement chacun des convois de sa Maison expédiera à :
GHISONACCI

MAGNETOS ** sont réparés parfaitement chez le spécialiste RAITERY 150 Rue Sainte Marseille

MARYLAND'ALBAN SUPÉRIEUR
Le Supérieur du Tabac n'existe plus
Rue d'Aubagne
Rue de Rome toutes les
Rue d'Arcole de la garde

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 18 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 19 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Nice à 19 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 22 h. 30.
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 12 h.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mardi 20, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Mer. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS du 19 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	87,25	87,30
5 % 1916	101,—	101,—
4 ½ 1917	103,10	103,10
4 % 1918	102,—	102,—
4 % 1920	104,75	104,75
4 % 1925	104,10	104,20
4 % 1926	104,—	104,—
4 % 1927	104,10	104,20
Rente 5 % 1928	101,75	101,90
Bons Trésor 5 % 1924	101,—	101,—
— 6 % 1929	103,50	103,—
— 6 % 1927	103,75	103,—
Oblig. Caisse Autonome	101,—	101,—
Crédit National 1919	102,50	102,—
— 1921	101,—	101,—
— 1923	101,—	101,—
— 1926	101,—	101,—
Rente 7 % 1920 Alsace	97,—	97,—
Bons 7 % 1920 Pou du Ciel	97,—	97,—
Départ Rente 7 % 1920	97,—	97,—
Oblig. P.T.T. 1920	101,—	101,—
Paris 1920	102,—	102,—
— 1925	101,—	101,—
Communales 1870	101,—	101,—
— 1920	101,—	101,—
BANQUE		
Banque de France	26250,—	26250,—
— Nationale Crédit	1600,—	1600,—
— Paris et Pays-Bas	1600,—	1600,—
— Union Parisienne	1600,—	1600,—
Compagnie Algérienne	2040,—	2040,—
Compt. Nat. d'Escompte	1240,—	1240,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1077,—	1040,—
Crédit Lyonnais	1600,—	1600,—
Société Générale	1037,—	1037,—
Société Générale Foncière	1600,—	1600,—
Union Parisienne	1600,—	1600,—
Banque Commerciale	1600,—	1600,—
Banque Nationale Mexique	1600,—	1600,—
Banque ottomane	1600,—	1600,—
Crédit Foncier Egyptien	2705,—	2705,—
Wagons-Lits Ordinaires	1600,—	1600,—
Central Mining	1600,—	1600,—
Rio Tinto	1600,—	1600,—
Oriental Carpet	1600,—	1600,—
Péirolifère	1600,—	1600,—
Sucreries d'Egypte	1600,—	1600,—
Actions Peyrissac	1600,—	1600,—
Actions Usines du Rhône	1600,—	1600,—
Cambodge	1600,—	1600,—
Financières Consolidées	1600,—	1600,—
Chartered	1600,—	1600,—
Consortia	1600,—	1600,—
Du Beers Ord	1600,—	1600,—
Parts Dong Tricu	1600,—	1600,—
Franco Wyoming	1600,—	1600,—
Suidfelden	1600,—	1600,—
Huanchaca	1600,—	1600,—
Jagersfontein	1600,—	1600,—
Malaisie Ordinaire	1600,—	1600,—
Matabele Eagle Ord	1600,—	1600,—
Actions Dong Tricu	1600,—	1600,—
Montacatini	1600,—	1600,—
Mozambique	1600,—	1600,—
Mazila	1600,—	1600,—
Padang	1600,—	1600,—
Rand Mines	1600,—	1600,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1895	140,—	140,—
Turc 4 %	89,—	89,—
Turc 5 % 1914	94,75	94,75
Banque Nationale Mexique	1600,—	1600,—
Banque ottomane	1600,—	1600,—
Crédit Foncier Egyptien	2705,—	2705,—
Wagons-Lits Ordinaires	1600,—	1600,—
Central Mining	1600,—	1600,—
Rio Tinto	1600,—	1600,—
Oriental Carpet	1600,—	1600,—
Péirolifère	1600,—	1600,—
Sucreries d'Egypte	1600,—	1600,—
Actions Peyrissac	1600,—	1600,—
Actions Usines du Rhône	1600,—	1600,—
Cambodge	1600,—	1600,—
Financières Consolidées	1600,—	1600,—
Chartered	1600,—	1600,—
Consortia	1600,—	1600,—
Du Beers Ord	1600,—	1600,—
Parts Dong Tricu	1600,—	1600,—
Franco Wyoming	1600,—	1600,—
Suidfelden	1600,—	1600,—
Huanchaca	1600,—	1600,—
Jagersfontein	1600,—	1600,—
Malaisie Ordinaire	1600,—	1600,—
Matabele Eagle Ord	1600,—	1600,—
Actions Dong Tricu	1600,—	1600,—
Montacatini	1600,—	1600,—
Mozambique	1600,—	1600,—
Mazila	1600,—	1600,—
Padang	1600,—	1600,—
Rand Mines	1600,—	1600,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Roumano-Belge	43,50	42,50
Ast. Banque de l'Indochine	1600,—	1600,—
Tanganyka	1600,—	1600,—
Docks Marseille	1600,—	1600,—
Lyonnaise des Eaux Cie	1600,—	1600,—
Electricité Paris	1600,—	1600,—
Union Electricité	1600,—	1600,—
Parisiennes	1600,—	1600,—
Lebon	1600,—	1600,—
Gaz de Paris	1600,—	1600,—
Schneider	1600,—	1600,—
Fives Lille	1600,—	1600,—
Saint-Gobain	1600,—	1600,—
Verreries de Germeaux	1600,—	1600,—
Salins Midi Capital	1600,—	1600,—
Messageries Maritimes Ord	1600,—	1600,—
Distil. Indochine	1600,—	1600,—
Dunnerie Poliac	1600,—	1600,—
Pollet Chaussee	1600,—	1600,—
Galeries Lafayette	1600,—	1600,—
Comp-Blvd	1600,—	1600,—
Printemps	1600,—	1600,—
Bazil, Franç, Rio Pinto	1600,—	1600,—
Part 1 % Franco-Japonaise	1600,—	1600,—
Crédit Foncier Autriche	1600,—	1600,—
Estabrage Villet	1600,—	1600,—
Aviation Breguet	1600,—	1600,—
Coroncra	1600,—	1600,—
Banque Prêts Mexique	1600,—	1600,—
Crédit Fonc. France-Canad	1600,—	1600,—
Bi-Métal	1600,—	1600,—
Hotchkiss	1600,—	1600,—

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Ast. san. Ginant Français	1600,—	1600,—
Tuiz Lozenne	1600,—	1600,—
Royal Dutch	1600,—	1600,—
Shell	1600,—	1600,—
Crew-Mines	1600,—	1600,—
Carbonite	1600,—	1600,—
Bergougnan	1600,—	1600,—
Départementaux	1600,—	1600,—
Belgare 5 % 1902	1600,—	1600,—
Chine 4 % 1895	1600,—	1600,—
Egypte Unifié	1600,—	1600,—
Hellénique 6 % 1914	1600,—	1600,—
Italie 3 ½	1600,—	1600,—
Japon 4 % 1905	1600,—	1600,—
Mexique 4 % 1904	1600,—	1600,—
Roumanie 4 % 1922	1600,—	1600,—
Serbe	1600,—	1600,—
Allemagne (Lot reichsmark)	1600,—	1600,—
Belgique	1600,—	1600,—
Espagne	1600,—	1600,—
Hollande	1600,—	1600,—
Italie	1600,—	1600,—
Prague	1600,—	1600,—
Suisse	1600,—	1600,—

CHANGES

Londres	122,50	122,50
New-York	25,45	25,45
Belgique	356,50	356,50
Espagne	310,50	311,50
Hollande	1209,75	1209,75
Italie	133,75	133,75
Prague	75,50	75,50
Suisse	492,25	492,25

Véritablement antiseptique

Dentol

Le DENTOL (eau, pâte, poudre, savon) est un désinfectant à la fois énergique et inoffensif, qui nettoie et désodorise la bouche la plus agissante.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il enlève les microbes. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Etablissements DENTOL, rue Jacob à Paris

CADEAU que nous vous offrons de demander à votre pharmacien ou à votre coiffeur le nécessaire de toilette DENTOL, si utile à chacun de nous. Envoi franco contre 0 fr. 50 en timbres-poste pour frais d'emballage et de port à M. DENTOL, 186, rue Jacob, Paris, nous vous offrons aussi un échantillon de DENTOL, un échantillon de savon à raser DENTOL et une jolie brochure illustrée en couleurs sur l'hygiène de la bouche et des dents, qui vous apprendra comment on prend soin de ses dents et de sa bouche.

PETIT BASTIAIS

Papeterie du Petit Bastiais
8, boulevard du Palais — BASTIA

VISITE S'IMPOSE

CAHIERS — ARDOISES
PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame à 0 fr. 10.

PHOSCAO

Lire.... c'est entendre

Dans ce nouveau récepteur de T.S.F. il suffit de manœuvrer une manette pour faire apparaître en face d'un index le nom de la station désirée, et l'entendre en même instant.

Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut fonctionner avec la distribution sur la maison que supprime piles et accus.

SOCIÉTÉ DES ETABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 de fr.
Siège social, 3 Bld du Palais, BASTIA

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

Le véritable Rhum ... doit la supériorité de ... [illegible]

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

"HOTEL CORONA"
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

COMPTOIRS
Généraux de la Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX,
RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, étagerie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 11, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction : Chemin du Paradou

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

Il écoutait avec un sourire équivoque les propos échangés autour de lui, quand ses yeux tombèrent sur Diogène, entrant dans la salle la tête haute, l'air à la fois calme et fier comme toujours.

Nicolas, lui aussi, avait vu le nouvel arrivant, et les deux amis échangèrent un regard.

Un juron s'échappa des lèvres de Nicolas. Mais pour ceux qui l'entouraient, sa blessure était évidemment seule coupable en l'espèce, et ce juron fut mis à l'actif de sa souffrance et de son courage.

Diogène, absolument indifférent, semblait, à l'étonnement de frère de Gilda, n'avoir tranquillement à côté de Frank Hals, qui commandait un repas substantiel.

Nicolas, très étonné lui de sa part, se disait qu'il ne pourrait pas se dominer plus longtemps, car l'odieux rire sonore et franc de Diogène, son bel appétit joyeux, sa parfaite liberté d'esprit étaient plus qu'il ne pouvait supporter.

Pour combler la table du misérable était de plus en plus entourée ; un fauteuil s'arrêta positivement autour de l'amusant coiffeur qu'était Diogène, et celui-ci eut l'audace de se lever pour porter un toast au succès des démarches entreprises par l'héroïque Nicolas Bréderode en vue de retrouver sa sœur !

C'en était trop ! Nicolas se leva, étouffant un juron sur ses lèvres et, prenant rapidement congé de ses amis, il se dirigea vers la porte.

Soutenberg, discrètement, suivit du coin semble où il était réfugié, et suivit les traces de son ami.

XXII

DOUBLE JEU

Quand il ne resta plus autour du vieux Bréderode que quelques-uns de ses amis parmi les plus intimes, Frank Hals jugea le moment opportun pour s'excuser et exprimer ses sympathies au malheureux père. Celui-ci l'accueillit avec une sympathie moins prononcée qu'à l'ordinaire.

— C'est un terrible coup pour moi, mon bon Hls, dit-il, accablé.

— Je suis convaincu que les bandits n'en veulent qu'à votre or, Monsieur de Bréderode, fit l'artiste compatissant, et il est bien certain qu'ils veuillent sur Mademoiselle votre fille comme sur un objet précieux d'où dépend le succès de leur coup de force.

— Dieu le veuille !...

— Il est évident, ajouta l'artiste avec plus de conviction encore, qu'ils la traiteront avec une déférence d'autant plus grande qu'ils estiment vraisemblablement sa rançon à très haut prix.

Bréderode eut un mouvement d'incrédulité.

— Je voudrais vous croire, fit-il, mais il n'en est pas moins certain qu'à l'heure actuelle, un pauvre enfant est incarcéré de son sort, inquiète à mon sujet, et qu'elle doit terriblement souffrir ! Voilà ce qui me tue, Hals, continua le malheureux qui, au milieu de ses amis sylencieux et compatissants, semblait se rechercher la sympathie simple et vraie du peintre.

— Les conseillers font ce qu'ils peuvent et sont pleins de bonne volonté, poursuivit-il après une légère pause, mais leurs méthodes sont lentes et trop pondérées pour mon angoisse.

— Mais vous avez organisé personnellement une expédition ?

— Oui... Tous mes domestiques, tous mes tenanciers sont partis dans la direction de Groningen, mais Dieu sait à quoi ils aboutiront, maintenant que Nicolas est dans l'impossibilité de les accompagner et de les diriger ! Ce sont de braves gens, certes, mais ils ne sont pas entraînés à de telles aventures... Imaginez un navire sans boussole, mon pauvre Hals !

— En résumé, dit le peintre, ce qu'il vous faut, c'est un chef, un meneur d'hommes ?... Quelqu'un d'autsi actif que ces bandits d'écumeurs, et qui saurait les battre à leur propre jeu ? Vous avez les soldats, mais vous n'avez pas le chef ?...

— C'est exactement cela, hélas ! Mes amis du Conseil espèrent pouvoir lever un important corps de volontaires pour demain, mais j'ai grand peur que cette seconde expédition ne vaille guère mieux que la première... Dieu sait pourtant que je ne regarde pas à la dépense, mais comme vous l'avez dit, ce n'est pas le nombre qu'il faut, c'est le chef Je ne suis plus qu'un vieillard, et mon fils qui seul pourrait me remplacer, a été mis hors de combat dès le début...

— Mais, objecta le peintre, Monsieur votre fils a assez d'amis à Harlem pour trouver un remplaçant ; tous doivent bouillir d'indignation devant un pareil attentat, et être prêts à vous servir.

— Les meilleurs sont au front, mon ami, fit mélancoliquement Bréderode, n'oubliez pas que nous sommes en guerre, et ceux qui sont à l'arrière sont bien trop absorbés par leurs propres affaires pour penser aux miennes !

— C'est très raisonnable ! protesta chaudement Hals.

— Non, mon ami, les hommes d'aujourd'hui, ceux du moins qui sont restés à l'abri des combats dans nos villes, n'ont plus cet esprit de chevalerie, ou même simplement ce goût de l'aventure qui animait nos ancêtres à donner leur sang pour une belle et juste cause...

— Il y a des exceptions, grâce à Dieu !

— Non, mon bon Hals, et je vais dire, vous qui connaissez toute la jeunesse de Harlem, de me nommer un seul homme qui viendrait à moi aujourd'hui pour me dire :

« Vous avez perdu votre fille, je suis prêt à vous aider à la rechercher et, par Dieu ! je jure que je vous la ramènerai saine et sauve, ou j'y laisserai ma peau »

Et comme le peintre se taisait, hésitant à parler, Bréderode ajouta :

— Voilà ce qu'un aurait dit autrefois, mon ami, avant que le nègoce eût fait de nous des gens trop fortunés. Le bien-être a engendré l'égoïsme chez nous comme partout, voilà la vérité ?

Hals, un instant déconcerté, regarda autour de lui, cherchant l'homme que Bréderode déclarait inexistant, et son regard tomba sur le noble et fier visage de son ami.

Diogène, confortablement adossé à sa chaise, avait écouté, sans en perdre pendre un mot, la conversation entre ces deux hommes, et une flamme de gaîté et d'ironie dansa dans ses yeux quand Hals céda à l'impulsion de sa nature d'artiste, s'écria avec enthousiasme :

A suivre.

N° 10e ANNÉE — N° 97. 35 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 35 centimes MERCREDI 21 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
9, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 9.80

BUREAU A PARIS
18, Rue de la Grange Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du débarquement relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS
Corse..... 1 an 30 fr. — 6 mois 15 fr. — 3 mois 8 fr.
Etranger.. 1 an 60 fr. — 6 mois 30 fr. — 3 mois 15 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 18, rue de la Grange Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

La Corse dans la Méditerranée

Les forces intérieures : Les ouvrages

Dans l'article, que nous avons déjà signalé, du colonel Cour, qui parle précisément avec sa connaissance particulière de la Corse, il est naturellement fait allusion à la fertilité que donne à l'île, en vue de sa défense, sa nature physique.

« L'île envahie », c'est également le titre d'un ouvrage paru il y a une trentaine d'années, sous la signature de M. G. de Lys, qui fut aussi attaché comme officier à la garnison de la Corse ; le remaniement de cet ouvrage n'empêche pas qu'il insiste sur les facilités ou les difficultés qu'il y aurait pour un ennemi éventuel à occuper l'île.

Chose curieuse (l'est-elle à ce point ?) ces deux officiers écrivant à un si long intervalle se rencontrent dans l'exposé d'observations tactiques et stratégiques qui, en réalité, ressortissent à l'observation courante. C'est ainsi qu'il est parlé des routes militaires qu'une information récente prête au département de la guerre l'intention d'établir, notamment celles de Pontenovo à Bastia par Murato, et de Solta à Levie par le massif de Cagna.

Il n'en faut guère davantage dans cet ordre d'idées. En temps de guerre, la Corse doit être rapidement parcourue par des routes d'intérieur. Le réseau routier intérieur est assez abondant. Du nord au sud, comme dans nombre de directions transversales, on peut parcourir la Corse par son chaîne montagneux. Il y a quelques lacunes. Les deux plus graves sont celles énoncées dans l'information de presse en question.

Au nord, le plateau de Murato a toujours eu une importance stratégique considérable. C'est par ce plateau qu'ont dévalé les troupes royales sur Pontenovo. Dans les conditions où la situation politique s'est modifiée depuis cent cinquante ans, la route projetée doit maintenir à servir à la libre circulation des éléments de la défense intérieure qui ont à éviter les rivages, les vallées débouchant aux rivages, et utiliser leurs facilités centrales de transport pour fermer l'accès par les vallées, pour mieux sauter d'une vallée à l'autre.

Le cas est encore plus accusé pour la route du sud. Les forces intérieures peuvent être là obligées de remonter par les montagnes, soit des vides du rivage, non seulement pour éviter le danger de ces voies, mais aussi et surtout en vue d'une plus grande et nécessaire mobilité.

Lorsque ces deux routes seront construites (si elles le sont), on remarquera que la liaison routière sera assurée sans solution de continuité entre Portovecchio et Bonifacio et le plateau du Nebbio.

Le plus dur sera de construire les 15 kilomètres, en plein massif montagneux, qui séparent Solta, au centre de la plaine de l'extrême-sud, de Carbini, village en réalité déjà relié à Levie et, par Zonza et Aullène, à Carte et à Bastia. Un moindre effort sera nécessaire pour ouvrir un débouché carrossable entre Pontenovo et Murato, en réalité un point plus rapproché encore qui se trouve près de Bigorno.

Ces deux réalisations, au moins ces deux, sont indispensables.

Dans ces conditions, les effectifs pourront se mouvoir avec une grande rapidité d'un point à l'autre, selon les besoins, comme dans l'ancien temps, même comme de nos jours, mais sans trainer avec eux des armements et approvisionnements lourds. Or, ces armements et approvisionnements de toute sorte, si fort qu'on les suppose, seront toujours assez abondants pour exiger d'emprunter des routes carrossables. Les troupes se marchent plus qu'avec des muettes remplies : elles sont toujours suivies par des voitures.

Il s'agit ici de l'utilisation de la nature physique du pays en vue de sa défense.

Le triple assassinat de Lopigna

Nouveaux détails

Lopigna, 20 mai. — L'émotion produite par le triple assassinat commis sur la route de Lopigna à Ajaccio est encore très vive.

La relation que nous vous avons adressée dimanche, recueillie quelques instants après le drame, alors que l'émoi était à son comble, a été confirmée par les renseignements qui nous sont parvenus aujourd'hui.

Cependant, nous devons préciser certains points.

Avec les malheureux Adam et Hervé, un troisième gendarme avait pris place dans la voiture ; ce dernier, M. Abadie, eut à une circonstance miraculeuse d'échapper à la mort. Un de ses camarades, atteint mortellement par les coups des bandits, laissa tomber son mousqueton, dont la crosse heurta violemment Abadie à la tête ; sous le choc, ce dernier s'évanouit et s'affaissa. Les assassins le voyant étendu auprès des cadavres de Ricci, d'Adam et d'Hervé, et couvert de leur sang, le crurent mort.

Le chauffeur Andredezi a déclaré qu'un des agresseurs lui ordonna d'achever le conducteur Ricci qui râlait encore ; il prétexta n'avoir pas d'armes mais le bandit lui remit son pistolet. Andrezeri eût un moment l'idée de faire feu sur le criminel mais il comprit à quels dangers il s'exposait ; il refusa cependant d'achever le blessé auquel son interlocuteur donna le coup de grâce.

Grâce à une circonstance fortuite, l'essence contenue dans le réservoir ayant eu le temps de s'évaporer, la voiture automobile n'a pas été entièrement brûlée ; seul le moteur, le radiateur et les accessoires de l'avant ont été détériorés par les flammes.

⁂

Le gendarme Abadie a été entendu par les magistrats du Parquet. Il renouvelle ses déclarations que les agresseurs ont tiré quatre coups de feu et qu'ils étaient divisés en deux groupes.

⁂

M. le Docteur Giocanti, médecin légiste, a procédé à l'autopsie des victimes. Ricci avait été atteint dans la région du cœur ; Adam avait eu la figure littéralement fracassée par des chevrotines ; Hervé avait eu la poitrine traversée d'une balle et l'autre par une balle et avait été également atteint par des chevrotines.

La situation aux Indes

L'Angleterre défendra ses droits

Londres, 20 mai. — A la Chambre des Communes, Lord Wedgwood Benn secrétaire pour l'Inde, a déclaré que le Gouvernement des Indes est disposé à faire usage de toutes ses forces contre les tentatives ayant manifestement pour objet de rendre toute administration impossible.

Incidents à Madras

Madras, 20 mai. — Au cours d'une collision, hier, entre la police et des manifestants hindous, à Madras et Wadala, deux personnes ont été blessées ; 70 arrestations ont été opérées. On signale également quelques victimes du côté de la police.

Le nouveau Préfet de la Corse

Paris, 20 mai. — M. Joseph Seguin sous-préfet de Dunkerque, devient préfet de la Corse.

Paris, 20 mai. — M. Amédée Bussière, préfet de 3e classe de la Corse, est nommé préfet du Calvados.

L'Outillage National

Paris, 20 mai. — M. André Tardieu a reçu ce matin les membres de la Commission interministérielle de l'outillage national. Cette réunion avait pour but d'arrêter la répartition finale des cinq milliards affectés par le Gouvernement à l'équipement national, conformément à sa déclaration ministérielle.

Assisteient à cette réunion MM. Paul Reynaud, Germain-Martin, Pernot, Mallarmé, Laurent-Eynac, Morraud, Pierre-Etienne Flandin, Rollin, Champetier de Ribes, Barety, Peische, Francois Poncet, Lillaz et Lautier.

Les accidents de la route

Compiègne, 20 mai. — Sur la route de Noyon, près de Ribecourt, une auto pilotée par M. Petit, entrepreneur à Noyon, a capoté. Ce dernier a été tué sur le coup ; un ami l'accompagnant, M. Lapaux, également de Noyon, est grièvement blessé.

A Thourotte, l'auto des époux Laurent, de Noyon, a dérapé et s'est retournée complètement. Les occupants ont été relevés avec de nombreuses blessures.

Une délégation de la Chambre de Commerce de Berlin visite la Foire de Paris

Paris, 20 mai. — La Chambre de Commerce de Paris a reçu aujourd'hui une délégation de la Chambre de Commerce de Berlin, venue visiter la Foire de Paris.

L'ambassadeur d'Allemagne, les membres du Comité franco-allemand d'information et de documentation, de la Chambre de Commerce allemande de Paris et les délégués de la Chambre de Commerce Internationale assistaient à cette réception.

Le Colonel Cour remarque que certains passages menant de la mer à l'intérieur peuvent être tenus par quelques hommes. Encore faut-il que ces hommes puissent se porter aisément, dans les moindres délais, avec leur armement complet et utile, d'un endroit dégagé à un endroit menacé. Pour réaliser cette condition, la Corse centrale doit être étudiée et organisée au moyen de quelques ouvrages venant au secours des forces locales que la nature insulaire dispense dans ce but. Les routes en question, d'abord. Puis, en dehors des routes carrossables, la praticabilité des principaux sentiers de montagne, ceux qui, en une heure ou deux, par les raccourcis, permettent de franchir les quarante kilomètres que représenterait la même distance parcourue sur route. Des syndicats d'initiative, moyennant des sommes infimes, ont réparé des sentiers de la sorte en pleins massifs montagneux. La guerre peut généraliser le système à toute l'île sans effort violent, et, après cela, posséder un magnifique réseau de voies carrossables ou non où, par leur extrême mobilité, dix mille hommes seraient plus redoutables que quarante mille supposés déboqués sur un ou plusieurs points de la Corse.

Cela nous amène à dire un mot des effectifs.

Le nouveau Préfet de la Corse

Paris, 20 mai. — M. Joseph Seguin sous-préfet de Dunkerque, devient préfet de la Corse.

Paris, 20 mai. — M. Amédée Bussière, préfet de 3e classe de la Corse, est nommé préfet du Calvados.

L'Outillage National

Paris, 20 mai. — M. André Tardieu a reçu ce matin les membres de la Commission interministérielle de l'outillage national. Cette réunion avait pour but d'arrêter la répartition finale des cinq milliards affectés par le Gouvernement à l'équipement national, conformément à sa déclaration ministérielle.

Assisteient à cette réunion MM. Paul Reynaud, Germain-Martin, Pernot, Mallarmé, Laurent-Eynac, Morraud, Pierre-Etienne Flandin, Rollin, Champetier de Ribes, Barety, Peische, Francois Poncet, Lillaz et Lautier.

Les accidents de la route

Compiègne, 20 mai. — Sur la route de Noyon, près de Ribecourt, une auto pilotée par M. Petit, entrepreneur à Noyon, a capoté. Ce dernier a été tué sur le coup ; un ami l'accompagnant, M. Lapaux, également de Noyon, est grièvement blessé.

A Thourotte, l'auto des époux Laurent, de Noyon, a dérapé et s'est retournée complètement. Les occupants ont été relevés avec de nombreuses blessures.

La franche française des obligations Young

Paris, 20 mai. — L'émission publique de 10.000 actions constituant la franche française du capital immédiatement exigible de la Banque des Règlements Internationaux a eu lieu mardi 20 mai, au siège central de la Banque de France, de 9 heures à midi.

Le nombre des actions souscrites s'élève à 2 millions 551 mille 717 francs, c'est-à-dire à plus de 255 fois le nombre des actions offertes.

La Banque de France procèdera dans un très bref délai à la répartition des actions attribuées et au remboursement de la fraction des versements versés qui excède le montant exigible.

A titre d'acompte sur ce remboursement, elle crédite dès lors, mai au matin les souscripteurs titulaires d'un compte sur ses livres d'une somme égale à 90 pour cent des versements versés par eux à l'appui de leurs souscriptions.

Washington, Tokio et Londres examinent le pacte naval de Londres

Les députés conservateurs anglais contre le pacte

Londres, 20 mai. — 85 députés conservateurs ont signé une résolution demandant au Parlement de rejeter le pacte naval de Londres, déclarant que la partie du traité relative à la limitation et à la réduction des armements est contraire aux intérêts de l'Empire britannique.

Le Ministre japonais de la Marine est satisfait du pacte

Tokio, 20 mai. — L'amiral Takarabe, ministre japonais de la marine, qui vient de rentrer de Londres, où il fait partie de la délégation japonaise à la conférence navale, a eu après son arrivée un long entretien avec l'amiral Kato.

Dans une déclaration, l'amiral Takarabe a exprimé sa reconnaissance à la presse et au public pour l'appui donné. Il a dit que seules les générations à venir pourraient apprécier à leur juste valeur les avantages de la conférence.

Il a ajouté que le texte du traité naval était suffisamment disposent et que tout le monde avait lieu de se réjouir que l'accord eut été obtenu par les concessions mutuelles des puissances.

Néanmoins, les extrémistes accusent l'amiral Takarabe d'avoir trahi les intérêts du Japon au profit de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Le Sénat américain ratifiera le traité de Londres

Washington, 20 mai. — La Commission des affaires étrangères et le Comité naval, persuadés, dès à présent qu'il y aura une majorité pour ratifier le traité de Londres, ont voté des motions demandant à hâter la conclusion des débats sur ce traité.

On espère en finir avec les témoignages dans quelques jours et terminer le traité au Sénat, dont la ratification est considérée comme certaine.

Des réserves seront, sans doute, présentées par le sénateur Swanson.

Les mesures pour remédier à la crise vinic

ÉCHOS

Billet Parisien

On annonce que les grands immeubles parisiens seront munis désormais chacun d'un poste d'incendie.

Un officier de ce corps d'élite que constituent les pompiers de la capitale, disait à ce sujet :

— Je vois tout le bénéfice moral qu'on peut tirer de ce mesure de l'image que nous allons en donner. Il sera pour nous une documentation très instructive. Quand il dirigeait sur l'écran, devant la classe de nos « bleus », les différentes phases du combat, ils comprendront bien mieux la théorie apprise dans la cour de la caserne. Le public y trouvera aussi son compte ; on lui apprendra comment il ne faut pas mettre le feu...

Ainsi, la chose est décidée. Lorsque nous verrons passer les pompiers de Paris en troisième vitesse au son angoissant de la trompe d'alarme, nous chercherons parmi les hommes casqués d'acier qui courent au danger, l'opérateur de cinéma.

Celui-ci sera de tous les incendies. Rien ne devra pour les tourner une bande de cinq mètres. Il ne s'agira plus de perdre son temps en préparatifs trop minutieux. Le mois de planter le manche à cafe dans le temps minimum que les pompes seront mises en batterie et de filmer la voiture, dans le vacarme, les bousculades et les chocs d'un événement dramatique dont les péripéties doivent être émouvantes les plus possible obligatoirement.

Il est inconcevable qu'ici le meilleur, en scène n'interrompra pas la prise de vue par un coup de sifflet strident et impératif pour s'écrier ensuite, les yeux exorbités : « Arrêtez, n... de D... ! et ne mettez-nu ce ! »

S'il s'immisçait à ce jeu-là, tout ce qu'on pourrait lui remettre, ce serait attention d'aller marcher ailleurs.

Mais nous plaisantons. L'opérateur choisi pour recueillir cette documentation du feu sera toujours, nous n'en doutons pas, à la hauteur de sa tâche et de son but. Sang-froid, non adresse et sens pratique, se collaborer avec les hommes chargés dont il soutira la lutte ennuyeuse contre les flammes, et partois aussi, hélas, les gestes de désespoir et de sacrifice.

Gabriel Bathe.

Nouvelles diverses

Casablanca, 29 mai. — Un avion appartenant à un groupe de trois appareils du 37e régiment d'aviation, atterri de Marrakech en Tunisie, s'est brisé sur le sol, pour une cause inconnue, à Sidi Abdallah, près de Fez.

Deux sergents ont été grièvement blessés.

Paris, 29 mai. — Le Président du Conseil municipal de Paris donnera ce soir un dîner pendant une brillante soirée suivra la réception parlementaires.

Le Caire, 29 mai. — On mande de Siout que deux incendies ont éclaté en mardi dans la région de Mantalwat, au village de Timsah.

Vingt personnes ont été tuées et trois autres grièvement brûlées ; 226 habitations sont détruites.

A Beni Souef, il y a 6 tués et cent maisons détruites.

Paris, 29 mai. — Le jeune Ramon, comptable des Musées Nationaux, accusé d'avoir détourné 150.000 francs, est condamné à 18 mois de prison.

Paris, 29 mai. — M. André Tardieu a reçu dans la soirée MM. Michalopoulos, ministre des affaires étrangères de Grèce, et Politis, ministre de Grèce à Paris.

Paris, 29 mai. — M. Robert Serot a visité aujourd'hui l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles.

Nantes, 29 mai. — Une descente de police effectuée récemment chez une demi-mondaine amenait la découverte d'une fumerie d'opium. La demi-mondaine a été condamnée aujourd'hui par le tribunal correctionnel à 2 mois de prison.

Des attendus on lit qu'il y a quelques complices.

A la Conférence régionale des P.T.T.

Nous avons publié la délibération de la Chambre de commerce d'Ajaccio du 3 mai. Parmi les diverses questions traitées par cette compagnie, figurait le compte-rendu de la mission de M. Vaire de Sucsini, vice-président de la Chambre, délégué en cette qualité à la conférence régionale des P.T.T. de Marseille, le 24 avril dernier.

Ce rapport expose les diverses questions d'intérêt local soumises à la conférence et sur lesquelles l'attention de M. le Directeur régional des P.T.T. de Marseille, a été appelée. Nous les résumons ci-après :

Le renforcement du personnel des P.T.T. dans les bureaux de poste a donné lieu à de nombreuses observations. Le service actuel, assuré par de nombreux auxiliaires, n'offre pas au public toutes les garanties désirables et les bureaux doivent être pourvus d'un personnel titulaire à effectif normal.

L'acheminement des colis postaux en valeur déclarée a fait l'objet d'engagements de M. le Directeur régional qui a promis de faciliter le transport d'une certaine quantité de colis par les services automobiles subventionnés. Ces transports ne sont pas prévus dans les contrats des concessionnaires et la revision des traités devra se poursuivre.

L'installation d'appareils rapides dans les stations téléphoniques reliés directement à Ajaccio, de l'avis de l'administration des P.T.T. ne saurait être envisagée d'une manière générale en raison des dépenses qu'elle entraînerait et du trafic actuel des transmissions. L'appareil télégraphique Hughes est employé toutes les fois que l'importance des transmissions l'exige.

L'utilisation des lignes de la Marine pour les services télégraphiques en temps de paix a été autorisée en faveur du service des P. T. T. lorsque les nécessités se présenteront.

L'utilisation des cabines d'isolement pour la transmission des télégrammes téléphonés fera l'objet d'une étude particulière en vue d'assurer le secret des correspondances pour l'amélioration et l'installation des cabines.

Les relations téléphoniques entre la Corse et le Continent sont sur le point d'être réalisées et en 1931 les crédits nécessaires seront inscrits au budget pour l'établissement d'une ligne La Turbie-Saint-Florent, très probablement.

L'extension du réseau téléphonique rural se poursuit sous les meilleures conditions dans le département.

La distribution des courriers du Continent a été examinée avec intérêt. L'administration des postes a fait observer que les retards des distributions sont dûs uniquement aux horaires des bateaux dont les arrivées ne permettent pas d'assurer la réexpédition des dépêches dans les divers bureaux de l'intérieur le jour même des arrivées des dépêches.

Il appartiendra aux Chambres de Commerce et au Conseil général de réclamer la modification des horaires pour remédier aux inconvénients signalés.

Le rétablissement de la lettre chargée a été sollicité en faveur des correspondances strictement commerciales.

Le départ des malles postales les jours d'arrivée des courriers du continent et le rétablissement d'une troisième distribution à Ajaccio sollicitèrent l'attention de l'administration des postes qui s'emploiera à résoudre la question.

L'établissement d'un plus grand nombre de facteurs receveurs a fait l'objet d'un vœu de la conférence à examiner par l'administration supérieure.

La construction d'un hôtel des postes et d'installation du bureau auxiliaire de la Barrière à Ajaccio ont été envisagées par la conférence. Ces questions font l'objet des préoccupations de l'administration qui désire ardemment que la municipalité d'Ajaccio lui désigne sans retard les emplacements qu'elle aura choisis.

La conférence a sollicité d'autre part :

1° Installation d'une ligne téléphonique de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio à Conca ;

2° Ouverture d'un deuxième guichet au bureau de Propriano ;

3° l'aménagement de la ligne Porto-vecchio-Ospedale-Zonza-Quenza ;

4° l'élagage des arbres par le service des ponts et chaussées sur le parcours des lignes télégraphiques et téléphoniques.

31 Mai au 7 Juin 1930

Foire Exposition de Francardo

AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

A Travers la Corse

AJACCIO

Au départ. — Dimanche, à 17 heures, par le vapeur « Caid » sont partis pour Tunis MM. Raoul Falcani, vice-président du tribunal civil de cette ville, conseiller général de Calenzana, et Sanini, ancien président de la Société « La Corse » de Tunis.

A l'arrivée. — Le commandant aviateur Fiorelli, officier de la Légion d'honneur, attaché au Cabinet du ministre de l'Air.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est parti samedi à 19 heures pour Marseille avec passagers et marchandises.

Le vapeur « Caid » arrivé dimanche matin de Marseille avec 119 tonnes de marchandises, est reparti à 17 heures pour Tunis avec 21 passagers et 5 tonnes de billots de pins.

Etat civil. — Journée du 19 mai. — Naissances : Ambroselli Madeleine, Dorée ; Nocito Joséphine, 8 ans.

A la police. — Dimanche à 23 h. 30, le nommé F. J., 24 ans, chauffeur, a été arrêté et conduit au violon sous l'inculpation de coup de feu sur la voie publique et port d'armes.

Les sports. — Dimanche, au Stade des Salines le Racing Ajaccien a battu par 3 buts à 0 l'Athlétic Ajaccien. Le premier devient donc champion du district sud.

EVISA. — Grâce à l'action vigoureuse de notre excellent ami M. Massoni, conseiller général d'Evisa, le Conseil général a voté un crédit de 60.000 francs pour réparations et empierrement du chemin d'intérêt commun n° 24, du pont de Cristinacce à Marignana.

Notre ami a également fait inscrire au programme préparatoire de 1931 :

60.000 francs pour ouverture d'un bief de chemin destiné à desservir la partie haute du village de Partinello, partant de la route nationale 199 près de la fontaine publique.

30.000 francs pour achèvement du chemin dit de Capo-Sottano (commune de Cristinacce).

Une subvention de 3.000 francs a été accordé-e à la commune d'Evisa pour empierrement d'un mur de soutènement et 1.000 francs pour la foire du 15 juin.

La commune de Serriera a bénéficié d'une subvention de 1.500 francs pour construction d'un mur à l'intérieur du village.

SARTÈNE

PROPRIANO. — *Terrible accident.* — Jeudi soir, vers 17 heures, la jeune Ida Franzi, âgée de 14 ans, revenant de la rivière où elle avait passé la journée à faire la lessive, était montée sur le marchepied d'un camion automobile chargé de charbon. A l'entrée de la ville, la malheureuse enfant perdit l'équilibre et tomba sous la roue arrière du lourd véhicule qui lui sectionna complètement les deux jambes.

Après une intervention chirurgicale opérée sur place par le docteur Ripert, Vers-d'Ajaccio, la victime de ce terrible accident a été dirigée sur l'hôpital civil d'Ajaccio.

Son cas est jugé désespéré.

CONCOURS DE POULINIÈRES ET ACHATS

Ajaccio : le mardi 9 septembre à 14 heures.

Vico : le mercredi 10 septembre à 15 heures.

Ornano : le jeudi 11 septembre à 9 heures.

Sartène : le jeudi 11 septembre à 15 heures.

Porto-Vecchio : le vendredi 12 septembre à 9 heures.

Casabianda : le vendredi 12 septembre à 15 heures.

Bastia : le samedi 13 septembre à 9 heures.

CONCOURS MULASSIERS ET COURSES

Le concours mulassier de Francardo aura lieu le 1er juin à 3 heures.

Le concours mulassier de Propriano le 3 juin à 9 heures.

Les courses de Propriano auront lieu le 3 juin à 15 heures.

Engagements chez M. Nouro avant le 27 mai à 18 heures.

Dans l'Armée

INFANTERIE COLONIALE

Ont été nommés au grade d'adjudant-chef les adjudants dont les noms suivent :

Lorciani Jean-Joseph, du 23e régiment d'infanterie coloniale.

Leonelli Jean-Charles, du 16e régiment de tirailleurs sénégalais.

Serba Pierry, du 22e régiment d'infanterie coloniale.

Villa René-Achille, du 17e régiment de tirailleurs sénégalais.

HOCCO-RHUM TUE LA GRIPPE

Bastia-Sportif

BASTIA - CORTE - BASTIA (140 kms)
GRANDS PRIX DE BASTIA
Mille francs de prix

1er : 350 francs. 2e 250 francs ; 3me 150 francs ; 4me : 100 francs ; 5me : 75 francs ; 6me 50, francs ; 7me : 25 francs.

Cette épreuve officielle organisée par le Cyclo Olympique Bastiais sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France avec le concours des Etablissements « Vin du Cap Mandraccci », sous la Présidence d'Honneur de M. F. M. Alfieri, président d'honneur et M. Santoni, Vice-Président d'Honneur, aura lieu dimanche 25 courant.

Le départ est fixé à 10 heures au rond point du Palais de Justice en face du bar « Bon Bar ».

Commission de course : M. Mori, Président du Cyclo, M. Seghetti, Secrétaire général, M. Santandrea, Chef délégué sportif.

REGLEMENTS

Article 1er. — Cette épreuve démunie « Grands Prix de Bastia » est réservée aux coureurs licenciés de l'U. V. F. amateurs, indépendants, débutants, toutes catégories, résidant depuis un an au moins dans le département.

Article 2. — Seuls, les professionnels et aspirants hors catégories ne pourront y prendre part.

Article 3. — Ils devront présenter leur licence au déclenc de l'U. V. F. au moment du contrôle du départ.

Article 4. — Les coureurs devront être présents à 9 heures précises pour signer la feuille de contrôle et pour la pose des dossards.

Article 5. — La tenue réglementaire est de rigueur (maillot, culottes et chaussettes noires.

Article 6. — Les sportsmen engagés dans cette course pourront y participer avec la bicyclette dont ils auront déclaré la marque sur la feuille de contrôle (avec ou sans roue libre), les freins sont obligatoires.

Article 7. — Au cas où le coureur ne se conformerait pas aux présents règlements, il sera exclu de l'épreuve.

Article 8. — Ils devront effectuer tout le parcours avec la même bicyclette sauf pour cause de force majeure dûment prévue par les commissaires.

Article 9. — En cas de pannes, ils ne devront pas avoir recours à une tierce personne.

Article 10. — Tous suiveurs, entraîneurs et soigneurs sont interdits.

Article 11. — Toute infraction sera punissable d'une amende de 25 francs minimum et le coureur pourra, suivant le cas, être disqualifié de l'épreuve.

Article 12. — Il est recommandé aux sportifs qui participeront à cette épreuve de garder leur droite sur le parcours dans les côtes.

Article 13. — Les suiveurs qui dévieront suivre cette épreuve devront demander un numéro d'ordre au Président de la Société.

Article 14. — Les voitures suiveuses ne devront en aucune façon dépasser les voitures officielles.

Article 15. — Le contrôle de Corte se fermé 1 heure après l'arrivée du premier coureur.

Article 16. — L'arrivée à Bastia aura lieu au Palais de Justice vers 15 heures ; le contrôle sera clôturé 1 heure 30 après l'arrivée du premier.

Article 17. — Les vainqueurs recevront leurs prix aussitôt après l'homologation de la course.

Article 18. — Les réclamations seront admises par MM. les commissaires de la course dans le délai de 24 heures ; passé ce délai, elles ne seront plus recevables.

Article 19. — Les engagements du Grand Prix de Bastia seront fermés le 22 courant à 18 heures.

Bastia, le 19 Mai 1930

Le Président : MORI

Nous ajoutons que les coureurs sont assurés auprès de la Compagnie « L'Urbaine et la Seine » contre tous risques.

Nominations

MAGISTRATURE

Bénéficieront de la première majoration de 1.000 francs, les magistrats dont les noms suivent :

M. Cuneo, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Marrakech, du 16 décembre 1927 au 14 janvier 1930, en qualité de juge suppléant.

M. Lasinchi, juge d'instruction au tribunal de première instance de Tizi-Ouzou, à partir du 1er octobre 1926.

M. Antona, juge au tribunal de première instance de Mostaganem, à partir du 1er août 1926.

JUSTICE MILITAIRE

M. Compana, officier de justice militaire adjoint, substitut du juge d'instruction militaire au 2e tribunal militaire du 22e corps d'armée, est affecté en qualité de substitut du juge d'instruction militaire au tribunal militaire de Metz.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

21 MAI 1930 : Sainte Gisèle :

21 mai 1809. — Bastia se rend aux Anglais. L'acte de reddition porte les signatures de Galeazzini, des généraux Courand et Franceschi pour la ville et celles d'Inglistad et Sussuda Jonng, pour l'Angleterre. La prise de Bastia est bien après la prise de Toulon ; mais celui qui devançait Toulon devait aussi faire évacuer Bastia et le jour où les soldats d'Alban prendraient le chemin des soldats de Gênes, n'allait pas tarder à arriver.

Nos Réservistes

Mettant un peu plus de mouvement et de belle humeur dans les rues de notre ville près de quatre cent jeunes gens des classes 24 et 25 y ont été convoqués en vue d'effectuer une période d'instruction de 21 jours.

Casernés provisoirement à Saint Joseph en attendant leur départ pour Saint Florent, ils reprennent actuellement contact avec la vie militaire. Le général Franchet, commandant supérieur, s'est rendu dès ce matin à leur cantonnement en compagnie du Colonel Gérard, commandant le 173me R. I. afin de se rendre compte personnellement des conditions de logement et de nourriture qui leur étaient faites.

L'empressement et la sollicitude de ces deux chefs qui se sont entretenus avec la plupart d'entre eux a produit parmi nos jeunes hommes la plus heureuse des impressions qui laisse augurer d'une période joyeuse et profitable.

Dans les groupements

AUX TORPILLES ET MARINS DE LA GUERRE

Hier soir mardi à 20 heures a eu lieu la réunion générale de la fédération des torpilles de la guerre 1914-18 et marins de la guerre.

Devant une assemblée de plus de cinquante personnes, tous les pionniers qui l'ont fait exister à cause de leur profession qui les a obligés de poursuivre la mort, le vice-président Buhot fait entendre le président de séance. Le camarade Raffaelli, capitaine de la M. M., est nommé pour ouvrir la séance en passant la parole au camarade Buhot qui parle pendant plus d'une heure pour exposer les buts de la Fédération.

Ceci fini, le bureau de la section du Nord de l'île et de Bastia est constitué de la façon suivante :

Président : Rafaelli Esg., capitaine M. M. Vice-Président, Cardi. Secrétaire : Negri E. Trésorier : Gandolfi François. Secrétaire adjoint : Manoni. Administrateurs : Petrignani, Rabaldi, Venturi, Lapersi.

Le nouveau bureau prévient tous les marins de l'Etat et du Commerce sans exception qu'une permanence fonctionne journellement Rue Napoléon, 25, chez Negri : 1, rue de la Paroisse (Citadelle Bar) ; Place Prela (Social Bar) et à la cantine Baptiste Rabaldi.

Pour le cConseil, le Président :
Eugène RAFFAELLI

Chronique du Bien

Nous remercions vivement Mme Dominique Verrura, épouse de l'honorable conseiller municipal de Bastia, d'avoir *spontanément* a notre *société protectrice des animaux* et de verser une cotisation annuelle de 50 francs.

Cela dénote un très bon cœur et c'est le meilleur compliment que nous puissions adresser à Mme Verrura.

J.-M. FONTANA

Communications

CONDOLÉANCES

L'Amicale des retraités de Gendarmerie de la Corse, déplorant la fin tragique des camarades Adam et Hervé, adresse aux familles de ces victimes du devoir ses condoléances émues.

Le Président : GIUSEPPI
Le Secrétaire : GAUBIAC

Avis Officiels

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE

On demande d'extrême urgence :

1° pour une importante fonderie à Frejus, deux bons fondeurs.

2° pour hôtels d'Ajaccio et de Piétrinere : un chef cuisinier, deux sommeliers, deux garçons de salle, deux plongeurs, des femmes de ménage et des bonnes à tout faire. Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la Main-d'Œuvre, 4, Cours Grandval à Ajaccio, téléphone 249.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Jean-Benoit Orsini, née Marcelli et M. Louis Orsini, chef de bureau des travaux publics, à Ouillins, Rhône, et à Salicetti, et leur fils : M. Tavanti, principal du collège d'Oberon, Mme, née Orsini et leur fils : M. Albert Orsini, commis des douanes à Saigon, Mme, née Zuccarelli, et leur fille ; M. Charles Orsini, néo-diplômé au tribunal de Saigon ; Mme et M. Joseph Marietti, leurs enfants et petite fille ; MM. et Mmes Xavier, Louis, Joseph Leandri et leurs enfants ; M. et Mme Villerlani, née Leandri ;

Les familles Jean-Pasquin Orsini, Jacques-André et Sébastien Terramorsi de Carticasi ; Jean Pasqualini de Salicetu ; Tristani, Bandini, Marlani, Defendini, Colombani de Sermana, Sarocchi de Zaani, Nicolas Salicetti de Salicetu, Auge-Louis Zuccarelli de Soveria ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur JEAN-BENOIT ORSINI
Instituteur en retraite

leur époux, père, grand père, beau-père et beau-frère regretté, oncle, cousin germain et allié, pieusement décédé à Bastia dans sa 71me année, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu jeudi 22 à 9 heures, 12, Bd Auguste Gaudin et l'inhumation vendredi, à 11 heures, à Carticasi.

Priez pour Lui !

La famille ne reçoit pas.

OCCHIATANA

Mme de Paoli-Leoni ; M. Joseph de Paoli-Leoni, Censeur des Etudes au Lycée de la Roche-sur-Yon, et ses filles ; M. Jean-Baptiste de Paoli-Leoni ; Mme et M. Guy Vincentelli, commandant à la Compagnie de Navigation Mixte à Marseille, chevalier de la Légion d'Honneur, et leur fils ; Mlles Rita et Mimi de Paoli-Leoni ; M. A. Vincentelli ; Mme Lamprède ;

Les familles de Monti-Rossi (de Palasca) et Andreossi (de Belgodere) ;

Ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur DON PIERRE DE PAOLI-LEONI

leur fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié décédé le 16 mai dans sa 43me année.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Georges O'Brien dans *Le Bandeau*, Sonpersonnalité dramatique ; Henry Porten dans *Si par honneur...* vaudeville.

Jeudi, en soirée : Georges O'Brien et Virginia Valli dans *Prince sans amour*, Superproduction Fox Film.

A la scène : La Vedette internationale NITA GARCIA.

LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS Le PETIT BASTIAIS

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Un drame mystérieux dans une 'boite' de Montparnasse

Paris, 29 mai. — Un drame mystérieux, qui s'est déroulé, il y a quelques jours déjà, mais sur lequel, on gardait jusqu'ici le silence, passionne les milieux artistiques de Montparnasse.

Le 13 mai, un jeune homme, Ramon de Francia, appartenant à une famille vénézuélienne des plus honorables, pénétrait dans un bar situé à l'angle de la rue Vavin et du boulevard Montparnasse, en compagnie d'une jeune femme, connue dans les boîtes du quartier sous le nom de « La Belle Sonia ». Le couple paraissait très gai ; il s'installa dans un coin de l'établissement et se fit servir deux liqueurs.

Le récit d'un témoin

Un témoin, qui connaissait le couple pour l'avoir rencontré plusieurs fois dans les boîtes de Montparnasse, particulièrement Sonia, vit à un certain moment Ramon de Francia parler avec animation à sa compagne ; ils échangèrent ensuite des papiers.

Soudain, le jeune homme, se saisit sant de son verre, en but le contenu d'un trait. Immédiatement après, il se leva et d'un pas ferme se dirigea vers le lavabo.

A ce moment, il paraissait très à son aise et s'efforçait même un air à la mode. Au bout d'un instant, Ramon de Francia ressortit.

Que s'était-il passé pendant ce temps ? Ses traits étaient convulsés, on rictus horrible le défigurait et son teint devenait d'une pâleur effroyable. Il fit deux pas pour rejoindre sa table mais dut s'arrêter à quelques mètres de la banquette où sa compagne l'attendait.

Les témoins ont dit qu'à cet instant la physionomie de Sonia était celle d'une femme aperçue et craintive plutôt que celle d'une personne surprise et effrayée ; elle froissait nerveusement son mouchoir et, dit-on, ne se leva même que pour porter secours à son compagnon.

Le docteur Eckener ajouta que, depuis le dernier voyage du zeppelin et sa double traversée de l'Atlantique, il avait songé à ne plus voler et à s'occuper à Friedrichshafen de l'école des zeppelins et de leurs perfectionnements ; mais il a entrepris ce voyage parce qu'il considère une épreuve décisive pour l'établissement des lignes régulières avec l'Amérique du Sud et aussi parce que c'est la première fois que le zeppelin traversera l'Equateur.

— Le zeppelin, dit-il encore, est l'appareil de l'avenir pour les lignes d'Amérique.

Les passagers du dirigeable furent réveillés à 5 heures 45, un avion était arrivé venant d'Allemagne ayant à bord trois mille cartes postales pour l'Amérique ; deux des avions allemands arrivés à Séville doivent escorter le zeppelin jusqu'à la côte.

Le dirigeable a été visité par de nombreuses personnalités.

Le départ pour la traversée de l'Atlantique Sud

Séville, 29 mai. — Le zeppelin est parti à 8 heures 32, est à 9 heures 32 de l'heure française, et a mis le cap sur Belva.

Le dirigeable s'élance maintenant au-dessus de l'Océan en une seule étape de sept mille kilomètres environ.

Vraisemblablement, l'aéronef survolera les Canaries et les Iles du Cap Vert, puis il abandonnera définitivement les côtes africaines pour traverser l'Atlantique Sud.

D'après l'horaire prévu, le dirigeable devrait accomplir la traversée en deux jours et demi, c'est-à-dire qu'il atterrirait à Pernambone le 22 mai vers 8 heures du soir.

Le raid transatlantique du "Graff-Zeppelin"

L'atterrissage à Séville

Séville, 29 mai. — Le dirigeable allemand a atterri normalement à Séville hier à 17 heures 40. Le dirigeable repartira son vol ce matin pour Pernambouc, via les Iles Canaries, et le Cap Vert.

L'accueil du public espagnol aux aéronautes allemands

Berlin, 29 mai. — Les journaux donnent de longs comptes rendus sur le voyage du zeppelin, son atterrissage à Séville et l'accueil chaleureux réservé par les autorités et la peuple espagnol.

Les derniers préparatifs pour la première grande étape doivent être terminés durant la nuit ; le départ est fixé à 7 heures 30 du matin.

Séville, 29 mai. — Le banquet a eu lieu à l'Hôtel Alphonse XIII, en l'honneur des officiers et de l'équipage du zeppelin. Au milieu de la cour on avait disposé un zeppelin en miniature, orné de fleurs.

L'infant Alphonse d'Orléans et l'infante Béatrice présidaient ; celle-ci avait à sa droite le commandant Eckener.

Le menu était rédigé en termes aéronautiques.

Aucun discours n'a été prononcé.

Quelques journalistes ont tenté d'interviewer le docteur Eckner mais il s'y est refusé déclarant qu'il avait été défendu aux passagers de faire des déclarations et qu'il devrait donner l'exemple.

Déclarations du Dr Eckner

Cependant, on a pu savoir que le docteur Eckener avait déclaré à des personnalités allemandes résidant à Séville, qu'en 1931, alors qu'il serait à la ville pour la première fois, il compterait qu'elle serait un superbe aéroport et une base superbe pour zeppelins.

Londres, 30 mai. — Un message de Téhéran annonce qu'une forte secousse sismique a été ressentie hier soir sur une grande étendue de la région de Chiraz et qu'une dizaine de personnes ont été tuées.

LES AIGREURS DE L'ESTOMAC

Si vous ressentez des aigreurs ou des brûlures d'estomac après vos repas, c'est une indication presque certaine que vous souffrez d'un excès d'acidité. Cette acidité qui en commençant ne fait ouvrir les portes de l'estomac peut à la longue occasionner ces maladies excessivement graves telles que gastrites, dyspepsies, vous savez lesquelles. Soyez averti, et au premier malaise prenez une demi-cuillère à café de Magnésie Bisurée dans un peu d'eau après les repas. La Magnésie Bisurée neutralise l'acidité nuisible et fait disparaître les ballonnements si désagréables. Vous assurant ainsi une digestion calme et parfaite. Vous trouverez la Magnésie Bisurée (marque déposée) dans toutes les pharmacies.

Les manifestations des commis-postiers

Paris, 29 mai. — Les trois secrétaires généraux du Syndicat des agents des P.T.T. ont été appelés à l'inspection générale de la rue de Grenelle, pour répondre au procès-verbal d'enquête sur les faits qui leur sont reprochés.

La Commission exécutive du Syndicat confédéré du gaz de Paris et celle du Syndicat des employés électriciens ont affirmé leur solidarité avec les postiers et ont décidé qu'un cours d'un meeting commun qui aura lieu lundi à la Bourse du Travail, ils poseraient à leur tour leurs revendications.

Après les incidents des universités espagnoles

Madrid, 29 mai. — Les autorités universitaires ont décidé de considérer l'année scolaire comme terminée. Les cours n'ont pas repris aujourd'hui ainsi que cela devait avoir lieu.

Ils reprendront en automne et les examens auront lieu presque aussitôt.

Cette mesure a été prise à la suite de la décision gouvernementale de mettre un terme à l'agitation qui s'est manifestée depuis quelque temps chez les étudiants.

Le Mémorandum sur les Etats-Unis d'Europe

Londres, 29 mai. — Le correspondant du « Matin » télégraphie :

Le Foreign Office refuse de se prononcer sur le mémorandum transmis relatif à l'organisation fédérale de l'Europe. On ne croit pas que l'opinion officielle du Gouvernement sera connue avant le début de juin.

Le Président du Conseil municipal de Paris donnera ce soir un dîner

Paris, 29 mai. — Le Président du Conseil municipal de Paris donnera ce soir un dîner pendant une brillante soirée suivra la réception parlementaires.

Ses détournements ayant été constatés un fonctionnaire prévaricateur s'enfuit

Perpignan, 29 mai. — Un inspecteur des finances, vérifiant le service des Impôts de la Défense Nationale à la Trésorerie Générale, avait constaté qu'il manquait 11.000 francs.

Un employé du service, François Vilarèque, assistant à l'inspection, sortit sous un prétexte quelconque et ne reparut pas.

La police mobile le recherche. Les postes frontières ont reçu son signalement.

On venait que Vilarèque, neurasthénique, se soit suicidé.

Un drame mystérieux dans une 'boite' de Montparnasse

Paris, 29 mai. — Un drame mystérieux, qui s'est déroulé, il y a quelques jours déjà, mais sur lequel, on gardait jusqu'ici le silence, passionne les milieux artistiques de Montparnasse.

Le 13 mai, un jeune homme, Ramon de Francia, appartenant à une famille vénézuélienne des plus honorables, pénétrait dans un bar situé à l'angle de la rue Vavin et du boulevard Montparnasse, en compagnie d'une jeune femme, connue dans les boîtes du quartier sous le nom de « La Belle Sonia ». Le couple paraissait très gai ; il s'installa dans un coin de l'établissement et se fit servir deux liqueurs.

Le récit d'un témoin

Un témoin, qui connaissait le couple pour l'avoir rencontré plusieurs fois dans les boîtes de Montparnasse, particulièrement Sonia, vit à un certain moment Ramon de Francia parler avec animation à sa compagne ; ils échangèrent ensuite des papiers.

Soudain, le jeune homme, se saisit sant de son verre, en but le contenu d'un trait. Immédiatement après, il se leva et d'un pas ferme se dirigea vers le lavabo.

A ce moment, il paraissait très à son aise et s'efforçait même un air à la mode. Au bout d'un instant, Ramon de Francia ressortit.

Que s'était-il passé pendant ce temps ? Ses traits étaient convulsés, on rictus horrible le défigurait et son teint devenait d'une pâleur effroyable. Il fit deux pas pour rejoindre sa table mais dut s'arrêter à quelques mètres de la banquette où sa compagne l'attendait.

Les témoins ont dit qu'à cet instant la physionomie de Sonia était celle d'une femme aperçue et craintive plutôt que celle d'une personne surprise et effrayée ; elle froissait nerveusement son mouchoir et, dit-on, ne se leva même que pour porter secours à son compagnon.

Les clients de l'établissement et un des garçons, nommé Henri, se précipitèrent ; deux étudiants en pharmacie s'empressèrent de prodiguer des soins au malade mais tout secours semblait déjà inutile. A n'en pas douter, Ramon de Francia venait d'être victime d'un poison violent.

Deux agents furent appelés en toute hâte ; à leur vue, Sonia sortit du réveil dans lequel elle semblait plongée depuis le début des événements ; elle alla même à chercher un taxi et, lorsque son ami y fut installé, elle partit déclarant :

— Je vais prévenir son frère.

Depuis on ne l'a plus revue.

A l'Hôpital de la Charité, où il fut transporté, le jeune Vénézuélien ne tarda pas à expirer. Son corps était devenu entièrement noir. La famille refusa d'autoriser l'autopsie ; cependant, l'examen hâtif des viscères confirma que la victime avait absorbé un poison extrêmement violent ; on croit qu'il s'agit d'une trop forte dose de phénol.

Qu'est devenue la Belle Sonia

La fille de Sonia laisse le champ libre à toutes les hypothèses ; on va jusqu'à l'accuser d'avoir volontairement empoisonné son compagnon ; celui-ci avait touché la veille de sa mort 30.000 francs non retrouvés.

Cette circonstance autorise certains suspects mais il est aussi possible que Sonia ait simplement fourni le stupéfiant au jeune Vénézuélien ; la crainte d'être inquiétée suffirait à expliquer sa disparition.

Adrien Paul sera interné dans un asile d'aliénés

Toulon, 29 mai. — Adrien Paul, meurtrier de son père, sera examiné par un médecin aliéniste et transféré dans un asile d'aliénés.

Adrien Paul a été pris cette nuit, dans sa cellule, d'un nouvel accès de folie et on a dû lui passer la camisole de force.

Un incendiaire condamné

Dijon, 29 mai. — La Cour d'Assises de la Côte d'Or a condamné à 15 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour Eugène Gili, sujet italien, qui avait embrasé et incendié la maison de M. Emile Bernard, à Malain.

SERVICE DU SOIR

DE GHISONACCIA-GARE
A PIETRAPOLA ET PRUNELLI

M. COSTANTINI Dominique a l'avantage d'informer sa nombreuse clientèle qu'il assurera le SERVICE D'AUTO, *les lundi et jeudi*, AU TRAIN DE 6 h. 35, à partir du 20 Mai au 30 Septembre.

SERVICE REGULIER

Téléphone : COSTANTINI.
Cabine d'Isolement-du-Fiumorbo
COSTANTINI Dominique.

ON DEMANDE

LA SOCIÉTÉ « JOB » de Tous demande des ouvrières de tout âge. Bonnes conditions.

A LOUER

A partir du 1er juillet, boulevard Auguste Gaudin, N° 5, appartement sept pièces avec jardin. Indications complémentaires au magasin des « Peintres Réunis ».

A VENDRE

Salle à manger neuve 9 pièces. S'adresser chez M. Pietri, 19, Bd Albert 1er, 4me étage, de 1 heure à 3 heures.

AVIS DE DETTES

M. Amadei Casimir, restaurateur à Calvi, Haute-Ville, ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Mme Amadei Mélanie, née Savole, à Calvi.

Deux nouvelles créations de

TALBOT

1° Le ROADSTER, la carrosserie idéale du sportman, sur chassis, 11, 14 et 16 CV.

2° La CONDUITE INTÉRIEURE à sept places, dont 2 confortables, fauteuils face à la route, sur chassis extra-long 14, 16 CV type k, 78.

Demandez Catalogues et prix aux

Gds Magasins Louis MAUREL & Cie

Agents exclusifs pour la Corse

Maestracci Cap Corse

Apéritif idéal rouge ou blanc

TÉLÉPHONE : 0.71

PAUL DEVEZE, *le Spécialiste Hydraulicien*
Tient ce qui concerne l'aménagement et installation de

POMPES, MOTEURS MOTO-POMPES,

GROUPES ELECTROGENES
Le plus grand choix immédiat
Gratuitement sur demande documentation
3, 5, 7, 9, RUE DES VIGNERONS — MARSEILLE.

POURQUOI

L'Urbaine-Vie

10, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'assurances sur la Vie
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (95 % de celle de 1928).

Parce qu'elle offre

Les Contrats les plus modernes

avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses

UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES

qu'elle qu'en soit la source, y compris les *BENEFICES DE PLACEMENT* et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.

EXEMPLE :

Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
*moyennant

LE RHUMATISME a trouvé son maître

Le rhumatisme, hélas, est de toutes les saisons. Toutefois, il est à remarquer qu'il s'exaspère souvent au printemps, lorsque l'influence du renouveau met le sang en effervescence et provoque la précipitation de l'acide urique.

C'est le moment de réagir par une bonne cure du Thune aux Chartreux de Durbon qui fait merveille dans les cas les plus graves et les plus désespérés. Voici entre cinq cents le témoignage d'un malade qui sait à quoi s'en tenir :

28 MAI 1926.

« Vous permettrez à un malade de vanter vous remercier d'être atteint de rhumatismes articulaires qui me faisaient sérieusement souffrir à tel point qu'il m'était impossible de m'habiller ni de faire un mouvement brusque. J'ai pris deux flacons de Thune des Chartreux et maintenant tout a disparu. Je vous autorise de vous servir de mon nom et de ma lettre en toute occasion car je voudrais avec bercer le jour où je n'aurais pu travailler pour nourrir les enfants.

» Régis Gardelle, 37, rue Mahalière - Saint-Etienne (Loire) ».

LA TISANE DES CHARTREUX de DURBON est le ROI des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc.

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, rougeurs, hémorroïdes, furonculose, plaies variqueuses, crudités de cheveux, etc.

PREUVES INNOMBRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, le flacon, 14.80 ; Baume, le pot 8.95 — Pilules 1 étui, 7.85.

Toutes pharmacies et Laboratoires J. Berthier à Grenoble, qui envoient brochures et attestations.

Dépôt à AJACCIO, Phie Benedetti ; à PROPRIANO, Phie Pradelli ; à SARTENE, Phie Benedetti ; à Ile-Rousse, Phie Fazi-venin ; à Bastia, Phcie Largi.

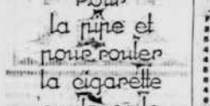

Pourquoi J'emploie La Poudre Tokalon A LA MOUSSE DE CRÈME

Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé avec la poudre sérifiée la plus fine.

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO, Villa Marthe, BASTIA

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 13 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 29, de Nice pour Ajaccio à 12 h
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h

BANQUE DE LA CORSE
15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, Bd PAOLI
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

Dans la nuit....
ce péril vous entoure!
Sans protection pendant leur sommeil, les enfants sont une proie facile pour les moustiques, porteurs de germes de maladies dangereuses. Leur invasion commence avec la nuit. Vaporisez du Flit avant de vous mettre au lit.
Flit extermine mouches, moustiques, puces, mites, fourmis, cafards, punaises... et détruit leurs œufs. Sans danger. Ne tache pas.
Ne confondez pas Flit avec les autres insecticides Bidon jaune - bande noire

FLIT
Tue plus vite
13538
Dépôt Général : STEMCO S.A., 78, Avenue des Champs-Elysées

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une énorme économie.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

PHOSCAO

BOURSE DE PARIS du 20 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.	VALEURS	Cours préc.	Cours du J.	VALEURS	Cours préc.	Cours du J.	VALEURS	Cours préc.	Cours du J.	VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS			Crédit Foncier de France			Serbe 1895			Raumann-Belga			Aut. sup. Chemin Français		
5 % perpétuel			Crédit Lyonnais			Turc 4 %			Ast. Banque de Madeshina			Tab Lazzaro		
4 % 1918			Société Générale			Turc 5 % 1914			Tanganyka			Royal Dutch		
4 % 1917			Société Générale Foncière			Banque Nationale Mexique			Docks Marseille			Shell		
4 % 1918			Banque ottomane			Banque de l'Indochine			Lyonnaise des Eaux Cie			Suez-Minen		
4 % 1920			Crédit Foncier Egyptien			Wagons-Lits Ordinaires			Electricité Paris			Qurbaïlle		
4 % 1925			Ast. Créd. fonc. Alg.-Tunisie			Central Mining			Union Electricité			Berguigban		
4 % 1927			Est Capital			Rio Tinto			Parenchies			Départementales		
Rente 5 % 1920			Lyons Capital			Oriental Carpet			Laval			Bulgare 5 % 1902		
Bons Trésor 5 % 1924			Midi Capital			Petrofina			Gaz de Paris			Chine 6 % 1895		
— 6 % 1929			Nord Capital			Ricardo			Schneider			Egypte Unifié		
— 6 % 1927			Orléans Capital			Rizeries d'Egypte			Fives Lille			Hellénique 6 % 1914		
Oblig. Caisse Autonome			Suez Fondateurs			Actions Peyrissac			Saint-Gobain			Italie 3 ½		
Crédit National 1919			Suez Parts			Actions Usines du Rhône			Verreries de Cermaux			Japon 4 % 1905		
— 1921			Ast. Créd. fonc. Alg.-Tunisie			Cambodge			Salins Midi Capital			Mexique 4 % 1904		
— 1925			Est Capital			Thomson			Manufactures Mécaniques Ord.			Roumanie 4 % 1905		
— 1924			Lyons Capital			Tréfileries du Havre			Distil. Indochine			Beka		
Bons 7 % 1920 Aluminium			Midi Capital			Mines de Courrières			Caoutchouc Jacket			Serbe 1913		
Bons 7 % 1920 Pax de Oel			Nord Capital			Mines de Lens			Pétrole Chauzeaux			Electricité Delle		
Départ Seine 7 % 1920			Orléans Capital			Bolifer			Galeries Lafayette					
Oblig. P.T.T. 1929			Kuhnann			Phosphate de Safsa			Camp-Bird					
Paris 1928			Phosphate de Safsa			Numéhaea			Printemps					
— 1926			Numéhaea			Jeumont-Schneider			Bazar Franç. — Bon Pieta					
Communales 1879			Chargeurs Réunis			Mokaea Ordinaire			Part 4 % franco-Serbe					
— 1920			Transatlantique Ord. 500 fr.			Mexicain Eagle Ord.			Crédit Foncier Ostriche					
TERME			Voitures Paris			Actions Hutchinson			Eclairage Vilfax					
Banque de France			Air Liquide			Cultures Tropicales			Ciments Français					
— Nationale Crédit			Cultures Tropicales			Paths Chimie Joulie			Corcoran					
— Paris et Pays-Bas			Paths Chimie Joulie			Roumaine Bey			Crédit Foncier Franco-Canad.					
— Union Parisienne			Roumaine Bey			Russe 4 % 1909			Bi-Métal					
Compagnie Algérienne			Russe 4 % 1909			Russe 5 % 1906			Hotchkiss					
Compt. Nat. d'Escompte			Rand Mines											

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmark)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Pologne		
Suisse		

1re ANNÉE. — N° 98. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 22 MAI 1930.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 4.89
BUREAUX A PARIS
18, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du débarquement relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS (Trois mois — Six mois — Un an)
Corse ..... 15 — 25 — 45
Corse, et Algérie, Tunisie ..... 17 — 33 — 60
Etranger, Tt. ..... 25 — 50 — 90
Etranger, Tt. ..... 37 — 64 — 120
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux du journal, 18, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Juge Unique : Le Pour

Ce n'est pas la première fois qu'est posée la question du juge unique de première instance. M. de Monzie l'a posée à nouveau le 4 avril dernier, à la Tribune de la Chambre, sur une circonstance qu'il croyait favorable à sa thèse, favorable au juge unique. En somme, la grande difficulté devant laquelle se trouve la Chancellerie pour rétablir les tribunaux tels qu'ils existaient avant les fameux décrets de 1926, c'est le recrutement des magistrats de première instance. Le juge unique résout la difficulté ; il la résout d'autant mieux qu'il sera plus aisé de bien payer un seul juge que trois puisqu'aussi bien il faut augmenter les émoluments des magistrats.

Mais toute l'argumentation de M. de Monzie n'est pas ainsi réunie. Nous voulons l'analyser un peu plus longuement, parce que ces problèmes ressortissant à l'administration de la justice ont conservé en Corse le vif intérêt que leur attribuent la tradition et même les annales historiques. Non pas que les Corses soient essentiellement procéduriers d'ailleurs serait de le croire), mais leur sens de l'observation est si profond et si aigu que les moindres oscillations de la justice affectent leur sensibilité à un point que l'on sait être trop souvent exagéré.

On peut même en inférer que si la justice pouvait être, en Corse, distribuée idéalement, ce pays serait non pas seulement, malgré son retard économique, un des plus paisibles du monde, mais l'un des plus heureux. Et son histoire même en aurait été bien moins troublée et mouvementée.

Si les considérations diverses que soulève le problème du juge unique ont une portée générale et valent pour toute la France comme, en réalité, pour tous les pays organisés du monde, elles seront sans doute retenues avec plus d'attention en Corse qu'ailleurs.

Voici donc M. de Monzie à la tribune. Il y brille presque toujours. M. de Monzie n'est pas qu'un professionnel de la tribune et de la barre. Il est un peu mieux que cela : un esprit littéraire et philosophique, *rara avis*. Or, ce n'est pas parce que la Chambre, à une grande majorité, semble n'avoir pas partagé son opinion sur le juge unique que cette opinion n'a pas de prix. Il est vrai aussi de dire que ce n'est pas parce que le juge unique est une institution solidement établie en Angleterre ou en Amérique qu'on aurait tort de ne pas l'implanter en France sur ces seules références, car ce qui peut être bon dans ces pays peut être mauvais chez nous.

En réalité, pour en être mieux éclairés, les deux thèses, celle de M. de Monzie, et celle de M. André Hesse, un de ses contradicteurs, doivent être opposées.

M. de Monzie commence par dire que puisqu'on va rétablir tous ou presque tous les tribunaux supprimés en 1926, il ne va pas suffire de mieux payer les magistrats qui les composeront, puisqu'il est absolument nécessaire à leurs besoins matériels et à leur prestige de les convenablement payer : il faut aussi prouver aux populations qui les regardent que ces magistrats ont du travail et gagnent leurs émoluments accrus. Cela également est nécessaire à leur prestige. Or, dans toutes les sections rétablies, il n'y a pas loin de là, du travail soulevé pour trois magistrats de siège qui ont trop souvent l'occasion de passer le plus clair de leur temps à se pronoucer. Passe encore s'ils avaient le goût de traduire Virgile afin d'occuper leurs loisirs... Dans cet ordre d'idées, on peut aussi craindre qu'un magistrat qui a beaucoup de loisirs professionnels et qui ne les occupe pas à des œuvres de haute qualité est souvent conduit à les consacrer à des préoccupations inférieures, comme de faire de la politique locale...

En second lieu, et c'est sans doute là le principal argument de M. de Monzie, dès lors qu'on estime que la décision de jugement est prise par le président et que ses deux assesseurs sont là, pratiquement, pour la majesté de la figuration, autant les faire disparaître. Car la clause légale du « délibéré » entre les trois juges exprimant leur avis est une clause de style. On délibère pour la forme. Le président fait mine, par politesse plutôt que par obligation, de consulter ses assesseurs, mais c'est lui qui conçoit la solution de l'affaire, de même qu'il la dicte ou la rédige. « Je dis qu'il n'y a pas, je ne dirai pas de délibéré — il y a toujours une conversation qu'on peut appeler délibéré — mais de discussion à l'intérieur d'un tribunal. Nous le voyons. Il n'y a même pas, dans la plupart des cas, de simulacre de délibéré. Nous le savons bien : c'est le président qui juge ».

De plus, ajoute M. de Monzie, « depuis 1905 l'avancement se fait sur présentation des chefs de cour. Les chefs de cour n'inspectant pas leur ressort, jugent les magistrats sur les rapports des chefs de compagnie, c'est-à-dire du président du tribunal et du procureur. » De ce fait, l'indépendance du juge de droite et du juge de gauche devant la décision arrêtée du président est un mythe. En fait, le juge unique existe déjà depuis vingt-cinq ans. Il ne reste plus qu'à le consacrer légalement.

Telle est l'argumentation de M. de Monzie, dégagée des exemples étrangers dont il l'appuie et dont nous ne faisons pas cas pour ne pas alourdir le sujet.

Mais elle a été catégoriquement contestée par les adversaires du juge unique. Nous allons les écouter.

DCB

La mort mystérieuse de Ramon de Francia

Les explications de la Belle Sonia

Paris, 21 mai. — Marguerite Sonia Kallen n'est présentée cet après-midi au commissariat de la rue de Notre-Dame des Champs, demandant à fournir des explications sur la mort mystérieuse de Ramon de Francia.

Elle a déclaré que, dans la soirée tragique, Ramon de Francia avait absorbé plusieurs flacons d'alcool et ensuite du vin rouge ; il s'était trouvé indisposé au « Gyrano » et il avait succombé peu après à la Charité.

Elle était l'amie du frère du défunt, Philippe, qu'elle n'avait pas revu en raison du deuil de son frère Ramon et elle habitait chez des camarades à Montmartre.

Elle a affirmé que Ramon de Francia prenait auparavant de la cocaïne, mais n'en prenait pas depuis longtemps.

Terrible accident de chemin de fer en Russie

Moscou, 21 mai. — A la station de Tracrenia, sur la ligne de Moscou à Kazan, un train de voyageurs et un train de marchandises sont entrés en collision.

Il y a eu 28 morts et 29 blessés grièvement.

Un camb lolageux chantiers et forges de la Méditerranée

Toulon, 21 mai. — Un vol très important a été commis aux ateliers de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée à La Seyne.

Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dans les magasins et ont emporté une quantité considérable de pièces usinées et de bronze.

Ils utilisèrent vraisemblablement un véhicule et trouvèrent certaines facilités à l'intérieur de l'usine. Ils possédaient la clef des magasins et refermèrent les portes, leur cambriolage accompli.

Le triple assassinat de Lopigna

Les obsèques des gendarmes ADAM et HERVÉ

Lundi, à 16 heures, ont eu lieu, à Sari d'Orcino, les obsèques des gendarmes Adam et Hervé, tués dimanche matin, en service commandé, dans l'affaire de l'attentat postale de Lopigna.

Les corps des malheureuses victimes avaient été déposés à la caserne de gendarmerie de la brigade de Sari, à laquelle ils appartenaient.

Une foule considérable, accourue de tous les points du canton de Sari d'Orcino, se pressait aux abords de la caserne ainsi que les délégations des diverses brigades de gendarmerie de la 2me compagnie.

MM. Bussière, préfet de la Corse ; Fournier, général Gouverneur ; de La Vallade, colonel, chef de la légion de gendarmerie et Vallon, commandant de la compagnie d'Ajaccio, s'étaient rendus à Sari d'Orcino pour saluer ces nobles victimes et présenter à leurs veuves les condoléances du gouvernement.

A 15 heures 45, le cortège se forme et se dirige vers l'église où l'absoute est donnée. Les cercueils, couverts de fleurs et de couronnes, sont portés à bras entre une double haie de gendarmes.

Après l'absoute, sur la place de l'Eglise, des discours sont prononcés par MM. le Préfet, le général gouverneur, le commandant de la 2me compagnie d'Ajaccio, ainsi que par M. Stefanini Xavier, adjoint municipal de Sari d'Orcino, au nom de la population.

Le discours de M. le Préfet

Au nom du Gouvernement, le Préfet salue les deux braves tombés victimes du devoir.

Il tient surtout à honorer les vertus de la gendarmerie, ce corps d'élite, son héroïsme, son esprit d'abnégation et de dévouement.

Elle est, dit-il, la véritable école du sacrifice. C'est elle qui chaque jour donne l'exemple renouvelé du courage civique et l'expression héroïque du magnifique devoir de solidarité.

Après avoir fait appel au courage de tous pour ne point laisser impuni un tel forfait, le Préfet adresse un dernier et émouvant hommage à ceux qui sont tombés à leur poste, face à l'ennemi, unis dans une sublime égalité du sang versé.

Les cercueils furent ensuite déposés sur un fourgon des Pompes funèbres et dirigés sur Ajaccio où ils arrivaient à 18 heures.

La population ajaccienne attendait place Abbatucci l'arrivée du convoi. Toutes les autorités étaient présentes.

Le cortège a traversé le cours Napoléon, encadré par un détachement du 173me régiment d'infanterie et l'effectif des brigades de gendarmerie d'Ajaccio.

Le corps du gendarme Hervé a été déposé à l'hôpital militaire en attendant son transfert sur le continent, qui a lieu mardi par le courrier de Marseille.

Le corps du gendarme Adam a été dirigé sur Bastelicaccia pour être inhumé dans le caveau de famille de la veuve, originaire de Bastelica.

HOMMAGE POSTHUME

Le Préfet de la Corse a été informé par la voie télégraphique que le ministre de l'Intérieur décernait la médaille d'or des belles actions aux deux malheureux gendarmes tombés victimes de leur devoir dans l'affaire de Lopigna.

L'Outillage National

Paris, 21 mai. — Le Comité spécialisé réuni hier sous la présidence de M. André Tardieu a fixé à 7 5 millions ; chiffre des crédits à affecter à l'outillage national.

Des modifications seront apportées au projet Tardieu, déposé sur le bureau de la Chambre, le 25 novembre ; elles porteront notamment en faveur des dotations à l'Université de Paris et la création d'un nouveau port aérien dans la région parisienne.

LE STATUT SYRIEN

Paris, 21 mai. — La publication du statut syrien aura lieu demain, simultanément à Beyrouth et à Paris.

Un Meurtre à Piedipartino d'Orezza

Le village de Piedipartino est petit (55 habitants) mais coquet et enfoui au milieu des châtaigneraies ; c'est une localité tranquille qui n'avait été troublée que dernièrement par les élections municipales, mais les esprits surexcités par la consultation électorale étaient calmés et rien ne faisait présager le drame brutal qui devait se produire.

C'était hier la San-Bernardino, jour de la fête patronale, tous les habitants se trouvaient réunis au village et célébraient leur saint patron, lorsque, vers deux heures de l'après-midi, deux coups de feu retentirent, suivis de cris, jetant l'émoi parmi toute la population.

Le nommé Albertini Antoine-Félix, âgé de 33 ans, venait de tirer un coup de fusil sur le sieur Albertini Don-Pierre, 52 ans, père de 6 enfants, qui avait été atteint à l'épaule droite.

Que s'était-il passé ? La lumière n'est pas encore entièrement faite sur les circonstances dans lesquelles se déroula le drame.

Albertini Don-Pierre se trouvait sur la place au moment où son meurtrier de la fenêtre de sa maison, fit feu sur lui ; blessé à l'épaule droite, il fit quelques pas et s'affaissa.

Relevé par des témoins et transporté à son domicile, le malheureux y succomba deux heures après et le docteur Semidei, mandé d'urgence, ne put que constater le décès.

Aussitôt après le drame des amis de la victime avaient averti la maison de meurtrier qui fut appréhendé chez lui par les gendarmes de Piedicroce, sous le commandement du lieutenant Arnaud.

Le Parquet de Bastia ayant été aussitôt prévenu, MM. Thiers, substitut du Procureur de la République, Grimaldi d'Ambrosi, juge d'instruction, se sont transportés sur les lieux, accompagnés de M. le docteur Zuccarelli, médecin du Parquet, qui a procédé à l'autopsie d'Albertini Don-Pierre.

Des constatations du médecin-légiste, il résulte que la victime a eu la poitrine traversée par deux balles de fusil.

Selon certaines déclarations, Albertini Antoine-Félix en voulait à Albertini Don-Pierre, à la suite d'une plainte déposée par celui-ci contre lui, à propos d'affaires électorales.

Le dirigeable R. 100 prépare son raid

Londres, 21 mai. — Le ministère de l'air annonce que le dirigeable R 100 a quitté son hangar de Cardington et a été amarré à son mât ce matin à 5 heures 05, en prévision de son départ dans la soirée pour un vol d'essai de 24 heures, avant d'entreprendre une randonnée vers le Canada aussitôt que les conditions atmosphériques de l'Atlantique le permettront.

L'agitation dans les centres juifs de Palestine

Jérusalem, 21 mai. — Tous les centres juifs ont tenu des réunions de protestation contre la suspension de l'immigration en Palestine.

La grève générale de tous les juifs de Palestine a été décidée pour jeudi prochain.

Monuments historiques

Paris, 21 mai. — Dans la séance de ce matin la Commission des monuments historiques a adopté le classement de deux maisons habitées par Mistral, à Maillanne, la maison dit « Du Lézard » où le poète vécut de 1855 à 1877 aux côtés de sa mère, écrivant « Mireille », « Calendal » et « Les Iles d'Or », et la maison que le père du félibrige fit bâtir au moment de son mariage et occupa jusqu'à sa mort et où il écrivit plusieurs autres ouvrages.

Les travailleurs des P.T.T. se déclarent prêts à recourir à la grève générale

Paris, 21 mai. — Les travailleurs des P.T.T. de toutes les catégories, réunis à la Bourse du Travail sur l'invitation de la Fédération unitaire, ont voté un ordre du jour protestant contre les sanctions du Gouvernement, maintenant toutes les revendications et se déclarant prêts à recourir à la grève générale pour les faire aboutir.

La séance plénière du congrès des P.T.T.

Paris, 21 mai. — Le Congrès des P. T.T. s'est constitué en séance plénière ce matin, à 11 heures, sous la présidence de Mlle Casenave, assistée de MM. Lassize et Cominges, tous frappés par des sanctions gouvernementales.

Parmi les délégués étrangers présents se notait MM. Traiture et de Beuyer, du Syndicat national du personnel des chemins, policiers et marins de Belgique, Favre et Voegle, grévistes suisses des fonctionnaires postaux, Robert et Tissot des fonctionnaires suisses. Huit MM. Flanagana et Burnton de l'Union postale anglaise, Leulz et Haira, des fonctionnaires allemands, Mayer, secrétaire de l'Internationale postale ; le fondateur du P.T.T., M. Lobra, était également présent.

M. Malhé ouvre la séance en déclarant que les événements n'auraient aucune répercussion sur le Congrès qui se poursuivra dans le calme. On procédera ensuite à la vérification des mandats et à l'appel des délégués.

Une note du Ministère des P.T.T à propos des sanctions

Paris, 21 mai. — Le ministère des P.T.T. fait connaître que le total des sanctions prononcées par le ministre pour les faits du 15 mai, qui concernent les agents des services extérieurs, s'élève à 16 révocations et 32 mises en disponibilité sans paie et à la suppression de 4 emplois. Les agents révoqués à Paris et à Grenoble, Lyon, Marseille, Rouen, Bordeaux, Nancy, Clermont-Ferrand, Limoges, Chambéry, Dijon, Besançon, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Pau, Bayonne, Alger, Oran, Constantine, Tunis, Rabat, Casablanca, Fez, Meknès, Marrakech, Tanger, Saïgon, Hanoï, Haïphong, Tananarive, Nouméa, Papeete, Dakar, Saint-Louis du Sénégal, Conakry, Abidjan, Cotonou, Tamatave, Diego-Suarez, Majunga, Nossi-Bé, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne, Saint-Pierre et Miquelon, Beyrouth, Damas, Alep, Tripoli, Jérusalem, Jaffa, Haïfa, Port-Said, Alexandrie, Le Caire, Athènes, Le Pirée, Salonique, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Mytilène, Canée, Candie, Salonique, Monastir, Uskub, Belgrade, Zagreb, Sarajevo, Split, Cattaro, Fiume, Trieste, Venise, Rome, Naples, Palerme, Messine, Catane, Syracuse, Cagliari, Turin, Milan, Gênes, Livourne, Florence, Bologne, Ancône, Pescara, Bari, Brindisi, Tarente, Reggio de Calabre, Catanzaro, Cosenza, Crotone, Trapani, Girgenti, Porto-Empedocle, Sciacca, Marsala, Corfou, Patras, Zante, Céphalonie, Prévesa, Janina, Volo, Larissa, Lamia, Arta, Missolonghi, Agrinion, Vostitza, Kalamata, Sparte, Nauplie, Argos, Corinthe, Mégare, Eleusis, Thèbes, Livadie, Chalcis, Karystos, Andros, Syra, Tinos, Naxos, Paros, Santorin, Milo, Cythère, Hydra, Spetzai, Poros, Egine, Salamine, Le Port, Le Piraeus, Athènes, Patras, Corfou

...t l'entretien des routes nationales du département.

...beaucoup plus considérable devrait être affecté chaque année pour l'empierrement et l'entretien des gourdonnages et revêtements bitumineux ; pour la construction de ponceaux ; pour dresa dans les différents ports, principalement à Bastia et à Ajaccio ; pour le reprofilement des fossés qui presque partout ont disparu ; pour les recharges avec cylindrages ; pour la réfection des murettes de garde et pour l'achat d'un matériel moderne de signalisation des obstacles et chantiers.

Votre commission vous propose le vœu suivant et demande aux pouvoirs publics de vouloir bien le prendre en sérieuses considération :

Le Conseil général de la Corse, considérant que malgré les efforts tentés par les services techniques pour la remise en état d'une partie des routes nationales et nouvellement classées, le réseau routier de ces routes est resté défectueux dans son ensemble ;

Considérant que la plupart des routes et en particulier la route nationale 198, qui dessert la côte orientale sont devenues tout à fait impraticables ;

Considérant que la circulation devient de moins entretenues tout à fait dangereuse et finit par compromettre la vie économique du pays en paralysant les transports dans un département qui ne compte pas de canaux et presque totalement dépourvu de chemins de fer ;

Considérant que le développement du tourisme en Corse est entravé ;

Considérant avec regret que pendant qu'un effort vigoureux de remise en état du réseau routier est poursuivi assidûment dans presque tous les autres départements, aucun travail sérieux de remise en état ne peut être fait en Corse à cause de l'insuffisance des crédits ;

Demande que le département de la Corse bénéficie pour sa part des relèvements de crédits très importants votés par le Parlement pour qu'à l'aide de ces crédits la remise en état des routes nationales et forestières soit réalisée en Corse comme dans tous les autres départements du Continent.

Ce vœu a été adopté par l'Assemblée départementale à l'unanimité.

Alexandre MUSSO.
Rapporteur général de la Commission des Travaux Publics.

De l'eau potable dans le Fiumorbo

Le docteur Achilli, conseiller général du Fiumorbo, a donné les deux vœux suivants, vœux qui intéressent toute la plaine du Fiumorbo encore dépourvue d'eau potable.

Le Conseiller général soussigné, émet le vœu que la canalisation d'eau potable de Travo soit enfin terminée.

Les travaux de cette canalisation ont été interrompus en juin 1929. La section de canalisation restant à construire est de 500 mètres et va de la route nationale à la gare de Travo.

Par une délibération de mars 1930, le Conseil municipal de Venticari avait réclamé, sans aucun résultat, l'achèvement de ces travaux qui ont été soldés avec le reste de la canalisation.

*

Le Conseiller général soussigné, considérant que le vœu émis par lui en cette même session n'a pas reçu satisfaction par suite du manque d'eau invoqué par le service technique appelé l'attention de M. le Préfet sur le fait suivant :

A la date du 5 janvier 1930, le Conseil municipal de Venticari a pris une délibération par laquelle la commune autorise le service d'assainissement de la côte orientale à capter la source de Falco, située sur son territoire.

Cette source est très abondante et permettrait de doter d'eau potable non seulement les agglomérations importantes de Monta, de Poste de Colli, et la gare d'Aboccia, mais aussi les hameaux de Cervione et de Rafalo, situés à quelques kilomètres plus loin.

En conséquence, le conseiller général soussigné, émet le vœu que la délibération du Conseil municipal de Venticari soit prise en considération par le Service d'assainissement et que celui-ci soit invité à étudier un projet qui donne de l'eau potable à tous les habitants de la plaine du Fiumorbo qui souvent souffre d'un fort paludisme.

Ces vœux ont été remis au Service intéressé qui, nous en exprimons l'espoir, ne pourra que donner satisfaction aux justes revendications de cette région laborieuse trop sacrifiée jusqu'à ce jour.

DOCTEUR BERVET
YEUX ET NEZ
GORGE ET OREILLES
19, Boulevard Paoli, — BASTIA
Téléphone : 126.

CABINET DENTAIRE
Mme ROPHE - PULLIAT
Chirurgien - Dentiste
32, Boulevard Paoli, 32
Reçoit tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 heures
Samedi après-midi excepté

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

Les fêtes de Sainte Restitude

PROGRAMME :

Samedi 24 mai : à 3 heures du soir, vêpres solennelles, suivies des exercices du mois de Marie et de la bénédiction du Saint Sacrement. 20 heures : Annonce de la fête par des coups de mortier. Illumination générale.

Dimanche 25 mai : à 9 heures, procession avec la statue de la « Santa » jusqu'à l'oratoire, où aura immédiatement lieu la grand' messe exécutée par la chorale de la paroisse, panégyrique de la vierge martyre. A 15 heures : concours de poésies de l'Académie Corse dirigé par le poète Maldrak. A 16 heures : Vêpres et salut solennel. A 20 heures : illumination générale ; bataille de confetti ; poésies. A 23 heures : feu d'artifice, bal champêtre.

Lundi 26 mai : à 9 heures : messe à la chapelle après l'ouverture de la foire. A 15 heures : jeux de la poêle, nid de corbeaux, course aux ânes, course à la cruche. A 17 heures : service religieux à la chapelle. A 21 heures : bataille de confetti, concert, chants divers, bal champêtre.

Mardi 27 mai : à 8 heures, continuation de la foire ; à 15 heures : courses aux ânes, pédestre et jeu de la lanterne. A 21 heures : illumination générale, bataille de confetti, concert, chants divers, bal champêtre.

Des prix importants qui seront affichés samedi 24 mai récompenseront les vainqueurs des jeux ci-dessus mentionnés qui se dérouleront sur le champ de foire.

SAINT ANDRE DE COTONE. — Dimanche dernier les électeurs et sympathisants du P. R. D. S. réunis au nombre de plus de 200, ont tenu à fêter l'écrasante victoire remportée le 11 mai sur le nom de Paul Lederlin. Dès 1 h. 30, des autos bien pavoisées commencent à affluer sur la place de Cervione et de Valle ; à 2 heures, une imposante manifestation ayant à sa tête le Dr Casalta, Conseiller Général, entouré de MM. Pasqui, maire de St-Andrea, ancien conseiller d'arrondissement, Michali et Ferrali, anciens maires, les représentants des maires de San Giuliano et Valle, empêchés, parcourt les rues du village. Des bouquets sont offerts à notre conseiller général par de gentilles fillettes ; des coups de boîtes éclatent de partout ; les fenêtres aussi sont pavoisées ; les cris fusèrent tout : « Vive Lederlin ! Vive Sarrien ! Vive Valle ! Vive Giordan ! Vive Casalta !». Les adversaires ont disparu... Sur la place du village, des tables bien garnies accueillent nos amis, de nombreux toasts sont portés aux vainqueurs du 11 mai, aux vieux amis

Les Hommes Se Retournent-Ils Encore Pour Regarder?

Le front ainsi que les yeux exercent important des charmes d'une femme, mais les hommes regardent aussi la bouche dont le pourpre a perdu sa beauté faute de propreté et de fraîcheur. Rides, couleur jaune, manque d'allure ne sauraient être admises.

Contrairement à l'opinion générale, il a été maintenant prouvé que ces sortes de tares ne sont point causées par l'âge, mais bien par la sous-alimentation de la peau. D'innombrables femmes de la Française de Médecine de Vichy ont prouvé que la peau peut manger. A travers vos assiettes de tous les jours, vous devez sacrifier certains aliments spécialement préparés, que le sang, transformé rapidement en matières nutritives et saines, fait agir absolument, parmi les meilleures choses connues pour nourrir la peau, que la Française de Médecine a mises dans l'huile d'olive, actuellement prodigieuses et combinées avec des extraits végétaux et des jaunes d'œufs émulsionnés. Une telle nourriture reconstitue les tissus cutanés, les assouplit, les active et efface ainsi les rides, les sillons et autres marques de l'âge.

C'est parce qu'elle contient exactement ces éléments nutritifs, que de fameux spécialistes déclarent nécessaires à votre peau pour qu'elle demeure belle, ferme et jeune, que la Crème Tokalon est maintenant le plus connu et le plus employé des aliments pour la peau. En laissant usage de cette merveilleuse Crème, coulant nuit, le soir avant de vous coucher, et blanche le matin, toute femme sera, quel que soit son âge, peut acquérir une nouvelle et surprenante jeunesse. Même un mal, elle ne tardera pas à changer à peine crayable. Les rides, disparaissent rapidement et une ravissante quiétude pourvue une peau douce, claire, lisse, que les deux sexes disent extrêmement. Des résultats satisfaisants sont garantis, sinon l'argent est remboursé.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

AUTOMOBILISTES ! !

CESAR BOSCHETTI

VEND A TOUR DES HUILES D'AUTO

en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.

Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une énorme économie.

"HOTEL CORONA"

Angle Canebière - Rue des Feuillants

MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 13-02.

Prix modérés

Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

Mettez-vous sous cloche. Ainsi vous serez à l'abri des atteintes de la maladie. Les microbes ne vous approcheront pas, vous ne serez pas exposé à la contagion, rien ne vous affectera. Mettez-vous donc sous cloche.

Ou bien dans de colon; vous y serez bien douillettement. Aucun danger que vous preniez froid, que vous vous enfiuniez. Votre santé ne courra aucun risque.

Il y a ainsi des gens qui vivent du matin au soir dans la frayeur de la maladie et s'entourent des précautions les plus bizarres et, d'ailleurs, les plus inutiles. Quand la maladie cherche quelqu'un, elle le trouve bien, où qu'il se cache.

Vivez donc normalement, sans commettre d'imprudences, mais sans craintes exagérées. Tenez-vous en aux précautions d'hygiène indispensables, et puis, pensez à faire du temps à autre une cure de Pilules Pink pour reconstituer et entretenir la richesse du sang, tonifier le système nerveux, soulenir l'appétit, donner enfin un regain de vitalité à l'organisme.

Les Pilules Pink sont un incomparable rénovateur des forces qui résolvent et stimule puissamment les tempéraments débilités.

6 fr. la boîte, 15 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Toutes pharmacies. Dépôt : Pie Pharma, 23, r. Balzac, Paris (8e).

Avec chaque pilule, du sang nouveau.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 24 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

LA NOUVELLE
REMINGTON PORTATIVE
ET LA MACHINE QUI CONVIENT
EN VOYAGE AU BUREAU CHEZ VOUS
PAYABLE 87 fr. 50 PAR MOIS
REMINGTON TYPEWRITER C. (S.A.)
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 3 Bld de Palais, BASTIA

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

POUR VOS CAMIONS
POUR VOS AUTOS
EMPLOYEZ la
LYNXOLINE
l'huile Gérali pour autos
HARTFORD OIL Cy. 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.
POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS MOTEURS

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS du 21 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	61,70	62,00
5 % 1916	101 »	101,40
4 % 1917	100,20	100,25
4 % 1918	100,50	100,50
5 % 1920	121,75	122,75
5 % 1920	124,75	124,75
5 % 1920	126,50	126,50
4 % 1927	104,40	104,40
Rente 5 % 1920	101,30	101,30
Bons Trésor 5 % 1926	100,50	100,50
— 4 % 1928	100,50	100,50
— 0 % 1927	100,50	100,50
Oblig. Caisse Autonome	100,50	100,50
Crédit National 1919	417,50	417,50
— 1920	363,50	363,50
— 1925	360,50	360,50
— 1926	359,50	359,50
Bons 7 % 1929 Amort.	100,50	100,50
Bons 7 % 1928 Fus de Oul.	100,50	100,50
Départ. Seine 7 % 1929	100,50	100,50
Oblig. P.T.T. 1928	100,50	100,50
Ville 1928	100,50	100,50
— 1926	100,50	100,50
Communales 1879	100,50	100,50
— 1920	100,50	100,50
TERME		
Banque de France	10145	10150
— Nationale Crédit	1030	1030
— Paris et Pays-Bas	1030	1030
— Union Parisienne	1030	1030
Compagnie Algérienne	1070	1080
Compt. Nat. d'Escompte	1060	1060
Crédit Foncier de France	1040	1040
Crédit Lyonnais	1040	1040
Société Générale	1040	1040
Société Générale Foncière	1040	1040
Suez Capital	1040	1040
Suez Parts	1040	1040
Aut. Ord. Sans Aug.-Tigidis	1040	1040
Aut Capital	1040	1040
Lyon Capital	1040	1040
Midi Capital	1040	1040
Nord Capital	1040	1040
Orléans Capital	1040	1040
Santa-Fé Chemins de Fer	1040	1040
Dist. Electricité	1040	1040
Compt. Gén. Electricité	1040	1040
Thomson	1040	1040
Tréfileries de Havre	1040	1040
Mines de Courrières	1040	1040
Mines de Lens	1040	1040
Bolido	1040	1040
Kuhlmann	1040	1040
Phosphates de Gafsa	1040	1040
Pechiney	1040	1040
Chargeurs Réunis	1040	1040
Transatlantique Ord. 600 fr	1040	1040
Voitures Paris	1040	1040
Air Liquide	1040	1040
Cultures Tropicales	1040	1040
Hévéa Cirages Jouve	1040	1040
Sucreries Say	1040	1040
Russe 4 %	1040	1040
Russe 5 % 1906	1040	1040
Soie 1906	1040	1040
Turc 4 %	1040	1040
Turc 5 % 1914	1040	1040
Banque Nationale Mexicaine	1040	1040
Banque allemande	1040	1040
Crédit Foncier Egyptien	1040	1040
Wagons-Lits Ordinaire	1040	1040
Central Mining	1040	1040
Rio Tinto	1040	1040
Oriental Corpet	1040	1040
Rand Mines	1040	1040
Sourains d'Egypte	1040	1040
Actions Psyrisse	1040	1040
Actions Delmas du Rhône	1040	1040
Cambodge	1040	1040
Financière Caoutchouc	1040	1040
Chartered	1040	1040
Consortium	1040	1040
De Beers Ord.	1040	1040
Parts Dong Trieu	1040	1040
Penang Wyneing	1040	1040
Rouditchev	1040	1040
Hueshaisse	1040	1040
Jagerfontein	1040	1040
Kleinfontein	1040	1040
Mexicain Eagle Ord.	1040	1040
Actions Dong Trieu	1040	1040
Mexicain	1040	1040
Mexicain Eagle	1040	1040
Mexicaine	1040	1040
Mexique	1040	1040
Mexique	1040	1040
Mexique

LA CORSE IRRÉDENTE

Vous connaissez le bonze Sirare et Sirare beaucoup. Il a la culture la plus variée et la plus variée ; il a tout lu et tout retenu, car sa mémoire est infaillible.

René Benjamin, jeune qui se plaisait dans l'affaire d'Antoine Arnaboni, a écrit : « Un talent chaleureux, l'intelligence et la vie mêmes ».

A quoi servent, en effet, les plus brillantes qualités d'esprit et de cœur dont d'autres font les choses et les gens ?

L'art scénique est avant tout l'action. Il ne s'agit pas, après avoir mis des phrases et assemblé des mots dans le silence du cabinet, de les déclamer bouche-à-bouche d'une voix monotone, pompeuse de prédicateur ou de magistrat solennel. Il faut pour donner de la vie et de la force à l'argument, qu'il y ait une union complète et harmonieuse entre la pensée, le verbe et le geste.

Ce sont ces belles joutes oratoires, ces plus délicats et les plus difficiles pourtant trouver un plaisir sans mélange que celles où l'on voit et l'on entend Camille Pelletan lutter contre des adversaires dignes de lui, de toutes parts pourvus de nombreux dons. Citons seulement Henri Giraud, un grand talent, un noble caractère, une haute conscience ; Vincent Muracciole, Morlanne, un orateur de la parole dont l'éclatante verbale est prodigieuse, Hector Torrès, dont la voix puissante et généreuse sait entraîner et attendrir les juges les plus sévères ; Albert Gastaldi, serdent et personnel ; Maurice Garçon, lumineux et habile ; Alexandre Zévaès, à l'éloquence tribunicienne... Cette énumération est trop courte et incomplète, car le Palais est riche toute de la pensée libre et du bon langage.

J'ai dit les rares qualités de l'avocat, il serait injuste d'oublier celles de l'homme privé.

Conjurons à une âme d'artiste, il aime les beaux livres et les beaux voyages.

Les musées d'Espagne, de Belgique, de Hollande et d'Italie n'ont point de secrets pour lui. Mais aux plus beaux paysages de la nature étrangère il préfère les recherches et les forêts de l'île parfumée où il est fier d'être né.

Il a réussi pour l'associer à sa vie et à ses travaux, une de ses charmantes compatriotes, dont le père joue au Parlement un rôle très important.

Campés est un homme heureux ! digne de l'être, son étoile est une lumière qui brille — éclatante — et n'est pas près de s'éteindre.

Ces quelques lignes ne sont point inspirées seulement par l'amitié, mais aussi par l'esprit de justice.

Je me suis borné à rendre à César ce qui appartient à César.

HENRI-ROBERT,
de l'Académie Française.
Ancien bâtonnier.

Au Conseil Général de la Corse

— Page 58 : « Les Corses désirent
Page 47 : « Tou-

Les Conseillers généraux soussignés constatent le vœu qu'une subvention de 20.000 francs soit accordée à la commune de Toulon pour l'empierrement du chemin vicinal collinaire qui la relie à la route nationale du Cap-Cerse.

Les Conseillers généraux soussignés constatent le vœu qu'une subvention de 20.000 francs soit accordée à la commune de Cagnano pour l'empierrement du chemin vicinal ordinaire de Partinello à Cagnano.

Vient déposée par M. F.-M. Olivi.

Le Conseiller général soussigné constate le vœu qu'une subvention de 20.000 francs soit accordée à la commune de Centuri pour recherches d'eau potable à effectuer sous le contrôle de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Le Conseiller général soussigné constate le vœu qu'une subvention de 20.000 francs soit accordée à la commune de Morsiglia pour recherches d'eau potable à effectuer sous le contrôle des Ponts et Chaussées.

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
LES PLUS ÉTABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

De la question des privilèges en matière de loyer

Au n° 20 du commentaire de la loi sur les loyers du 23 juin 1929, une allusion, pages 237-238, on lit :

« De plus le droit de reprise peut être exercé contre un titulaire de la carte de combattant, si le propriétaire reatre dans une quelconque des autres catégories privilégiées par l'art. 6, sauf celle des invalides, à moins que le locataire, titulaire de la carte de combattant, ne rentre lui-même dans l'une de ces catégories ».

De ce texte on en déduit clairement que toutes les catégories auraient le même droit, aussi bien du côté du locataire que du côté du propriétaire. Il n'est donc pas question de catégories privilégiées, sauf celle des sinistrés, ce qui nous permet un dire de suite que le privilège accordé à un propriétaire, père de trois enfants, par exemple, n'a pas un droit de priorité sur ce même privilège du locataire : ces deux privilèges ayant la même valeur, de par ce texte, ne pourrait que se balancer.

Bien plus, aux termes précis de ce texte, le père de trois enfants, propriétaire, n'a pas plus de droit qu'un célibataire, par exemple, locataire : ces 2 privilèges ayant le même droit, pour que l'un ait l'autre ait l'avantage il faudrait que l'un ou l'autre justifie d'un autre privilège.

C'est la logique, c'est le bon sens et ce ne peut être que l'application stricte du texte précité, car, s'il en était autrement, ces deux droit cette loi sur les loyers ? Mais si un simple privilège invoqué par le propriétaire devait annuler tous les autres privilèges invoqués par le locataire, ce serait purement et simplement le retour au droit d'avant-guerre du propriétaire, qui ne pourra invoquer au moins un de ces privilèges ? Certainement, il n'y en a pas, et alors ce serait faire des promesses illusoires...

Or, l'esprit de la loi est surtout celui même, on le dit) en faveur du locataire, et pour cette raison on ne pourrait l'interpréter dans ce sens.

Ce texte dit tacitement qu'il n'y a que la catégorie des sinistrés qui a le droit de priorité sur les autres, et plus loin ces mêmes commentaires disent que la carte du combattant du propriétaire a droit de priorité sur celle du locataire ; aussi ce paragraphe était donné qu'il ne peut y avoir deux sortes de combattant. Mais passons outre sur ce point.

Mais, n'objecterai-t-on, le paragraphe 3 de l'article 6 de la loi du 1er août 1926 dit ceci :

« Le droit de reprise ne lui (locataire) sera pas opposable, sauf si le propriétaire reprend, ses enfants, etc., appartiennent eux-mêmes à une de ces catégories ».

Or, dans ce texte, il n'est nullement question de la catégorie privilégiée du père de trois enfants ; ce ne de ces catégories ; dit-il, sans spécifier, par suite, si une seule de ces catégories dont se prévaudrait le père de famille de 3 enfants, pourrait détruire celui de toutes les autres catégories invoquées par le locataire, je répète à nouveau : ne devient alors cette loi sur les loyers ? Une seule chose : le locataire pour lutter contre son propriétaire devant lui ne propriétaire qui pourra toujours se prévaloir sinon de plusieurs catégories, au moins d'une, si cette « une » doit primer sur toutes les autres qui peut invoquer ?

D'ailleurs, de ce que il est dit que le droit de reprise du propriétaire est opposable au locataire, s'il appartient à une des ces catégories de loi ne veut pas en traduire par là que cette opposition ne peut pas être contestée par d'autres oppositions contraires ; le mot « opposable » ne veut pas dire ici « droit incontesté du propriétaire », sinon je le répète encore, le locataire n'a plus qu'à faire abandon de ce droit de prorogation, son propriétaire en avant par des lois sur les loyers.

En effet, à quoi bon lui dire « que le droit de reprise ne lui est pas opposable » s'il appar[illegible] à l'une des catégories prévues à l'article 6 de la loi, si plus loin, celle même lui accorde au propriétaire « bénéficie indiscutable d'une seule de ces catégories » ?

Je veux admettre que pour la même catégorie, invoquée par les deux parties, le propriétaire puisse reconnaître son droit de reprise tel qui ne serait pas bien judicieux étant donné que la loi bonifiait établi à favoriser le locataire), mais il n'est pas admissible qu'il puisse en être ainsi, si le propriétaire n'[illegible] qu'un motif pour exercer et que le locataire en invoque deux ou trois.

Ces motifs ayant tous de par la loi le même privilège n'est, je crois le nombre de ces motifs qui doit prévaloir, ou alors je ne comprends plus rien.

En tous cas, la loi n'est pas encore sur ce prétendu privilège accordé au propriétaire, père de 3 enfants. Cette collégialité ne peut donc que se vaincre avec les autres.

UN LOCATAIRE

A Travers la Corse

Le triple assassinat de Lopigna

Ajaccio, 22 mai. — Les époux de gendarme Hervé ont eu lieu mardi soir à l'hôpital militaire. L'absoute a été donnée par Mgr Rodié, évêque d'Ajaccio. Le cercueil était conduit par le colonel commandant la gendarmerie en Corse ; le commandant Vallon, d'Ajaccio ; M. Amand, chef de cabinet du Préfet, le président du tribunal, le procureur de la république. Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes, ainsi qu'une grande partie de la population qui accompagna le corps jusqu'au quai où M. Arnaud, au nom du Préfet retenu par le conseil de revision, prononça quelques mots. M. Arnaud donna lecture du télégramme du président du Conseil présentant les condoléances du gouvernement et accordant aux victimes, à titre posthume, la médaille d'or des belles actions.

Avant de se retirer, le colonel de gendarmerie embrassa le cercueil de son subordonné qui est dirigé vers la Haute Loire, dont il est originaire.

La communication suivante a été faite :

« Les officiers, chefs de brigade et gendarmes de la compagnie autonome de Corse remercient bien vivement les autorités civiles et militaires et toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques des gendarmes Adam et Herve, et qui témoignent à cette occasion leur sympathie au corps de la gendarmerie ».

Le nouveau Préfet

M. J. Seguin est né à Lunn le 4 juillet 1875. Docteur en droit, il a été successivement secrétaire au cabinet du ministre de l'Intérieur en 1905, puis rédacteur à ce ministère. Il fut sous-préfet de Bellac, de La Flèche, de Poulvy, secrétaire général de la Côte-d'Or, sir la Somme et du Nord, où il assuma la reconstitution des régions libérées. Il est sous-préfet hors-classe de Dunkerque depuis 1924.

Ajoutons que M. Seguin a fait la guerre, il est, en effet, titulaire de la Croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur.

AJACCIO

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort à 85 ans de Mme Vve Martin Minicconi, née Carlotti, mère du pharmacien de notre ville. Toutes nos condoléances.

Pupilles de la Nation. — Le Conseil d'administration des pupilles de la nation est convoqué pour vendredi 23 mai à 15 heures 30.

Il a pour objet de faire constater les nouveaux membres élus, l'élection de deux membres de la section permanente le vote du compte administratif de 1929 et du budget additionnel de 1930.

Fraîcheur. — M. Diodelli Françoise, cuisinier du café Napoléon, a trouvé sur la Corso Grandval une certaine somme d'argent en billets de banque qui est à la disposition de son propriétaire.

Attestations. — Mardi à 16 heures, le nommé N. A. M. a été arrêté sous l'inculpation d'outrages à un commissaire de police, d'infraction à la loi sur le séjour des étrangers et à la loi sur les marchands forains et enfin pour défaut de permis d'identité. Il a été conduit en Parquet.

Dans la nuit de mardi à mercredi, le nommé M. V. J. a été arrêté sous l'inculpation de coup de feu sur la voie publique, port d'arme prohibée et détention de fausses clefs. Il a été déféré au Parquet.

Etat civil. — Mariage : Charchi Jean, préparateur en pharmacie et de Gardasi Gabrielle, Drées : Tristani Dominique, 61 ans ; Cachoni Anna, veuve Minicconi, 85 ans ; Casa Baptistine, 1 mois.

Au port. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti mardi pour Marseille à 16 heures, avec 216 passagers et 17 tonnes de marchandises.

Ciné-Chronique

Après les Lods et le très Limes, le Régent Cinéma poursuivant le cycle de ses présentations d'attractions a fait appel à la vedette internationale Nita Garcia, actuellement de ses partenaires la danseuse Claudine Tany et le fantaisiste Dalamel.

Il y aura un très nombreux public, ces sympathiques artistes ont fait bien mieux de brillants débuts et ont été rappelés maintes fois. Des applaudissements nourris ont allés à Nita Garcia et à Claude Tany pour leur interprétation à la fois délicate et amusante du duo « Chantez, chantez Grand' mère ».

L'orchestre Scarselli, toujours à la hauteur de sa réputation, accompagna avec talent les divers chants et danses.

A l'écran, une jolie comédie : *Prince sans amour*, tirée du roman d'Harry Carr et interprétée par Georges O' Brien et Virginia Vali.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

23 MAI 1930 : Saint Ubalde.

23 mai 1756 : Il paraît que ce jour-là il y eut une enquête sur le mariage de Jean d'Istria, descendant du comte Hugues Colonna car sous lisons dans le « Nobiliaire et Sigillographie de l'Alphonse Lopez, ce passage que rapporte Cambiagi : « Giovanni d'Istria, si arrasà con Madonna Angelina di una nobil casa di quella Isola, come apparisce per l'informazione di nobiltà testimoni esaminati in Calvi, città di detta Isola, a 28 maggio 1756, dinanzi Giulio Solignano, notaro publico, sigillata ed sigilla della città ».

L'usage des phonographes, pick-up et amplificateurs

Nous, Maire de la Ville de Bastia.
Vu la loi du 5 avril 1884,
Considérant que l'usage abusif des phonographes, pick-up et autres appareils sons amplificateurs est interdit sur la voie publique.
Défense est faite de placer ces appareils sur les trottoirs et sur les devantures des cafés, débits de boissons et magasins.

Art. 2. — Les appareils dont il s'agit devront être placés, ainsi que leurs amplificateurs à l'intérieur des établissements qui en font usage et à plus de 2 mètres de la porte extérieure.

Art. 3. — L'usage de ces appareils sera limité aux heures ci-après :
a) de 11 à 12 heures ;
b) de 17 à 19 heures ;
c) de 20 à 22 heures.

Art. 4. — Sous certaines réserves, des autorisations pourront être accordées de 22 heures à minuit pour les spéras en plein air.

Art. 5. — M. le Commandant de la gendarmerie et M. le Commissaire de police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 21 mai 1930 :
Le Maire :
Emile SARI

La Vie Sportive

PASTIA-CORTE-BASTIA (140 km.)

Organisée par le Cyclo-Olympique Bastiais, sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France, avec le concours des établissements du Vin de Cap Mocchiavici, et sous la présidence d'honneur de M. Albert P.-M., président d'honneur, et M. Sanna, vice-président d'honneur, elle est exceptionnellement réservée aux coureurs de l'île et relinal dans le département et accessible de l'U.V.F., amateurs, indépendants, débutants toutes catégories.

Nous avons à la veille de la grande manifestation sportive qui se déroulera le 25 mai. Le départ sera fixé à 6 heures précises au rond-point du Palais de Justice. 25 coureurs sont engagés et ce jour, parmi lesquels nous pouvons citer le fameux crack Maurel, du Vélo Sport, vainqueur du 2ème Tour de Corse et du championnat officiel le plus envié.

Ce grand sportif, qui s'entraîne régulièrement, aura fort à faire avec Decorchi, le crack du Cyclo Olympique, classé premier dans le Tour du Cap Corse, et qui participa également au Grand Prix d'Ajaccio, où coururent aussi nos coureurs en 6 heures 24 malgré une chute sérieuse qui l'handicapa.

Bordure qui pour la première année, ordonné de bons classements dans les deux premières courses, suit un entraînement très sérieux.

Lavaissi Henri, qui se fit remarquer dans le Tour de Corse et se classa second dans l'épreuve du Tour du Cap.

Tadei, du Vélo Sport, excellent coureur, gagnant de plusieurs 2èmes prix, connu dans les milieux sportifs.

Tiburzi qui appellent aussi au Vélo Sport, vainqueur de la course de classement.

A cette liste s'ajoute l'ancien coureur Paoli-Ettori, qui se distingua dans plusieurs épreuves cyclistes Tour de Corse en 1927, Championnat de Bastia-Porto-Bastia, qui depuis cette époque a quitté la compétition pour sport favori. Il fait tous ses efforts pour être à la vraisemblance de la course du 25 mai.

Nous citons également Bonnet, Gimetta, Ferrarini, Grassini, Garioli, Ivaldi, Marinelli, Bolzani, di Constanzo, Scoglio, Raymondi, Brunelli, Canetti, Pons, Carbonel, Allegrini, Vasco, Bellandi, Vandisi, Antonelli, Olivo, Tavanelli, Vinciguerra, Muraccioli, Sabiani, Ledda François et Grimaldi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Cristiani Ange, professeur au lycée français de Marseille, M. et Mme Pietri ; Joseph d'Ornano et leur famille ; M. et Mme A. Marie Cristiani et leur famille ; Mme Vve Padovani, de Nonza, et sa famille ; M. et Mme Défendini d'Ornano et leur famille ; M. et Mme Nonce Nicoli d'Haiti et leur famille ;

Les familles Amadei, Lagnaranini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame ARCHANGELE CRISTIANI
Née PIETRI

leur épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine, décédée à Ornano-de-Cargèse le 18 mai 1930.

Les obsèques ont eu lieu le 19 mai.

La famille ne reçoit pas.

Dans les groupements

PARTI RADICAL SOCIALISTE

Les membres du Comité et les adhérents au Parti Radical Socialiste sont priés de se réunir sans faute ce soir à 21 heures précises dans l'établissement du citoyen Verrina sont priés de se réunir samedi à 21 heures très précises dans l'établissement du citoyen Verrina, rue Neuve Saint-Roch.

Ordre du Jour : Communications importantes du Comité exécutif ; de nombreux à prendre à la suite de la conférence prochainement échangée avec le Comité Central du Parti.

Un comité très sévère sera exercé à l'entrée ; seuls seront admis les citoyens ayant déposé leur carte ; le nombre de sympathisants sont priés d's'abstenir à cette réunion.

Le Secrétaire Officiel :
CASABONI.

Communications

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES MARINS

Les membres de la dite Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 25 du courant au Palais de Justice, à 11 h. 30.

En cas d'absence sans excuse légitime l'article des statuts sera rigoureusement appliqué.

P. le Président,
Le Secrétaire : GUIZOT

SOCIETE « CYRNOS SAINT HUBERT

Réunion samedi 24 mai à 20 h. 30 dans le local de l'Assistance publique. Présence indispensable.

LE BUREAU

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Les membres du Conseil d'Administration du C. A. B. et les délégués de FE. I sont priés de se réunir *sans faute* vendredi à 21 heures au siège social.

Ordre du jour : dernières dispositions à prendre en vue de la visite du C. A. de Paris.

PATRONAGE PAROISSIAL

Le 24 mai à 16 heures le Comité du Patronage Paroissial de Saint-Jean se réunira dans la salle du Cercle Gallia, 8ème Impasse Saint-Jean.

Tous les membres faisant partie de l'œuvre sont priés d'assister à cette réunion.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 A Vevan : *Regard-bonheur d'un chanteur passionné*, comique ; Pox Film présente Georges O'Brien dans *Prince sans amour*.

A la scène : la grande vedette internationale *Ville Garcia*, Divette à transformation, assistée de ses partenaires, la danseuse *Claude Tany* et le fantaisiste *Dalamel*.

Location au Salon T « Origan ».

DOCTEUR BERVET
VEUX ET NEZ
GORGE ET OREILLES
19, Boulevard Paoli, — Bastia
Téléphone 128

STÉNO-DACTYLO
JAMET-BOFFEREAU
Cours particuliers à domicile
BASTIA, 38, Quai Paoli

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le nouveau statut de la République Syrienne

Paris, 22 mai. — M. Ponsot, haut-commissaire à Beyrouth, a adressé à M. Briand une lettre où il expose les caractéristiques du nouveau statut syrien.

« J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à votre Excellence, en vue de leur communication aux membres du Conseil de la Société des Nations, les textes officiels dont l'ensemble constitue, suivant les prévisions de l'article premier de l'acte de mandat, le statut organique des Etats sous mandat français.

« Ces textes définissent les bases juridiques de l'organisation des territoires dont la France doit aider le développement, favoriser et conserver l'évolution. »

Les grandes lignes de la nouvelle Constitution

Voici d'ailleurs le résumé de la nouvelle constitution que M. Ponsot, haut-commissaire de la République dans les territoires confiés au mandat français, vient de promulguer, en plein accord avec le Gouvernement, sur le statut organique prévu par l'article premier du mandat.

Le Liban avait déjà, par l'organe de son Conseil représentatif, voté sa constitution qui fut promulguée par M. de Jouvenel le 29 mai 1926. Et, depuis, l'organisation administrative d'un État moderne en sursis depuis les troubles de 1925-1926. Au printemps 1928, le haut-commissaire Henri Ponsot, demandait application au programme de M. de Jouvenel avait fait élire une constituante, mais cette Assemblée, dominée par l'esprit d'intransigeance, avait voulu adopter un projet de constitution qui ne tenait aucun compte du fractionnement existant dans les territoires du mandat, qui sont grandes, comme on le sait, en une unité économique et monétaire.

Tel est, en résumé, l'ensemble des textes qui forment le statut organique promulgué par le haut-commissaire, dans exclure le principe de modifications ultérieures par un accord des intéressés entre eux et avec la puissance mandataire qui établissant, définitivement, l'organisation du pays qui

La seconde journée du congrès des P.T.T.

On décide l'envoi de délégations auprès de M. Tardieu et Mallarmé

Paris, 22 mai. — Aujourd'hui seconde journée du Congrès des Agents des P.T.T.

La séance est présidée par M. Lyon, de la section de Lille.

Le délégué Debuse propose au Congrès qu'une délégation se rende à la présidence du Conseil et au ministère des P.T.T. afin de conférer au sujet de la situation. Le principe de cette proposition est accepté par la majorité du Congrès qui demande à fixer les modalités des explications.

M. Belin demande qu'avant le départ de la délégation on trace à celle-ci une ligne de conduite dont elle ne devra pas sortir.

M. Mathé met en garde le Congrès contre l'interprétation qu'on pourrait donner à cette délégation.

Une discussion s'engage à ce sujet entre les délégués dont certains s'affirment contre l'envoi de la délégation.

Finalement, le Congrès, par un vote à mains levées, se prononce à l'unanimité moins une voix pour l'envoi de la délégation.

L'abolition du représentatif de l'Fédération des fonctionnaires au Congrès est vivement commentée par les délégués, qui enregistrent cette carence.

On discute ensuite au sujet de la Commission fédérale et du rapport financier.

M. Debuse demande que l'on vire de la caisse du Syndicat une somme de cent mille francs pour la caisse de solidarité, en faveur des révoqués. Ces deux rapports sont adoptés.

On passe à l'examen du rapport moral ; une discussion s'engage sur l'éventualité d'un huis-clos pour la première partie du rapport moral concernant l'action du Syndicat depuis le premier mai.

Le Congrès décide que la discussion sur l'action syndicale sera publique.

Un article du "Matin"

Paris, 22 mai. — « Le Matin » écrit : « C'est demain que les postiers tiendront un meeting décisif.

« Il est entendu qu'aucun Gouvernement ne saurait accepter le principe d'une grève des services publics. Si demain les postiers décident un mouvement pour les premiers jours de la semaine prochaine, le Gouvernement ne serait pas pris au dépourvu, il pourvoirait à tous les besoins du public qui continuerait à recevoir le courrier, à télégraphier et à téléphoner. »

M. Mallarmé consent à recevoir les délégués

Paris, 22 mai. — M. Mallarmé, ministre des P.T.T., a accepté de recevoir les délégués des postiers, à condition que les délégués soient choisis parmi les postiers révoqués.

La séance de l'après-midi

Les agents des P.T.T. ont approuvé sans réserve la Commission exécutive d'avoir pris l'initiative d'un mouvement de grève, le 15 mai.

Au début de la séance de l'après-midi, le président a fait connaître que M. Mallarmé recevrait une délégation des agents des P.T.T. demain matin à 11 heures.

Le rapport moral a été ensuite adopté.

Mouvement administratif

Paris, 22 mai. — Sont nommés :

Préfet hors classe des Bouches-du-Rhône, Vitu Garcerel, secrétaire général du Gouvernement d'Algérie.

Secrétaire général du Gouvernement d'Algérie, M. Peyrelon, gouverneur des colonies.

une base solide. Le régime qu'ils instituent est, pour une large part, l'œuvre des intéressés eux-mêmes ; il est déjà conscient un beaucoup de points par l'expérience donnée aux pays confiés à notre mandat dans les larges libertés.

Le texte lient compte d'ailleurs des observations formulées aux dernières années par la Commission des mandats et, conformément aux déclarations récemment faites au nom par M. Briand, il permet à la France de remplir les obligations qu'impose l'article 22 de la Société des Nations.

Le paquebot "Asia" en feu dans la Mer Rouge

Marseille, 22 mai. — La Compagnie Cyprien Fabre a reçu un radio de M. Morchoisneau, commandant de l'« Asia », l'informant que ce paquebot est en feu dans la Mer Rouge.

L' « Asia », qui est un navire de 5.800 tonnes, effectuait son voyage de retour, il était parti de Marseille le 5 avril pour Djibo où il transportait des pèlerins.

Une nouvelle dépêche dit que l'incendie n'a pu être maîtrisé et qu'il est impossible d'approcher du paquebot qui a été abandonné.

On craint que plusieurs personnes n'aient péri.

Pacifisme allemand

Berlin, 22 mai. — Au cours de la discussion du budget de la Reichswehr, le ministre général Groener a déclaré au Reichstag :

« Nous ne devons rien négliger pour augmenter la force combative de notre armée.

Il a ajouté qu'il demandera l'année prochaine des crédits plus importants pour l'armement.

Londres, 22 mai. — Le Gouvernement a voté à la Chambre des Communes une défaite, sur une question secondaire relative à la taxation des terrains de sport.

La mine homicide

Petermaritzburg, 22 mai. — Le corps d'un des indigènes emprisonnés dans la mine de charbon de Burnside, à la suite d'une explosion, a été ramené à la surface.

On a retiré également cinq blessés ; l'un d'eux succombe peu après. On a peu d'espoir de retrouver vivant un neuvième européen et les 27 indigènes encore ensevelis.

M. Maginot examine la défense des cols de Provence

Toulon, 22 mai. — M. Maginot, accompagné de nombreux généraux, arrivera samedi matin à Marseille, s'embarquera à bord du *Primauguet* pour examiner sur place la défense de Toulon et de la côte, entre le port et la frontière italienne.

Avant le congrès national socialiste de Bordeaux

Paris, 22 mai. — La Commission administrative du parti S.F.I.O., réunie, a réglé les travaux du Congrès national de Bordeaux de la Pentecôte.

La Commission des résolutions s'occupera par le Congrès de la Fédération de la Seine n'est pas arrivée à s'accorder sur les principales questions qui seront soumises au Congrès national.

L'organisation des lignes aériennes d'Afrique

Paris, 22 mai. — M. Laurent Eynac, ministre de l'air, communique la note suivante :

« M. Laurent Eynac se rend à Bruxelles où il aura une entrevue avec M. Hymans, ministre des Transports, sur d'importantes questions concernant les lignes aériennes africaines. Il a quitté Le Bourget cet après-midi à 15 heures 50.

Le Congrès des viticulteurs français et espagnols

Biarritz, 22 mai. — Le Congrès des viticulteurs français et espagnols s'ouvra pour le moment aucun caractère officiel. Les délégués techniques arrivés hier et aujourd'hui tiendront des réunions officieuses.

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOGA DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie, garanties contre analyses équivalentes aux marques mondiales les plus réputées à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez étonnés et vous réaliserez en même temps une économie.

PRODUITS ECLIPSE
Le meilleur cirage dans la meilleure boîte à clé.
FULGOR NETTOIE METAUX
CRÈME ECLIPSE
POUDRE D'ARGENT CIF
Agent général pour la Corse : M. CERVOTTI à Ajaccio

N'hésitez pas... AUX SOLDEURS RÉUNIS
38, Boulevard Paoli — BASTIA
TOUT EST MOINS CHER !
Cette Semaine Grande Vente Réclame
Vendredi et samedi, il sera vendu cinq salles complètes de tissus rideaux, mercerie. Les plus longs métrages. Prix unique du coupon : un franc.
ENTRÉE LIBRE

Nouvelles diverses

Lille, 22 mai. — [illegible] a donné hommage à [illegible] et la plaque [illegible] fut Philippe.

D'autre part, [illegible] et Bruxelles et [illegible] à Lodève. Un passager a été [illegible] grièvement blessé.

Sourabaya, 22 mai. — L'aviateur Mlle Johnson a été enfin retrouvé à 10 heures du matin à Madura.

Tunis, 22 mai. — Le bey accordera le 14 juillet, à Paris, à la revue militaire.

Tunis, 22 mai. — M. Lucien Saint, après avoir entendu des observations du Président de la Chambre des Communes indigène a affirmé, ces jours de plus, relativement à la représentation des eux de l'Oued Fès, qu'elle ne serait pas réglée de façon pouvant porter les alliciter aux droits des indigènes mais au contraire de façon à assurer aux habitants un minimum d'ores pour tout la sécurité.

Paris, 22 mai. — Une dépêche officielle parle sous le 16 juillet à Paris, pigeon, pour désigner le successeur de M. Poincaré, décédé.

Milan, 22 mai. — M. Mussolini, président du conseil, a décidé de libérer provisoirement le prince Caetani, sous surveillance spéciale.

31 Mai au 7 Juin 1930
Foire Exposition de Francardo
AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

TIRAGES FINANCIERS

OMNIUM NATIONAL DU TRAVAIL
Le numéro 1.000.000 gagne [illegible] francs.
Le numéro 2.000.000 gagne [illegible] francs.
UN TRÉSOR CACHÉ dans le sous-sol [illegible] Propriétaires, Cultivateurs, Viticulteurs, Entrepreneurs, Ouvriers, Commerçants, Industriels, Artisans, Ménagères, Employés, Fonctionnaires, Retraités, Rentiers, Pensionnés, Célibataires, Veufs, Veuves, Mariés, Divorcés, Jeunes gens, Jeunes filles, Enfants, Vieillards, Malades, Infirmes, Convalescents, Etrangers, Naturalisés, Français, Françaises, Corses, Corsicains, Corsicaines, Bastiais, Bastiaises, Ajacciens, Ajacciennes, Calvais, Calvaises, Balanins, Balanines, Bonifacciens, Bonifacciennes, Cortenais, Cortenaises, Ghisonaccien, Ghisonaccienne, Porto-Vecchiais, Porto-Vecchiaises, Sartenais, Sartenaises, Propriano, Propriannaises, Ile-Rousse, Ile-Rousses, Algériens, Algériennes, Tunisiens, Tunisiennes, Marocains, Marocaines, Indochinois, Indochinoises, Sénégalais, Sénégalaises, Soudanais, Soudanaises, Guinéens, Guinéennes, Dahoméens, Dahoméennes, Malgaches, Malgaches, Antillais, Antillaises, Guyanais, Guyanaises, Réunionnais, Réunionnaises, Océaniens, Océaniennes, Nouméens, Nouméennes, Tahitiens, Tahitiennes, Canadiens, Canadiennes, Belges, Belges, Suisses, Suissesses, Luxembourgeois, Luxembourgeoises, Monégasques, Monégasques, Andorrans, Andorranes, Espagnols, Espagnoles, Italiens, Italiennes, Anglais, Anglaises, Irlandais, Irlandaises, Ecossais, Ecossaises, Gallois, Galloises, Américains, Américaines, Allemands, Allemandes, Autrichiens, Autrichiennes, Hongrois, Hongroises, Tchécoslovaques, Tchécoslovaques, Polonais, Polonaises, Russes, Russes, Roumains, Roumaines, Bulgares, Bulgares, Grecs, Grecques, Turcs, Turques, Arabes, Arabes, Chinois, Chinoises, Japonais, Japonaises, Siamois, Siamoises, Annamites, Annamites, Cambodgiens, Cambodgiennes, Laotiens, Laotiennes, Cochinchinois, Cochinchinoises, Tonkinois, Tonkinoises, Hindous, Hindoues, Persans, Persanes, Afghans, Afghanes, Egyptiens, Egyptiennes, Abyssins, Abyssines, Ethiopiens, Ethiopiennes, Libériens, Libériennes, Nègres, Négresses, Mulâtres, Mulâtresses, Métis, Métisses, Hottentots, Hottentotes, Cafres, Cafresses, Zoulous, Zoulouses, Boers, Boers, Cannibales, Cannibales, Esquimaux, Esquimaudes, Lapons, Laponnes, Peaux-Rouges, Peaux-Rouges, Sauvages, Sauvages, Indigènes, Indigènes, Nomades, Nomades, Vagabonds, Vagabondes, Mendiants, Mendiantes, Gueux, Gueuses, Clochards, Clochardes, Bohémiens, Bohémiennes, Gitans, Gitanes, Tziganes, Tziganes, Romanichels, Romanichelles, Saltimbanques, Saltimbanques, Forains, Forains

Christophe Colomb n'est pas né à Gênes il est né à Calvi

Christophe Colomb n'est pas né à Gênes, il est né en Corse, à Calvi. C'est l'histoire véritable de Christophe Colomb qui, le premier, a affirmé que la terre n'est pas ronde mais plate.

Fernand Colomb est né en 1488, mort en 1539, a écrit en espagnol une biographie de son père, d'où l'original est perdu, et pour cause, et dont on ne possède que la traduction italienne d'Alphonse Ulloa, donnée à Venise en 1571. Ulloa et Washington Irving, si bien historien, ont désavoué que cette biographie est « le livre le plus important » pour l'histoire de Christophe Colomb.

Don Fernand Colomb était un érudit et un collectionneur d'ouvrages littéraires et a fait une riche et précieuse bibliothèque à la Cathédrale de Séville, dite Bibliothèque Colombine. C'était un homme consciencieux, un historien impartial et digne de foi.

Il a écrit dans la biographie de son père que Christophe Colomb n'est pas né à Gênes, ni dans aucune ville de la rivière de Gênes. Bien n'a pu prouver. Gênes soutient cet exploit.

Quelque temps après la mort de son père, Don Fernand Colomb se rendit en Ligurie pour se renseigner sur l'origine de sa famille.

« Arrivé à Cogoreo ou Cogoleto, dit-il, je hélai de prendre des informations auprès de deux frères Colomb, qui étaient les plus riches du lieu, et que l'on disait être un peu parents ; quoique le moins âgé eût plus de cent ans, ils ne surent me donner aucun renseignement sur ce point. »

Don Fernand ajoute « que son père avait été agacé par Dieu des mers et des fleuves et non des châteaux et des palais ». Ce qui prouve que la Ligurie n'était pas le lieu de naissance de C. Colomb.

D'ailleurs si Christophe Colomb était né à Gênes, un acte de baptême eût été retrouvé dans les archives de cette ville, qui n'ont pas été détruites.

Calvi ne peut produire l'acte de baptême de C. Colomb, pour la bonne raison que l'église Saint-Jean-Baptiste, où il a été baptisé, a été détruite en bombardant sur l'Ilette

AGENT ACTIF est demandé pour province Ferme Balles p. Autos, marque SIDEO. Conditions avantageuses. Ecr. Etablissements GUTTIN Fils, SALON B. du Rhône.

MAGNETOS ® mod. réparées parfaitement chez le spécialiste RAITERY 152 Rue Sainte Marguerite

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendr. 16, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 17, d'Ajaccio p. Mars., à 13 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 22 h.
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 16, de Nice p. Bastia à 12 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17, de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS du 22 Mai 1930

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	91,70	91,45
4 % 1918	102,20	102,40
4 % 1917	102,20	102,40
4 % 1916	102,20	102,40
3 % 1928	104,75	104,75
3 % 1925	104,75	1.2 ..
3 % 1920	107,10	107,10
3 % 1927	101,50	101,50
Rente 5 % 1920	101,50	101,50
Bons Trésor 5 % 1924	100,50	100,50
— 6 % 1928	100,50	100,50
— 6 % 1927	100,50	100,50
Oblig. Caisses Autonome	100,50	100,50
Crédit National 1919	100,50	100,50
— 1921	100,50	100,50
— 1923	100,50	100,50
— 1924	100,50	100,50
Aces 7 % 1920 Alsace	100,50	100,50
Aces 7 % 1920 Pas de Cal.	100,50	100,50
Départ Seine 7 % 1920	100,50	100,50
Oblig. P.T.T. 1920	100,50	100,50
Paris 1923	100,50	100,50
— 1925	100,50	100,50
Communales 1879	100,50	100,50
— 1920	100,50	100,50
TERME		
Banque de France	100,50	100,50
— Nationale Crédit	100,50	100,50
— Paris et Pays-Bas	100,50	100,50
— Union Parisienne	100,50	100,50
Compagnie Algérienne	100,50	100,50
Comptoir Nat. d'Escompte	100,50	100,50

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	100,50	100,50
Crédit Lyonnais	100,50	100,50
Société Générale	100,50	100,50
Société Générale Foncière	100,50	100,50
Suez	100,50	100,50
Suez Parts	100,50	100,50
Ind. Crédi. Fonc. Alg.-Tunisie	100,50	100,50
Est Capital	100,50	100,50
Lyon Capital	100,50	100,50
Midi Capital	100,50	100,50
Nord Capital	100,50	100,50
Orléans Capital	100,50	100,50
Sante-Fé Chemins de Fer	100,50	100,50
Dist. Electricité	100,50	100,50
Compt. Gen. Electricité	100,50	100,50
Thomson	100,50	100,50
Tréfileries du Nord	100,50	100,50
Mines de Courrières	100,50	100,50
Mines de Lens	100,50	100,50
Bolléo	100,50	100,50
Kuhlmann	100,50	100,50
Produits de la Refin	100,50	100,50
Pechiney	100,50	100,50
Chargeurs Réunis	100,50	100,50
Transatlantique Cnd. 6/00 fr.	100,50	100,50
Voitures Paris	100,50	100,50
Air Liquide	100,50	100,50
Cultures Tropicales	100,50	100,50
Caoutchouc Jouets	100,50	100,50
Sucreries Bey	100,50	100,50
Russe 4 %	100,50	100,50
Russe 5 % 1906	100,50	100,50

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Serbe 1895	100,50	100,50
Turc 4 %	100,50	100,50
Turc 5 % 1914	100,50	100,50
Banque Nationale Mexique	100,50	100,50
Banque ottomane	100,50	100,50
Crédit Foncier Egyptien	100,50	100,50
Wagons-Lits Ordinaires	100,50	100,50
Central Mining	100,50	100,50
Rio Tinto	100,50	100,50
Oriental Corpet	100,50	100,50
Pétrofina	100,50	100,50
Sucreries d'Egypte	100,50	100,50
Actions Péchiney	100,50	100,50
Actions Usines du Rhône	100,50	100,50
Cambodge	100,50	100,50
Financières Caoutchouc	100,50	100,50
Obarsaraf	100,50	100,50
Concordia	100,50	100,50
De Beers Ord.	100,50	100,50
Parts Dong Trieu	100,50	100,50
Franco Wyoming	100,50	100,50
Goldfields	100,50	100,50
Hustuhcaoa	100,50	100,50
Jagersfontein	100,50	100,50
Mokta-Ordinaire	100,50	100,50
Mexican Eagle Ord.	100,50	100,50
Actions Dong Trieu	100,50	100,50
Montecatini	100,50	100,50
Mozambique	100,50	100,50
Mazda	100,50	100,50
Padang	100,50	100,50
Rand Mines	100,50	100,50

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Raumann-Diège	100,50	100,50
Cie. des Phosphates	100,50	100,50
Tanganyka	100,50	100,50
Docks Marseille	100,50	100,50
Lyonnaise des Eaux Cap	100,50	100,50
Electricité Paris	100,50	100,50
Union Electricité	100,50	100,50
Parenchimie	100,50	100,50
Labon	100,50	100,50
Gaz de Paris	100,50	100,50
Schneider	100,50	100,50
Fives Lille	100,50	100,50
Saint-Gobain	100,50	100,50
Verreries de Carmaux	100,50	100,50
Salins Midi Capital	100,50	100,50
Messageries Maritimes Ord.	100,50	100,50
Distill. Indochine	100,50	100,50
Cousetur Joulas	100,50	100,50
Pollet Chaussée	100,50	100,50
Galeries Lafayette	100,50	100,50
Comp.-Bird	100,50	100,50
Printemps	100,50	100,50
Banq. Franç. Rio Plata	100,50	100,50
Rente 4 % France-Japonaise	100,50	100,50
Crédit Foncier Autriche	100,50	100,50
Eclairage Villes	100,50	100,50
Aviation Bréguet	100,50	100,50
Crédit Foncier Egypte	100,50	100,50
Banque Parisa. Matiaal	100,50	100,50
Crédit Fonc. France-Canad.	100,50	100,50
Bi-Métal	100,50	100,50
Hotchkiss	100,50	100,50

CHANGES

Londres	123,75	123,80
New-York	25,00	25,00
Allemagne (Ton reichsmark)	123,75	123,80
Belgique	350,00	350,00
Espagne	211,50	211,50
Hollande	207,50	207,50
Italie	132,00	132,00
Prague	74,75	74,75
Suisse	493,00	493,00

Nouvelle Méthode Pour Retendre La Peau Sans Opération

JOLIES GRAND'MÈRES

Essayez ceci devant votre miroir et Paraissez Immédiatement 10 Ans plus Jeune

Placez les deux premiers doigts de votre main droite chaque côté de votre bouche, puis tirez votre peau vers les tempes, et la Grande Illusion apparaît instantanément. Si vous voulez paraître plus jeune et plus belle d'une manière remarquable suivez la méthode employée dans cet article. Une actrice connue, âgée de 50 ans, avait les pores creusés, les rides en triangle, les yeux tombants, les traits tirés. Elle avait vu, à vingt ans de distance, deux de ses amies mourir sur la table d'opération, dans l'espoir de retrouver des traits de leur jeunesse, mais elle eut connaissance de la surprenante découverte d'un célèbre Professeur de Médecine Viennoise grâce à laquelle le visage peut être remodelé sans couteau. Il a été prouvé, en outre, que la peau peut rougir, c'est-à-dire qu'elle peut rapidement absorber certains éléments nécessaires à la jeunesse que la nourriture ne contient plus même où ils sont appliqués. Avec une pomme de terre crue, un flacon de glycérine et un peu de teinture, une femme de 50 ans peut facilement avoir pratiquement la peau d'une jeune fille. Il n'est pas nécessaire de se faire opérer, on ord

méthodes de travail. Le docteur Bertier qui se révèle partisan pédagogique précoce, en outre, de placer toutes les classes le matin, l'après-midi devant être consacré aux exercices physiques et aux travaux pratiques. Enfin, un carnet de santé sera obligatoire et constamment tenu à jour.

Je crois à l'efficacité de ces remèdes car ils me paraissent aisés à adopter et faciles à appliquer. Ces mesures de rigueur nécessité se doivent, en la circonstance, de suivre l'ordonnance de la Faculté.

Gabriel BASSI.

Au Conseil Général de la Corse

Pour le Port de Sagone

Le Conseil Général a définitivement approuvé le projet de reconstruction et d'élargissement du débarcadère et mis les crédits.

Dans sa séance du 14 mai, l'Assemblée Départementale, sur rapport présenté par M. Marcaggi, Conseiller Général d'Evisa, au nom de la Commission des Travaux Publics, approuvé par la Commission des Finances, a voté les crédits pris en charge par le Département pour les travaux de reconstruction du débarcadère de Sagone.

Le montant du projet s'élève à 1.520.000 francs dont le financement est réalisé de la manière suivante :

Subvention de l'Etat (50 %) : 760.000 fr.
Participation du Département à prélever sur la subvention exceptionnelle ..... 512.000 fr.
Part des communes dont le Département fait l'avance au moyen d'un emprunt à gager sur les recettes de péage ..... 247.000 fr.

Total ..... 1.520.000 fr.

Les taxes de péage ont été fixées par le Conseil Général comme suit :

Marchandises à l'importation : 8 frs la tonne ; Colis : 1.50 l'unité.

Marchandises à l'exportation : bois, charbon, liège, etc. : 1 frs la tonne ; chataignes : 8 frs la tonne ; Colis : 1.50 l'unité.

Voyageurs : passagers de 1re classe : 2 frs ; de 2me classe : 1 fr 50 ; de 3me classe : 1 fr.

Le prélèvement du produit des péages sera effectué par l'Administration des Douanes.

Pour l'œuvre accomplie, il convient de féliciter nos amis de l'Assemblée Départementale qui ont su trouver les solutions financières permettant la réalisation d'un projet si impatiemment attendu par les laborieuses populations de la province de Vico.

Il n'est pas inutile de signaler que la participation de l'Etat fixée tout d'abord à 35 % du montant de la dépense, a été portée à 50 % grâce aux démarches et interventions de M. Landry.

Nouvelles diverses

Ajaccio, 23 mai. — L'état de santé de Mgr Pierucci, évêque de Sagone, démissionnaire, et qui fut ordonné évêque à la Nomination, reste stationnaire.

Elisée Jouve, qui fut « Consul d'Angleterre à Ajaccio » sous le premier Empire, est mort à Londres.

Londres, 23 mai. — Suivant un télégramme de Pampelune une bombe aurait été lancée à Madrid sur la police. Le correspondant du Daily Telegraph ajoute que les Anglais n'ont été blessés.

Londres, 23 mai. — Une enquête de Gallup Limited annonce qu'une grande majorité de personnes a toujours donné la vente d'une marque déterminée à un prix inférieur à celui de la concurrence.

Paris, 23 mai. — Le Président de la République inaugurera cet après-midi, entre la Seine, l'Exposition horticole de printemps, organisée par la Société Nationale d'Horticulture de France.

Londres, 23 mai. — Le dirigeable R. 101 est descendu encore à son mât pendant toute la nuit. On affirme dans certaines hautes sphères que le vaisseau ne tardera pas à être remis à sa base de 9.000 francs pour la prime à verser à la petite fonctionnaire de nos jours ; que de ce fait, il résulte que les cantonniers et chefs cantonniers auxquels on demande un rendement meilleur du travail de jour en jour rendement à être traités en vrais parias ;

L'associée présente de toute son énergie contre cette mauvaise manie et décide d'employer tous les moyens dont elle dispose pour défendre ses revendications.

Décide en outre qu'une copie du présent ordre sera envoyé à tous les élus du département ainsi qu'à Monsieur le Président et à M. l'Inspecteur en chef pour lui rappeler leurs promesses à cette égard.

LE BUREAU

A Travers la Corse

Un incendie détruit la caserne de gendarmerie de Col-Chavari

Un incendie s'est déclaré hier dans les locaux de la caserne de gendarmerie de Col-Chavari.

La moitié de l'immeuble a été détruite par les flammes malgré le courage déployé par les gendarmes et les habitants du village.

Il n'y a pas eu d'accident de personne mais les dégâts sont assez importants. L'immeuble appartenait à M. Dominique Colonji.

AJACCIO

Fourrière municipale. — Le papegallo allemand « Oetania » de la Hamburg Amerika Line a débarqué le 23 mai 138 passagers qui, pour la plupart, ont fait l'excursion des Calanches en cars automobiles. Il vient de Villefranche.

CORTE

FINANCARDO. — *Concours de juments mulassières.* — Un concours de juments mulassières suitées, organisé par l'Office agricole de la Corse, honoré d'une subvention du Ministère de l'Agriculture, aura lieu à Francardo le 1er juin prochain. Il est ouvert à tous les éleveurs de la Corse et doté de 1.500 francs de prix.

SARTÈNE

PROPRIANO. — *Concours de juments mulassières.* — Un concours de juments mulassières suitées, organisé par l'Office agricole de la Corse, honoré d'une subvention du Ministère de l'Agriculture, aura lieu à Propriano le 3 juin prochain.

Il est ouvert à tous les éleveurs de la Corse et doté de 2.500 francs de prix.

Dans l'Enseignement

EXAMEN MEDICAL (1re session de 1930)

L'examen médical, prévu par le décret du 15 février 1928 aura lieu à Ajaccio (C. N. d'instituteurs) le mercredi 18 juin, à 8 heures du matin (C. N. d'instituteurs pour les candidates).

Il est expressément rappelé aux candidats et candidates à l'E. N. aux institutrices et suppléants qui n'auraient pas encore subi cet examen, et aux personnes qui solliciteront ou solliciteraient un emploi quelconque dans l'enseignement, qu'ils doivent se présenter aux lieux, jours et heures indiqués ci-dessus.

Le présent sera tenu lieu de lettre de convocation.

B. — Avant l'examen médical, les candidats versent à la caisse de l'Ecole Normale d'instituteurs, les candidates versent à la caisse de l'Ecole Normale d'institutrices, la somme de quinze francs, à titre de droit d'examen médical (art. 4 du décret).

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Les instituteurs et institutrices intérimaires qui désireraient faire un stage à l'Ecole Normale en 1930-1931 sont priés d'adresser leur demande sur timbre au Vice-Recteur avant le 1er juin. Ils rappelleront leurs titres et leurs services.

A cette demande seront jointes les pièces suivantes :

1° Extrait de naissance sur timbre ;
2° Engagement décennal ;
3° Etat des services civils et militaires s'il y a lieu.

CHEZ LES CANTONNIERS

Les cantonniers chefs et ordinaires de la Corse réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail à Bastia le 18 mai 1930, ont voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Vu l'augmentation toujours croissante du coût de la vie.

Vu le refus systématique de ceux qui sont en pouvoir d'accorder leur dû aux travailleurs de la route, était donné surtout qu'il a été reconnu au Parlement qu'un salaire à la base de 9.000 francs suffisait à gérer le ménage le plus populaire de nos jours ; que de ce fait, il résulte que les cantonniers et chefs cantonniers auxquels on demande un rendement meilleur du travail de jour en jour rendement à être traités en vrais parias ;

L'associée présente de toute son énergie contre cette mauvaise manie et décide d'employer tous les moyens dont elle dispose pour défendre ses revendications.

Décide en outre qu'une copie du présent ordre sera envoyé à tous les élus du département ainsi qu'à Monsieur le Président et à M. l'Inspecteur en chef pour lui rappeler leurs promesses à cette égard.

LE BUREAU

Bastia-Sportif

GRAND PRIX DE LA « PEDALE » DU TOUR DU CAP-CORSE

Première catégorie : 1re Barale Joseph, de la « Pédale Bastiaise », les 162 km. en 6 h. 35.

Deuxième catégorie : 1er Bourdier, de la « Pédale Bastiaise », les 186 km. en 4 h. 32.

Le départ est donné à 8 h. 16, devant la Grande Poste.

Le peloton, composé de treize coureurs défile compact jusqu'à la hauteur du Rond Point du Palais de Justice où, comme de coutume, les deux catégories se séparent pour prendre chacune leur direction respective.

Le peloton de la première catégorie qui aura à effectuer un parcours de 162 m. reste compact jusqu'au cimetière où Pesch commence à mettre pieds à terre, sa chaine ayant sauté. Le restant du peloton file de concert à un train très vif jusqu'à Biguglia. La côte de Lamone est attaquée avec rapidité occasionnant le décrochage de Fraisse. Les frères Barale en profitent pour mener successivement le train aux fins de détacher le jeune Verzura qui rôle avec énergie. Le coupleur enregistre une moyenne de 25 kms à l'heure. Le trio passe au col de San-Stefano suivi à quelques minutes de Fraisse, qui cherche de recoller, mais souffrant d'une crampe se voit obligé d'abandonner. Passe ensuite Pesch avec 15 minutes de retard.

Verzura tiendra tête aux frères Barale qui mènent un train d'enfer jusque dans la descente de San-Pétro où il est victime d'une chute occasionnée par la rupture de ses câbles de freins, endommageant sa bicyclette lui faisant perdre dix minutes. Entre temps, les frères Barale prennent une bonne avance pour ne plus être inquiétés par leurs adversaires. Ils lâcheront toujours la vive allure jusqu'à la marine d'Alba, où Barale B. sera victime d'une crevaison ; néanmoins il répare en vitesse, se remet en selle et chasse éperdument son frère qu'il rejoindra dans la côte de Marchonie. Ils arrivent ensemble au contrôle de Pino, ayant couvert les 109 kilomètres de parcours en 3 h. 54, suivis de Verzura à 30 minutes et de Pesch à 56'.

Les coureurs ravitaillés au contrôle de Pino, repartent successivement après 30 minutes de neutralisation. Les frères Barale mènent de concert ; ils cherchent à accentuer leur avance sur Verzura qui, malgré sa machine avariée, fournit de beaux efforts pour rattraper le temps perdu.

Désormais la victoire ne peut plus échapper aux Barale, qui n'étant plus inquiété par leurs adversaires, se disputeront la première place à Bastia.

Barale Joseph, de la « Pédale Bastiaise », franchit la ligne d'arrivée, haltant son frère au sprint ; Verzura arrive 3me après avoir rattrapé 12 minutes sur son retard. Pesch, victime de plusieurs crevaisons, effectua tout le parcours seul, malgré son découragement il fournit une jolie course.

Le classement de la première catégorie est ainsi :

1er Barale Joseph, de la « Pédale Bastiaise », couvrant les 162 kms en 6 h. 35.
2me Barale B., en 6 h. 35'1".
3me Verzura, en 6 h. 52.
4me Pesch, en 7 h. 27.

Le peloton de la deuxième catégorie attaque la rampe de Teghime. Il est mené par le jeune Constant. Quelques kilomètres sont effectués. Constant démarre, il est suivi de Natali jusqu'au bas de la rampe où ce dernier se verra contraint de dresser par suite du train vif imposé par Constant. Le restant du peloton se disloque petit à petit. Passent au col : Constant suivi de loin par Natali, Tartaroli et Bourdier.

Dans la descente, Constant, augmente son avance, mais il chute et se blesse sérieusement aux genoux ; handicapé par la souffrance il perd du temps et sera rejoint par Bourdier et Natali, lesquels prennent la tête jusqu'à Nonza ; suit de Bastia Constant qui semble vouloir rattraper sensiblement le temps perdu. A Nonza, beau retour de Giorgi, il passe 4me à 200 mètres du premier, suivi de Bourdier et Natali. Constant souffrant de ses blessures rétrograde à la 4me position.

Dans la descente de Nonza, Bourdier descend un bolide, dépassant ses adversaires : il attaquera tout sur la route pour tenter de Marchonie que le conduira à Pino où il passe son premier avec 10 minutes sur Natali. Ce dernier tourna tout un effort pour s'assurer de l'avance sur Giorgi et Constant. Viennent ensuite Graziani, Bortali et Tartaroli.

L'avance acquise par le jeune Bourdier, lui servira pour ne plus être inquiété par ses adversaires ; il franchira la ligne d'arrivée en vainqueur, suivi de Constant qui, surmontant ses souffrances réussit à décrocher la 2me place. Natali arrive 3me, une crevaison à 5 kilomètres de l'arrivée lui fit perdre la deuxième place. Notons que Graziani aurait pu faire mieux si sa pédale n'avait cédé à 20 kms du but.

Le classement de la deuxième catégorie est le suivant :

1er Bourdier, en 4 h. 22 ; 2me Constant, en 4 h. 56 ; 3me Natali, en 4 h. 56'.

LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS Le PETIT BASTIAIS

56'8" ; 4me Giorgi, en 5 h. 15 ; 5me Graziani, en 5 h. 57 ; 6me Bortali, en 6 h. 44 ; 7me Tartaroli en 6 h. 44.

Tous ces coureurs font partie de la Pédale Bastiaise ».

« PEDALE ».

Les Etablissements du Vin du Cap Mastiracci viennent d'attribuer les prix ci-après à l'occasion de la course cycliste qui se disputera le 25 mai sur le parcours Bastia-Corte-Bastia.

1° au coureur classé 1me, une bouteille de « Cap Corse Mastiracci » rouge ;
2° au 5me, une bouteille de Cap Corse Mastiracci blanc ;
3° au 7me, une bouteille de Vin du Cap Mastiracci rouge ;
4° au dernier, une bouteille de Vermouth du Cap.

Le sportif M. Seurhini Louis offre également une prime de 50 francs au coureur qui se classera 1er et battra le record détenu actuellement par Raymond Ferelli.

Nous adressons à ces généreux donateurs nos plus vifs remerciements.

Nos remerciements vont aussi au sympathique M. Leblanc, secrétaire du Moto Club Bastiais qui a bien voulu accepter d'assurer le contrôle de la course à Corte.

PEDALE BASTIAISE

Tous les coureurs ayant participé au Tour du Cap Corse sont priés d'assister à la réunion de ce soir à 21 heures au siège social en possession de leur tenue.

LA PEDALE.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION PHYSIQUE

Avis. — Le sergent chef musicien portant en tournée les cours du 25 au 1er juin sont supprimés.

MOTO CLUB BASTIAIS

Les membres du Moto Club Bastiais sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu lundi 26 courant à 17 heures chez M. Giacomi, Boulevard Auguste Gaudin.

SALON DE MODES

Mme Nenette Lazzeri

4, Rue Saint-Jean — BASTIA

Toutes les semaines la Maison reçoit un choix complet et riche des dernières nouveautés de Paris.

Deuil livré en 24 heures.
Réparations
et transformations en tous genres.

STÉNO-DACTYLO
Dan JAMET-ROFFEREAU
Ancien Secrétaire de Sténographie
Ancien Professeur de Sténo-Dactylographie
Ancien Secrétaire de Mairie
Ancien Secrétaire de Commissariat de Police
Ancien Secrétaire de Parquet
Ancien Secrétaire de Tribunal
Ancien Secrétaire de Justice de Paix
Ancien Secrétaire de Notaire
Ancien Secrétaire d'Avoué
Ancien Secrétaire d'Huissier
Ancien Secrétaire d'Avocat
Ancien Secrétaire d'Agent d'Affaires
Ancien Secrétaire d'Agent de Change
Ancien Secrétaire d'Agent de Publicité
Ancien Secrétaire d'Agent de Recouvrement
Ancien Secrétaire d'Agent de Renseignements
Ancien Secrétaire d'Agent de Surveillance
Ancien Secrétaire d'Agent de Transport
Ancien Secrétaire d'Agent de Voyage
Ancien Secrétaire d'Agent de Vente
Ancien Secrétaire d'Agent de Vente
Ancien Secrétaire d'Agent de Vente

INFORMATIONS LOCALES

Memento

21 MAI 1930. — *St-François Régis.*

24 mai 1304. — On trouve dans les archives de Pise, la pièce suivante : « Frère Henry, recteur de la Miséricorde de Pise, du consentement de ses confrères réunis dans l'église de Santa-Chiara, comme il est d'usage, choisit le frère Pietro, dit Lombardo, présent et acceptant, pour recteur et directeur de l'église de San-Nicolao en Corse, et lui en donne l'investiture par la remise des clefs. »

Les Examens

Nous sommes très heureux d'adresser nos plus vives félicitations aux jeunes Charles et Simon Mariotti, de Verta, nos anciens élèves, fils de notre excellent ami, Modeste Mariotti, entrepreneur des travaux publics, et de Mme, née Pietri, dont le premier a été reçu aux examens d'officier au long cours et le second à l'emploi d'adjoint technique dans les Ponts et Chaussées.

Nous adressons aux jeunes lauréats et à leur famille nos vives félicitations.

J.-M. FONTANA

Dans les groupements

SOCIETE ANONYME DE CREDIT IMMOBILIER DE L'ARRONDISSEMENT DU BASTIA, 4, Boulevard du Palais, 4.

Le Conseil d'administration prie MM. les actionnaires de vouloir bien retirer les certificats d'actions nominatives au siège social. Il recommande aux bénéficiaires de la loi, de constituer au plus tôt leurs demandes de prêts. Renseignements gratuits.

PARTI RADICAL SOCIALISTE

Les membres du Comité et les adhérents du Parti Radical Socialiste (section de Bastia) qui ont déposé leur carte chez le citoyen Verzura sont priés de se réunir samedi à 21 heures très précises dans l'établissement du citoyen Verzura, rue Neuve Saint-Roch, 1

Ordre du Jour : Communications importantes du Comité exécutif ; décision à prendre à la suite de la correspondance échangée avec le Comité Central du Parti.

Un contrôle très sévère sera exercé à l'entrée ; seuls seront admis les citoyens ayant déposé leur carte ; les nombreux sympathisants sont priés de s'abstenir à cette réunion.

Le Secrétaire Officiel :
CASAROLI.

Communications

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES MARINS

Les membres de la dite Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 25 du courant au Palais de Justice, à 1 h. 30.

En cas d'absence sans excuse légitime, l'article des statuts sera rigoureusement appliqué.

P. le Président,
Le Secrétaire : GUIZOT

SOCIETE « CYRNOS SAINT HUBERT »

Réunion samedi 24 mai à 20 h. 30 dans le local de l'Assistance publique. Présence indispensable.

LE BUREAU

PATRONAGE PAROISSIAL

Le 25 mai à 16 heures le Comité du Patronage Paroissial de Saint-Jean se réunira dans la salle du Cercle Catholique Jacques Sauvan.

Tous les membres faisant partie de l'œuvre sont priés d'assister à cette réunion.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 22 mai 1930
PRESIDENCE DE M. GRIMALDI.
Juge degen

Antonini Marius de Biguglano est poursuivi pour violences et port d'armes. M. le Caroffa, son défenseur, soutient que pour violences il aurait déjà été jugé par le tribunal de police de Biguglano. L'affaire est remise pour vérifier ce point. M. de Montera représentait la partie civile.

— Pruneta Hyacinthe de Rapale et Feriecili Jean Dominique de Pieve prévenus de coups et blessures réciproques sont condamnés : savoir : Pruneta à 50 francs d'amende et Feriecili à 16 frs ; Défenseurs : Me Colombani pour Pruneta et Me Moretti pour Ferricelli.

— Au cours d'une partie de chasse, Franceschi Marc Marie de Bigorno a blessé involontairement le nommé Raymond Georges lui occasionnant la perte de deux doigts de la main droite ; après plaidoiries de Me de Montera pour Raymond qui s'est constitué partie civile et de Me Anfaresi pour le prévenu, le tribunal condamne ce dernier à 50 francs d'amende, au paiement du permis général et à la restitution du fusil, la partie civile obtient 3.000 francs de dommages-intérêts.

Poursuivi pour outrages à agent de la force publique, le nommé Avanzi Pierre Paul de Bastia, défendu par Me de Montera, a quinze jours de prison et 50 francs d'amende, ce qui l'oblige à subir une première peine de 3 mois de prison qui lui avait été infligée par le tribunal et pour laquelle il avait sursis à la peine.

— Les deux beaux-frères Giudicelli Paul Antoine et Giudicelli Antoine Toussaint de Serra di Fiumorbo sont poursuivis pour coups et blessures volontaires ; le tribunal acquitte le premier et condamne le second à 16 francs d'amende.

— Paoli Ange de Bisinchi est prévenu d'avoir voulu voter aux élections municipales du 5 mai 1929 avec deux enveloppes. Les faits n'étant pas établis, le prévenu est acquitté. Défenseur : Me Torriani.

— Tomasi Jean Joseph, ex-maire de Castellare de Casinca, a refusé de remettre des récépissés aux électeurs qui se présentaient à la mairie le 4 février 1929 porteurs de demandes d'inscription ou de radiation. Après plaidoirie de Me Colombani, le Tribunal condamne Tomasi à 25 francs d'amende.

Poursuivis pour avoir inscrit sur la liste électorale un sujet italien, Tomasi Jean-Joseph, ex-maire, Casufandi Jean Dominique et Galicelli Antoine Joseph de Castellare de Casinca sont acquittés, après plaidoirie de Me de Corsi, leur bonne foi ayant été admise.

— Pour coups et blessures volontaires, sition à un jugement de défaut est condamné au maximum de Sarlo qui a fait opposition à 25 francs d'amende. Défenseur : Me Tartoni.

— Les jeunes D. Laurent, D. Joseph et P. Charles François d'Ortipurio ont amené un certain Mariotti Charles à Cervione dans le but de l'empêcher de prendre part au vote ; poursuivis pour ce fait et défendus par Me Morelli, les 3 prévenus sont condamnés à 25 francs d'amende chacun.

— Ventoni n'ayant pas été touché par l'assignation son affaire est remise. Défenseurs : Me Modeni et Gian-Bellini.

M. le Substitut Thiers a occupé le siège du Ministère Public.

Au Port

Le vapeur « Ville de Sousse », commandé par Cressioni, arrivé de Marseille avec un chargement de 40 wagons destinés à augmenté par un Bastiais le Capitaine Antoine-mentir le matériel de la Cie des C.F.D.

Ce vapeur qui doit effectuer un deuxième voyage avec un matériel plus important à destination de Bastia est consigné à M. Frédéric Gualtelle, fils, transitaire et pseur-juré de la ville de Bastia.

Sont attendus demain matin samedi dans notre port, le « Diligente » et cinq sous-marins. Cette flottille qui séjournera dans notre port jusqu'à mardi matin 27 courant prendra son poste d'amarrage au quai Nord du nouveau-port.

DOCTEUR BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
19, Boulevard Paoli, — Bastia
Téléphone : 128.

GRAND MAGASIN DE
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Les Spectacles

REGENT CINEMA — Ce soir à 8 h. 45 : *A l'écran : Regent-Journal ; Un chauffeur au pensionnat*, comique ; Fox Film présente Georges O'Brien dans *Prince sans amour*.

A la scène : la grande vedette internationale *Nita Garcia*, Divette à transformation, assistée de ses partenaires, en chanson *Claude Targ* et le fantaisiste *Delancel*.

Location au Salon P. « Origan ».

Demain : Luther Robinson dans *La Chanson du bonheur*, superproduction d'amour ; Diavolo dans *Le Roi de l'Atlet.*

N'hésitez pas... AUXSOLDEURS REUNIS
20, Boulevard Paoli — BASTIA
TOUT EST MOINS CHER !
Cette Semaine Grande Vente Réclame
Vendredi et samedi, il sera vendu cinq mille coupons doubles rubans, mercredi. Les plus longs mètrages. Prix unique du coupon : un franc.
ENTREE LIBRE

BOIS
Les sapins étrangers ne doivent plus pénétrer en Corse sous aucune forme. LES BOIS CORSES SONT SEULEURS en tous points. MEILLEUR MARCHE, et vous seront FOURNIS IMMEDIATEMENT ; exigez DES BOIS CORSES de votre fournisseur habituel ou la SCIERIE du PONTE-LECCIA vous les fournira.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les mesures de police en vue du défilé devant le Mur des Fédérés

Paris, 23 mai. — M. André Tardieu a arrêté, d'accord avec M. Jean Chiappe, préfet de police, les mesures à prendre le 25 mai, à l'occasion du défilé devant avoir lieu au mur des Fédérés.

Tout cortège dans Paris démenera interdit ; les personnes qui se rendront au défilé devront rejoindre individuellement les points fixés pour le rassemblement des différents groupes, à l'entrée du cimetière du Père Lachaise et le boulevard Charonne.

Les musiques et chants et toutes manifestations seront interdits. Les emblèmes ne seront déployés qu'à l'entrée du cimetière et roulés et replacés dans leur gaine avant la sortie. Aucune pancarte ne sera tolérée en dehors de celles indiquant seulement les titres des groupements ; ces titres ne pourront être écrits qu'en français.

Toutes les dispositions seront prises pour que ces instructions soient strictement observées.

Le "Graff Zeppelin" a atterri à Pernambouc

Pernambouc, 23 mai. — Le zeppelin est arrivé à 18 heures 30 (heure locale) correspondant à 21 heures (heure de Greenwich).

Le message reçu du dirigeable avant l'arrivée à Pernambouc annonce qu'aussitôt arrivé à Pernambouc l'aéronef se réapprovisionnera en eau et gaz et repartira pour Rio de Janeiro. Le retour à Pernambouc aura lieu demain vendredi puis le dirigeable partira vers l'Amérique du Nord avant de franchir l'Atlantique vers Friedrichshafen.

Le départ est retardé

New-York, 23 mai. — On mande de Pernambouc à l'Associated Press que le zeppelin s'approvisionne en essence, est obligé pour continuer sa route sur Rio de Janeiro.

Le docteur Eckener a refusé le départ jusqu'à 22 heures.

Rixe sanglante à bord d'un vapeur belge

Bruges, 23 mai. — Le vapeur belge « Marcel » amarré dans l'avant port de Bruges, et qui était sur le point de partir avec un important chargement de fer, a été le théâtre d'un drame qui a coûté la vie à un des hommes de l'équipage.

Le patron s'étant rendu à Ostende, les matelots, leurs collègues, avaient fait une sortie en ville, en compagnie d'un Brugeois. Vers 11 heures du soir, ils étaient rentrés complètement ivres. Une discussion s'éleva alors entre deux marins ; la querelle dégénéra bientôt en bagarre ; des couteaux furent tirés et une mêlée générale s'ensuivit.

Un des belligérants, lardé de coups de poignard fut ramassé et jeté vivant par dessus bord.

Un agent de police assista impuissant à toute l'affaire ; il alla chercher du renfort et ramena une vingtaine de gendarmes, qui mirent rapidement à la raison les belligérants marins.

Quatre de ceux-ci, dont le Brugeois ayant pilotés, ont été arrêtés. Le blessé qu'ils avaient jeté à l'eau s'était noyé et a été repêché le lendemain.

A l'Officiel

Paris, 23 mai. — L'« Officiel » publie :

M. Pergola, est nommé huissier au tribunal de première instance de la Corse (section de Bastia, ancien secrétaire-greffier judiciaire de Corté), en remplacement de M. Arrighi.

Le voyage d'inspection du Ministre de la Guerre

Paris, 23 mai. — M. Maginot doit quitter Paris dimanche soir pour arriver lundi matin à Toulon où il s'embarquera avec un groupe d'officiers généraux à bord du croiseur-école

Les travaux du congrès des agents des P.T.T.

Paris, 23 mai. — Le Congrès des agents des P.T.T. a continué ses travaux ce matin, sous la présidence de M. Belin, de Lyon, en instance de Conseil de discipline, assisté de Mmes Gaimie, de Paris-Inter, et Jamin, de Passy, toutes les deux révoquées.

La question des traitements

La discussion sur les traitements a commencé ; elle ne donnera pas lieu à un très long débat, l'accord s'étant fait complètement au sein de la Commission ainsi que vient le déclarer le rapporteur Brisson.

Celui-ci indique dans quel esprit la Commission a rédigé la motion d'union qu'il demande au Congrès de faire sienne et qui est ainsi conçue :

« Le Congrès déclare ne pouvoir accepter le plafond maximum de 125.000 francs tant que le salaire vital de base minimum de 10.800 francs n'est pas réalisé. Il propose l'adoption du rapport Et ci-dessus entre les traitements limités, rapport que l'Union syndicale va demander au Congrès de faire sienne et qui est ainsi conçue :

« Le Congrès déclare ne pouvoir accepter le plafond maximum de 125.000 francs tant que le salaire vital de base minimum de 10.800 francs n'est pas réalisé. Il propose l'adoption du rapport Et ci-dessus entre les traitements limités, rapport que l'Union syndicale va demander au Congrès de faire sienne et qui est ainsi conçue :

« Le Congrès déclare ne pouvoir accepter le plafond maximum de 125.000 francs, qui correspond à l'application du coefficient 6 à toute la hiérarchie.

« Par ailleurs, il déclare nettement qu'à tout relèvement éventuel de 125.000 de sommet devra correspondre un relèvement proportionnel préalable des traitements des autres catégories. »

Cette motion a été adoptée par le Congrès à l'unanimité moins trois voix, après des interventions de Bertrand des bureaux mixtes de Paris-Inconnu (de la Dordogne) et Barthe de la Haute-Vienne).

Puis une délégation a été désignée pour se rendre auprès de M. Mallarmé, ministre des P.T.T.

Le résultat de la conversation avec le Ministre des P.T.T.

M. Belmont fait connaître le teneur de la conversations des délégués a eu 15 minutes, dans la matinée.

Après avoir protesté, début, contre l'exclusive prononcée à l'égard des membres du bureau provisoire à la suite de la grève du 16 mai, la délégation a demandé au ministre quelle était sa position à l'égard du projet de revalorisation des traitements qui lui a été présenté au début du mois. Elle a demandé également au ministre de lui faire connaître quels engagements précis il pourrait prendre pour apaiser le conflit.

M. Mallarmé a déclaré qu'il ne tenait pas les cordons de la bourse et qu'il devrait discuter avec le ministre du budget.

En outre, le ministre s'est déclaré touché de la démarche des postiers qu'il veut considérer comme un geste qui aura une répercussion sur les relations de l'avenir.

Les délégués ont continué ensuite l'examen des questions annexes au chapitre des traitements.

Le raid de l'aviatrice anglaise Miss Johnson

Londres, 23 mai. — Un télégramme de Bahasia dit qu'on est inquiet sur le sort de l'aviatrice Miss Johnson dont on est sans nouvelles depuis qu'elle survola Bima.

Le poste de T.S.F. de Koepang sur l'île Timor est sans nouvelles jusqu'à 23 heures.

L'aviatrice est retrouvée

Londres, 23 mai. — Miss Amy Johnson, dont on était sans nouvelles depuis plus de vingt heures et dont on se trouvait pas plus angoissantes alarmes, est saine et sauve comme le prouve la dépêche ci-dessous :

« A heures 32, Bahasia. — Miss Amy Johnson a atterri dans l'île de Timor. »

Cette île se trouve à l'extrémité orientale de l'archipel de Malaisie et est séparée de l'Australie par la mer de Timor ; elle est traversée par des chaînes de montagnes atteignant certaines altitudes volcaniques.

Paris, 23 mai. — Le nouveau navire câblier P. « Ampère », construit pour le service des câbles sous-marins de l'administration des P.T.T., doit être lancé dimanche prochain à la Ciotat.

La Conférence des Banquiers émetteurs du premier emprunt Young

Paris, 23 mai. — La conférence des banquiers émetteurs du premier emprunt Young avec les dirigeants du Reichsbank et des délégués allemands aux travaux s'est ouverte, comme nous l'avons annoncé hier, ce matin, à 11 heures, dans la galerie de l'Hôtel Georges V où fut élaboré l'an passé le plan des experts.

Cette conférence a été précédée hier après-midi d'une réunion des représentants des trésoreries.

Il s'agit toujours de fixer les conditions de l'emprunt de 300 millions de dollars, dont deux seuls provenant de la mobilisation de la première tranche des annuités inconditionnelles Young, reviendront aux principaux créanciers de l'Allemagne, les cent autres étant réservées au Reich lui-même.

M. Mac Garrah, président de la Banque, assisté de M. Fraser, présidait la séance qui a duré de 11 heures à 1 heures 30.

M. Quesnay, relevu à Bâle par l'organisation de la Banque, est allendu à Paris demain.

Les Banquiers présents n'appartenaient qu'aux neuf pays, où sera émis l'emprunt de 300 millions de dollars : France, Etats-Unis d'Amérique, Angleterre, Hollande, Suède, Suisse, Allemagne, Italie et Belgique.

Pour la France ce sont MM. Mauron, du Crédit Lyonnais, Meyer ; pour l'Allemagne M. Luther, président de la Reichsbank ; pour l'Angleterre, M. Montagu Norman.

Certains progrès semblent avoir été réalisé et on aperçoit la solution de quelques unes des difficultés auxquelles on se heurtait depuis que l'emprunt de 300 millions de dollars a été décidé.

La répartition de l'emprunt entre les divers marchés

La répartition de l'emprunt entre les divers marchés a été arrêtée d'accord avec les trésoreries et les banquiers émetteurs de la façon suivante : France 82 millions et demi de dollars ; Etats-Unis 82 millions et demi ; Angleterre 25 millions ; Hollande 25 millions ; Suède 25 millions ; Suisse 15 millions ; Allemagne 10 millions ; Italie 5 millions ; Belgique 5 millions.

Le taux de l'emprunt serait de 5 cent ; le cours de l'émission sur les divers marchés variérait avec le régime fiscal le plus élevé dans les pays comme la France où l'emprunt sera exempt d'impôts et le moins élevé chez les autres.

La durée de l'amortissement sera de 25 ans.

Le libellé du titre et du coupon devant être rédigé de façon que le remboursement et les paiements soient assurés en or dans toutes les circonstances sans contestation possible dans encore leur à discussion.

La Réunion de l'Après-Midi

Les délégués se sont encore réunis cet après-midi. L'accord est près de se faire sur les termes du contrat général qui doit intervenir entre l'Allemagne et les puissances.

Le taux d'émission dans les différents pays sera fixé au dernier moment.

L'emprunt portera le nom de « Emprunt International du Gouvernement Allemand à 5,50 pour cent ».

M. Pernot reçoit les délégués des cheminots

Paris, 23 mai. — M. Pernot, ministre des travaux oblics, a reçu aujourd'hui une délégation de la Fédération des Syndicats professionnels des chemins de France, qui l'a entretenu principalement de la question des salaires.

Le ministre a assuré les délégués de toute sa bienveillance en vue d'aboutir à des conclusions efficaces.

M. Tardieu se repose

Caen, 23 mai. — M. André Tardieu est arrivé aujourd'hui à Neuvy-sur-Oulmes (Orne), où il prendre quelques jours de repos.

HOCCO-RHUM
TUE LA GRIPPE

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
18, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus *GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION* (88 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES qu'elle qu'en soit la source, y compris les *BENEFICES DE PLACEMENT* et sans supplément sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
a) si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
b) si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, aux capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs : 10.000
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police, ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il reçoit :
le capital assuré : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation afférente au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain de succès
LORENZI — 33, RUE DE L'OPERA — BASTIA
Téléphone : 1-49
Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930
avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : *SINIBALDI J.-P.*
CALVI : *ORSINI C.*
ILE-ROUSSE : *FIORAVENTI J.*

Nouvelles Diverses

Marseille, 23 mai. — Vers 22 heures 30, une bombe a éclaté à la porte de l'école de Mme Vidal-Naquet, rue Montgrand. Une grande partie des locaux a été détruite.

D'après l'enquête, la bomb

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE

Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 13-02.

Prix modérés

Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 10, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 13, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 13, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 14, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 15, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Vend. 16, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 17, d'Ajaccio p. Marx., à 19 h.
Dim. 18, de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 20, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 21, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Vendredi 23, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Dim. 25, de Calvi pour Nice à 6 heures
Dim. 25, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 10, de Nice pour Calvi à 12 h
Dim. 11, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11 de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 12, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Mardi 13, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 14, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 14 de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 15, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vend. 16, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 17, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 17 de Nice pour Calvi à 12 h
Dim. 18, de Marseille p. Bastia à 12 h
Dim. 18, de Nice p. Bastia à 21 heures
Lundi 19, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 20, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 21, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 21, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 21 heures
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

BOURSE DE PARIS du 23 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	69 70	67 50
5 % 1915	101,20	101 40
4 % 1917	102 40	102,30
4 % 1918	102,30	102,30
5 % 1920	132 25	133,75
5 % 1920	128	128,50
4 % 1920	127,75	127,90
4 % 1927	104,50	104,50
Rente 5 % 1928	101 50	101 40
Bons Trésor 5 % 1924	112 80	113,50
— 5 % 1926	101 40	101 40
— 5 % 1927	100 10	100
Oblig. Caisses Autonome	1870	1865
Crédit National 1919	630 10	630
— 1921	4 1/2	142 50
— 1925	103,50	103
— 1926	100	100
Bons 7 % 1926 Alsace	940	950
Bons 7 % 1926 Pas de Cal	1140	1135
Départ. Seine 7 % 1926	1135	1137
Oblig. P.T.T. 1925	1220	1225
Paris 1925	1700	1700
— 1926	1000	1005
Dommages-guerres 1870	1000	1000
— 1920	730	740
TERRES		
Banque de France	6800	6800
— Nationale Crédit	1610	1620
— Paris et Pays-Bas	1030	1030
— Union Parisienne	1020	1020
Compagnie Algérienne	2240	2235
Compt. Nat. d'Escompte	1240	1240

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1015	1020
Crédit Lyonnais	1040	1035
Société Générale	1015	1015
Société Générale Foncière	1015	1015
Suez Capital	1870	1875
Suez Parts	1530	1530
Ast. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1025	1030
Est Capital	1140	1140
Lyon Capital	1440	1440
Midi Capital	1410	1410
Nord Capital	1475	1475
Orléans Capital	1440	1440
Santa-Fé Chemins de Fer	1015	1015
Distr. Electricité	2040	2035
Compt. Gén. Electricité	1020	1020
Thomson	1035	1040
Tréfileries du Havre	2010	2010
Mines de Courrières	1040	1040
Mines de L'Ouest	1045	1045
Bolleo	1230	1230
Kuhlmann	1240	1235
Phosphate de Gafsa	1015	1015
Pechiney	1020	1020
Chargeurs Réunis	1020	1020
Transatlantique Ord. 500 fr	1130	1130
Voitures Paris	1000	1000
Air Liquide	1000	1000
Cultures Tropicales	1000	1000
Pathé Cinéma Joulens	1000	1000
Sucreries Sey	1000	1000
Russe 4 %	7,75	7,75
Russe 5 % 1906	7,75	7,75

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1906	137 50	140
Turc 4 %	60	60
Turc 5 % 1914	60	60
Banque Nationale Mexique	60	60
Banque allemande	1450	1450
Crédit Foncier Egyptien	3760	3760
Wagons-Lits Ordinaires	1020	1020
Central Mining	1000	1000
Rio Tinto	1050	1050
Oriental Carpet	1000	1000
Petrofina	1000	1000
Sucreries d'Egypte	1000	1000
Actions Peyrissac	1000	1000
Actions Usines du Rhône	1000	1000
Cambodge	1000	1000
Financière Genutshouc	1000	1000
Chartered	1000	1000
Concordia	1000	1000
De Beers Ord	1000	1000
Paris Dong Triou	1000	1000
Franco Wyoming	1000	1000
Goldfields	1000	1000
Hustahanne	1000	1000
Jagersfontein	1000	1000
Malacca Ordinaire	1000	1000
Maxiosla Eagle Ord	1000	1000
Actions Dong Triou	1000	1000
Montecatini	1000	1000
Mozambique	1000	1000
Mosita	1000	1000
Padang	1000	1000
Rand Mines	1000	1000

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Reumann-Belge	42,50	42,50
Act. Banque de l'Indochine	2020	2020
Tanganyka	1000	1000
Docks Marseille	1000	1000
Lyonnaise des Eaux Esp	1000	1000
Electricité Paris	1000	1000
Union Electricité	1000	1000
Péronnes	1000	1000
Lebon	1000	1000
Gaz de Paris	1000	1000
Schneider	1000	1000
Fives Lille	1000	1000
Saint-Gobain	1000	1000
Verreries de Cermaux	1000	1000
Saline Midi Capital	1000	1000
Messageries Maritimes Ord	1000	1000
Distill. Indochine	1000	1000
Cuivrier Joules	1000	1000
Pollet Chaussen	1000	1000
Galeries Lafayette	1000	1000
Camp-Bird	1000	1000
Printemps	1000	1000
Bank. Franç. Nle Pleus	1000	1000
Part 5 % Francs-Jackeville	1000	1000
Crédit Foncier Autriche	1000	1000
Eclairage Villes	1000	1000
Aviation Brégnet	1000	1000
Goncorde	1000	1000
Banque Parisa. Mexican	1000	1000
Crédit Fons. Franco-Canad	1000	1000
Bi-Métal	1000	1000
Hotchkiss	1000	1000

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. ass. Gimont Français	1000	1000
Tuis Lucenay	1000	1000
Royal Dutch	1000	1000
Shell	1000	1000
Caro-Mines	1000	1000
Carbonite	1000	1000
Bergougnan	1000	1000
Départementaux	1000	1000
Bulgare 5 % 1902	1000	1000
China 4 % 1895	1000	1000
Egypte Unifié	1000	1000
Hellénique 5 % 1914	1000	1000
Italie 3 1/2	1000	1000
Japon 4 % 1905	1000	1000
Mexique 4 % 1904	1000	1000
Roumanie 4 % 1903	1000	1000
Soka	1000	1000
Serbe 1912	1000	1000
Electricité Suisse	1000	1000

CHANGES

Londres	123,70	123,72
New-York	25,00	25,01
Allemagne [100 reichsmark]	604,75	604,75
Belgique	349,50	349,75
Espagne	349,50	349,75
Hollande	1010,50	1009,50
Italie	132 5	131 50
Prague	74,50	74,50
Suisse	493,50	493,50

Papeterie du Petit Bastiais
6, boulevard du Palais — BASTIA

S'IMPOSE

CAHIERS — ARDOISES
PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

MAISONS Pour LA REVUE PRATIQUE de L'HABITATION et du FOYER
Tous

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE, DENRÉES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS EMPLOYEZ la **LYNXOLINE** *POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS*
l'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia, Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Togo - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX
PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — HETRE EUVE — CHENE — CHAMBRALS, etc..
TRAVAIL SOIGNE
AGENCEMENT DE MAGASIN — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
EXPEDITION A L'INTERIEUR

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

PHOSCAO

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER
FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, fauchemes, bellemes, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Pressrs et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, étagerie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Paralojo

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

55e ANNEE — N° 101 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 25 MAI 1930

DIRECTION-REDACTION-ADMINISTRATION
5, Bd du Palais à Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 4-38

BUREAUX A PARIS
A Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS — Trois mois / Six mois / Un an
Corse ..... 15 / 25 / 50
Cne Alt. et Etrang. ..... 17 / 32 / 60
Etranger, TU. ..... 25 / 50 / 90
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité entre locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

La Corse dans la Méditerranée

Les forces intérieures : Les effectifs

Ce n'est pas au hasard qu'il a été parlé de dix mille hommes pouvant, avec une bonne organisation des ressources physiques particulières à l'île, la défendre utilement contre quarante mille vœux de la mer.

Dix mille hommes, c'est à peu près ce que représente une mobilisation générale en Corse. Abandonnés à eux-mêmes, ils formeraient une masse éparse, dirigée, et, de dépit, peu disposée à la résistance. Comprenant dès le début la valeur d'une organisation rationnelle d'ensemble et tenue à jour, adaptée aux besoins, elle pourrait relever n'importe quel défi, surtout qu'un ennemi éventuel n'aurait pas apparemment la possibilité de noyer par supériorité numérique le fond de la Corse sous un déluge d'hommes d'armes. Raison de plus de faire ce qu'il y a à faire.

Nous avons parlé des ouvrages destinés à faciliter les mouvements intérieurs des troupes. On a vu à quel point il est facile, c'est-à-dire peu coûteux, de remédier aux déficiences de l'état actuel dans ce domaine.

On voit, d'autre part, qu'une mobilisation locale donnerait à la défense de la Corse des effectifs appréciables en raison de la nature physique du pays. Ces hommes, de plus, assez généralement, sont adaptés aux besoins nés de cette nature ; ils ont l'habitude des marches en sentiers, des courses en montagne.

Mais l'entraînement par l'active est nécessaire. Nous ne voulons pas insister sur la faiblesse de la garnison de la Corse. Un régiment de ligne pour garder un département qui compte 300 kilomètres de côtes, et autant dire de frontières, et près de 300.000 hectares de sol, ce n'est guère. Et ci nous n'insistons pas outre mesure là-dessus, c'est parce que, outre la nécessité, relative d'ailleurs, d'une répartition trop bureaucratique des forces nationales, des dispositions matérielles les intelligentes peuvent compenser cette infériorité.

Tout au moins, en dehors des réserves d'approvisionnements et de matériel divers dont il sera question, cette formation active doit-elle s'adapter strictement au rôle qu'elle est appelée à jouer.

C'est une formation d'infanterie de ligne. Nous ne savons si même par prétention on la qualifie d'infanterie alpine. Bien, en tout cas, ne la distingue des troupes qui font le service ordinaire de ligne à Bourges ou à Nantes. Il est plus vrai encore de dire que le régiment de la Corse est considéré, très justement, le cas échéant, qui s'est malheureux produit, comme devant partir pour faire face au danger du Nord-Est de la France.

Nous savons d'ailleurs que, très opportunément, les chefs de la formation insulaire ont, sur instructions sur de leur propre motif, incliné à lui donner un caractère alpin. Ils ont promené leurs hommes en montagne, ont formé des détachements qui pratiquent les sports militaires alpins. Tout cela est excellent, mais rien ne vaudrait une réforme complète dans ce sens sur la garnison de la Corse.

Oui ou non, la Corse est-elle le prolongement des Alpes ? Oui ou non, l'accessibilité des Alpes est-elle constamment pratiquée par des troupes spéciales ? Poser la question, c'est la résoudre.

Elle a été posée souvent et depuis longtemps. Mais sans résultats sérieux.

Or, il ne faut point dire que pas plus que l'habit ne fait le moine, l'uniforme et l'appellation ne font les alpins. Les alpins ont d'abord un esprit de corps qui n'existerait pas sans le nom et l'uniforme. Ensuite, les formations alpines disposent d'un armement adéquat à leur fonction, à la région qu'ils ont éventuellement mission de défendre.

Tout cela a une importance. On en conviendrait, et on agirait, si un ordre supérieur impérieux galvanisait tout à coup la volonté des bureaux.

Dans la pratique, les services rendus par une formation spécifiquement alpine seraient infiniment supérieurs à ceux que peut rendre, avec la meilleure bonne volonté du monde, une formation de diffus, soldats de plaine, et ici on ne forme pas des lignes parallèles de combat. Il ne faut pas s'inventer la nature.

L'esprit militaire alpin, les Corses ne l'ont pas, qui, plus volontiers s'en vont courir les grandes routes marchines et coloniales. Mais cela mieux qu'eux ne peuvent plus rapidement et plus complètement gagner cet esprit de guérilla, d'embuscade, de mobilité qui est l'essence même de la nature de leur pays. Les hôtes de sommes sont déjà supérieurement adaptées aux fonctions militaires qu'arbitrairement on évite à l'habitant recruté, dont on lui évite l'exemple qui lui serait pourtant si profitable.

Donnez à tous les mobilisables de la Corse qui resteraient en Corse, dans l'hypothèse retenue, pour la défense de leur pays, cet esprit de corps qui s'accompagne d'ailleurs de dispositions matérielles idoines, et vous aurez là le plus redoutable des effectifs de combat.

Reste, bien entendu, à l'armer et à l'approvisionner.

P.B.

La destruction du bandit Antonelli

Voici quelques nouveaux détails sur la destruction du bandit Antonelli.

Nouvelleza où le redoutable contumace a trouvé la mort est un petit hameau, dû-lui sur le territoire de la commune de Galeria.

Comprenant quelques « caselle », rustiques maisons de pierre recouvertes d'un toit d'argile plat, et habité par des bergers. Nouvelleza se trouve au milieu d'un maquis exceptionnellement touffu.

Antonelli Dominique Marie n'y avait pas établi son... quartier général mais il y avait installé sa maîtresse, la veuve Rossi, mère de sept enfants, qu'il avait enlevée par force.

Le bandit couchait dans des grottes en haut de la montagne qui surplombe Manso et ne descendait que le jour, après avoir inspecté les lieux avec une puissante lorgnette.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, le maréchal des logis chef de gendarmerie Massiani, commandant la brigade de Galeria, accompagné des gendarmes Audibert, Aubert et Lanfort se dirigeait sur le sentier que suivait, chaque jour, le hors la loi et établissaient une embuscade.

Sous la pluie, malgré le froid, de longues heures durant, ils restèrent dans une position fort incommode.

Enfin, à 9 h. 30, le bandit déboucha du maquis ; il s'arrêta et regarda de tous côtés.

C'est alors que les gendarmes sortirent de derrière les lentisques géants qui les abritaient et s'écrièrent : « Haut les mains ! »

Pour toute réponse, Antonelli déchargea son fusil mais ses projectiles n'atteignirent pas les gendarmes qui ripostèrent au moment où le bandit allait se jeter dans le maquis pour fuir. Atteint par quatre balles, Antonelli s'écroula ; il était mort.

***

Le parquet de Bastia composé de MM. Thiers, substitut du Procureur de la République et de Mari, juge d'instruction, s'est rendu avant hier à Manso, accompagné du Dr Zuccarelli, médecin légiste. Les magistrats ont dû, pour arriver sur les lieux de la destruction du contumace où les avait précédé M. Lucciani, juge de paix de Calenzana, se frayer péniblement un passage au milieu d'un maquis très dense et difficile à traverser.

Le médecin du parquet a procédé à l'autopsie d'Antonelli ; de ses constatations, il résulte que ce dernier avait été atteint par quatre balles que le praticien a reconnu être des projectiles de 8 mm. de mousqueton de gendarmerie.

***

D'après divers témoignages, Antonelli avait à plusieurs reprises déclaré : « Si le maréchal des logis tombe à portée de mon fusil, je lui règlerai son affaire ».

Dans toute la région, on se réjouit de la destruction du bandit redoutable et redouté qu'était Antonelli, mais la joie est particulièrement vive dans la famille de la veuve Rossi qui avait dû, sous la menace d'être tuée avec ses siens, devenir la maîtresse du contumace. Mme Rossi déclara aux magistrats qu'elle était heureuse d'être arrivée au terme de son calvaire et qu'elle n'avait toujours été considérée que comme une véritable esclave par la brute.

M. Thiers, substitut du procureur de la République a vivement félicité les gendarmes de la brigade de Galeria du courage dont ils ont fait preuve au cours de leur rencontre avec le bandit.

Il est à souhaiter que les gendarmes des autres brigades de la Corse prennent exemple sur eux pour que la Corse soit rapidement débarrassée de tous les hors la loi qui hantent le maquis.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas sous la mention refusé.

Un au o s'écrase contre un arbre ; trois morts

Bayonne, 24 mai. — Hier, à 22 heures, une automobile, allant de Peyrehorade à Bayonne, est allée s'écraser contre un arbre, près du village de Saint-Martin Seignaux.

MM. Charles Cachenaut, frère de l'ancien député de Bayonne, Boisery, fondé de pouvoir d'une Société de transports, et Emile Placin, limonadier, ont été tués sur le coup.

Le chauffeur a été transporté dans une clinique de Bayonne dans un état grave.

ABONNEZ-VOUS — AU — PETIT BASTIAIS

Les postiers refusent d'accepter les propositions du gouvernement

Paris, 24 mai. — Le Syndicat Unitaire des postiers avait organisé dans la soirée d'hier, à la Mutualité, un grand meeting.

D'autre part, un grand meeting était organisé à Salle Bullier, par le Syndicat de la Fédération Nationale des postières.

M. Bolin, de Lyon, prend le premier la parole, apportant l'expression de la sympathie des camarades de province.

Mlle Bonin, dame employée révoquée, demande aux collègues de poursuivre la lutte pour la satisfaction de leurs revendications dans le calme.

M. Gourdeaux, secrétaire de la Fédération Postale unitaire, prend la parole et regrette que le service de filtrage n'ait pas laissé entrer plusieurs unitaires qui devaient prendre la parole avec lui et propose un ordre du jour demandant d'être prêt à répondre à l'ordre de grève générale.

Le meeting de Bullier s'est terminé par le vote d'un ordre du jour déclarant inacceptables les propositions du Gouvernement relatives au relèvement des traitements et décidant de continuer la lutte.

L'insalubrité des locaux postaux

Paris, 24 mai. — Le Congrès poursuit ses travaux ce matin sous la présidence de M. Gateaux (Macon).

Le rapport sur l'hygiène est présenté par M. Chamel (Vierzon).

A ce propos un débat s'engage et divers orateurs, après avoir donné des exemples d'insalubrité des locaux postaux, demandent que les Commissions d'hygiène soient impérativement remplacées par des délégués à l'hygiène.

Ont pris part à ce débat MM. Gourgé (Cassen-ay), le rapporteur Delnoz, Mollin (Ligne du Nord-Est), Guillerdes administrations centrales), Mme Pascal (Paris), Bangé, Aubry (Haute-Savoie).

Le rapporteur présente une motion aux termes de laquelle la Commission réclame certaines transformations sanitaires et des sanctions contre les responsabilités auront été fixées.

La première partie de la motion de la Commission est adoptée mais en ce qui concerne les délégués à l'hygiène, il est convenu que les modifications seraient apportées au texte.

Le recrutement du personnel

Le débat sur le recrutement, inscrit à la veille, a rebondi ce matin pour la raison suivante : le Congrès de Strasbourg de 1926 s'était prononcé pour le principe du double recrutement ; ce dernier, qui avait été étudié et voté à Paris, en 1928, avait étudié ce double recrutement sous l'angle de la réorganisation administrative.

Le Congrès par son vote se prononcera sur un des deux thèses.

Un orage endommage les réseaux téléphoniques d'une partie de Paris

Paris, 24 mai. — Les pluies extrêmement violentes qui ont accompagné l'orage d'hier, 23 mai, ont provoqué l'encombrement des égouts, lequel a causé des dégâts aux câbles téléphoniques.

Cent cinquante abonnés du secteur Defrenel et cinquante du secteur de la Roquette sont privés de communication.

De même, quelques câbles de jonction entre les centraux Paris-Odéon et Roquette, ainsi qu'entre ces deux centraux et des bureaux de banlieue, ont subi des dommages qui, sans entraver complètement les communications, occasionnent une certaine gêne, principalement entre Montreuil et Paris et Bourg-la-Reine et Paris.

Toutes les équipes sont alertées et on compte que si les égouts sont praticables la situation sera rétablie ce soir pour les jonctions avec la banlieue et demain pour les abonnés privés de leur ligne.

Le débarquement des troupes italiennes sur les côtes d'Albanie est éventé

Paris 24 mai. — Une information datée de Zagreb et envoyée en même temps à la « Vossisch Zeitung » annonce qu'à Chicago annonçait avant-hier le débarquement à Scodar, par un croiseur italien, de 2.000 hommes, d'un général et de plusieurs canons, pour aider le roi Zogou à rétablir l'ordre en Albanie.

Nous avons déjà dit qu'au Quai d'Orsay on n'avait reçu aucun télégramme indiquant pareil mouvement de troupes.

La nouvelle est formellement démentie à l'ambassade d'Italie comme à la légation de Yougoslavie, où l'on dément purement et simplement.

A la légation d'Albanie, on ajoute que l'ordre régne à Tirana et ailleurs.

A vrai dire, le débarquement de 2.000 hommes et de plusieurs canons à Scodari apparaît, du point de vue technique, sinon impossible au moins difficilement réalisable.

D'autre part, il était bien invraisemblable que les autorités albanaises n'eussent pas été prévenues du débarquement et que les officiers italiens, comme l'indiquait la dépêche, en eussent été réduits, avant de mettre pied à terre, à montrer l'autorisation du roi.

L'attentat contre le gouverneur de Malte

L'auteur est un admirateur du "Duce"

La Valette, 24 mai. — De nombreuses personnalités, notamment le général Sir John Philip Gage, gouverneur de Malte, ont rendu visite à Lord Strickland, qui, de son côté, retiré de la vie politique depuis plusieurs années, a tenu à leur rendre leur visite.

Le bruit court que l'auteur de l'attentat contre le gouverneur de Malte serait un admirateur du Duce.

Le service postal aérien Marseille-Alger

Paris, 24 mai. — M. Maillefeuil, ministre des P.T.T., ayant constaté que le service postal par avion entre la métropole et l'Algérie ne donnait pas entière satisfaction, a fait rechercher par ses services les causes d'irrégularités et les moyens d'y porter remède.

Après un examen approfondi il a été reconnu que la liaison entre le Maroc espagnol et l'avion de l'aéropostal Marignane était toujours assurée ; de même, la Compagnie aérienne Aéropostale diffère le départ de ses avions en cas d'arrivée tardive des trains-poste.

Mais, par suite de circonstances atmosphériques défavorables et, notamment, en raison du mistral, le service aérien doit être supprimé assez fréquemment ; c'est ainsi qu'on a vu ces suppressions en février 1930, à 6 reprises, et en mars, 4 en avril ; de même, le mois de mai a dû être interrompu et les départs des 8, 9 et 10 mai n'ont pu avoir lieu.

M. Tardieu ira à Dijon le premier Juin

Paris, 24 mai. — M. André Tardieu, répondant à l'invitation de la municipalité de Dijon, présidera le premier Juin à Dijon, l'inauguration des nouveaux pavillons de l'hôpital général, celle de la maison des étudiants et des nouveaux ateliers des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

M. André Tardieu déjeunera à Paris dans la soirée du 31 mai ; il rentrera à Paris à 22 heures.

ÉCHOS

Billet Parisien

Le présidence de ce printemps tient et plaideurs, commence à nous faire valoir d'un bel été possible.

Quel temps nous réserve-t-on pour nos vacances ?

Telle est la question que se posent un grand nombre de gens. Et les hôteliers qui, eux, ne prendront pas de vacances pour nous renvoyer, s'intéressent également sur le même sujet.

Suffit-il de consulter le baromètre pour être fixé ? Cet instrument nous dépite chaque jour. L'aiguille paraît faire sa variable et... ne varie plus !

Mais il est un autre moyen de connaître à distance l'état d'une prochaine saison. C'est le système de la périodicité.

Des météorologistes ont remarqué que les saisons s'identifient à 272 ans de distance. C'est-à-dire que 1930 et 1658 vraisemblablement, sera pareil à l'été de 1658.

Et que fut celui-ci ?

Arago, dans ses notices, a classé l'été de 1658 dans les étés secs et chauds. La même indiquait la dépêche, en ce moment elle réduits, avant de mettre pied à terre, à montrer l'autorisation du roi.

Le mois de juillet fut caractérisé par un orage terrible qui traversa le nord-ouest de la France et qui s'accompagna de grandes de grêle et de fortes chutes de grêle.

Coïncidence remarquable, ajoute Tarbé, 372 ans auparavant, en 1186, de vieux chroniqueurs ont également signalé un orage très violent au cours du mois de juillet dont l'Artois eut particulièrement à souffrir.

Conclusion. C'est prochain, si nous déplorons le système de la périodicité, nous très chaud et peut-être orageux. Mais ce ne sera pas avant le mois d'août, espérons-le, qu'ils ne contracteront pas les excès vers les climats. La montagne ou la mer.

Dans nos probabilités, apportons un apaisement aux craintes que ces prophéties feront naître chez les agriculteurs et soulignons avec l'abbé Gabriel que s'il est vrai que la sainteté ne se manifeste pas toujours par des miracles et que les orages n'ils se produisent, éclatement assez tard pour ne pas compromettre la moisson.

Gabriel Bazan.

Revue de la Presse

A propos de la fusée de Lapalma. Le Petit Parisien publie l'article suivant de M. Maurice Privat :

On dit que les Corses sont un peu superstitieux... Ils possèdent d'assez belles vertus pour pouvoir supporter ce petit travers... Ils sont forts, braves, fidèles à leurs amitiés — et braves...

Leur susceptibilité, du reste, se explique, ne les empêche pas de voir très clair, d'avoir un jugement sûr et vif, et d'aimer mieux la vérité que l'erreur.

C'est pourquoi, sans avoir à craindre de heurter les nerfs de Corse, et sans avoir à approcher quelque sorcière vaudoise, on peut leur dire sincèrement que l'affaire tragique qui vient d'ensanglanter la route d'Ajaccio à Lapalma constitue un acte de banditisme qui appelle des sanctions sans faiblesse et sans retard.

C'est bien, il est absolument impossible de s'échauffer l'imagination sur la nouvelle d'un tel crime, sans que l'on ne pense aussi qu'il est permis d'espérer en toute confiance que les auteurs de cet attentat ne resteront pas longtemps à se cacher dans le maquis.

De même, quelques câbles de jonction entre les centraux Paris-Odéon et Roquette, ainsi qu'entre ces deux centraux et des bureaux de banlieue, ont subi des dommages qui, sans entraver complètement les communications, occasionnent une certaine gêne, principalement entre Montreuil et Paris et Bourg-la-Reine et Paris.

L'affaire n'est qu'une vile affaire d'intérêt... Les témoins ont subi un maléfice le plus bas... Les grands mots sur la bravoure du maquis : amour, honneur, serment, etc., etc... ne servaient ici qu'à propos de ce crime abominable et lâche, plus odieux encore que les attentats de la « bande à Bonnot », dont les effets, du moins, croyaient en la chimère anarchie... On veut espérer que les Corses, cette fois, vont être les premiers à réclamer que justice soit faite et durement faite...

Le principal coupable, Spada, qui revint le maquis depuis plusieurs années

LA MODE A LONGCHAMP : La journée des Poules d'Essai a été favorisée hier par un radieux soleil qui donna tout son prix à cette fête traditionnelle du sport et de l'élégance. Voici quelques toilettes bien modernes : au centre, la jeune femme de l'Aga Khan.

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

— Gilda ? Pourquoi à Gilda ?

— Parce que ce prédin nom a trahi, l'en suis sûr ! Il l'a raclée, je ne sais où et il est revenu dans le lit évident de nous traiter en estorquant une forte somme à mon père.

— Bah ! comment le pourrait-il ? Il lui faudrait avouer son marché avec vous, il n'oserait pas...

— Alors, pourquoi est-il ici ? Vous comprenez pourtant bien q

tinuité et était officiellement intéressante notre bienfaitrice du service public de courrier Ajaccio-Liquisse ?). C'est à nous vous obliger dans la bonne mesure.

Il faut croire que les autorités qui ont charge d'assurer la sécurité du département de la Corse sont bien loin d'atteindre à salir ce bandit de droit commun. Il faut bien croire que la population corse tiendra à honneur de refuser tout secours et tout concours à ce criminel... Cette sanglante affaire ne saurait se passer d'une conclusion judiciaire et exemplaire...

On pourrait même dire jusqu'à ce prêtre aujourd'hui en vue régnera en Corse... Oui... on pourrait admettre quelque temps de voir supprimer... le maquis corse... C'est un maquis qui a peut-être assez duré et qui a fourni à notre littérature un vol sans doute suffisant d'événements pittoresques, romanesques et dramatiques...

Le maquis pourrait, aujourd'hui, se contenter d'être un beau souvenir littéraire... La Corse, qui a reçu du ciel les plus beaux dons : la Corse riche des plus belles fleurs, des plus beaux fruits, des plus bel azur et de la nature la plus clémente, a autre chose à faire, présentement, qu'à entretenir une légende et à quelques bandits qui ne méritent plus d'être légendaires — dans un maquis qui a cessé d'être intéressant et qui pourrait devenir inquiétant...

Maurice PRAX.

Le loi décrive le contribuable, mais l'administration et les communes savent en même temps ajuster le fardeau. De M. Gaymon Goumier Interstitielles :

Tout le monde sait que les finances départementales et communales sont à bout de souffle. Dans toute la mesure où elles le peuvent, les collectivités intéressées tirent et surtaxent les contribuables. Tant qu'une revision complète n'aura pas été effectuée de leurs charges et de leur répartition, les mesures, même les plus heureuses, prises à l'échelon *Etat*, seront annihilées quand on arrivera à l'échelon « contribuable ».

Autre question ? dans un certain nombre de régions tout au moins, le fisc procède à une révision forcenée : des baux mêmes de l'impôt. Il organise notamment la valse des valeurs locatives et du classement des propriétés, de telle manière que les petits commerçants, par exemple, délogés sur un point de quelques dizaines de francs, voient tripler ou davantage leurs cotisations sur d'autres. Ces pratiques n'ont administratives, dont il faudra un jour se demander si sa mauvaise barbarie seule le conduit à mésestimer si souvent, à contre temps, apparaissent aux moindres revenus une source poissonneuse. Nous nous permettons de conseiller une grande discrétion à qui serait tenté d'exposer à ces données combinables les hérésiarques de la politique de dégrèvements. L'effet moral attendu n'est, de ce fait, pas produit, et cela n'est pas sans conséquence ; mais, par-dessus tout, la débâcle économique qu'on était dans l'intention de provoquer ne se manifeste pas davantage, et très est grave.

A l'"Officiel"

INFANTERIE

M. Chipponi, lieutenant du 91e régiment d'infanterie, est affecté au 14e régiment de tirailleurs algériens (Oranie).

SERVICE DE SANTE

Les officiers du service de santé militaire de l'armée française du Rhin, reçoivent les affectations suivantes :

M. Giorgi H.-M., médecin, capitaine, est affecté au 25e régiment d'artillerie à Châteaux-Marne.

M. Marchetti Laurent-Honoré, médecin, capitaine, est affecté au 21e régiment d'infanterie à Langres.

M. Orsiona Christophe, lieutenant d'administration, est affecté aux troupes du Maroc.

OFFICIERS MINISTERIELS

M. Lorenzi a été nommé second prix le tribunal de première instance de la Corse, section d'Ajaccio (siège actuel), remplacement judiciaire de Sartène, en remplacement de M. Pietri.

NATURALISATIONS

Ont été naturalisés français :

Brignoli François, agriculteur, né le 6 juin 1896, à Ferrazzo-Taro (Italie), demeurant à Sisco.

Achilli Adeline, femme Brignoli, née le 10 février 1897, à Massa-Ferrazza (Italie), demeurant à Sisco.

EMPLOIS RESERVES

Ont été nommés facteurs des postes à Paris, les candidats militaires dont les noms suivent :

MM. Antonia, Sarroni, Bernardini, Ferroni, Luciani, Benucci et Sassomonelli.

Ont été nommés préposés actifs des eaux et forêts en Algérie les candidats militaires ci-après :

M. Antonia Jacques-Antoine, ex-sergent du 8e régiment de tirailleurs algériens, demeurant à Ajaccio.

M. Pérucci Antoine-Léonard, ex-caporal du 15e régiment de tirailleurs algériens, demeurant à Figari.

M. Biancardini Ange-Joseph, ex-soldat du 3e régiment de zouaves, demeurant à Vezzani.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

Carnet rose. — Tout le monde a appris avec plaisir à Calenzana l'heureuse délivrance de Mme Casanova Marie Denise, née Buonaccorsi, institutrice, épouse de M. Casanova Marie-Marcel, notre sympathique directeur d'école des garçons, qui a mis au monde une charmante fillette prénommée Marguerite-Ariane. Vœux de bonheur à la nouvelle née et félicitations à ses chers parents.

Deuil. — Une grande foule émue et recueillie accompagnait ces jours derniers jusqu'à sa dernière demeure, Mlle Lucie Leca, âgée de 18 ans, décédée des suites d'une maladie que ne purent combattre les soins les plus affectueux et les efforts de la science. Elle était la fille de M. Dominique Leca et de Mme, née Ceccaldi. A tous les parents affligés, nos sincères condoléances.

MONCALE. — On s'occupe en ce moment des travaux de la lunaison. Le rapport, cette année, sera appréciable en quantité et qualité dans toute la région de Calenzana où l'approvisionnement de la nourriture de nos bêtes bovines chevalines et mulassières sera suffisant sans avoir recours aux importations comme les années précédentes.

Etat civil. — On a enregistré pendant le mois d'avril écoulé : Décès : Corteggiani Ambroise, cultivateur, 41 ans, époux de Marie Jeanne, née Orsini.

AJACCIO

Au port. — Le yacht « Nimet Allah », un des plus beaux yachts du monde ayant 78 mètres de longueur, 30 hommes d'équipage et un état-major en majorité français, a mouillé le 22 mai à 15 heures dans nos eaux. Il appartient à S. A. le Khédive d'Egypte, Abbas Hilmy, qui était à bord avec le général Watou-Pacha et notre confrère Raymond Colrat.

Le khédive s'est rendu par voie de terre à Bastia en passant par Piana, Cargèse, Saint Florent et le Cap Corse.

Le yacht qui navigue sous pavillon égyptien mais est inscrit au Yachting Club de France, est reparti vendredi 23 mai.

— Le vapeur « Cyrnos » est parti pour Nice jeudi à 20 heures avec 158 passagers et 12 tonnes de marchandises.

Nos docteurs. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que le Docteur Toussaint Sérafini, frère de notre ami le Docteur Augustin Sérafini, maire et ancien conseiller général de Sari d'Orcino, a été admissible aux si difficiles épreuves de l'application de chirurgie. Tous nos compliments.

Coups de feu. — Sept à huit coups de feu ont été tirés dans la nuit de jeudi à vendredi, des quais vers la mer. Les auteurs sont restés inconnus.

Une enquête. — Un délégué général de la préfecture maritime de Toulon est venu enquêter sur l'affaire d'un matelot frappé par un officier du transport « La Seine », incident dont la presse s'était entretenue.

La Commémoration de la Sainte Dévote à Lucciana

Une indiscrétion nous permet d'annoncer que le 9 juin, lundi de la Pentecôte, aura lieu une grande fête à la Canonica. Ce jour-là paraît, entre bien un grand pèlerinage pour fêter la glorieuse Sainte Dévote, martyrisée dans cette riche plaine de la Marana où deux églises classées comme monuments historiques élèvent leurs imposantes ruines.

Un comité viendrait de se former afin de donner des récréations sportives de tous genres et des fêtes échauffées par divers services religieux exécutés par un chœur d'élite et nombreux.

Si, comme nous l'espérons, notre communiqué de ce jour est définitivement confirmé, nous reviendrons sur ce même sujet et en temps utile, avec des renseignements plus précis.

Les Examens

BOURSES NATIONALES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Ecole pratique municipale de commerce et d'industrie

Sont admis définitivement :

Séries industrielles : 1re série : Monti Augustin ; 2me série : Morazzani Fernand ; Feyssouth Antoine ; Olivy François.

Séries commerciales : 1re série : Moretti Thomas ; Mlle Orsini Augustine.

Le Président, Inspecteur départemental de l'enseignement technique

---

Paris, 24 mai. — M. Pierre Marraud, ministre de l'instruction publique, inaugurera demain à Nanterre, l'Ecole primaire supérieure, offerte par les locataires téléphoniques.

Paris, 22e mai. — Mme Salvadi, chef de femmes volontaires, a été nommée chef de femmes volontaires, a été nommée chef de femmes volontaires à Bastia.

Bastia-Sportif

Le Cercle Athlétique de Paris à Bastia

L'équipe première du Cercle Athlétique de Paris qui doit jouer jeudi 29 mai et dimanche 1er juin contre l'E.F.B. et le C.A.B. a quitté Paris hier soir.

Elle débarquera à Bo-Bonne mardi soir à 19 heures, et arrivera le lendemain à Bastia.

Grands matches C.A.P. - Etoile Filante, jeudi 29 mai 1930 ; C. A. P. - C. A. B., dimanche 1er juin.

Les billets sont en vente à partir d'aujourd'hui chez :

Grand Café Riche, Place des Platanes.
Bar Baptiste, Nouveau Port.
Bar de la Marine (Vendasi) Vieux port.
Bar de l'Ombrage, Bd Auguste Gaudin.
Bar de l'Opéra, 6, rue de l'Opéra.
Bar « Brise de Mer », promenade des quais.
Select Restaurant «Olivo Frères», Av. Carnot.
« Chic Salon » (Lorenzi, Av. Carnot.
« Salon Albert Ier » (Ossini & Albert Ier.
Matteo, Coiffeur, Bd du Palais.
« Kodak Sports » (Silvestri) Bd Paoli.
Canazzi Pierre, Epicerie Fine, Bd Paoli.
Lorenzi Victor (Assurances), 33, rue de l'Opéra.

Prix des places : Militaires et enfants : 4 francs ; Pelouses : 8 francs ; Tribunes : 15 francs.

Pour la location des tribunes, s'adresser exclusivement chez M. Silvestri, Kodak-Sports.

CYCLO OLYMPIQUE BASTIAIS

Nous sommes heureux de saluer M. Soulandrès, le sympathique délégué sportif de l'Amicale Vélocipédique de Peyrot, venu d'Ajaccio, accompagné de sa dame qui compte également parmi les sportifs, pour suivre la course cycliste qui se disputera aujourd'hui dimanche 25 mai, sur le parcours Bastia-Corté-Bastia.

Aujourd'hui aura donc lieu, à 10 heures du matin, rond point du Palais de Justice, le départ pour Corté de nos jeunes coureurs.

Sportifs Bastiais, vous êtes conviés à cette manifestation !

Nouvelles diverses

Paris, 24 mai. — Au cours de l'enquête ouverte au sujet du cambriolage de la bijouterie gérée par MM. Charles et Maurice Goldenberg, le secrétaire du commissariat du quartier Saint-Georges a entendu plusieurs témoins mais aucun de ceux-ci n'a aperçu le ou les auteurs de ce vol, qui atteint près d'un million.

De plus les inspecteurs chargés de cette enquête essaient de préciser de quelle façon les cambrioleurs purent pénétrer dans la place sans laisser de trace de leur passage.

Londres, 24 mai. — Une dépêche de Riga dit que le Guépéou a exécuté un officier nommé Roberti qui joua un rôle important dans les efforts faits pour attirer le général Koutiepoff hors de France.

C'est Roberti qui décida le général à se rendre à Berlin avant sa disparition.

Los Angeles, 25 mai. — On annonce que le colonel Arthur partira jeudi pour Paris, où, dès son arrivée, il commencera les préparatifs en vue d'un vol sans escale Paris-New-York, à bord d'un monoplan muni d'un appareil de T.S.F. émetteur et récepteur.

Nice, 24 mai. — Le juge Mehmed Sadi, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son compatriote Ismet Bakhic, sera prochainement de retour dans nos murs. Il apparaîtra à la cour d'assises, présidée par M. Henri Torrès.

Paris, 24 mai. — M. Paul Reynaud, ministre des finances, a remis, cet après-midi, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur à M. Perier-Gilbert, agent général des paquebots.

Londres, 24 mai. — Mme Naidu, leader nationaliste, arrêtée hier, a été condamnée à 2 mois de simple emprisonnement par le tribunal de Dharsana.

Madrid, 24 mai. — Le secrétaire de l'Union Monarchiste, partisan de la politique de la dictature, a été frappé d'un coup de stylet dans la région du cœur par un inconnu. Son état est grave.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 14 mai 1930

PRESIDENCE DE M. LE JUGE DE MARI

Pour vente de liqueur sans vin d'absinthe, les nommés G. François, de Bastia, représenté par Me de Monteri, et Sandri Buonanno également de Bastia, et condamnés à 16 francs d'amende chacun.

Le jeune M. Jean Baptiste de Nevers, prévenu de rébellion et de voies de fait, a été condamné à 2 mois de prison avec sursis et à 25 francs d'amende.

— Pour outrages à officier ministériel, Pieri Ange de Bastia est condamné par défaut à 20 jours d'emprisonnement.

— Venturini Marie, de Bastia, poursuivie pour coups volontaires et défendue par Me Costa-Marini est condamnée à 16 francs d'amende. Dame Nori Antoinette qui s'est constituée partie civile par l'organe de Me Jacomelli s'est désistée à l'audience.

Le nommé Ottavi, de Bastia, est condamné par défaut à 2 mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende ; le tribunal a ordonné en outre l'affichage d'un extrait du jugement et deux insertions dans les journaux.

M. le substitut Thiers a occupé le siège du ministère public.

Ciné-Chronique

C'est aujourd'hui qu'au REGENT-CINEMA ont lieu les dernières représentations de la vedette internationale Nita Garcia et de ses partenaires Claude de Tamy et Delanel.

Gemme jeudi soir, ces sympathiques artistes ont obtenu vendredi et hier un éclatant succès, qui fut également justifié pour l'exquise ingénieuse Nita Garcia, la gracieuse danseuse Claude Tamy et le fantaisiste Delanel.

En même temps quittera l'écran la fine comédie de la Fox Film *Prince une Amour*, qu'interprètent avec leur talent habituel Georges O'Brien et Virginia Valli.

Demain le Régent présentera *La Chanson du Bonheur*. Cette production est une des plus complètes et saisissantes études sur la vie des artistes de Music-Hall.

« La Chanson du Bonheur » vous montrera, avec un réalisme saisissant, les embûches et les intrigues avec lesquelles sont aux prises les futures étoiles.

Vous y verrez aussi comment un jeune compositeur inconnu et loin d'désespoir de sa province, hier, peut devenir, demain, l'un des plus en vogue de la grande ville.

Vous y verrez pourquoi une jeune personne, plus occupée de vaisselle et de fourneaux... se transforme en étoile de revue après avoir détrôné — grâce à son audace et à l'amour qui l'anime — la grande vedette à la mode !

Vous y verrez la troupe de « girls » la plus homogène en talent et en beauté que le music hall ait jamais produite...

Vous y verrez un « clou » sensationnel !

Vous y verrez une idylle charmante, touchante — dont les héros sont Esther Ralston et Neil Hamilton !

Vous y verrez... mais inutile de pousser plus avant : résumons le tout, en disant que :

Vous y verrez une multitude de choses que vous voudrez revoir...

Dans l'Enseignement

Il paraît que le torpille la candidature sarthoise de Bonnet. Je ne comprends plus. Bonnet est Alsacien et Alsacien à Sartène et avec les autres oiliers de l'île S. G. du Syndicat de la Corse. C'est commode.

Le précieux qu'il ne s'agit pas pour M. de Brouet d'en rede ne ! — *Ne rendez pas* mais du S. G. marqueur de fonctions. La meilleure preuve c'est que si Bonnet avait été plus habile en notre habile, et qui revient au même, si l'on le sait bien, si Giraud, si Guglielmi n'avaient été candidats. A sa place j'aurais démissionné de S. G. Le geste eût été apprécié et l'élection de Bonnet certaine. Mais François est un gaffeur. Il a mis les pieds dans le plat et, pire, il les a remues. Vous lui-même confidence ? Voici. Sous peu, les fonctions de Vice-Recteur seront électives. Et Bonnet, l'appétit venu en mangeant, candidat unique candidat. Le défi a relever, un défi à propos de n'importe quoi lui sera alors lancé par le ministre. Vous voyez d'ici l'effervescence dans la masse. Inconstestablement, Bonnet sera élu. Vous sentez, chers collègues, pourquoi pas ? M. Bonnard a été recteur de l'I. P. sans même être bachelier et un S. G... de préfecture aspire bien à être nommé Préfet.

P. GALLUCCI.

Paris, 24 mai. — Nous croyons savoir que M. Von Stimson, qui est en ce moment à Paris, doit être reçu par l'Allemagne de notre arrangement de la Sarre, reviendra s'installer à Paris, dès lundi, 1er juin prochain, au bénéfice des œuvres de Bienfaisance de la Ville.

PROGRAMME

Samedi 31 mai, à 9 heures du soir : Retraite suivie de concert et bal, donnés par l'intéressante « Harmonie des Nus » avec ventes d'objets divers.

Dimanche 1er juin : à partir de 2 h. de l'après-midi : mât de cocagne, jeu de la poêle, course aux bicyclettes, course aux ânes à dos d'ânes, course aux sacs, jeu du citron, la course au dollar, jeu de surprise, course du déguisé, course avec cruches, course de bicyclettes au ralenti, et vente d'objets divers, avec le concours de l'Harmonie des Nus.

Le soir, à 9 heures : Concert.

P.S. — Les membres de l'Amicale des Joueurs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi, 28 courant, à 5 h. 30 du soir.

La présence de tous est indispensable.

Un escadrille de sous-marins a mouillé dans notre port

Hier matin est mouillé dans notre port la canonnière *Diligente* et les sous-marins *Doris, Thétis, Calypso, Victor Reveille* et *Maurice Callot*.

M. le Capitaine de frégate Philippe Barberot, commandant l'escadrille, a fait, dès son arrivée, les visites réglementaires à MM. le Général Fournier, Commandant Supérieur de la Défense de la Corse, Emile Sari, Sénateur-Maire et Jammes, souspréfet.

A 11 heures, MM. Emile Sari et Jammes ont rendu sa visite à M. le Capitaine de frégate Barberot.

Tout l'après-midi, un nombreux public n'a cessé de défiler sur le quai nord pour admirer ces belles unités de notre marine de guerre.

Au Port

Le yacht bar « Nimet-Allah », venant de Calvi appartenant à Son Altesse le Khédive Abbas Hilmi II, commandé par le capitaine H. Volkmann.

Sont port d'attache est Marri (Asie mineure). Sa longueur : 71 mètres ; sa largeur : 3 m. 60. Il a 4 passagers à son bord.

Sont attendus dans notre port : le yacht « Grimalda » et le yacht « Ilrosia », commandé par le capitaine Bonin. Ce yacht est la propriété de M. Sapère, directeur du journal *Le Matin*, actuellement en croisière sur les côtes de la Méditerranée.

ENTRÉES : vapeur grec « Ioanis Nomicos », en relâche pour chargement, venant de Sfax allant à Marseille ; voilier italien « Fortunato », de Porto Santo-Stefano sur lest ; vapeur italien « Bengasi », de Porto-Torrès, avec 1 tonne et 1 passager ; voilier italien « Giuseppina », de Livourne sur lest

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Sisteron.

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT
Samedi 10. de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 11. d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 12. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 13. de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 13. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 14. d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 15. d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 15. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 16. de Bastia p. Nice à 18 h. 30.
Samedi 17. d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 18. de Calvi pour Nice à 6 h.
Dim. 18. d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 19. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 20. de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 20. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 21. d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 22. d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 22. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23. de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 24. d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dim. 25. de Calvi pour Nice à 6 heures.
Dim. 25. d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 26. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27. de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28. d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29. d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30. de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31. d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE
Samedi 10. de Nice pour Calvi à 12 n.
Dim. 11. de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 11. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 12. de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 13. de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 14. de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 14. de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 15. de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Samedi 17. de Nice pour Calvi à 12 h.
Dim. 18. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 19. de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 20. de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 21. de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 21. de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 22. de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 23. de Nice p. Ajaccio à 12 h.
Sam. 24. de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 24. de Nice p. Calvi à 12 h.
Dim. 25. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Dim. 25. de Nice p. Bastia à 21 heures.
Lundi 26. de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27. de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28. de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28. de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29. de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30. de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31. de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Samedi 31. de Nice pour Calvi à 12 h.
IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

POUR FAIRE CONNAITRE SA MARQUE
HORLOGERIE SALVA
exécutant depuis 1910 vous offre à titre de réclame quelques modèles de ses montres aux prix exceptionnels indiqués ci-dessous.
Montre nickel, forme moderne, 42 fr. Les trois ..... 120 fr.
Montre bronze inaltérable brillant
Fur boîtier fermé, sérieusement gravé, mouvement suisse ... 59 fr.
Montre marchant 8 jours, nickel gravé, mouvement ancre ..... 85 fr.
Montre-bracelet homme nickel, boîtier moderne, cadran lumineux. 75 fr.
Montre-bracelet dame, plaqué or, inaltérable ..... 75 fr.
Toutes ces montres sont garanties cinq ans. Envoi contre remboursement franco de port. Horlogerie SALVA, 32, rue de Rivoli, Paris (4e).

LES DROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO, Villa Marthe, BASTIA

Demandez UN PONTENOVO
VIN DU CAP AU QUINQUINA

AUTOMOBILISTES ! !
CESAR BOSCHETTI
VEND A TOUS DES HUILES D'AUTO
en provenance directe de Philadelphie garanties contre analyses équivalentes aux marques mondialement les plus répandues à des prix très intéressants.
Essayez-les. Vous en serez charmés et vous réaliserez en même temps une économie.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Lire.... c'est entendre
Dans ce nouveau récepteur du T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index le nom de la station désirée, et l'entendre au même instant.
Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut fonctionner avec le dispositif d'alimentation sur le secteur qui supprime piles et accus.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 3 Bld du Palais, BASTIA

ASSUREZ-VOUS à la
Cie ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurée par le nouveau contrat "NIXTE CUMULÉE"
LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN DOTAL
Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accident.
Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

Papeterie du Petit Bastiais
S'IMPOSE
CARTES — ARDOISES
FORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 9 fr. 10.
8, boulevard du Palais — BASTIA

MAISONS
Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée exceptionnellement de Janvier en Beaux-Coins
Publiée le numéro de juin mensuel et les numéros suivants 1 mois

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENRÉES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec promptes expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS
EMPLOYEZ la LYNXOLINE l'huile idéale pour autos
POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS
HARTFORD OIL Cy. 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène : M. P. MONGIN. Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX
PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — METRE ETUVE — CHENE — CHAMBRAIS, etc...
TRAVAIL SOIGNE
AGENCEMENT DE MAGASIN — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DES TOUS STYLES SUR COMMANDE.
EXPEDITION A L'INTERIEUR

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom
Exigez la véritable marque à la grenouille et "PERNOD"

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

PHOSCAO

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX.
RONCES, GRILLAGES, Fil. de FER
de Ferconnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, coutellerie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zinguerie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laitinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction : Chemin de Furiani

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 30

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

La jeune fille surprise et effrayée, se retira au fond du couloir, cherchant à fuir, mais il la saisit rudement par le bras et l'immobilisa sur place.

— Montre-moi le chemin de la chambre, ordonna-t-il, et ne tais pas la vérité, tout salut et celui de ton père dépendent de ton obéissance. Tu n'ignores pas que les espions espagnols sont traqués chez nous et condamnés avec une sévérité redoutable ? Il t'appartient d'empêcher que je ne te livre aux traqueurs...

Une lointe vendrée envahit les joues déjà si pâles de la malheureuse, et elle eut un cri de frayeur.

Elle savait, pour en avoir fait la vérité la triste expérience, à quel point ces deux mots « espions espagnols » pouvaient affoler la haine des Hollandais et transformer ces gens paisibles et bons d'ordinaire en véritables démons.

Mais elle domina sa terreur pour se défendre.

— Je n'ai rien à craindre, affirma-t-elle aussi fièrement que possible.

— Cela se peut, mais l'homme qui te donne asile est soupçonné de protéger les espions d'Espagne... et si tu ne veux qu'il ait un sort affreux, obéis-moi, ou bien mieux je répondre avec franchise.

Ce nouveau procédé aussitôt l'effet attendu. La jeune fille ne songea plus à se défendre. Un instant même elle parut près de s'évanouir tant son émotion était violente, mais elle se ressaisit assez vite et devant toute résistance, passa devant le jeune homme qui la suivit de près.

— Je ne me trompe pas, pensa Soubenberg, en le suivant de près dans l'escalier branlant, elle aime cet homme et craint encore plus pour sa vie que pour la sienne propre.

Sûres en soi, la jeune servait ne perdit et s'efforçait humblement pour le laisser entrer.

Une chandelle placée sur une chaise jetait une faible lueur dans la chambre pour que modeste et sur le lit au vieillard dormait en ronflant.

Prédisposant ce témoin endormi, Soubenberg interpella rudement la jeune fille :

— Ferme la porte et viens ici, ordonna-t-il en s'asseyant sur une chaise à sa portée. Je ne te veux aucun mal et je peux même devenir ton ami, mais il faut que tu réponde franchement à toutes les questions que je vais te poser.

Escapade de répondre la jeune fille fixa sur lui des yeux agrandis par l'angoisse.

— L'homme qui t'a protégée bien contre la faute est ton bon ami, commença-t-il.

— Et qui cela vous regarde-t-il ? questionna-t-elle reprenant toute sa fierté devant cette indiscrète question.

— La chose en soi ne me regarde nullement en effet et n'est parfaitement indifférente, mais j'étais avec cet homme au Coq Hardi, l'autre soir, quand ses camarades ont raconté son aventure et comment il l'avait sauvée...

— Eh bien ? il n'y a là rien dont je puisse rougir.

— Non, mais j'étais également dans cette rue quelques heures plus tard quand il t'a donné cette chandelle, ce qui t'obligeait de passer la nuit blottors par un froid mortel.

— Cela prouve seulement qu'il est bon et pitoyable aux malheureux !

— Sans doute, mais un homme n'agit pas ainsi pour une jeune fille sans espérer certaine récompense... et la certitude de ne pas rester dehors ?

— Encore une fois, en quoi cela vous regarde-t-il ? répéta-t-elle, retrouvant toute son énergie et lisant sur lui des yeux soupçonneux de haine.

— Tu es fière, dit-il avec un rire grossièrement impertinent, mais tu le seras moins quand je t'aurais dit que ton bel ami est en danger de mort.

— Quel danger ? Où est-il ? s'écria-t-elle s'avançant comme si elle voulait se jeter sur lui.

— Où est-il ? Je compte sur toi pour me le dire, ma fille, mais je vais t'aider un peu.

« Ton bel ami n'est pas aussi fidèle que tu le pourrais désirer ; il a enlevé une jeune fille la nuit dernière, et tu le sais, puisque la fut aidé à accomplir cet enlèvement.

« Tais-toi ! ordonna-t-il comme elle se disposait à protester ; j'ai envie à l'appendre que le père de la jeune fille, un important personnage de Harlem, est sur les traces de ton Diogène et qu'il se pourrait très bien qu'il fût pendu avant qu'il fût longtemps...

La gitane restait maintenant immobile, semblant clouée au sol, aussi rigide qu'une statue. Toute sa vie semblait concentrée dans ses yeux, et ses pupilles dilatées se fixaient avec une expression d'horreur sur le porteur de l'épouvantable nouvelle.

— Moi seul peux le sauver, me fille, reprenait son tourment. Ils enfonds, moi seul !

— A quelles conditions ? parvint-elle à balbutier.

Il la regarda une seconde sans répondre, mesurant son pouvoir sur la tension cérébrale et la sensibilité de la malheureuse.

— Sans condition, dit-il enfin, je te demande simplement de m'aider à le sauver.

— Moi ? exclama-t-elle d'un accent si tragique que tout autre que lui en eût été ému, moi ? mais je donnerais ma vie mes yeux, tout pour le sauver. Que faut-il faire ?

— A la bonne heure ! voilà ce que j'attendais de toi. Mais je n'aurai pas à te demander de si durs sacrifices ! Le père de la jeune fille dispose à grande confiance en moi, affirma-t-il sans rougir, et si je peux retrouver sa fille avant quelques heures, j'obtiendrai la grâce du rêveur.

Avant qu'il eût achevé de parler, elle était à genoux devant lui, serrant ses petites mains élevées en un geste d'implication :

— Oh ! par pitié, souvenez-le, puisque vous le pouvez, supplia-t-elle la voix en émoi de larmes. Dites vous récompenserai.

— Tout dépend de toi. Je ne peux rendre cette jeune fille à son père que si je parviens à découvrir où ton infâme ami l'a cachée, et toi seule peux me l'apprendre !

— Moi !

— Naturellement, personne autre que toi ne le sait. Parle franchement, ma fille, et je te donne ma parole que ni ton oncle ni toi ne seront inquiétés.

A suivre.

32e ANNÉE — N° 102
65 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
LUN 26 et MAR 27 MAI 1930
DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à
Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8.55
BUREAU A PARIS
Rue de la Croix-Nivert
Téléphone : Ségur 45-87
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
0-255
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 130
ABONNEMENTS
1 mois | 3 mois | 1an
Corse ... 10 | 25 | 45
Corse et Etranger ... 17 | 32 | 54
Etranger (T.) ... 30 | 60 | 110
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité matin-locale est reçue aux bureaux du journal, 8, rue de la Grange-Saint-Jérôme (1er) et dans toutes les grandes agences de publicité.

Le Juge Unique : Le Contre

Dans son plaidoyer en faveur du juge unique, M. de Monzie a trouvé un contradicteur tout aussi catégorique, M. André Hesse, ancien ministre comme lui, et président de la commission de législation.

On a l'impression, à voir dressés l'un contre l'autre M. de Monzie et M. Hesse, bcandissant leurs arguments respectifs, d'un duel entre le novateur et le traditionaliste.

Dans l'atmosphère du prétoire, et aussi de la masse des justiciables, habitués depuis un temps immémorial à l'image des trois juges, le juge unique est une révolution. On se l'imagine volontiers jaché plus haut que sur l'estrade actuelle, portant perruque et martelant le pupitre d'un marteau d'argent. Le cinéma nous donne fréquemment cette figure de la justice anglo-saxonne. On ne dit pas que ce juge unique anglais ou américain qu'on qualifie de « Votre Honneur », est moins impressionnant que les trois juges français,qui augmentaient d'autant, de point de vue de la solennité, en largeur ce que leur collège étranger gagne en hauteur.

L'argument principal de M. André Hesse est qu'avec notre mentalité plus frondeuse, subsidiairement, le juge unique craindrait trop la responsabilité de ses décisions.

C'est ici que les contradicteurs de M. de Monzie contrebattent activement l'argument du « défibère » pour la forme. Car s'il était prouvé que les trois juges ne délibèrent pas ou ne le font qu'en manière de politesse, la raison pencherait vers M. de Monzie. La croyance en la délibération simulée ferait, en effet, retomber sur le seul président les ennuis créés par tous les justiciables condamnés ou débouté. M. André Hesse estime donc, et il a la compétence qualité d'avocat renommé pour le dire, que le délibéré n'est pas une chose simulée. Non ! insiste-t-il, le président n'est pas seul à juger, les deux juges ne sont pas réduits au rôle d'auditeurs complaisants et bénévoles.

C'est une affirmation, mais formelle. On en prendra ce qu'on voudra. Nous laissons à chacun de nos lecteurs, le soin de se faire sur ce point précis, une opinion, si le hasard n'a pas voulu qu'il n'en eût déjà pas une.

Le sentiment de M. Hesse admis, à savoir que les assesseurs ne jouent nullement, dans la pratique actuelle, le rôle d'auditeurs complaisants et bénévoles, incontestablement le délibéré a sa grande utilité, « Pourquoi mais je adversaire du juge unique ? Parce que je pense, parce que j'ai toujours pensé que, dans un délibéré, il est bon que des hommes puissent apporter leur opinion, car le président, si intelligent, si distingué, si habile juriste soit-il, peut ne pas apercevoir certain côté d'une question. Dans maintes circonstances, il est utile qu'un juge connaisse son opinion ».

Mais le pire serait la responsabilité morale d'un jugement retombant tout entier, sans partage possible, sur un juge : « Quel que soit l'homme qui rende ces jugements, il peut être passionné, irascible, il peut avoir certaines relations parfois gênantes. Dans une petite ville, vous exposerez ce juge, du fait qu'il ne sera pas couvert par l'anonymat (celui d'un tribunal à trois) aux rancunes et peut-être aux poursuites de plaideurs mécontents. Qu'elle sera la vie d'un juge qui condamnera des gens à des années de prison, alors que dans cette ville on sauva que ces condamnations sont l'œuvre personnelle de ce magistrat ? Que de haines ! Que de vengeances ! Que de dangers au point de vue social ! »

Ont voit l'opposition des thèses. On pourrait d'ailleurs en ajouter à l'infini, sans faire avancer le problème d'un seul pas vers sa solution idéale.On pourrait affirmer que le plaideur écondult sait très bien que c'est au président seul, en définitive, qu'il doit sa décision ; mais on pourrait également, avec la même apparence de raison, énoncer que le plaideur sera retenu dans l'expression de sa colère par le plus léger doute résultant de l'impersonnalité d'un tribunal à trois. L'argument de l'impavidité du juge unique appuyé sur sa conscience est excellent, d'autre part, mais aussi celui qui veut qu'humainement on ne doit pas trop peser sur l'abolu de la conscience, etc., etc...

En réalité, il n'y a pas de solution idéale, et, sans aucune doute, MM. de Monzie et André Hesse en sont bien convaincus. Même l'organisation actuelle journal le juge unique dans les chefs lieux de canton et aux colonies : il y en a de bons et de mauvais. Et les tribunaux de première instance à trois juges aux jusqu'ils devait porter la réforme préconisée par M. de Monzie ne sont ni trop ni pas assez impersonnels pour éviter de ne pas mécher les critiques de l'un ni les compliments de l'autre.

La vérité — relative — serait plutôt dans une plus grande indépendance et sérénité du pouvoir central, de la chancellerie distribuant objectivement à ses magistrats, en dehors de toute pression électorale, l'éloge et le blâme.

On nous dira que cette conclusion est trop facile ; ce n'est pas une raison pour qu'elle ne soit pas la meilleure.

Les exemples les plus probants viennent toujours de haut.

Manifestation pacifiste au cours d'un congrès de Combattants allemands

Mayence, 26 mai. — Le Congrès du Reichsbund, qui groupe 500.000 mutilés et victimes de la guerre, a été marqué par une manifestation franco-allemande.

Le président, M.P. Lauber, s'est tourné vers la délégation française et a dit :

« Dans les accords internationaux comme le plan Young, nous voyons la base de l'évolution future de la politique du peuple allemand pour l'entente avec la France et pour la paix de l'Europe ».

M. René Cassin, délégué français, a déclaré que ses camarades français sont Bidèles partisans d'une politique de paix et de coopération entre toutes les nations. Il a ajouté que le gouvernement français, retirant les troupes de Rhénanie, le 30 juin, a entendu donner une preuve de son esprit de paix.

— Il faut, dit-il, que la magnifique région rhénane cesse d'être une frontière de guerre, mais qu'elle devienne le centre de la rencontre harmonieuse de deux cultures nécessaires à l'Humanité ».

Il a terminé en criant : « Vive Pentente entre l'Allemagne et la France, plus jamais de guerre ! »

M. Scrot expose à Evreux les grandes lignes du projet d'équipement national

Evreux, 26 mai. — M. Robert Serot a annoncé dans un discours qu'il a prononcé hier à Evreux qu'il vient d'adresser dans le plan d'équipement national une dotation importante à l'amélioration des conditions de production et de vente.

Des crédits seront accordés au remembrement de la propriété, à la création de l'équipement coopératif, etc.

Des mesures seront, en outre, prises pour améliorer le logement des travailleurs ruraux, l'électrification des campagnes, les travaux d'adduction d'eau potable, l'installation du téléphone automatique rural qui seront activement poursuivis grâce à des dotations importantes.

L'enseignement agricole est également appelé à recevoir une impulsion nouvelle grâce aux ressources qui seront allouées à l'institut des recherches agronomiques.

Le "Graf Zeppelin" a pris son vol vers la Havane

Paris, 26 mai. — Le dirigeable allemand, qui a atterri sur l'aérodrome de Rio de Janeiro hier matin, à 7 heures 55 n'est pas resté longtemps amarré à son mât. A 9 heures 15, il a repris son essor pour se diriger cette fois sur La Havane, étape entre le Brésil et les Etats-Unis.

Depuis son départ de Friedrichshafen, qui eut lieu le dimanche 18 mai, à 17 heures 30, le dirigeable a couvert les étapes suivantes :

Friedrichshafen-Séville (18-19 mai), Séville-Pernambuco (20-22 mai), Pernambuco-Rio de Janeiro (23-25 mai).

Le zeppelin en route pour Pernambouc, survola Bahia, à 9 heures 25 du matin (heure locale) ; tout semblait bien aller à bord et le dirigeable filait rapidement.

Une invasion de sauterelles en Lybie

Rome, 26 mai. — On signale une invasion de sauterelles en Lybie, particulièrement dans les régions de Gar-Carabolli et Suani Ben Uchid.

Les autorités prises pour les combattre sont assez efficaces. On a conseillé les plantations d'un poison très violent et on a pu balayer ainsi un milliard de sauterelles.

Dans l'Armée

Paris, 26 mai. — Le lieutenant Charles Pietri, de Corte, et le sous-lieutenant Beretti du 22e colonial à Aix-en-Provence, sont désignés pour la Chine.

Une interpellation contre l'augmentation éventuelle des tarifs des transports

Paris, 26 mai. — Certaines informations annonçant que les tarifs des voyageurs seraient augmentés de 20 points et ceux des marchandises de 40 points, M. Henri Guernut, député de la Creuse, vient d'informer le président de la Chambre qu'il déposerait, de retour du Parlement, une question au ministre des travaux publics sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour que non seulement les tarifs des chemins de fer ne soient pas augmentés mais aussi sur la nécessité d'arriver à une réduction générale des prix de transports actuels, qui contribuent pour une large part à la cherté de la vie, tout au moins concernant les différentes marchandises et produits nécessaires à l'alimentation de la nation.

Légers incidents au cours du défilé devant le "Mur des Fédérés"

Paris, 26 mai. — La manifestation communiste du Mur des Fédérés n'a provoqué aucun incident grave.

Une légère bagarre s'est produite avant le défilé et une autre devant le Mur des Fédérés.

126 étrangers, dont 34 indochinois ont été arrêtés.

Paris, 26 mai. — Des incidents graves se sont produits à la manifestation communiste d'hier au cimetière du Père-Lachaise, au Mur des Fédérés.

136 étrangers, dont 34 indochinois ont été arrêtés.

Paris, 26 mai. — Des incidents graves se sont produits à la manifestation communiste d'hier au cimetière du Père-Lachaise, au Mur des Fédérés.

Une légère bagarre s'est produite avant le défilé et une autre devant le Mur des Fédérés.

Paris, 26 mai. — Des incidents graves se sont produits à la manifestation communiste d'hier au cimetière du Père-Lachaise, au Mur des Fédérés.

Une légère bagarre s'est produite avant le défilé et une autre devant le Mur des Fédérés.

136 étrangers, dont 34 indochinois ont été arrêt

lorsque l'accusé la chassa de domicile familial.

Le jour du drame, comme elle revenait de la cueillette des châtaignes, en compagnie de Marie Antoinette, elles aperçurent l'accusé dans un sentier voisin ; elles s'arrêtèrent pour ne pas le rencontrer à l'intersection des deux chemins. Marie Antoinette, bien tremblotante lui fit remarquer que son frère avait un revolver à la main.

En arrivant à la maison, Mme Bonfil fut prévenue par sa fille que Jean-Baptiste Lanfranchi était venu l'avertir qu'il passerait le soir même chercher sa fiancée pour l'amener chez lui.

M. de Carolla fait prévenir que l'accusé avait chassé de chez lui son père un même temps que sa sœur.

La déposition de Mme Bonfil provoque à plusieurs reprises l'hilarité de la salle ; après un début timide, cette visite semble s'enhardir ; elle évoque dans le moindre détail, avec une abondance déconcertante, allant du banc de la Cour aux bancs du ministère public, de la partie civile au fond de la défense.

Soudain, elle oblige M. le président à crier pour lui poser des questions ; elle répond d'une voix percante avec une loquacité étourdissante.

M. Fanarchi Jean-Baptiste, le 31 octobre au soir, se joignit aux hommes qui se rendaient à la recherche de Lanfranchi Joseph. Ils trouvèrent le malheureux étendu à plat ventre ; il n'y avait aucune arme auprès du cadavre et dans ses vêtements.

L'accusé comme la victime étaient de braves gens mais le premier emportait un peu.

Mme Bartoli Amérite : — Le 31 octobre au soir, je jouissais de la tranquillité de mon foyer, lorsque Lanfranchi Charles qui raisonnait ses bêtes. Poussé par son chien, elle vit Lanfranchi Joseph étendu à plat ventre dans son champ ; près de lui, une arme à feu.

M. Fanarchi Michel, le soir du drame, jouissait devant la propriété de Joseph d'un repos bien mérité. Arrivant au village il se rendit compte que Joseph n'était pas encore rentré ; il partit à sa recherche avec d'autres hommes et le trouva mort dans son champ.

Le témoin précise que le malheureux était tombé sur sa herse dont on aperçevait la manche.

Mme Antoine Fanarchi dit que lorsqu'elle fut chassée par son frère, Marie-Antoinette se réfugia chez elle où Mme Bonfil vint la chercher. Quelques instants après le départ de Marie-Antoinette, Charles arriva ; il était dans une violente colère.

Mme Lanfranchi Marie, belle-sœur de l'accusé affirme que le 31 octobre, Marie-Antoinette et Mme Bonfil rentrent de la cueillette des châtaignes lui dirent qu'elles avaient rencontré Charles et qu'elles avaient eu peur.

Jean-Baptiste vint quelques instants après ; il semble venait de rencontrer Charles qui l'avait menacé de mort.

LA PARTIE CIVILE

Après une courte suspension d'audience, la parole est donnée à Me Bonfils de Carolla, organe de la partie civile.

Le jeune défenseur exalte les sentiments de l'honneur et de la solidarité familiale qui sont l'apanage de notre race. Mais il est mêlés dans nos mœurs d'abattre sauvagement le frère de celui-là même qui vient de demander la main de la femme qu'il a séduite.

Me Bonfils de Carolla rappelle ensuite dans quelles conditions Jean Baptiste Lanfranchi et Marie Antoinette se fiancèrent.

Jean Baptiste Lanfranchi, veuf depuis le mois de janvier 1928, déclara être sans ressources et l'aîné qu'il ne pourrait se marier que un après la mort de sa première femme.

Arrivant à la journée tragique, l'orateur de la partie civile insiste sur les deux versions qui prévaudront le drame : la version de Lanfranchi Charles qui prétend que Marie-Antoinette et Jean Bonfil, et celle avec Jean Baptiste.

Une progression tragique peut être observée dans les événements qui suivirent la journée de la Toussaint. Lanfranchi est à jeun ; il est calme, il travaille ; puis il se met à boire, selon la remarquable habitude ; vient l'après-midi, l'alcool fait son œuvre ; une surexcitation grandissante gagne Charles ; il rencontre sa sœur, il brandit son revolver ; il rencontre Jean Baptiste, il le menace de mort ; il rencontre Joseph, il le tue.

Me Bonfils de Carolla conclut à thèse de la légitime défense que l'accusé a soutenu ce matin pour la première fois. Ses interrogatoires successifs sont un tissu de contradictions, la vérité est dans les premières déclarations faites à l'instruction : Charles a tué un homme qu'il se trouvait devant lui et les bras de chemise, déserté ; il l'a lui sans savoir pourquoi, sans raisons.

La lecture des renseignements recueillis sur Charles montre que cet individu était un buveur et qu'il avait le vin mauvais.

Il n'était donc seulement du crime d'un homme violent.

Charles Lanfranchi a prétendu que Joseph avait injurié sa sœur, en l'appelant « fille qu'il ne serait jamais opposé au mariage de Jean Baptiste avec Marie-Antoinette.

Dans une vibrante péroration, Me Bonfils de Carolla demande au jury de rapporter un verdict de juste condamnation.

LE REQUISITOIRE

M. l'avocat général Orsatelli félicite le jeune et brillant avocat de sa magnifique plaidoirie, après laquelle il ne s'est pas gêné pour se moquer des faits qui viennent d'être lamentablement exposés.

M. l'avocat général fait un portrait complet de l'accusé ; il rappelle ses brillants états de services militaires ; Au Tonkin, à Madagascar, en Indo-Chine et pendant la grande guerre, sa bravoure, son front français Lanfranchi Charles fit toujours valablement son devoir.

Mais de retour au village natal, l'accusé s'adonna à la boisson et l'opinion publique, unanimement, le désigne comme un homme intempérant et violent.

L'organe du ministère public, après avoir rappelé à grands traits la liaison de Jean Baptiste avec Marie Antoinette, montre que Charles n'avait aucune raison de douter de la loyauté de l'ami de sa sœur. Au cours même de la scène qui précéda le drame, Jean Baptiste lui donna toutes les apaisements désirables et répondit à toutes ses exigences.

Après cette entrevue, Charles au lieu de calmer sa colère s'en alla chercher querelle à Lanfranchi Joseph.

Dans une discussion fort bien ordonnée, M. l'avocat général établit que l'on ne saurait retenir ni la thèse de la légitime défense ni l'ivresse de la provocation.

En terminant, il demande à MM. les jurés de rejeter la question de provocation, mais ne s'oppose pas aux circonstances atténuantes.

LES PLAIDOIRIES

Me Colombani après avoir souhaité la bienvenue à M. le Président Farinole, s'adresse à MM. les Jurés.

Cette même affaire qui n'est pas simple, qui n'est pas banale, quoique chose paisse sur quoi, dit-il, il devrait tout à l'heure méditer longuement à quel mobile a obéi le meurtrier ?

L'accusation, la partie civile cherchent, discutent mais elles ne peuvent pas expliquer le drame.

Quelle est la conclusion que l'on doit en tirer. Eh bien ! c'est que dans cette affaire la clarté n'est pas encore venue.

Bien considérations doivent peser sur ce débat : la personnalité de l'accusé et les circonstances du drame.

Me Colombani rappelle le brillant passé militaire de Lanfranchi Charles. Il est évident que l'alcool est un redoutable déchaîneur de violence qu'il se fréquente par les cabarets !

Cet homme a rapporté de son long séjour dans l'armée une certaine rigidité de principes ; à son point de vue, le mariage doit être sanctionné par M. le maire. Jean Baptiste Lanfranchi soit, lui, les choses autrement : il met la charrue avant les bœufs.

Le défenseur en vient aux scènes qui précédèrent le drame : Charles qui est armé ne rencontre Jean Baptiste ; il l'interpelle plein il lui adresse des injures ; quelques instants après, il rencontre Lanfranchi Joseph et c'est le drame.

Que s'était-il donc passé ? car il a fallu qu'il se passe quelque chose pour que l'acusé qui n'avait pas tiré sur le voleur de sa sœur ait tué le frère de celui-ci ?

Il faut admettre que Joseph a prononcé des paroles inprobables, il faut admettre qu'il l'a menacé.

Me Colombani après avoir souligné qu'une contamination à une peine afflictive et infamante ferait perdre à cet homme la médaille militaire qu'il a gagnée au prix de son sang, demande à MM. les jurés un verdict de pitié.

Me de Montera salue, au nom du barreau, M. le Conseiller Farinole qui préside pour la première fois les débats de cette assemblée.

Puis, abordant la défense de Charles Lanfranchi, il évoque le passé d'honneur et de loyauté de cet homme. Il donne lecture des citations élogieuses qui, au temporel ont été exposés pendant la grande guerre et au cours des nombreuses expéditions coloniales auxquelles il participa.

Le défenseur souligne la situation humiliante dans laquelle la liaison de Marie Antoinette avec Jean Baptiste mettait la famille Lanfranchi.

On a parlé ce matin d'une scène au cours de laquelle Charles aurait menacé de sa mort à la porte de chez lui. Charles Lanfranchi, corse et soldat, ne voulait pas tolérer que le frère paternel soit outragé. Qui oserait lui en vouloir ?

Me de Montera parle ensuite de la journée tragique du 31 octobre ; il reprend les événements qui précédèrent le drame et, analysant les éléments de la procédure, il montre que les déclarations de l'accusé ne sont pas aussi invraisemblables qu'on a voulu le dire de l'autre côté de la barre.

Il fait ensuite un tableau émouvant de la scène du drame : Joseph reproche à Charles les dommages que ses bêtes ont causé à sa propriété ; Charles lui promet de le dédommager mais l'autre se montre plus exigeant. Alors, dans un mouvement d'indignation, Charles lui reproche le mal fait à sa famille par son frère Jean Baptiste.

Une horrible d'injures lui répond : « Ta sœur, lui crie-t-on, met la vie tuyeux et les cornes, garde les ! »

Il joignant la menace à l'insulte. Charles lève sur Joseph sa serpe.

C'est alors que dans un moment d'égarement, le bras de l'accusé s'est levé, qu'il a tiré.

Me de Montera prouve ensuite que l'on ne peut traiter coupable de l'appréciation apportée ce matin à la barre par le Docteur Giovanali.

Établissant enfin un parallèle entre le système de l'accusation et celui de l'accusé, Me de Montera démontre que le doute est encore le plus vraisemblable.

Il termine par une magnifique péroraison invitant le jury à ne pas infliger à ce héros de la grande guerre l'humiliation de la dégradation militaire qu'entraînerait sa condamnation à une peine infamante.

LE VERDICT

Le jury rapporte un verdict reconnaissant Lanfranchi Charles, coupable de meurtre provoqué.

En conséquence, la Cour le condamne à cinq ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour et au franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

A Travers la Corse

AJACCIO

Nos départ du préfet. — Le préfet de la Corse et sa famille quitteront Ajaccio pour rejoindre leur nouveau poste le Caen le 3 juin prochain.

Laboratoire d'entomologie. — Les nouveaux locaux du service du laboratoire départemental d'analyses, Boulevard Lantivy, va être parachevé qui va être construit à cet effet, sont maintenant occupés occupés par les services démolis de l'hôtel de ville du 14 juillet trouvé abri depuis la création de cet organisme.

D'autre part, le pavillon du dispensaire anti paludique, construit à quelques mètres du laboratoire, est presque entièrement terminé. Dans une quinzaine de jours, il pourra être occupé.

Mercuriale. — Voici quelques cours pratiqués au marché : haricots verts, 4.50 la livre ; petits pois, 6.50 la livre ; radis, 0.50 la botte ; asperges, 4.50 la botte ; fèves, 0.30 la livre ; cerises, 3 frs la livre ; fraises, 11 fr. le kilo.

A l'Ecole Normale. — Notre école normale d'instituteurs, une des plus vieilles de France, vient de doubler le cap de la centaine. Et l'on a pensé, avec raison, qu'il fallait célébrer, comme il convient, un pareil anniversaire.

Des fêtes, à cours et jardins de l'Ecole, jeudi 29 mai, à 15 heures, une grande kermesse sera donnée sous la présidence de M. le Préfet de la Corse. Le programme, varié et attrayant, donnera satisfaction aux plus difficiles, aux grandes personnes aussi bien qu'aux enfants.

Le produit de la fête ira, en très grande partie, à l'œuvre départementale des Pupilles de l'Ecole publique. Nous sommes persuadés que le public ajaccien qui sait tout ce qu'il doit aux maîtres de notre enseignement primaire public, accourra en foule à cette fête populaire et laïque.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est arrivé vendredi soir de Nice avec 118 passagers et 140 tonnes de marchandises.

Adhience correctionnelle du 23 mai. — F. A., journalier à Sartène, pour coups et blessures volontaires et port d'arme, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende. S. B., garçon de café à Sartène pour violences et port d'arme, est condamné à 3 mois de prison avec sursis et 16 francs d'amende.

J. B., de Pianotholi, pour coups et blessures, outrages aux agents et fausse est condamné à 4 mois de prison avec sursis et 5 fr. d'amende (légal) délit.

B. F. et B., cultivateurs, pour violences, voies de fait et port d'arme, sont condamnés : le premier à 4 mois de prison avec sursis et 16 fr. d'amende le second à 2 mois de prison avec sursis.

La Foire de Francardo

La foire de Francardo ouvrira ses portes le 31 mai pour finir le 6 juin.

D'importantes améliorations ont été apportées cette année au champ de foire qui comporte 7 sections :

1° bœufs, moutons et porcs ; 2° chevaux, mulets, ânes ; 3° basse-cour, fromages, salaisons, légumes, fruits ; 4° Tissus, nouveautés, habillement, ameublement, quincaillerie ; 5° Restaurants, cafés et 6° Marbriers et outillage agricole, engrais chimiques ; 7° Automobiles, cycles, motos.

Les deux halls de l'exposition ont été présentés les échantillons des produits destinés à la vente fonctionneront en permanence tous les jours de 8 à 16 heures.

Une partie est réservée à l'exposition des produits naturels du sous-sol de la Corse et aux produits manufacturés dans le département.

L'entrée de cette exposition est gratuite pour les élèves accompagnés par leurs maîtres, pour les porteurs de cartes d'abonnés et pour les souscripteurs.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Tuiles fournitures pour le Bâtiment
Laurent COLOMBANI
6 bis, rue de l'Opéra — BASTIA

Bastia-Sportif

Le Cercle Athlétique de Paris à Bastia

Ce soir, à 19 heures, débarque à l'Hôtel Bonnet, l'équipe première du Cercle Athlétique de Paris, qui, invitée par le Cercle Athlétique Bastiais et l'Etoile Filante Bastiaise, vient jouer à Bastia deux matches amicaux.

Nos rapides visiteurs seront reçus à leur débarquement par une délégation des conseils d'administration du C.A.B. et de l'E.F. ; ils arriveront à Bastia demain soir, après avoir visité dans la journée la magnifique région de la Haute-Balagne.

Le C.A.P. est une des équipes les plus glorieuses de la capitale. Son tableau d'honneur depuis sa fondation est particulièrement élogieux. On y lit notamment : champion de France 1911, champion de France 1913, champion de France 1926, champion de France 1927.

Champion de Paris 1897 (2e série), champion de Paris 1898 (2e série, champion de Paris (division d'honneur) : 1906, 1909, 1911, 1913 et 1927.

Gagnant des Coupes Manier 1905 et Dewar 1909.

Cette année l'équipe du C.A.P. a fait une saison digne des précédentes. Dans le championnat de Paris elle a été pendant de nombreuses semaines en tête du classement et n'a succombé à la fin que par suite du surmenage de la plupart de ses jeunes joueurs.

En Coupe de France, le C.A.P. a toujours brillamment défendu les couleurs parisiennes et par cinq fois il est parvenu aux quarts de finale ; cette année encore il ne fut éliminé des quarts de finale que par le Racing Club de France (2 à 1) qui devait arriver jusqu'à la finale.

Enfin, le C. A. Paris est sans doute le plus important club de foot ball français par l'importance de son effectif de 450 footballers jouant chaque dimanche.

Les billets sont en vente à partir d'aujourd'hui chez :

Grand Café Riche, Place des Platanes.
Bar Baptiste, Nouveau Port.
Bar de la Marine (Venduti) Vieux port.
Bar de l'Ombrage, Bd Auguste Gaudin.
Bar de l'Opéra, 6, rue de l'Opéra.
Bar « Brise de Mer », promenade des quais.

Salcet Restaurant (Olivi frères), Bd Auguste Gaudin.
« Chic Salon » (Lazzeni, Av. Carnot
« Salon Albert 1er » (Orsini) B (Albert 1er.
Moulin, Coiffeur, bd du Palais.
« Kodak Sports » (Silvestri) Bd Paoli.
Canarri Pierre, Epicerie Fine, Bd Paoli.
Lorenzi Victor (Assurances), 33, rue de l'Opéra.
Prix des places : Militaires et enfants : 4 francs ; Pelouses : 8 francs ; Tribunes : 15 francs.

Pour la location des tribunes, s'adresser exclusivement chez M. Silvestri, Kodak-Sports.

Dans l'Enseignement

Libres propos sur les élections au C.D.

Si j'étais candidat. Si j'étais candidat, je n'écrirais à aucun de vous pour solliciter vos libres suffrages. Je ne vous ferais solliciter ni par le chef cantonnier ni par le curé de notre village, ni par le chef de gare. Je ne ferais intervenir ni vos amis, ni vos collègues, ni les hommes politiques. Je prendrais l'engagement d'honneur de ne jamais rien accepter personnellement.

Si, par malheur, j'étais élu, je ne me pourrais pas en épouvantail des chefs, encore moins en protecteur des cafetiers. Après chaque séance du C. D., je ne me promènerais pas avec vos notes chiffrées ou déchiffrées dans les poches, mais je publierais un compte-rendu exact dans notre bulletin corporatif. Je n'intercéderais jamais pour demander une faveur, mais je me dresserais de toute ma corrigée contre l'injustice et l'arbitraire. A l'expiration de mon mandat, je n'en demanderais plus le renouvellement et ma seule ambition serait de vous entendre dire : C'est un C.D. qui jamais n'a C. D.

Un Vieux Syndicaliste

REFERENDUM MUTUALISTE
DU CORPS ENSEIGNANT
Dernier avis

Les réponses des collègues du département de la Corse sont déjà très nombreuses.

Retardataires ! Le référendum sera définitivement clos samedi prochain 31 mai.

En la circonstance l'indifférence n'est plus permise. Ceux qui n'auront pas répondu à cette date auront perdu le droit de se plaindre si la « cause de solidarité » obligatoire ne leur donne pas satisfaction.

Adresser les réponses à M. Orsoni, instituteur à Moltifao, correspondant départemental, compte courant postal 7-34 à Ajaccio.

« PETIT BASTIAIS »
— 25 —
ABONNEZ-VOUS

CHRONIQUE LOCALE

Memento

27 MAI 1930 : Sainte Caroline.
27 mai 1568 : Prise de la Casabianca. Dans ce fait d'armes, il y eut beaucoup de Corses et de Génois tués. Les Corses étaient commandés par Luce de Casabianca, qui, après s'être donné aux Génois pour sauver la vie à son frère, avait renié son opée au service de la patrie, malgré sa tendresse filiale.

Nécrologie

MADAME CESAR MICHELANGELI

Mardi matin, vingt mai courant, une horrible nouvelle mettait en émoi le quartier de la gare. On apprenait que madame Stella Michelangeli s'était étreinte dans la nuit, entourée de son malheureux époux et de ses jeunes enfants terrifiés. Qui eût pu s'attendre à pareille catastrophe alors que, hodi, elle avait passé la journée dans son établissement, causant avec ses parents, ses amis et ses clients, leur souriant comme toujours et veillant à la bonne marche de la maison ?

Elle n'avait que trente six ans et elle était rayonnante de santé. Rien ne faisait prévoir qu'elle dût s'en aller si jeune. Pourra-t-elle, du lieu de repos où elle se trouve maintenant, elle, si bonne mère et si douce épouse, continuer à veiller sur ceux qui ne pourront jamais se consoler de sa perte et à les diriger dans le bonne voie où déjà elle les avait engagés ?

Femme vertueuse dans toute la force du mot, remplie de douceur, de bonté, d'aménité, tous ceux qui la connaissaient, la regrettent et la pleurent.

Une foule nombreuse assistait à la levée du corps qui a été dirigé sur Casablanca, recouvert de riches couronnes et de superbes gerbes, pour être inhumée dans le caveau de la famille.

Jamais dans le coquet village, ne se vit une telle affluence. Toutes les communes des cantons de La Porta et de Canavaggia s'étaient donné rendez-vous pour rendre un dernier adieu à celle qui avait su gagner tous les cœurs. Des larmes coulaient plein les yeux.

Nous voudrions trouver quelques mots pour adoucir l'immense douleur de notre ami Cesar Michelangeli. Mais ne serait-ce pas peine perdue ? On ne console pas les inconsolables. Qu'il reçoive donc tout simplement nos condoléances attristées et émues.

VINCENTELLA Raphael.

Communications

SYNDICAT UNITAIRE DES CHEMINOTS DE LA CORSE.

Les camarades syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce jour mardi 27 mai à 20 heures à la salle commune, rue de la Marine, 1.

La présence des camarades mécaniciens et chauffeurs est indispensable.

VICHY AZUREA-HOTEL, 14, rue Desforest. Complt neuf. Asc. Dernier confort. Pension à partir 35 fr. Fratani, Pyre.

Avis Officiels

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE.

On demande d'extrême urgence :

1° pour une importante boulerie à Frijus, deux bons fourleurs.

2° pour hôtels d'Ajaccio et de l'intérieur : un chef cuisinier, deux sommeliers, deux garçons de salle, deux plongeurs, des femmes de ménage et des bonnes à tout faire. Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la Main-d'Œuvre, 4, Cours Grandval à Ajaccio, téléphone 240.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Esther Ralston dans *La Chanson du bonheur*, superproduction Paramount ; Richard Talmadge (Diavolo) dans *Le Roi de l'Acier*.

Jeudi : Aux actualités : Le centenaire de l'Algérie ; Vilma Banky et Ronald Colman dans *La Marque de cuir*.

BANQUE DE LA CORSE
15, Bd ALBERT 1er & 40 bis, rue PAOLI
BASTIA (Corse)
Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissements et Encaissements de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placements de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Simoni Pierre et sa fille Paulette ; M. et Mme Simoni Pascal ; Mme et M. Simoni Jean François et leurs enfants ; M. Simoni Dominique de Marseille ; Mme et M. Simoni Jean Baptiste et leurs enfants ; M. et Mme Simoni André de Paris ; Mme et M. Louis Vallee et leurs enfants de Paris ; Mme et M. Simoni Toussaint ; M. et Mme Simoni Dominique de Toulon ; Mme Vve Hiry du Marseille ; M. et Mme Orsolini Philippe et leurs enfants de Marseille ; Mme et M. Canani de Toulon ; M. et Mme Simoni Ignace et leurs enfants ; Mme et M. Galli et leurs enfants de Bastia ; M. et Mme Casanova François et leurs enfants ;

Les familles Cristiani Charles, Romani Félicité, Stefani André, Simoni Antoine, Simoni Pierre, Romani Joseph, Varesi Pierre, Vve Nicolini Dominique, Martinetti de Gastrella ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur SIMONI PIERRE

leur époux, père, frère, gendre, beau-frère, cousin, allié et ami décédé à Ville le 29 mai 1930 à l'âge de 31 ans. Les obsèques ont eu lieu à Ville de Pietrabugno le 25 mai à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur René et Robert Deleuse ; Mme et M. Victor Peyretti, typographe à Avignon, et leurs enfants ; Mme et M. Rithen, née Deleuse, et leur fille, de Bordeaux ; M. Joseph Deleuse, industriel, à Nice ; Mme et M. Gebellin ; Mme et M. René Peyretti, huissier, et leurs enfants ; Mlle Germaine Deleuse, de Paris ; Mme et M. Gabriel Bernard, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. LOUIS-ERNEST DELEUSE
Valorisateur

leur père, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 25 mai 1930.

Ses obsèques ont eu lieu hier lundi, à 1 h. 30 de relevé, en son domicile, 7, rue Miot.

LES DRAMES DE L'ESPIONNAGE

(Aventures de l'Inspecteur TONY)
par Gabriel BERNARD

Un volume in-8 couronne, sous couverture en couleurs. Prix : 1 fr. 50. Editions Jules TALLANDIER, 75, rue Dareau, Paris (14e).

Un nouveau type de détective vient de s'imposer dans la littérature. C'est l'inspecteur Tony, le héros des *Drames de l'Espionnage*, de Gabriel Bernard, dont le premier volume, à peine paru, a suscité dans le public un mouvement de curiosité passionnée. En moins d'une journée, certains libraires ont écoulé tous leurs exemplaires de *Tony, détective français*. (C'est le titre du premier volume des *Drames de l'Espionnage*.) Il, en même temps, lecteurs et lectrices réclamaient le second, intitulé : *L'Homme au mac-farlane* et le troisième : *Mima l'Espionne*, ainsi que ceux qui doivent suivre. L'exploit N° 12 : *La Perle du Danube* ; *les Ombres de Meyerling* ; *La Rivale inconnue* ; etc.

C'est que Tony est un grand « as » du contre-espionnage ; c'est que ses méthodes différent essentiellement de celles de ces impossibles « détectives anglo-américains » ; c'est que Tony n'est pas seulement une machine à raisonner, mais un grand caractère, un homme sensible et charmeur, capable d'aimer et s'inspirer un grand amour.

Les aventures de Tony, contées par le grand romancier Gabriel Bernard avec cette force et cette netteté qui caractérisent son talent, se déroulent souvent à des époques historiques telles que l'affaire Schachelé, le drame de San Remo ou la tragédie de Meyerling. Elles doivent intéresser tous ceux et toutes celles qui aiment les grands récits inspirant à l'action du mouvement, de l'action, du mystère, de la vérité et du sentiment.

Demandez
UN
PONTENOVO
VIN DU CAP AU QUINQUINA

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le fameux vampire de Dusseldorf a été arrêté samedi dernier

Le monstre a avoué tous les forfaits dont on l'accuse

Dusseldorf, 26 mai. — Le nommé Peter Kurten, arrêté samedi, est bien le vampire de Dusseldorf.

Hier encore on conservait un doute ; ce doute est levé depuis que le monstre, interrogé pendant plusieurs heures par les policiers, a avoué tous les attentats et les assassinats dont on recherchait en vain l'auteur. Le misérable ne nie que l'assassinat de la petite Emma Gans, dont la police ne le présume d'ailleurs pas l'auteur.

C'est grâce à une jeune femme, que le vampire de Dusseldorf avait attaquée le 15 mai, que son domicile a pu être repéré. Celle-ci, Gertrude Schulten, domestique, fut l'objet de violences de la part du vampire et ne dut qu'à la chance de pouvoir échapper au meurtre.

Elle ne prévint que la police mais elle informa par lettre une de ses amies ; l'adresse, étant incomplète, la lettre lourda au rebut et fut ouverte à la poste qui eut ainsi un signalement extrêmement précis du vampire.

C'est à cet extraordinaire concours de circonstances que l'on doit de pouvoir arrêter le monstrueux personnage.

Après avoir interrogé en détail Gertrude Schulten, sur l'itinéraire de la promenade que lui avait fait faire le monstre, l'interrogatoire permit de repérer approximativement sa demeure : des bars sa capture n'était plus qu'une question d'heures : samedi dernier, au début de la'après-midi, Peter Kurten était pris au gîte.

Après avoir avoué ses premières forfaits, le monstre a répondu :

— Maintenant, tout m'est égal.

Nouvelles précisions sur l'arrestation du bandit

Berlin, 26 mai. — Le fameux vampire de Dusseldorf, qui pendant longtemps terrorisa toute la région est enfin arrêté.

Voici les circonstances dans lesquelles est bien celle arrestation sensationnelle.

La police de Dusseldorf appréhendait, samedi soir, un individu nommé Pierre Kuerten, âgé de 47 ans, coché cette dans la publie un mouvement de curiosité passionnée. En moins d'une journée, certains libraires ont écoulé tous leurs exemplaires de *Tony, détective français*. (C'est le titre du premier volume des *Drames de l'Espionnage*.) Il, en même temps, lecteurs et lectrices réclamaient le second, intitul : *L'Homme au mac-farlane* et le troisième : *Mima l'Espionne*, ainsi que ceux qui doivent suivre. L'exploit N° 12 : *La Perle du Danube* ; *les Ombres de Meyerling* ; *La Rivale inconnue* ; etc.

C'est que Tony est un grand « as » du contre-espionnage ; c'est que ses méthodes différent essentiellement de celles de ces impossibles « détectives anglo-américains » ; c'est que Tony n'est pas seulement une machine à raisonner, mais un grand caractère, un homme sensible et charmeur, capable d'aimer et s'inspirer un grand amour.

Les aventures de Tony, contées par le grand romancier Gabriel Bernard avec cette force et cette netteté qui caractérisent son talent, se déroulent souvent à des époques historiques telles que l'affaire Schachelé, le drame de San Remo ou la tragédie de Meyerling. Elles doivent intéresser tous ceux et toutes celles qui aiment les grands récits inspirant à l'action du mouvement, de l'action, du mystère, de la vérité et du sentiment.

La femme du vampire sera soumise à un examen mental

Dusseldorf, 26 mai. — On annonce que la femme du vampire de Dusseldorf, Mme Kuerten, arrêtée samedi soir à la sortie de son travail, a été transportée dans un asile d'aliénés de Grafenberg pour y subir un examen mental.

Le Dimanche Sportif

Foot-ball

Le match France-Belgique s'est disputé dimanche : 3 à 2.

Le commencement de la première mi-temps voit un beau départ des avants français, mais les joueurs belges réagissent et prennent un moment la direction des opérations.

Sur un cafouillage Bastin s'échappe, arrive près des buts français, dribble et, après avoir évité Canals, centre vers le but ; Thépot se saisit bien de la balle mais la lâche et elle entre dans les filets. Le but est marqué à la 24ème minute.

Les Français se reprennent et quelques minutes avant la mi-temps, Delfour passe à Pinel, qui marque superbement.

La mi-temps est sifflée sur le score de 1 à 1.

A la reprise la ligne d'avants française tout entière part en passes et attaque vivement, mais la défense belge est très sévère et l'attaque n'aboutit pas.

Les Français ne se découragent pas et reprennent de plus belle ; après un cornet contre l'équipe de France, Pinel passe à Pavillard, qui lance Lauffilier ; celui-ci dribble jusqu'à la ligne de touche, fait une feinte et passe à Pinel qui marque le deuxième but pour la France.

La fin est sifflée peu après sur le résultat : France 2 ; Belgique 1.

A Paris, le Red Star et le Queens Park de Glascow ont fait match nul : 1 à 1.

Coupe de Normandie (finale) : 3 à Rouen, le Stade Havrais bat le Havre A.C. par 2 buts à 1.

A Cologne, l'Allemagne de l'ouest et la Hollande ont fait match nul : 1 à 1.

Rugby

A Toulouse, Agent bat la Sélection du Stade Toulousain-T.O.E.C. par 24 points à 8.

Tennis

Par suite du mauvais temps, les matches de tennis qui devaient se disputer hier au Stade Roland-Garros, furent remis à aujourd'hui.

En petite forme, le gala qui devait avoir lieu hier avec Chiquito Cambe, a dû être remis par suite de la pluie.

Automobilisme

A la course de côte des Alpilles, le meilleur temps de la journée fut réalisé par Lamarli sur Rugalli, à la moyenne horaire de 67 km.

Dans la course de côte de Comiac-Ferme, Lamy sur Bugalli, réalisa le meilleur temps à 70 km de moyenne.

A Fontainebleau, un accident vint endeuiller la course de cote de Nanteuil. Une auto de course, ayant dérapé, se renversa et son conducteur fut tué sur le coup.

Le meilleur temps fut réalisé par Sabbag sur Bugalli à 115 km de moyenne.

Le Tour d'Allemagne revint à Bayer avec 82 heures 52, puis Stoepke en 82 heures 53, etc.

Athlétisme

Au Stade Pershing, challenge du mille : 1. Ladoumègue en 4 minutes 24 ; 2. Leclerc, 3. Ledue, etc.

Cyclisme

La course Paris-Bruxelles fut très dure et mesdie très vite.

Le départ est donné dimanche matin à 4 heures 20. Parmi les abandons on remarquait celle de Frantz.

Le départ est très rapide et Mesnil est atteint à 5 heures 22 par tous les coureurs. Un peu après la Ferté-sous-Jouarre, la pluie commence à tomber et Alexandre, ayant dans sa roue Mottet, se sauve.

Les deux fugitifs accélèrent l'allure et prennent 3 minutes d'avance à un peloton d'une dizaine de coureurs.

A Rethel, les deux fuyards sont toujours seuls en tête et ont maintenant 8 minutes d'avance sur un peloton de 6 coureurs. On le surveille étroitement pour qu'il ne puisse se soustraire à son châtiment en se suicidant.

Le Dimanche Sportif

Foot-ball

Le match France-Belgique s'est disputé dimanche : 3 à 2.

Le commencement de la première mi-temps voit un beau départ des avants français, mais les joueurs belges réagissent et prennent un moment la direction des opérations.

Sur un cafouillage Bastin s'échappe, arrive près des buts français, dribble et, après avoir évité Canals, centre vers le but ; Thépot se saisit bien de la balle mais la lâche et elle entre dans les filets. Le but est marqué à la 24ème minute.

Les Français se reprennent et quelques minutes avant la mi-temps, Delfour passe à Pinel, qui marque superbement.

La mi-temps est sifflée sur le score de 1 à 1.

A la reprise la ligne d'avants française tout entière part en passes et attaque vivement, mais la défense belge est très sévère et l'attaque n'aboutit pas.

Les Français ne se découragent pas et reprennent de plus belle ; après un cornet contre l'équipe de France, Pinel passe à Pavillard, qui lance Lauffilier ; celui-ci dribble jusqu'à la ligne de touche, fait une feinte et passe à Pinel qui marque le deuxième but pour la France.

La fin est sifflée peu après sur le résultat : France 2 ; Belgique 1.

A Paris, le Red Star et le Queens Park de Glascow ont fait match nul : 1 à 1.

Coupe de Normandie (finale) : 3 à Rouen, le Stade Havrais bat le Havre A.C. par 2 buts à 1.

A Cologne, l'Allemagne de l'ouest et la Hollande ont fait match nul : 1 à 1.

Rugby

A Toulouse, Agent bat la Sélection du Stade Toulousain-T.O.E.C. par 24 points à 8.

Tennis

Par suite du mauvais temps, les matches de tennis qui devaient se disputer hier au Stade Roland-Garros, furent remis à aujourd'hui.

En petite forme, le gala qui devait avoir lieu hier avec Chiquito Cambe, a dû être remis par suite de la pluie.

Automobilisme

A la course de côte des Alpilles, le meilleur temps de la journée fut réalisé par Lamarli sur Rugalli, à la moyenne horaire de 67 km.

Dans la course de côte de Comiac-Ferme, Lamy sur Bugalli, réalisa le meilleur temps à 70 km de moyenne.

A Fontainebleau, un accident vint endeuiller la course de cote de Nanteuil. Une auto de course, ayant dérapé, se renversa et son conducteur fut tué sur le coup.

Le meilleur temps fut réalisé par Sabbag sur Bugalli à 115 km de moyenne.

Le Tour d'Allemagne revint à Bayer avec 82 heures 52, puis Stoepke en 82 heures 53, etc.

Athlétisme

Au Stade Pershing, challenge du mille : 1. Ladoumègue en 4 minutes 24 ; 2. Leclerc, 3. Ledue, etc.

Cyclisme

La course Paris-Bruxelles fut très dure et mesdie très vite.

Le départ est donné dimanche matin à 4 heures 20. Parmi les abandons on remarquait celle de Frantz.

Le départ est très rapide et Mesnil est atteint à 5 heures 22 par tous les coureurs. Un peu après la Ferté-sous-Jouarre, la pluie commence à tomber et Alexandre, ayant dans sa roue Mottet, se sauve.

Les deux fugitifs accélèrent l'allure et prennent 3 minutes d'avance à un peloton d'une dizaine de coureurs.

A Rethel, les deux fuyards sont toujours seuls en tête et ont maintenant 8 minutes d'avance sur un peloton de 6 coureurs. On le surveille étroitement pour qu'il ne puisse se soustraire à son châtiment en se suicidant.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1904

Le numéro 330.325 gagne un million. Les numéros 44.402 et 310.420 gagnent chacun dix mille francs.

Nouvelles diverses

Vouziers, 26 mai. — M. Marraud a inauguré l'Ecole off

BOURSE DE PARIS du 26 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	93 45	93 25
5 % 1915	101 70	101 80
4 % 1917	102 40	102 30
4 % 1918	102 10	102 05
5 % 1920	102 10	102 05
4 % 1920	102 10	102 05
4 % 1925	102 10	102 05
4 % 1927	102 10	102 05
Rente 5 % 1928	101 20	101 40
Bons Trésor 5 % 1924	103 80	103 80
— 6 % 1925	107 50	107 50
— 6 % 1927	109 10	109 10
Oblig. Caisses Autonome	100 —	100 —
Crédit National 1919	102 50	102 50
— 1921	102 —	102 —
— 1923	103 75	103 —
— 1924	103 —	103 —
Bons 7 % 1929 Aléa	107 —	107 —
Bons 7 % 1928 Pte de Cal.	104 90	104 90
Départ Seine 7 % 1926	101 —	101 —
Oblig. P.T.T. 1925	107 —	107 —
Paris 1905	102 —	102 —
Communales 1920	103 —	103 —
— 1920	103 —	103 —
TERME		
Banque de France	14150 —	13800 —
— Nationale Crédit	1645 —	1642 —
— Paris et Pays-Bas	1660 —	1665 —
— Parisienne	1670 —	1670 —
Compagnie Algérienne	1670 —	1670 —
Compt. Nat. d'Escompte	1240 —	1240 —
Crédit Foncier Be France	1615 —	1620 —
Crédit Lyonnais	1210 —	1220 —
Société Générale	1170 —	1170 —
Banque Générale Française	941 —	941 —
Suez Capital	13750 —	13750 —
Suez Parts	7700 —	7700 —
Aut. Créd. Ind. Alg.-Tunisie	947 —	935 —
Est Capital	1120 —	1170 —
Lyon Capital	— —	2745 —
Midi Capital	— —	2415 —
Nord Capital	2450 —	2450 —
Orléans Capital	2170 —	2180 —
Sante-Fé Chemins de Fer	1690 —	1692 —
Dist. Electricité	1000 —	1000 —
Compt. Gén. Electricité	1620 —	1670 —
Thomson	1000 —	1000 —
Tréfileries du Hâvre	1000 —	1000 —
Mines de Courrières	1550 —	1550 —
Mines de Lens	1000 —	1000 —
Boléo	1000 —	1000 —
Kuhlmann	1000 —	1000 —
Phosphates de Gafsa	1000 —	1000 —
Pechiney	1000 —	1000 —
Chargeurs Réunis	1000 —	1000 —
Transatlantique Ord. 600 fr.	1000 —	1000 —
Messageries Paris	1000 —	1000 —
Air Liquide	1000 —	1000 —
Cultures Tropicales	1000 —	1000 —
Pathé Cinéma Joulie	1000 —	1000 —
Schneider Parts	1000 —	1000 —
Russe 4 %	1000 —	1000 —
Russe 5 % 1906	1000 —	1000 —
Serbe 1895	1000 —	1000 —
Turc 4 %	1000 —	1000 —
Turc 5 % 1914	1000 —	1000 —
Banque Nationale Mexique	1000 —	1000 —
Banque ottomane	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Egyptien	1000 —	1000 —
Wagons-Lits Ordinaires	1000 —	1000 —
Central Mining	1000 —	1000 —
Rio Tinto	1000 —	1000 —
Oriental Carpet	1000 —	1000 —
Pétrofina	1000 —	1000 —
Sucreries d'Egypte	1000 —	1000 —
Actions Peyriasse	1000 —	1000 —
Actions Usines du Rhône	1000 —	1000 —
Cambodge	1000 —	1000 —
Financières Caoutchouc	1000 —	1000 —
Chartered	1000 —	1000 —
Consortia	1000 —	1000 —
De Beers Ord	1000 —	1000 —
Porte Dong Triac	1000 —	1000 —
Franco Wyoming	1000 —	1000 —
Goldfields	1000 —	1000 —
Hunnchaoue	1000 —	1000 —
Jagersfontein	1000 —	1000 —
Malines Ordinaires	1000 —	1000 —
Mashonia Eagle Ord	1000 —	1000 —
Actions Dong Triac	1000 —	1000 —
Montesetini	1000 —	1000 —
Mozambique	1000 —	1000 —
Moulia	1000 —	1000 —
Parlang	1000 —	1000 —
Rand Mines	1000 —	1000 —
Roumano-Belge	1000 —	1000 —
Aut. Banque de l'Indochine	1000 —	1000 —
Tanganyka	1000 —	1000 —
Douks Marseille	1000 —	1000 —
Lyonnaise des Eaux Dép	1000 —	1000 —
Electricité Paris	1000 —	1000 —
Union Electricité	1000 —	1000 —
Parisiennes	1000 —	1000 —
Lebon	1000 —	1000 —
Gaz de Paris	1000 —	1000 —
Schneider	1000 —	1000 —
Fives Lille	1000 —	1000 —
Saint-Gobain	1000 —	1000 —
Verreries de Cirmont	1000 —	1000 —
Salins Midi Capital	1000 —	1000 —
Messageries Maritimes Ord.	1000 —	1000 —
Distil. Indochine	1000 —	1000 —
Cusenier Jeunes	1000 —	1000 —
Pollet Chaussons	1000 —	1000 —
Galeries Lafayette	1000 —	1000 —
Comp.-Bord	1000 —	1000 —
Printemps	1000 —	1000 —
Bang. Franç. Mis Plaisir	1000 —	1000 —
Part 1 % Prince-Jaronéen	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Autriche	1000 —	1000 —
Eclairage Ville	1000 —	1000 —
Aviation Bréguet	1000 —	1000 —
Ouvoeuvre	1000 —	1000 —
Banque Nation. Mexicain	1000 —	1000 —
Crédit Fonc. France-Canad	1000 —	1000 —
El-Métal	1000 —	1000 —
Hotchkiss	1000 —	1000 —
Aut. usu. Climat Français	1000 —	1000 —
Est Lusonne	1000 —	1000 —
Royal Dutch	1000 —	1000 —
Shell	1000 —	1000 —
Creu-Miass	1000 —	1000 —
Carbonite	1000 —	1000 —
Bergougnan	1000 —	1000 —
Dispartementaux	1000 —	1000 —
Quiqure 6 % 1906	1000 —	1000 —
Chine 4 % 1898	1000 —	1000 —
Egypte Unifié	1000 —	1000 —
Hellénique 6 % 1914	1000 —	1000 —
Italie 3 ½	1000 —	1000 —
Japon 4 % 1905	1000 —	1000 —
Mexique 4 % 1904	1000 —	1000 —
Roumanie 4 % 1922	1000 —	1000 —
Saxe	1000 —	1000 —
Serbe 1913	1000 —	1000 —
Electricité Suing	1000 —	1000 —

CHANGES

Londres	142 10	142 10
New-York	28 —	28 —
Allemagne (Iso reichsmark)	123 —	123 —
Belgique	395 30	395 75
Espagne	1000 —	1000 —
Hollande	1000 —	1000 —
Italie	1000 —	1000 —
Prague	1000 —	1000 —
Suisse	1000 —	1000 —

On frappe,
voyez donc ce que c'est

Si l'on donne des coups dans votre porte, vous vous hâtez d'aller vous rendre compte de ce qui se passe. Inquiétez-vous donc également, car c'est peut-être plus sérieux, des coups, des palpitations exagérées que vous fait parfois ressentir votre cœur.

Ces palpitations, lorsqu'elles se produisent fréquemment, peuvent être la conséquence, surtout chez la femme, d'un état d'anémie, mais elle sont aussi souvent nerveuses provoquées par ses troubles digestifs.

Dans l'un et l'autre cas, les Pilules Pink sont indispensables pour reconstituer la richesse et la vigueur du sang, apaiser les crampes de l'estomac et assurer la régularité des digestions.

Toutes les personnes qui font usage des Pilules Pink reconnaissent la puissante efficacité de ce médicament. Ainsi, par exemple, Mlle Renée Denis, qui habite, 12, rue Boyer, à Caluire (Rhône).

« Depuis plus de deux ans, j'étais très anémique et je souffrais beaucoup de l'estomac. Les Pilules Pink, je le reconnais, n'ont fait le plus grand bien ; mes maux d'estomac se sont entièrement dissipés et mes forces se sont rétablies plus promptement et plus complètement que je n'osais l'espérer.

Les Pilules Pink sont le remède toujours efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et de retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête d'origine spéciale des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pierre P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 9 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

Tonique pour tous les âges

L'usage du QUINIUM LABARRAQUE à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas outre en effet pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus anémiés. Il est également souverain contre les accès de fièvre les plus tenaces. Aussi les personnes faibles, débilitées par la maladie, le travail, les excès, les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, les dames qui relèvent de couches ; les vieillards, affaiblis par l'âge ; les anémiques, les surmenés doivent prendre du vin de

Quinium Labarraque

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris

Dépôt : Maison FRÈRE 19, rue Saint-Firmin

Exiger sur chaque flacon l'étiquette ci-contre et le prospectus ci-dessus

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente

François GAMBARANA

Boulevard de Toga - BASTIA

EXECUTION de tous TRAVAUX — AGENCEMENT DE MAGASIN — PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — METRE ETUVE — CHENE — CHAMBRANLE, etc... — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.

TRAVAIL SOIGNE — EXPEDITION A L'INTERIEUR

MAGNETOS sont réparées et parfaitement chez le spécialiste RAITERY 156 Rue Sainte Marseille

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

COMPTOIRS Généraux de Corse

PRODUITS METALLURGIQUES

FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, FIL de FER

FABRIQUE de Ferronnerie pour Bâtiments grilles, balcons, entourages en fe-

Outillage et machines agricoles — FAILLANDERIE — Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, élevateurs, pompes et faucilles.

Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...

Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingueria, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, isolinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...

Assortiment considérable

Organisation et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS STAATH - SUSINI

9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA

forges et ateliers de construction 7 Chemin de Furiolo

Etablissement Modèle d'Alimentation

POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES

GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA — Téléphone : 2-61

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompte expédition pour tous les articles concernant l'alimentation.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MAISONS Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Editée exclusivement de Jeanne Comte

Modèles de maisons et de meubles

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
Gérant : FERNAND POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 5

GILDA

Par LOUIS D'ARVERS

La glace lentes nouvelles sont moins impressionnantes, mais elle restait agressive devant lui douloureuse et vraiment pitoyable.

— Il n'est pas mon amoureux, et je n'ai pas sa confiance, dit-elle, s'affaissant effondrée.

L'espoir si soudainement éveillé s'était écroulé et ses grands yeux n'exprimaient plus qu'désespoir et misère.

Soutenberg, furieux de la sottise sinistre la secoua rudement par le bras.

— N'essaie pas de ruser avec moi, la fille, tu as avoué ton amour...

— J'ai avoué mon amour, je n'ai pas parlé du sien...

— Soit, garde ton secret ; il sera bientôt en pleine et ce sera la faute !

— Par pitié, Impératrice, je vous ai dit que je donnerai ma vie pour lui...

— Je n'ai que faire de la vie ! Ce qu'il me faut, c'est savoir où il cache la lettre qu'il a extorquée.

— Mais puisque je ne le sais pas ! plaida-t-elle désespérée.

— Tu le sais.

— Non. Croyez-moi donc, ajouta-t-elle lentement, que je ne l'aurais pas dit si je le savais !

Cinquante flavins suffiront peut-être à stimuler la mémoire ! réussa-t-il, sortant sa bourse.

Cinquante flavins seraient la fortune pour elle et la vanité pour mon père, mais je ne peux pas dire ce que je ne sais pas.

— Et moi Berlin, jeune fille ? Cent flavins et la vie sauve pour toi et ton amoureux !

— Oh ! par pitié ! implora-t-elle, tuez-moi, j'ai dit la vérité. Je ne sais rien, je vous le jure...

— Tu mens ! Et tu l'en répandras misérable espionne !

Il s'était levé, repoussant du pied sa chaise et, ne daignant plus sa fureur, il se pencha sur la malheureuse fille toujours effondrée sur le sol et la secoua rudement.

— Oui, tu mens ! Et tu le jures de moi ! Mais j'aurai raison de la ruse, dis-moi ton prix ?

Et, comme si la brutalité n'a su suffire, il insista :

— Pense à la torture. N'as-tu jamais vu brûler sous la roue ? Avès vu un homme écrasé ? Sais-tu...

D'un geste d'épouvante elle écarta l'horrible vision :

— Pitié ! Oh ! pitié ! cria-t-elle, et vous jure que je ne sais rien. Ayez pitié !

Alors sentiment il comprit qu'elle disait vrai et qu'il avait fait une démarche instinctivement dangereuse ; sa colère s'en accrut :

Dur le diable l'emporte ! cria-t-il en paroxysme de la rage.

Et perdant tout contrôle de soi, il la secoua si rudement qu'elle perdit l'équilibre et roula sur elle-même à demi-évanouie.

Que le diable l'emporte toi-même, misérable gredin ! cria soudain derrière lui la voix claire et forte de Diogène.

Et, dans le même instant, il apparaît ses deux mains si lourdement sur les épaules de Soutenberg que celui-ci tomba sur les genoux sans avoir eu le temps de prendre conscience de ce qui lui arrivait. Il avait été pris par surprise et n'avait pas même pu reconnaître l'assaillant.

Diogène, collectivement campé sur ses jambes un peu écartées, les bras croisés sur la large poitrine, la mâchoire frémissante, attendait prêt à la riposte.

Et, comme sa victime ne se relevait pas assez vite à son gré :

— Par Dieu ! Voilà qui est d'un gentilhomme de belle race et digne d'un pays civilisé ! Intimider et frapper une femme ! C'est là un bel exploit et de haut le chevalerie !

La raillerie railla Soutenberg plus férocement encore que l'humiliation qu'il venait de subir en l'écrasant les genoux sous la pression de son agresseur.

— Vous ! cria-t-il, le poing serré.

Mais, le voyant debout, Diogène ramena par magie retrouva sa belle humeur, et, le portant pas loin de suite. Monsieur, dit-il affectant une impeccable courtoisie, car si vous ne prenez pas le temps de vous calmer, les mots que vous prononcerez ne seront pas, j'en ai peur, caractérisés par cette dignité à quoi se reconnaît un gentilhomme !

— Misérable !

— Là ! dit Diogène avec son inaltérable bonhomie, qu'est-ce que je disais ? Croyez-moi, Monsieur, il vaut un jeux vous taire si aucune parole semblable ne peut vraiment sortir de vos lèvres en ce moment.

Trève d'ironie, vous n'avez cependant frappé par derrière... comme un lâche !

Voilà qui est mieux ! Car il est bien vrai, en effet, que je vous ai surpris dans l'attitude d'un lâche maltraitant une malheureuse enfant.

— Vraiment, riposta Soutenberg, il ne vous manquait plus que de vous ériger en protecteur des femmes, vous qui enlevez pour quelques flavins les hommes

filles à leur famille !

« Mais en voilà assez, ajouta-t-il cherchant à retrouver toute son arrogance, vous m'avez surpris et je suis désarmé, sans cela vous auriez déjà payé cher votre inopportune intervention !

Diogène s'inclina avec une impertinente ironie.

— Je vous remercie pour ce délai accordé à mon châtiment, dit-il, mais Votre Altesse voudra-t-elle me dire à quel moment elle compte me l'infliger ? Je ne voudrais pour rien au monde manquer au rendez-vous qu'il lui plaira de me fixer.

Trève d'impertinence, rugit Soutenberg vraiment incapable de se dominer et, puisque vous vous dites à mes ordres, je vous ordonne de sortir, j'ai encore à parler à cette fille.

Moi de même, Monsieur, puisque je suis ici. J'ajoute que cette chambre est mienne, ce que vous ignorez certainement puisque vous y restez.

— Je suis chez cette fille parce qu'elle est votre maîtresse.

Ceux d'insulter cette jeune fille, coupa Diogène, renonçant à l'ironie et recevrant menaçant. Elle ne sait rien de ce que vous lui demandez, et vous l'avez torturée inutilement.

Progressivement, Soutenberg avait repris possession de lui-même et toute son assurée lui revenait avec sa présence d'esprit.

Il était pris et devait essayer de lire le meilleur du jeu ; il parut oublier que la rude main de Diogène venait de lui faire montre la poussière, car sentant son infériorité, il n'avait pas la moindre intention d'en venir aux mains avec ce vigoureux soldat. Il s'appliqua donc de son mieux à paraître calme et railleur à son tour :

— Vous avez donc entendu ce que je demandais à cette bohémienne ? dit-il avec une feinte politesse affectée.

— Vous parlez assez haut pour qu'on vous entendît même de la rue ! fit Diogène et, comme votre conversation était pour moi très intéressante, je confesse m'être avancé sans vergogne avant d'entrer. Je suis intervenu seulement quand je l'ai cru nécessaire...

— Voilà qui simplifie les choses puisque vous savez à quoi vous vous exposez ! Préparez un bûcher si vous ne dites pas, à l'instant, où vous avez caché Mlle de Brédevode.

— Moi ? Qu'ai-je à faire, je vous prie, avec cette noble dame ?

— Tout, puisque vous l'avez enlevée vous-même.

Et, sur un geste de Diogène :

— Inutile de feindre, mon ami, je connais tous les détails de cet enlèvement et je pourrais sur l'heure vous démontrer aux autorités et vous envoyer à la potence ce soir même.

(A Suivre)

35e ANNEE — N° 103 — 05 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 35 centimes — MERCREDI 28 MAI 1930

DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION 9, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 2-61
BUREAU A PARIS 11, Rue de la Coop-Erdre, Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

N° 257

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS (Trois mois — Six mois — Un an)
Corse ..... 24 — 45 — 85
Corse, Alpes-Mar. 27 — 53 — 96
Etranger, Tarif A 34 — 66 — 120
Tarif B 34 — 66 — 120
Tarif C 34 — 66 — 120
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité entre-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 11, rue de la Coop-Erdre (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

SUR UN DEPART

Nous ne pensons pas pratiquer les pistes hasardeuses de celui de nos collaborateurs qui nous fait passer sous les yeux la série des préfets de la Corse dans leur rôle politique et les actes de leur administration en disant que le séjour de M. Bressier en Corse aura été surtout remarquable par son attitude électorale... négative. Notre érudit collaborateur traite du passé, nous d'un sujet d'actualité.

M. Bussière a eu raison. Sans doute, nous n'ignorons pas, et nous en avons fait la remarque il y a quelques jours, qu'il a donné, en octobre dernier, en faveur de M. Paul Doumer, un petit coup de pouce. En définitive, il l'a fait élire, à quoi bon le nier, maintenant, car on l'a mis tout d'abord, à la faveur d'une campagne préfectorale dont la discrétion et même l'effacement n'ont pas empêché l'efficacité. Il s'agissait de faire obtenir à M. Paul Doumer une quinzaine de voix de plus qu'il n'en aurait obtenu par le jeu normal des efforts et des forces des partis en présence. M. le Préfet s'en est chargé. Il est échoué si M. Paul Lederlin avait été candidat et même si Landry avait eu, à ce moment-là, la liberté d'esprit nécessaire. Mais tout a réussi à M. Doumer, en commençant par la récente mondaine de M. Lederlin à Ajaccio. M. le Préfet se charge donc du reste.

Il ne faut pas, on ne doit pas le lui reprocher pour deux raisons principales et majeures.

L'une est que le gouvernement ne pouvait pas décemment laisser répéter en Corse le « coup » qui valut, en Tarn-et-Garonne, son échec au président du Sénat du moment, M. de Selves. Cela fut devenu une tradition, insolite au premier chef de l'Etat. M. de Selves avait accepté, outre le fauteuil présidentiel du Sénat, de hautes fonctions diplomatiques et autres, et, ma foi, on comprend qu'on ait enfilé dans la Paris d'avant-guerre, les habits marquant de la part des électeurs consultoirs un certain sans de l'indisciplin à l'égard des plus sérieuses actualités du régime...

L'autre raison est que M. le Préfet, pour arriver à ses fins, s'y prit de la meilleure façon. Evitant soigneusement le scabreux des pressions menaçantes qui même dans ce domaine ne doivent pas être qualifiées autrement que de chantage, il fit appel à toutes ses ressources, qui ne sont pas apparemment minces, de rondeur, d'affabilité, de gentillesse. « Voyons, mon cher maire, mon très cher maire, un sur trois, faites-le pour moi... » Il eût été héroïque à M. le Préfet de transformer, comme il y a quelques décades, le Palais Lantivy en officine de police, fichant les maires dans leurs faiblesses administratives, les appelant à la barre pour leur mettre le marché à la main. Le moins que l'on faisait à cette époque-là, c'était d'égarer les dossiers d'affaires les plus nulles à leurs communes. S'il eût employé cette manière, il n'eût pas certain que M. le Préfet eût mieux réussi.

Mais la raison d'Etat, représentée par le second magistrat de la République, si voisin, si voisin de l'Elysée, ayant en gain de cause, M. le Préfet reprit son quant à soi.

Le fit-il par ordre ? On l'affirme. Divers échotiers de Paris rapportent qu'entre son ministre des Colonies et un homme de l'envergure de M. Lederlin, M. Andre Tardieu ne pouvait que laisser continuer jusqu'au bout le balancement de son cœur. Soit. Il n'en est pas moins vrai qu'il s'est trouvé dans la région grossissante des préfets de la Corse un exemple de plus d'indifférence en matière de politique électorale, entre ces sentiments d'indifférence, il semble que M. Bussière les ait manifestés très nets et par devant qui de droit, en haut lieu, comme l'on dit, tout à fait en haut lieu. Sauf dans le cas de désolation possible du prestige de l'Etat dans la personne de son second symbole, et quitte à ne reconnaître qu'à des procédés honnêtes, M. Bussière entend ne pas être un préfet-pantin.

Grâces donc lui soient rendues. Mais ce n'est pas pour ne commentaire que nous avons pris la plume. C'est pour exprimer que l'exemple de M. Bussière restera comme une leçon et aura des lendemains continus. Cet espoir, on l'espère, sans aucune arrière pensée. Qu'un des nôtres arrive au pouvoir, et la meilleure chance que nous lui souhaitons est de voir administrer son département par un Préfet droit, loyal et courageux, se plaçant invariablement au-dessus des partis et des factions, faisant bonne figure à tous, manifestant à l'égard de tous un plein esprit de cordialité.

On dira que c'est difficile. Pas tant. On ne dit cela que parce qu'on n'a pas encore l'habitude acquise des préfets de la sorte. Cette habitude de ne plus jamais compter sur les Préfets pour les actes d'arbitraire, elle est facile à prendre. Il y a eu des cas typiques, et avec M. Bussière un excellent recommencement. On peut ajouter qu'à la condition naturelle qu'ils ne s'en aillent pas si vite, ces perfets-là ont toujours été les meilleurs. En tout cas, ils auraient plus de loisir et de liberté d'esprit pour laisser de leur passage traces lauglibes et heureuses.

LA PREMIERE FEMME CHEF-D'ORCHESTRE — Mme Jane Evrard, la femme du célèbre chef-d'orchestre Gaston Poulet, fondateur des grands concerts Poulet, est l'une des musiciennes les plus cultivées de France. Elle vient de former un orchestre de 45 musiciens et musiciennes, qui se tiendra aux grandes soirées élues.

L'arrestation du vampire de Dusseldorf

Berlin, 27 mai. — La sensationnelle arrestation du cocher Peter Kurten a provoqué d'innombrables appels téléphoniques de toutes les capitales d'Europe à la Préfecture de la ville allemande ; le bâtiment est littéralement bloqué par les reporters allemands et étrangers, qui doivent se contenter à travers communiqués officiels et de rapports échangés entre les voisins de l'assistance.

La tâche de la police

Les inspecteurs de police ont eu effet une tâche énorme ; il s'agit de lire en aussi court délai possible des milliers et des milliers d'assermentations, commis dans une période de 13 mois ; il faudra pour chaque affaire la reconstitution en détail et faire paraître Peter Kurten sur place, ce qui demandera certainement plusieurs semaines.

L'assassin a, aux dires des experts, toutes les caractéristiques des anormaux sexuels ; il a les oreilles décollées et plantées bas, le regard extrêmement mobile, le front bas, les joues très charnues, le nez fort, la bouche sensuelle ; c'est un athlète qui a 47 ans et en paraît à peine 35 ; il avait 3 ans quand sa première femme, laissant son époux dans la misère la plus noire, s'enfuit avec un homme riche, qui l'épousa peu après.

La satisfaction à Dusseldorf

Cependant, dans les jardins publics, les enfants ont repris leurs jeux et jours après la voix inquiète et sévère des mères ne leur dit plus :

— Ne vous éloignez pas d'ici !

La folle malfaisante que la police tient en prison dans ses rets ne peut plus nuire.

Le plus drôle des choses c'est que les habitants grondent après les exploiteurs ; on leur reproche leur incurie, leur imprévu, leur impuissance pendant des mois.

La foule voudrait appliquer la loi du Lynch au criminel

Quoi qu'il en soit, l'immense ovation déclenché servant d'habitation à la police ordinaire et aux coups, a sérieusement gardé ; la Schillerstrasse prend des aspects de jours d'émeutes. Une foule hurlante passe, crachant son mépris et demandant qu'on lui livre l'homme. Canalisée non sans peine par de nombreux cordons, elle s'écoule doucement, puis, échappant à la rigide discipline, revient inlassable regrouper sur le Bismarck-Platz et recommence son incessant périple.

Naturellement, on va vérifier de très près les affirmations du triste personnage mais la police ne cache pas son impuissance. Il faudra sortir le monstre et le mener sur les lieux de ses brûles exploits, notamment dans les allées de Grafenberg, où quatre victimes ont été immolées et retrouvées et alors la foule, qui veut son homme, va rugir. Jour et nuit, elle montre une garde impitoyable. Comme le destin de la loi du lynch semble vouloir jouer en la circonstance les policiers, sur les dents depuis de longs mois, auront autant de peine à garder vivant le meurtrier qu'ils en ont eu pour le prendre.

L'assassin voudrait se faire passer pour fou

Déjà Peter Kurten paraît avoir perdu de son cynisme. Au juge d'instruction, lui demandant s'il savait ce qu'il l'attend, il a répondu :

— Oui, je serais interné à perpétuité dans un asile d'aliénés.

Il est possible, en effet, que Peter Kurten veuille par des aveux aliénés du crime de la vérité, passer pour un fraqué et profiter ainsi de l'article 51 qui lui sauverait la tête.

Cette situation explique la réserve de la police qui veut avoir des précisions sur chaque cas particulier.

Au cours des prochaines semaines on assistera probablement au duel de l'assassin, qui se charge volontairement pour être conscient comme fou et sauver sa tête, et du juge d'instruction, qui voudrait dégager cette tactique.

Kurten est l'assassin de Maria Hahn et G. H. Isermann

Un expert en écritures appelé de Berlin à Dusseldorf, a fait écrire par Peter Kurten quelques phrases sur un papier d'emballage identique à celui sur lequel le démoniaque anonyme adressait, l'été dernier, à un journal de Dusseldorf le « Die Freiheit », l'emplacement du cadavre de Maria Hahn, dans le bois de Pappendorf.

Après avoir confronté les deux écritures, l'expert a conclu sans hésitation que Peter Kurten était l'auteur de la communication, ce qui établit sa culpabilité dans les deux anciens crimes de Maria Hahn et de Gerhenb Ilsermann.

Une interpellation de M. Ernest Outrey

Paris, 27 mai. — M. Ernest Outrey, député de Cochinchine, demande à interpeller le ministre de l'instruction publique au sujet de la propagande que se permet de faire publiquement, au préjudice des étudiants annamites, M. Félicien Challaye, professeur de philosophie, contre ce qu'il appelle la « crime infâme en Indochine et la dictature capitaliste, policière et financière, se disaillant les aspirations du peuple indochinois et pour laquelle il réclame, en même temps l'emancipation complète de toutes ses colonies et pour le peuple.

Le Prince heritier du Danemark à Paris

Paris, 27 mai. — Le prince Frédéric de Danemark est allé ce matin à 9 heures déposer une magnifique gerbe de fleurs au pied du monument élevé à Rue, aux soldats danois morts pour la France.

Après avoir inauguré à la Nationale, l'Exposition Anderson, le prince a gagné, avenue des Champs-Elysées, à un déjeuner offert par la Cité universitaire.

Ce soir, le prince Frédérick assistera, à l'Hôtel Continental, à un banquet offert par M. Dessau, président du Comité danois de la Cité universitaire.

Le départ du prince est prévu pour demain à 16 heures 20, à la Gare du Nord.

APRÈS LA VICTOIRE DU ONZE MAI

Les Républicains d'Ajaccio se sont réunis dimanche à midi, dans les salons du Grand Hôtel pour fêter la splendide victoire du 11 mai.

A l'issue du banquet, ils ont adressé à M. Emile Sari le télégramme suivant :

« *Républicains Ajaccio réunis banquet présidence Marcel Levie pour fêter succès mai après avoir entendu discours éloquent Levie, Bérès, Stefanini et Poli, le sentiment Sari bon artisan victoire. Se séparent cris vive la République et Démocratie et société. Marcel LEVIE.* »

M. le Sénateur-Maire a répondu en ces termes :

« *Marcel Levie, Ajaccio. — Très bonne chaleur sentiments sympathie Républicains Ajaccio reçette retour Bastia par réception mêlée cordiale n'aurait pu oublier d'entre belle manifestation.*

« *Aux côtés Landry et Lasteyrie, nous battrons avec eux pour triomphe paix. Il républicain ajaccien dont nous n'est désormais assuré. Attachement à vous et aux amis. SARI, Sénateur-Maire* ».

Le voyage de retour de l'aviateur Jean Mermoz

Buenos-Ayres, 27 mai. — La Compagnie Générale Aéropostale annonce que l'aviateur français Jean Mermoz est attendu à Natal jeudi matin et qu'il commencera ses préparatifs en vue de son vol de retour.

On pense que Mermoz s'embarquera pour la France le 2 ou le 5 juin.

A LA COUR D'ASSISES

Le Drame de Vigna-Piana

L'audience est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Conseiller Forlacci, assisté de M. le Conseiller Antoine Martini et de M. le Juge d'instruction.

Les débats devant durer deux jours, on désigne un troisième assesseur M. le Juge Grimaldi et deux jurés supplémentaires.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Tomasi Charles exploitait à Vigna-Piana, hameau d'Ajaccio, une propriété qu'il habitait pendant quelques mois à son service de nommé Manca Antoine, natif italien. Celui-ci ouvrier l'avait quitté fin juillet 1929, pour aller travailler chez un de ses voisins, Arsonini Charles.

Celui-ci avait loué à mi-fruit un jardin du baron Cinarca, mais au mois d'octobre dernier le propriétaire fit connaître qu'il ne lui renouvellerait pas le bail dans les mêmes conditions et qu'il exigerait désormais un fermage de six mille francs, mais à tort, il accusa son voisin Tomasi d'avoir voulu lui enlever le jardin en question, en offrant un fermage plus élevé. Son ouvrier Manca Antoine répandit dans tout le village les soupçons de son patron. Le 15 décembre 1929, vers 13 heures, Tomasi Charles se trouvait sur la route de Campiccioli, près d'Ajaccio occupé avec toute sa famille à charger du bois sur un cabriolet. Manca Antoine, armé de son fusil, vint à passer. Tomasi lui demanda pourquoi il racontait partout qu'il avait voulu faire augmenter le prix du fermage du jardin d'Arsonini. Manca répondit d'un ton brusque qu'il tenait le renseignement de ce dernier et en même temps, sans aucune provocation, il tâtonnait son fusil dans le creux de deux marches. Les témoins entendirent Tomasi Charles, le fils aîné de ce dernier croyant qu'il allait tirer, saisir le fusil en disant : « Antoine attention aux armes » et en essayant de relever les canons involontairement, il fit partir un des deux coups de cette arme.

A ce moment la sœur Tomasi prit Manca par le bras et lui dit : « Sois tranquille, personne ne te cherche noise ». L'accusé s'éloigna et disparut dans le fourmant que le chemin décrivait à une distance de mètres de la. Mais il revenait presqu'aussitôt sur ses pas et criait : « Charles à nous deux » et par deux fois, à 25 mètres de distance environ, il lâcha sur lui son Tomasi q

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les réunion des banquiers émetteurs de l'emprunt de la Banque Internationale

Paris, 27 mai. — Les banquiers se sont réunis cet après-midi, à 16 heures, avec les représentants des trésoreries et les jurisles.

La séance s'est prolongée jusqu'à 19 heures 30 ; les conversations reprendront demain matin.

Il paraît peu vraisemblable que la signature des accords doive intervenir cette semaine, des difficultés persistant relatives aux garanties à offrir à l'ensemble des titres, difficultés que soulève la décision d'appliquer à toutes les obligations un libellé uniforme.

D'autre part, les banquiers estiment insuffisante la garantie que constitue, en ce qui concerne la tranche attribuée à l'Allemagne, le crédit du Reich.

Les représentants des trésoreries souhaitent pour éviter toute contestation ultérieure entre les trésoreries et les porteurs que les garanties fournies par le jeu des annuités inconditionnelles et des belles échéances du Trésor soient étendues à toutes les tranches.

Malgré ces divergences on est arrivé à l'élaboration d'un texte qui, en grande partie, peut servir de base à l'entente.

Le Comité de rédaction continue cette nuit à travailler en vue de rechercher une formule susceptible de réaliser l'accord définitif.

Un incident à la frontière polono-allemande

Berlin, 27 mai. — Suivant un communiqué de Varsovie, les gardes frontières allemandes ont pénétré en territoire polonais hier soir, ont ouvert le feu et ont arrêté deux officiers qui ont été internés à Marienwerder.

Un officier blessé a succombé.

Les services compétents allemands prétendent au contraire que ce sont les gardes polonais qui ont pénétré en territoire allemand, qu'une bagarre s'en est suivie et qu'un allemand a été blessé.

Le procès contre la Compagnie des Eaux de Lyon

Lyon, 27 mai. — Le procès des eaux de Lyon a continué aujourd'hui, à la cinquième audience.

Maîtres Gino et Garraud, bâtonnier, plaident pour la partie civile, réclamant des indemnités pour les victimes des épidémies ; ces indemnités varient de 50.000 à 250.000 francs.

Maître Garraud plaide sur la question de procédure et la validité des expertises qui furent contradictoires, malgré les insinuations de la défense.

Maître Beaubrun, procureur de la République, prononce un réquisitoire précis et accablant. Il commence par l'historique et le schéma topographique de l'épidémie ; il rappelle les conclusions du cahier des charges obligeant la Compagnie à l'exécution intégrale de ces obligations en cas de fautes graves ; il incrimine également la Compagnie qui mettait en péril la santé publique et demande le nombre des victimes.

Il requiert en terminant une condamnation implacable.

Les plaidoiries de la défense suivront ensuite.

Les avocats de la défense, Maîtres Amiens, Colliguebert et Masse expliquent que la responsabilité incombait au service départemental d'hygiène et qu'un doute subsiste sur les conclusions des experts.

L'état de santé du Cardinal Luçon

Reims, 27 mai. — Le cardinal Lecon, qui souffrait de congestion pulmonaire, a été frappé ce matin, à 10 heures, d'une crise d'urémie qui l'a rapidement affaibli.

Peu après, il s'est assoupi et à l'heure actuelle il repose doucement.

Le docteur Jacquinet, directeur de l'Ecole de Médecine, et le docteur Raillet, qui le soignent conservent cependant peu d'espoir de le sauver.

Un discours de M. Mac Donald

Londres, 27 mai. — Parlant à Hendon, M. Mac Donald a déclaré que le Gouvernement n'est nullement favorable aux élections générales immédiates mais que s'il y était contraint il n'hésiterait pas à faire appel au pays.

Un banquier véreux renvoyé en correctionnelle

Paris, 27 mai. — M. André Maizeau, directeur de la banque européenne, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel pour escroqueries et abus de confiance. Les escroqueries sont évaluées à 1 million de francs.

AUX ASSISES DE LA SEINE

Alfort-Ville, 27 mai. — Un lemonnier de bar, Alfred Bigoteau, avait tué en septembre dernier Hinsson, qui avait accompagné sa sœur âgée de 17 ans au bal.

Devant la Cour d'Assises de la Seine Bigoteau déclara qu'il n'avait pas voulu tuer le sexagénaire. Mais une jeune fille, sœur de l'occupé, déclara se croit capable de tout.

Bigoteau a été condamné à 10 ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.

Le "Graf Zeppelin" fait escale à Pernambouc

Paris, 27 mai. — Comme il l'avait prévu le docteur Eckener, commandant de l'équipage du zeppelin allemand, a arrêté son dirigeable hier, à 8 heures 30, à Pernambouc, faisant aiguille escale entre Rio de Janeiro et La Havane.

Pour aller de Friedrichshafen à Rio de Janeiro le dirigeable mit 6 jours et 10 heures (départ le 18 mai à 16 heures 18, arrivée le 25 mai à 10 heures 28). Sur un trajet en ligne droite de 9.500 km. à parcourir, une moyenne de 127 kilomètres et sur les 10.200 km couverts, une réalité de 144 1/3 mètres à l'heure fut atteint.

Le plus lourd que l'air a marqué quelques points d'avance sur le plus léger que l'air.

Le plus lourd que l'air triomphe du plus léger

Le courrier France-Amérique du Sud fut transporté de Toulouse à Rio de Janeiro en 71 heures, soit moins de 3 jours, par la Compagnie Aéropostale : le départ de Toulouse eut lieu le 11 mai, à 5 heures 10 et l'arrivée à Rio de Janeiro le 14 mai à 8 heures 10 ; sur un parcours en ligne droite de 8.700 km. à la moyenne horaire réalisée de 122 kilomètres et sur les 10.200 km couverts, une réalité de 144 1/3 mètres à l'heure fut atteint.

Le plus lourd que l'air a marqué quelques points d'avance sur le plus léger que l'air.

La situation aux Indes

Une déclaration à la Chambre des communes

Londres, 27 mai. — A la Chambre des Communes, le secrétaire pour l'Inde, M. Wedgwood Benn, a déclaré que le Gouvernement avait été obligé de prendre des mesures lendemain stabilisées avant de s'être à un système d'ordre des négociations nationalistes.

Il a ajouté que les informations reçues, tant exagérées ; les désordres se sont limités à des désordres sporadiques.

L'Agence qui présente le contrat de PLORAINE-VIE est certain du succès

LORENZI — 33, RUE DE L'OPÉRA — BASTIA

Téléphone : 4-49

Clôturé le 31 mai 1930 pour le 1er trimestre 1930 avec une production de 1.775.000 fr.

AGENCES : CALENZANA — SINIBALDI J.-P.

CALVI — ORSINI C.

L'Hôpital — ILLIONNOSSE — ROCAVERTI J.

Un parachutiste se lance d'une hauteur de 8.300 m.

Los Angeles, 27 mai. — Bert White s'est lancé d'un avion d'une hauteur de 8.300 mètres, battant ainsi le record de descente en parachute. La descente a duré une demi-heure.

Quand Bert White a touché le sol il était évanoui, une main déjà gelée s'était gelée.

Nouvelles diverses

Londres, 27 mai. — M. Thomas, Lord du Sceau Privé, a inauguré, ce matin, le Congrès International des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

Au cours de ce Congrès, la question de réorganisation de l'industrie sera examinée.

Londres, 27 mai. — Lord Ashton, un des membres les plus éminents du parti libéral, est décédé à l'âge de 87 ans.

Paris, 27 mai. — M. Flandin, ministre du Commerce, quittera Paris demain, à 13 heures 30, pour la Belgique, où il doit visiter la section française de l'Exposition Internationale d'Anvers.

Marseille, 27 mai. — Le nouveau préfet des Bouches-du-Rhône est arrivé d'Alger, cet après-midi, et est aussitôt reparti pour Paris.

Londres, 27 mai. — L'aviateur Kingford Smith a quitté Dublin, hier soir, pour Amsterdam, où il va rechercher son avion « The Southern Cross » avec lequel il compte tenter prochainement la traversée de l'Atlantique.

Paris, 27 mai. — M. Doumergue s'est fait représenter au dîner donné dans la soirée, au Cercle Interallié, à l'occasion de l'inauguration de la statue du général Miranda.

Sydney, 27 mai. — Miss Amy Johnson a reçu, ces soir, un télégramme de félicitations du roi George V.

Le Congrès de la Médecine légale de langue française

Paris, 27 mai. — La séance solennelle du 12ème Congrès de Médecine légale de langue française s'est tenue à l'amphithéâtre de l'Institut médico-légal, sous la présidence de M. Charpentier de Rhes, ministre des pensions, accompagné du docteur Charles Bonhy, chef adjoint de son cabinet.

A son arrivée, le ministre a été reçu par le docteur Dervieux, président du Congrès, assisté des docteurs Cavalié, Fribourg, Blanc, Marcel Heger, vice-présidents, et Piedelièvre, secrétaire général.

De nombreuses personnalités médicales françaises et étrangères assistent au Congrès.

Après le discours d'inauguration, le ministre a lu un rapport sur les laboratoires scientifiques de l'Institut médico-légal, dirigé par le professeur Balthazard.

Autour de l'affaire de la "Gazette du Franc"

Paris, 27 mai. — Un administrateur judiciaire aurait été nommé à Lazare Bloch, ex-mari de Mme Hanau, inculpé dans l'affaire de « La Gazette du Franc ».

Lazare Bloch avait abandonné toutes ses biens aux créanciers de « La Gazette » dont il était le gérant. Conditions avantageuses.

Pour vos renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la Haute-Corse, 4, Cours Grandval à Ajaccio, téléphone 240.

La déléguation des mères américaines à Paris

Paris, 27 mai. — La municipalité de Paris a reçu cet après-midi, la délégation des mères américaines qui tiennent leur Congrès à Paris ; elles ont été reçues par MM. Poisch, vice-président du Conseil municipal, et Bernard, préfet de la Seine.

Les mères américaines se sont rendues l'après-midi à 18 heures, à l'Arc de Triomphe, où elles ont été reçues par le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris.

Le sort des aviateurs Burguette et Nunez

Madrid, 27 mai. — Un radio non encore confirmé annonce de Villa-Cisneros que les aviateurs Burguette et Nunez seraient sains et saufs.

Les disparus sont retrouvés

Paris, 27 mai. — On confirme officiellement que les aviateurs Burguette et Nunez ont été retrouvés sains et saufs chez des tribus de l'intérieur du Rio de l'Oro.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

28 MAI 1930 : Saint Olivier.

28 mai 1568 : On a eu que Luce de Casabianca, malgré la menace qu'on lui avait faite de tuer son père, s'il abandonnait le parti génois, était retournée au service de ses compatriotes. Les Génois ayant appris ce qu'ils appelaient une trahison ordonnèrent que Jacques de Casabianca fut décapité.

Bastia-Sportif

Le Cercle Athlétique de Paris à Bastia

Ile Rousse, 27 mai. — Ce soir par le courrier de Nice ont débarqué dans notre ville les équipiers membres du Cercle Athlétique de Paris qui viennent en Corse pour jouer deux matches de football à Bastia.

Les joueurs parisiens ont été reçus à leur débarquement par M.M. Filippelli du C.A.B. et Loremi de l'Etoile Filante Bastiaise. Ils se sont montré très touchés de la réception qui leur a été faite et sont aussi ravis de leur désir de donner à Bastia deux belles exhibitions de football.

L'équipe parisienne est accompagnée de MM. René Bard et Arnoux, secrétaire général et trésorier du C.A.P.

Demain nos hôtes, après avoir visité notre capitale ciné partiront à 12 heures en autocar, pour Bastia où ils arriveront vers 16 heures.

*

Ce télégramme de notre correspondant d'Ile-Rousse à qui nous avions demandé de nous informer de l'arrivée de l'équipe du C.A.P., combiera de joie les sportifs bastiais, qui ne dissimulent pas leur impatience de connaître les fameux joueurs du grand club de la Capitale.

A leur arrivée dans notre ville, les dirigeants et équipiers capistes seront reçus par les membres des Comités de l'Administration du C. A. Bastiais et de l'Etoile Filante.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le C. A. de Paris jouera dans notre ville deux matches : le premier, l'opposera jeudi 29 mai, à 16 heures, à l'Etoile Filante ; le deuxième, dimanche 1er juin, à 15 heures, au Cercle Athlétique Bastiais.

Nous publierons demain la composition des équipes qui s'affronteront au Fé-ri-mé-di.

Les billets sont en vente à partir d'aujourd'hui chez :

Grand Café Riche, Place des Platanes.
Bar Baptiste, Nouveau Port.
Bar de la Marine (Vendasi) Vieux port.
Bar de l'Ondaine, Bd Auguste Gaudin.
Bar de l'Opéra, 6, rue de l'Opéra.
Bar « Brise de Mer », promenade des quais.
Select Restaurant (Oliva frères), Bd Auguste Gaudin.
« Chic Salon » (Lorenzi, Av. Carnot
« Salon Albert 1er » (Orsini B dAlbert 1er.
Maître, Coiffeur, Bd du Palais.
« Kodak Sports » (Silvani) Bd Paoli.
Canazzi Pierre, Epicerie Fine, Bd Paoli.
Lorenzi Victor (Assurances), 33, rue de l'Opéra.

Prix des places : Militaires et enfants : 4 francs ; Pelouses : 8 francs ; Tribunes : 15 francs.

Pour la location des tribunes, s'adresser exclusivement chez M. Silvestri, Kodak-Sports.

Communications

PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE

Jeudi 29 mai : Fête de l'Ascension.

Une quête au profit de l'Asile des Vieillards de Bastia sera faite à l'issue des Vêpres qui auront lieu à 5 heures et demie par Mons Sampiero Facinole, Jean Natali, François Bronzini et Charles Zuccarelli.

*

Les Belligerones de l'Asile des Vieillards espèrent que les Bastiais voudront bien, comme les années précédentes, leur donner un témoignage de leur affectueuse sympathie en venant nombreux assister à cette pieuse cérémonie et d'avance elles leur expriment toute leur reconnaissance.

PARTI REPUBLICAIN RADICAL SOCIALISTE

Les membres du Comité central sont priés d'assister à la séance plénière qui aura lieu mercredi soir, à 9 heures, au siège du parti, 20, rue Napoléon.

Ordre du jour : Examen de la situation politique du parti ; compte-rendu des travaux de la Commission exécutive ; fixation de la date de l'assemblée générale.

Le Président, S. DE PIETRI — *Le Secrétaire,* H. SIMONPAOLI

VICHY AZUREA-HOTEL, 14, rue Desbrest. Compt neuf. Av. Dernier confort. Pension à partir 35 fr. Fratani, Prpre.

Avis Officiels

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE.

On demande d'extrême urgence :

1° pour une importante fonderie à Frèjus, deux bons fondeurs.

2° pour hôtels d'Ajaccio et de l'intérieur : un cuisinier, deux sommeliers, deux garçons de salle, deux plongeurs, des femmes de ménage et des bonnes à tout faire. Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de Placement de la Haute-Corse, 4, Cours Grandval à Ajaccio, téléphone 240.

Les Spectacles

REGENT CINEMA — Ce soir à 8 h. 45 : Esther Ralston dans *La Chanson du bonheur*, superproduction Paramount ; Richard Talmadge (Bravado) dans *Le Roi de l'Acier*.

Demain, en soirée : Vilma Banky et Ronald Colman dans *Le Masque de Cuir*.

BANQUE DE LA CORSE

15, Bd ALBERT 1er & 46 bis, rue PAOLI

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissés et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de Compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, Branches diverses.

" PETIT BASTIAIS "

— ABONNEZ-VOUS —

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

OLETTA. — Le 18 mai écle, M. D. Fusaroli a fait une conférence humoristique sur l'histoire d'Oletta ; toutes les personnalités marquantes du village y assistaient. Remarqué la présence de Mmes Teatra, Leccia, Marenga, Cardi, etc. et MM. Rivarola, Pianta, Gabellotti, Capri, Salicetti, etc. La salle était littéralement bondée.

M. D. Fusaroli a dit : « D'aussi loin que l'on remonte le cours des siècles, on ne trouve guère de relation sur Oletta avant l'an 1000. A cette époque, les Seigneurs corses vitaient ligués contre le comte de Cinarca, beau-fils d'Arrigo Bel-rossiere, leur ancien suzerain : « Chacun maître chez soi ! » disaient-ils ; la chose changea quand ils voulurent être maîtres chez les autres !

L'assassinat de Belrossiere fut le signal de troubles civiles graves : meurtres, dévastations diverses, le règne de l'anarchie pour tout dire. Petrone Montalli, descendant des Montallinchi, prétendit faire la loi à tout le Nebbio. Du haut de son Belvédère, son regard embrassait la riche vallée, la Casca d'Oro. Il pouvait se croire un grand seigneur !

Il comptait dans les rudes seigneurs de Casta : Oletta et Santo Pietro se battirent longtemps pour le triomphe de ces puissantes familles. Montalli fut vaincu, complètement, qu'il dut se résigner à ne plus posséder que son château situé sur le mont qui domine Bonnanaree.

II

Et d'abord est-ce bien un château ? C'est une pauvre petite maison ruinée sur les fondements de laquelle les Français ont construit un mur à sac. Nos seigneurs d'autrefois ne possédaient pas de châteaux, sauf les da Mare : San Colombano et la maison Negroni à Bogliasco peuvent à la rigueur, mériter ce nom. Ailleurs c'était des tours carrées qu'il ne faut pas confondre avec les tours rondes, plus modernes. Il est possible cependant que les Montali eussent leur résidence ordinaire au Montaggione ou bien que leur château ait été rasé au moment du décret de démolition ; ce qu'on appelle château, n'est qu'un simple fortin comme celui de St-Ilia près de Rutali.

III

Mais s'il est vrai que nous n'avons aucune relation sur Oletta avant le dixième siècle, on peut affirmer que le village a été peuplé bien avant cette époque : l'aspect rébarbatif de certaines maisons est frappant : la chapelle Saint-Antoine semble remonter par le poids des ans. Vous y voyez un bénitier pour y recevoir le reste des aïeux ; quoique des dates assez récentes, bizarres mystiques qui nous rattachent à des êtres disparus. Toujours chers...

Les beaux siècles d'Oletta, la fertilité de son sol, l'abondance de ses eaux, durent avoir attiré l'attention de l'homme préhistorique.

M. Fusaroli a passé ensuite en revue les principaux épisodes de la vie d'Oletta ; nous ne pouvons en faire un compte-rendu détaillé ; cela nous mènerait trop loin. Il résulte de son récit que le Nebbio a été le plus malheureux province de la Corse, non pas à cause de ses habitants, mais par son golfe ; les Pisanes romaines, y débarquaient les Sarrasins, les Maures aussi ; les luttes entre seigneurs de Casta, ensanglantèrent le pays ; 25 hommes furent brûlés à Oletta

Pour cuire :
PULVÉRISÉ
L'étui : 0,45

CHOCOLAT
Poulain

Pour croquer :
Belga
QUALITÉ INIMITABLE
Lait
Lait et Café
Fondant

USINES A BLOIS ET STRASBOURG

COMPTOIRS
Généraux de Corse

PRODUITS AGRICOLES ET VINICOLES

PÈRE, MÈRE, NOUVEAU-NÉ, JEUNE FILLE, FEMME, ne prenez que l'Extrait de Viande de Bœuf Liebig

Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives

Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, camions, etc...
Revuerie de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, singuerie, ferblanterie, chaudronnerie.

PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros

ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
6 et 21, *Rue de l'Opéra* — BASTIA
forges et ateliers de construction
Chemin de Paradis

Compagnie Transatlantique

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 22, de Bastia p. Livourne à 11 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h.
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS Gérant* : FERNAND POLI

Lire.... c'est entendre

Dans ce nouveau récepteur de T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index la gamme de la station désirée, et l'ensemble en même instant.
Grandes lampes de puissance, ce dernier modèle peut fonctionner avec le *Secteur* d'alimentation sur la même « qui supprime piles et accus.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 3 Bld du Palais, BASTIA

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE

Jean GRIMALDI

8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

Spectre de Mort..!

Chargées de microbes, émissaires de la maladie, les mouches sont un spectre de mort pour vous et vos enfants. Touchez-! Vaporisez du Flit.

Bidon jaune - bande noire.
FLIT
Tue plus vite
Dépôt Général : STEMCO S. A., 78, Avenue des Champs-Elysées - PARIS
F10-93

PHOSCAO

BOURSE DE PARIS du 27 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	87,50	87,40
5 % 1915	101 90	101 90
5 % 1917		
4 % 1918	100,60	100,50
5 % 1920	104	104
5 % 1920	104,10	104,10
4 % 1925	107,50	107,70
4 % 1927		
Rente 5 % 1928	101,40	101,40
Rente Tvaux 5 % 1928	100,70	100,70
— 6 % 1928	107,50	107,50
— 6 % 1927	107,50	107,50
Obl'ig. Ville Autonome	100,50	100,50
Crédit National 1919	161,50	161,50
— 1921		
— 1920	160,50	160,50
— 1926	160,50	160,50
Bons 7 % 1920 Aluminium	512	510
Bons 7 % 1920 Pcs de Oléfines	512	510
Bons 7 % 1920	512	510
Oblig. P.T.T. 1920	512	510
Paris 1925	512	510
— 1926	512	510
Communales 1879	512	510
— 1920	512	510
TERME		
Banque de France	5850	5850
— Nationale Crédit	1470	1470
— Paris et Pays-Bas	1470	1470
— Union Parisienne	1470	1470
Compagnie Algérienne	1470	1470
Compt. Nat. d'Escompte	1470	1470

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1470	1470
Crédit Lyonnais	1470	1470
Société Générale	1470	1470
Société Générale Foncière	1470	1470
Suez Capital	1470	1470
Suez Priorité	1470	1470
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	1470	1470
Est Capital	1470	1470
Lyon Capital	1470	1470
Midi Capital	1470	1470
Nord Capital	1470	1470
Orléans Capital	1470	1470
Saint-Gobain Chauny et Cirey	1470	1470
Dist. Electricité	1470	1470
Compt. Gén. Electricité	1470	1470
Thomson	1470	1470
Tréfileries du Havre	1470	1470
Mines de Courrières	1470	1470
Mines de Lens	1470	1470
Bor	1470	1470
Kuhlmann	1470	1470
Phosphate de Gafsa	1470	1470
Pechiney	1470	1470
Wagons-Lits	1470	1470
Transatlantique Ord. 609 fr	1470	1470
Voitures Paris	1470	1470
Caoutchoucs	1470	1470
Caoutchoucs	1470	1470
Pathé Cinéma Joules	1470	1470
Bourses Bey	1470	1470
Pathé	1470	1470
Rand Mines	1470	1470

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Suez 1868	147,40	147,50
Turc 4 %	82,50	82 50
Turc 5 % 1914	87,50	87,50
Banque Nationale Mexique	1470	1470
Banque de Bruxelles	1470	1470
Crédit Foncier Egyptien	1470	1470
Wagons-Lits Ordinaires	1470	1470
Central Mining	1470	1470
Rio Tinto	1470	1470
Oriental Carpet	1470	1470
Péruvien	1470	1470
Suez Egypte	1470	1470
Actions Peyrelle	1470	1470
Actions Ustinc du Rhône	1470	1470
Cambodge	1470	1470
Forestières Caoutchoucs	1470	1470
Chartered	1470	1470
Concordia	1470	1470
Du Boury Ord	1470	1470
Paris Dong Trieu	1470	1470
Franco Wyoming	1470	1470
Goldfields	1470	1470
Hutchinson	1470	1470
Jagersfontein	1470	1470
Malacca Ordinaire	1470	1470
Mysore Eagle Ord	1470	1470
Selukwe Dons Trieu	1470	1470
Montsoutini	1470	1470
Mozambique	1470	1470
Namaqua	1470	1470
Rand Mines	1470	1470

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Rhumbes-Belge	1470	1470
Act. Banque de l'Indochine	1470	1470
Tanganyka	1470	1470
Docks Marseille	1470	1470
Lyonnaise des Eaux Ord	1470	1470
Electricité Paris	1470	1470
Union Electricité	1470	1470
Francaises	1470	1470
Lebon	1470	1470
Gaz de Paris	1470	1470
Schneider	1470	1470
Fives Lille	1470	1470
Saint-Gobain	1470	1470
Verrerie de Cormeaux	1470	1470
Belles Rive Capital	1470	1470
Messageries Maritimes Ord.	1470	1470
Distil. Indochine	1470	1470
Cunnior Joutet	1470	1470
Forges Chatillon	1470	1470
Galeries Lafayette	1470	1470
Comp-Bird	1470	1470
Printanya	1470	1470
Rio Tinto — Rio Plate	1470	1470
Part 1 % Franco-Japonaise	1470	1470
Crédit Foncier Autriche	1470	1470
Eclairage Vitaux	1470	1470
Aristide Brégnet	1470	1470
Cornuore	1470	1470
Banque Parisienne	1470	1470
Crédit Foncier Franco-Canadien	1470	1470
Bi-Métal	1470	1470
Hotchkiss	1470	1470

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Act. sup. Glaces Françaises	1470	1470
Tuiz Lutenne	1470	1470
Royal Dutch	1470	1470
Chun-Mines	1470	1470
Carbonite	1470	1470
Burgoingnan	1470	1470
Dipartamentaux	1470	1470
Bulgare 5 % 1902	1470	1470
China 4 % 1895	1470	1470
Egypte Unifié	1470	1470
Hollandais 5 % 1914	1470	1470
Italie 3 ½	1470	1470
Japon 4 % 1905	1470	1470
Belgique 4 % 1905	1470	1470
Roumanie 4 % 1903	1470	1470
Serbe 1913	1470	1470
Electricité Suisse	1470	1470

CHANGES

Londres	123,70	123,74
New-York	25,07	25,10
Allemagne (Libre Reichsmark)	604,10	604,50
Belgique	354,75	355,25
Espagne	417,25	417,50
Hollande	1011,75	1012,75
Italie	131,50	131,75
Prague	74,50	74,60
Suisse	492,50	492,50

Feuilleton de « Petit Bastiais » — N° 32

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

— Je n'étoque que vous ne l'ayez pas déjà fait, Monsieur, car vous avez de bien mes raisons de me haïr... depuis un quart d'heure du moins.

— Vous haïr ? Je ne juge pas que vous en ayez la preuve. Ce serait vrai pas d'ce que je ne serais pas charmé de vous voir perdu, mais je dois connaître auparavant ce que vous avez fait de votre victime.

— Pourquoi vous le dirai-je ? Et en quoi la chose vous regarde-t-elle ?

— Mlle de Bredenode est ma fiancée, dit Soutenberg partant de très haut, et j'ai tous les droits de vous demander une explication.

Cette fois Diogène ne put réprimer un mouvement marquant son étonnement et quelque chose de plus...

— Jeunes carte sur table, voulez-vous, pourrait-on Soutenberg excédant le prestige un air sérieux. Je suis l'engagement que vous avez pris envers mon ami, je sais que vous devriez être sur le chemin de Rotterdam, conduisant sa sœur en lieu sûr chez M. Isaac, lamquet, et je vous retiens ici. Pourquoi ? Tu qu'avez vous fait de Mlle de Bredenode ?

Diogène se haussa ; une sueur volait imperceptiblement son visage de franchise et de belle honneur. Ce fut seulement après quelques secondes qu'il répondit :

— Si bien informé que vous soyez, Monsieur, vous paraissez ignorer les termes mêmes du contrat dont vous parlez.

« Je ne suis engagé, poursuivit Diogène, à escorter une dame pour la conduire à sa station sûre, mais en gardant toute ma liberté d'action pour remplir mon engagement. Vous ajoutez aussi vraisemblablement que j'ai juré avec Monsieur de Bredenode de sacrifier ma vie pour toute cette affaire ?

— Bah ! la parole d'un gredin ! Laissons-moi rire !

— Evidemment, Monsieur, vous êtes meilleur juge que moi-même qu'un gredin peut faire de sa parole ?

— Voilà une insolence dont vous me rendrez compte.

— Quand vous voudrez, mais pour le moment j'ai mal la dose de patience dont je peux disposer : cette chambre était mienne, je vous prie de la quitter afin que je puisse être à cette jeune fille ce pourquoi je suis venu. Ici reste, ajouta-t-il, regardant son adversaire bien en face, le plafond de cette chambre est bas pour la hauteur de votre épée et de la mienne, je vais que vous devriez être sur le chemin de Soutenberg !

Cette fois encore, le coup porta. Les paroles de Diogène prirent une expression de cruauté si, dans un geste instinctif, son adversaire qu'il dut dissimuler l'instant d'après être devenu, au mais dû sans son habileté chercher sa dague.

Son imagination l'eût, c'était pour lui la plus simple issue et cette dernière fut vaincue. Il était à la merci de ce redoutable aventurier qui n'ignorait certes pas que sa vie, à lui Soutenberg, était mise à prix.

Diogène, sa haine pour le prince de Nevers n'était en la force de celle qu'il éprouvait, à cette minute, pour l'homme qui retenait là, plonté devant lui, immobile et impuissant.

Il y eut un long silence, un espoir lui vint ; cet homme parlait peut-être au hasard, pour avoir vu son portrait ou l'avoir reconnu autrefois ?... Il fit un effort de toute sa volonté brutale pour reprendre sa froideur affectée.

Que vient faire ici le duc de Soutenberg et la hautesse de cette chambre ? demanda-t-il avec un étonnement assez bien simulé ; attendez-vous donc sa visite ? C'est dangereux en ce moment de cultiver son amitié, l'un savez ?

Je ne recherche pas son amitié, Dieu m'en garde, répondit Diogène, mais, puisque vous parlez à l'instant de poignée, il me paraît qu'il a plus 300 hommes escorte qui maintenue d'y être conduit !

— Sans doute, et vous êtes très probablement à tourber le prix de sang en le désignant au prince de Nassau ?

— Vous êtes bien jeune, Monsieur, reprit Diogène durant un éclat de rire, mais, par Dieu ! vous me prenez pour un imbécile en même temps que pour un coquin !

« Dénoncer le duc de Soutenberg, dit-il plus sérieusement, oui, je pourrais le faire, mais il n'a suffi de lui faire mordre la poussière à mes pieds. Je ne suis ni espion, ni traître, Monsieur, et je ne fais pas trafic de chair humaine.

Un double cri interrompit cette riposte, cri de rage poussé par Soutenberg et de terreur poussé par la gitane.

Celle-ci était restée tout le temps immobile, ne comprenant pas le sens de la querelle entre ces deux hommes. Elle ne pensa tout d'abord qu'à dissimuler sa présence, mais soudain, elle s'étanga, légère et silencieuse et se cramponna au bras levé de Soutenberg.

— Assassin ! criait-elle.

Et à Diogène :

— Sauve-toi, il a une dague, il va te tuer !

Diogène releva la tête avec cet air d'insouciance qui était si irritant pour ses adversaires et son rire clair résonna sur tois de plus à travers la misérable chambre.

Laisse son bras libre, mon enfant, et n'aie pas peur, il ne me fera aucun mal, sa haine l'aveugle et, tu le vois, sa main tremble.

« Brandisse votre dague dans votre droite, mais, le vil mercenaire que je l'une et l'autre en nos mains à cette minute, vous le savez ! J'ai renoncé à vous les enlever, mais souvenez-vous que j'ai gis seulement parce qu'une femme, innocente et digne de tous les respects, a dit je sauve sortir par vous ! Je ne vous pas que ce soit par un faute qu'elle ait à porter votre deuil.

« Pour elle je manque à mon devoir d'honnête homme puisque je vous laisse libre de continuer vos projets criminels, ajouta-t-il après quelques secondes de silence.

Et comme Soutenberg se dirigeait se vers piteusement vers la porte, — il ne cachait pas sa fuite d'échapper au plus vite au mortel danger qui le menaçait si son généreux vainqueur se ravisait et le dénonçait, — Diogène ajouta :

— Mais puisque vous avez confié la jeune fille qui, dites-vous, doit être votre femme, à l'homme que vous méprisez le plus au monde, je vous jure que je vous empêcherai de la rejoindre jusqu'au moment où, ayant accompli le voyage pour lequel je suis payé, vomme vous le dites si bien, je l'aurai remise en sécurité dans la maison où je me suis engagé à la conduire afin qu'elle ne puisse être coupable dans toutes vosintrigues.

— C'est ce que nous verrons !

(A Suivre)

35e ANNÉE. — N° 104

35 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 35 centimes — JEUDI 29 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8.36

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Coupe Editeur
Téléphone : Provence 45-67

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 1961-45

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	30	60
Colonies, Etranger	17	34	68
Etranger, Tarif A	30	60	120
Etranger, Tarif B	36	60	120

Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre-insère est reçue aux Bureaux Parisiens, 66, rue de la Chaussée-d'Antin (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Sujet d'Actualité

Ce n'est pas la première fois que, dans ce journal, si dans d'autres, est dénoncée la très grossière erreur de psychologie que constitue le fait même de l'existence d'une édition corse tendancieuse donnée par un journal italien. Comme il n'y a pas de colonies corses en Italie, et comme la lecture des journaux italiens est totalement négligée par les Corses, une édition documentaire n'aurait point été inditée en tout état de cause. Or, il s'agit d'articles et de nouvelles tendancieux, nettement et constamment anti-français à la plus forte raison peut-on affirmer qu'ils n'atteignent, si même qu'ils ne dépassent *le but* ; ils vont absolument à son encontre.

Le seul résultat auquel aura abouti la manœuvre de presse dont nous parlons et qui dure depuis des années a été de faire fondre comme neuve les sympathies que l'Italie nouvelle aussi bien que l'Italie ancienne possédaient parmi nos compatriotes. Il est *difficile* d'imaginer chute plus lamentable.

L'erreur a été de croire qu'il aurait suffi à des groupements italiens de s'intéresser à la Corse par des publications de journaux, de livres et de revues pour modifier le sentiment de la Corse à l'égard de la France. Une plus grande erreur a consisté dans les moyens, comme de paraître s'intéresser à la matière électorale.

Aller de soutenir un parti local contre l'autre pour se ménager des complicités dans la place, voilà qui passe les bornes de la puérilité.

Ceux-là mêmes qu'on a voulu flatter *d'une préférence ressentie* à l'égal d'une injure ne l'ont pas envoyé dire aux autres inconscients d'une telle pauvreté.

Tous les journaux corses se sont élevés donner la même note de répulsion à l'endroit de ces manœuvres, et c'est la manière avec laquelle on les accueille en définitive, à la faveur de l'inédient des discours de Florence ou d'ailleurs, qui montre le misérable échec d'une campagne menée depuis six ou sept ans.

A dessein, nous n'insistons pas sur la nature ou la portée de ces incidents. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des tentatives s'annoncent entre la France et l'Italie. Celles auxquelles nous avons assisté auront une suite dont la détermination nous dépasse. Nous ne saurons plus ici avec l'Italie, mais avec le Gouvernement français, à qui de nos collaborateurs qualifié indique dans ces mêmes colonnes le moins et le mieux que puisse faire le gouvernement français pour mettre la Corse en état de défense.

Mais nous retournant vers nos correspondants italiens, nous avons le devoir de les prier de ne pas douter une seule seconde de nos sentiments français qui sont unanimes et catégoriques et exclusifs.

Du point de vue politique, ils ne souffrent aucun mélange, aucune réserve. Nous sommes français par tradition et par une confusion d'intérêts telle qu'aucune discrimination n'est plus possible. Aux intérêts matériels de cent mille Corses qui vivent sur le Continent et dans les colonies françaises, s'ajoutent non seulement la communauté du sang versé, mais des milliers, des dizaines de milliers d'alliances familiales communes contractées en France continentale et en Corse depuis cent cinquante ans. Si nous avons des patronymes italiens, un dialecte qui se rapproche du toscan, cela a moins de signification encore que le fait par les Canadiens d'être profondément Anglais, tout en pratiquant la pure langue française. Pourtant, l'origine française des Canadiens est nettement établie, et relativement récente. Et ils continuent d'aimer leur pays d'origine, sans vouloir le moins du monde s'y réunir à nouveau. Or, les Corses sont, dans la proportion de *neuf dixièmes*, des catholiques, qui reposseraient déjà la domination des Romains. Loin d'être fidèles par le cœur à une origine italique qui n'existe pas, ils en sont, durant des siècles, combattu les tendances, les prétentions, les actes. Aujourd'hui, c'est comme hier, avec de meilleures raisons encore, que nous ne pourrions pas préciser sans blesser dans la politique. Nous ne le voulons pas.

Mais si nous pouvions arriver à mieux convaincre quelques italiens de bon sens, nous leur dirions que nous avons d'autant plus de motifs d'aimer la France qu'elle est non point mère dominatrice, mais bien, et presque dans le sens littéral du mot, mère conquête.

La situation internationale évoluera comme il est logique qu'elle évolue. Nous ne nous occupons pas de cela pour le moment, mais de nos rapports, à nous autres Corses, avec les Italiens. Eh ! bien, nous les estimons encore assez pour leur recommander, dans leur propre intérêt, de renoncer à ne pas nous considérer comme des Français. Nous le sommes tous, tous et mieux que si la Corse était une colonie de lointeins. S'ils ne le comprennent pas encore, qu'ils à nous prendre par la force les verra cela, c'est qu'ils ne sont que des sots.

L'arrestation du vampire de Dusseldorf

Berlin, 28 mai. — Maintenant que la photographie de Kuerten, le vampire de Dusseldorf, a été publiée par les journaux, un grand nombre de femmes et de jeunes filles, qui également prétendent avoir été assaillies et vaincues par le monstre, se sont présentées encore à la Préfecture de Police de Dusseldorf.

Parmi elles se trouve une fillette de 11 ans, qui prétend avoir été accostée par Kuerten, le 3 mai même où fut assassinée la petite Gertrude Albermann. Kuerten lui avait donné du chocolat et l'avait incitée à l'accompagner dans un parc ce que l'enfant avait refusé.

Il est probable qu'on ne connaîtra jamais le nombre exact des victimes du vampire, car il s'en trouvera parmi elles qui ne voudront pas mêler la police à leur vie ou qui craindraient que de leur témoignage rejaillisse un peu de scandale sur leur nom.

Les déclarations de Kuerten

Peter Kuerten a déclaré qu'il y a 20 ans, à l'âge de 17 ans, il avait assassiné une fille publique dans un hôtel de la ville rhénane ; il a fait connaître, en outre, qu'il a passé quinze ans de sa vie en prison en aux travaux forcés ce que, semble-t-il, la police semble ignorer. Il se reconnaît l'auteur de l'assassinat d'un jeune garçon de 9 ans, à qui il coupa la gorge, lors d'un vol avec effraction.

Un point d'histoire à rectifier

Comme la Préfecture de Police ne donne pas ou peu de renseignements, l'armée des reporters de Dusseldorf a interrogé la bonne Gertrude Schneiden, dont l'aventure a provoqué l'arrestation du monstre.

Ce qui paraît présenter particulièrement cette femme c'est de détruire la légende selon laquelle elle aurait la complicité avec le vampire. Elle a protesté vivement auprès des journalistes à ce sujet, en leur demandant de bien vouloir rectifier ce point d'histoire précisé.

Gertrude Schneiden est, d'ailleurs, dès maintenant, l'heureuse bénéficiaire de la prime promise à qui ferait arrêter le vampire. C'est elle qui, bien que de façon indirecte, a amené les inspecteurs au domicile de Kuerten.

Le cynisme de l'assassin

Celui-ci a retrouvé tout son calme et son cynisme. Il a, du reste, excellente mémoire. C'est lui qui a rectifié et complété les déclarations des victimes qui échappèrent à ses griffes et celles de la plupart des témoins. Il parle avec un cynisme incroyable.

Quand on l'a interrogé au sujet de l'assassinat de Gertrude Aldermann, Kuerten a conclu ainsi :

— Non, je n'ai pas de remords, je ne crois pas qu'elle ait souffert. Elle était probablement morte quand je l'ai frappée avec mes ciseaux dans la gorge.

Le criminel affirme que ses crimes ne lui procuraient aucune satisfaction spéciale :

— Je devrais vous entretenir pendant des heures, ajoute-t-il, si je voulais exposer les motifs qui m'ont poussé à tuer. Je voulais me venger, le sang devait couler parce que j'avais moi-même été malfraité et furieux trop longtemps.

Ces déclarations incompréhensibles seront peut-être éclaircies par les experts psychiâtres.

Les instruments des crimes ont été retrouvés : un poignard, deux ciseaux, un marteau, et une hache découverte dans une mansarde.

La colère de la foule

Le monstre a été transféré hier à la prison centrale de Dusseldorf ; une grande foule s'est massée en peu de secondes devant le bâtiment et a proféré des menaces.

Quand l'aide de l'assassin s'est arrêté quelques secondes pour franchir la porte de la prison, plusieurs personnes se sont jetées sur la voiture et ont essayé d'atteindre le monstre.

A LA COUR D'ASSISES

Le Drame de Vigna-Piana

Antoine Manca est condamné à dix ans de réclusion

L'audience est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Conseiller Farinole.

LA PARTIE CIVILE

La parole est donnée à Me de Corsi.

L'organe de la partie civile, dans son préambule constate que la région d'Ajaccio est envahie par les Savoie ; certains d'entre eux, dit-il, sont de rudes travailleurs qui appartient à notre agriculture une aide précieuse mais nous n'avons pas à nous louer des autres, la chronique sanglante de ces dernières années est éloquente par ses.

Me de Corsi fait connaître un tableau de la famille Tomasi avant le drame, heureuse et unie. Dans ce foyer où retentissaient naguère des chants de joie on n'entend plus aujourd'hui que des pleurs. C'est Manca, le sarde, qui a semé le deuil.

Me de Corsi, arrivant aux faits, évoque la scène du drame. Il s'attache à établir que la victime soutenue par l'accusé ne peut être prise en considération. Repoussant les dépositions des témoins entendus hier, il souligne que tous n'ont entendu que des coups de fusil et aucun coup de revolver. Ceci prouve de façon indiscutable que Tomasi n'a pas tiré sur Manca.

L'accusé n'a été ni menacé, ni provoqué ; il a assouvi une vengeance. On pourrait aller jusqu'à dire qu'il avait préméditié son crime.

L'organe de la partie civile demande à MM. les Jurés de ne pas oublier que ce Sarde a tué un père de famille soudite regretté de tous.

Les orphelins demandent justice !

LE REQUISITOIRE

La parole est ensuite donnée à M. Orsatelli, substitut du Procureur Général.

M. l'avocat général expose la thèse de l'accusation ; il combat par avance les arguments que la défense développera contre cette thèse.

On lira grand état des légères contradictions relevées entre les déclarations des témoins à l'audience et à l'instruction, lors de leur première audition mais MM. les Jurés retiendront que celle-ci est bien quelques heures après le drame alors que l'affolement était général.

L'organe du ministère public discute ensuite le système de défense présenté par Manca. Il est invraisemblable que Charles Tomasi, sa femme et ses deux enfants après avoir agressé Manca l'aient laissé partir sans le désarmer ; il est fort, par ailleurs, que Tomasi Charles ait tiré deux coups de revolver ; les témoins ont été unanimes à affirmer que toutes les détonations provenaient de coups de fusil.

Le système de légitime défense est, en effet, détruit par la déclaration de M. le Docteur Giocanti, médecin-légiste, qui a déclaré hier à l'audience que Tomasi fut atteint par des projectiles de nature différente au moment où il esquissait un mouvement de protection.

Manca ment aussi lorsqu'il affirme que sa victime était un revolver ; si Tomasi avait eu cette arme, elle aurait été retrouvée par les témoins qui sont arrivés sur les lieux quelques secondes après le drame.

M. l'avocat général combat enfin le système de la provocation.

MM. les jurés rejetteront cette excuse, mais ils feront à l'accusé l'ombre des circonstances atténuantes.

LES PLAIDOIRIES

Me Colombani rappelle que M. le Président disait hier que Manca est une victime pour s'être occupé de choses qui ne le regardaient pas.

Si l'on doit définir le mobile qui a armé le bras de l'accusé, on doit constater qu'il n'est pas la conséquence d'un différend quelconque, ni même des instincts de Manca.

Le défenseur donne lecture des renseignements recueillis sur son client ; ils représentent celui-ci comme un travailleur consciencieux et obligeant.

On a fourni également les meilleurs renseignements sur la victime, mais on a ajouté qu'elle était d'un caractère un peu vif.

La partie civile, pour impressionner le jury, a voulu d'établir un parallèle entre Manca et Spada. Comme celui-ci, Manca est sarde et après le drame il se réfugia dans la région de Lopigna, fief du redoutable bandit.

Mais la partie civile a le droit d'être in-

juste et d'opposer des paroles de haine, il appartient à MM. les jurés de soutenir ses arguments.

Me Colombani fait le procès du témoin Arnaud qui, en racontant que Tomasi s'était mis combat, à propos du bruit de la propriété, a provoqué le drame.

L'orateur de Manca est d'avoir partagé l'opinion de cet honnête, son patron.

Me Colombani se défend de vouloir combattre la thèse de l'assassinat préméditié, soutenue par la partie civile ; il ne s'attardera pas, dit-il, à discuter une accusation que le ministère public lui-même a écartée.

Mais il s'attache à mettre en lumière les invraisemblances de la version du drame apportée par Mme Tomasi. Celle-ci prétend notamment avoir frappé Manca quand qu'entre le troisième et le quatrième coup de feu et après avoir parcouru 30 mètres pour le rejoindre. Il est plus logique d'admettre que les blessures constatées sur la figure de l'accusé lui ont été faites avant les coups de feu au cours de l'agression dont il a été l'objet de la part de toute la famille Tomasi.

Avant d'exposer la thèse de l'accusation Me de Montera attire l'attention de MM. les jurés sur le fait que les seuls témoins du drame, la veuve Tomasi et ses fils, ont apporté à la barre des paroles exhaler et non la vérité. Leurs nombreuses dépositions sont pleines de contradictions que le défenseur met en lumière.

Que disent ces témoins partisans ? Manca n'a pas été agressé. Mme Tomasi a donné un seul coup de fusil, alors qu'il avait déjà tiré trois coups de feu et qu'il s'apprêtait à en tirer un quatrième.

M. le Juge d'instruction d'Ajaccio a lui-même souligné l'invraisemblance de cette affirmation.

Mais il fallait expliquer les blessures de Manca en l'empêchant d'invoquer la provocation.

Me de Montera s'efforce à prouver que non seulement l'accusé a été violemment molesté mais encore qu'il a essuyé des coups de feu tirés par Tomasi.

Il discute ensuite l'opinion de M. le médecin légiste qui le ministère public a fait grand état.

Dans une discussion d'une grande clarté, Me de Montera s'efforce d'accréditer la version de la légitime défense.

Il termine par une vibrante péroraison demandant un verdict de pitié.

LE VERDICT

Le Jury rapporte un verdict reconnaissant l'accusé coupable de meurtre sans...

En conséquence, Antoine Manca est condamné à dix ans de réclusion ; la partie civile obtient le franc de dommages-intérêts qu'elle réclamait.

Le Cardinal Luçon est mort hier à Reims

Reims, 28 mai. — Le cardinal Luçon est mort ce matin, à 7 heures 35, la fin de l'illustre prélat a été annoncée à la population rémoise par 87 coups de bourdon de la cathédrale.

Son Eminence Henry-Joseph naquit à Mauvières (Maine-et-Loire), le 29 octobre 1852. Prêtre en 1885, il fut successivement chapelain de Sainte-Louise des Français, à Rome, archiprêtre de Notre-Dame de Cholet, évêque de Belley et archevêque de Reims. Cardinal le doyen des cardinaux français.

Docteur en théologie et en droit canonique, il termina le procès de canonisation de la vénérable curé d'Ars.

Les obsèques auront lieu lundi

Reims, 28 mai. — Dans la matinée, Mgr Neveux, les vicaires généraux et les membres du chapitre, réunis en vue des obsèques du cardinal Luçon, ont décidé qu'elles auraient lieu lundi, à 11 heures, en l'église de la cathédrale.

Les télégrammes de condoléances continuent à arriver à l'archevêché.

La conférence vinicole franco-espagnole

Madrid, 28 mai. — Les délégués espagnols de la réunion franco-espagnole sur les vins sont rentrés à Madrid après l'échec des pourparlers, les deux délégations conservant leur point de vue.

Les français, se basant sur la surproduction des vins d'Algérie et du Midi, restent hostiles à l'importation des vins ; les espagnols, estiment que le traité concernant l'importation de leurs vins en France est viole.

Le correspondant à Madrid du « Journal » croit que les délégués espagnols conseilleront à leur Gouvernement de dénoncer le traité en vigueur.

Conseil des Ministres

Paris, 28 mai. — Les membres du Gouvernement se réuniront en Conseil de cabinet vendredi prochain, à 7 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. André Tardieu.

Le lendemain samedi, à 9 heures 30, les ministres tiendront un Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

A l'Officiel

M. Nicolas Battestini est nommé chef de bureau au ministère de la Justice.

A propos d'une intervention de M. Landry concernant les inscriptions multiples sur les listes électorales

M. Landry, député de la Corse avait posé au ministre de l'Intérieur une question sur l'article 1er de la loi du 29 juillet 1913 qui réprime les inscriptions multiples sur les listes électorales pour savoir si cette loi n'était applicable qu'au cas où l'électeur avait lui-même sollicité son inscription sur deux listes différentes ou si elle l'était également en cas où la double inscription provenait d'une erreur des commissions de révisions.

Voici la réponse que M. Landry a reçu du ministère de l'Intérieur :

Monsieur le Ministre
et cher Collègue,

« Par lettre du 6 octobre 1928, j'ai eu l'honneur en réponse à la question que vous m'avez posée, de vous faire savoir que l'article 1er de la loi du 29 juillet 1913 qui réprime les inscriptions multiples sur les listes électorales n'était applicable qu'au cas où l'électeur avait lui-même sollicité son inscription sur deux listes différentes, mais non au cas où la double inscription provenait d'une erreur des commissions de révision des listes électorales.

« Quant au fait de profi

La Croisière de l'"Ile de Beauté"

L'Ile de Beauté a fait escale hier à Bastia.

Le Conseil d'Administration de la Cie Fraissinet avait organisé à bord une belle réception et aussitôt, pour faire cet heureux événement, toutes les autorités et les personnalités bastiaises.

Au beau milieu splendidement éclairé, harmonieusement agencé et confortablement installé, Bastia a baptisé : il nous a été donné de constater l'absence de M. Emile Sari, Sénateur-Maire, de M. Joseph Gregorj, président de la Chambre de Commerce, de M. Zuccarelli, président du Syndicat d'Initiative ; ces absences ont respectivement justifié leur geste dans des lettres adressées à M. le Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Fraissinet que nous publierons par ailleurs ; nous notons cet hélas ! en nous réservant de le commenter en moment opportun.

Nous tenons ici à remarquer que cette manifestation a paru contrarier et affecter M. Rollin, ministre de la marine marchande, qui avait tenu à honorer de sa présence la première croisière de cette superbe unité qu'est le nouveau navire « L'Ile de Beauté ».

Les invités ont reçu le meilleur accueil ; buffet très garni, musique, dîner, dans un cadre confortablement éclairé. Mme Jean Fraissinet a présidé la table d'honneur.

Après un cours de cette brillante soirée : le Général Fournier, commissaire supérieur de la 12ème de la Corse, Mme et M. Rimbaud, premier président, Mme et M. Jaumes, sous-préfet, Mme et M. Huot, M. Luigi, Mme et M. Campana, conseiller général, M. Fontaine, directeur des chemins de fer départementaux, M. de Card, conseiller général, Mme et M. Boger, président du Café plage, nos sympathiques et dévoués agents de la Compagnie, M. Renier, directeur de l'Agence Havas, Gabion, directeur de l'agence Radio, M. de Roquemaurel, Commandant Lejeune, M. Pellissier, agent de la Compagnie Fraissinet.

Le représentant de « Petit Bastiais » a pu s'entretenir longuement avec M. Rollin, ministre de la marine et avec M. Jean Fraissinet ; de ces conversations on fut traité le problème passionnant des transports et des tarifs maritimes c'est d'ailleurs l'impression bien nette qu'on a gardé : nous en ferons plus loin un large écho.

Le représentant de « Petit Bastiais » a pu s'entretenir longuement avec M. Rollin, ministre de la marine et avec M. Jean Fraissinet ; de ces conversations on fut traité le problème passionnant des transports et des tarifs maritimes c'est d'ailleurs l'impression bien nette qu'on a gardé : nous en ferons plus loin un large écho.

Nous avons eu également l'occasion de féliciter le Commandant Lejeune, M. Pellissier, agent de la Compagnie Fraissinet, M. Renier, directeur de l'Agence Havas, Gabion, directeur de l'agence Radio, M. de Roquemaurel, Commandant Lejeune, M. Pellissier, agent de la Compagnie Fraissinet

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 13-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon-Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 14 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h

COMPTOIRS Généraux de Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONDS, CRU, LAGES, FIL de Fer
FABRIQUE
de Ferronnerie pour Bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles
— TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, batteuses, moteurs, alambics, pressoirs et foulards
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures
pour autos, camions, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, chaînerie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zingueriferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laktinol, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin du Paradjola

BOURSE DE PARIS du 28 Mai 1930

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	81,50	81,50
5 % 1919	101,90	101,90
4 % 1917	102,50	102,50
4 % 1918	102,50	102,50
4 % 1920	104,75	105 »
4 % 1925	105,10	104,90
5 % 1926	105,50	105,50
5 % 1927	120,20	120,20
Rente 5 % 1928	101,40	101,50
Bons Trésor 5 % 1926	710,50	710,50
— 6 % 1928	871,50	871,50
— 6 % 1927	867,50	867,50
Obligations Caisses Autonomes	1003 »	1003 »
Crédit National 1919	600 »	600 50
— 1921	561,50	561,50
— 1923	563 »	563,50
— 1926	560 »	559 »
Bons 7 % 1929 Ass. Alsace	1179,50	1177,50
Bons 7 % 1920 Fin de Cal.	1477,50	1480 »
Départ. Seine 7 % 1929	1362 »	1362 »
Obligations P.T.T. 1928	1435 »	1435 »
Paris 1928	1230 »	1230 »
— 1925	1230 »	1230 »
Dommunales 1879	490,50	490 »
— 1928	746 »	750 »
TERME		
Banque de France	13997 »	13997 »
— Nationale Crédit	1432 »	1431 »
— Paris et Pays-Bas	1202 »	1204 »
— Union Parisienne	1000 »	1000 »
Compagnie Algérienne	1270 »	1270 »
Compt. Nat. d'Escompte	1320 »	1320 »
Crédit Foncier de France	1115 »	1115 »
Crédit Lyonnais	3225 »	3225 »
Crédit Mobilier	1170 »	1170 »
Société Générale Foncière	1015 »	1015 »
Suez Capital	14350 »	14350 »
Suez Parts	7750 »	7750 »
Act. Crédi. Tunis. Alg.-Tunisie	1035 »	1035 »
Est Capital	1125 »	1125 »
Lyon Capital	1440 »	1440 »
Midi Capital	1345 »	1345 »
Nord Capital	1615 »	1615 »
Orléans Capital	1485 »	1485 »
Sante-Fé Chemins de Fer	3960 »	3955 »
Distr. Electricité	1440 »	1440 »
Compt. Gén. Electricité	2405 »	2405 »
Thomson	1435 »	1435 »
Tréfileries du Hâvre	2170 »	2177 »
Mines de Courrières	1500 »	1494 »
Mines de Lens	1615 »	1615 »
Boléo	1615 »	1615 »
Kuhlmann	1230 »	1230 »
Phosphate de Médie	1230 »	1230 »
Pechiney	1485 »	1485 »
Chargeurs Réunis	710 »	710 »
Transatlantique Ord. 600 fr.	1185 »	1185 »
Voitures Paris	2015 »	2015 »
Air Liquide	1065 »	1065 »
Cultures Tropicales	80,50	79,50
Mozambique	1015 »	1015 »
Suoreries Say	1530 »	1525 »
Russes 4 %	7,75	7,75
Russes 5 % 1906	6,50	6,50
Serbe 1906	147,50	146,50
Turc 4 %	91,50	91,50
Turc 5 % 1914	83,50	83,50
Banque Nationale Mexique	651 »	650 »
Banque ottomane	1116 »	1102 »
Crédit Foncier Egyptien	1180 »	1180 »
Wagons-Lits Ordinaires	1000 »	1000 »
Central Mining	1340 »	1330 »
Rio Tinto	4365 »	4345 »
Oriental Carpet	1030 »	1017 »
Pétrofina	1030 »	1017 »
Sucreries d'Egypte	1350 »	1350 »
Actions Pétroles	2430 »	2430 »
Actions Usines du Rhône	1130 »	1130 »
Cambodge	1340 »	1340 »
Financières Caoutchouc	1030 »	1030 »
Chartered	1170 »	1170 »
Concordia	1230 »	1230 »
De Beers Ord.	1095 »	1095 »
Parts Dong Trieu	2210 »	2210 »
Franco Wyoming	1035 »	1035 »
Goldfields	1035 »	1035 »
Hutchinson	1035 »	1035 »
Jagersfontein	1130 »	1130 »
Malacca Ordinaire	1200 »	1200 »
Mexicain Eagle Ord.	1035 »	1035 »
Actions Dong Trieu	447 »	445 »
Mortsantiol	1035 »	1035 »
Mozambique	1035 »	1035 »
Mzaïta	1035 »	1035 »
Padang	1035 »	1035 »
Rand Mines	1035 »	1035 »
Roumano-Belge	52,50	51 »
Act. Banque de l'Indochine	1000 »	1000 »
Tanganyka	1035 »	1035 »
Docks Marseille	1035 »	1035 »
Lyonnaise des Eaux Cap.	1035 »	1035 »
Electricité Paris	1035 »	1035 »
Union Electricité	1035 »	1035 »
Parenchime	1035 »	1035 »
Lanon	1035 »	1035 »
Gaz de Paris	1035 »	1035 »
Schneider	1035 »	1035 »
Fives Lille	1035 »	1035 »
Saint-Gobain	1035 »	1035 »
Verreries de Cirmont	1035 »	1035 »
Salins Midi Capital	1035 »	1035 »
Messageries Maritimes Ord.	1035 »	1035 »
Distil. Indochine	1035 »	1035 »
Cusenier Joubs	1035 »	1035 »
Pollet Chaussea	1035 »	1035 »
Galeries Lafayette	1035 »	1035 »
Comp.-Bird	1035 »	1035 »
Printemps	1035 »	1035 »
Banq. Franç. Rio Plata	1035 »	1035 »
Part 1 % Franco-Javanaise	1035 »	1035 »
Kolnlage Villes	1035 »	1035 »
Aviation Bréguet	1035 »	1035 »
Citroën	1035 »	1035 »
Bazaars Parisien, Maulnet	1035 »	1035 »
Crédit Fons. Franco-Canad.	1035 »	1035 »
Bi-Métal	1035 »	1035 »
Natahlak	1035 »	1035 »
Act. nat. Chemin Français	1035 »	1035 »
Trig Lucenay	1035 »	1035 »
Aciéri Dutch	1035 »	1035 »
Shell	1035 »	1035 »
Crew-Mines	1035 »	1035 »
Carbonite	1035 »	1035 »
Burgonnaise	1035 »	1035 »
Dépôtsmentaux	1035 »	1035 »
Bulgare 5 % 1909	1035 »	1035 »
Chine 4 % 1898	1035 »	1035 »
Egypte Unifié	1035 »	1035 »
Hellénique 6 % 1914	1035 »	1035 »
Italie 5 %	1035 »	1035 »
Japon 4 % 1905	1035 »	1035 »
Mexique 4 % 1904	1035 »	1035 »
Roumanie 4 % 1922	1035 »	1035 »
Suède	1035 »	1035 »
Serbe 1913	1035 »	1035 »
Electricité Suisse	1035 »	1035 »

CHANGES

Londres	123,75	123,75
New-York	25,10	25,10
Allemagne (Ice reichsmark)	602,50	602,50
Belgique	350,75	350 »
Espagne	317,50	312,50
Hollande	1253,75	1250 »
Italie		132,65
Prague	74,75	74,75
Suisse	492,50	492,50

Pendant les convalescences

L'usage du QUINIUM LABARRAQUE à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit au effet pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus anémiés. Il est également souverain contre les accès de fièvre les plus tenaces. Aussi les personnes faibles, débilitées par la maladie, le travail, les excès ; les adultes languissants par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards, affaiblis par l'âge ; les ecclésiastiques, les surmenés doivent prendre du vin de

Quinium Labarraque

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
Dépôt : Maison FRERE
19, rue Jacob, PARIS
Exiger sur chaque flacon le timbre de la Régie et la signature ci-contre

POUR VOS CAMIONS — EMPLOYEZ la — POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS — **LYNXOLINE** — POUR VOS MOTEURS
l'huile idéale pour autos
HANTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia, Tél. 1.71
Représentant d'Industries mécaniques et électriques
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée exactement le Jardin et Dame-Coeur
Le numéro : 1 fr. 50 — Abonnement : 1 an, 15 fr.
Le numéro spécial : 2 fr. 50 — Abonnement : 1 an, 25 fr.

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
Est de temps tout désirable le remède classique contre :
LA GRIPPE
LES RHUMES
LES BRONCHITES
ET LES REFROIDISSEMENTS
En vente partout
Exiger sur chaque bouteille le timbre de la Régie et la signature ci-contre
EXIGEZ LA MARQUE
N'IMPORTE PAR

LES BROSSES A DENTS ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO, Ville Marbe, BASTIA

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Lire.... c'est entendre
Dans ce nouveau récepteur du T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index la voix de la station désirée, et l'entendre au même instant.
Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut s'accorder avec le diapason d'alimentation sur le courant qui supprime piles et accus.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 5 Bld du Palais, BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

ASSUREZ-VOUS A la
Cie ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE
Entreprise privée française au Contrôle de l'Etat, fondée en 1819
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurés par le nouveau contrat "MIXTE CUMULÉE"
LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS DE CAUSE
Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accident.
Entrepôt et Direction à Marseille, 37, Rue de Rome, 1 à 7e, et les succursales et agences dans tous les Départements, notamment à :
Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

50e ANNEE. — N° 105 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 30 MAI 1930

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 3.36
BUREAU A PARIS
8, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 43-47
Adresse Télégraphique : BASTIAC-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du Département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 1824

ABONNEMENTS
Trois mois — Six mois — Un an
Corse ..... 16 — 32 — 60
Corse, Algérie ..... 17 — 33 — 64
Etranger, Pays ..... 30 — 60 — 110
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité entre toutes est reçue aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (2e) et Cour Intérieure gauche Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

La Politique Extérieure Italienne

Au point où en sont les choses, où elles ont été poussées par le fonctionnement italien, il n'est plus la peine de dissimuler, comme nous l'avons fait jusqu'ici dans un sentiment que l'on comprendra qu'un de nos motifs, parmi tant d'autres résumés précédemment, que nous avons de faire de la France notre patrie sans réserve, est ce frappant contraste existant entre la politique française et la politique italienne.

Quelques particuliers de la manière dont se manifestent également sur les résultats que devraient obtenir les deux politiques. Malheureusement, nous les avons sous les yeux.

L'Italie a, individuellement, avant la naissance du fascisme, souffert d'un trouble social qui a provoqué une réaction sous la forme précisément du fascisme.

Mais le fascisme s'est laissé entraîner trop loin, et au lieu de se contenter de corriger le trouble intérieur, il a adopté une politique impérialiste destinée, sans aucune dissimulation même dans les mots, à rattraper le retard subi par l'Italie dans la formation de son unité. Si elle avait été battue rest aux plus fol, cette unité eût valu peut-être à l'Italie d'autres avantages que ceux qu'elle possède.

Mais à vouloir corriger l'histoire telle qu'elle s'est faite aux siècles derniers, tous les peuples de l'Europe et du monde entier seraient continuellement en guerre les uns contre les autres. Or, la plupart d'entre eux, bien que tous ne se prétendent pas pacifiques, se contentent de leur lot et s'occupent des œuvres de paix.

La tendance d'une partie de l'opinion italienne dirigée par le fascisme est tout autre. Nettoue, en passant, que si nous accordons à l'Italie ce qu'elle nous demande, sans d'ailleurs nous offrir aucune contre partie, rien ne l'empêcherait d'exiger par la suite autre chose : après un statut créant en Tunisie une nationalité italienne permanente et une rectification des frontières soudanaises qui couperait l'Algérie de nos possessions du centre africain, rien de moins que la Tunisie elle-même. Nice, la Corse et la Savoie suffiraient à peine à contenter l'Italie qui se souviendrait, en outre, que le fascio romain a dominé une grande partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

C'est que cette tendance apparaît désormais, sous un aspect fonctionnel, organique. Et c'est ce qui la rend également dangereuse pour d'autres pays que la France : non seulement pour l'Angleterre, mais pour les peuples des Balkans, pour les Hongrois, pour les Autrichiens associés sentimentalement, pour les Allemands eux-mêmes qui font mine de se prêter au jeu, mais qui, dans le fond, se méfient beaucoup, car des populations d'origine allemande sont sous la férule fasciste.

C'est cette tendance aux revendications multiples bien que sérées et s'ajoutant pour le même caractère d'urgence et de priorité, qui conditionne et signalise, si l'on peut ainsi parler, la politique extérieure italienne. Elle est aussi variable et capricante que ses buts variés à l'infini.

Mussolini était adversaire de l'intervention italienne dans la guerre ; on sait par quels moyens on le fit changer d'avis. Fumois.

En 1923, il veut constituer une coalition franco-espano-italienne. Il soutient la France contre l'Allemagne pour l'occupation de la Ruhr.

En 1924, il encourage le résidanse de l'Allemagne contre cette occupation, et propose une alliance italo-allemande.

En 1925, il marche d'accord avec l'Angleterre pour l'affaire de Mossoul et repropose l'alliance avec l'Allemagne.

En 1926, Stresemann, mettant et trop bien informé, ayant refusé, l'Italie fait à la France des propositions contre l'Allemagne.

En 1927, la France ayant fait la sourde oreille, campagne contre elle et contre la petite alliance balkanique.

Chaque année, il y a changement de front et de tactique. D'où cela vient ? De ce que l'Italie a trop de choses à demander, et à trop de gens.

Conclusion ? On elle s'assagira dans ses desseins extérieurs, où les pays d'Europe qui sont en contact avec elle, principalement, selon les circonstances, de la diversion violente qu'elle pourrait tenter. Si l'Italie succombe dans cette diversion, les pays qui lesquels elle compte et qui l'auront encouragée auront tous à leur tour, quelque chose à prendre sur l'Italie, qu'il s'agisse de l'Allemagne, de la Grèce, de la Yougo-Slavie, de la Hongrie ?

C'est ce qui explique la méfiance et les fortifications des puissances, grandes ou petites, auxquelles, successivement, fait appel l'Italie.

L'Italie, si, précisément, cette politique italienne n'avait pas été une politique de tension constante, de nervosité continuelle, de pressions brutales, de dépenses excessives, de marasme économique aggravé. Ce dernier point, qui pourrait encore paraître contestée, ne l'est plus maintenant. Et ce sont les meilleurs amis que compte le fascisme en France qui l'en font apercevoir et le disent le plus nettement...

"AFFAIRE ORDIONI" Cour d'Assises de la Seine

Me CAMPINCHI ASSISTE DE SA FEMME. — On sait que Madame Campinchi avait recueilli les six petits enfants d'Ordioni, dans l'œuvre qu'elle a fondée. Ordioni, meurtrier de sa femme, a été acquitté.

La Cunard Line construit un paquebot de 330 mètres

Londres, 29 mai. — La Cunard Line Compagnie va faire construire aux Chantiers Navals de Brown et Compagnie sur Clyde un paquebot destiné à enlever un « Brémen » le record de la traversée de l'Atlantique.

Le nouveau navire aura 19.000 places de long et un déplacement d'environ 20.000 tonneaux ; il pourra transporter 1.000 passagers et coûtera près de 6 millions de livres sterling. Sa construction permettra d'occuper plusieurs milliers d'ouvriers pendant près de 2 ans.

Le Lord Maire de Londres et les Maires anglais à Paris

Paris, 29 mai. — Ce matin, à 8 heures 30, le Lord-Maire de Londres s'est rendu à l'Arc de Triomphe, où il a déposé une très belle couronne sur la Tombe du Soldat Inconnu. Il a été reçu par le général Gouraud, M. d'Andigne et les membres du Comité de la Flamme.

Le Président de la République a reçu ce matin le Lord-Maire de Londres et les maires des municipalités anglaises qui avait adopté des villages français. Ceux-ci pendant la guerre, qui lui offrit personnelle par Lord Cecil, ambassadeur à Paris, vice-président du Comité de Grande-Bretagne en France.

Le discours de M. Doumergue

Aux souhaits présentés par Lord Cecil, M. Doumergue a répondu :

« Messieurs les Lords-Maires,
« Mesdames,
« Messieurs,

« Vous venez en France comme amis et témoins.

« Après le magnifique élan qui poussa, dès la fin de 1920, tant de cités de la Grande-Bretagne à adopter des villes et des villages français des régions dévastées, vous vous rendez maintenant auprès de vos filleules reconnaissantes.

« Votre visite aurait donc à la fois et la chaleur de l'amitié qui vous unit et le beau geste et la sincérité du souvenir que vous avez gardé de nos communes épreuves.

« La terre de France baignée du sang de vos frères et des nôtres, guérissons de leurs dépendances ruinées et répare patiemment. Elle n'oublierra pas qu'à l'heure où, après les hostilités, la misère était allreuse, les ravages subis limites, les nécessités urgentes, vous avez manifesté pour votre attitude si généreuse comme vous étiez sensibles aux spectacles de cette détresse.

« Et votre bienveillante activité s'est continuée depuis.

« Revenez donc le témoignage de notre gratitude. Comme à des amis fidèles et chers entre tous, je vous offre ici une très chaleureuse accolade de bienvenue. »

Découvertes archéologiques

Paris, 29 mai. — La Tribuna » signale qu'on trouve dans les fouilles archéologiques à Formicola où a découvert trois sarcophages contenant des restes humains et différents objets. Des inscriptions gravées dans la pierre ont permis de constater qu'il s'agissait de tombes de Saint-Nicandre, Saint Marcien et Saint-Darphe, martyrs.

La mort de Son Eminence le Cardinal Luçon

Reims, 29 mai. — Les docteurs Jacquinet et Raillet qui soignèrent le cardinal Luçon pendant sa maladie ont procédé ce matin à l'embaumement du corps.

A partir de 9 heures, les fidèles stationnant aux portes de l'archevêché ont été admis à saluer la dépouille du prélat ; c'est un défilé incessant, constitué par un service d'ordre composé de prêtres de toute la région, de personnalités et de gens de toutes conditions.

Le Livre d'Or déposé dans le grand salon se couvre de signatures et les cartes de visite s'entassent dans d'énormes paniers. Une foule considérable a assisté aux offices célébrés à la Cathédrale au cours desquels des prières ont été dites à la mémoire de l'illustre défunt.

Londres, 29 mai. — Dans leurs nécrologiques les grands journaux rappellent les événements principaux auxquels prit part le cardinal Luçon et soulignent notamment quel exemple il donna pendant la guerre, en restant auprès de la cathédrale de Reims sans cesse meurtrie par les obus.

L'incident de frontière polono-allemand

Berlin, 29 mai. — Aujourd'hui, à un poste frontière polonais, un garde-frontière allemand, l'ordre de ses supérieurs d'un coup de feu qui l'atteignit au ventre au cours de l'incident de Neudorfen.

La radiographie de la balle restée dans la colonne vertébrale a démontré qu'il s'agit d'un coup de feu tiré à bout portant.

Du côté allemand, on s'est empressé de donner suite à la demande polonaise de mettre en libre le corps du sous-officier polonais, de le transporter à la frontière polonaise et de le remettre aux autorités polonaises. Si que le parquet aura autorité l'exhumation. La remise du corps est prévue pour demain matin.

Terrible accident d'auto au Portugal

Lisbonne, 29 mai. — A la suite d'un accident d'automobile survenu à Mon lemor Novoelhouril, M. Fernand Oliveira, ex-ministre de l'agriculture dans le dernier cabinet Philippe de Jésus, M. Antonio Cruz Alves sont grièvement blessés. Le chauffeur a été tué.

M. Damesnil pour suit sa croisière en Méditerranée

Paris, 29 mai. — Le croiseur « Colbert » partant pavillon de M. Damesnil, ministre de la marine, suivi du « Duquesne » et du « Suffren », venant de Bizerte, a mouillé à Gibraltar, à 10 heures, le 28 mai, pour saluer la marine britannique.

Après les honneurs d'usage, les visiteurs ont été échangées avec le gouverneur général, Sir Alexandre Dudley, et le contre-amiral Carlée, supérieur-inchef de l'arsenal.

Le ministre de la marine a assisté à un déjeuner offert à l'amiral Dans la soirée, il a donné un dîner à bord « Colbert » en l'honneur du gouverneur général et de l'amiral supérieur-inten. Cent 2 S. assistaient également MM. Hesseltine, président de la Commission des finances, l'amiral Vaillelle, l'amiral Desvallières, les commandants d'escadre et les autorités principales de Gibraltar.

A 22 heures, le premier déjeuner libre a appareillé pour rallier Brest, terme de sa croisière.

Le "Mémorial Day"

Un télégramme de M. Meginot

Paris, 29 mai. — A l'occasion du Mémorial Day, M. Meginot, ministre de la guerre, a adressé le télégramme suivant au secrétaire d'Etat à la guerre à Washington :

« Le Gouvernement et le peuple français se rendent à cette occasion devant les sentiments de fraternité qui unissent la France aux Etats-Unis. L'une et l'autre nation s'associent également à l'hommage rendu aux vaillants soldats américains tombés sur la terre de France. »

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le :

15 MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir dans un délai de rigueur leur demande de réabonnement ou moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement non renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne sera revisé que sur la demande.

Les amis du Progrès ne LISENT QUE Le Petit Bastiais

M. Nicolas Battestini chef de bureau au ministère de la Justice

Le Petit Bastiais annonçait hier que notre ami M. Nicolas Battestini venait d'être nommé chef de bureau au ministère de la Justice.

Cette bonne nouvelle a été certainement faire plaisir à ses nombreux amis de Corse : elle ne manquera cependant pas de surprendre en raison de l'extrême jeunesse de l'heureux bénéficiaire. Les gens avertis qui connaissent les différentes réelles s'opposant souvent à un moment donné aux mêmes dans une carrière qui ne compte généralement que des succès d'élite.

M. Nicolas Battestini, Docteur en droit, est un de ces rares spécimens à l'intelligence très précoce et très vive qui passent dans la vie en excellant facilement des bourets : Ils mettent même une certaine coquetterie à cacher sous un faux dilettantisme, une activité démarcable, et surtout le désir immodéré, toujours insatisfait d'assimilation méthodique des connaissances humaines.

M. Nicolas Battestini possède au suprême degré les qualités morales indispensables pour devenir un grand magistrat : de la finesse, du bon sens, un équilibre soutenu, une haute culture générale, de la droiture, une connaissance parfaite du droit et de la conscience humaine.

Nicolas Battestini, il est vrai, a été à bonne école : fils du greffier en chef au tribunal de première instance de Bastia, il a été élevé, il a toujours vécu dans l'humeur du code et des traditions judiciaires : collaborateur fidèle de M. Adolphe Landry, il a appris au contact de notre éminent ami les méthodes savantes de travail ordonné : entin au Ministère de la Justice, à la Direction criminelle, il fut le disciple choyé de juristes éminents que MM. les Directeurs Lorenti et Serperi qui lui ont reconnu l'étoffe d'un grand criminaliste le considèrent comme un familier privilégié de leurs hautes fonctions.

Malgré tous ses diplômes et tous ses titres, Nicolas Battestini est foncièrement modeste : nous n'avons pu cependant résister au plaisir de complimenter et de féliciter publiquement l'ami qui honore la Corse et qui vient d'être l'objet d'une distinction méritée. — M. R.

Le "Graff Zeppelin" vole vers la Havane

Londres, 29 mai. — Le dirigeable allemand qui quitta Pernambouc hier, a 21 heures 15, vole vers La Havane.

Le docteur Eckener mettra le cap sur Lakehurst.

Un message de l'écronef

New-York, 29 mai. — La station radiographique de Mackay (Etats-Unis) annonce qu'elle a intercepté un message émanant du zeppelin, disant que la traversée de l'Equateur s'était effectuée à 8 heures du soir (heure locale).

Les mères et veuves américaines venues en France pour se rendre sur les tombes de leurs fils tués à la guerre, sont ici reçues à l'Hôtel de Ville de Verdun (à gauche) et se sont rendues au cimetière de Romagne-Montfaucon où reposent 28.000 soldats américains (à droite).

Christophe Colomb est-il né en Corse ?

1°) — M. Nicolas de Roschberg, commandant le fort de Calvi pendant le siège de 1794, par les Anglais, est très originaire sur la naissance de C. Colomb à Calvi. Durant son séjour dans notre ville, il signale la tradition sur l'origine Calvaise de C. Colomb et recueillit des renseignements destinés à la rédaction de ses Mémoires qui sont sur la possession de la famille Nicolas de Roschberg, à Corte, où il se maria il a d'abord dans son manuscrit : « Peu avant leur père, M. Mathieu Arrighi, homme de loi à Corte, me narrait souvent que son père Le Père Denis d'Ormeson lui avait assez manqué un manuscrit portant que Christophe Colomb était né à Calvi. »

2°) — Le docteur Sorelli, de Speloncato, principal du collège de Calvi, confirme le témoignage du Père Denis de Carte, dans un discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix aux élèves du collège.

« Calvi, cette ville très illustre, dit-il, ne pourrait-elle pas revendiquer comme sien l'immortel C. Colomb qui a découvert le Nouveau Monde, et dont les Génois se sont tant glorifiés jusqu'à ce jour ? Il est certain que la famille Colomb a exisé anciennement dans cette ville.

« Gloire cependant au Père Denis de Calvi, qui dans un ouvrage, encore inédit, a écrit que C. Colomb est né à Calvi. »

3°) — Pascal Paoli, le père de la Patrie, n'est-il pas dit : « La Calla di Corsica » a donné naissance à : Le héroine de Corbara et Pascal Paoli. »

Pascal Paoli, qui avait installé à Corte le siège de son gouvernement, avait eu connaissance du manuscrit du Père Denis, et les paroles affectées glorieuses que Calvi est le berceau de C. Colomb. Ce témoignage désintéressé, au lieu d'être préjudiciable à Calvi, la dédommage amplement de la prophétie qu'il a faite sur elle, que des esprits chiffonniers prétendent à regréter et qui ne se réalisera jamais !

On a toujours raison de dire que « nul n'est prophète en son pays » et que l'avenir est à Dieu.

4°) — Napoléon Bonaparte lui-même, qui avait dans l'île d'Elbe une garde de ses hommes, s'entretenait souvent avec eux de la petite patrie et leur parlait de C. Colomb, leur compatriote. Il avait eu l'intention d'ordonner qu'on écrivit l'histoire de C. Colomb, mais le désastre de Waterloo empêcha la réalisation de ce projet. Il ne faut pas oublier que Napoléon a été conçu Ajaccio, où nos pères, Charles Bonaparte, a rempli les fonctions de secrétaire de Paoli. C'est à Corte que la famille Bonaparte a appris que C. Colomb était né à Calvi par le mariage avec Paoli et la famille Arrighi.

Napoléon s'intéressait particulièrement à Calvi, où il se rétugia en mai-juin 1793.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 53

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

— Et c'est moi, vous entendez, c'est moi-même, poursuivit Diogène négligeant la menace, qui la ramènerai à son père quand il en sera temps, cela je le jure par saint Baudi, mon patron !

Tout ce que la haine peut amasser de rancune et de désir de vengeance s'accumulait dans le cœur de Soutemberg, mais que pouvait-il ?

Il était pris au piège et les mots d'insulte qui lui venaient aux lèvres n'avaient même pas le pouvoir d'entamer la sérénité de son adversaire.

Alors, étouffant un dernier juron, celui qui aspirait à être le maître de la Hollande, quitta durement la chambre et, accablé dans la rue, se sauva comme un voleur...

— Prends garde ! dit la jeune fille à Diogène, dès qu'elle fut assurée qu'ils étaient seuls tous trois, cet homme le haït mortellement et le fera assassiner s'il ne peut le faire lui-même.

Et comme Diogène sourrait, elle ajouta la farouche :

— Oh ! je le hais au moins autant qu'il le hait ! Il est cruel et lourbe ; c'est le diable en personne !

— Cruel et lourbe ! oui, fit Diogène. Et soulevant ses longs épaules en un geste d'impatience contre le destin plus fort que lui, il ajouta avec une mélancolie qui n'était pas dans son caractère :

— Et pourtant, à l'en croire, une jeune fille pure et charmante l'aime assez pour oublier ses crimes et lui confier sa vie !

« Les femmes sont d'étranges créatures, ma fille, couchat-il, et c'est sage philosophie que se tenir éloigné de leur chemin.

XXV
A L'AFFUT

En quittant la maison en ruine où il venait de recevoir la plus sanglante humiliation qu'il eût jamais connue, Soutemberg se heurta à Nicolas, suivi de près par Jean.

Tous les deux étaient trop préoccupés des nouvelles qu'ils apportaient pour remarquer le bouleversement et la fureur de leur chef.

— Nous vous cherchions Jean et moi, commença Nicolas, car nous avons à vous parler sans retard.

— En ce cas, allons à la cathédrale ; si j'en sûre qu'elle soit, nous y serons encore mieux que dans cette demeure où les murs ont des oreilles, et où des regards curieux surglissent derrière toutes les fenêtres.

« Jean restera ici, ajouta-t-il, et surveillera notre gredin qui va sortir, avant peu, de cette maison.

— Suivons-le où qu'il aille, Jean, en ville ou hors ville, et rejoignez-nous à Rynwich aussitôt que vous le pourrez pour nous faire connaître ce que vous aurez découvert le concernant.

Le degel n'avait pas encore commencé de fondre le verglas bien qu'on sentit un léger changement dans l'atmosphère. Les deux hommes, la différents à la température, gagnèrent à grands pas si rapidement, qu'il arrivèrent bientôt devant la vieille bâtisse, les premiers environ avaient quitté le porche pour rejoindre leurs quartiers pour la nuit.

— Eh bien ! voyons, qu'y a-t-il ? demanda Soutemberg.

Il s'était laissé tomber sur un banc de bois et sa main fiévreuse et tremblante se posa sur le bras de son complice.

— Ce qui pourrait arriver de pire ? Je viens de voir mon regredin en conversation intime avec mon père !

— En ce cas, allons à la cath

avec sa mère, ses frères et sœurs, aspirés de son parrain, M. Laurent Giuliega, pour échapper aux embûches dressées par les partisans de Paoli, Sidoux aux Anglais, et on peu après le futur Empereur des Français s'embarqua pour Marseille.

Il est certain que le grand Napoléon, à qui rien d'humain n'était étranger, ainsi que Gabil, ne l'avait reçu « sous les fleurons, accueilli, et aimé de toute la famille, pour le rendre l'hommage qui lui revient et d'ajouter : « Ah ! Bastiais, Paoli a vu encore de plus de la Corse. »

(A Suivre)

Au Conseil Général de la Corse

CONSEIL GENERAL DE LA CORSE
(Première Session de 1930)

Le Conseiller général soussigné, ému le vœu qu'une subvention de 15.000 fr. soit accordée pour recherches d'eau au hameau de Grammagiola de la commune d'Evisa qui est dépourvu d'eau.

Signé : F.-M. ALTIERI.

Le Conseiller général soussigné, ému le vœu qu'un crédit de 20.000 francs soit accordé pour continuer la réfection de la chaussée du Chemin vicinal N° 2 d'Evisa à Revacoja.

Signé : F.-M. ALTIERI.

Les Conseillers généraux soussignés,

Considérant que le chemin s'intéressant N° 33 de Pino à Canari, par Barrettali est le prolongement naturel de la route départementale N° 6 de Santa Severa à Pino par Luri, que ce chemin est suivi par le service postal du Cap-Corse.

Emettent le vœu que le dit chemin soit classé dans le réseau des routes départementales et prient l'Assemblée départementale d'inviter l'Administration compétente à effectuer d'urgence les formalités réglementaires en vue de ce classement.

Signés :
F.-M. ALTIERI, Joseph ALTIERI.

Les Conseillers généraux soussignés,

Emettent le vœu que la partie de la route nationale comprise entre Ghisonaccia et Ghisoni, soit mise d'urgence en parfait état, cette portion de route étant parcourue journellement par les lourdes qui se rendent du Nouvel Hôtel Napoléon Bonaparte au Golf construit spécialement pour eux à Ghisoni.

Signés :
Comte Hector de BEARN.
Joseph ALTIERI. F.-M. ALTIERI.

La Foire de Francardo

PROGRAMME DE LA FOIRE

31 mai : Fête religieuse, course d'ânes, course dans le sac, jeux divers dans le pré, en espèces.

1er juin : à 9 heures, concours de bœufs reproducteurs. 1.500 francs de prix divers par l'office départemental de l'élevage. A 10 heures, concours des animaux de basse-cour, salle de la foire ; à 14 heures : course de bicyclettes ; itinéraire : Francardo, gare de Corte, Corte et retour. Prix : 400 francs. Droit d'inscription, 25 mai, à 18 heures. Les coureurs pourront prendre connaissance des conditions du concours au bureau de la foire.

2 juin à 9 heures : concours de chevaux, juments, mulets. Prix : 1.500 fr., dont 1.000 fr. par le service agricole départemental.

A 16 heures, courses de poneys et de chasse course.

3 juin à 9 heures : concours de bœufs de labour, vaches laitières, volailles, légumes et fruits. Prix : 1.000 francs. A 14 heures, concours de chiens, lapins, marchandises variées. Prix : 1.500 francs.

5 et 6 juin : continuation de la foire exposition.

Tous les jours, lui et courant. Les prix en espèces seront distribués le jour du concours ou avant la clôture de la foire.

Les diplômes seront envoyés ultérieurement par les soins du comité de la foire.

Tous prix non réclamés dans le délai de 15 jours seront acquis au Comité de la Foire.

DERVES BERVET
YEUX :: NEZ
GORGE :: OREILLES
13, Boulevard Paoli, — Bastia
Téléphone : 126.

ÉCHOS

Billet Parisien

Le périple mystérieux de la flotte et de son fourreur autour d'Igny reconnaît fort à moi de ces blagues que les Gaulois aiment à ridiculiser pour le monde.

Un fait paraît acquis : les deux fourrures se sont échappés d'une ménagerie située rue des Installations et il est probable qu'ils ont rejoint dans l'exclusive du Grenelle les milliers de cadavres de bestiaux noyés dans la catastrophe.

Mais ne vous arrêtez pas de lire aux Agenois ou de l'écrire dans un journal de la région. Chacun soutient, là-bas, que la flotte se promène par monts et par vaux jetant la terreur partout où elle passe.

Personne, cependant, n'a encore surpris sa présence. Si par hasard un cheval hennit après le jour toute, le paysan pâlit :

— Vaqui le flotte !

Sa femme se signe et la nuit se passe en prières. Le brademain, l'homme mélira quelque chevreau à l'attache à l'orée du bois pour détourner de ses propres un l'appétit de la terrible vagabonde.

Les traînes des campagnes isolées s'arrêtent jusqu'aux petites cités. Des classeurs, armés jusqu'aux dents, veillent sur les remparts après le couvre-feu. Parfois, un coup de pétoire ébranle le silence pesant de la nuit ainsi que les nerfs des habitants. D'autres, avec mille précautions et précédés de chiens impressionnés qui montrent la queue entre les jambes, poussent une reconnaissance sur les routes désertes. A l'aube, ils reviennent bredouilles et superbes, car, disent-ils, ils ont bien failli rencontrer le four.

J'attends avec impatience la prise de la flotte d'Agen pour contempler sa photographie. Elle doit ressembler bigrement à la tigresse de Marseille !

Gabriel Bucco.

Les Services Maritimes de la Corse en 1842

Le service des paquebots de l'Administration des Postes sur la Méditerranée, qui avait ses bureaux quai de Rive-neuve à Marseille, était confié à un comité composé de : MM. Emmanuel Morel, O., capitaine de vaisseau, directeur du service ; Meissard O., ingénieur de marine ; Varagnat, ordonnateur du service.

Deux paquebots de la force de 160 chevaux étaient affectés au service de la ligne du Levant ; ils portaient les noms suivants :

Doula, Eurotas, Leonidas, Lycurgue, Meuler, Minos, Périclès, Rhamnes, Xenomédre, Xénotris, Tancrède, Télemaque.

La ligne directe de Marseille à Alexandrie était assurée par six paquebots de 220 chevaux : *Alexandre, Cairo, Egyptus, Lazare, Galets, Nil.*

Enfin, trois paquebots de 120 chevaux faisaient le service entre Marseille et la Corse : c'étaient *l'Alcyone, le Badin, le Napoléon.*

Le service était partagé en deux lignes :

1° Marseille-Bastia : départ de Marseille, le mardi à 9 heures du matin, arrivée à Bastia le mercredi à 11 heures du matin ; retour de Bastia le vendredi à 9 h. du matin ; arrivée à Marseille le samedi à 11 heures du matin.

2° Ligne d'Ajaccio : Départ de Marseille, le vendredi à 9 heures du matin ; arrivée à Ajaccio le samedi à 7 heures du matin ; départ d'Ajaccio, le mardi à 10 heures du matin ; arrivée à Marseille, le mercredi à 5 heures du matin.

Prix des places pour Ajaccio et Bastia : 1re classe, 50 frs ; 2me classe, 30 frs ; 3me classe, 15 francs. Enfant de moins de 10 ans, moitié place.

Prix du transport des voitures : 60 frs, voitures à quatre roues : 40 frs, voitures à 2 roues.

Transport des chiens : 10 francs par chien.

Transport des matières d'or et d'argent : or, 0,70 par 100 frs ; argent, 0,25 par 100 francs.

Les voyageurs jouissaient du transport gratuit des bagages dans les proportions suivantes : 100 kgs en 1re classe ; 50 kgs en 2me classe ; 30 kgs en 3me classe. L'excédent de bagages, 0,50 par 10 kgs.

Le service de la poste était fait par un restaurant établi à bord et aux prix suivants : 4 fr. par jour pour un passager de 1re classe ; 4 frs par jour pour un passager de 2me classe. Les passagers de 3me classe traitaient de gré à gré avec le restaurateur.

Le service des stations était assuré à Bastia par M. Conte, et, à Ajaccio par M. Desnoyers.

(Le Courrier Marseillais)
de 1842

Nouvelles diverses

Belgrade, 29 mai. — Le roi de Yougoslavie a signé la ratification des protocoles de La Haye et des accords de Paris relatifs aux réparations orientales.

Paris, 29 mai. — Le Président de la République, accompagné du lieutenant-colonel Rüpier, de sa maison militaire, a visité ce matin la Foire de Paris.

La Paz, 29 mai. — On annonce qu'à la suite des désaccords survenus entre lui et certains membres du cabinet, le président Frias a résigné ses fonctions.

Un Conseil des ministres réuni mercredi dernier a pris acte de cette décision que le président a déclaré irrévocable.

Londres, 29 mai. — On annonce officiellement que l'état de Georges V s'améliore rapidement. Le comité n'établissement n'a plus qu'une question de jours.

Londres, 29 mai. — Le Gouvernement britannique a approuvé la construction du tunnel Calais-Douvres. Voici comment sera effectué le passage : Les trains seront acheminés sur des bacs à Londres, où ils seront remis sur des rails. Steiner qui prendra ce retraite va à Londres pour être.

Londres, 29 mai. — L'ex-Régent de Bagdad annonce que le roi Fayçal quittera l'Irak dans le courant de la semaine prochaine pour visiter l'Europe.

New-York, 29 mai. — On a inauguré un gratte-ciel de trois cent-neuf mètres.

Paris, 28 mai. — M. Doumergue s'est fait représenter au banquet de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

Londres, 28 mai. — Un communiqué officiel annonce que les médecins ont constaté visite ce matin au roi dont l'état de santé s'est amélioré.

Nice-York, 28 mai. — A la suite d'un brouillard atterrissage une jeune aviatrice de 17 ans, Marguerite Ferguson, s'est tuée à Spring-Gobandes.

Au sommet d'une des collines qui dominent Liège et d'où les canons belges arrêtèrent les divisions allemandes, cependant qu'Anglais et Français accouraient à marches forcées, sur la plus haute de ces cimes où l'ardoin élève une première protestation contre la ruée des barbares, tandis que lombardi, dans la plaine, les premiers morts pour la cause de la Liberté et de la Paix, la terre est déjà mêlée. De hauts contre-forts s'apprêtent à donner un clair démenti vers le ciel un monument grandiose qui va l'orgie, et qui, d'ici peu, des hauteurs de Cointe, dominera les Marches du Bhin.

Une splendide Rotonde s'élèvera d'un côté, et, de l'autre, une immense galerie à colonnades où chaque peuple aura son pavillon, orné des plus précieux souvenirs : ces souvenirs évoqueront les heures de souffrances et de gloire des Alliés.

La place est si bien choisie pour cette œuvre si utile du Souvenir, que, de toutes parts, les Alliés ont répondu à l'appel qui leur a été fait sous le patronage de Sa Majesté Albert Ier de collaborer à cette horde à jamais dressée contre la barbarie et pour la paix future.

Les plus lointains alliés : Roumains, Polonais, Scheco-Slovaques et même Chinois, Siamois, Brésiliens, Boliviens et Cubains ont envoyé des souscriptions importantes.

A l'heure actuelle, l'assiette complète des bâtiments avec la tour centrale est achevée.

Les travaux de la Basilique dont le devis s'élève à près de six millions commenceront le 15 juillet. Ceux du monument civil Oluce de Charité et Institut de Croix-Rouge) dont le devis s'élève à quatre millions seront mis en œuvre le 15 septembre. Les uns et les autres se front continués sans interruption. La pierre choisie est la pierre blanche de Bourgogne.

Chacun, ici, sera à cœur que la France, quelque artisan de la Victoire, ait soit pas moins bien représentée que ses autres Alliés au *Mémorial Interallié* de Liège.

Or, pour compléter la participation de la France à cette œuvre grandiose, il reste encore à réunir 193.686 francs.

C'est pourquoi le Maréchal Pétain, qui a pris la succession du maréchal Foch comme président du Comité exécutif du *Mémorial Interallié, s'adresse à tous et demandant un effort efficace pour réunir le million que doit fournir la France.*

Le Secrétariat du *Mémorial*, 175, boulevard Saint-Germain, à Paris, reçoit les dons.

Dans de nombreuses villes de province, des comités sont également chargés de faire appel à la générosité publique.

Les dons sont également reçus à tous les guichets de la Société Générale.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

NONZA. — *Mariage.* — Ces jours derniers ont eu lieu en l'Eglise Sainte Julie de Nonza les obsèques de Mme Pierrette Marie Françoise, née Paoli, décédée à l'âge de 88 ans.

Cette vénérable nonagénaire, issue de l'honorable famille Pasbourcel, était le vrai type de la femme corse. Modeste, bonnête, charitable, active et bonne chrétienne, aussi jouissait-elle de l'estime générale.

Après la mort de son époux et de sa fille Mme Martinozzi, elle se dévoua avec un amour sans bornes à l'éducation et à la formation de ses chers petits enfants orphelins en bas âge qu'elle aima comme ses propres enfants.

Cloisée depuis de longs mois sur un lit de souffrances, elle endura ses infirmités et ses épreuves avec une résignation chrétienne.

Les habitants de Nonza ont tenu à rendre un ultime témoignage d'affection et de douloureuse sympathie à cette vénérable nonagénaire en assistant à ses obsèques.

La cérémonie funèbre a été présidée par M. le curé doyen Morazzani-Pietri assisté de M. le Curé Canale d'Oletta.

Le deuil était conduit par M. le Maire Paoli-Pietri, par MM. les Capitaines Pedovani, Franceschi, ses neveux germains et par MM. Martinozzi et Laparsi, ses petits enfants et parents.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille de Mme Pierrette.

Nous adressons aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

Le "mémorial interallié"

ERSA. — Nous avons appris avec un sentiment de tristesse la mort de notre excellent ami, M. Jean Franceschi, décédé à l'âge de 85 ans décoré de la médaille de 1870.

Ce vénérable octogénaire était une de ces belles figures qui inspirent l'estime, la confiance et le respect. Cœur noble et généreux, ami sûr et dévoué, sa mémoire restera longtemps en bénédiction parmi la population publique à Ersa et dans toutes les communes du canton de Rogliano.

Chef garde-pêche d'abord, conseiller municipal ensuite, et fonctionnaire enfin, il remplit avec droiture, zèle et dignité, et quitta toujours avec autant de dévouement que de probité de ses délicates fonctions.

Les obsèques de cet homme de bien célébrées en l'Eglise Sainte Marie d'Erso ont été imposantes. La foule considérable de parents et d'amis accourue de toutes les communes du canton disait par son recueillement le vide immense que laisse cet homme sage et droit.

La cérémonie funèbre a été présidée par M. le Curé-Doyen Morazzani-Pietri, cousin germain du regretté défunt.

La messe de requiem a été chantée par les Chantres de la Paroisse.

Le deuil était conduit par Mlle Angèle Franceschi, sa fille, et par ses parents Lorenzi, Franceschi, Antoni et Morazzani-Pietri.

Aux familles atteintes par ce deuil, nous adressons nos condoléances attristées.

Dans les groupements

Société Cyrnos St Hubert

La Société des Chasseurs « Cyrnos St Hubert » réunie en séance ordinaire le samedi 24 mai 1930 :

Considérant que le gibier disparaît de plus en plus d'année en année et que la principale raison de cette disparition est à rechercher dans le braconnage en temps de chasse prohibée, décide d'agir avec la plus grande énergie pour qu'une répression implacable de ce braconnage soit exercée. Elle demande, à ce propos, qu'une surveillance efficace soit aussi exercée par les agents de la force publique donnant qualités et en qui ils placent leur confiance la plus absolue.

D'autre part, les Sociétaires, après avoir entendu la lecture du vœu formulé par M. Pancrazi, industriel à Corte, paru dans le Bulletin des Procès-Verbaux des Délibérations de la Chambre d'Agriculture de la Corse et ayant trait à la création d'une brigade mobile spéciale en vue de réprimer le braconnage dans les rivières et dans les bois :, déclarent donner à ce vœu leur plein assentiment.

Ils adressent à M. Pancrazi leurs bien sincères remerciements et se déclarent prêts à favoriser, de leur côté, une lutte sans merci contre le boicheisme cynégétique qui, s'il n'est enrayé à temps par une répression raisonnée et ferme ne tardera, sûrement à la disparition du gibier dans nos régions autrefois si giboyeuses et aujourd'hui quasi désertes.

LE BUREAU.

CABINET DENTAIRE
M^me ROPHE - PULLIAT
Chirurgien - Dentiste
32, Boulevard Paoli, 32
Reçoit tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 heures
Samedi après-midi excepté)

INFORMATIONS LOCALES

Memento

30 MAI 1930 : *Saint-Ferdinand.*

30 mai 1857. — Le Sénat de Gênes ayant ouvert une Lice de Gambiani était un des plus grands coureurs des Balkans, et qu'il avait pris la village de son nom. La Casabianca, nommé à Francois Fiorati, gouverneur en Corse, de faire échapper le père de Lyce-Jacques de Casabianca.

Cet ordre fut en cutt immédiatement, car Jacques était précurseur de Fiorati.

Le match C.A. Paris contre E.F. Bastia

Hier le C.A.P. a battu l'Etoile Filante par 8 buts à 1.

Que fera dimanche le C. A. B. contre la grande équipe parisienne ?

Les billets sont en vente à partir d'aujourd'hui chez :

Grand Café Riche, Place des Platanes
Bar Baptiste, Nouveau Port.
Bar de la Marine (Vendasi) Vieux port.
Bar de l'Ombrage, Bd Auguste Gaudin.
Bar de l'Opéra, 8, rue de l'Opéra.
Bar « Brise de Mer », promenade des quais.
Select Restaurant (Oliva frères), Bd Auguste Gaudin.
« Chic Saloon » (Lorenzi, Av. Carnot
« Saloon Albert Ier » (Orsini) B dAlbert Ier.
Maîtes, Coiffeur, Bd du Palais.
« Kedak Sports » (Silvestri) Bd Paoli.
Canazzi Pierre, Epicerie Fine, Bd Paoli.
Lorenzi Victor (Assurances), 33, rue de l'Opéra.

Prix des places : Militaires et enfants : 4 francs ; Pelouses : 8 francs ; Tribunes : 15 francs.

Pour la location des tribunes, s'adresser exclusivement chez M. Silvestri, Kodak-Sports.

Variétés

Etre mauvais, c'est sans doute un honneur appréciable, mais c'est surtout une charge publique très délicate. Pour faire bonne figure il ne suffit pas de s'occuper sérieusement des intérêts des personnes, mais il faut aussi songer aux animaux qui sont très utiles à l'homme, en ce qui concerne ses divers besoins. Tout le monde connaît ces animaux, et il est inutile de les nommer à chaque instant.

Mais les protégé-t-on assez ? Non. C'est ici que l'autorité locale doit agir. Elle doit exiger que tous les animaux domestiques soient à l'abri des mauvais traitements et que les oiseaux utiles ne le soient pas moins. Or, cela n'a pas encore lieu. M. le Préfet, daignez bien nous venir en aide ; nos campagnes le réclament impérieusement : prier donc MM. les maires de vouloir bien faire respecter la loi Grammont.

Nous savons bien. M. le Préfet, que vous pouvons compter sur votre entier dévouement en ce qui concerne les animaux utiles, et nous vous en remercions d'avance.

MM. les Maires, prenez donc votre rôle au sérieux et dites à vos subordonnés que désormais les animaux utiles devront être respectés.

De notre côté, si vous faites œuvre utile, nous vous apprécierons avec plaisir toutes les sanctions qui s'imposeront, ainsi que toutes nos félicitations.

Ensemble, nous relèverons à la fois la nature et notre agriculture.

Il faut donc avouer que notre avenir, sous des apparences très modestes, sera réellement grandiose et belle.

MM. les Maires, vous êtes pour quelque chose dans cet avenir, nous en sommes sûrs, et nous attendons avec confiance votre précieux concours.

Le combat que nous menons honore beaucoup l'homme car nous nous plaçons surtout sur le terrain social et humanitaire.

J.-M. FONTANA, 13, rue Napoléon.

De passage

M. Paul Heim, Directeur de la Société Distil, la Grande Distillerie Strasbourgeoise S. A.

Au Port

Le yacht danois à moteur « Talfon » est arrivé à Bastia venant d'Egypte. Il appartient à M. Solver, Capitaine armateur Copenhague, Alexandrie.

Notre Courrier

La distribution du courrier de vendredi, mardi et d'avant-hier mercredi n'a pu être faite que le lendemain, les lettres furent le service entre Marseille-Marseille et Nice-Bologne ayant manqué le train.

Pauvre pays !

Avis Officiels

PRIX DE VENTE DU PAIN

Par arrêté en date de ce jour de M. le Maire de la Ville de Bastia, le prix du pain est fixé à 2 frs 15 à 2 frs 45 à dater de samedi 31 mai.

Communications

SOCIETE DES STENO-DACTYLO-COMPTABLES DE LA CORSE

Concours départemental d'enseignement technique sous le patronage de l'Union des Comptables du Midi de la France et de l'Institut S. de France le dimanche 15 juin (5.000 francs de prix).

Epreuves des praticiens : Comptabilité : 1er prix : 500 frs ; 2me prix : 300 frs ; 3me prix : 200 frs. Sténographie : 1er prix : 400 frs ; 2me prix : 250 frs ; 3me prix : 100 ; Dactylographie : 1er prix : 400 frs ; 2me prix : 250 frs ; 3me prix : 100 frs ; Comptabilité : 1er prix : 300 frs ; 2me prix : 200 frs ; 3me prix : 100 francs.

Epreuves scolaires : Sténographie : 1er prix : 300 frs (2me prix : 200 frs ; 3me prix : 100 frs. Dactylographie : 1er prix : 300 frs ; 2me prix : 200 frs ; 3me prix : 100 frs ; Dessin industriel : 1er prix : 200 ; 2me prix : 150 frs ; 3me prix : 100 francs. Alsitage : 1er prix : 200 frs ; 2me prix : 150 frs ; 3me prix : 100 francs. Alsitage : 1er prix : 200 frs ; 2me prix : 150 frs ; 3me prix : 100 francs. Travaux de forge : 1er prix : 200 frs ; 2me prix : 150 frs ; 3me prix : 100 francs.

Les épreuves du concours ont lieu à Bastia, Ajaccio, Corte, Calvi, Bonifacio, Sartène, Porto-Vecchio, Ile-Rousse, Propriano, Cervione, Vescovato, Borgo, Lucciana, Furiani, Biguglia, Aleria, Solenzara, Zonza, Levie, Sainte-Lucie de Tallano, Olmeto, Olmeto-Plage, Grossa, Zicavo, Petreto-Bicchisano, Tallano

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 12-02.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire de l'Hôtel de FRANCE à Bastia.

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 11 h
Vendr. 23, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 20 heures.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930
DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 11 h
Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h

COMPTOIRS
Généraux de la Corse
PRODUITS METALLURGIQUES
FERS, ACIERS, METAUX, RONCES, GRILLAGES, Fils de FER
FABRIQUE
de Perrosmeria pour bâtiment
grilles, balcons, entourages en fer
Outillage et machines agricoles — TAILLANDERIE —
Charrues, herses, faucheuses, *batteuses*, moteurs, alambics, pressoirs et fouloirs.
Presses et broyeurs pour olives
Outillage pour travaux publics
Outillage et fournitures pour autos, cantons, etc...
Ressorts de toutes marques, assortiment complet, clouterie, boulonnerie, visserie, appareillage électrique, ustensiles de ménage en fer blanc, fer battu, émaillé, zinguerie, ferblanterie, chaudronnerie.
PEINTURES, couleurs, vernis, laks, mastic, pinceaux, brosserie, produits de nettoyage et d'entretien, etc...
Assortiment considérable
Organisation
et prix spéciaux pour le gros
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9 et 21, *Rue de l'Opéra* — BASTIA
forges et ateliers de construction :
Chemin de Paratojo

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
5, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 3-41.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement à proximité de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec prompts expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

Menuiserie - Ebénisterie - Charpente
François GAMBARANA
Boulevard de Toga - BASTIA
EXECUTION de tous TRAVAUX
PORTES — FENETRES — PERSIENNES — PARQUETS EN SAPIN (bois du Nord) — HETRE ETUVE — CHENE — CHAMBRALS, etc...
TRAVAIL SOIGNE
AGENCEMENT DE MAGASIN — DEVANTURES — ESCALIERS DE TOUTES SORTES — CHARPENTES EN TOUS GENRES — MEUBLES DE TOUS STYLES SUR COMMANDE.
EXPEDITION A L'INTERIEUR

MAGNETOS
Tous réparés à parfaitement chez le spécialiste
RAITERY 150 Rue Sainte Marseille

Au BONHEUR des DAMES
Madame GUASCO
13, BOULEVARD PAOLI
Toutes les semaines :
GRAND CHOIX
DES DERNIERES NOUVEAUTES DE PARIS
TRANSFORMATIONS — REPARATIONS
Spécialités de Deuil
PRIX MODERES

31 Mai au 7 Juin 1930
Foire Exposition de Francardo
AGRICULTURE - INDUSTRIE COMMERCE

Papeterie du Petit Bastiais
8, boulevard du Palais — BASTIA
S'IMPOSE
CARNETS — AGENDAS PORTE-PLUMES
Grand stock de Cahiers de dessins en réclame : 0 fr. 10.

STÉNO-DACTYLO
Diplôme JAMET-RUFFEREAU

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom

PHOSCAO

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

Pendant les convalescences
L'usage du QUINIUM LABARRAQUE à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas suffit en effet pour rétablir en peu de temps les forces des malades les plus anémiés. Il est également nécessaire contre les accès de fièvre les plus tenaces. Aussi les personnes faibles, débilitées par la maladie, le travail, les excès, les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards, affaiblis par l'âge ; les anémiques, les surmenés doivent prendre du vin de
Quinium Labarraque
Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
Dépôt : Maison FRERE 19, rue Jacob, PARIS
Vente en détail : dans toutes les Pharmacies.

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)
DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
Est de temps immémorial la recette classique
contre :
LA GRIPPE
LES RHUMES
les BRONCHITES
ET LES CATARRHES INTESTINAUX
Au premier frisson, aux premiers maux de tête, prenez un verre de Rhum St-James
IL RÉCHAUFFE
STIMULE, DÉSINFECTE
et, grâce à son extrême pureté,
NOURRIT VRAI
L'effet remarquable produit et sans exception dans tous les cas de grippe, rhumes, bronchites, catarrhes intestinaux, par le Rhum St-James, est dû à ses propriétés spéciales, à sa pureté et à son extrême richesse en principes nutritifs.
Le Rhum St-James est le seul qui ait été reconnu par les Médecins comme pouvant être pris sans inconvénient par les personnes atteintes de maladies de poitrine.
Le Rhum St-James est le seul qui ait été reconnu par les Médecins comme pouvant être pris sans inconvénient par les personnes atteintes de maladies de poitrine.

Lire.... c'est entendre
Dans ce nouveau récepteur de T.S.F. il suffit du moindre effort pour faire apparaître en face d'vous toute la scène de la station émettrice, et l'entendre en même instant.
Comme tous les appareils Ducretet, ce dernier modèle peut fonctionner avec le dispositif d'alimentation sur le secteur qui supprime piles et accus.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 2 Rue du Palais, BASTIA

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS
EMPLOYEZ la LYNXOLINE
l'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Cy, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.71
Représentant d'industries mécaniques et électriques
pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villas, Corte.
POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PIETRI GUASCO,
Villa Marthe, BASTIA

MAISONS
Pour LA REVUE PRATIQUE DE L'HABITATION et du FOYER
Editor successeur de Jardins et Dames Corse
Adresser les mandats, lettres et les annonces à l'Editeur, 26, rue Saint-Sulpice, Paris (6e)

Grand Magasin
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

ASSUREZ-VOUS à la
Cie ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurés par le nouveau contrat " MIXTE CUMULÉE "
Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accident.
Assurance avec ou sans dommages en cours
Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

53e ANNEE — N° 105
85 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
85 centimes
SAMEDI 31 MAI 1930
DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION
9, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 4.02
BUREAU A PARIS
31, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 47-47
ABONNEMENTS
Corse ... 10 | 22 | 42
Continent ... 17 | 33 | 64
Etranger ... 25 | 50 | 100
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITE
La publicité entre locale est reçue aux Bureaux du Journal, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
00263
BIBLIOTHÈQUE

Les Tarifs Maritimes
A propos d'un incident

De l'incident de la réception de l'*Ile de Beauté* à Bastia, la principale signification à tirer est celle de la mésentente et sensible des tarifs maritimes. On ne les supporte pas.On n'est pas décidé à les supporter. Au surplus, les vœux du conseil général en cette matière, émis par rapports par M. le Sénateur-Maire de Sartè à la demande de l'assemblée, qui les a également mises à l'unanimité, sont très modérés. Ils sont justes parce qu'ils tiennent compte des intérêts de la masse des usagers, mais aussi parce qu'ils sont aussi modérés que possible du point de vue de l'Etat.

Si l'exploitation actuelle donne lieu à un déficit de 15 millions, d'abord il n'est pas prouvé que ce déficit est excessif tant donné qu'il s'agit d'assurer la liaison d'un département français avec l'ensemble des départements continentaux, *mais il faut bien insister sur ce point que* je ne sont nullement nos exigences en matière de types, d'horaires et de vitesse qui occasionnent ce déficit de 15 millions.

Le gouvernement, en subi d'une politique nationale qui d'ailleurs se justifie pleinement, n'a-t-il pas pris la décision de renforcer les services maritimes d'Afrique du Nord, notamment en vitesse ? Cela va donner lieu au lancement de nouvelles unités qui vont pouvoir donner des vitesses poussées jusqu'à 24 et 27 nœuds à l'usage courant. En d'autres termes, on tend à réaliser la traversée Nice-Marseille en une seule nuit. On se doute de ce que ce progrès considéré comme absolument indispensable, va coûter au Trésor, car on pense bien qu'il ne sera pas assumé par l'Algérie, ni par les usagers algériens, du fait qu'il s'agit d'une réalisation d'ordre national.

Comme nous sommes en droit d'obtenir les avantages proportionnels à l'importance de notre population, mais surtout nos biens, tous les calculs de repère qui ont servi à justifier, fatalement du reste, le traitement imposé à la Corse, se trouvent annulés.

Mais le déficit, même limité au chiffre très raisonnable d'après nous, de 15 millions, encore une fois n'est pas inpayable à nos exigences, mais à une mauvaise exploitation commerciale et peu importe qu'elle soit le fait de la compagnie ou de l'Etat, souverain en la matière, je prouve ici est qu'une partie du frêt de la Corse, de plus en plus considérable, échappe, à l'importation comme à l'exportation, aux paquebots du service contractuel. Si le service contractuel avait le cinq à six fois plus de souplesse et de rapidité, si tout en ne sacrifiant pas l'élément passager qui est principal, il n'avait pas laissé s'introduire d'autres unités sur les lignes commerciales, nous n'en serions pas à ce point où les recettes ne suivent que de loin, de plus en plus loin, les dépenses.

Nous nous trouvons ainsi bizarrement placés entre deux ordres d'intérêts, contradictoires : d'un côté, notre intérêt, si flatté de la présence sur nos lignes de cargos appartenant à des sociétés privées qui semblent apparemment une vraie lacune puisqu'ils durent, et dont il du savoir, depuis plusieurs longues années ; de l'autre, nous aurions intérêt voir supprimer cette concurrence pour ne ses profits retournés à l'exploitation ferielle d'immeuble la somme du déficit et nous mettraient en meilleure posture pour obtenir des abaissements de prix.

Lorsque nous nous plaignons de ces anomalies, de ces conceptions étroites et devrait plutôt de la rigidité et de l'immobilité bureaucratiques, on nous refuse de volontiers que nous n'y entendons rien. C'est l'histoire des services algériens, qui tout passer huit à coup de 12 ou 20 cents ; personne en Algérie ne se serait risqué à suggérer un pareil bond à avant sans se faire moquer de lui.

Il n'est un peu notre histoire à nous, à ce on ne se faisait pas faute de reprocher avec une certaine insistance d'avoir agi un type de luxe comme *Ile de Beauté* et au lieu d'assurer les frais de ce appelait en le plaçant sur les lignes de ce qui sont à la fois commerciales et artistiques, on imagine pour lui un luxueux de par luxueux nautique qui a huit années sur dix de provoquer un déficit un fort que celui qu'il encourait sur les ques ordinaires !

Seulement, cet horaire, dont, encore ce fois, nous souhaitons, sans y croire, il n'existe, il a été désiré par de hauts personnages. Dans leur bonté, l'ayeux Bella et Baudet.

Ainsi *Ile de Beauté* n'a été une erreur de nos représentants qui l'ont demandé que tant qu'on ne s'est pas avisé qu'il pourrait faire du tourisme nautique sur les côtes de Provence, à nos frais si le déficit de 15 millions est dépassé.

Ile de Beauté a été pareillement considéré comme une erreur en tant que paquebot de luxe demandé par la représentation insulaire ; mais le *Général Bonaparte*, plus grand et plus luxueux encore, n'a pas pu constituer une erreur puisqu'il a été le résultat d'une conception particulière, presque d'une fantaisie du regretté M. Alfred Poissonet.

En conclusion, M. Bollin ferait bien de reviser, comme on lui en prête l'intention, énoncer d'ailleurs dans des interviews qu'il a données à des journaux du *littoral*, de reviser les tarifs. Qu'il le fasse le plus amplement possible, en dépit de ce que lui diront ses bureaux, eux aussi, ces surtout, par habitude et déformation, sujets à l'erreur. L'exploitation financière du service y gagnera autant que les usagers de la Corse.

P&B

Le "Memorial Day" a été célébré hier avec l'éclat habituel

Paris, 30 mai. — C'est aujourd'hui qu'est célébrée l'une des plus grandes fêtes du calendrier américain, le *Memorial Day*, et dans tous les pays du monde, où reposent des soldats américains tombés pendant la guerre, des cérémonies se déroulent en présence des représentants des Gouvernements.

Des manifestations ont été prévues en France sous les auspices de l'*American Overseas Memorial Day Association*, et M. Maginot, ministre de la guerre, a prié de cette circonstance pour adresser hier un télégramme au secrétaire d'Etat département de la guerre à Washington.

La principale cérémonie parisienne s'est déroulée ce matin, à 10 heures 30 dans l'église américaine, à l'intersection de l'avenue Georges-V et de la rue Pierre Ier, avec les délégations venant du service religieux de l'église Saint-Joseph.

L'ensemble du cortège précédé par une musique militaire française, s'est rendu à l'Arc de Triomphe ; le Président de la République s'est fait représenter par le colonel Goudeketen, de sa maison militaire.

Au service célébré ce matin en l'église américaine de l'avenue Georges V, a succédé au *Memorial Day*, M. de Lage, consul de France, représentant M. Briand.

Le pèlerinage au cimetière américain de Suresnes

Paris, 30 mai. — Au début de l'après-midi, au cimetière américain de Suresnes, a eu lieu le pèlerinage de l'Ambassadeur des Etats-Unis, des délégués de l'*American Legion* et de la Fédération interalliée des Anciens Combattants. C'est le général Walch, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, qui représentait le Gouvernement français.

Après que des gerbes de fleurs eurent été déposées sur les tombes, M. Walter Etter prit la parole pour rappeler le sacrifice des soldats pour la Patrie.

Le banquet à l'occasion de la Foire de Paris

Paris, 30 mai. — Un déjeuner a été offert aujourd'hui par la Chambre de Commerce de Paris, en l'honneur des délégués venant participer à la Foire de Paris.

M. Paul Reynaud, ministre des finances, présidait ; il avait à ses côtés MM. Bellat, ministre des communications, Bonnet, ministre du commerce, Bokanowski, ministre de l'industrie, Loucheur, et qui Abrétil paraît rouloir tout dominer dans ce domaine de la nuit. Le chapeau empanaché de Diogène lui paraît de bonne prise et il l'essaya rouler devant son possesseur obligeant celui-ci à une course folle hors de sa direction.

L'AVENIR DES PORTS DE LA CORSE
Une heureuse intervention de M. Landry

M. Landry, député, vient de recevoir de M. Quesnel, ingénieur en chef du département, une lettre où celui-ci adresse des renseignements demandés aux jours derniers sur les projets de création d'un port-abri à Ajaccio et du mole-abri à Porto-Pollo.

Voici les principaux extraits de cette lettre :

PORT-ABRI D'AJACCIO

La réalisation de ce projet se heurte comme celle de la plupart des projets d'amélioration des ports de la Corse, au fait que nous n'avons pas en Corse de matériel de dragage à demeure, soit au service, soit à des Entrepreneurs du pays : les frais de transport et d'assurance entre le Continent et la Corse sont tels qu'ils *écrasent un projet même important*. Pour sortir de cette impasse il n'y a que deux solutions :

On bien doter le service maritime de la Corse d'un matériel de dragages robuste et mobile (c'est ce qui va être fait d'ailleurs par recours aux prestations en nature, mais le matériel ne m'est pas encore annoncé) ;

On bien grouper ensemble les projets de travaux maritimes de façon à constituer, par leur réunion, un ensemble de travaux de dragages comportant un cube de dragages assez important pour pouvoir amortir raisonnablement les frais considérables de transport et d'assurances du matériel.

Dans ce dernier ordre d'idée, le Service avait offert aux entrepreneurs des travaux de Bastia (M. Venturini et Antoli) de prendre les travaux du port-abri d'Ajaccio, mais ceux-ci n'ont pas accepté cette proposition.

Comme le projet de travaux de ce port-abri comporte l'enlèvement de 600.000 mètres cubes de sable vaseux, si ce ne veut pas attendre pour son exécution que le Service Maritime de la Corse dispose de la drague qui lui a été promise, il convient de prévoir l'enlèvement de ce bloc de matériaux par adjudication, ce qui grève le projet initial le montant est estimé à 400.000 fr. d'une majoration de 115.000 francs à 120.000 francs environ, car en mode de dévasement est *extrêmement onéreux*.

Je crois, en présence de ces faits, qu'il est sage d'attendre la mise à disposition du Service Maritime de la Corse de la petite drague marine qu'il doit recevoir au titre des prestations en nature : si, néanmoins, la Chambre de Commerce d'Ajaccio était disposée à prendre intégralement la charge de la dépense supplémentaire de 115.000 fr. devant résulter de l'exécution des dévasements au rechaudir, je suis tout disposé à reinscrire le projet en conséquence et à le soumettre à nouveau à l'Administration Supérieure. Celle-ci, en effet, ne consentira vraisemblablement pas à prendre à sa charge une fraction quelconque de cette dépense supplémentaire de 115.000 frs à 120.000 frs, car elle ne manquera pas d'arguer du fait que les travaux n'ayant pas un caractère d'urgence absolue, il est préférable d'ajourner leur exécution au moment où le Service Maritime de la Corse disposera de la petite drague marine qui doit lui être livrée au titre des prestations en nature.

PROJET DE PORTO-POLLO

Je fais mettre à l'étude un projet plus modeste comportant la construction d'un môle-abri de 2 m. 50 à 3 mètres de largeur en couronne, 60 m. à 70 mètres de longueur, dont 30 mètres environ par fonds de 2 à 3, de façon à ramener la dépense à un chiffre plus raisonnable : l'emplacement, l'orientation et le mode de construction de cet ouvrage étant à choisir de façon à ce qu'on puisse, dans l'avenir, soit l'allonger jusqu'à des fonds de 6 à 8, soit s'il le faut aussi, l'élargir sur sa rive accostable. De la sorte, nous pourrons aborder plus facilement et plus vite à des réalisations ; j'ajoute qu'il leurs, l'honneur de vous informer de la date d'envoi du nouveau projet à M. le Ministre des Travaux Publics.

L'Ingénieur en Chef

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
ACHETEZ VOTRE PAPETERIE
AU
"PETIT BASTIAIS"

Gisèle Bourdet qui tua sauvagement son mari endormi est condamnée à cinq ans de prison

Paris, 30 mai. — Hier, a comparu devant la Cour d'Assises de la Seine-Inférieure, Gisèle Bourdet, jeune femme de 20 ans, qui assassina son mari, riche marchand de bestiaux.

Le drame se déroula dans la nuit du 7 février dernier. Vers une heure du matin, alors que son mari dormait, la meurtrière lira cinq coups de carabine, rechargeant l'arme chaque fois.

Deux balles abrégèrent le malheureux à la tête, la cervelle fut répandue et la mort fut instantanée. Un bébé de trois mois se trouvait dans la chambre.

L'audience est suivie par une assistance très nombreuse.

Maître Marie, député, pour la partie civile et l'avocat général Pinot, au nom de la Société, réclament une peine sévère.

Maître Campinchi, assisté de Maître Dupont, de Dieppe, fil-in dans « Le Matin », aborde sa plaidoirie.

« Traitant cette cause toute en nuances psychologiques avec cette émotion et cette intuition du secret des âmes qui caractérisent son éloquence, Maître Campinchi plaida l'irresponsabilité de la petite Mme Bourdet et sa démonstration souleva une profonde émotion.

« Les jurés ont écarté le meurtre et retenu les coups mortels.

« Sur une dernière intervention, qui ne fut pas la moins émouvante de Maître Campinchi, la Cour prononça une peine de cinq ans de prison et deux mille francs de dommages-intérêts. »

« Il fallait dit, de son côté, « Le Journal », tout le verbe ardent et subtil de Maître Campinchi pour faire apparaître moins lâche la bête humaine de ce drame assez bête que cruel. »

Kuerten est-il l'assassin de Rose Ohliger et de Scheer ?

Berlin, 30 mai. — Kuerten, l'assassin de Düsseldorf, a subi hier un interrogatoire concernant surtout à l'assassinat de la petite Rose Ohliger et de l'invalide Scheer, un homme de 54 ans.

Ce sont deux crimes dont fut accusé lui d'abord un arrêté du nom de Strassberg, qui se trouve actuellement dans un asile. Strassberg avait été arrêté le jeune âge de détails commençait il a avoué opérer les deux assassinats, mais la police n'a pu découvrir le vrai coupable, car il y a aussi bien des indices pour la culpabilité de Strassberg que pour celle de Kuerten.

Le vampire s'appréhait à commettre un autre crime

Le vampire de Düsseldorf avait déclaré mercredi qu'il était sur le point de commettre un nouveau crime lorsqu'il fut arrêté : il avait déjà caché à cet effet, dans un bosquet aux environs de la ville, deux marteaux enveloppés de vieux journaux.

Des recherches ont été faites sur les lieux, elles étaient restées d'abord sans résultat, mais, hier, des enfants ont trouvé en jouant les deux armes.

Kuerten avait donc dit la vérité.

Est-ce un massage de l'aviateur Saint-Roman ?

Montevideo, 30 mai. — Des enfants jouant sur la plage, près de la ville, ont découvert une bouteille contenant ce message suivant :

Je suis dans l'Amazone. Au secours.
— Saint-Roman.

La bouteille porte une inscription de la Société Bordelaise Vinicole.

La signature du message, comparée à celle d'un autographe de l'aviateur français, qui s'est perdu, il y a deux ans, lors de sa tentative de vol Afrique-Brésil, a rappelé quelques similitudes.

La légation française de Montevideo enquête.

A LA COUR D'ASSISES
La mort tragique du Chinois Wong Chan
L'affaire est renvoyée à une autre session

Nos lecteurs se souviennent du drame qui, le 29 octobre dernier, ensanglanta une fois de plus la Casinca.

Un jaune chinois que son sociabilité et son empressement à rendre service faisait aimer de tous, a été trouvé dans la ferme de Ferri ensanglanté ; il avait été tué par deux coups de revolver.

Les soupçons se portèrent sur le gardien de ferme Albertini Jean ayant mauvaise réputation qui vivait avec lui à la ferme. Il fut arrêté et comparait aujourd'hui devant le jury, accusé de meurtre.

M. Orsatelli, Avocat général, occupe le siège du ministère public.

MP de Montera et Zuccarelli défendent Albertini.

ACTE D'ACCUSATION

Depuis quelques années déjà, le chinois Wong Chan était au service de M. Filippi, gérant du domaine de la Rocie Foncière et travaillait à la ferme de Feni, située sur le territoire de la commune de Soveria. Au début du mois d'octobre 29, Albertini Jean était engagé pour aider Wong Chan dans les travaux agricoles de cette propriété. Les deux ouvriers entretinrent d'abord de bonnes relations et prirent leur repas en commun. Mais des difficultés ayant surgi, ils cessèrent bientôt de manger ensemble, et tandis que Wong Chan conservait les deux pièces de la maison de la ferme, Albertini Jean était contraint d'aller coucher dans le fenil.

Le 29 octobre 1929, vers 10 heures du soir, Albertini Jean se rendait chez M. Filippi et l'informait que son ouvrier Wong Chan venait d'être tué. Le lendemain, le même jour allait avec Albertini et Guidi Toussaint à la ferme de Feni et ils constatèrent que le chinois était près de l'étable à bœufs. Il portait très apparente à la tempe droite une blessure par arme à feu et entrée de 8 mm.

Enfonds sur les conditions dans lesquelles Wong Chan avait été tué. Albertini Jean déclara qu'étant rentré à la ferme de Feni, vers 9 heures du soir, il s'était immédiatement couché, sans voir Wong Chan dont rien ne lui avait révélé sa présence à la maison. Une demie heure environ après, il avait entendu dans un demi-sommeil, la voix du chinois, qui causait avec une personne. Presque aussitôt trois coups de feu avaient retenti. Il s'était alors levé et avait constaté que Wong Chan était tombé près de l'étable et que deux individus s'éloignaient de la ferme. Il avait appelé à voix haute, le chinois, mais n'obtenant pas de réponse, effrayé, il était parti sans songer à porter assistance à la victime ni à avertir ses plus proches voisins. Il n'avait eu aucune idée, se rendre à Quercioli informer M. Filippi de la mort de son ouvrier et quant celui-ci lui avait dit qu'il n'était à la ferme que le lendemain matin, il s'était rendu chez sa sœur où il s'était couché. Le lendemain matin, l'accusé est revenu à la ferme de Feni, et ce fut en sa présence que M. Orsatelli, Avocat général, procéda à l'enquête. Albertini Jean a fait des aveux complets, il a déclaré avoir tué le chinois après une discussion qu'il avait eue avec lui à propos de leurs différends. Il a reconnu être l'auteur des deux coups de feu qui ont atteint Wong Chan dans la maison et un troisième coup qui l'a achevé dehors.

INTERROGATOIRE

M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé ; celui-ci confirme les renseignements fournis sur son compte par les autorités locales et qui tendent à le représenter comme un maraudeur et même comme un voleur de poules et de brebis, surnommé Jean le renard. Une seule fois il a été condamné à trois mois de prison avec sursis pour vol.

Albertini prétende de son innocence. Le soir du 29 octobre, il dormait à la ferme vers 9 heures du soir quand il entendit parler deux personnes dans le bâtiment. De plus, Albertini Jean a été fortement ébranlé de reconnaître que le matin du crime, vers 10 heures, il était entré avec lui sur la voie ferrée à la recherche d'un lièvre à mi-cote. Il a confirmé et est resté que cette arme était la propriété de Wong Chan et qu'il avait remise à ce dernier le jour du crime vers 11 heures du matin.

Mais, ajoute que le chinois avait quitté bien avant cette heure la ferme de Feni, ce rendant n'a été retrouvé ni au domicile, ni en la possession du chinois dont les effets n'avaient point été touchés. Cependant le jeune Albertini Jean était engagé pour aider Wong Chan dans les travaux agricoles de cette propriété. Les deux ouvriers entretinrent d'abord de bonnes relations et prirent leur repas en commun. Mais des difficultés ayant surgi, ils cessèrent bientôt de manger ensemble, et tandis que Wong Chan conservait les deux pièces de la maison de la ferme, Albertini Jean était contraint d'aller coucher dans le fenil.

Le 20 octobre 1929, vers 10 heures du soir, Albertini Jean se rendait chez M. Filippi et l'informait que son ouvrier Wong Chan venait d'être tué. Le lendemain, le même jour allait avec Albertini et Guidi Toussaint à la ferme de Feni et ils constatèrent que le chinois était près de l'étable à bœufs. Il portait très apparente à la tempe droite une blessure par arme à feu et entrée de 8 mm.

Enfonds sur les conditions dans les qu

ne du même calibre que l'arme homicide. Il aie cependant pensé en revoir.

Il en voulait au chimiste qui couchait dans un lit, ayant deux pièces de la future à sa disposition alors que lui dormait sur du foin.

Curiosité Jean Francois ! Le matin du crime, le chimiste et Albertini ont bu ensemble dans un "bistro"; le soir, l'a-t-on revenus l'un après l'autre et est-on entré l'établissement à une demi-heure ou une heure d'intervalle.

Sur la demande de Me de Moubrey, le témoin reconnaît qu'Albertini avait invité à manger avec lui à la ferme deux étrangers qui ont décliné l'invitation, en qui prouve qu'il n'était point d'intelligence criminelles.

Antoine Filippi avait à son service depuis vingt ans les chiens qui couchait dans sa ferme. Il lui avait, disait-il, depuis une vingtaine de jours Albertini, Celui-ci, dans la nuit du 22 mars, vers 19 heures du soir, vint frapper à sa porte et lui annonça qu'on venait de tuer le chimiste.

Bientôt par trois coups de feu, il était sorti, avait vu le chimiste étendu mort et deux hommes fuir.

Il voulait prévenir la gendarmerie mais le témoin lui conseilla d'attendre au lendemain. Le lendemain, en effet, le témoin fit remarquer aux gendarmes une double trace de pas dans la direction de la mer.

M. le Président et M. l'avocat général reconnaît un témoin de n'avoir jamais fait connaître ce détail important qui pouvait accréditer les déclarations de l'accusé affirmant qu'il a eu deux hommes faire dans la question de la mort. Il s'est dit aux gendarmes, exprès l'un d'eux ait pu constater, exprès l'autre, qu'ils aient cru trouver à l'exposition des produits naturels du sol de l'île et aux produits manufacturés dans le département.

L'audience du soir reprend et est gratuite pour les dames conduits par leur mère, pour les porteurs de cartes d'admirateurs et pour les souscripteurs.

Programme de la Foire :

31 mai. — Fête religieuse, courses d'ânes, courses dans le parc, jeux divers dans les prés et rivières.

1er juin. — A neuf heures, concours de juments mulassières avec 1.500 fr. de prix délivrés par l'Office départemental de la Culture. — A dix heures, réception des autorités et visite de la foire. — A seize heures, courses de bicyclettes ; itinéraire : Francardo, gare de Corte et retour, prix : 400 fr., délais d'inscription

Il faut s'abonner pour lire la suite de cet article

ABONNEZ-VOUS

La Foire de Francardo

La foire annuelle de Francardo ouvrira ses portes aujourd'hui 31 mai pour finir le 6 juin prochain.

D'importantes améliorations ont été apportées, cette année, au champ de foire qui comporte sept sections :

1re section. — Bestiaux, moutons, porcs.

2me section. — Chevaux, mulets, ânes.

3me section. — Beurre-œufs, fromage, saindoux, légumes, fruits.

4me section. — Tissus, mercerie, bonneterie, habillement, quincaillerie.

5me section. — Restaurants, cafés.

6me section. — Machines et outillage agricoles, engrais chimiques.

7me section. — Automobiles, motos, cycles.

Les deux halls de l'exposition où sont présentés les échantillons des produits destinés à la vente fonctionneront en permanence toute la durée de la foire. Une partie y est réservée à l'exposition des produits naturels du sol de l'île et aux produits manufacturés dans le département.

L'industrie de cette exposition est gratuite pour les frais conduits par leur maître, pour les porteurs de cartes d'admirateurs et pour les souscripteurs.

Programme de la Foire :

31 mai. — Fête religieuse, courses d'ânes, courses dans le parc, jeux divers dans les prés et rivières.

1er juin. — A neuf heures, concours de juments mulassières avec 1.500 fr. de prix délivrés par l'Office départemental de la Culture. — A dix heures, réception des autorités et visite de la foire. — A seize heures, courses de bicyclettes ; itinéraire : Francardo, gare de Corte et retour, prix : 400 fr., délais d'inscription

Il faut s'abonner pour lire la suite de cet article

ABONNEZ-VOUS

A Travers la Corse

AJACCIO

MORTEL ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Mardi, à 9 h. 45, une voiture automobile conduite par Mme Suzanne Ledig, a traversé devant la Banque de France, rue de la Poste, le commis Antoine Mattei, 52 ans. Par les soins du propriétaire de la voiture, M. Lucciardi, le malheureux a été conduit à l'hôpital civil où il n'a pas tardé à succomber.

230 TOURISTES ALSACIENS A AJACCIO

Le paquebot « Gouverneur-général Tirman » de la Cie Touache, est arrivé à Ajaccio mardi 27 mai à 13 heures. Il avait à bord 230 touristes alsaciens, la plupart de Strasbourg. Ces touristes viennent de faire en Algérie une randonnée que le gouvernement français leur a grandement facilité. Il a été également bien inspiré en voulant leur faire connaître également, ou du moins en donner un aperçu, la Corse. Les touristes sont partis en grand nombre pour les Calanches de Piana et ont regagné la mer à 9 heures du soir. Ils ont été littéralement émerveillés par le spectacle des beautés naturelles de l'île.

Au collège. — M. Jean de Peretti, président de l'association des parents d'élèves, a été désigné pour présider, en juillet prochain, l'inauguration des prix au Collège Fesch. Nos félicitations.

Les Colonies. — Les membres de l'Amicale des anciens coloniaux sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche (et jeu) à 11 heures, au siège social, café de France. Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; congrès de Lorient, envoi d'un délégué.

Au port. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti pour Marseille mardi avec 187 passagers et 33 tonnes de marchandises.

Société nautique. — Samedi 31 mai aura lieu la course croisière Marcio-Propriano organisée par la Société « Le Golfe ». Départ à 9 heures du matin devant le casino. Sont engagés jusqu'ici : *Sonnenir, Dalphine, Mio, Sylvia, Irma, Ehrane, Tommatie, Lucie, René, Angèle*, et *Ondes*, embarcations.

Le retour s'effectuera dimanche entre 17 et 19 heures.

Décès. — M. Jules Antoine Mistrioni, instituteur en retraite, ancien président de l'amicale, bien connu de ses collègues, vient de mourir à 61 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi 29 mai à Mezzavia en présence d'une foule considérable. Nous nous associons aux considérables les plus respectueuses à Mme Vve Mistrioni et à ses enfants, notamment au Dr Mistrioni, d'Ajaccio.

Vaccinations. — Les séances de vaccinations et revaccinations antivarioliques auront lieu à la mairie d'Ajaccio, le jeudi de chaque mois, de 9 à 11 heures du matin.

Cortèges funèbres. — Le maire rappelle que seuls sont autorisés à circuler en ville les cortèges funèbres comportant les corbillards du service municipal. Les transferts à l'intérieur par voiture particulière ne doivent en aucun cas donner lieu à un cortège.

Indépendamment de la contravention dont sera passible le transporteur le contrevenant de la monopole des Pompes funèbres sera en droit d'assigner celui-ci en dommages-intérêts.

A l'Officiel

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Tomasi Paul-Auguste, ramilat civil, a été nommé préposé des Douanes à la direction de Lille.

M. Leca Joseph, ex-adjudant-chef de la section de télégraphistes coloniaux, a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine, en qualité de garde principal stagiaire des forêts.

M. Benedetti Mathieu, adjudant-chef au 1er régiment d'artillerie coloniale, a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine, en qualité de gardien stagiaire des services pénitentiaires.

M. Foata Joseph, ex-adjudant-chef du 6e régiment de hussards, a été nommé polefrenier de 6e classe au dépôt d'étalons de Besançon.

M. Paoli Dominique, garde domanial des eaux et forêts de 4e classe, a été nommé garde des eaux et forêts de 4e classe en Algérie.

M. Giovanni Xavier, candidat militaire a été nommé dans le personnel de surveillance des établissements pénitentiaires algériens.

---

conditions de la course se renseigner au Moto-Club Bastiais ou au bureau de la foire.

4 juin. — Concours de vins, liqueurs, machines agricoles ; prix : 500 francs.

5 et 6 juin. — Continuation de la foire exposition.

Tous les jours bal et concert.

Les prix en espèces seront distribués le jour du concours un avant la clôture de la foire. Les diplômes seront envoyés ultérieurement par les soins du Comité de la Foire. Tout prix non réclamé dans le délai de quinze jours sera acquis au Comité de la Foire.

Pour le Comité : Le Président,
Lucien LUCIANI

LE ROTARY CLUB BASTIAIS

Le *Rotary Club* était pour nous, à tout point de vue, un aimable inconnu. Il nous a semblé convenable puisqu'il avait bien à se présenter à nous en nous conviant à *l'Hôtel Impérial*, autour d'une table admirablement bien garnie ; la table, d'ailleurs, confirme la pierre fondamentale, l'attachante devise du *Rotary Club*, qui n'est pas représentant une Association gastronomique.

Le *Rotary* est une vaste organisation internationale groupant, en clubs et districts, les dirigeants de toutes les professions, libérales, administratives, industrielles et commerciales ; un *Club* ne doit compter qu'un représentant de chaque profession autre que la presse qui elle exceptionnellement a le privilège d'avoir au sein du *Club* autant de représentants que la région possède de journaux.

Donc, jeudi dernier, le *Rotary Club* Bastiais se réunissait en son siège, *Hôtel Impérial*, sous la vue de nous convier en toute fraternité, en présence de M. le Gouverneur du district français de Rotary, *M. Fongère*, député et environ deux douzaines.

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère de cordiale et de parfaite compétence. Le *Rotary Club* doit avoir une force intense d'affection pour cette forme, puisqu'il a su hier et pour longtemps des personnalités encore séparées jusqu'ici par des divisions électorales, puisse, dans l'intérêt du pays, le *Rotary* insulaire résider dans l'avenir aux luttes locales en y apportant un facteur nouveau de cordialité : les premiers fondateurs du *Rotary Club*, en 42, Cargnin, n'avaient, certes, pas prévu une répercussion aussi lointaine et bienfaisante, dont nous nous réjouissons très sincèrement.

***

Au champagne, Me Morelli, ancien bâtonnier et avocat à la Cour de Bastia, a bien parlé pour présenter à *M. le Gouverneur Fongère* la composition du *Rotary Club Bastiais*, dont il avait été élu président au cours d'une réunion préliminaire.

Me Morelli l'a assuré que tous les membres pratiquaient déjà la doctrine du *Rotary*, qui consiste principalement à servir d'intermédiaire cordial et humble de devoirs professionnels — avant de faire partie du *Club*, il pourrait donc sans effort se montrer digne de l'Association, à laquelle ils adhèrent sans réserves.

Me Morelli explique comment il avait été amené à constituer le *Rotary* ; il lui a été révélé par son grand ami, M. Vincentelli, comptable distingué, inhumé à Ajaccio.

Me Morelli remercia enfin *M. le Gouverneur Fongère* d'être venu en Corse, dans cette île à la fois ensoleillée et sobre, précéder à la constitution du *Rotary Club Bastiais*.

Nous regrettons de n'avoir pas songé à sténographier l'admirable improvisation de *Me Morelli*, qui nous fut longuement sous le charme d'une parole chaleureuse, finement imagée et facile.

***

M. le Député Fongère répondit en termes très simples, clairs et précis, en homme préoccupé des problèmes de révision économique. Il est fort d'une grande richesse et de beautés naturelles, mais, hélas, passablement négligé par la Mère-Patrie : terre admirable, librement liée à la France par un sentiment d'absolue profond ; la France se doit le plus tôt possible de l'accroître par des liens de plus en plus serrés d'ordre économique. *M. Fongère* promet d'œuvrer désormais lui aussi au Parlement en vue de hâter l'œuvre de relèvement économique de la Corse.

— Ensuite, *M. le Gouverneur Fongère* expose la doctrine du *Rotary*, de cette Association internationale qui n'a qu'un seul but : fonder entre nations tout à fait justifiées des pauvres locataires. Des catastrophes sont à craindre. Il faut-il cependant les éviter.

Allons, Messieurs les Propriétaires, accomplissez le geste voulu. On vous le demande au nom même de la fraternité.

Il ne faut pas que vos cœurs soient inférieurs à la loi.

Vous devez absolument accorder le minimum de vie aux locataires qui sont des hommes comme vous.

Ils comptent donc à l'avenir sur la prise en considération de leurs justes réclamations. sur votre bienveillante justice, sur votre amour fraternel, et vous en remercient d'avance.

Pour un groupe de locataires :
J.-M. FONTANA.

Dans les groupements

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL SOCIALISTE

Les adhérents au Parti (Section de Bastia) porteurs de la carte de 1930, sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui sera tenue à neuf heures, ce soir samedi, dans la salle ordinaire du restaurant Pierre, rue de la Banque.

Les adhérents non encore munis de la carte de 1930 pourront se présenter jusqu'à 7 heures, chez M. Sébastien Negri, trésorier, 28, rue Napoléon.

Pour le Comité, le Président :
S. DE PIETRI
Le Secrétaire : H. SIMONPAOLI

***

RÉPUBLIQUE DE MONSERRATTO

Les citoyens de la République de Monserrat sont convoqués à l'assemblée du samedi 31 courant, à 20 heures 30, à l'E[illegible] rée Monserratien.

Le Président de la République :
GAIDA

La Victoire du C.A.P. sur l'Etoile Filante

Le Cercle Athlétique de Paris a débuté dans notre ville de la plus brillante façon en triomphant de l'Etoile Filante par 3 buts à 1 !

Le match fut joué devant une assistance assez nombreuse qui se retira enthousiasmée par la magnifique exhibition fournie par nos visiteurs, surtout pendant la deuxième mi-temps.

Les équipes, également applaudies, se présentent dans la formation suivante :

C. A. P. :

Nuvilleux
Bayart, Ollavia
Brunel, Moulène, Talobre
Le Moal, Noiveau, Drouyer, Colbuch, Stixon

Etoile Filante :

Sontini, Vincenti, Pecciarelli, Poggi, Lacroix
Ferrarini, Ciavatti, Morelli
Cerosa, Gilbomini
Tillier

Après l'échange des bouquets traditionnels, l'Etoile gagne le toss et le C. A. P. joue contre le soleil. Dès l'ouverture du jeu, la balle descend vers nos buts, mais elle est renvoyée par les Bastiais, et le coup parisien est envahi ; les filantistes bénéficient d'un corner qui ne tire sans résultat.

Les capotes parisiennes offrent bientôt des prises par la nature du terrain et surtout par son étroiteur ; ils se dégagent pourtant de la pression bastiaise et reportent le jeu dans les dix-huit mètres de l'Etoile. Le grand Colbuch prend ses arrières de vitesse et, arrivé à deux mètres des buts, expédie doucement à la balle dans les... mains de Tillier.

Le même Colbuch, quelques instants après, vaut devant les buts, shoote trop fort. L'un bond de Monsieur est stoppé par Tillier.

Les bastiais attaquent par l'aile gauche et la balle sort en corner ; celui-ci, bien servi, provoque un cafouillage au cours duquel Pecciarelli place le ballon dans les filets parisiens.

E. F. : 1 — C. A. P. : 0.

Ensuite, ils par ce but, les capotes reportent de plus belle à l'assaut des buts bastiais mais ils se heurtent à une défense se serrée et notamment à un Tillier en grande forme qui accomplit de véritables prouesses.

Jusqu'à la mi-temps, les visiteurs dominent presque continuellement, mais le repos est sifflé sans qu'ils aient pu marquer.

Dès le commencement du second half, les capotes prennent de façon plus nette encore la direction des opérations.

Leur supériorité est maintenant évidente et ne tarde pas à se concrétiser par le but égalisateur que marque l'avant-centre Drouyer à la suite d'une belle phase de jeu.

Dès lors, le match est joué ; les visiteurs qui ne sont maintenant adaptés au terrain abandonnent le jeu en l'air et, pratiquant la passe à ras de terre, se livrent à une exhibition de toute beauté. Sept fois encore ils vinorront les buts de Tillier, mais l'intrépide gardien de Drouyer (4) et Noiveau (3).

Lorsque Ville qui arbitra de façon très satisfaisante, siffle la fin de la partie, une vive ovation salue la victoire des parisiens et la belle tenue de leurs adversaires malheureux.

Notons avec satisfaction en terminant que le match se déroula dans une atmosphère réconfortante de camaraderie.

—(●)—

Et maintenant ?...

La belle exhibition fournie par les visiteurs a confirmé pleinement ce que nous avions annoncé. *Le grand club* parisien avait promis de déployer ses meilleurs éléments et a tenu parole. La démonstration de jeu à laquelle ils nous firent assister *fit oublier à plus d'un spectateur celle des séances de l'Olympique Gymnaste Club Nicois.*

L'Etoile a succombé devant les capotes joueurs parisiens ; sa défaite ne la diminue nullement et ses joueurs peuvent vaincu tirer de la leçon les profits qu'elle comporte.

Mais tous les sportifs insulaires sont maintenant impatients de voir à l'œuvre devant les capotes l'équipe du Cercle Athlétique Bastiais.

On se souvient que les noirs firent, le 20 avril, match nul avec le Stade Français. En ce qui nous concerne, nous persistons à penser et à dire que cette performance fut parfaitement régulière et réalisée devant la meilleure équipe que pouvait déplacer le Stade Français. Mais les discussions passionnées qu'elle provoqua font que nous nous réjouissons autant que d'une victoire.

Les dirigeants de *M. Morelli* et de *M. le Gouverneur Fongère* furent chaleureusement applaudis.

Il nous a été agréable de remarquer au banquet du *Rotary Club Bastiais* la présence exceptionnelle d'une dame, notre confrère Mme Turel, femme distinguée fondatrice de la *Petite République*, éditeur-fondateur elle-même du grand hebdomadaire parisien *L'Europe nouvelle* et qui fournit à l'improviste à ses confrères bastiais de nombreuses félicitations.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

31 MAI 1850 : *Sainte-Félicie.*

31 mai 1582. — Décret de la République de Gênes, accordant aux provinces du delà des monts, soumises depuis peu à la domination des Bastiaires, un conseil de six nobles ayant les mêmes prérogatives, que celui des nonce qui siégeait à Bastia. Ce conseil devait avoir un secteur élu par les Procureurs des Pièves.

Au Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour ce soir, à 17 heures 30.

Variétés

Quand on occupe la maison d'autrui, à titre de locataire, qu'on en a usé et qu'on paie régulièrement le loyer, on a droit tout au moins aux réparations les plus urgentes. Or, ce principe de justice est en souffrance à Bastia. On nous signale en effet, en pleine ville, des maisons où les balcons menacent de s'effondrer, où les plafonds tombent déjà, etc. ; les propriétaires sont pourtant élevés. Nous leur serons bon gré de vouloir bien prêter l'oreille aux justes réclamations qui s'élèvent de toutes parts.

Ainsi, Messieurs les Propriétaires, accomplissez le geste voulu. On vous le demande au nom même de la fraternité.

Il ne faut pas que vos cœurs soient inférieurs à la loi.

Vous devez absolument accorder le minimum de vie aux locataires qui sont des hommes comme vous.

Ils comptent donc à l'avenir sur la prise en considération de leurs justes réclamations. sur votre bienveillante justice, sur votre amour fraternel, et vous en remercient d'avance.

Pour un groupe de locataires :
J.-M. FONTANA.

Dans les groupements

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL SOCIALISTE

Les adhérents au Parti (Section de Bastia) porteurs de la carte de 1930, sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui sera tenue à neuf heures, ce soir samedi, dans la salle ordinaire du restaurant Pierre, rue de la Banque.

Les adhérents non encore munis de la carte de 1930 pourront se présenter jusqu'à 7 heures, chez M. Sébastien Negri, trésorier, 28, rue Napoléon.

Pour le Comité, le Président :
S. DE PIETRI
Le Secrétaire : H. SIMONPAOLI

***

RÉPUBLIQUE DE MONSERRATTO

Les citoyens de la République de Monserrat sont convoqués à l'assemblée du samedi 31 courant, à 20 heures 30, à l'E[illegible] rée Monserratien.

Le Président de la République :
GAIDA

Après le vernissage

Babette. — J'ai assez de la peinture où l'on voit des femmes exercer, on buissonnière comme des autres, avec des seins à la place des oreilles, des oreilles sur l'estomac, et c'est le cas de le dire, l'estomac dans les talons.

Jean. — Babette ne condamne pas la peinture moderne, je te prie.

Babette. — J'ai pourtant le droit d'avoir une opinion. Et bien mon opinion c'est que mon dernier portrait aurait pu aussi bien être le portrait d'un cuisinier ou de la place de l'Alma. En revanche, un Sahib, j'ai déjà vu peindre à mon goût. Son modèle a une robe ou il ne manque pas un point, et le nez au milieu du visage. Je vais lui écrire à ce garçon-là. Il a du l'avenir.

Jean. — La photographie aussi, Babette !

Jeunes ou vieilles artistes, ne vous découragez pas, le succès viendra à la réunion qui vous donnera une jolie robe, des bijoux, des chaussures de luxe : **Mon Parfum et Soir de Paris.**

Communications

ASSOCIATION DES PÈRES DE FAMILLE CHRÉTIENS (Section de Bastia)

Les membres sont invités à se réunir mardi soir 3 heures et quart au local habituel, impasse Saint-Jean. Mgr Rodié, notre évêque, présidera : Sa Grandeur nous entretiendra des directives à prendre pour le prochain congrès.

Les parents des associés ainsi que leurs dames et les sympathisants pourront prendre part à cette réunion.

COUVENT DE SAINT ANTOINE

Les exercices de la treizaine préparatoire à la fête de Saint Antoine de Padoue commenceront aujourd'hui samedi 31 courant.

Matin : 1re messe à 5 h. 30 ; 2me messe : 6 heures, suivie de l'instruction et de la bénédiction du Très saint Sacrement ; 3me messe à 7 heures, dernière à 8 heures. Soir à 8 heures : Salut.

Les instructions sont données tous les matins par le Père Pierre-Baptiste de Lyon des frères mineurs capucins.

PAROISSE DE SAINTE MARIE

Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio administrera le Sacrement de la Confirmation aux enfants de la paroisse qui se préparent à la Communion solennelle, lundi prochain, 2 juin. Les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : à 7 heures, messe de communion, célébrée par Sa Grandeur. A 9 heures, Mgr se rendra processionnellement en procession à l'église pour la cérémonie de la confirmation. Les parents sont instamment priés d'accompagner leurs jeunes confirmants.

CHAMBRE SYNDICALE DES PATRONS BOULANGERS DE BASTIA

Les Patrons boulangers sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu lundi matin, 2 juin, à 10 heures.

Ordre du jour : question du barème. Renouvellement du bureau.

VIENT DE PARAITRE :

RIME NOTTURNE
de P. GIOVACCHINI

Toute la poésie corse moderne dans l'âme d'un grand poète.

1 vol. in 32. Prix : 10 francs.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — *Ce soir à 8 h. 45 :* Au programme : *Pégase-Journal ; le vieux fusil*, film parlant, comique ; *Les Artistes Associés présentent* Vilma Banky et Ronald Colman dans *Le Masque de Cuir*, superproduction dramatique.

Lundi : *Vive le Rodéo*, vaudeville ; *Le gagnant du Grand Prix*, comédie sportive et d'actualité.

SALON DE MODES

Mme Nenette Lazzeri
4, Rue Saint-Jean — BASTIA

Toutes les semaines la Maison reçoit un choix, complet et riche des dernières nouveautés de Paris.

Deuil livré en 24 heures.
Réparations
et transformations en tous genres.

Les annonces du Progrès
Le Petit Bastiais

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'échec des négociations des délégués des viticulteurs français et espagnols

Paris, 30 mai. — Le ministre du commerce communique la note suivante :

« Les représentants des viticulteurs français et espagnols, réunis à Biarritz, les 22, 23 et 24 mai, ont, à la demande de leurs Gouvernements, examiné officieusement la situation réservée aux importations en France de vins d'Espagne, en application des dispositions de la loi française du premier janvier 1931.

« Après plusieurs heures de délibérations cordiales, les deux délégations ont décidé de se séparer et se sont mises d'accord pour soumettre à leurs Gouvernements respectifs un mémoire où sont résumées les considérations motivées que chacune d'elle a présentées au cours des débats.

« Les délégués ont reconnu que dans les circonstances présentes, et étant donnée la mission qui leur était confiée, il ne pouvait aller plus loin. Ils ont exprimé l'espoir que la bonne entente pourra continuer à régner entre les deux pays, en dépit des divergences de vues actuelles. »

La situation aux Indes

Quatre européens attaqués

Londres, 30 mai. — Un télégramme de Calcutta annonce que deux Européens et deux inspecteurs de police ont été attaqués dans la banlieue de Calcutta par un groupe d'ouvriers de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est de l'Inde.

Les Européens se frayèrent un passage à travers les ouvriers à coups de revolver ; les deux inspecteurs de police furent blessés par des projectiles divers et non pas ouvriers furent atteints par des balles de revolver.

Ensuite, les manifestants mirent le feu à plusieurs wagons du chemin de fer.

Les prisonniers politiques ont formé une République

Londres, 30 mai. — L'envoyé spécial de la « Reuch United Press » à Bombay, rapporte que les huit cents prisonniers politiques qui se trouvent actuellement incarcérés dans la prison de Worli, ont formé une République.

Chandan, un des principaux chefs nationalistes qui dirigea le raid sur le dépôt de sel de Vadala, a été élu président de cette République de prisonniers ; d'autres leaders nationalistes ont été élus membres d'un Comité chargé de régler la vie en prison des volontaires et de les soumettre à une certaine discipline.

Les membres de ce nouveau parti de République ont tous demandé à leurs parents et amis de ne pas leur envoyer de vêtements mais de consacrer l'argent qui leur était destiné au Congrès nationaliste pour lui permettre de mener à bien sa campagne contre le Gouvernement de l'Inde.

Les courses de taureaux de Melun seront supprimées

Melun, 30 mai. — Les courses de taureaux de dimanche et d'après-demain n'auront pas lieu.

Me Du Gast, M. Marvin, syndicats, et M. Lhermite, avocat à la Cour, sont venus, ce matin, au ministère de l'Intérieur protester contre les incidents qui se sont déroulés hier, à Melun, à l'occasion de la course de taureaux.

En quittant le ministère, Me Du Gast nous a déclaré :

— Nous avons obtenu satisfaction, vous pouvez annoncer que les courses qui devaient avoir lieu demain samedi et après-demain dimanche sont supprimées. Nous venons d'en obtenir l'assurance formelle. »

Indochinois indésirables renvoyés dans leur pays

Paris, 30 mai. — On se souvient que trente Indochinois furent arrêtés dimanche, durant la manifestation du Mur des Fédérés. Le Gouvernement décida de renvoyer les indésirables dont leur pays et, hier, les trente indochinois furent embarqués pour Marseille où ils prendront le prochain navire.

Sur le point d'être pris des voleurs tuent deux hommes et en blessent un troisième

Berlin, 30 mai. — Dans la nuit de jeudi, des cambrioleurs qui venaient de dévaliser un fabricant d'un paysan, habitant aux environs de Gorne-Kreuz, petite commune entre Berlin et Brandebourg, y volèrent une bicyclette, des vêtements et des vivres.

Le vol fut découvert vers 4 heures du matin et le paysan, accompagné d'un de ses amis et du garde-champêtre de la commune, se mit lui-même à la recherche des coupables.

Après avoir cherché pendant neuf heures, les trois hommes découvrirent au bord d'une route, deux inconnus dormant dans l'herbe, à côté d'eux gisaient des objets volés.

Les inconnus, réveillés à l'approche des trois hommes, se sauvèrent dans les fourrés ; ils furent poursuivis par le garde-champêtre qui les somma, revolver en main, de se rendre ; le voleur du garde-champêtre refusa hautement de fonctionner et les bandits, qui s'exaspèrent, ouvrirent immédiatement le feu contre leurs poursuivants.

Le paysan fut tué sur le coup, le garde-champêtre fut blessé si grièvement à l'épaule et dans le ventre, qu'il mourut au bout de quelques instants, et le troisième homme fut également blessé d'une balle dans le ventre.

Quelques paysans des environs avaient donné l'alarme. les pompiers des communes avoisinantes ainsi que la police de Potsdam et de Brandebourg arrivèrent sur les lieux ; les bandits furent découverts dans un bosquet, et l'un d'eux fut abattu de six coups de revolver ; il était en possession d'un passeport polonais ; son complice n'a pas encore pu être saisi.

Terrible accident dans un train russe

Moscou, 30 mai. — On a malheureusement déploré un accident qui est hier soir à 40 km de Moscou. Dans un wagon surchargé de voyageurs, un de ceux-ci laissa tomber une bouteille d'alcool qui prit aussitôt avec une allumette jetée par un fumeur. Tout le wagon fut la proie des flammes.

Les voyageurs furent pris comme des rats dans un piège ; quarante-cinq personnes furent brûlées et vingt-trois blessées.

Onze employés ferroviaires ont été arrêtés sous l'inculpation de négligence criminelle, entre autre le chef de gare de Moscou, accusé d'avoir laissé monter dans un wagon un nombre de voyageurs supérieur à celui prévu par le règlement.

L'opinion japonaise contre le traité de Londres

Londres, 30 mai. — Une dépêche de Tokio annonce que les membres du Conseil de Guerre ont voté une résolution hâtant le Gouvernement pour avoir signé le traité de Londres malgré l'avis de l'état-major.

Ce vote pourrait affecter la position de l'amiral Takarabe, ministre de la marine.

La situation à Rangoon

Londres, 30 mai. — Suivant une dépêche de Bombay, la situation s'améliore à Rangoon où les autorités ont réussi à séparer les indigènes des hindous. Il est toujours impossible de dénombrer exactement les morts dont le nombre serait voisin de deux cents et huit cents blessés.

Le voyage de M. Maginot

Paris, 30 mai. — M. Maginot est parti ce matin d'Alger à 10 heures, accompagné de M. Désiré Ferry et du maréchal Franchet d'Espérey, sur le croiseur *Primauguet*.

Il prendra dimanche, à Bastia, l'inauguration du monument aux morts.

Le "Graf Zeppelin" aux prises avec la tempête

Paris, 30 mai. — Le dirigeable allemand qui a quitté Pernambouc avant-hier, à 11 heures 15, lutte contre un très fort vent.

Le vent sera toujours une terrible adversité pour le dirigeable en raison de sa masse et de sa vitesse trop limitée.

Il est à peu près certain que le docteur Eckener renoncera à faire escale à La Havane ; il prendra le chemin le plus direct pour atteindre Lakehurst-New-York.

Les maires anglais reçus à l'Hotel de Ville de Paris

Paris, 30 mai. — Pour célébrer les fêtes en l'honneur des Lords-Maires des villes anglaises ayant adopté des communes de France, le Conseil municipal de Paris avait organisé à l'Hôtel de Ville une grande réception.

De nombreuses personnalités assistaient à la réception : des discours furent prononcés par MM. d'Ardigné, président du Conseil municipal, Renoult, préfet de la Seine, et William Waterhouse, maire de Londres.

Les invités signèrent le Livre d'Or de Paris.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 30 mai. — Les ministres et les sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil de cabinet, de 17 à 19 heures.

Le Conseil a examiné les diverses questions sur lesquelles aura à statuer le Conseil des ministres, qui se tiendra demain matin.

Le Conseil s'est également occupé de l'ordre du jour des Chambres et de la discussion d'interpellation déposée avant-hier au Palais-Bourbon par les interpellateurs au nombre de 54.

Le Conseil a été mis au courant des travaux de préparation des décrets relatifs à la révision des traitements.

Afin d'assurer le paiement des augmentations applicables sur les crédits de l'exercice 1929-30 avant la clôture de cet exercice le Conseil a décidé de publier le plus grand nombre possible de décrets au cours du mois prochain. Il est néanmoins possible que ces dispositions fassent l'objet d'un additif hors des règles générales qui précèdent à la confection des barèmes, il serait encore examinés et déposés par le Gouvernement réunion en Conseil de cabinet.

Avant la rentrée des Chambres

Paris, 30 mai. — Trois nouvelles demandes d'interpellation sont adressées à la présidence de la Chambre :

L'une de M. Berthon, député communiste de la Seine, sur les arrestations et expulsions arbitraires de nombreux indochinois appréhendés par la police pour avoir participé à des manifestations de solidarité en faveur des condamnés de Yen-Bay ;

Une autre de M. Biron, député communiste de la Meurthe, sur les récents mouvements de travailleurs des P.T.T. à Paris et en province, et sur les mesures de coercition et de répressions prises contre eux par le Gouvernement ;

La troisième de M. Tavon sur les mesures que le ministre de la guerre a prises vis-à-vis des agents militaires en fonction pour leur interdire l'exercice de leurs droits d'association.

La démission du Président de la République bolivienne

Washington, 30 mai. — La légation bolivienne annonce officiellement la démission du président Hernando.

Les nouvelles élections auront lieu le 20 juin et les élus, sénateurs et députés, se réuniront le 28 juillet pour examiner d'urgence la solution du problème politique et envisager la réforme de la Constitution.

IMPRIMERIE DU *PETIT BASTIAIS*
Gérant : FERNAND POLI

FOURNITURES ET INSTALLATIONS MODERNES DE
POMPES - MOTEURS
Levage, Elevation d'eau, Transvasement de Vin, Huile, etc...
MOTEURS : ESSENCE, HUILE LOURDE ELECTRIQUE
PETITS GROUPES à un et à six, fonctionnant sur le courant électrique lumière
MATÉRIEL ET INSTALLATION COMPLÈTE DE CAVES
Documentation générale sur demande
MAISON FONDÉE EN 1429
PAUL DEVEZE à 8, Rue des Vacheries - MARSEILLE

POURQUOI
L'Urbaine-Vie
19, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS
Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée autorisée au contrôle de l'Etat
est-elle la Compagnie française qui a réalisé en 1929 la plus GROSSE AUGMENTATION DE PRODUCTION (86 % de celle de 1928).
Parce qu'elle offre
Les Contrats les plus modernes
avec les combinaisons les plus souples et les plus avantageuses
UNE PARTICIPATION GRATUITE DANS LES BÉNÉFICES qu'elle qu'en soit la source, y compris les BENEFICES DE PLACEMENT et non uniquement sur les bénéfices de catégorie comme les Compagnies concurrentes.
EXEMPLE :
Age : 30 ans - Capital : 100.000 - Durée : 25 ans
moyennant une prime annuelle de 3.675
1°. — En cas de décès de l'assuré pendant la durée du contrat, la Compagnie paiera :
a) si le décès est dû à un accident ..... Frs : 200.000
b) si le décès est dû à une maladie ..... Frs : 100.000
dans les deux cas, capitaux marqués s'ajoute la participation acquise à l'époque du décès.
2°. — En cas d'incapacité totale temporaire d'accident ou de maladie, l'assuré sera déchargé du paiement des primes, pendant la durée de l'incapacité.
3°. — En cas d'incapacité totale définitive, l'assuré sera exonéré du paiement des primes, et il recevra, en outre, une rente viagère de Frs 10.000
le capital de 100.000 francs restant payable à l'échéance de la police ou au décès de l'assuré, s'il survient avant cette époque.
4°. — Si l'assuré est vivant à l'âge de 55 ans, il recevra :
le capital souscrit : ..... Frs : 100.000
augmenté de la participation afférente au contrat cumulée et capitalisée.
L'Agent qui présente le contrat de l'URBAINE-VIE est certain du succès
LORENZI — 33, RUE DU 4e OPÉRA — BASTIA
Téléphone : 1-49
Classé 7e sur 600 agents pour le 1er trimestre 1930
avec une production de 1.775.000 fr.
AGENCES CALENZANA : *SIMBALDI J.-P.*
CALVI : *GRIMALDI C.*
ILE-ROUSSE : *FIORAVANTI J.*

Nouvelles diverses

Paris, 30 mai. — M. Briand a regagné, ce matin, le prince Damrong, oncle du roi du Siam.

Le ministre des affaires étrangères a reçu, en outre M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, accompagné de M. Chlapowski, ambassadeur de Pologne à Paris.

M. Briand a retenu ses visiteurs à déjeuner.

—(●)—

Berlin, 30 mai. — Dans la Lithuanie on ressent depuis quelques jours de terribles orages ; les fleuves ont débordé et de nombreux ponts ont été emportés par les flots.

A Kowno, une vingtaine de maisons ont été effondrées. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de lei.

—(●)—

Madrid, 30 mai. — Une mission est arrivée à Ayadir, à bord de trois avions qui vient, sous les ordres du colonel Hispano, négocier la délivrance des aviateurs faits prisonniers dans le Rif de l'Oro.

—(●)—

Paris, 30 mai. — L'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations tiendra son assemblée générale cette année à Genève

Un peu de persévérance Et c'est la récompense.

Il faut être raisonnable, il y a des semaines, des mois, peut-être que vous soufrez ; vous ne pouvez pas exiger qu'un médicament, si efficace qu'il puisse être, vous rende la santé en vingt-quatre heures.

Sans doute, les Pilules Pink vous rétabliront si les troubles dont vous êtes victime ont pour conséquence d'un appauvrissement du sang ou d'un affaiblissement des systèmes nerveux. Et il y a, en effet, tout lieu de croire, car c'est la cause la plus commune de ce genre de difficultés. Il y a tout lieu de croire que votre lassitude, votre manque d'appétit et de sommeil, vos troubles digestifs, vos migraines n'ont pas d'autre origine. Eh bien, les Pilules Pink vous sont tout indiquées, mais prenez-les avec quelque persévérance et vous verrez qu'un beau de quelques jours, vous vous sentirez déjà mieux. Votre appétit se réveillera, votre estomac ne vous fera plus souffrir et vous aurez un sommeil, plus paisible. Et en persistant à prendre des Pilules Pink, vous aurez bientôt la récompense de votre persévérance. L'exemple de M. J. Gilly, demeurant à Seyne-des-Alpes (Basses-Alpes) vous en donne la preuve.

M. Gilly.

« Souffrant de l'estomac depuis le longues années — déclare M. Gilly — j'employais les Pilules Pink, qui me releva mon appétit et m'ont fait augmenter de deux kg. Je me félicite d'avoir pris ce médicament qui a considérablement amélioré l'état de ma santé ».

Les Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs, sont un remède extrêmement actif contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les rudes de la croissance et du retour d'âge, les suites d'influenza, mais de telle façon intelligente.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu Paris, 8 fr. la boîte, 45 fr. les 6 boîtes plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

" HOTEL CORONA "
Angle Canebière - Rue des Feuillants
MARSEILLE
Dernier confort - Plein Centre - Chauffage central - Eau courante chaude et froide - Salle de bains. Tél. C. 11-62.
Prix modérés
Tenu par FAVALE, ex-propriétaire d'Hôtel de FRANCE à BASTIA.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 21 h
Sam. 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h

HORAIRES DU MOIS DE MAI 1930

DEPARTS
DU CONTINENT POUR LA CORSE

Vend. 30, de Nice pour Ajaccio à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Samedi 31, de Nice pour Calvi à 12 h.

BOURSE DE PARIS du 30 Mai 1930

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
4 % perpétuel	87,20	87,30
5 % 1915	101,60	101,60
4 % 1917	100,10	100,10
4 % 1918	100,10	100,10
5 % 1920	107,20	107,20
4 % 1920	107,20	107,20
4 % 1927	100,20	100,40
Rente 5 % 1920	108,50	108,50
Bons Trésor 5 % 1924	103,10	103,10
— 6 % 1922	97,10	97,10
— 6 % 1927	107,—	107,10
Oblig. Caisse Autonome	100,—	100,—
Crédit National 1919	625,—	625,—
— 1921	401,50	401,50
— 1923	349,—	349,50
— 1924	348,—	348,—
Bons 7 % 1920 Alsace	348,—	348,—
Bons 7 % 1920 Pas de Cal	347,—	347,—
Départ Seine 7 % 1926	343,—	343,—
Oblig. P.T.T. 1925	365,—	365,—
Paris 1923	1000,—	1000,—
— 1926	840,—	840,—
Communales 1879	812,50	809,—
— 1920	548,—	545,—
TERME		
Banque de France	10600,—	10600,—
— Nationale Crédit	1642,—	1640,—
— Paris et Pays-Bas	1005,—	1005,—
— Union Parisienne	1030,—	1030,—
Compagnie Algérienne	2130,—	2130,—
Compt. Nat. d'Escompte	1024,—	1024,—

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Crédit Foncier de France	1620,—	1620,—
Crédit Lyonnais	1810,—	1810,—
Société Générale	1215,—	1215,—
Société Générale Foncière	110,—	110,—
Suez Capital	18000,—	18000,—
Suez Parts	13100,—	13100,—
Act. Créd. fonc. Alg.-Tunisie	500,—	500,—
Est Capital	1120,—	1115,—
Lyon Capital	1650,—	1650,—
Midi Capital	1245,—	1230,—
Nord Capital	1810,—	1810,—
Orléans Capital	1181,—	1175,—
Santana Chambre de Par.	1210,—	1210,—
Dist. Electricité	2110 t.	2105,—
Compt. Gén. Electricité	1675,—	1645,—
Thomson	1190,—	1170,—
Tréfileries du Havre	1075,—	1060,—
Mines de Courrières	1475,—	1460,—
Mines de Lens	1050,—	1050,—
Bolidé	1000,—	1000,—
Kuhlmann	1010,—	1005,—
Phosphate de Gafsa	1050,—	1050,—
Pechiney	1220,—	1220,—
Saint-Gobain	1220,—	1220,—
Transatlantique Ord. 500 fr.	1000,—	1000,—
Voitures Paris	1745,—	1745,—
Air Liquide	1805,—	1805,—
Voitures Lapisse	1810,—	1810,—
Palais Cinéma Joulie	181,50	179,—
Sucreries Say	1820,—	1820,—
Russe 4 % 1909	7,—	6,—
Russe 5 % 1906	6,—	6,—

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Barsa 1898	147,—	140,—
Turc 4 %	90,—	90,—
Turc 5 % 1914	93,—	93,—
Banque Nationale Mexique	651,—	650,—
Banque ottomane	1010,—	1010,—
Crédit Foncier Egyptien	1400,—	1400,—
Wagons-Lits Ordinaires	187,—	180,—
Central Mining	1040,—	1040,—
Rio Tinto	1040,—	1040,—
Oriental Carpet	810,—	817,—
Petrofina	670,—	672,—
Sucreries d'Egypte	1320,—	1320,—
Actions Peyrissac	1010,—	1010,—
Actions Usines du Rhône	2110 t.	2110,—
Oambodge	1240,—	1240,—
Financière Caoutchouc	230,—	225,—
Chartered	1000,—	1000,—
Concordia	1320,—	1320,—
De Beers Ord.	1010,—	1010,—
Rand Mines	1250,—	1250,—
Rio Tinto	1040,—	1040,—
Oriental Carpet	810,—	817,—
Petrofina	670,—	672,—
Sucreries d'Egypte	1320,—	1320,—
Actions Peyrissac	1010,—	1010,—
Actions Usines du Rhône	2110 t.	2110,—
Oambodge	1240,—	1240,—
Financière Caoutchouc	230,—	225,—
Chartered	1000,—	1000,—
Concordia	1320,—	1320,—
De Beers Ord.	1010,—	1010,—
Rand Mines	1250,—	1250,—

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Brunner-Belge	33,50	33,50
Act. Banque de Madagascar	1010,—	1005,—
Tanganyka	365,—	357,—
Docks Marseille	805,—	1 000,—
Lyonnaise des Eaux Cap.	1080,—	1070,—
Electricité Paris	1080,—	1080,—
Union Electricité	1320,—	1317,—
Parenchim	805,—	805,—
Léon	1010,—	1010,—
Gaz de Paris	805,—	1010,—
Schneider	2500,—	2500,—
Fives Lille	1320,—	1320,—
Saint-Gobain	1220,—	1220,—
Varrories de Germeaux	805,—	805,—
Salins Midi Capital	1040,—	1420,—
Messageries Maritimes Ord.	230,—	225,—
Distil. Indochine	2110,—	2110,—
Ocsanor Joulie	1300,—	1320,—
Poliet Chausson	2210,—	2200,—
Galeries Lafayette	1000,—	2010,—
Comp.-Miré	10,25	10,25
Printanya	710,—	711,—
Lens, Coutances, Nord	1760,—	1760,—
Part 1 % franco-japonaise	12700,—	12700,—
Crédit Foncier Autriche	44 50	44 50
Estérage Villes	805,—	805,—
Antioch Bridget	1320,—	1320,—
Corcoran	10,50	10,50
Banque Parisienne	805,—	—
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1820,—	1820,—
Bi-Métal	1040,—	1040,—
Rand Mines	2210,—	2210,—

VALEURS	Cours précéd.	Cours du J.
Act. cap. Climent Français	7110,—	7120,—
Tbis Lusaka	1070,—	1080,—
Royal Dutch	11710,—	11200,—
Shell	1010,—	1010,—
Cruz-Mines	1220,—	1220,—
Carbonite	1210,—	1210,—
Bergougnan	1010,—	1010,—
Dépertamentaux	1010,—	1010,—
Bulgare 5 % 1902	1010,—	1010,—
Chine 4 % 1898	1010,—	1010,—
Egypte Unifié	1010,—	1010,—
Hellénique 6 % 1914	1010,—	1010,—
Italie 3 ½	1010,—	1010,—
Japon 4 % 1905	1010,—	1010,—
Mexique 4 % 1904	1010,—	1010,—
Roumanie 4 % 1922	1010,—	1010,—
Baku	1010,—	1010,—
Serbe 1913	1010,—	1010,—
Electricité Belge	1010,—	1010,—

CHANGES

Londres	123,75	123,75
New-York	25,15	25,15
Allemagne (100 reichsmark)	612,50	612,50
Belgique	354,50	354,50
Espagne	313,50	313,50
Hollande	1075,—	1076,—
Italie	330,—	330,—
Prague	76,75	76,75
Suisse	492,50	492,50

Etablissement Modèle d'Alimentation
POMMES DE TERRE DENREES COLONIALES
GRAINES DE PIN « LARICIO » DE CORSE
Jean GRIMALDI
8, AVENUE CARNOT — BASTIA Téléphone : 2-61
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que son Etablissement a pratiqué de la Gare lui permet de faire des prix modérés avec promptes expéditions pour tous les articles concernant l'alimentation.

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom

POUR VOS CAMIONS POUR VOS AUTOS EMPLOYEZ la POUR VOS TRACTEURS POUR VOS MOTEURS
LYNXOLINE
l'huile idéale pour autos
HARTFORD OIL Co, 7, Boulevard des Neiges — MARSEILLE
AGENT GENERAL pour les arrondissements d'Ajaccio, Bastia et Sartène :
M. P. MONGIN, Ingénieur-Electricien Bastia. Tél. 1.21
Représentant d'industriels recherche dépôts et Représentations
Pour l'arrondissement de Corte : M. L. PELLIZZA, Rue des Deux Villes, Corte.

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE du L'HABITATION et du FOYER
Editée exclusivement au Jardins et Bases-Cours
Publiée par Lucien de Jolie ordinaire et la nouvelle
Le numéro, franco à nous d'avoir

PHOSCAO

RHUM St-JAMES
(ANTILLES)
DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
Est un temps immémorial le remède classique
contre :
LA GRIPPE
LES RHUMES
les BRONCHITES
ET LES REFROIDISSEMENTS
Au premier frisson, au premier mal de gorge, prenez un petit verre de Rhum St-James
IL RÉCHAUFFE
STIMULE, RÉCONFORTE
et, grâce à son extrême pureté
N'IRRITE PAS

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PETRI GUASCO, Villa Marthe, BASTIA

GRANDS MAGASINS
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Lire.... c'est entendre
Dans un nouveau récepteur du T.S.F. il suffit de manœuvrer un bouton pour faire apparaître en face d'un index le nom de la station désirée, et l'entendre au même instant.
Comme tous les appareils DUCRETET, ce dernier modèle peut fonctionner avec le dispositif d'alimentation sur le secteur qui supprime piles et accus.
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS
DUCRETET
"LA VOIX DU MONDE"
GRANDS MAGASINS LOUIS MAUREL ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.
Siège social, 2 Bld du Palais, BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

ASSUREZ-VOUS A LA
Cie ASSURANCES GÉNÉRALES sur la VIE
Entreprise privée soumise au Contrôle de l'Etat, Fondée en 1818
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurée par le nouveau contrat "MIXTE CUMULÉE"
LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN COURS
Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accident.
Agent général : M. CAGNINACCI. 29, boulevard Paoli, 29 — BASTIA

35e ANNEE — N° 107. 65 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 65 centimes DIMANCHE 1er JUIN 1930

SELECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 4.62

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Croix-Rouge
Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

Q. 265

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux Ajaccio 275

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Un An
Corse	15	30
Comité, Algérie	17	33
Etranger, TTT	25	50

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue du Croissant-Boulevard (2e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

LETTRE DE PARIS

La suppression du second Tour

PARIS, le 29 Mai.

Les désirs des partis en ce qui concerne le mode de votation aux élections législatives ne se précisent pas d'une façon bien nette, en dépit de certaines apparences.

Il n'est, pour l'instant, que beaucoup question de la suppression du second tour, le scrutin uninominal d'arrondissement maintenu. De ce qu'il en est fortement question, cela ne veut pas dire, toutefois, que même les radicaux-socialistes ont pris là-dessus une position définitive, bien qu'ils semblent peucher vers cette solution. En réalité, elle n'a pas été suffisamment étudiée. On n'en aperçoit que vaguement les inconvénients, qui sont graves. On condamnerait le second tour pour éviter les marchandages auxquels il donne lieu, et l'on ne voit pas que le tout unique donnera lieu également à des intrigues et à des manœuvres susceptibles de désaxer la position des partis dans un grand nombre d'arrondissements.

Les candidatures multiples sont fréquentes, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Avec propos, parfois, grâce au tout unique dans le scrutin d'arrondissement il y aura de très nombreux cas représentant une minorité réelle, et de fois les côtés partisan, amoindri après le renouvellement général, des préoccupations violentes.

Ce tour unique dans le scrutin d'arrondissement est en usage en Angleterre. Si l'Angleterre en admet les erreurs et les surprises grâce à son sens profond de la tradition, elles nous étonnent beaucoup en France.

Au point de vue de l'intérêt des partis, le tour unique ne se révèle pas non plus très séduisant. Que vont faire les radicaux-socialistes ? Ne pas être dupes des socialistes qui trouvent trop souvent moyen de tirer la couverture à eux au second tour ? Mais ils ne bénéficieront pas dans une large mesure d'élections au tour unique contre les socialistes ; non seulement dans certains cas le candidat socialiste arrivera en tête et sera proclamé, comme il est advenu dernièrement dans l'Hérault et dans le Morbihan, mais souvent cette proclamation immédiate aura lieu au profit des gauches sans manifester plus de discipline.

D'autre part, le scrutin de liste par et simple n'arrangerait rien, car partout où les partis ne sont pas assez forts pour éviter d'être écrasés, ils crieront à l'injustice. La règle de la majorité a quelques voix sur cinquante mille entraînant l'élection d'une liste entière est trop abusive.

La vérité est qu'avec tous ses inconvénients qui apparaîtront en l'occurrence secondaires, la proportionnelle est la meilleure règle de logique et de pratique. C'est pure convention qu'on ait estimé qu'elle est de calcul compliqué puisque les calculs auxquels elle donne lieu sont de la compétence d'un enfant des écoles élémentaires. Quant à l'étonnement résultant d'un député élu malgré qu'il ait moins de voix qu'un de ses concurrents de la liste adverse, il disparaît du fait qu'on sait bien qu'il s'agit de représentation proportionnelle des partis dans le cadre du département. Et en tout ce cas est moins saugrenu et moins pénible que celui d'un député élu dans les Basses-Alpes avec 3.000 voix et battu dans la Loire-Inférieure avec 30.000 voix, par le jeu du scrutin d'arrondissement par et simple.

C'est encore, au contraire, la proportionnelle qui permet aux partis opportunistes par leurs couleurs de se rapprocher, de faire souvent cause commune. Aucun parti sérieux n'a d'ailleurs rien à craindre du décrié de la proportionnelle. Le même scrutin a proportionnel a permis aux partis modérés d'arriver en majorité en 1919, aux partis avancés en 1924. Ce sont les courants politiques, non le mode de votation, qui ont provoqué ces résultats discordants en quatre ans.

Mais les partis se figurent volontiers avec de crolle comme ceux de gauche qu'ils ont toujours raison, qu'ils ne commettent jamais de fautes. C'est avoir dit, collectivement comme individuellement, une trop bonne opinion. De là à chercher malgré tout des justifications au malheur électoral dans un changement de mode de votation, il n'y a pas loin.

La vérité est que les partis doivent rechercher la justification de leur programme, de leur politique, de leurs efforts de réalisations ou de propagande uniquement dans la proportion électorale qu'ils méritent, aussi exactement établie que possible.

La meilleure formule de la justice en matière électorale, si tant est qu'il y a une justice dans ce domaine, est, par définition littérale même, la proportionnelle.

Voilà autour de quoi on discute actuellement dans des couloirs qui commencent à se réanimer un tout petit peu. Quant à nous déclinons la réponse. Quant à vous dire ce qui résultera de ces discussions, il faudrait être bien naïf. En principe, les droitiers ont toujours été partisans de la proportionnelle, et les socialistes aussi, qui ont tout de se tâter, mais qui sont tenus par une vieille position presque doctrinale. Et puisque les radicaux-socialistes font mine n'appréhender les suites du scrutin d'arrondissement, ce mode de votation devrait pouvoir être voté à une grande majorité.

Mais ne vous fiez pas à ces apparences. En parville matière, les députés ne connaissent que leur intérêt particulier, dont ils ne font d'autant moins étalage qu'un fond beaucoup d'entre eux, et ce la sans distinction de groupes, ne sont pas encore, deux ans après leur élection et deux ans avant le renouvellement, bien fixés sur le point de savoir s'il leur convient ou non d'aborder à nouveau le scrutin d'arrondissement. On a de la marge devant soi. On verra cela un peu plus tard. Il y a encore pas mal de circonscriptions qui n'ont pas été suffisamment étudiées. Lorsqu'on votera sur la question, dans un an, pour ou contre le scrutin d'arrondissement, pour ou contre le tour unique, il y aura peut-être des surprises.

Et le Sénat ? Le Sénat, grand partisan du scrutin d'arrondissement, a pourtant voté la proportionnelle en 1919. Si la Chambre la désire de nouveau, il suffira que ce soit à une assez grande majorité pour qu'il donne son contentement sans trop rechigner.

Le projet de construction du Centre d'Instruction secondaire, primaire supérieure et technique de Bastia

Arrivée à Bastia de M. Vial Directeur de l'Ense gnement Secondaire

M. Vial, Directeur Général de l'enseignement secondaire, arrivera aujourd'hui à Bastia.

Ce haut fonctionnaire se rend à l'invitation qui lui a été faite par M. le Sénateur-Maire, Emile Sari, afin de s'entendre sur place, avec la municipalité au sujet de la construction d'un nouveau Lycée, qui deviendrait centre d'instruction secondaire primaire supérieure et technique.

Il y a deux ans déjà, le principe de cette création avait été décidé par M. Herriot, alors ministre de l'Instruction Publique.

Les directeurs généraux du ministère sont tous les trois favorables à la mise à exécution de ce projet.

L'arrivée à Bastia de M. Vial dont on connaît la haute personnalité démontre plus que tout autre fait, l'intérêt que le haut personnel de l'Enseignement porte au Lycée de Bastia qui est, ne l'oublions pas, le septième de la France.

M. Emile Sari se rend aujourd'hui à Corte au devant de M. Vial.

Une réception aura lieu à 20 heures à la Mairie en l'honneur de ce haut fonctionnaire.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

31 MAI 1930

de bien vouloir nous faire parvenir sans attendre leur demande de renouvellement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera remboursé intégralement et, dès l'expiration, le journal ne sera envoyé que sur la nouvelle demande.

Les Chambres rentreront mardi après-midi

M. Tardieu prononcera aujourd'hui à D jon un discours programme

Paris, 31 mai. — Les Chambres rentreront mardi.

Demain, à Dijon, le Président du Conseil prononcera un discours qui marquera la reprise de la politique et les travaux législatifs.

Le discours de M. André Tardieu qu'il qualifia hier lui-même de discours classique de rentrée, comprendra trois parties : politique intérieure, politique extérieure, politique économique et sociale.

Comme on demandait au président si dans la partie touchant la politique extérieure il ferait allusion aux rapports avec l'Italie lesquels donnèrent lieu pour derniers à des bruits sinistres, il répondit avec une extrême réserve :

— Il y aura peut-être un mot que vous pourrez chercher et interpréter.

De manière générale le discours sera suivant la formule présidentielle d'une extrême bonne humeur. La situation politique à l'avant-veille de la rentrée apparaît assez calme. On va attendre sans doute le Congrès socialiste de la Rochelle qui se tiendra à Bordeaux et fixera l'attitude des S.F.I.O. ce qui permettra sans doute aux radicaux d'adopter à leur tour leur ligne de conduite.

C'est dire que d'ici le 8 juin, on se contentera à la Chambre de discuter les interpellations. Celle de M. Léon Blum servira sans doute à engager le premier débat politique. Il s'agit, on le sait des sanctions prises contre les grévistes, mais la liste des interpellations est longue : 13 interpellations jusqu'à ce jour.

Les travaux parlementaires

Les problèmes à résoudre sont d'importance ; signalons en premier lieu le régime des fonctionnaires, la situation dans les P.T.T., les réformes économiques nécessaires, les événements de Yen Bay. Suivront l'examen du projet de ratification de l'acte général d'arbitrage approuvé par la S.D.N. et un projet portant adhésion de la France à la disposition reconnaissant la juridiction de la Cour Permanente de Justice Internationale de La Haye.

Après quoi, la Chambre doit aborder la loi sur la propriété commerciale, le projet réglant définitivement les rapports entre locataires et bailleurs concernant le remembrement des baux commerciaux et industriels, la convention sur les pétroles, l'emprunt colonial de 3 milliards, le rajustement des retraites des cheminots et enfin le régime de réintégrement des vins, projet dont le rapporteur du Conseil a annoncé le dépôt à la rentrée.

Entre temps, la mise au point du projet d'outillage national sera terminée et il s'agira une fois les rapports des Commissions établis d'aborder ce grand débat.

La Commission des finances reprendra lundi son examen et l'on croit pouvoir aussi que la discussion publique pourrait être amorcée dans la seconde quinzaine de juin ; il faudra aussi voter le cahier des crédits d'un milliard environ demandé « collectif de juin », ce qui ne manquera pas de donner lieu à une discussion générale importante.

Le Gouvernement proposera de rapatrier comme de coutume le vendredi, les interpellations et ainsi l'on pourra espérer faire quelque travail effectif avant le départ du 14 juillet pour les grandes vacances.

L'ordre du jour du Sénat

Paris, 31 mai. — L'ordre du jour des séances du Sénat est peu chargé. Il se compose que deux projets déjà votés par la Chambre, modifiant le premier la loi créant les chambres des métiers, le second le Code du travail, puis un troisième projet concernant la saisie-arrêt et la cession des appointements, traitements et soldes des fonctionnaires.

" PETIT BASTIAIS "
— AB —
ABONNEZ-VOUS

De nouveaux incidents se sont déroulés ces jours derniers en Indo-Chine

Paris, 31 mai. — Les nouvelles d'Hanoï annoncent que le 28 mai, M. Naudant, chef de la Sûreté, inspectait la région de Sadec, signalée comme agitée par le mouvement révolutionnaire, accompagné d'un commissaire, trois inspecteurs, un gendarme français et des miliciens indigènes.

A 2 heures du matin, la troupe rencontra, à un kilomètre de Loganyen, un cortège de cinquante s'étendant sur la route et évalué à 1.500 hommes. M. Naudant et sa suite se virent bientôt enfermés d'hommes menaçants armés de pioux et de piques.

Le cercle se resserrant, M. Naudant ordonna aux miliciens indigènes d'ouvrir le feu. Il y eut deux tués et trois blessés graves ; la colonne se dispersa aussitôt dans les champs.

Le 29 mai, l'administrateur de Canfiec accompagné d'un gendarme et de 12 miliciens, rencontra à un kilomètre de Omaon, deux mille paysans en colonne. Un délégué des manifestants demanda la suppression des impôts ; l'administrateur répondit que les impôts nécessaires de M. Monsolini sont apparus à leur faible valeur. A d'autres qui des esprits émettaient des vœux de voies mois, le Duc n'offre que le spectacle d'un chef très courageux devant l'ennemi du mouvement Locale.

Mais il n'en continue pas moins de surveiller les agissements de ce singulier homme d'Etat chez qui l'on découvrait volontiers les instincts démonstratifs de certains César de la Basse antique.

En quoi les faits et gestes de M. Mussolini ressemblent-ils aux exemples d'une doctrine ? Peut-on raisonnablement ranger le fascisme au nombre des divers mouvements politiques, religieux, philosophiques n'étant succédé depuis le commencement des siècles quand survenait la guerre de réforme ou d'organisation n'a présidé à sa création ? Le fascisme est bien tout simplement de l'action créée par ce bouleversement dont est souffert les peuples. Etats après la guerre de 1914. La nation italienne, terriblement ingénient par le désordre qui suivit les hostilités, fut imprudemment

A propos des mesures contre le professeur Challaye

Paris, 31 mai. — M. Guernys, député de l'Aisne, a écrit au Président de la Chambre l'informant de son intention d'interpeller le ministre de l'instruction publique sur les mesures qui lui sont demandées contre un fonctionnaire qui, parlant en réunion publique, en dehors de ses fonctions, n'a fait qu'exercer ses droits de citoyen.

Cette interpellation vise le cas du professeur Félicien Challaye.

Inauguration d'une plaque à la mémoire de Foch

Paris, 31 mai. — La municipalité parisienne inaugurera cet après-midi la plaque commémorative sur l'immeuble où le maréchal Foch habitait au moment de l'Armistice ; cette cérémonie aura attiré une nombreuse affluence aux premiers rangs de laquelle on remarquait la maréchale Foch, ses deux filles et le général Weygand, chef d'état-major général des troupes ; la garnison de Paris était représentée par deux bataillons d'infanterie avec musique et drapeaux.

En outre, des délégations d'anciens combattants, d'enfants des écoles du quartier Necker, d'élèves du Lycée Rollin et des Pupilles de la Nation assistaient à cette cérémonie.

Des discours ont été prononcés par MM. d'Andigné, président du Conseil municipal de Paris, Renard, préfet de la Seine, Lionel d'Asbeg, conseiller municipal du quartier Necker.

M. d'Andigné, rappelant déjà que des plaques avaient été consacrées aux premiers artisans de la victoire, Georges Clémenceau, le maréchal Foch et Raymond Poincaré, a salué la mémoire du maréchal Foch qui parle si directement le deuxièmesolde de son illustre époux.

Dans son allocution, M. Lionel d'Asbeg a évoqué, en termes émus, le souvenir de l'Armistice.

M. Paul Reynaud, ministre des finances, s'inspirant, est après-midi, l'Exposition de peintures des fonctionnaires de l'administration des finances.

Le Journal de M. Pietri, Ministre des Colonies, et l'Italie

Nous lisons dans la « Nouvelle Corse » d'hier un article singulièrement sur les relations franco-corso-italiennes, intitulé : « FRANCE, CORSE, ITALIE », que nous nous empressons de reproduire sous toute réserve, le document nous parvenant de « Télégramme » et que nous reproduisons ci-dessous pour l'édification de nos lecteurs.

Il est impossible de traiter la question avec une ignorance plus parfaite des problèmes ethniques et historiques.

D'après le journal de M. Pietri, « nous sommes réellement français que « les descendants des Gaulois » ; dans ces conditions, il y aurait lieu d'annexer la France le quelques départements, à l'Ouest, au Nord, à l'Est et d'appeler aussi à le mouvement insurrectionnel ses petits indochinois qui, eux, donnent trois fois peu de sang symbole dans les veines.

Les récentes manifestations ardentes de Mussolini ont suscité dans la Presse française une indéniable émotion : vous ne dans les journaux qui, de tout temps, manifestent le plus ouvertement leur sympathie pour le fascisme, soit par admiration pour l'œuvre grandiose du Duce, amitié pour le pays ou goût du régime.

La Presse française, l'entends par là celle du continent, peut avoir des réactions que l'on constate ; le peuple français, continental, peut avoir des raisons, que lui suggère son optique, pour vilipender des paroles mussoliniennes.

Mais, du cri d'alarme à l'acclamation, en passant par le sarcasme méprisant, il y a tout de même place pour une opinion intermédiaire que ne serait le reflet de l'une ou de l'autre de ces états d'esprit.

Cette opinion pourrait être représentative de l'opinion corse, en nos mœurs corse conjoncture que celle où l'on serrait se dresser, l'un contre l'autre, non point les deux peuples — si Dieu ne plaise — mais les deux sentiments nationaux.

Quel que soit notre attachement pour la France — et Dieu sait s'il est grand ! — nous ne voudrions, en aucun cas ou se pourrait devenir nous le problème des relations entre la France et l'Italie, nous trouver dans la situation pénible de produire une sorte de second conflit, entre l'Italie et la France dont, pour cette dernière, une partie est très ouverte Rome.

Aujourd'hui, le fait d'un conflit entre la nation à laquelle nous appartenons et celle à laquelle nous tenons tout de même un peu par le sang, serait une chose si terrible dont le tragique se manifesterait surtout par le trouble des âmes aussi bien que par le choc armé des corps.

On voudra bien admettre que nos préoccupations aient un mot à dire, une objection à faire valoir, une objection à être entendue, lorsque nous voyons la France, si sérieusement française, si sens ethnologique du mot, se tourner traduire.

Ah ! nous le sentons bien ! Il nous convient d'être moins bavards dans nos manifestations publiques, afin de ne pas paraître participer à l'irritation, à la frénésie des sentiments nationaux auxquels passent par le trouble des âmes aux plus différents — et incompatibles l'opinion — nous trouvons.

Cela ne saurait, en rien, faire douter de notre loyalisme éprouvé, puisque nous avons encore la seule référence qui nous soit reconnue et qui nous donne droit à l'affection tout au moins officielle de la France.

J'ai dit, trop dit, que le gouvernement français, au cours de la dernière guerre, avait envisagé la cession de la Corse à l'Italie. Le président éloquent de 1871 n'était pas si loin, quoi qu'en ait dit, pour l'abrité diplomatique de 1915, mettre à interroger le président du cette impériale formule, en tout par la fameuse motion des Pont Vedra.

Mais la question n'est plus là.

On assiste aujourd'hui l'opinion mondiale qui des bruits invraisemblables de corse qui ne doit, qui ne peut se produire.

Nous n'avons rien à formuler de l'Etat. Celui-ci ne voudra jamais porter une atteinte dans notre île, armes de tir ou armes de blocus. Si la guerre entre elle et la France devait éclater, il est d'ailleurs inutile de dire que nos jeunes pour servir de champ clos aux armées.

Les Corses, tout en faisant, comme tous jours, leur devoir, attendraient sans fièvre la fin du conflit. Et si, à l'heure des diplomates, la France sait nous aimer, c'est qu'elle tient à nous. A ce moment, sont soumis, alors, la prescription définitive de notre inquiétude.

Si elle nous aide...

Jean MAKIS

TRIBUNE LIBRE

Opinion sur le fascisme

Quand faites-vous de faire du bruit avec mon sabre ? écrivait un jour Gambetta à Cluseret, qui venait de lui demander que le sinistre civilford, quelques années avant la grande guerre, cherchait à anticiper le conflit hellénique.

Le peuple italien serait en droit d'appeler de même le Duchatou absent impatient de la docilité de ses sujets.

Si les carnages du vieil Hohenbourg avaient fusées par la puissante boussolerie des armées du Kaiser étaient de nature à susciter quelque émoi, les grands incendiaires de M. Mussolini sont appréciés à leur faible valeur. A d'autres qu'à des esprits timorés en gros de vains mots, le Duce n'offre que le spectacle d'un chef très courageux devant l'ennemi du mouvement Locale.

Mais il n'en continue pas moins de surveiller les agissements de ce singulier homme d'Etat chez qui l'on découvrait volontiers les instincts démonstratifs de certains César de la Basse antique.

En quoi les faits et gestes de M. Mussolini ressemblent-ils aux exemples d'une doctrine ? Peut-on raisonnablement ranger le fascisme au nombre des divers mouvements politiques, religieux, philosophiques n'étant succédé depuis le commencement des siècles quand survenait la guerre de réforme ou d'organisation n'a présidé à sa création ? Le fascisme est bien tout simplement de l'action créée par ce bouleversement dont est souffert les peuples. Etats après la guerre de 1914. La nation italienne, terriblement ingénient par le désordre qui suivit les hostilités, fut imprudemment

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 55

GILDA

Par
LOUIS D'ARVERS

Quand il fut enfin revint en possession de son couche-chef, Diogène se garda bien de le remettre sur sa tête ; il n'avait pas le temps de jouer au plus fort avec les malins esprits de l'air. Leur abandon nait seulement ses cheveux, où ils se pouvait avec d'impitoyables malices, il continua sa course vertigineuse de bon pédieur entraîné par l'habitude et, en dépit de tous les obstacles, il atteignit sa première étape à l'heure qu'il s'était assignée.

Il faisait moins froid maintenant, et la glace, bien que toujours résistante, était moins dure sous ses patins, la nuit s'adoucissait un peu, et il eut dû sentir un allégement. Mais, bien au contraire, il s'arrêta et écouta... Il avait l'impression que sa solitude était moins complète. Très loin de lui peut-être, mais très nettement, des hommes marchaient quelque part, dans les ténèbres : il était suivi.

Essayant de toutes ses